Annuaire du Département de la Manche

Digitized by Google

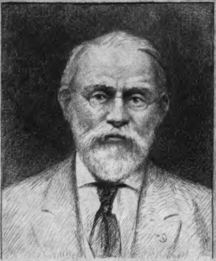

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DE LA MANCHE.

42e ANNÉE. — 1870.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DE LA MANCHE.

42e ANNÉE. — 1870.

SAINT-LO,
IMPRIMERIE D'ELIE FILS, RUE DES PRÉS, 5.

MDCCCLXX.

PRÉFACE.

Cette nouvelle livraison d'un ouvrage commencé en 1828 n'offre pas une grande variété de matières. Pas une biographie, pas un article d'agriculture proprement dite, pas un morceau sur les chemins de fer d'intérêt local n'ont pu y trouver place. Les *Notes historiques et archéologiques sur l'arrondissement de Valognes,* et deux pages occupées par un *Etat comparatif de la consommation en viande, en 1857 et 1867*, ont pris tout l'espace dont nous pouvons disposer. Nous n'avons pas voulu scinder en deux le savant travail de M. le conseiller Renault sur le canton de Montebourg.— Nous nous sommes fait un devoir de seconder le zèle si désintéressé de notre collaborateur, qui nous a donné, au prix de longues fatigues, d'études consciencieuses et persévérantes, l'excellente *Revue monumentale et historique de l'arrondissement de Coutances.* De semblables œuvres sont des modèles,

où l'étendue des recherches contraste avec ces esquisses légères, rapides, superficielles, qui se multiplient sous les plumes trop faciles des écrivains de nos jours.

C'est en voyant nos cartons pleins, que nous regrettons plus vivement que jamais d'anciens refus du Conseil général, à qui nous avons dès long-temps demandé quelques feuilles de plus en faveur d'une publication vouée depuis tant d'années aux intérêts de notre beau département. Inhabile au rôle de solliciteur importun, nous ne nous plaignons pas : nous nous résignons.

Julien TRAVERS.

Caen, le 2 mars 1870.

Janvier 1870.

Nouvelle Lune le 2
Premier Quartier le 9.
Pleine Lune le 17.
Dernier Quartier le 24.
Nouvelle Lune le 31.

1	sam.	CIRCONCISION
2	*D.*	Oct. s. Etienne
3	lun.	Oct. s. Jean.
4	mar	Oct. ss. Innocents.
5	mer.	s. Télesphore.
6	jeu.	EPIPHANIE.
7	ven.	s. Félix, m.
8	sam.	s. Lucien, m.
9	*D.*	s. Pierre, év.
10	lun.	s. Agathon, p
11	mar.	s. Hygin, p.
12	mer.	s. Arcade, m.
13	jeu.	Oct. Epiphanie.
14	ven.	s. Hilaire, év
15	sam.	s. Paul, 1er er.
16	*D.*	s N. DE JÉSUS
17	lun.	s. Antoine, a.
18	mar.	Ch s. P. à R
19	mer.	s. Canut, m.
20	jeu.	s. Sébastien.
21	ven.	ste Agnès, m.
22	sam.	s. Vincent, m.
23	*D.*	s. Raymond.
24	lun.	s. Timothée.
25	mar.	C. de s. Paul.
26	mer.	s. Polycarpe.
27	jeu.	s. Jean Chry.
28	ven.	s. Marcel, p
29	sam.	s. François S
30	*D.*	ste Martine.
31	lun.	s. Gaud, év

Février.

Premier Quartier le 8.
Pleine Lune le 16.
Dernier Quartier le 22.

1	mar.	s. Ignace, év.
2	mer.	PURIFICATION.
3	jeu	s. Blaize, év.
4	ven.	ste Jeanne.
5	sam.	ste Agathe, v
6	*D.*	s. Vaast, év.
7	lun.	s. Romuald.
8	mar.	s. Jean de M
9	mer.	ste Géneviève
10	jeu.	ste Scholast.
11	ven.	s Tite, év.
12	sam.	s. Pierre N.
13	*D.*	SEPTUAGÉS.
14	lun.	s. Odillon, a.
15	mar.	ste Bathilde.
16	mer.	s. André C.
17	jeu.	ste Martine, v
18	ven.	s. Siméon, év.
19	sam.	s. Gabin, m.
20	*D.*	SEXAGÉSIME.
21	lun.	ste Vétaline.
22	mar.	Ch. s. P. à A.
23	mer.	s. Pierre Damien, év
24	jeu.	*s. Mathias.*
25	ven.	s. Victorin.
26	sam.	s. Porphyre.
27	*D.*	QUINQUAGÉS.
28	lun.	s. Théophile.

Lettre dominicale B.
Epacte XXVIII.

Mars.

Nouvelle Lune le 2.
Premier Quartier le 10.
Pleine Lune le 17.
Dernier Quartier le 24.

1	mar.	s. Léon, év.
2	mer.	*Les Cendres.*
3	jeu.	s. Marin, m.
4	ven.	s. Adrien, m.
5	sam.	s. Virgile, év.
6	*D.*	QUADRAGÉS.
7	lun.	s. Thomas.
8	mar.	s. Jean de Dieu
9	mer.	*Quatre-Temps*
10	jeu.	40 martyrs.
11	ven.	s. Euthyme.
12	sam.	s. Grégoire.
13	*D.*	REMINISCERE
14	lun.	s. Euphrose.
15	mar.	s. Zacharie.
16	mer.	s. Héribert.
17	jeu.	s. Patrice, év.
18	ven.	s. Gabriel, a.
19	sam.	s. JOSEPH.
20	*D.*	OCULI.
21	lun.	s. Benoît, ab.
22	mar.	s. Bienvenu.
23	mer.	s. Théodule.
24	jeu.	s. Marc, m.
25	ven.	ANNONCIAT.
26	sam.	s. Théodore.
27	*D.*	LÆTARE.
28	lun.	s. Gontran.
29	mar.	s. Eustase, a.
30	mer.	s. Pasteur, év.
31	jeu.	s. Benjamin.

Avril.

Nouvelle Lune le 1er.
Premier Quartier le 9.
Pleine Lune le 15.
Dernier Quartier le 22.
Nouvelle Lune le 30.

1	ven.	s. Hugues, é.
2	sam.	s. Franç. de P
3	*D.*	PASSION
4	lun.	s. Isidore, év.
5	mar.	s. Vincent F
6	mer.	s. Marcelin.
7	jeu.	s. Epiphane.
8	ven.	s. Denys, év.
9	sam.	s. Marcel, év.
10	*D.*	RAMEAUX.
11	lun.	s. Léon I, p.
12	mar.	s. Jules Ier.
13	mer.	s. Hermenegilde
14	jeu.	s. Crescent.
15	ven.	VENDR. SAINT
16	sam.	s. Pair, évêq.
17	*D.*	PAQUES.
18	lun.	s. Parfait, p.
19	mar.	s. Léon IX, p.
20	mer.	s. Théotime.
21	jeu.	s. Anselme.
22	ven.	ss. Sostère et Caius.
23	sam.	s. Georges, m
24	*D.*	QUASIMODO.
25	lun.	*s. Marc, év.*
26	mar.	ss. Clet et M.
27	mer.	s. Guillaume.
28	jeu.	s. Vital, m.
29	ven.	s. Pierre, m.
30	sam.	ste Catherine.

Mai.

Premier Quartier le 8.
Pleine Lune le 15.
Dernier Quartier le 22.
Nouvelle Lune le 30.

1	*D.*	*ss. Ph. et Jacq*
2	lun.	s. Marcouf, a.
3	mar.	Inv. de la Ste C.
4	mer.	ste Monique.
5	jeu.	s. Pie V, p.
6	ven.	s. Jean P. L.
7	sam.	s. Stanislas.
8	*D.*	App. de s. M.
9	lun.	s Grégoire N.
10	mar.	s. Antonin.
11	mer.	s. Athanase.
12	jeu.	ss. Nérée et A.
13	ven.	s. Onésime.
14	sam.	s. Boniface.
15	*D.*	s. Eutyche.
16	lun.	s. Jean N.
17	mar.	s. Pascal Bay.
18	mer.	s. Venant, m.
19	jeu.	s. Pierre C.
20	ven.	s. Bernardin.
21	sam.	s. Ortaire, ab.
22	*D.*	s. Ubald, év.
23	lun.	*Rogations.*
24	mar.	s. Afre, mart.
25	mer.	s. Grég. VII.
26	jeu.	ASCENSION.
27	ven.	ste Marie M.
28	sam.	s. Manvieu.
29	*D.*	s. Augustin.
30	lun.	s. Félix, p.
31	mar.	ste Angèle, v.

Juin.

Premier Quartier le 6.
Pleine Lune le 13.
Dernier Quartier le 20.
Nouvelle Lune le 28.

1	mer.	s. Jouvin, ab.
2	jeu.	O. de l'Asc.
3	ven.	ste Clotilde.
4	sam.	s. François C.
5	*D.*	PENTECÔTE.
6	lun.	s. Borbert, é.
7	mar.	s. Robert, ab.
8	mer.	*Quatre-Temps*
9	jeu.	ss. Prime et F
10	ven.	ste Marguerit.
11	sam.	*s. Barnabé, a.*
12	*D.*	TRINITÉ.
13	lun.	s. Antoine P.
14	mar.	s. Basile, év.
15	mer.	ss. Guy, M.
16	jeu.	FÊTE-DIEU.
17	ven.	s. Raynier, c.
18	sam.	ss. Marc et M
19	*D.*	ste Julienne.
20	lun.	s. Laluin, év.
21	mar.	s. Louis G.
22	mer.	ss. Gervais et P
23	jeu.	O. de la F.-D.
24	ven.	*s. Jean-Baptist*
25	sam.	s. Guillaume.
26	*D.*	ss. Jean et Paul
27	lun.	s. Samson, p.
28	mar.	s. Irénée, év.
29	mer.	*ss Pier. et Paul*
30	jeu.	C. de s. Paul.

Juillet.			**Août.**		
Premier Quartier le 6. Pleine Lune le 12. Dernier Quartier le 20. Nouvelle Lune le 28.			Premier Quartier le 4. Pleine Lune le 11. Dernier Quartier le 19 Nouvelle Lune le 26.		
1	ven.	O. s. Jean-B.	1	lun.	s. Pierre ès-l.
2	sam.	V. de la S. V	2	mar.	s. Alphonse.
3	*D.*	s. Léon II, p	3	mer.	Inv. s. Etien.
4	lun.	s. Martin, év.	4	jeu.	s. Dominique
5	mar.	s. Sever, év.	5	ven	D. de ste Ma
6	mer.	O. ss. P. et P.	6	sam	Tr. de N.-S.
7	jeu.	s. Claude, m.	7	*D.*	s. Gaëtan, c.
8	ven.	ste Elisabeth	8	lun.	s. Cyriaque.
9	sam.	s. Cyrille, m.	9	mar.	s. Exupère, é.
10	*D.*	7 frères mart.	10	mer.	s. Laurent.
11	lun.	s. Pie I, pap	11	jeu.	s. Germain.
12	mar.	s. Jean Gual.	12	ven.	ste Claire, v.
13	mer.	s. Anaclet, p.	13	sam.	ste Radegond.
14	jeu.	s. Bonaventur	14	*D.*	s. Eusèbe, pr.
15	ven.	s. Henri, e.	15	lun.	ASSOMPTION.
16	sam.	s. Hélier, m.	16	mar.	s. Hyacinthe.
17	*D.*	s. Alexis, c.	17	mer.	O. s. Laurent
18	lun.	s. Clair, m.	18	jeu.	ste Hélène, v.
19	mar.	s. Vincent P.	19	ven	s. Joachim.
20	mer.	s. Jérôme E.	20	sam	s. Bernard, a.
21	jeu.	s. Victor, m.	21	*D.*	ste J. F. de C.
22	ven.	ste Marie-M.	22	lun.	s. Hippolyte.
23	sam.	s. Apollinaire	23	mar.	s. Philippe B.
24	*D.*	ste Christine.	24	mer.	s. *Barthélem.*
25	lun.	s. *Jacques, a.*	25	jeu.	s. Louis, r. F
26	mar.	ste Anne.	26	ven	s. Ouen, év.
27	mer.	s. Camille, c.	27	sam	s. Joseph C.
28	jeu.	s. Nazaire, m	28	*D.*	s. Augustin.
29	ven.	ste Marthe, v.	29	lun	D. de s. J.-B
30	sam.	ss Abdon et S	30	mar.	ste Rose de L.
31	*D.*	s. Ignace de L.	31	mer.	s. Raymond.

Septembre.			**Octobre.**		
Premier Quartier le 2. Pleine Lune le 9. Dernier Quartier le 18. Nouvelle Lune le 25.			Premier Quartier le 1er. Pleine Lune le 9 Dernier Quartier le 17. Nouvelle Lune le 24 Premier Quartier le 31.		
1	jeu.	s. Gilles, ab.	1	sam.	s. Remi, év.
2	ven.	s. Etienne, roi	2	*D.*	Oct. de s. Lo.
3	sam.	s. Césaire, é.	3	lun.	ste Romaine
4	*D.*	ste Rosalie, v.	4	mar.	s. Franç. d'As
5	lun	s. Laurent J.	5	mer.	s. Placide, m
6	mar.	s. Eugène, év.	6	jeu.	s. Bruno, c.
7	mer.	s. Cloud, c.	7	ven.	s. Marc, p.
8	jeu.	NATIVITÉ.	8	sam.	ste Brigite.
9	ven.	s. Gourgon.	9	*D.*	s. Denys, m.
10	sam.	s. Aubert.	10	lun.	s. François B
11	*D.*	s. Nicolas de T	11	mar.	s. Nicaise, m.
12	lun.	s. Sosthène.	12	mer.	s. Wilfrid, é
13	mar.	s. Nectaire, é	13	jeu.	s. Edouard.
14	mer.	Ex. de la S. C.	14	ven.	s. Caliste.
15	jeu	O. de la Nat.	15	sam.	ste Thérèse.
16	ven.	s. Corneille.	16	*D.*	D. du M.-S.-M
17	sam.	s. Floscel, m.	17	lun.	s. Hedwige.
18	*D.*	s. Sénier, év.	18	mar.	s. *Luc, évan.*
19	lun.	s. Janvier, é.	19	mer.	B. Thomas H.
20	mar.	s. Eustache.	20	jeu.	s. Jean de K
21	mer.	s. *Mathieu.*	21	ven.	ste Ursule et C
22	jeu.	s. Thomas V.	22	sam.	s. Mellon, év.
23	ven.	s. Lin, pape.	23	*D.*	s. Pierre d'A.
24	sam.	N. D. de la M.	24	lun.	s. Raphaël, a.
25	*D.*	s. LO, évêq.	25	mar.	ss. Crép. et C
26	lun.	s. Joseph, c.	26	mer.	s. Magloire.
27	mar.	ss Côme et Damien	27	jeu.	s. Eucaire.
28	mer.	s. Wenceslas.	28	ven.	*ss. Sim. et J.*
29	jeu.	s. MICHEL, a.	29	sam.	s. Valentin.
30	ven.	s. Jérôme, d.	30	*D.*	s. Maxime.
			31	lun.	s. Quentin, m

Novembre.			**Décembre.**		
Pleine Lune le 8. Dernier Quartier le 16 Nouvelle Lune le 23. Premier Quartier le 29.			Pleine Lune le 8. Dernier Quartier le 15. Nouvelle Lune le 22. Premier Quartier le 29.		
1	mar.	TOUSSAINT.	1	jeu.	s. Eloi, év.
2	mer.	C. d. Trépass.	2	ven.	ste. Bibiane.
3	jeu.	s. Vigor, év.	3	sam.	s. Franç. Xav.
4	ven.	s. Charles B.	4	*D.*	s. Pierre Chr.
5	sam.	ste Bertille.	5	lun.	s. Sabas, abbé
6	*D.*	*Stes Reliques*	6	mar.	s. Nicolas, év.
7	lun.	s. Ruf, évêq.	7	mer.	s. Ambroise.
8	mar.	O. de la T.	8	jeu.	IM. CONCEPT.
9	mer.	D. s. J. de L.	9	ven.	ste Valère.
10	jeu.	s. André Avellin.	10	sam.	s. Melchiade.
11	ven.	s. Martin, év	11	*D.*	s. Damase.
12	sam.	s. Martin, p	12	lun.	s. Corentin.
13	*D.*	DÉDICACE.	13	mar.	ste Luce, v.
14	lun.	s. Dulace, c.	14	mer.	*Quatre-Temps*
15	mar.	s. Malo, évêq	15	jeu.	O. de l'Im. C.
16	mer.	ste Gertrude.	16	ven.	s. Eusèbe, é.
17	jeu.	s. Grégoire T.	17	sam.	s. Lazare, m.
18	ven.	D. de la B. ss P. et P.	18	*D.*	s. Gratien.
19	sam.	ste Elisabeth.	19	lun.	s. Avit, abbé
20	*D.*	s. Félix de V.	20	mar.	s. Philogone.
21	lun.	Prés. de la V.	21	mer.	s. *Thomas, a.*
22	mar.	ste Cécile, m.	22	jeu.	s. Honorat, m
23	mer.	s. Clément I.	23	ven.	ste Victoire.
24	jeu.	s. Jean de la C.	24	sam.	ste Tharsille.
25	ven.	ste Catherine.	25	*D.*	NOEL.
26	sam.	s. Romphaire	26	lun.	s. Etienne, m.
27	*D.*	AVENT.	27	mar.	s. *Jean, év.*
28	lun.	s. Grég. III.	28	mer.	ss Innocents.
29	mar.	s. Saturnin.	29	jeu.	s. Thomas C.
30	mer.	s. *André, ap.*	30	ven.	s. Sabin, év.
			31	sam.	s. Silvestre, p

HISTOIRE ET ANTIQUITÉS.

NOTES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

SUR

LES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE VALOGNES,

par M. Renault,

membre de l'Institut des Provinces, de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, président de la Société des Antiquaires de Normandie et membre de la Société française pour la conservation des monuments historiques.

SUITE (1).

CANTON DE MONTEBOURG.

Le canton de Montebourg renferme 22 communes qui sont :

Azeville.
Ecausseville.
Emondeville.
Eroudeville.
Flottemanville.
Fontenay.
Fresville.
Hémevez.
Joganville.
Le Ham.
Lestre.
Montebourg *(chef-lieu).*
Ozeville.
Quinéville.
Saint-Cyr.
Saint-Floxel.
Saint-Germain-de-Tournebut.
Saint-Marcouf.
Saint-Martin-d'Audouville.
Sortosville.
Urville.
Vaudreville.

Ce canton a une superficie de 13,994 hectares, et comprend une population de 10,410 habitants.

AZEVILLE.

Azeville, *Asevilla.*

L'église d'Azeville est sous le vocable de saint Nicolas ; son patronage était laïque et le seigneur du lieu présentait à la cure ; elle était taxée pour les décimes à 55 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

(1) Voir *Annuaire du département de la Manche,* année 1869, pag. 31.

Le Livre noir indique le curé comme seul décimateur : *persona percipit omnia*. Il payait pour la débite 4 sous 6 deniers.

Le patronage, en 1665, était en litige ; la cure valait alors 700 livres.

Faits historiques.—Richard d'Azeville, d'après le registre des fiefs de Philippe-Auguste, tenait à Azeville la huitième partie d'un fief : *Ricardus de Asevilla tenet octavam partem unius feodi apud Asevillam.*

Le Roi, en 1675, donna des lettres patentes portant : « union au fief de Fontenay saint Marcouf, du fief de Monde- » ville (Emondeville), de la seigneurie et prevosté d'Aze- » ville avec le fief de Coursy (1). »

Madeleine de la Vigne, dame d'Azeville et d'Emondeville, fonda à Cherbourg, en 1623, le couvent des religieuses de la Protection.

En 1588, Jean de Grimouville était seigneur d'Azeville et de Tournebut.

Roissy, en 1598, trouva nobles à Azeville les Saint-Gilles, et les maintint *veu leurs titres*.

On trouve comme seigneur d'Azeville, en 1508-1510, noble homme Jehan de Grimouville, sieur d'Azeville, de Saint-Germain-de-Tournebut et Tourneville ; — en 1588, Jean de Grimouville, seigneur d'Azeville et Tournebut (2) ;—en 1640, de Saint-Gilles ; — en 1666, Hervé Le Berceur, et au commencement du XVIII[e] siècle, le marquis de Souhar.

La paroisse d'Azeville relevait anciennement de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Montebourg. Masseville, en 1722, lui donne 46 feux imposables ; Saugrain, en 1735, et Dumoulin, en 1765, lui en comptent 36 ; Expilly lui donne 164 habitants. Sa population, en 1869, est de 233 habitants.

ECAUSSEVILLE.

Ecausseville, *Escallevilla, Escossevilla, Ecausevilla.*

L'église d'Ecausseville est du XI[e] ou du XII[e] siècle ; du moins le chœur est d'architecture romane. On remarque dans les

(1) Voir les registres mémoriaux de la Chambre des Comptes de Normandie, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 209.

(2) *Histoire de l'ancienne élection de Carentan*, par M. de Pontaumont, pag. 7.

murs des assises de maçonnerie en arête de poisson et des modillons romans qui garnissent extérieurement les murs. Un d'eux figure un de ces petits barils dont les moissonneurs se servent pour mettre leur boisson.

Cette église est sous le vocable de saint Martin ; elle était taxée à 30 livres pour décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

Il existait sur cette paroisse une petite chapelle sous le vocable de saint Clair.

Le patronage de l'église était alternatif entre les chanoines de Lisieux et l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Les dîmes se partageaient entre les chanoines, l'abbé de Saint-Sauveur et le curé, qui, outre son tiers, avait aussi le casuel. Le pouillé de Lisieux nous apprend que le prébendé de Surville possédait 7 livres de rente sur les dîmes de Fresville-sur-Mer et d'Ecausseville, dans le Cotentin (1).

En 1665, les chanoines de Lisieux sont indiqués comme les seuls patrons de l'église d'Ecausseville. Suivant Dumoulin, le droit de présenter à la cure aurait, en 1765, appartenu à M. le comte d'Harcourt (2). La cure valait alors 500 livres.

Faits historiques. — Ecausseville se trouve sur la voie romaine d'*Alauna*, Alleaume, à *Crociatonum*, Saint-Côme.

On trouve dans le XIIe siècle Néel III, vicomte du Cotentin, confirmant aux religieux de Saint-Sauveur des biens situés à Ecausseville. Peu de temps après la mort de Henri Ier, duc de Normandie, Roger, cité comme vicomte du Cotentin, renonce aux droits qu'il avait voulu s'attribuer sur l'église d'Ecausseville, au détriment des moines de Saint-Sauveur. Cette renonciation se fit en présence d'Algare, évêque de Coutances.

Jean, seigneur d'Harcourt, chevalier, avait un domaine à Ecausseville ; car saint Louis, au mois d'octobre 1257, ratifia et confirma l'acte par lequel Jean d'Harcourt donnait et abandonnait à Raoul d'Harcourt, son frère, tout ce qu'il avait à Ecausseville, et consistant en hommes, fiefs, revenus, terres, prés, moulins, etc. (3).

En 1268, Raoul d'Harcourt renonça à se prévaloir contre les religieux de Montebourg d'un marché qu'on disait avoir existé à Ecausseville (4).

(1) Voir les *pouillés du diocèse de Lisieux*, publiés par M. A. Leprevost dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIII, pag. 1 et 19.

(2) *Géographie ou description générale du royaume de France*, par Dumoulin, tom. III, pag. 117.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 110, n°594.

(4) *Cartulaire de l'abbaye de Montebourg et Annuaire de la Manche*, 1850, p. 537.

On voit à Ecausseville un château, construction du XVII^e siècle, où le comte d'Harcourt d'Ollonde, seigneur du lieu, faisait sa résidence (1).

Dans l'assemblée des trois ordres du grand bailliage du Cotentin, en 1789, on vit figurer dame Marie-Bernardine de Hennot, veuve de Messire Frédéric Bignon, dame de Barneville, Ecausseville et du Rozel.

Roissy, lors de ses recherches, en 1598, trouva noble à Ecausseville la famille Thomas, et y ajourna Guillaume Le Chien.

La paroisse d'Ecausseville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville et Dumoulin lui comptent 48 feux imposables, et Expilly lui donne 215 habitants. Sa population, en 1869, est de 215 habitants.

ÉMONDEVILLE.

Emondeville, *Amundavilla, Amondevilla, Emondevilla.*

L'église paroissiale d'Emondeville est sous le vocable de Notre-Dame. On y remarque une sculpture qui figure la Trinité : le Père éternel est représenté en habit pontifical, la tiare sur la tête, tenant entre ses bras Jésus-Christ crucifié, tandis que le Saint-Esprit paraît sortir de sa bouche. Cette sculpture est du XV^e ou du XVI^e siècle.

Cette église était taxée pour les décimes à 40 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain. L'abbaye de Montebourg en avait le patronage. Le Livre noir lui donne les deux tiers de la dîme des gerbes ; le curé avait la troisième et le casuel, ce qui alors lui valait 40 livres. L'abbé de saint Wandrille avait sur les revenus de la paroisse un droit estimé à 17 livres. Lors de la rédaction du Livre blanc, la dîme se partageait encore entre l'abbé de Montebourg et le curé, qui cependant n'avait que la neuvième partie de la dîme sur le fief de Sainte-Mère-Eglise, sur lequel le seigneur de Sainte-Mère-Eglise prenait deux parts : *in quo dominus de Sancta Matre Ecclesia percipit duas partes.* Le curé avait un manoir presbytéral et cinq vergées de terre. Il payait 6 sous *pro capa episcopi,* 3 sous *pro circata,* et 9 sous 4 deniers pour la débite.

Ce fut Aliénor, veuve de Robert de la Haye qui, dans le

(1) Masseville, *Etat géographique de la province de Normandie,* tom. I^er, pag. 115. Dumoulin, *Géographie de la France,* tom. III, pag. 117 et 218.

XIII^e siècle, donna à l'abbaye de Montebourg la troisième partie de l'église d'Emondeville. Richard du Hommet ayant épousé Aliénor, ratifia cette donation et la fit approuver par Hugues de Morville, évêque de Coutances. Richard et Herbert de Morville donnèrent plus tard aux abbés de Montebourg la totalité de l'église d'Emondeville (1).

Le roi Louis IX, par une charte du mois de mars 1268, ratifia l'acte par lequel Henri I^er, roi d'Angleterre et duc de Normandie, avait confirmé à l'abbaye de Montebourg une terre d'une charrue qu'elle avait à Emondeville, et que lui avait donnée Guillaume-le-Conquérant : *unam carrucatam* (2) *in Amondevilla* (3).

Au nombre des seigneurs renommés en Normandie pendant les XI^e et XII^e siècles figure Roger d'Emondeville.

Madeleine de la Vigne, femme de Jean de Tourlaville, prenait, en 1623, le titre de dame d'Emondeville.

Hervé II Le Berceur, en 1666, avait la seigneurie d'Emondeville. Lorsqu'en 1675, il fit ériger la seigneurie de Fontenay en marquisat, les droits honorifiques de l'église d'Emondeville furent attachés à ce marquisat.

Henri Le Berceur, chevalier, marquis de Fontenay et bailli de Cotentin, était seigneur d'Emondeville à la fin du XVII^e siècle et au commencement du XVIII^e. Il mourut en 1762.

Montfaut, en 1463, trouva noble à Emondeville Jean de Saumarais.

Roissy, en 1599, y maintint noble la famille Saumarais, et y reconnut noble Guillaume de la Vernade, dont la famille était originaire du Languedoc.

La paroisse d'Emondeville était comprise dans la baillie du Cotentin, *ballia de Costentino*. Plus tard, elle releva de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes jusqu'en 1690, et depuis lors de celle de Carentan. Masseville, en 1722, lui donne 96 feux imposables ; Saugrain, en 1735, et Dumoulin, en 1765, n'en comptent que 73 et 327 habitants. Sa population, en 1869, est de 503 habitants.

(1) *Histoire de l'ancienne élection de Carentan*, par M. de Pontaumont, pag. 26.

(2) Il faut entendre par *terre d'une charrue* un domaine composé d'une contenance de 60 acres de terres arables ; c'est-à-dire la quantité de terre qu'on pouvait exploiter avec une seule charrue. Voir *Etudes sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie, au moyen âge*, par M. Léopold Delisle, pag. 298 et 538.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 164, n° 737.

EROUDEVILLE.

Eroudeville, *Aroudevilla, Heroutvilla, Eroudevilla.*

L'église paroissiale d'Eroudeville offre certaines parties d'architecture romane, et on y trouve des modillons du XIe ou du XIIe siècle.

Cette église est sous le vocable de la sainte Vierge. Le patronage en était laïque et le seigneur du lieu présentait à la cure. Le Livre noir indique comme patron Robert de la Haye, *patronus Robertus de Haia,* et plus tard le Livre blanc Jean de la Haye, *Johannes de Haya est patronus.* Le curé était seul décimateur ; il avait un presbytère et des revenus en nature, consistant en 25 boisseaux de froment, six pains et six poules, *et elemosinam valentem xxv bus. frumenti vj panes et vj gal.* Il payait 3 sous pour droit de tournée et autant pour la chape de l'évêque. L'église était taxée pour les décimes à 20 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

Le vicaire de Saint-Floxel devait aller deux fois la semaine célébrer à la chapelle des lépreux d'Eroudeville, *et habet vicarius necesse celebrare bis in septimana in capella leprosarie de Aroudevilla* (1). M. Léchaudé d'Anisy, dans ses *Recherches sur les léproseries et maladeries en Normandie,* n'a pas indiqué celle d'Eroudeville (2). L'abbé Lecanu, dans son *Histoire des évêques de Coutances*, mentionne cette léproserie comme se trouvant à Saint-Floxel.

En 1665, le seigneur du lieu avait toujours le patronage de l'église, et la cure alors valait 700 livres.

Dans l'emplacement d'une ancienne chapelle Saint-Clair, on a découvert plusieurs sarcophages.

On trouve, sur le bord du chemin d'Eroudeville à Montebourg, une croix très-curieuse. Sous un fronton tréflé est placée la tête du Christ, inclinée à droite, attitude de Jésus-Christ expirant sur la croix (3). Parmi les personnages qui entourent l'arbre de la croix, on distingue la Sainte Vierge, saint Jean, le disciple bien-aimé. Le tout est taillé dans le même morceau de pierre. M. de Caumont a donné la description et le dessin de cette croix (4).

(1) Voir le Livre noir du chapitre de l'évêché de Coutances.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. XVII, pag. 149.

(3) Jésus inclina la tête et rendit l'esprit : *et inclinato capite, tradidit spiritum.* JOAN., cap. XIX, vers. 30.

(4) *Congrès archéologique de France,* tom. XXIV, pag. 356, et *Annuaire de l'Association normande,* 27e année, 1861, pag. 439.

Le seigneur d'Eroudeville, à la fin du XVII[e] siècle, était Charles Claude, sire de Bréauté, chevalier, bailli du Cotentin depuis 1692 jusqu'à 1700.

Le château d'Eroudeville, en 1722, appartenait au comte d'Harcourt.

La paroisse d'Eroudeville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville, en 1722, lui compte 37 feux imposables; Saugrain, en 1735, et Dumoulin, en 1765, lui en comptent 48. Sa population, en 1869, s'élève à 290 habitants.

FLOTTEMANVILLE.

Flottemanville, *Flottemanvilla*. On dit aussi Flottemanville-au-Bocage, pour distinguer cette localité de Flottemanville-Hague.

L'église paroissiale de Flottemanville appartient à l'époque de la renaissance. Ce fut le seigneur du lieu qui la fit construire au cours du XVI[e] siècle.

On remarque dans cette église un grand nombre de pierres tumulaires, couvertes d'armoiries, et dont les inscriptions sont effacées. Sur l'une d'elles, on lit le millésime de 1580.

Il existe autour de la chapelle seigneuriale une bande avec armoiries.

L'église est sous le vocable de saint Claude et de saint Clément; le patronage était laïque et le seigneur du lieu présentait à la cure; le Livre noir indique comme patron Guillaume des Monts, chevalier, *patronus Guillelmus de Montibus, miles*. Le curé était seul décimateur et avait un manoir édifié sur un acre de terre aumônée.

Cette église était taxée à 85 livres pour les décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

En 1665, le patronage appartenait au sieur de la Luzerne-Etienville, et la cure valait alors 900 livres.

FAITS HISTORIQUES. La voie romaine d'Alleaume à Coutances passait par Flottemanville, d'après M. de Gerville. Si elle se voit encore sur quelques points, on en perd les traces sur les pièces de la cour de Flottemanville; une croix, nommée la *Croix-Milliare*, remplace sans doute une pierre milliaire placée sur cette voie romaine.

Il existait à Flottemanville, dans le cours du XIII[e] siècle, un moulin, nommé le moulin de *Quiefdefer;* car on lit que Raoul de Colebec, chevalier, donna, sur la demande de Laurence, sa

femme, à l'abbé et aux religieux de Blanchelande, en pure aumône, deux quartiers de froment à prendre sur le moulin de *Quiefdefer*, dans la paroisse de Flottemanville, pour l'entretien d'une lampe dans la chapelle de l'infirmerie de l'abbaye, *in capella infirmorum*. Cette donation fut faite l'an 1227, sur l'autel même de la chapelle, en présence de Geoffroy du Bisson, chevalier, seigneur suzerain, qui la confirma et la scella de son sceau, ainsi que Raoul de Colebec.

Flottemanville figure dans le premier lot des partages qui se firent en avril 1235, après la mort de Philippe, comte de Boulogne, entre sa veuve et le roi de France. Ce premier lot échut au Roi, *rex cepit istam lotiam*.

Richard des Prés, en 1321, prit à bail la ferme de Flottemanville ; mais il fut assassiné dans la forêt d'Apremont, lorsqu'il allait faire confirmer son bail au Roi. Sa veuve, le 27 avril 1329, se fit confirmer cette ferme de Flottemanville par le grand bailli de Cotentin, Fauvel de Vadencourt, qui tenait ses assises à Valognes (1).

Le château de Flottemanville est du XVe siècle et du commencement du XVIe. On y remarque un élégant perron, surmonté d'une couverture en forme de dais ; des portes en accolade et des tours hexagonales ornées de festons. On y trouve une charmante chapelle dont le chevet est une abside polygonale butée par cinq contreforts et percée d'une fenêtre dans le style flamboyant. Sa boiserie paraît appartenir au XVIe siècle ; on y voit une sculpture qui représente la Vierge tenant sur ses bras son fils étendu sans mouvement. Cette chapelle est sous le vocable de saint Jean.

Isabeau de Pierrepont, en épousant, en 1632, François du Moncel, lui apporta la seigneurie de Flottemanville.

Les fiefs, terre et seigneurie de Flottemanville, avec droit de patronage, relevaient de la baronnie de Varenguebec (2).

Montfaut, en 1463, mentionne comme noble à Flottemanville Pierre de la Roque.

Lors des recherches de Chamillard, en 1666, Jean-Théodore du Moncel justifia de sa noblesse par quatre degrés.

La paroisse de Flottemanville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. D'après Masseville, elle avait, en 1722, 90 feux imposables ; Saugrain, en 1735, et Dumoulin, en 1765, lui en comptent 107 et 509 habitants. Sa population, en 1869, est de 306 habitants.

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 96.

(2) Renseignements puisés dans les archives du château de Coigny.

FONTENAY.

Fontenay, *Fonteneium*. On trouve le nom de cette paroisse écrit Fontenette, *Fontenetum.*

L'église paroissiale de Fontenay offre un chœur voûté du XIIIe siècle ; les arcades du côté de la tour sont très-élancées. La tour a été retouchée à différentes époques.

Cette église est sous le vocable de saint Martin. Elle fut donnée à l'abbaye de Cerisy (1) par Guillaume de Montfiquet. Cependant on voit que, vers le milieu du XIIe siècle, Richard et Guillaume de Vauville donnèrent la moitié de cette même église à l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte ; mais le 3 novembre 1265, Gillon de Melun, lieutenant de Renaud de Radepont, bailli de Cotentin, et Robert d'Auberville, vicomte de Valognes, adjugèrent à l'abbaye de Cerisy l'église de Fontenay que réclamait un clerc, Nicolas de Joganville, qui finit par abandonner ses prétentions et reconnaître les droits de l'abbaye (2).

D'après le Livre noir, l'abbé de Cerisy avait deux gerbes sur le fief de Montfiquet, et le curé la troisième. Sur le fief de Saint-Marcouf, le même abbé avait la moitié des dîmes et l'abbé de Saint-Wandrille l'autre moitié ; mais le curé de Saint-Marcouf percevait sur ce fief les menues dîmes, excepté sur les oies et les cochons de lait, *exceptis anseribus et porcellis.* Sur le fief de Saint-Wandrille, l'abbé du lieu avait deux gerbes, ce qui lui valait environ 8 livres, le curé avait la troisième. Sur deux autres fiefs, *in feodo Poree et feodo Ricardi Sirot,* le curé avait toutes les gerbes et l'autelage, *percipit rector omnes garbas cum toto altalagio.*

En 1665, le patronage appartenait au seigneur de Fontenay; la cure valait alors 1200 livres; elle était taxée pour les décimes à 90 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

On comptait dans la paroisse deux chapelles, l'une sous le vocable de saint Jacques, et l'autre nommée la chapelle des *Gougins,* à cause du grand nombre de coquillages de ce nom qu'on trouve dans les environs (3). Cette chapelle a été érigée en succursale, il y a quelques années.

(1) Un monastère dédié à saint Vigor fut fondé à Cerisy vers le VIe siècle et détruit par les Normands dans le IXe ; mais vers l'an 1030, Robert, duc de Normandie, fonda dans la paroisse de Cerisy une abbaye qu'il dota richement.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. XIX, pag. 79, et tom. XXV, pag. 130.

(3) *Histoire des évêques de Coutances,* par l'abbé Lecanu, pag. 539.

Faits historiques.—Près du château actuel de Fontenay, que dans le moyen âge on nommait le château de Courcy, on a découvert les traces d'un *exploratorium* ou vigie romaine nommé les *Castiaux*, d'où la vue s'étend vers la mer.

Des lettres patentes du Roi de l'an 1675 portent « union au » fief de Fontenai saint Marcouf, du fief de Mondeville » (Emondeville), de la seigneurie et prévosté d'Azeville avec » le fief de Coursy. »

D'autres lettres patentes du Roi, de la même année, érigent le marquisat de Fontenay en faveur de Hervé II Le Berceur.

On en trouve de pareilles de l'année 1740 portant « union » de plusieurs terres, fiefs, seigneuries, domaines et héritages » au marquisat de Fontenay, obtenues par le sieur Henry Le » Berceur, marquis de Fontenay (1). » Le marquisat de Fontenay se composait des paroisses de Fontenay, Saint-Marcouf, Emondeville et Azeville (2).

La terre et le marquisat de Fontenay entrèrent dans la famille de Blangy par le mariage de Marie-Anne-Françoise Le Berceur, nièce de Henri Le Berceur, chevalier, marquis de Fontenay, avec Pierre-Marie-Maximilien Le Vicomte, marquis de Blangy, qui fut chevalier de Saint-Louis, lieutenant-général des armées du Roi et le dernier grand bailli de Cotentin. Il comparut par procureur à l'assemblée de la noblesse du bailliage en 1789; il portait *d'azur à trois coquilles d'or*. Les armoiries de la famille Le Berceur étaient *d'azur à la fleur de lis d'or, soutenue d'un croissant d'argent*.

Montfaut, en 1463, trouva à Fontenay Thomas Lucas qu'il renvoya faire vérifier sa noblesse, et qui fut assis à la taille pour cette année 1463.

Chamillard, en 1666, reconnut Hervé et Louis Le Berceur anoblis aux francs-fiefs.

La paroisse de Fontenay relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Valognes. Elle comptait 120 feux en 1722, 134 en 1735 et 1765, et en 1762-70, 604 habitants. Sa population, en 1869, est de 536 habitants.

FRESVILLE.

Fresville. On écrit aussi Fréville, *Fraevilla, Fredevilla, Freevilla, Fresvilla*.

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 209 et 260.
(2) Masseville, *Etat géographique de la province de Normandie*, tom. 1er, pag. 166.

L'église paroissiale de Fresville présente une nef d'architecture romane du XI^e ou du XII^e siècle. Sa tour élevée se termine par un toit à double égout. On voit sur un des murs extérieurs de l'église un bas-relief représentant saint Martin donnant la moitié de son manteau à un pauvre.

La première chapelle de la cathédrale de Coutances, en entrant par le portail du midi, renfermait la tombe d'un curé de Fresville. On lisait sur la pierre tombale l'inscription qui suit :

CY GIST VENERABLE ET CIRCONSPECTE PERSONNE
MESSIRE JEHAN LE MARCHANT, PRESTRE,
DOCTEUR EN CHACUN DROIT, EN SON VIVANT
GRAND DOYEN D'AVRANCHES, ET CHANOINE DE
CETTE ÉGLISE, CURÉ DE FRESVILLE ET DE SAINT-AUBIN-DE-LOQUE,
QUI TREPASSA LE 2^e JOUR DE SEPTEMBRE 1509 (1).

L'église de Fresville est sous le vocable de saint Martin. L'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte en avait le patronage et présentait à la cure. Les dîmes se partageaient par tiers entre l'abbé de Saint-Sauveur, le chapitre de Lisieux et le curé, ce qui lui valait 60 livres ; il payait pour la débite 16 sous 8 deniers.

Dans le cours du XVII^e siècle, des habitants de la paroisse de Fresville, croyant tirer plus de profits de leurs terres, en les laissant en herbage qu'en les labourant, le curé, Messire Jacques André, qui se trouvait privé de la dîme de ces terres, ainsi laissées en herbages, obtint contre Guillaume Dossier et plusieurs autres habitants de la paroisse, du parlement de Normandie, le 28 février 1647, un arrêt de règlement qui ordonna « que le curé seroit payé de la dixme des terres la- » bourées depuis quarante ans, quoique reduites en nature » d'herbages, si mieux les propriétaires n'aimoient laisser en » labour le tiers de toutes leurs terres, et payer les choses » naturellement décimables des bestiaux qui pâtureroient sur » leurs héritages (2). »

Le patronage de l'église de Fresville fut contesté à l'abbaye de Saint-Sauveur ; car Renaud de Radepont, bailli de Cotentin de 1258 à 1267, écrivit à l'évêque de Coutances que, le 11 juillet 1259, aux assises de Valognes, Guillaume de Tamerville avait reconnu le droit de l'abbaye au patronage de Fresville (3).

L'église était taxée pour les décimes à 75 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

(1) M. de Gerville, *Etudes sur le département de la Manche*, pag. 119.
(2) Basnage, *Sur la coutume de Normandie*, tom. 1er, pag. 27.
(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 78.

En 1665, l'abbé de Saint-Sauveur-le-Vicomte avait toujours le patronage de l'église, et la cure valait alors 1200 livres. Dumoulin dit qu'en 1765 son revenu était de 2000 livres.

Antiquités romaines.—Fresville paraît avoir été anciennement habité ; car un quartier de la paroisse porte le nom de *chief de la ville*. On a trouvé dans les environs de cette partie de Fresville beaucoup de traces d'habitations. On a aussi découvert à Fresville de grands et de petits fourneaux, et des médailles romaines (1).

Faits historiques.—Si l'on en croit l'historien Masseville (2), un seigneur de Fresville aurait accompagné Guillaume à la conquête de l'Angleterre ; mais son nom ne se trouve pas parmi ceux inscrits dans l'église de Dives (3). Il paraît certain cependant que cette famille a figuré en Angleterre et en Normandie. Plusieurs de ses membres sont comptés au nombre des bienfaiteurs des abbayes de Montebourg et de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Un Roger, cité comme vicomte du Cotentin, renonça, en présence d'Algare, évêque de Coutances, aux droits qu'il avait voulu s'attribuer au détriment des religieux de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Léticie, femme de Jourdain Tesson, donna aux mêmes religieux, avant 1231, des terres situées à Fresville.

Jean d'Harcourt, chevalier, dans le mois d'octobre de l'an 1257, cède et abandonne, du consentement du Roi, à son frère Raoul d'Harcourt, chevalier, des terres situées dans la baronnie de Saint-Sauveur-le-Vicomte....*sitas in baronia sancti Salvatoris Vicecomitis,* et entre autres tout ce qu'il avait à Fresville, *et quicquid in parrochia de Fraevilla et Escallevilla*....Le roi, se trouvant à Vincennes, approuva cet acte dans le mois d'octobre de la même année 1257 (4).

Un Raoul d'Harcourt était, en 1280, seigneur de Fresville et du fief d'Auvers, à Fresville.

Ferrault de Freville faisait partie de la Monstre de Messire Robert de la Heuze dit le Borgne, chevalier banneret, qui eut lieu à Carentan, le 28e jour de juin 1413 (5).

Robert de Fresville et Jacquette de la Haye, sa femme, en 1419, rendent foi et hommage à Henri V, roi d'Angleterre. Ce Robert de Fresville commandait, en 1418, la place de Saint-Sauveur-le-Vicomte qu'il rendit aux Anglais.

(1) M. de Gerville, *Etudes sur le département de la Manche*, pag. 119.
(2) Masseville, *Histoire de Normandie*, tom. 1er, pag. 200.
(3) *Bulletin monumental*, publié par M. de Caumont, tom. XXVIII, pag. 474.
(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 110, n° 594.
(5) *Histoire de la ville de Carentan*, par M. de Pontaumont, pag. 93.

Ce fut à Fresville et Montebourg que la noblesse de l'élection d'Avranches se rendit, en 1688, pour repousser les Anglo-Hollandais qui firent une démonstration de débarquement sur les côtes de Normandie. L'ordre lui en fut transmis de par le Roi, par Jacques, sire de Matignon, comte de Thorigny, conseiller du Roi en ses conseils, lieutenant pour le Roi en Normandie, et gouverneur des villes et châteaux de Cherbourg, Saint-Lo, Granville, île de Chausey, etc. (1).

Dans la fin du XVII^e siècle, la prévôté ou seigneurie de Fresville appartenait au Roi de France, à la représentation des anciens barons de Saint-Sauveur-le-Vicomte. On comptait à Fresville deux fiefs principaux : celui d'Auvers-en-Fresville et celui de Thère. Le premier appartenait à la famille de Mathan; il était possédé, en 1789, par Louis de Mathan, marquis de Mathan, lieutenant du Roi, des ville et château de Caen, capitaine des grenadiers au régiment des Gardes-Françoises et maréchal des camps et armées du Roi. Messire Louis-Guillaume de Mathan, abbé commendataire de l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroi, au diocèse d'Evreux, mourut, en 1769, seigneur et patron de Fresville (2).

L'autre grand fief appartenait à la famille de Bois-André. C'était Jacques-Henri de Bois-André, capitaine de dragons à la suite du régiment Colonel-Général, qui le possédait en 1789.

Montfaut, en 1463, trouva noble à Fresville Denys de Reviers.

Roissy, en 1598, y maintint nobles Charles de Percy, Louis et Guillaume Le Louey, sieurs de Beauchamps, dont le bisaïeul, Symon Le Louey, avait été anobli en 1543; Guillaume Bellet, sieur de Calleville, anobli en 1594; il y maintint encore, en 1599, la famille Le Liepvre et Guillaume Le Fournier.

Lors des recherches de Chamillard, en 1666, César-Guillaume-François et Jacques Le Louey, et Guillaume Le Lièvre, habitaient Fresville et comptaient parmi les nobles.

La paroisse de Fresville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. En 1722, elle comptait 160 feux imposables, et 168 en 1765. Sa population, en 1869, s'élève à 776 habitants.

Cette localité, dit M. de Caumont, est connue des géologues par l'exploitation d'une sorte de craie compacte qui a reçu le nom de *calcaire à Baculites* (3).

(1) *Histoire de la ville de Carentan*, par M. de Pontaumont, pag. 25 et 26.
(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XXV, pag. 651.
(3) *Annuaire de l'Association normande*, 9^e année, pag. 153.

HÉMEVEZ.

Hémevez, *Ham-ès-Vez, Haimesveiz, Heymevez, Hemesveys.*

La paroisse actuelle d'Hémevez se nommait, dans le cours du XIIe siècle, Saint-Lo-d'Ansleville, *Sanctus Laudus de Anslevilla,* et lors de la rédaction du Livre noir *Anslevilla Heymevez.*

L'église paroissiale d'Hémevez est aujourd'hui sous le vocable de la Sainte Vierge. L'abbaye de Montebourg en avait le patronage et présentait à la cure. Guillaume, comte de Sussex, lui donna cette église pour le salut du roi Henri, fils de l'Impératrice. L'abbé de Montebourg et le curé se partageaient les dîmes : l'abbé avait deux gerbes ; le curé la troisième, l'autelage et trois vergées de terre près du cimetière.

Cette église était taxée pour les décimes à 32 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

En 1665, la cure valait 400 livres.

On remarque dans le cimetière deux pierres tombales qui représentent des religieux en costume monastique : elles peuvent être du XVe ou du XVIe siècle.

Il existait dans la paroisse une chapelle nommée la chapelle de *Loiselet.*

L'abbaye de Cerisy et l'hôtel-Dieu de Rouen obtinrent de Henri II, duc de Normandie et roi d'Angleterre, des chartes qui leur concédaient des droits dans les forêts de ce prince, à Hémevez (1).

Une voie romaine passant par la Guérande et le pré de la *Cauchiée* arrivait à Hémevez, à un gué en face de l'église. Près de cette voie sont les hameaux du *Castelet* et de la *Ville* (2).

On trouve comme seigneur d'Hémevez, dans le cours du XVe siècle, Guillaume de Sainte-Marie-Eglise, seigneur aussi du Bois et capitaine du pont d'Ouve ; Nicole de Mante, écuyer, seigneur de Digoville et de Hémevez. Lui et sa femme, Ysabey de Vaux, figurent au nombre des bienfaiteurs de l'église de Carentan.

En 1789, Charles-Louis de la Mothe-Angot de Flers était seigneur d'Hémevez.

(1) *Journal de Valognes,* du 24 décembre 1863, n° 52.
(2) M. de Gerville, *Études sur le département de la Manche,* pag. 133.

Montfaut, en 1463, trouva nobles à Hémevez Pierre et Jean de Sainte-Mère-Eglise.

Roissy, en 1598, reconnut noble Guillaume Lainey, seigneur d'Hémevez.

La paroisse d'Hémevez dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville, en 1722, lui compte 64 feux ; Saugrain, en 1735, et Dumoulin, en 1765, lui en donnent 70 et 317 habitants. Sa population, en 1869, est de 363 habitants.

JOGANVILLE.

Joganville, *Joganvilla*.

La paroisse de Joganville avait été réunie à celle d'Emondeville pour le spirituel ; mais, depuis quelques années, elle a été érigée en succursale. Son église est sous le vocable de saint Vigor ; elle avait autrefois deux curés et deux patrons laïques qui présentaient chacun à sa portion. Le Livre noir indique comme patrons Roger de Joganville et Raoul Paisant. L'une des portions valait 23 livres 10 sous et l'autre 21 livres. La débite était de 4 sous 4 deniers. Le Livre blanc donne le patronage de la grande portion à Henri de Joganville, et celui de la petite portion à Richard Carbonnel. Chaque curé payait 30 livres pour les décimes.

En 1665, les deux patronages étaient encore laïques. La première portion valait 300 livres et la petite 200 livres. Les curés étaient seuls décimateurs. L'église dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

On remarque deux pierres tumulaires placées dans deux contreforts de l'église. A peine peut-on y reconnaître deux guerriers sculptés.

Faits historiques. — Henri I[er], duc de Normandie et roi d'Angleterre, donna à l'abbaye de Sainte-Marie-de-Montebourg trente acres de terre à Joganville, et une terre d'une charrue à Emondeville : *xxx acras terre in Joganvilla, et unam carrucatam in Amondevilla* (1).

Le fief de Joganville dépendait de la baronnie de Saint-Sauveur-le-Vicomte : *Guillelmus de Joganvilla*, dit le registre des fiefs de Philippe-Auguste, *Gaufridus de Buesevilla, Manesser de Constances, Philippus de Bello Monte et vavassores tenent inde unum feodum.*

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 164, n° 737.

La famille Foliot posséda des terres à Joganville et en donna à l'abbaye de Montebourg ; car, en juin 1278, Richard Foliot, fils de feu Simon Folliot, confirme à cette abbaye des biens situés à Joganville, Ecausseville et Montfarville.

En l'année 1474, Jean de Mons, grand bailli de Cotentin, rendit, en qualité de seigneur de Joganville, aveu à Louis de Bourbon, amiral de France et seigneur du Cotentin.

Pierre et Charles Cabieu sont cités comme seigneurs et patrons de Joganville dans le cours du XVII[e] siècle.

Pinel de Golleville possédait, en 1789, à Joganville, le fief noble d'Auberville.

Roissy, en 1598, trouva et maintint nobles à Joganville Christophe de Gourmont, Jean et Jacques de Surtainville, Adrien et Bonaventure Thomas, sieurs d'Amberville.

Chamillard, en 1666, maintint noble à Joganville Bernardin Davy, qui justifia d'une noblesse par quatre degrés.

La paroisse de Joganville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Carentan. Masseville, en 1722, lui donne 38 feux; Expilly 45 et 203 habitants; en 1869, elle en compte 163.

LE HAM.

Le Ham, Han, Hams; on trouve *ecclesia de Hayno*.

Ce mot en langue tudesque doit avoir le même sens que le mot latin *cella*, cellule, c'est-à-dire, demeure, habitation des moines (1).

L'église paroissiale du Ham appartient au style roman pour une partie, et au style ogival primitif pour l'autre ; ainsi, la nef et la porte occidentale sont romanes ; des zigzags garnissent le cintre de cette porte.

Le chœur est du XIII[e] siècle ; il est voûté en pierre avec arceaux croisés ; ses fenêtres en lancettes sont étroites et d'une grande hauteur. Son chevet est rectangulaire.

La croix du cimetière doit appartenir au XVI[e] siècle ; on a placé dans les murs de ce cimetière plusieurs statues anciennes qui, dans un temps, devaient se trouver dans l'église ; l'une d'elles est signalée comme datant du XII[e] siècle.

Cette église est sous le vocable de Notre-Dame. L'abbaye de Saint-Père de Chartres en avait le patronage, d'après le Livre noir et le Livre blanc ; suivant l'abbé Le Canu, le patronage, dans les derniers temps sans doute, était à l'abbaye de Montebourg (2). L'abbaye de Saint-Père prenait les deux tiers des

(1 et 2) *Histoire des évêques de Coutances*, pag. 531.

gerbes sur toute la paroisse; le curé avait l'autre tiers et la moitié de l'autelage : *vicarius terciam et medietatem altalagii*. La part de l'abbé valait 80 livres, et celle du curé 27 livres. Elle était taxée pour les décimes à 100 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

On comptait dans la paroisse deux chapelles; une au château, et une autre sous le vocable de saint Christophe.

Saint Fromond (1), évêque de Coutances, fit bâtir au Ham un monastère de femmes sur un terrain que lui donna le roi Thierri (2), et le 15 août 676, il consacra l'église sous l'invocation de la Sainte Vierge. Ce monastère fut détruit par les Normands;

> A Liham aveit riche abéie,
> E bien asise è bien garnie :
> Hastainz li terres essilla (ravagea),
> L'aveir emprist, poiz l'aluma (3).

Ce monastère devint plus tard, sous le vocable de saint Pierre, un simple prieuré qu'Arefaste, oncle de Richard II, duc de Normandie, donna à l'abbaye de Saint-Père-en-Vallée, près de Chartres. Ce prieuré a existé jusqu'à la Révolution sous le nom de prieuré du Ham. En 1665, il était possédé en commende par messire Jean Langlois, et valait 600 livres.

Ce même Arefaste fit au monastère de Saint-Père des donations de biens situés dans le Cotentin : *Sunt autem ipsæ res in pago constantinensi provinciæ Normanniæ per loca divisæ*. Ainsi il lui donna au Ham la sixième partie des revenus qu'il y avait : *in villa quæ dicitur Hams, sextam partem de omnibus redditibus qui de illa exeunt.......... in eadem villa, manentes tres milites concedo cum beneficiis suis*, c'est-à-dire qu'Arefaste donnait non la personne des chevaliers, mais seulement les rentes ou services dus par ces chevaliers (4).

Guillaume, comte de Sussex ou d'Arondel, donna à l'abbaye de Montebourg, pour le salut du roi Henri, fils de l'impératrice Mathilde, la dîme de ses moulins du Ham (5).

Il y avait dans l'église du Ham un ancien autel, resté ignoré

(1) Evêque depuis 674 jusqu'en 690.
(2) Thierri régna depuis l'an 670 jusqu'à l'an 691.
(3) *Roman de Rou*, par Robert Wace, publié par M. F. Pluquet, tom. I, pag. 20.
(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XI, pag. 42; *Etudes sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie, au moyen âge*, par M. Léopold Delisle, pag. 23 et 24, nº 111.
(5) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, p. XX.

jusques vers le milieu du XVII^e siècle, et connu sous le nom d'*autel du Ham* (1), il est aujourd'hui déposé dans la bibliothèque publique de Valognes.

Une très-longue et curieuse inscription qui se lit sur cet autel atteste la fondation de l'ancienne abbaye du Ham, sa dédicace par saint Fromond, évêque de Coutances, et la consécration du petit autel sur lequel cette inscription est gravée : elle est datée de la 6^e année de Thierry, vers la fin du VII^e siècle, et fournit un précieux échantillon de la paléographie et de l'orthographe de ce temps.

Faits historiques. — Il ne faut pas croire que certaines mesures administratives, que les habitants sont obligés d'exécuter, soient de création moderne; elles existaient dans le moyen âge. Ainsi, à certaines époques, les seigneurs faisaient parcourir les chemins, soumis à leur juridiction, pour en vérifier l'état. Un jury prononçait des amendes contre ceux qui avaient empiété sur la voie publique, n'avaient pas émondé les arbres, curé les fossés et entretenu suffisamment le bout de chemin à leur charge. On lit dans le « *cheminage* tenu au Han, » pour les religieux hommes et honnestes l'abbé et couvent » de Saint-Sauveur-le-Vicomte, par Raoul du Hecquet, » seneschal des dis religieux le septiesme jour de juin l'an » mil CCCC XL six (1446) :

» Le prieur du Ham, en amende pour sa part d'escalier non » fait sur le ruel de la fontaine de Germain.......

» Le prieur du Ham, en amende pour ij raques de ses » pesqueries, contenant XX perques non curées, et commandé » à Perrin du Pont, son prevost, que il lui face savoir les » mettre en estat deu de dens XV jours, en paine de XX soulz » tournois (2). »

Il se tenait au Ham, en 1446, le jour Saint-Christophe, une assemblée ou foire importante dont la juridiction était tenue par le sénéchal des religieux de Saint-Sauveur (3).

Il existait encore au Ham, il y a quelques années, un vieux manoir seigneurial, vaste et ayant un escalier renfermé dans une tour à toit conique. C'est sans doute de ce manoir, château ou hostel, qui appartenait à l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte, qu'il fut question aux assises de Valognes, en 1350. « Les religieux, abbé et couvent de S^t-Sauveur-le-Vicomte

(1) M. de Caumont a décrit cet autel dans son *Cours d'antiquités monumentales*, tom. VI, pag. 136. La *Société des Antiquaires de Normandie* l'a publié dans ses mémoires, tom. XVII, pag. 213. — *Histoire ecclésiastique*, par Trigan, tom. I, pag. 266 ; *Annuaire de la Manche*, année 1867, p. 31.

(2) *Etudes sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie, au moyen âge*, par M. L. Delisle, pag. 111, note 23.

(3) *Annuaire de la Manche*, année 1850, pag. 539.

» avoient presté le dit hostel à noble et puissant homme » M. Godefré de Harecourt, chev[r] sire de S[t]-Sauveur-le-» Viconte dessus dit, sanz ce que entre eulx a cause d'iceluy » eust marchié, eschange ou contract aucun..... Godefré fit » le dit hostel amender et reparer pour la necessité de sa de-» meure... » Alors le duc de Normandie fit « prendre en sa » main la maison du Ham pour ce que l'en lui avoit rapporté » que noble et puisssant homme Godefré de Harecourt sire de » S[t]-Sauveur-le-Vicomte y faisoit faire une fortereice sans » congié de luy, en son préjudice et dammage du pays .....

» Johan, archevesque de Roan lieutenant du roy nostre sire » et de Monsieur le duc de Normandie et de Guyenne en la » duchié de Normandie, » s'adressa au bailli du Cotentin ou à son lieutenant pour demander main-levée de la main-mise sur le château du Ham qu'on réparait, et qu'on ne cherchait point à fortifier.

Adam de Dampmartin, bailli de Cotentin qui tenait ses assises à Valognes, « l'an M. CCC chinquante le mardi continue » de lundi avant la S[t]-Clair, » après avis du Conseil du duc de Normandie, donna « congié et licence as dis religieux de » joir et exploiter du chastel du Ham par la main du dit sei-» gneur a tant que autrement en ayons ordonné..... » donnant « mandement a tous ceux a qui y peut et doit appar-» tenir que eulx les en leissent joir et en expleiter paisible-» ment. » (1)

Roissy, en 1599, mentionne comme nobles au Ham les Marcadé, anoblis en 1543.

Chamillard, en 1666, y maintient nobles Guillaume et Jean Marcadé et Gédéon du Mesnildot.

Dans le courant du XVIII[e] siècle, on trouve messire Adrien du Mesnildot, écuier, sieur du Ham.

La paroisse du Ham dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Dumoulin, en 1765, y comptait 71 feux, et Expilly 322 habitants. Elle en compte, en 1869, 264.

LESTRE.

Lestre, *Laxtra ;* on trouve aussi écrit *Lêtre* et *Laitre.*

La commune actuelle de Lestre est formée de trois anciennes paroisses, Anglesqueville-Lestre (2), Hautmoitiers (3) et Tourville (4).

(1) Cet acte se trouve aux archives de la Manche.

(2, 3, 4) On lit dans l'*Histoire des évêques de Coutances*, par M. l'abbé

La paroisse de Lestre formait, en 1213, deux paroisses, l'une sous le nom de Lestre qui est le nom le plus ancien qu'elle ait porté ; l'autre sous celui d'Englesqueville, *anglica villa* (1). En l'année 17[illegible], les noms de ces deux paroisses étaient encore conservés mais réunis en un seul.

L'église paroissiale de Lestre offre dans ses murs quelques assises de maçonnerie en arête de poisson. Le chœur a été retouché et augmenté en 1714. On remarque aux murs des modillons romans.

On lit sur une pierre tumulaire, dans le mur méridional du chœur, l'inscription suivante :

CI-DEUANT GIST FRERE NICOLAS ANEROULT,
NATIF DE CRIENSE (CRÉANCES) EN SON VIUANT
ABBÉ DE BLANCHELANDE
PRIEUR, CURÉ DE CETTE VILLE (2)
QUI DECEDA LE IIe JOUR DE JUING 1557
DIEU EN AIT L'AME.

Immédiatement au-dessous on lit cette autre inscription :

FRERE NICOLAS LE LONGUER, NATIF DE NEHOU,
CHANOINE REGULIER PROFÈS DE L'ABBAYE DE BLANCHELANDE,
ORDRE DE PREMONTRÉ, PRIEUR, CURÉ D'ANGLESQUEVILLE-LAITRE,
Y A FAIT BATIR LA SACRISTIE ET ALONGER LE CHOEUR
DE VINGT-QUATRE PIEDS, EN 1714.

Il existe à Lestre une chapelle, sous le vocable de saint Michel, qui est du XIe ou du XIIe siècle ; sa petite abside et ses modillons sont romans. Le curé devait y officier chaque semaine. On remarque dans cette chapelle une sculpture figurant la Sainte Trinité. Le Père éternel est représenté coiffé de la tiare et tenant devant lui le Christ en croix : une colombe paraissant sortir de la bouche du Père éternel, et appuyée sur sa poitrine, figure dans ce groupe la troisième personne ou le Saint Esprit. Cette représentation des trois personnes date en général du XVe ou du XVIe siècle ; on l'a cependant remarquée sur des vitraux du XIIIe siècle ou de la fin du siècle précédent.

On signale encore dans cette chapelle un tombeau placé sous une arcade simulée dans le style ogival ; à peine si l'on peut distinguer le costume du personnage. Ce monument peut dater du XVe ou du XVIe siècle.

Cette chapelle a été classée au nombre des monuments historiques.

Lecanu, la paroisse de Tourville est réunie à Lestre et celles des Hautmoitiers et d'Englesqueville le sont à la paroisse d'Octeville-l'Avenel ; pag. 527, 530, 532.

(1, 2) Il est assez singulier, fait observer M. de Gerville, de voir donner le nom de *ville* à une simple bourgade.

L'église de Lestre est sous le vocable de saint Martin.— Elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes, et était taxée pour les décimes à 40 livres.

Eudes ou Odon Le Bouteiller de Lestre, chevalier, seigneur d'Englesqueville, partant pour un pélerinage en Terre-Sainte, donna aux religieux de Blanchelande l'église d'Englesqueville-Lestre avec le patronage, les dîmes et tout ce qui en dépendait, parce que cette église serait desservie par un chanoine, et afin aussi que les religieux par leurs prières pussent attirer sur son voyage les bénédictions du ciel (1).

Raoul de Lestre, fils d'Odon, confirma cette donation (2).

Thomas Avenel, seigneur d'Octeville, confirma aussi, en 1240, les donations faites à l'abbaye de Blanchelande par Odon Le Bouteiller, Raoul, son fils, et Robert, son petit-fils, seigneurs de Lestre, dont il était le suzerain (3).

L'abbaye de Blanchelande avait le patronage de l'église d'Englesqueville-Lestre. L'abbé, dit le Livre noir, était seul décimateur et faisait desservir la paroisse par un de ses religieux, qui avait le titre de prieur-curé. Lors de la rédaction du Livre blanc, l'abbé de Blanchelande avait les grosses dîmes, et le curé les menues dîmes. La part du curé valait 40 livres et celle de l'abbé 90 livres.

L'abbaye de Fontenelle ou de Saint-Wandrille a eu, dans les premiers temps de sa fondation, des biens situés à Lestre, que lui avait donnés, en 738, un père de famille du nom de Raginfrède : *Quidam pater familias nomine Raginfrede huic Widoni (abbati Fontanellensi) largitus est portionem aliquam de villa quæ dicitur Laxtra, quæ sita est in pago Constantino* (4).

Antiquités romaines.—On a découvert à Lestre, dans un lieu nommé la *Roque de Lestre* et dans les environs, des restes de maçonnerie très-solides et des traces d'habitations, ainsi que des médailles du Haut-Empire (5).

Faits historiques.—Guillaume de Lestre accompagna le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre. Il figure au nombre des seigneurs qui, avec le Conquérant et la reine Mathilde, signèrent la charte de fondation de l'abbaye de Lessay ; on lit au bas de cette charte : † *Signum Willelmi de Lestra.*

(1) Cartulaire de Blanchelande. On lit sur une copie de l'acte de donation la date de 1190.

(2) Ces chartes existent dans les archives de la Manche.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Normandie*, tom. I, pag. 321.

(4) *Chronic. Fontanell. in Acherii Spicileg ;* in-folio, tom. II, pag. 273.

(5) *Études sur le département de la Manche*, par M. de Gerville, p. 151.

Richard de Lestre signa une donation faite par Richard de Reviers, à l'abbaye de Montebourg, le jour de sa fondation (1).

Vers l'année 1180, Jean de Lestre possédait des moulins et un dic dans la paroisse ou dans le fief dont il tirait son nom (2). D'après les rôles de l'Echiquier de Normandie de la même année 1180, Robert de Lestre rend compte de 10 sous pour un gros poisson : ***Robertus de Lestre redd. compot. 10 sol. pro grasso pisce. In thesauro liberavit. Et quietus est.***

Raoul de Lestre, en 1195, confirme à l'abbaye de Blanchelande le patronage de l'église de Saint-Martin-d'Escalleclif, aujourd'hui ***Doville,*** que son père lui avait donnée.

En 1209, le domaine de Lestre fut confisqué par Philippe-Auguste. La famille de Lestre qui, sans doute, avait suivi le parti du roi Jean Sans-Terre, continua de résider en Angleterre où l'on voit, sous Henri I^er^, Richard de Lestre posséder une baronnie dans le comté de Sommerset; un autre Richard de Lestre, en 1193, avoir un domaine dans le comté de Dorset, et en 1272, Robert de Lestre exercer les fonctions de shériff dans le même comté (3).

Malgré la confiscation de leurs domaines, des membres de la famille de Lestre restèrent en Normandie. Ainsi, on voit Thomas de Lestre, sister aux assises qui furent tenues à Carentan, au mois d'août 1222, par Geoffroi Rossel, pour Mile de Levis, bailli de Cotentin (4).

Guillaume de Brucourt, écuyer, obtint du Roi, en septembre 1323, une foire le jour Saint-Michel dans son fief de Lestre (5).

Charles VII, en 1451, possédait la fiefferme de Lestre que ses prédécesseurs avaient inféodée pour une rente de 133 boisseaux de froment (6).

Dans un ***roolle*** ou ***montre des hommes d'armes*** qui concerne la garnison de la ville de Caen, et son capitaine Monseigneur de Torcy, en l'an 1454, on lit : « Guieffroy de Lestre a » esté fourny de logeis et d'extencilles par ***Guillaume Le Fornier*** pour le premier quartier, et pour l'autre quartier a esté » fourny de logeis et d'extencilles par Colin du Mesnildo,

(1) ***Gall. Christian.***, tom. XI, ***Instrum.*** col. 233.
(2) ***Annuaire du département de la Manche,*** année 1851, pag. 624.
(3) ***Mémoires sur les anciens châteaux de la Manche***, par M. de Gerville, tom. 1^er^, pag. 319.
(4) Voir les archives de la Manche.
(5) ***Annuaire du département de la Manche***, année 1850, pag. 530.
(6) ***Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,*** tom. 1^er^, pag. 320.

» ainsi qu'il est apparu par quictance passée devant Guillaume » Propetit, tabellion à Condé sur Noire eaue (1). »

La seigneurie de Lestre arriva dans les mains d'un seigneur, nommé Chapedelaine, qui la vendit à la famille Dursus.

En 1562, un détachement de protestants qui, sous le commandement de Sainte-Marie-d'Agneaux, se rendait à Tatihou, chercher du canon pour battre le château de Valognes, pilla celui de Lestre qui alors appartenait à Louis Dursus, seigneur de Lestre (2). Ce château était placé à l'extrémité d'un village, nommé le *Bourg de Lestre*. On a signalé dans ses environs des traces de constructions.

Avant la Révolution de 1789, l'exercice de certains droits honorifiques faisait naitre des contestations que les parties portaient souvent jusque devant les Parlements. C'est ainsi qu'un procès eut lieu dans le cours du XVII[e] siècle entre Louis Eustache, prieur-curé d'Englesqueville, et Guillaume Dursus, seigneur et patron d'Englesqueville, à l'occasion de la place que le seigneur patron prétendait avoir dans l'église et que lui contestait le curé : par arrêt du 4 février 1658, que rendit le Parlement de Normandie, Dursus, tant pour lui que pour sa famille, fut maintenu *en la séance du chœur* du côté de l'Evangile. Il fut enjoint au curé de laisser ledit côté libre pour la famille Dursus, quoiqu'il prétendît qu'ayant huit prêtres et plusieurs clercs, le clergé devait être des deux côtés. L'arrêt portait encore que le curé ferait prier pour le Patron et le nommerait, encore que le Manuel ne l'y obligeât point (3).

Montfaut, en 1463, mentionne comme noble à Englesqueville Olivier de Chapedelaine.

Roissy, en 1599, trouve nobles à Lestre, Louis et Guillaume Dursus. Louis Dursus, sieur de Lestre et de Hautmesnil, était lieutenant de roi, à Cherbourg, pendant les troubles de la Ligue.

Chamillard, en 1666, maintint nobles à Englesqueville, Guillaume et Robert Dursus.

La paroisse de Lestre dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. En 1722, elle comptait 136 feux imposables, et en 1762-70, 626 habitants. Sa population en 1869 s'élève à 670 habitants.

Tourville, *Torfvilla, Turvilla, Torvilla.*

Un trouvère du XIV[e] siècle nous apprend que Tourville, *Torfville, Turvilla, Torvilla,* était le domaine d'un seigneur normand, nommé Torf, qui donna son nom à plusieurs demeures

(1) *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, 6[e] année, pag. 494 et 501.

(2) Delalande, *Histoire des guerres de religion dans la Manche*, pag. 34.

(3) Basnage, *sur la coutume de Normandie*, tom. I, pag. 241.

féodales; ainsi *Torfvilla* signifie *demeure de Torf.* Voici les vers du poète :

Le pere Turulphus fut Tors
Dont en ce pays plusieurs villes
Si ont prins les noms de Tourville (1).

L'ancienne paroisse de Tourville est réunie pour le spirituel et le temporel à celle de Lestre.

L'église paroissiale était sous le vocable de saint Jean-Baptiste. Le patronage en était laïque, et appartenait au seigneur du lieu qui présentait à la cure. C'était dans les XIII^e et XIV^e siècles une famille de Tilly qui en jouissait. Le curé était seul décimateur; il avait la dîme du moulin seigneurial et un manoir ou presbytère.

Cette église fut donnée à l'abbaye de Lessay par ses fondateurs. On lit dans une bulle du pape Urbain III pour l'abbaye de Lessay, de l'an 1186 : *et duas partes decimarum de feodo vestro de Torvilla..... et totam terram et redditum cum parte molendini quæ apud Turvillam habetis* (2).

L'église était taxée pour les décimes à 22 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.— En 1665, la cure ne payait pour les décimes que 16 livres et valait 200 livres. Le patronage de l'église appartenait au commandeur de Valcanville.

Suivant un auteur (3), un prieuré devait, en 1311, exister dans la paroisse de Tourville : ce prieuré de l'ordre de Prémontré dépendait de l'abbaye de la Luzerne. Le prieur avait à l'extrémité de la paroisse une chapelle sous le vocable de saint Germain (4).

Une voie romaine passait par Tourville. Les noms de *Perray* et de *Moncheaux* paraissent à M. de Gerville indiquer cette voie. Une motte considérable, nommée la *Butte*, pourrait être, suivant lui, l'emplacement d'un ancien château (5).

Roissy, lors de ses recherches sur la noblesse, trouva nobles à Tourville, Gilles L'Enfant, Bertrand de Suhard et Pierre de Chantelou.

La paroisse de Tourville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. En 1722, elle comptait 12 feux; sa population, en 1868, est comprise dans celle de Lestre.

(1) Le poëme qui renferme ces vers était composé à la louange de l'illustre maison d'Harcourt.

(2) *Gall. Christian.*, tom. XI, *Instrum.*, col. 247 et 249.

(3) L'abbé Lecanu, *Histoire des évêques de Coutances*, p. 530.

(4) Dumoulin, *Géographie ou description du royaume de France*, tom. III, pag. 234.

(5) *Etudes sur le département de la Manche*, pag. 209. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. I, pag. 317.

Hautmoitiers, *Altum monasterium*. Ce mot rappelle un établissement religieux, ou un bien monacal.

La paroisse de Hautmoitiers portait, dans le XIII^e siècle, le nom d'Hégautier, *Ecclesia Hegalti*. C'est dans le XIV^e siècle qu'on le voit figurer sous celui de Hautmoitiers. Cette ancienne paroisse est réunie pour le spirituel à Octeville-l'Avenel.

L'église était sous le vocable de Notre-Dame. Elle était taxée pour les décimes à 30 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes. Le patronage était laïque, et le seigneur du lieu présentait à la cure; il appartenait dans le cours du XIII^e siècle à l'héritier de Nicolas de Lestre : *Patronus heres Nicholai de Lestria*. Le curé était alors seul décimateur, et avait des revenus en nature sur lesquels il devait fournir le luminaire de l'église. Il avait aussi dans la paroisse d'Audouville une partie de dîme d'environ 14 quartiers d'avoine; sa cure lui valait 30 livres.

Lors de la rédaction du Livre blanc, Colin de Lestre avait le patronage de l'église : *Colinus de Lastria est patronus ecclesie de Alto monasterio*. Le curé avait un manoir presbytéral; sa cure lui valait en tout 80 livres. Il payait 12 deniers *pro circata*, et 12 deniers *pro capa episcopi*. — En 1665, le sieur de Saint-Pierre avait le patronage de l'église, et la cure valait 500 livres au prieur-curé.

La paroisse figure sous le nom d'*Hégautier* dans l'acte de partage du comté de Mortain, après la mort de Philippe, comte de Boulogne; elle fit partie du premier lot qui échut au Roi : *Hec est prima lotia..... Hegautier..... Dominus rex cepit istam lotiam*.

Roissy, en 1599, trouva nobles à Hautmoitiers Nicolas et Jacques Jallot, l'un sieur de Saint-Rémy et de Sainte-Suzanne, et l'autre sieur de Hautmoitiers. La famille Jallot posséda le château de Gonneville; elle portait *d'azur au chevron d'argent, chargé de trois merlettes d'azur et accompagné de trois trèfles d'or*.

Chamillard, en 1666, maintint noble à Hautmoitiers, Antoine Lucas.

La paroisse de Hautmoitiers dépendait de l'intendance de de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. Masseville et Dumoulin lui comptent 10 feux.

MONTEBOURG.

Montebourg, *Monbourg, Monteburg, Monsburgus, Montisburgus*.

L'église paroissiale de Montebourg est de la première moitié du XIV^e siècle. Ce furent Pierre IV, abbé de Montebourg et ses

religieux qui la firent construire aux frais de leur maison, pour remplacer une chapelle, dédiée à saint Thomas de Cantorbéry. Elle n'a de remarquable que son clocher pyramidal, construit en pierres. Guillaume II de *Thieuville*, évêque de Coutances, en fit la consécration dans le mois de septembre 1319 (1). Jusqu'alors les habitants de Montebourg avaient assisté à l'office divin dans l'église de l'abbaye.

Cette église est sous le vocable de saint Jacques. Elle avait deux curés et deux portions; l'abbaye de Montebourg en avait le patronage. L'abbé était le seul décimateur, et chaque curé n'avait que le casuel ou l'autelage de sa portion : *Ecclesie de Monteburgo,* dit le Livre noir, *patronus abbas valet pro Johanne xx lb. Item pro Philippo xx lb.*

En 1665, la première portion valait 400 livres et était taxée pour les décimes à 28 livres : la seconde portion valait 300 livres et payait 30 livres pour les décimes. Les deux portions furent réunies au commencement du XVIII^e^ siècle. La paroisse dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

ANTIQUITÉS GAULOISES ET ROMAINES. — On trouve à Montebourg une pierre levée dans la ligne du camp de Montcâtre à Quinéville.

Il existe à un kilomètre du bourg, sur une hauteur, une enceinte retranchée, signalée depuis long-temps comme un camp romain, connu sous le nom de Montcâtre, *Mons castrorum.* Les visiteurs qui arrivent au sommet de cette éminence en sont dédommagés par la vue d'un magnifique panorama. On domine les petites îles de Saint-Marcouf et le hâvre de Lestre.

Une voie romaine, venant du camp de Montcâtre à Montebourg, se rendait à Fermanville. Elle passait par un lieu nommé la *chaussée,* à Sainte-Marie-d'Audouville, par le bois de Barnavast, au lieu nommé *pas du Vivray,* où il y a beaucoup de tuiles romaines, et un peu plus loin par le *Lieu Ferré* (2).

FAITS HISTORIQUES. — Les Normands, dans le cours du IX^e^ siècle, commencèrent à exercer leurs ravages en France, et renouvelèrent les sanglantes destructions qui avaient désolé la Gaule à la fin du IV^e^ siècle et pendant le V^e^. Ils s'avancèrent jusque dans la contrée qui depuis a reçu le nom de Cotentin, et, sous la conduite de l'un de leurs chefs, le fameux Hastings,

(1) 1319, et non 1329, comme l'ont dit par erreur les auteurs du *Gallia christiana.* tom. XI, col. 885.
(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. V, pag. 37.

ils y portèrent partout la ruine et l'incendie. Montebourg ne fut pas épargné; car on lit dans le roman de Rou :

................Monteborc,
E li chastel de Chieresborc,
Destruit Hastainz par sa posnée (son orgueil).
De sa gent è de sa cuntrée,
En plusors liex part la ruine etc. (1).

A l'époque de la conquête de l'Angleterre, Montebourg et son territoire faisaient partie du domaine ducal, et il ne paraît pas qu'à cette époque il y eût un château fort. Ce ne fut que depuis, sans doute, qu'on éleva quelques travaux de défense.

Lors de la descente d'Edouard III, sur les côtes de Normandie, à Saint-Vaast-la-Hougue, en l'année 1346, l'armée anglaise qui n'avait pu entrer dans le *chastel* de Cherbourg *ardit* (brûla) la ville. « Si arriva la navie du roi d'Angleterre » en l'île de Cotentin sur un certain port que on appelle La » Hougue Saint-Vast (le mercredi 12 juillet)...... assez près » de Saint-Sauveur-le-Vicomte, l'héritage de messire Godefrey » de Harecourt...... après ce que la ville de Barfleur fut prise » et *robée* (pillée) sans ardoir, ils s'espartirent parmi le pays » .... et vinrent vers Monteboure et Valognes. Si la prirent » et robèrent toute et puis l'ardirent....... vinrent devant la » ville de Carenten, et l'assaillirent vitement et fortement..... » et firent les bourgeois de Carenten entrer en leur navie, et » allèrent ens avec eux, tout ainsi qu'ils avoient fait de ceux » de Barfleur, de Chierbourc et de Monteboure (2). » Ainsi le Roi, dans la crainte d'une vengeance de la part des habitants des villes dont il s'emparait ou qu'il brûlait, les retenait prisonniers sur ses vaisseaux.

Edouard III, en 1356, envoya le duc de Lancastre pour seconder en France les partisans du roi de Navarre. Le duc de Lancastre, à la tête de ses troupes, passa par Montebourg pour se rendre à Carentan. » Et le mescredy prochain devant la » feste de Seint-Johan-le-Baptriste (3) se remua de l'abbeie de » Mounteburghe en la isle de Constantin à Carant.....(4). »

Quand, sous le règne désastreux du roi Jean, les Etats généraux furent convoqués à Paris, en 1351, Montebourg fut au

(1) *Roman de Rou*, publié par M. Frédéric Pluquet, tom. 1er, pag. 21, vers 418.

(2) Froissard, liv. 1er, partie 1re, chap. CCLXVII, pag. 220, édition du *Panthéon littéraire*.

(3) La fête de Saint-Jean fut cette année 1356 le vendredi : ainsi le mercredi dont il s'agit était le 22 juin.

(4) Froissard, *Chroniques*, liv. 1er, partie IIe, chap. XXI, pag. 321.

nombre des bonnes villes de la vicomté de Valognes qui envoyèrent des députés à cette assemblée (1).

Lorsque Du Guesclin, après avoir, en 1378, réduit, toutes les forteresses du Cotentin, se vit forcé d'abandonner le siége de Cherbourg que défendaient les troupes du roi de Navarre, il ne se retira qu'après avoir mis Montebourg et plusieurs autres villes en état de défense : « pourquoy les François se » délogèrent et mirent bonne garnison à l'encontre de Cher- » bourg; c'est à savoir à Montbourc, au pont d'Ouve, à Ca- » rentan, à Saint-Lo, à Saint-Sauveur-le-Vicomte, puis donna » le connétable congé à tous ceux de sa route. Si se trait (se » retira) chacun en son lieu (2). »

Guillaume des Bordes, gouverneur du Cotentin, prit avec lui les Génois qui formaient la garnison de Montebourg, et marcha contre les Anglais qui, partis de Cherbourg, ravageaient le pays. « En nouvelle saison, tantôt après Pâques, le » roi Charles de France, qui vit comment ceux de Cherbourg » guerroyoient durement le pays et gâtoient le clos de Co- » tentin, ordonna messire Guillaume des Bordes, vaillant che- » valier et bon capitaine, à être gardien et souverain capitaine » de Cotentin et de toutes les forteresses à l'encontre de Cher- » bourg. Si s'envint ledit messire Guillaume à tout belle route » de gens d'armes et d'arbalétriers génevois; et vint gésir » (coucher) à Montbourg dont il fit bastille contre Cher- » bourg; et fit plusieurs chevauchées, et très-volontiers eut » trouvé à jeu parti la garnison de Cherbourg (3). » Ce que Guillaume des Bordes désirait arriva. Une rencontre eut lieu entre Montebourg et Cherbourg, le jour saint Martin lé Bouillant, 4 juillet 1379. La garnison de Cherbourg que commandait Harleston, chevalier anglais, défit celle de Montebourg que commandait messire Guillaume des Bordes qui fût fait prisonnier et mis à rançon.

« Quand le roi de France sçut ces nouvelles, que la garnison » de Montbourg et son capitaine étoient morts et pris, et que » le pays etoit moult effrée de cette déconfiture, le Roi comme » sage et bien avisé et pourvu en tous ses affaires, y pourvéit » tantôt de remède; et envoya sans délai à Montbourg grands » gens d'armes derechef pour y garder les frontières et les » forteresses et le pays à l'encontre de la garnison de Cher- » bourg, et furent chefs de ces gens d'armes de par le roi de » France messire Jean de Vienne et messire Hutin de Vre-

(1) *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, par M. L. Delisle, pag. 118, aux Pièces justificatives.

(2) Froissard, *Chroniques*, liv. 1er, part. IIe, chap. CCCXCI, tom. 1er, pag. 719. Masseville, *Histoire de Normandie*, tom. III, pag. 362.

(3) Froissard, *Chroniques*, liv. 1er, partie IIe, chap. CCCXCII, édition du *Panthéon littéraire*, tom. 1er, pag. 719.

» melles ; et tinrent les marches à l'encontre des Anglois. Mais » depuis, par l'ordonnance du roi de France, ils abandonnèrent Montbourg et tout le pays, et tout le clos de Cotentin » qui étoit le plus gros pays du monde ; et fit-on toutes les » gens, hommes et femmes traire (se retirer) hors du pays » dudit clos de Contentin ; et abandonnèrent villes, maisons » et possessions, et se retrairent tous ces gens par deçà le » clos que on dit de Cotentin ; et tinrent les François frontière au pont d'Ouve, à Carentan, à Saint-Lo, et par toutes » les marches sur le clos de Cotentin (1). »

Montebourg, en 1405, fut l'objet d'une nouvelle attaque ; les comtes de Lancastre et de Kent descendirent à La Hougue, à la tête d'une flotte anglaise. Les Anglais s'emparèrent de Montebourg et de plusieurs autres places qu'ils pillèrent et incendièrent.

Henri V, roi d'Angleterre, occupant la Normandie, et se trouvant au château de Caen, le 4 mai 1418, concéda à Guillet Gourmont, son homme-lige, l'office de sergenterie de Montebourg, *officium sergenterie de la Haye de Monteburc*, avec 25 livres tournois, à prendre sur la recette de Valognes (2).

Le même Roi, par lettres-patentes, données au château de Rouen, le 9 janvier 1421, nomma Phillippot Le Machon, son homme-lige, à l'office de sergent en la forêt de Montebourg, au lieu nommé le Buisson (3).

En l'année 1718, un hôpital fut fondé à Montebourg par François Carbonnel de Canisy, abbé de Montebourg (4).

Roissy inscrivit comme noble à Montebourg, en 1599, Gilles Néel, sieur du Manoir.

Chamillard, en 1666, y trouva nobles Guillaume Néel dont la noblesse datait de 1574 ; Robert Vincent et Pierre Colas qui avaient eu leur famille anoblie, en 1576 ; Jacques Le Prevost, anobli en 1594, Nicolas et Jacques Ruallem qui justifièrent de leurs quatre degrés.

La paroisse de Montebourg dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. Masseville y comptait 320 feux imposables, Dumoulin 323, et Expilly 1460 habitants. Sa population, en 1869, est de 2304 habitants.

Il fut un temps où l'on donnait des dénominations aux habitants d'une contrée, d'une localité. Ceux de Montebourg eurent la leur ; on les nommait *les Câsines* ou *les Cassins*. Cette dénomination leur venait de ce que les religieux de Monte-

(1) Froissard, liv. 1er, partie IIe, chap. CCCXCIII, tom. 1er, pag. 720 et 721.
(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XXIII, pag. 19, n° 130.
(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XXIII, pag. 166, n° 955.
(4) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 930.

bourg suivaient l'observance de saint Benoît, dont le principal établissement était au mont Cassin, dans le royaume de Naples (1).

Montebourg a vu naître, en 1648, Louis Levavasseur, sieur de Masseville, qui devint curé de Joganville ; il est. l'auteur d'une *Histoire de Normandie,* en 6 volumes in-12, et d'un *Etat géographique* de cette province, 2 volumes in-12. Masseville mourut à Valognes le 1er avril 1733.

Abbaye de Montebourg.

Une abbaye fut fondée à Montebourg, vers la fin du XIe siècle, par un membre de l'ancienne et puissante famille des Reviers (2), alliée à Guillaume-le-Conquérant. Elle fut mise sous l'invocation de la Sainte Vierge, et desservie par des religieux de l'ordre de saint Benoît, observance du mont Cassin.

Son église appartenait à l'époque de transition, et présentait un mélange d'architecture romane et d'architecture en ogive. Elle se composait d'un chœur, d'une nef principale, de deux nefs latérales et d'un transept. La nef fut augmentée à la fin du XVe siècle, ou au commencement du XVIe, pour la mettre en harmonie avec le chœur et le transept.

Cette église, la plus vaste et la plus remarquable de la presqu'île du Cotentin, fut consacrée, en 1152, par Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen, Richard de Bohon, évêque de Coutances, et Rotrou de Beaumont, évêque d'Evreux. Cette cérémonie se fit avec la plus grande pompe. La puissante famille de Reviers dont les membres avaient contribué à la fondation de l'abbaye et l'avaient dotée, y convoqua toute la noblesse du pays. Henri II, duc de Normandie, qui, peu de temps après, devint roi d'Angleterre, y assista, entouré de ses barons et de plusieurs prélats et abbés de la province. Cette église est aujourd'hui complétement disparue.

Baudouin de Reviers est regardé comme le fondateur de

(1) L'abbé Lebrédonchel, *Histoire de Néhou*, pag. 150.

(2) Le nom des Reviers se lie intimement au souvenir de la conquête. On trouve parmi les compagnons de Guillaume, lors de sa descente en Angleterre, Baudouin de Meules, fils de Gislebert, comte de Brionne. Il était arrière-petit-fils de Richard Ier, et, par suite, cousin issu de germain du Conquérant, dont il devint, par sa femme, le cousin germain. Son fils Richard fut le premier qui porta le nom de baron de Reviers. Il devint l'un des plus intimes conseillers du roi Henri, dont il reçut le titre de comte de Devon et de seigneur de l'île de Wigh (Pluquet, *Roman de Rou*). On cite encore comme ayant pris part à la conquête Guillaume de Reviers et Richard de Reviers. *Bulletin monumental,* tom. XXV, pag. 343, et tom. XXVIII, pag. 474. Depping, *Histoire de Normandie,* tom. Ier, pag. 184.

l'abbaye de Montebourg, en l'année 1090 (1). Les Reviers devinrent tous les bienfaiteurs de cette maison, et la dotèrent de biens en Normandie et en Angleterre. Ainsi, au commencement du XII[e] siècle, Richard de Reviers lui fit différentes donations (2). Guillaume de Reviers, un descendant du fondateur, lui donna les dîmes de Gonneville; aussi le Livre noir de l'Evêché dit-il en parlant de l'église de Gonneville : *patronus abbas Montisburgi percipit omnes garbas.*

Les Freville, dont la famille n'était pas moins considérable en Normandie qu'en Angleterre, comptent aussi parmi les bienfaiteurs de l'abbaye de Montebourg (3).

Guillaume, comte de Sussex, donna à cette abbaye, pour le salut du roi Henri, fils de l'impératrice, la dîme de ses moulins du Ham. Guillaume, comte d'Arundel, concède au même monastère l'église de Saint-Lo-d'Anneville (Hémevez), *ecclesiam sancti Laudi de Anslevilla,* et ses droits sur l'église de Turqueville (4).

Hugues, comte de Chester, lui donna la dîme de son moulin de Trévières (5). Ranulf, comte de Chester, rendit plus tard à cette abbaye la dîme du même moulin qu'elle avait dû perdre (6). L'église paroissiale de Saint-Aignan de Trévières avait reconnu anciennement pour patron présentateur l'abbé de Montebourg; mais l'abbaye abandonna ce droit au seigneur de Trévières. Elle le tenait de Gilbert de Trévières (7).

Henri II, roi d'Angleterre, donna à l'abbaye de Montebourg des terres et des revenus, et présenta sa charte de donation dans un vase d'or que garda l'abbaye, et qu'on y voyait encore dans les premières années du XVII[e] siècle (8).

Guillaume d'Aubigny, le jour où son frère Onfroy prit l'habit religieux dans l'abbaye, lui confirma les donations que ses ancêtres lui avaient faites (9).

I. Roger.—Le premier abbé du monastère de Sainte-Marie de Montebourg fut Roger qui sortait de l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroi, au diocèse d'Evreux (10). Il fit commencer les

(1) *Neustria pia,* pag. 672. Guillaume de Jumièges, liv. VII, chap. XXII. Masseville, *Histoire de Normandie,* tom. 1[er], pag. 293.
(2) *Gall. christian.,* tom. XI, *Instrum.,* col. 233.
(3) Voir le *Cartulaire de Montebourg.*
(4) *Cartulaire de Montebourg,* pag. 63.
(5) Arrondissement de Bayeux (Calvados).
(6) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. XVI, pag. 97, note 22.
(7) Herman, *Histoire manuscrite du diocèse de Bayeux,* tom. II; doyenné de Trévières, n° 32.
(8) *Histoire de Normandie,* par Gabriel Dumoulin, liv. XII, pag. 425. Masseville, *Histoire de Normandie,* tom. II, pag. 77.
(9) *Recherches sur le Domesday,* par Léchaudé d'Anisy, pag. 98.
(10) *Neustria pia,* pag. 674 et *Gall. christian.,* tom. XI. col. 927.

constructions de la maison, de concert avec Richard de Reviers qui mourut l'an 1107, en Angleterre, d'où son corps fut rapporté pour être inhumé dans l'abbaye dont il avait été un des bienfaiteurs.

Dès le XIe siècle, Montebourg avait un marché et des foires que lui donna Guillaume-le-Conquérant, suivant les uns, mais bien plutôt Guillaume-le-Roux, suivant d'autres; car on lit dans une charte, postérieure à l'an 1093, puisqu'elle porte la signature d'Anselme, archevêque de Cantorbéry (1) : *do et concedo præsenti carta mea et confirmo abbatiæ sanctæ Mariæ Montisburgi et abbati et monachis in ea deo servientibus locum in quo sita est abbatia cum mercato et nundinis et molendinis et omnibus pertinentiis* (2).

Henri Ier, roi d'Angleterre, confirma à l'abbaye le marché, ainsi que trois foires, une à la Purification, une autre à l'Ascension et la troisième à l'Assomption : *Henricus, rex Anglie .... sciatis me presenti carta confirmasse abbatie sancte Marie Montisburgi et abbati et monachis, locum in quo sita est abbatia, et villam Montisburgi cum molendinis et mercato et tribus nundinis ad hos terminos, unam ad Purificationem, alteram ad Assomptionem Beate Marie, terciam ad Ascensionem Domini* (3). Cet acte est signé de la reine Mathilde, d'Anselme, archevêque de Cantorbéry (4), de Roger, évêque de Coutances, et de plusieurs autres prélats et barons, au nombre desquels figurent Richard de Reviers et ses deux fils Baudouin et Guillaume (5).

La charte de Henri Ier énumère tous les droits que le Roi concède et confirme aux religieux de Montebourg, comme ceux de haute-justice, celui de prendre dans sa forêt de Montebourg (6) les bois qui leur seraient nécessaires pour leur chauffage, cuire leur pain, préparer leur cervoise (7) et faire

(1) Anselme ne devint archevêque de Cantorbéry, qu'en 1093.

(2) *Neustria pia*, pag. 672 et 673.

(3) Au nombre des dix foires qui se tiennent à Montebourg, on retrouve les trois foires que mentionne la charte du roi Henri. Elles ont lieu, celle de la Purification, le 3 février ; celle de l'Ascension, le jeudi qui suit la fête, et celle de l'Assomption, le 16 août.

(4) Anselme mourut, âgé de 76 ans, en l'année 1109.

(5) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 164, n° 737.

(6) Le duc de Normandie n'avait dans le diocèse de Coutances que les deux forêts de Gavray et de Brix. La première sans importance, l'autre en avait une plus grande; elle comprenait celles de Cherbourg, Valognes, Le Rabei, Bernavast. Les forêts particulières étaient celles de Bricquebec, Néhou, Saint-Sauveur, Montebourg, Lithaire et Saint-Sever. M. L. Delisle, *Des revenus publics en Normandie au XIIe siècle*. Voir la *Bibliothèque de l'école des Chartres*, où se trouve ce mémoire, 2e série, tom. V, pag. 173 et 257 ; 3e série, tom. Ier, pag. 400.

(7) La cervoise était une boisson qui paraît avoir pris plus tard le nom de *bière*; du moins les fabricants de cervoise sont devenus des *brasseurs*.

des clôtures ; celui de prendre, chaque semaine, dans la forêt de Brix, un arbre pour chauffer leurs hôtes. Il leur concède encore le côté droit de la queue de tous les gros poissons pris ou échoués dans les limites de l'évêché de Coutances : *dextros cultellos caude omnium crassium piscium qui capti fuerint vel applicuerint infra terminos episcopatus Constanciensis* (1). Le Roi les exemptait aussi des droits de tonlieu (2), passages, coutumes, partout où ils iraient sur terre, sur mer, pour acheter, vendre ou échanger.

Le Roi donna encore à l'abbaye et aux religieux une masure à Barfleur : *Concedo etiam et confirmo prefate abbatie Montisburgi et monachis unam mansuram apud Barbeflutum* (3). On voit qu'au XI^e et au XII^e siècles, la plupart des abbayes de Basse-Normandie acquirent des maisons à Barfleur, où leurs religieux se rendaient quand ils devaient passer en Angleterre. C'est ainsi que, dans la Haute-Normandie, de nombreuses églises possédaient des fiefs à Dieppe (4).

L'abbé de Montebourg vint visiter et assister, à son lit de mort, Geoffroy de Montbray, évêque de Coutances, dont la mort est fixée au 4 des nones de février de l'an 1093. Roger fut un de ceux qui célébrèrent les funérailles de ce prélat.

II. Urson.—Urson, *Ursus, Urso,* sous-prieur de l'abbaye de Jumiéges, succéda à Roger. Il continua les constructions commencées par son prédécesseur. Si l'on en croit le *Gallia christiana*, Henri I^er, roi d'Angleterre, aurait donné à l'abbaye de Montebourg le prieuré de Loders, en Angleterre, *prioratum Lodrevensem in Anglia* (5). Mais, d'après la charte de ce prince, précédemment citée, il concède et confirme à l'abbaye de Montebourg un manoir nommé Lodres, dans le comté de Dorset, *quoddam manerium quod dicitur Lodres in Dorseta*, et un autre manoir nommé Exmouth dans le Devonshire, *et alium manerium quod dicitur Axemuh' in Devonia,* avec deux églises, une chapelle, *et capella de Belmentona*. Cet acte ne cite pas de prieuré.

III. Pierre I^er.—Pierre, originaire de Montebourg, siégeait en 1132 comme abbé de Montebourg. On le trouve signant

(1) L. Delisle, *Des revenus publics en Normandie au* XII^e *siècle*. Voir *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes;* 3^e série, tom. 1, pag. 430, n° 8.

(2) Le tonlieu, *teloneum*, était en général un impôt prélevé sur les objets vendus dans les marchés et les foires. Il y avait le *teloneum residens*, qui était l'impôt que payaient les marchands de la ville où se tenait le marché ; et le *teloneum alienum* qui était le tonlieu acquitté par les marchands venus du dehors. Voir Ducange, v° Teloneum.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 164, n° 737.

(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 165, 1^re colonne, note 3.

(5) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 927.

une donation que fait Engelger de Bohon à Sainte-Marie de *Quarrera* (1).

Algare, évêque de Coutances, souscrit à une charte qu'Etienne, roi d'Angleterre, donne au monastère de Montebourg (2).

IV. Vaultier ou Gaultier Ier. — Vaultier, *Walter*, de simple religieux de la maison, *egressus e gremio*, en devint abbé avant l'année 1151, car il est cité comme transigeant avec Algare, évêque de Coutances, et s'engageant à payer à la cathédrale dix sous de Rouen ou d'Angers (3).

Notre abbé reçut la donation que, pour le salut de son âme, de celles de ses père et mère, de ses ancêtres et de ses successeurs (4), Guillaume de Vernon fit à l'abbaye de Montebourg, de la collégiale de Néhou et des églises qui en dépendaient : *Ego Willelmus de Vernon...... dedi et concessi sanctæ Mariæ Montisburgi et monachis ibidem Deo servientibus, pro salute animæ meæ et patris mei et matris meæ omniumque antecessorum sive successorum meorum, in perpetua elemosina habendum, ecclesiam sanctæ Mariæ de Nigelli humo liberam et quietam omnino cum omnibus præbendis et redditibus, etc.*

C'était un usage que le jour où se faisait la dédicace d'une église, tous les seigneurs et barons qui assistaient à la cérémonie fissent chacun une donation, en argent, en terres, ou en priviléges, au nouvel établissement. Ce fut pour obéir à ce pieux usage que Guillaume de Vernon déposa son acte de donation, sur l'autel de la Vierge Marie, le jour où l'archevêque de Rouen consacra l'église abbatiale de Montebourg : *Quam donationem et concessionem ego feci et super altare B. Mariæ posui eadem die qua venerandus pater noster et dominus Hugo Rotomagensis archiepiscopus præfatam ecclesiam consecravit et dedicavit......* (5).

Richard de Bohon, évêque de Coutances, le même jour de l'année 1152, confirma cette donation et toutes celles faites à l'abbaye, notamment celles du fondateur et des membres de sa famille (6).

Vers la même époque (XIIe siècle), Guillaume de Vernon donne à l'abbaye de Montebourg sa chapelle Saint-Magloire

(1) *Neustria pia*, pag. 674. *Gallia christiana*, tom. XI, col. 927.

(2) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 874.

(3) *Des revenus publics en Normandie au XIIe siècle*, dans la Bibliothèque de l'école des Chartes, 2e série, tom. V, pag. 181.

(4) Les fondateurs ou bienfaiteurs des monastères rappellent toujours qu'en se dépouillant en leur faveur, ils ont songé à assurer leur salut, celui de leurs père et mère, de leurs parents et de leurs amis.

(5) Le Brédonchel, *Histoire de Néhou*, pag. 214. — Masseville, *Histoire de Normandie*, tom. II, pag. 200.

(6) Trigan, *Histoire ecclésiastique de la province de Normandie*, tom. IV, pag. 527.

de Serc, avec l'enclos et les hôtes qui y demeurent : *Capellam sancti Maglorii in Serco cum omni clauso et hospitibus in eodem manentibus.* Il leur donna encore la dîme de ses noix, *decimam de meis nucibus*, et pour le foyer du moine de l'abbaye envoyé à l'île de Serc, l'étrain d'avoine ou d'autre blé dont il aurait besoin (1).

Gaultier, en l'année 1153, prétendit, au nom de son abbaye, avoir des droits sur l'église de Notre-Dame de Brix, dont le patronage appartenait à l'abbaye de Saint-Sauveur; mais il transigea à la médiation de Richard de Bohon : *Composuit pro ecclesia B. Mariæ de Bruix et confirmavit donum factum S. Salvatori* (2).

Il transigea encore, la même année, avec Louis, abbé de Saint-Georges de Boscherville (3), au sujet de l'église de Saint-Floxel, *super ecclesiam sancti Floscelli* (4).

Gautier signa la charte de fondation de l'abbaye de Blanchelande (5), qui date de l'an 1155. Vers la même époque, il reçut de Guillaume le Moine, pour ses religieux, la dîme des poulains des cavales sauvages appartenant au donateur dans son manoir de Néville en Cotentin : *Decimam pullorum equarum silvestrium que nutriuntur in manerio meo de Neevilla* (6).

Il obtint en faveur de son abbaye des chartes de Hugues, archevêque de Rouen, et des bulles du pape Adrien IV (7).

V. Richard Ier. — Richard monta sur le siége abbatial après Vaultier. On le trouve figurant, dès l'année 1159, dans une charte de Richard de Bohon, évêque de Coutances.

Le pape Adrien IV, en 1159, délégua le même Richard de Bohon et l'archidiacre Philippe pour terminer un différend qui, à l'occasion du patronage de l'église de Morsalines, s'était élevé entre l'abbaye de Montebourg et les religieux de Saint-Côme-du-Mont (8).

Richard reçut, en 1165, de Guillaume de Vernon et de son

(1) M. L. Delisle, *Etudes sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie, au moyen âge*, pag. 10 et 286, et *Des revenus publics en Normandie, au* XIIe *siècle*, pag. 508.

(2) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 875.

(3) Raoul de Tancarville, gouverneur, puis chambellan de Guillaume-le-Conquérant, avait institué à Saint-Georges-de-Boscherville un collége de chanoines, en 1114.—Guillaume, son fils, chambellan lui-même de Henri Ier, transforma cette collégiale en abbaye.

(4) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 270 et 927.

(5) L'abbaye de Blanchelande, de l'ordre de Prémontré, dans le diocèse de Coutances, fut fondée, en 1155, par Richard de La Haye, sénéchal de Henri Ier, roi d'Angleterre, duc de Normandie, et sa femme Mathilde de Vernon. Voir l'*Annuaire de la Manche*, 1859, pag. 9.

(6) M. Delisle, *Etudes sur la condition des classes agricoles, etc.*, pag. 227.

(7) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 927.

(8) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 875.

fils Richard l'église de Saint-Michel de Vernon : *Capellam que fuit sancti Michaelis cum redditu cotidiano trium denariorum.* Cette église forma, dès lors, un prieuré dépendant de Montebourg. Elle avait d'abord appartenu aux religieux de l'abbaye de Saint-Wandrille (1) : aussi paraît-il qu'ils ne la cédèrent que moyennant 20 sous de rente : *quam concesserunt abbati Montisburgi pro 20 solidis redditus* (2).

Richard mourut en 1182 (3).

VI. ROBERT Ier.— Robert, de prieur de l'abbaye de Montebourg, en devint abbé; mais il ne gouverna pas long-temps cette maison, car il mourut en l'année 1184 (4).

VII. GUILLAUME Ier.—Guillaume, moine de Montebourg, *monachus ejusdem loci,* fut choisi par ses frères pour succéder à Robert Ier. Il assista, le 14 janvier 1185, à la dédicace de l'abbaye de Blanchelande que fit Guillaume de Tournebut, évêque de Coutances.

On le retrouve, en 1187, sistant comme témoin, *Willelmo abbate Montisburgi,* à une donation que Philippe de Creuilly fit à l'abbaye de Cherbourg du fief et domaine qu'il possédait à Arreville, en la paroisse de Sainte-Geneviève (5).

Le grand rôle de l'Echiquier de Normandie, pour l'année 1198, nous fait connaître que l'abbé de Montebourg rendit compte de 40 livres par Robert Langevin, pour deux palefrois qu'il avait donnés au Roi : *pro 2 palfidris quos donavit Regi.*

Guillaume fut choisi, en 1205, avec l'évêque de Coutances et Pierre Ier, abbé de Blanchelande, pour juger et terminer un différend entre Odon, abbé de Sainte-Marie-du-Vœu, à Cherbourg, et l'abbé de Saint-Sauveur-le-Vicomte, à l'occasion du prieuré de Saint-Hélier, à Jersey (6)

Le pape Innocent III le délégua avec l'abbé de Cherbourg et l'archidiacre de Coutances comme juges d'un débat qui s'était élevé entre les religieux de Lessay et les religieuses de l'abbaye de Moutons (7), au sujet du prieuré de Saint-Michel-du-Bosc (8).

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. XVI, pag. 9, n° 35 *à la note.*

(2) *Neustria pia,* pag. 673.

(3) *Neustria pia,* pag. 674 ; *Gallia christiana,* tom. XI, col. 927.

(4) *Neustria pia,* pag. 674 ; *Gallia christiana,* tom. XI, col. 927.

(5) *Notices, mémoires et documents publiés par la Société d'archéologie du département de la Manche,* tom. 1er, pag. 162.

(6) *Neustria pia,* pag. 674 ; *Gallia christiana,* tom. XI, col. 927.

(7) L'abbaye de Moutons fut d'abord un prieuré dans le diocèse d'Avranches, à deux lieues de Mortain, fondé par Henri Ier, roi d'Angleterre : *Fundatorem agnoscit regem Anglorum Henricum I. Gall. christian.*, tom. XI, *Ecclesia Abrincensis,* col. 533.

(8) Prieuré fondé dans le diocèse de Coutances, vers 1153, par Richard

Guillaume reçut la charte par laquelle Hugues, fils d'Amauri, partant pour la Terre Sainte, donna à l'abbaye de Montebourg toute la terre que tenaient de lui, à Ecoqueneauville, Guillaume Belfait et Guillaume de Saint-Martin. Cette donation fut faite, lorsque l'abbé de Montebourg donna, avec l'assentiment de son chapitre, cent sous angevins au donateur pour l'aider à faire son voyage de Jérusalem. Les témoins furent Guillaume Pantulph ou Pantoul, bailli de Cotentin, Guillaume de Magneville et plusieurs autres : *Testibus Willelmo Pantulpho tunc ballivo regis in Constantino, Willelmo de Magnevilla et pluribus aliis* (1).

Ce fut pendant que Guillaume gouvernait l'abbaye, et dans les premières années du règne de Jean Sans-Terre (2), que cette abbaye eut à soutenir un procès pour ses droits de haute justice du bourg, les jours de foires et de marchés. Il se termina à l'avantage des religieux, et il n'en pouvait être autrement ; car, d'après la charte de Henri Ier, roi d'Angleterre, ce prince voulait que les droits de haute justice, les jours de foires et de marchés, fussent exercés par l'abbaye : *Volo autem et districte precipio ne justicie mee manum mittant pro justitia facienda in villa Montisburgi diebus mercati sive nundinarum, sed plenariam habeant justiciam suam abbas et monachi de omnibus que in villa Montisburgi diebus illis evenerint.......*

En 1201, Gautier, archevêque de Rouen, confirma à l'abbé de Montebourg une pension de 30 sous d'Angers sur l'autelage de Turqueville. Richard de Bohon, en 1157, Guillaume de Tournebut, en 1187, évêques de Coutances, avaient déjà l'un et l'autre confirmé cette pension à l'abbaye (3).

Dans les premières années du XIIIe siècle, et alors que Guillaume était encore abbé de Montebourg, on commença à regarder la tenue des foires et marchés le dimanche comme contraire à la sanctification de ce saint jour ; on vit alors l'abbé de Saint-Germer parcourir l'Angleterre pour y introduire la réforme de cet usage.

Philippe-Auguste, en l'année 1209, sur la demande de l'évêque de Coutances, Hugues de Morville, chargea son bailli de Cotentin, Renaud de Cornillon, de transférer du dimanche au samedi le marché que les moines avaient à Monte-

de La Haye-du-Puits et sa femme Mathilde de Vernon, dame de Varenguebec.

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 66.—*Notices, mémoires et documents*, publiés par la Société d'archéologie de la Manche, tom. Ier, pag. 164.

(2) Jean Sans-Terre devint, en 1199, duc de Normandie et roi d'Angleterre.

(3) *Des revenus publics en Normandie au XIIe siècle*, par M. L. Delisle, pag. 188.

bourg. Le pape Innocent III, l'an 13 de son pontificat (1), confirma cette translation. Encore aujourd'hui le marché de Montebourg se tient le samedi (2).

Robert Bertrand, baron de Bricquebec, reçut 100 livres pour ne pas s'opposer à cette translation.

La mort de notre abbé est fixée à l'an 1211 (3).

VIII. Jean Ier.— Jean succéda à Guillaume, et mourut le 10 des calendes du mois d'août (4). Il ne parait pas avoir laissé de grands souvenirs.

Hugues de Morville, en 1214, déclara que le curé de Morsalines devait 30 sous de pension à l'abbé de Montebourg. Gautier, archevêque de Rouen, avait déjà, en 1160, confirmé cette pension à l'abbé du même monastère (5).

IX. Roger II.— Roger monta sur le siége abbatial après Jean Ier. Ce fut lui sans doute qui reçut, en 1221, de Richard Foliot, chevalier, fils de Samson, la ratification, moyennant 40 sous tournois, d'une donation que Onfroi Brilleforre avait faite à l'abbaye de Montebourg, à Carnanville. Ce même Richard Foliot, en 1228, donna encore au monastère 40 acres de terre, sises à Carnanville, et lui confirma le tenement de Robert Graindorge à Montfarville, donné par son frère Guillaume Foliot, chevalier (6).

Richard de Vernon donna aux moines de Montebourg la dîme du canage (7) de l'eau de Vernon, et cette même année, il céda ses droits à Philippe-Auguste (8). Il leur fit cette donation avant l'année 1195; car les moines, vers 1224, firent l'abandon de leur dîme à Louis VIII, roi de France: *Sciatis nos dimisisse..... quidquid juris habebamus et habere poteramus in decima canagii de Vernone* (9).

(1) Elu pape, en 1198, il eut pour successeur, en 1216, Honoré III.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 28, n° 173.

(3) *Neustria pia*, pag. 674.

(4) *Neustria pia*, pag. 674. *Gallia christiana*, tom. XI, col. 928.

(5) *Des revenus publics en Normandie au XIIe siècle*, par M. L. Delisle, pag. 188.

(6) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 60, n° 379, note 2.

(7) Faut-il entendre par les mots *canage de Vernon*, *canagium de Vernone*, le droit de placer une pêcherie formée de pieux, ou celui de prendre une *canne* de vin dans les tonneaux embarqués ou débarqués à Vernon? *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 49, note 5e, et *Des revenus publics en Normandie au XIIe siècle*, par M. L. Delisle, *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, 3e série, tom. Ier, pag. 434 et 435.

(8) *Recueil des Historiens de France*, tom. XVII, pag. 43.

(9) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 48 et 49, nos 328 et 329, et L. Delisle, *Des Revenus publics*, ci-dessus cité, pag. 435.

L'abbaye de Montebourg tenait de ce même Richard de Vernon, seigneur de Néhou, la dîme de ses vins et de ses noix, et 18 muids de vin à prendre à Longueville. Louis IX, la première année de son règne, confirma cette donation et le droit pour les moines de transporter leurs vins et leurs noix de Vernon dans leur abbaye de Montebourg, sans payer aucune redevance (1). Les vins arrivaient aux religieux par mer, à Quinéville, d'où plusieurs de leurs tenanciers devaient les apporter au monastère. Ainsi on voit qu'un des aînés (2) des moines de Montebourg, au Ham, devait le « service d'une charete pleine d'un » tonnel de vin de Vernon : » *Servicium ad ducendum vinum quod venit de Vernone, vel de Houga, vel de Quinevilla* (3).

On remarque que les abbayes cherchaient toujours à obtenir des libéralités consistant en vignobles et en dîmes de vins, sans doute pour le service de l'autel et aussi pour les besoins des religieux. Elles avaient intérêt, à cause de la difficulté des communications, à posséder des vignobles peu éloignés, ou dont les produits pussent facilement leur arriver par eau.

Roger, vers l'année 1225, reçut de Roger Le Roux une donation consistant en un moulin à vent, situé à Turqueville, avec un espace de 7 pieds au delà du tour de l'échelle (4).

Richard de Harcourt, baron de Saint-Sauveur, par une charte datée de Harcourt, dans le mois de mai 1226, abandonna aux religieux de Montebourg son droit sur les dîmes de la paroisse de Saint-Laurent-de-Rauville. Le même confirma encore à l'abbaye la franchise des biens qu'elle possédait à Ecausseville et à Joganville.

Sa veuve, en 1239, donna à l'abbé de Montebourg la charte suivante : « Sachent tous que moi Mathilde, dame de Saint- » Sauveur, fille de Raoul Taisson, pendant mon veuvage, j'ai » abandonné à l'abbé et aux moines de Montebourg, tout le » droit que je pouvais avoir sur les dîmes et sur le patronage » du bénéfice dépendant de mon fief, en la paroisse de Saint- » Laurent [de Rauville], près de mon château de Saint-Sauveur. » Ledit fief consiste en quatre vavassories de terre situées à

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 48, n° 328.

(2) Le seigneur, pour le payement des rentes qui lui étaient dues par un héritage que se partageaient plusieurs enfants, n'avait affaire qu'à un seul. C'était à ce dernier à recueillir les parties de rentes dues par tous les autres, et on appelait *aîné* celui qui répondait ainsi au seigneur pour l'héritage ou la vavassorie toute entière ; on en vint même à donner à la vavassorie le nom d'*aînesse*. Voir Basnage *sur l'article* 175 *de la coutume ;* Merlin, *Répertoire de Jurisprudence*, v° AINESSE.

(3) M. L. Delisle, *Etudes sur la condit. de la classe agric. et l'état de l'agricult. en Normandie, au moyen âge*, pag. 76.

(4) Ib., pag. 515.

» Tourville. En foi de quoi j'ai fait apposer mon sceau à la » présente charte. Fait l'an du Seigneur 1239 (1). »

Notre abbé mourut le 6 des calendes de novembre (2).

X. Baudouin, *Balduinus*, de Longueil, 1er du nom. — Baudouin fut élevé à la dignité abbatiale dans la maison de Montebourg, après la mort de Roger II. On le trouve cité dans des actes de 1242 et 1248.

Ce fut pendant qu'il gouvernait l'abbaye qu'Odon Rigaud, archevêque de Rouen, vint la visiter. Il y arriva le 10 des calendes de septembre (23 août) 1250. Il y compta 37 moines et 4 prieurés. Trois de ces prieurés avaient chacun deux moines. Celui des îles Saint-Marcouf n'avait qu'un religieux : le prélat ordonna qu'on le rappelât ou qu'on lui en adjoignit un autre. Tous les moines, dans l'abbaye, étaient prêtres, sauf les novices. Ils célébraient rarement la messe, n'observaient pas le silence, ceux surtout chargés du service du réfectoire. Ils mangeaient de la viande, ne donnaient pas convenablement l'hospitalité. Ordre fut enjoint à l'abbé de se conformer à la règle sur tous ces points. L'abbaye avait 1,000 livres de revenus environ et ne devait rien. Elle faisait 30 livres de rente. L'archevêque prescrivit à l'abbé de rendre ses comptes devant plusieurs religieux choisis à cet effet.

Le prélat revint à l'abbaye de Montebourg le 7 des calendes de juin (26 mai) de l'an 1256 ; il y trouva 32 moines ; ordonna à l'abbé d'éloigner du prieuré de Saint-Michel-sur-Vernon (3) un des religieux de Montebourg qui s'y conduisait très-mal, parce que autrement il l'en chasserait honteusement, à cause de ses fautes. L'abbaye faisait l'aumône trois fois par semaine à tous ceux qui s'y présentaient. L'infirmier et le sacriste, quoique ayant de beaux revenus, ne rendaient aucuns comptes de leurs offices. Ordre leur fut donné de le faire au moins une

(1) *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, par M. L. Delisle, pag. 41, 42 et 43.

(2) *Neustria pia*, pag. 675.

(3) Lorsqu'en 1251, le 7 des ides de mai, le prélat visita le prieuré de Saint-Michel-sur-Vernon, dit aussi *prieuré ou chapelle de Saint-Michel à Vernonnet*, il y trouva deux moines de Montebourg ; il constata que chacun d'eux avait une chambre et un lit : *invenimus quod separatim dormiebant, videlicet in diversis cameris*. Quelquefois ils ne disaient pas l'office ensemble, ne jeûnaient pas régulièrement, mangeaient de la viande avec des clercs, des laïques, des femmes, et en mangeaient même en ville avec des séculiers ; souvent le jeudi ils s'abstenaient de dire la messe. Le frère Thomas portait des anneaux d'or, *anulos aureos ;* la nuit il sortait armé, sans l'habit religieux, et fréquentait de mauvaises sociétés : *incedebat loricatus de nocte, sine habitu monichali, et sequebatur inhonestas societates :* souvent la nuit il avait blessé des clercs et des laïques ; lui-même avait eu un doigt coupé : *multos de nocte vulneravit clericos et laicos, et vulneratus fuit et truncatus summitate digiti.* Le prélat enjoignit à l'abbé d'éloigner ce religieux, sinon il fermerait le prieuré et en chasserait les moines.

fois l'an, en présence de l'abbé, et des religieux choisis par le couvent. Le prélat se plaint surtout de voir que, dans les prieurés dépendant de l'abbaye, les religieux ne jeûnaient pas et mangeaient de la viande. L'abbé qui, chaque année, ne visitait pas ses prieurés, reçut l'injonction de le faire, et de rendre ses comptes devant ceux des religieux désignés par leurs frères.

XI. THOMAS I^er^.—*Thomas* Léonard succédait à Baudouin dès l'année 1265. Il reçut Odon Rigaud, qui revint une troisième fois visiter l'abbaye de Montebourg. Ce prélat y arriva le 18 des calendes d'octobre (14 septembre) 1266 : il trouva 36 moines résidants ; tous avaient les honneurs de la prêtrise, excepté quelques novices qui, disaient-ils, faisaient, d'après la coutume de la maison, quatre ans de noviciat. Il ordonna que, deux fois par an, on fît la lecture des statuts de l'ordre. L'abbaye devait autant qu'elle avait ; mais elle possédait beaucoup de provisions. Injonction fut faite à l'abbé de rendre ses comptes plus souvent qu'il n'avait fait antérieurement (1).

Raoul d'Harcourt, en l'année 1268, renonça à se prévaloir contre les religieux de Montebourg d'un marché qu'on disait avoir existé à Ecausseville (2).

Le roi Louis IX, par une charte du mois de mars 1268-69, ratifie à l'abbaye de Montebourg tout ce que Henri I^er^, duc de Normandie et roi d'Angleterre, lui avait donné dans les forêts ducales et concédé à Barfleur, à Saint-Cyr, dans la paroisse de Saint-Floxel, à Sortoville, Joganville, Emondeville, Sainte-Mère-Eglise, avec sa vacherie de Bernavast, dans la forêt du Val-de-Saire (3).

L'abbaye de Montebourg reçut du seigneur de Reviers-la-Beurrière, par des chartes de 1268 et 1276, des bois dits de Reviers, de la Corbière et de Saint-Jean. Après ces donations, le bois de Reviers, qui tirait son nom de celui de son possesseur, ne fut plus connu que sous le nom de *Bois des Moines* (4).

XII. PIERRE II.— *Pierre* de Créances parvint à la dignité d'abbé de Montebourg après la mort de Thomas I^er^. Il figure dans des chartes et actes de l'abbaye pour l'année 1274. Ainsi, on trouve une lettre d'association de cette année 1274, le dimanche après la translation de Saint-Benoît, par laquelle Pierre, abbé de Montebourg, et ses religieux consentent à

(1) *Registrum visitationum archiepiscopi rothomagensis*, pag. 88, 109, 250 et 556. M. Th. Bonin, d'Evreux, a publié le manuscrit de ce registre : 1 vol. in-4°. Voir aussi *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XI, pag. 215.

(2) *Annuaire du département de la Manche*, année 1850, pag. 537.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 164, n° 737.

(4) Lebredonchel, *Hist. de Néhou*, pag. 107.

s'unir à l'abbaye de Troarn (1), tant en vie que morts, *tam in vita quam in morte*. Le vicomte de Caen donna, la même année, un *Vidimus* de cette lettre d'association (2).

Chrétien Le Chambellan, en sa qualité de bailli de Cotentin, adjugea aux assises de Valognes, le 19 mars 1274, le patronage de l'église de Théville aux religieux de Montebourg (3).

Richard Foliot, fils de feu Sanson Foliot, confirma, en 1278, à l'abbaye de Montebourg, différents biens qui lui avaient été donnés à Joganville, Ecausseville et Montfarville (4).

L'abbaye qui, dans le mois de septembre 1276, avait obtenu du roi Philippe-le-Hardi des lettres d'amortissement (5) pour ses acquêts, en obtint de nouvelles du même prince, au mois d'août 1284 (6).

XIII. Richard II.— Richard devint abbé de Montebourg au plus tard en l'année 1280, car il est cité dans des actes de cette même année. Le 29 avril 1281, Chrétien Le Chambellan, bailli de Cotentin, lui certifie la vente, consentie aux religieux de sa maison par Guillaume d'Esmalleville, à Morsalines (7).

On le trouve, en 1288, en débat avec l'abbé de Saint-Sauveur au sujet d'un droit de présentation : *de præsentatione ad quamdam ecclesiam* (8).

Robert Le Chambellan, chevalier, seigneur de Tancarville, vend, en 1290, aux moines de Montebourg des biens sis à Saint-Floxel, moyennant une somme de 1,000 livres (9).

Richard mourut le 6 des nones d'octobre 1294.

XIV. Baudouin II.—Baudouin, élu par ses frères assemblés en chapitre, reçut la dignité abbatiale. Il paraît qu'il ne fit que passer. Il figure néanmoins dans des chartes de l'abbaye de Saint-Sauveur pour l'année 1295 (10).

(1) L'abbaye de Troarn, de l'ordre de Saint-Benoît, ne remontait pas au-delà de la 2e moitié du XIe siècle, c'est-à-dire peu de temps avant sa dédicace faite par Odon, évêque de Bayeux, le 13 mai 1059.

(2) Aux archives du Calvados.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 80.

(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 61, note 2.

(5) On nommait *amortissement*, dans l'ancien droit, la grâce, la permission que le Roi donnait aux gens de main-morte de posséder les terres acquises ou données, sans être forcés de les mettre hors de leur main. On nommait droit d'amortissement ce qu'on payait au Roi pour la grâce, la permission. Merlin, *Répertoire de Jurisprudence*, vo Amortissement. Basnage, *Coutume de Normandie*, tom. 1er, pag. 221.

(6) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 208, no 879 et 267, no 1031.

(7) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XIX, pag. 81.

(8) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 928.

(9) *Annuaire de la Manche*, année 1850, pag. 546.

(10) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 928.

XV. PIERRE III.— *Pierre* Dorée, devenu abbé de Montebourg, fut en contestation avec les religieux de Saint-Sauveur au sujet des dîmes du prieuré de Tordeville, ***super decimis prioratus de Tordevilla;*** en 1311, Robert d'Harcourt, évêque de Coutances, concilia les deux abbés (1).

L'abbaye de Montebourg donna lieu à un grand débat qui s'éleva, en l'année 1311, entre Guillaume de Brucourt, au nom de Jeanne de Vernon, sa femme, et Robert de La Haye, au nom aussi de sa femme, Mathilde de Vernon, l'une et l'autre filles du dernier seigneur de Néhou. Ce débat avait pour cause des droits prétendus au sujet de l'ancienne seigneurie de Néhou et des libéralités de ses seigneurs. Il s'agissait en effet, dans ce procès, de savoir lequel des deux seigneurs avait le droit de garder la porte de l'abbaye et de veiller sur le temporel de la maison, pendant la vacance du siége abbatial, et jusqu'à ce que le nouvel abbé élu fût confirmé dans sa dignité. La principale prérogative de ce droit était d'être regardé comme descendant et représentant du fondateur de l'abbaye.

La contestation fut portée devant le bailli de Cotentin, aux assises de Valognes, ***le samedi continu du jeudi après la fête sainte Luce, vierge, l'an 1311.*** On choisit pour arbitre Guillaume Bertrand, seigneur de Fauguernon, oncle, et Robert Bertrand, seigneur de Bricquebec, cousin germain du seigneur de Brucourt.

Les arbitres, après examen des prétentions des parties, déclarèrent que le droit en débat appartenait à Robert de la Haye, et la sentence fut prononcée à son avantage, le mardi, après la Saint-Vincent, l'an de grâce 1311. Guillaume de Thieuville, évêque de Coutances, fut chargé par le bailli de Cotentin d'en assurer l'exécution (2).

Dans une enquête faite en 1312, on voit quels étaient les aliments que les moines de Montebourg donnaient à leurs hommes de Benoîtville, quand ils faisaient des corvées pour l'abbaye : « c'est assavoir ung pain de frerres et des pois » bains pour potage, iij œufz et ung quartier de fourmage, et, » qui n'a le fourmage, il doit avoir vj œufs, et avoir du boire » aux frères ou aux ouvriers, tant comme il leur en plaira et » souffrira, en caresme, iij harens et des nois (3). »

XVI. VAUTIER II.— Vautier succéda à Pierre III, comme abbé de Montebourg. Il est cité, à la date de 1315, dans des anciens manuscrits normands (4).

(1) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 884 et 928.
(2) Lebrédonchel, *Histoire de Néhou*, pag. 168.
(3) M. L. Delisle, *Etudes sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture au moyen âge*, pag. 190.
(4) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 928.

XVII. Richard III. — Richard *Guillard* est cité comme occupant, en 1318, le siége abbatial de Montebourg (1).

XVIII. Pierre IV. — Pierre *Ozenne* succéda à Richard dans la dignité d'abbé de Montebourg. Guillaume de Thieuville, évêque de Coutances, le consacra en 1319.

Ce fut sous son administration, par ses soins et ceux de ses religieux, que fut construite l'église paroissiale de Montebourg, aux frais de l'abbaye qui voulait ainsi s'affranchir de l'obligation de recevoir dans son église les paroissiens de Montebourg.

L'abbaye de Montebourg, en 1318, obtint du Roi une foire qui devait se tenir dans la paroisse d'Ecoquenéauville, le jour Saint-Laurent (2).

Notre abbé siégeait encore, en l'année 1360; il mourut le 3 des ides de janvier (3).

XIX. Jean II. — *Jean* Séguin n'est pas mentionné par le *Neustria pia* comme abbé de Montebourg; mais les bénédictins, auteurs du *Gallia christiana*, l'ont rétabli sur la liste des abbés du monastère. L'époque de sa mort n'est pas indiquée.

XX. Michel. — *Michel* Besnard succéda à Jean II sur le siége abbatial de Montebourg. Il figure dans les années 1370 et 1390. Il reçut, en 1370, cent livres que son prédécesseur, Jean Séguin, avait prêtés à Girard Crespin, vicomte et receveur à Valognes (4). Il mourut le 17 des calendes de mai.

XXI. Etienne. — Etienne reçut la crosse abbatiale après la mort de Michel Besnard. Il était abbé de Montebourg, en 1406. Il envoya, en 1409, un fondé de pouvoirs au concile de Pise, tenu sous le pontificat d'Alexandre V, pour l'extinction du grand schisme d'Occident. Il mourut le 3 des nones de mars.

XXII. Richard IV. — Richard devint abbé de Montebourg et administra l'abbaye pendant l'occupation anglaise.

Henri V, roi d'Angleterre, la 8e année de son règne (5), commit Jean d'Assethon, bailli de Cotentin (6), pour recevoir le serment de l'abbé de Montebourg. Déjà le Roi avait restitué

(1) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 928.
(2) *Annuaire du département de la Manche*, 1850, pag. 537.
(3) *Neustria pia*, pag. 675. *Gallia christiana*, tom. XI, col. 928.
(4) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 928.
(5) Henri V succéda comme roi d'Angleterre à Henri IV qui mourut en 1413.
(6) De 1418 à 1421.

à l'abbaye les droits de régale (1). Le 12 juillet 1422, il confirma à l'abbé et aux religieux toutes les chartes de *Monbourgh* (2).

L'abbaye de Montebourg contesta aux dames religieuses de l'abbaye de Sainte-Trinité de Caen, le droit de gravaige (3) de la mer, dont elles jouissaient dans certaines localités du Cotentin. Une sentence du Châtelet de Paris ordonna l'exécution d'un jugement précédent qui conservait aux religieuses le droit qu'on leur contestait.

Les religieux de Montebourg appelèrent de la sentence du Châtelet ; mais, le 28 octobre 1429, Henri VI, roi d'Angleterre, se disant aussi roi de France, donna aux religieuses des lettres d'anticipation pour relever l'appel des religieux de Montebourg, et la signification de ces lettres fut faite par le sergent du Roi, à Valognes, auxdits religieux de Montebourg.

Un arrêt du Parlement de Paris, antérieur au 20 avril 1430, adjugea à l'abbaye de Sainte-Trinité de Caen, *certains poissons nommés chauderons, trouvés sur le gravage de Morsalines,* et condamna les religieux de Montebourg aux dépens (4). On ne sait pas si cet arrêt s'appliquait à la contestation dont il est question dans la sentence du Châtelet, ou à une autre.

L'abbé de Montebourg obtint de Henri VI, roi d'Angleterre, des lettres-patentes du 16 mai 1430, qui autorisaient ses religieux à faire défendre leurs causes par des procureurs-attorney, munis de leur procuration, revêtue de leur scel (5).

L'abbaye de Montebourg avait certains droits sur la foire Saint-Floxel : dans le principe, elle ne prenait qu'une rente de 60 sous sur les fermiers de cette foire ; mais, dans son aveu de 1426, l'abbé de ce monastère s'attribue le droit même de la foire de Saint-Floxel (6).

XXIII. Guillaume II.—*Guillaume* Guérin, qui avait étudié dans l'Université de Paris, succéda à Richard, comme abbé de Montebourg. Après l'expulsion des Anglais de la Normandie et la rentrée de Charles VII en possession de la France, en 1450,

(1) La régale était le droit qu'avait le Roi de percevoir les fruits et revenus pendant la vacance des bénéfices, et jusqu'à la prestation du serment de fidélité par le nouveau titulaire.

(2) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 928. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XXIII, pag. 273, n° 1508.

(3) Le *gravaige*, la *graverie* devaient être une imposition foncière. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 15.

(4) Chartes de l'abbaye de Sainte-Trinité aux archives départementales : leur analyse dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. VIII, pag. 172 et 368.

(5) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. VIII, pag. 374.

(6) Voir ci-après Saint-Floxel.

Guillaume obtint un délai pour sa prestation de serment. Ce ne fut qu'en l'année 1451 qu'il remplit cette formalité et rendit hommage au Roi.

Guillaume fit rédiger l'inventaire des titres et chartes de l'abbaye. On le trouve encore en 1461. Il fut le dernier des abbés réguliers. Après sa mort qui dut arriver vers 1462, le siége abbatial resta vacant pendant plusieurs années, et l'abbaye de Montebourg fut, elle aussi, mise en commende.

XXIV. Guillaume III.—*Guillaume* d'Estouteville fut le premier abbé qui, nommé par le Roi, inaugura à Montebourg le désastreux régime des commendes.

C'est à partir de cette époque que commença la période de décadence de la vie claustrale dans les maisons religieuses. Les commendataires n'eurent trop souvent de la vie sacerdotale que leur titre d'abbé, et on les vit aussi trop souvent disputer aux religieux la faible part qui leur était laissée dans les revenus de l'abbaye.

Guillaume prêta serment au Roi, et lui rendit foi et hommage en 1472. Il fut abbé de Montebourg pendant 17 ans, et mourut en 1483 (1).

XXV. Claude.—*Claude* de Rie ou de Roye, dit le *Neustria pia*, chevalier, *miles*, succéda à Guillaume d'Estouteville dans la commende de l'abbaye de Montebourg. Il prêta serment au Roi le 6 avril 1483, *regi fidem dixit*. Il assista, en 1485, aux Etats généraux de Normandie avec les évêques de Coutances et d'Avranches et plusieurs abbés (2). Il se démit de son titre en 1492.

XXVI. Guy.— *Guy* de Montmirail, fils de Robert de Montmirail, seigneur de Fourqueux, et de Denise de Harlay, était moine et trésorier de l'abbaye de Saint-Denis et abbé de Saint-Magloire de Paris, quand, après la démission de Claude de Rie, il devint abbé commendataire de Montebourg (3). Il obtint du pape Alexandre VI la permission de conférer à ses religieux non-seulement la tonsure, mais encore les ordres mineurs. Il prêta serment au Roi le 31 décembre 1492. On le trouve cité dans des actes des années 1499, 1521 et 1522. Il résigna son titre d'abbé de Montebourg quelques années avant sa mort qui arriva en 1538. Son cœur fut déposé dans la nef de l'église abbatiale qu'il avait allongée, *quam longiorem fecerat* (4).

XXVII. Charles Ier.— *Charles* Boucher d'Orsay, qui était

(1) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 929.
(2) Lecanu, *Histoire des évêques de Coutances*, pag. 273.
(3) *Gall. christian.*, tom. VII, col. 324.
(4) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 929.

abbé de Saint-Magloire de Paris, obtint la commende de l'abbaye de Montebourg, en 1535; mais, vers 1538, il abdiqua en faveur de son parent Nicolas de Saint-Ouen (1).

XXVIII. Nicolas.— *Nicolas* de Saint-Ouen, docteur en théologie, cousin du précédent abbé, devint commendataire de Montebourg. Il mourut le 2 des calendes de juin, *ante annum 1564* (2).

XXIX. Charles II.—*Charles* de Bourbon, cardinal, archevêque de Rouen, fut nommé abbé commendataire de Montebourg. Il était fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et frère d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre et père de Henri IV.

Les ligueurs, après la mort de Henri III, le proclamèrent roi de France, sous le nom de Charles X. Il résigna son abbaye vers l'an 1580, son archevêché, en 1582, et mourut en l'année 1599.

XXX. Bon.—*Bon* de Broé, fils de Jean de Broé, seigneur de Marclus et de Chardon, et de Jeanne de Chapoton, était chanoine de la Sainte-Chapelle et abbé de Saint-Amand de Boisse, au diocèse d'Angoulême, lorsqu'en 1580, après la démission de Charles de Bourbon, il obtint l'abbaye de Montebourg. Il fonda par son testament un collége ou une congrégation à Montebourg, et mourut le 1er mars 1588.

XXXI. Jacques.—*Jacques* de Serres, d'une noble famille d'Annonay, *in pago Vivariensi*, était évêque du Puy, quand il obtint le titre d'abbé commendataire de Montebourg. Il eut aussi la commende du prieuré du Ham, que Arefaste, oncle de Richard II, duc de Normandie, avait donné à l'abbaye de Saint-Père de Chartres. Le clergé le députa pour assister aux Etats généraux, tenus à Paris, en 1593 (3).

XXXII. Juste.—*Juste* de Serres, neveu du précédent abbé, le remplaça comme évêque du Puy et comme abbé commendataire de Montebourg. On le trouve siégeant, en 1639; il mourut à Paris le 28 août 1641 (4).

XXXIII. Melchior. — Melchior de Polignac, seigneur et

(1) *Gall. christian.*, tom. xi, col. 929.
(2) *Gall. christian.*, tom. xi, col. 929.
(3) *Gall. christian.*, tom. ii, col. 737, tom. xi, col. 930. Ce fut le duc de Mayenne qui, en 1593, convoqua une assemblée qu'il qualifia Etats généraux, à l'effet d'*élire un Roi*. Convoquée par un chef de parti, dirigée par l'ambassadeur d'Espagne, et présidée par le légat du pape qui s'assit sur le trône préparé pour le futur Roi, cette assemblée n'avait rien de français, et n'était qu'un épisode de l'histoire de la Ligue.
(4) *Gall. christian.*, tom. xi, col. 930.

comte de Rieux, fils de Gaspard-Armand de Polignac, devint, après Juste de Serres, abbé commendataire de Montebourg. Il était renommé par sa grande piété et sa charité : *Vir pietate et humanitate præcipuus* (1). Il mourut le 16 juillet 1699.

XXXIV. François. — *François* Carbonnel de Canisy, était évêque de Limoges et abbé de Belval, en Champagne (2), lorsqu'en 1699, le Roi le nomma abbé commendataire de Montebourg. Il fonda une maison de missionnaires Eudistes, et réunit, en 1714, les deux cures de la paroisse de Montebourg. On lui attribue la fondation, en 1718, d'un hôtel-dieu à Montebourg ; mais on trouve dans les *registres mémoriaux de la Chambre des Comptes de Normandie* que l'hôpital de Montebourg ne fut établi qu'en l'année 1771 (3). Peut-être cet hôpital, après avoir été fondé en 1718, ne fut-il autorisé et reconnu comme établissement public qu'en 1771. Notre abbé mourut à Paris le 28 octobre 1723 : alors les revenus de l'abbaye étaient de 20,000 livres (4).

Claude-Ignace-Joseph de Simiane, à peine nommé abbé de Montebourg, obtint la commende de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dive ; aussi ne compte-t-il pas sur la liste des abbés Montebourg.

XXXV. Charles III. — *Charles* de Banne d'Avejan, évêque d'Alais, fut nommé abbé de Montebourg en 1723. Il mourut à Paris, le 23 mai 1744, et fut inhumé dans l'église de Saint-Sulpice.

XXXVI. Mathias. — *Mathias* Poncet de la Rivière, évêque de Troyes, obtint la commende de l'abbaye de Montebourg, en 1745. Il se démit de son titre en 1758.

XXXVII. L'abbé Desmarets, sur la démission de Poncet de la Rivière, fut pourvu de la commande de l'abbaye de Montebourg.

XXXVIII. *Ange-François* de Talaru de Chalmazel fut le dernier abbé de Montebourg. Après avoir suivi la carrière des armes, il embrassa l'état ecclésiastique. Promu à l'évêché de Coutances, en 1764, et sacré comme tel le 10 mars 1765, il obtint l'abbaye de Blanchelande en 1767, et celle de Montebourg en 1771.

En l'année 1772, il répartit les moines qui se trouvaient

(1) *Gall. christian.*, tom. II, col. 752 et tom. XI, col 930.
(2) *Gall. christian.*, tom. II, col. 544, tom. XI, col. 930.
(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 282.
(4) Masseville, *Etat géographique de la France*, tom. I, pag. 217 ; Dumoulin, *Géographie et description de la France ;* t. III, pag. 235 et 236.

encore à Montebourg dans diverses maisons de l'ordre de Saint-Benoît, et transforma l'abbaye en une maison de refuge pour les prêtres âgés et infirmes du diocèse.

La persécution qui, sans motifs légitimes, s'attacha à ce prélat, dans sa ville épiscopale, le força souvent à se retirer dans l'une de ses deux abbayes.

L'abbé de Talaru, dans sa sollicitude pour les ouvriers, fonda et construisit à grands frais, à Montebourg, deux ateliers, l'un de blondes pour les femmes, l'autre de tisseranderie pour les hommes. Celui-ci, ouvert en 1779, devait occuper six cents personnes; mais les mauvais jours qui survinrent ne permirent pas à ces établissements de se développer.

Ce fut l'abbé de Talaru qui présida l'Ordre du Clergé, lorsqu'au mois de mars 1789 eut lieu l'assemblée générale des Trois Ordres du grand bailliage de Cotentin, dans la nef de l'église cathédrale de Coutances, pour la nomination des députés aux Etats généraux. Peu de temps après, il fut nommé maire de Coutances; mais, ayant refusé le serment à la constitution civile du Clergé, il se retira à Londres où il mourut le 20 mars 1798. Il portait : *parti d'or et d'azur, au bâton de gueules brochant sur le tout* (1).

Ainsi se termine la liste des abbés de Montebourg qui gouvernèrent l'abbaye dont l'existence fut de sept cents ans. Nous ignorons si quelques-uns de ses religieux se livrèrent à des études sérieuses et à des recherches historiques.

L'abbé de Montebourg était au nombre des ecclésiastiques du bailliage de Cotentin qui avaient droit de séance à l'Echiquier (2).

L'abbaye était taxée pour les décimes à 1107 livres 13 sous (3); elle payait 600 florins d'or pour l'annate (4), et son abbé payait à la cour de Rome 1000 florins pour sa provision (5). Ses armes étaient *une croix ancrée de sable sur un champ de gueules, le tout surmonté de la crosse abbatiale.*

L'abbaye de Montebourg avait le patronage des églises suivantes :

Doyenné de Valognes : Hémevez, Le Ham, Montebourg, Saussemesnil, Sortosville, Saint-Cyr, Saint-Floxel, Videcosville.

Doyenné de Barneville : Besneville, Saint-Maurice.

Doyenné de Carentan : Catz.

(1) Lecanu, *Histoire des évêques de Coutances*, pag. 367 et suiv.

(2) Masseville, *Histoire de Normandie*, tom. III, pag. 42.

(3) Voir le *Livre blanc de l'abbaye de Lessay*.

(4) On nommait *annate*, du mot latin *annus*, le revenu d'une année que la chambre apostolique à Rome prélevait sur chaque bénéfice ou prébende, lorsque le pape donnait les bulles d'investiture à ceux que le Roi avait nommés. Dumoulin, *description géographique de la France*, pag. 236.

(5) *Neustria pia*, pag. 673. La provision était une taxe qu'on payait à la Cour de Rome avant d'entrer en possession d'un bénéfice.

Doyenné des Pieux : Benoîtville.
Doyenné du Plain : Brucheville, Ecoquenéauville, Emondeville, Turqueville.
Doyenné de Saires : Angoville-en-Saires, Brillevast, Canteloup, Gonneville, Montfarville, Néville, Réthoville.
Doyenné d'Orglandes : Colomby, Golleville, Gourbesville, Rauville-la-Place, Sainte-Colombe.
Doyenné de Saint-Sauveur : Denneville, Néhou.
Doyenné de La Hague : Acqueville (1).

Elle avait eu les prieurés des îles Saint-Marcouf et de Saint-Michel-de-Vernon. Le pouillé de 1648 n'indique aucun prieuré, mais il est fort inexact et d'ailleurs incomplet.

L'abbaye de Montebourg fut, comme tant d'autres, vendue par parties à un grand nombre de propriétaires qui, pour recueillir de bons matériaux, menèrent grand train l'œuvre de la destruction. L'église fut démolie, et, pendant plusieurs années, ses pierres servirent à alimenter les fours à chaux du pays. On mina les colonnes et il arriva un jour que le clocher s'écroula avec le reste de l'édifice. En l'année 1817, on trouvait encore des ruines assez importantes de l'église ; aussi, M. de Gerville qui les visita, et qui eut le pressentiment que bientôt elles disparaîtraient entièrement, en a-t-il conservé le souvenir dans une description qu'on trouve dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie* (2).

De l'ancienne abbaye de Montebourg, il ne reste plus que la maison abbatiale où sont établis les frères de Saint-Joseph qui exercent les fonctions d'instituteurs primaires (3).—Voir ci-après *Saint-Floxel*.

OZEVILLE.

Ozeville, *Ozulphivilla, Ozouvilla, Ozevilla.*

Les murs de l'église sont remplis de pierres tombales appartenant à la famille d'Ozeville ou d'Ozouville. On remarque aussi les ruines encore existantes de la chapelle Saint-Nazaire ; elles annoncent l'architecture du XI[e] ou XII[e] siècle.

L'église est sous le vocable de saint Martin ; elle était taxée

(1) Voir l'abbé Lecanu, *Histoire des évêques de Coutances*, pag. 464 et suiv.; le Livre noir et le Livre blanc de l'évêché, pour les divers patronages.
(2) Tom. II, pag. 35 et suiv.
(3) Voir le *Journal de Valognes* du mois de novembre 1863, n[os] 47 et 48, où l'on trouve des détails historiques sur Montebourg et son abbaye, par M. Guillemine.

pour les décimes à 45 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes. Les fondateurs de l'abbaye de Lessay lui donnèrent l'église d'Ozeville et tout ce qui leur appartenait dans ce lieu, ainsi qu'à Appeville : *et in Apamvillam et in Osulfivillam et aliis maisnillis que ad Apamvillam pertinebant*. Dans une bulle du pape Urbain III, de l'an 1186, donnée pour Lessay on lit : *et decimam quam habetis apud Ozovillam* (1).

Vivien, évêque de Coutances, aurait, en 1205, d'après Toustain de Billy, donné à Robert, prêtre d'Octeville, l'église de Saint-Martin-d'Ozeville, à la présentation de l'abbaye de Cherbourg, qui, au cas de vacance, pourrait la faire desservir par un de ses religieux qui rendrait compte du spirituel à l'évêque et du temporel à l'abbaye.

Le Livre noir dit que le patronage était laïque, et il nomme comme patron Bernard du Hommet, *Bernardus de Humeto*.

En 1665, le seigneur du lieu avait encore le patronage de l'église, et présentait à la cure qui alors valait 500 livres, et était taxée à 45 livres pour les décimes.

La famille d'Ozeville est une ancienne famille normande, dont une branche a figuré en Angleterre. Son fief était un fief de haubert avec titre de baronnie; elle habitait le château de la Varengère, à Ozeville. Lors de la rédaction du registre des fiefs de Philippe-Auguste, Pierre du Hommet tenait de Robert de Courcy trois parts d'un demi-fief à la Varengère avec ses dépendances : *Petrus de Humeto tenet de Roberto de Corci tres partes dimidii feodi apud Varengeriam cum pertinenciis*.

La montre de Jehan, sire de la Varengère, chevalier, fut reçue à Carentan les 1er septembre et 1er octobre 1387 (2).

En 1543, une famille Scelles possédait le fief de la Varengère.

On trouve à la fin du XVIe siècle ou au commencement du XVIIe siècle, Michel-Lucas d'Ozeville, conseiller en la Cour des Aides de Normandie, et dans les premières années du XVIIe siècle, comme seigneur d'Ozeville et autres lieux, Henri Le Berceur, chevalier, marquis de Fontenay, et bailli du Cotentin. Cette famille Le Berceur portait *d'azur à la fleur de lis d'or soutenue d'un croissant d'argent*.

Le chevalier d'Héricy possédait en 1789 le fief noble de la Varengère, sis à Ozeville. On voit à la même époque, à Ozeville, noble homme Louis Eloi Dancel, écuyer, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de dragons.

Roissy mentionne à Ozeville Jean Le Forestier, fils de François Le Forestier, sieur d'Ozeville.

(1) *Gall. christian.*, tom. XI, *Instrum.*, col. 248.
(2) *Histoire de la ville de Carentan*, par M. de Pontaumont, pag. 92.

Chamillard, en 1666, trouve noble à Ozeville Louis Scelles, dont la noblesse datait de 1543, et la famille Michel noble par quatre degrés.

Ozeville a vu naître, en 1685, Joseph Dufort, eudiste et auteur des *Résolutions de plusieurs cas de conscience sur la Coutume de Normandie*, imprimées à Caen, en 1754 et 1772 (1).

La paroisse d'Ozeville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. En 1722, elle comptait 42 feux imposables, 59 en 1765 et 265 habitants. Sa population, en 1869, est de 261 habitants.

QUINÉVILLE.

Quinéville, *Kinelvilla, Kinevilla, Quinevilla.*

L'église paroissiale de Quinéville appartient en grande partie à l'architecture romane du XII[e] siècle ; on remarque dans ses murs des assises de maçonnerie en arêtes de poisson.

Cette église est sous le vocable de Notre-Dame. Son patronage était laïque, et le seigneur du lieu présentait à la cure ; elle était taxée pour les décimes à 50 livres, et elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes. Le curé était seul décimateur dans la paroisse ; cependant l'abbé de Saint-Wandrille avait sur deux vavassories deux gerbes de la dîme. La cure, dit le Livre noir, valait 55 livres.

Il y a eu dans cette paroisse une chapelle sous le vocable de saint Laurent.

En 1665, M. du Rocher avait le droit de patronage, et la cure valait alors 600 livres.

Les barons de Courcy-Fontenay ont dû faire construire une léproserie à Quinéville. Des restes de construction découverts dans les environs et autour du monument, connu sous le nom *cheminée de Quinéville,* auraient fait partie de cette léproserie (2).

Robert de Courcy tenait dans le Cotentin Quinéville qui dépendait de la baronnie de Courcy : *Robertus de Corci tenet in Constancia Kinevillam que est de baronia de Corci unde ipse respondet per Petrum de Tillie in cujus ballia capite baronie est* (3).

Ce Robert de Courcy jouissait à Geffosses d'une terre relevant de la baronnie d'Osmanville. C'est probablement lui qui

(1) *Etrennes coutançaises,* par l'abbé Pitton-Desprès, année 1837, pag. 204.

(2) M. de Gerville, *Etudes sur le département de la Manche,* pag. 179.

(3) *Registrum domini regis Philippi de feodis.*

donna à l'abbaye de Lessay son fief de Feugères. Au commencement de son règne, Richard Cœur-de-Lion lui rendit des biens situés en Angleterre, que Guillaume le-Roux tenait précédemment au profit de la couronne. Il avait, d'après le registre des fiefs de Philippe-Auguste, plusieurs fiefs à Quinéville, à Vendeuvre, à Brai-en-Cinglais, à Escoville, à Cormelles-près-Caen, etc.

Le monument ou la *cheminée* de Quinéville consiste en une colonne creuse, construite en pierres calcaires. On lui donne 5 mètres de hauteur, 1 mètre 20 centimètres de diamètre à l'extérieur, 86 centimètres de diamètre à l'intérieur, et 2 mètres 45 centimètres de largeur à sa base.

Ce monument, suivant les uns, est une œuvre des Romains; suivant d'autres, il est du moyen âge; ceux-ci le regardent comme un phare, ceux-là comme une lanterne des morts sur un tombeau. Pour M. de Caumont et M. Parker, savant archéologue anglais, cette colonne est une cheminée de la fin du XII^e siècle. Ce qui semble confirmer cette opinion, c'est la découverte, autour de ce monument des fondations d'un bâtiment de 18 mètres de long (1).

Il existe à Quinéville un menhir placé à 400 mètres environ au nord-ouest de l'église.

Ce fut des hauteurs de Quinéville que Jacques II, qui venait de l'Ile-Marie, chez le maréchal de Bellefond, assista à la fameuse bataille navale de la Hougue.

Roissy, en 1598, mentionne à Quinéville les Dancel anoblis en 1574. Il existe à Ozeville une ferme nommée la *ferme des fieffes Dancel*.

Chamillard, en 1666, maintient noble, à Quinéville, Guillaume Dancel.

La paroisse de Quinéville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. Masseville lui comptait 62 feux imposables, Dumoulin 76 et Expilly 386 habitants. Sa population, en 1869, est de 317 habitants.

SAINT-CYR.

Saint-Cyr, *Sanctus Cyricus;* on trouve aussi Saints-Cyr et Juliette, *SS. Cyricus et Julitta.*

L'église paroissiale de Saint-Cyr dépendait de l'archidiaconé

(1) *Bulletin monumental*, tom. XXVII, pag. 130 ; *Normandie illustrée, Manche*, pag. 2 et 63 ; *Annuaire de la Manche*, 1835, pag. 187, 1836, pag. 146.

du Cotentin et du doyenné de Valognes ; elle était taxée pour les décimes à 40 livres. Son patronage appartenait à l'abbaye de Sainte-Marie-de-Montebourg ; elle le tenait avec un mesnil de Henri I[er], duc de Normandie : ... *et si maisnillum sancti Cirici cum ecclesia* (1). Elle prélevait la moitié des dîmes ; le curé avait l'autre moitié et l'autelage. La part de l'abbé valait 28 livres, et celle du curé 35 livres. Le curé payait pour la débite 6 sous 6 deniers. Lors de la rédaction du Livre blanc, le curé, outre sa part des dîmes, avait 15 vergées de terre attachées à son presbytère. En 1665, la cure valait 500 livres, et l'abbé de Montebourg avait encore le patronage de l'église.

Antiquités romaines.—En l'année 1805, on trouva à Saint-Cyr un ornement en or, rangé, suivant les uns, dans la classe des *torques*, et nommé *haussecol*, suivant les autres. Cet objet fut découvert entre la ville d'*Alauna* et le camp romain voisin de Montebourg (2).

Saint-Cyr est la première localité qu'on rencontre sur la voie romaine d'Alleaume, *Alauna*, à Saint-Côme, *Crociatonum* ; elle offre beaucoup de traces romaines, surtout au lieu nommé *le Castelet*, et au pied du camp de Montcastre, vers le nord (3).

Faits historiques.— On lit que, dans le XIV[e] siècle, des hommes de Saint-Cyr devaient apporter au moulin de l'abbé de Montebourg « en recognoissance des moultes, chascun » plaine sa barrete d'orge à la nativité de notre signour. »

La moute était un droit perçu sur le grain que le ténancier faisait ou devait faire moudre au moulin du seigneur. Mais si le ténancier exploitait hors du ban son blé avant de l'avoir transformé en farine, il n'en devait pas moins le droit de moute ; et la perception de la moute se faisait de diverses manières.

L'étude de tous ces faits, quoique déjà loin de nous, n'en offre pas moins un grand intérêt historique (4).

Roissy, en 1598, trouva nobles à Saint-Cyr Richard du Rozel d'ancienne noblesse, et Richard Le Monnier, anobli par une charte d'avril 1575, vérifiée à la chambre des comptes le 14 septembre 1576.

Chamillard, en 1666, maintint noble à Saint-Cyr Hervé Le Monnier, de la famille de Richard Le Monnier.

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 164, n° 737.

(2) *Cours d'antiquités monumentales*, par M. de Caumont, tom. 1[er], pag. 243 ; *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. IV, pag. 275 et 513.

(3) M. de Gerville, *Etudes sur le département de la Manche*, pag. 183.

(4) Voir *Etudes sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie, au moyen âge*, par M. L. Delisle, pag. 521 et 522.

Charles Claude, sire de Bréauté, chevalier, était, à la fin du XVII[e] siècle, seigneur de Saint-Cyr et de Sortosville. Il fut bailli de Cotentin de 1692 à 1700.

La paroisse de Saint-Cyr relevait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. Dumoulin, en 1765, lui compte 168 feux et Expilly 310 habitants. Sa population, en 1869, est de 256 habitants.

SAINT-FLOXEL.

Saint-Floscel ou Saint-Floxel, *Sanctus Floscellus* ou *Floxellus.*

L'église paroissiale de Saint-Floxel, sauf les retouches, est du XI[e] siècle ; on remarque dans ses murs des assises de maçonnerie en arêtes de poisson ; elle est surmontée d'une tour percée de baies romanes et soutenue par quatre arcades cintrées qui sont aussi du XI[e] siècle. On pense que l'église actuelle a pu remplacer un monument religieux plus ancien dédié à saint Floxel ; car les terrains autour de l'église sont remplis de cercueils en tuf, qui sont sans doute ceux des personnes qui auront voulu reposer près du lieu, consacré à l'un des premiers apôtres du Cotentin.

Floscel, originaire du Cotentin, se trouvait, suivant la légende, à Bayeux, à l'époque de la persécution exercée par Dioclétien contre la religion chrétienne. Sommé de renier sa foi, il refusa ; il allait subir le martyre sur un bûcher, quand une pluie torrentielle vint éteindre les flammes. Il fut sauvé pour quelques instants seulement ; car le lendemain il mourut frappé par le glaive. De pieux nautonniers enlevèrent le corps de Floscel et le portèrent dans le lieu où il était né, et qui de son nom s'appelle de nos jours Saint-Floxel (1).

L'église est sous le vocable de saint Floxel ; elle était taxée pour les décimes à 40 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes. Son patronage, dans le cours du XII[e] siècle, était en litige entre l'abbaye de Montebourg et celle de Saint-Georges-de-Bocherville (2) ; mais les

(1) La vie de saint Floscel, composée au plus tard au IX[e] siècle, se trouve, suivant M. Léopold Delisle, dans les manuscrits suivants : n° 156 de la bibliothèque de l'école de médecine de Montpellier ; n° 1, tom. II du même dépôt ; n° 5353 du fonds latin de la bibliothèque impériale ; n° 1, tom. II du fonds de Saint-Martin-des-Champs ; n° 58, tom. V du fonds des Feuillants ; n° 1193 du résidu de Saint Germain

(2) Raoul de Tancarville, chambellan du duc Guillaume, fit construire à Bocherville (Seine-Inférieure), dans le cours du XI[e] siècle, une église que

deux abbés transigèrent ; car on lit en parlant de l'abbé de Saint-Georges-de-Bocherville : *Pepigit anno 1153 cum Waltero Montisburgi abbate super ecclesiam Sancti Floscelli* (1). Ce fut sans doute à la suite de cette transaction que le patronage devint alternatif. Dans le cours du XIIIe siècle, les deux abbés se partageaient les dîmes. Le vicaire ou curé n'avait que le casuel qui lui valait 25 livres, ce qui était moins que suffisant, dit le Livre noir : *vicarius percipit altalagium. vicario est minus sufficiens. valet xxv lib.* ; il payait 15 sous pour la débite. Dans le siècle suivant, les deux abbés n'avaient plus que les grosses dîmes ; le curé avait les autres.

En 1665, l'église n'avait plus qu'un patron, l'abbé de Montebourg. La cure valait 500 livres.

Une chapelle Sainte-Madeleine était réunie à l'église, *que adjuncta est*, dit le Livre blanc, *dicte ecclesie.*

En 1145, le pape Eugène III confirme au chapitre de Coutances une terre située à Saint-Floxel ; elle lui avait été donnée par Louis Hébert. En 1154, Richard de Bohon confirme à l'abbaye de Montebourg l'église de Saint-Floxel, qui lui avait été donnée par Richard de Vernon et Lucie, sa mère.

Henri Ier, roi d'Angleterre, donna à Sainte-Marie de Montebourg des biens situés à Saint-Floxel : la terre de Ranulphe de Scamercon, *et terram Ranolfi de Scamercon que est in Coeres* (2), et la terre d'Albéric, camérier de la Reine, laquelle est sise à Tourp, *et terram Alberici camerarii Regine, que est apud Turpum* (3).

Il se tient, le 17 septembre, à Saint-Floxel, une des foires les plus importantes du Cotentin, et qui doit son origine au concours des nombreux pélerins qui, le jour de la fête du saint, se rendaient à son tombeau.

Dans son travail sur les foires du département de la Manche, M. Léopold Delisle donne d'intéressants détails sur cette foire, qui appartint d'abord aux seigneurs de Tancarville, et ensuite à l'abbaye de Montebourg. « En 1234, Lucie du Hommet » donna aux religieux de Saint-Georges-de-Bocherville, près » de Rouen, une rente de 10 sous tournois sur la foire Saint-» Floscel, dont ils contestaient la propriété à ladite dame. » Dans le principe, l'abbaye de Montebourg ne prenait qu'une » rente de 60 sous sur les fermiers de cette foire. Mais, dans » son aveu de 1426, l'abbé de ce monastère s'attribue le droit

desservit un collége de chanoines ; mais, en 1114, Guillaume, l'un des fils du fondateur et chambellan de Henri Ier, transforma la collégiale en abbaye sous le titre de Saint-Georges-de-Bocherville.

(1) *Gall. christ.*, tom. XI, col. 270.

(2) Coeres était alors un hameau de la paroisse Saint-Floxel.

(3) Le Tourp, à Saint-Floxel. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 164, n° 737.

» même de la foire Saint-Floscel, et dans un terrier rédigé » vers le milieu du xv° siècle, les religieux disent : « Nous » avons à Saint-Floscel une foire le jour Saint-Floscel. Elle » vaut, année commune, environ 25 livres. Nous avons par » la main du verdier de Valognes, dans le bois de Monte- » bourg, neuf pièces de chêne pour faire la feuillie *(estrade » où se tenait la juridiction)* de ladite foire. Le lendemain, » après les plaits et la recette des aides, notre prévôt a cou- » tume de prendre la feuillie. Les reséants du fief au Machon, » du fief ès Thomas, du fief au Long, du fief Jean Le Cerf et » du fief Hare doivent couper le bois, l'apporter et dresser la » feuillie. Les aînés (1) de ces cinq fiefs doivent garder la foire » de jour et de nuit, pendant 24 heures, sous peine d'une » amende arbitraire. Le forestier qui délivre la feuillie a 12 » deniers pour son salaire ; chacun des cinq aînés reçoit un » denier et le prévôt 12 deniers (2). »

L'abbé de Montebourg percevait, au xvi° siècle, sur des fiefs de la paroisse Saint-Floxel, un droit de trois sols sur les aînés qui mariaient leurs filles en dehors du fief sur lequel ils demeuraient, ou plutôt en dehors du fief seigneurial dont la roture dépendait (3).

Le même abbé de Montebourg percevait à Saint-Floxel « la » moute de ses resséants *(moute personnelle)* et la moute des » terres de son fief *(moute réelle)*. Pour celle-ci, une partie » des terres était abonnée et s'acquittait par une rente dont le » montant était soit fixé à l'amiable, soit déterminé par une » charte ; pour l'autre partie des terres, on payait chaque » année en raison du produit des terres (4). »

Il a dû exister une maladerie dans la paroisse de Saint-Floxel ; mais M. Lechaudé d'Anisy ne l'a pas mentionnée dans son travail sur les léproseries et maladeries en Normandie. Je ne l'ai trouvée citée que par M. l'abbé Lecanu (5).

Montfaut, en 1463, mentionne à Saint-Floxel Guillaume de Faoucq, Robert Marie et Jacques Daufresne.

Roissy, en 1599, y trouva noble Thomas, sieur du Saussey, fils de Robert.

(1) L'aînesse était un ténement ou héritage divisé entre plusieurs personnes. Un ténancier principal nommé *aîné* s'acquittait des devoirs envers le seigneur, et les *puînés*, c'est-à-dire les cotenants, payaient à l'*aîné* leurs parts des redevances. Merlin, *Répertoire de jurisprudence*, v° AINESSE ; Basnage, sur l'article 175 de la Coutume de Normandie.

(2) M. L. Delisle, *Notes sur les anciennes foires du département de la Manche*, Annuaire, pour 1850, pag. 545.

(3) *Annuaire du département de la Manche*, 1861, pag. 354 et 355.

(4) M. Léopold Delisle, *Etude sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au moyen âge*, pag. 522 et 523.

(5) *Histoire des Evêques de Coutances*, pag. 176.

Chamillard, en 1666, y reconnut et maintint nobles Jean et Nicolas Michel, Bon et René Thomas.

La paroisse de Saint-Floxel relevait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. En 1722, elle comptait 105 feux imposables et, en 1762, 410 habitants ; elle a, en 1869, 561 habitants.

SAINT-GERMAIN-DE-TOURNEBUT.

Saint-Germain-de-Tournebut, *de Tornebusc.*

L'église paroissiale de Saint-Germain-de-Tournebut appartenait à l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte qui en avait le patronage ; elle était taxée pour les décimes à 60 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

L'abbé de Saint-Sauveur avait les deux tiers des dîmes ; le curé avait l'autre tiers, le casuel et des revenus en nature. On voit que, dans le XIV[e] siècle, les religieux de Cherbourg et les chanoines de Coutances exerçaient certains droits sur les novales. La part de l'abbé de Saint-Sauveur, d'après le Livre noir, valait 70 livres et celle du curé 49 livres. Celui-ci payait pour la débite 13 sous 4 deniers. Le Livre blanc donne au curé, outre sa part dans les dîmes, un manoir et des revenus en nature, comme 4 poules et 40 œufs avec 6 sous 4 deniers : *et percipit in redditibus vj sol. iiij den. iiij gal. et xl ova.*

En l'année 1312, le comte d'Alençon réclama contre l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte le patronage de l'église de Saint-Germain-de-Tournebut. L'affaire fut portée à l'assise d'Avranches du 21 février, devant Louis de Villepereur, bailli de Cotentin, qui adjugea le patronage à l'abbaye (1).

En 1665, l'abbaye avait encore ce patronage et la cure valait alors 800 livres.

Il doit y avoir eu un prieuré dans la paroisse de Saint-Germain-de-Tournebut (2) ; à la fin du XVII[e] siècle, on y comptait deux chapelles titulaires.

Faits historiques.—Le surnom de *Tournebut* que porte la paroisse de Saint-Germain lui vient de son seigneur, dont la famille a, pendant plusieurs siècles, joué un rôle important en Normandie.

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 88.

(2) *Histoire des évêques de Coutances*, par l'abbé Lecanu, pag. 527.

Le sieur de Tournebut est cité par quelques auteurs comme étant allé à la conquête (1) ; mais son nom ne figure pas sur les listes inscrites dans l'église de Dives (2).

Guillaume de Tournebut signe comme témoin, en 1083, une charte de Guillaume le-Conquérant en faveur de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen (3).

Un autre Guillaume de Tournebut, chanoine de Bayeux, fut promu à l'évêché de Coutances, en 1182. On trouve son nom sur plusieurs chartes de l'abbaye de Saint-Nicolas-de-Blanchelande ; il fit, en 1190, la dédicace de l'abbaye d'Aunay (4); il mourut, en 1202, laissant la réputation d'un homme d'une grande piété, d'un grand zèle pour l'honneur de la religion et les libertés de l'église ; il portait *d'argent à la bande d'azur.*

Jean de Tournebut, *Johannes de Tornebu*, figure au nombre des chevaliers normands portant bannières, *milites Normannie ferentes bannerias.* On le compte parmi les seigneurs qui furent admonestés pour l'ost du Roi, à Saint-Germain-en-Laye, en 1236 (5).

Jean de Tournebut devait pour sa baronnie le service de deux chevaliers, et il avait 16 fiefs qui dépendaient de lui pour son service : *Johannes de Tornebu tenet baroniam suam per servicium duorum militum, et de eo tenentur xvj feoda ad servicium suum, ut dicit* (6).

Pierre de Tournebut fut, en 1356, impliqué dans les complots du roi de Navarre, *Charles le-Mauvais*, et arrêté à Rouen, par ordre du roi Jean ; mais il rentra en grâce, figura honorablement dans la guerre contre les Anglais, et fut fait prisonnier à la défense du château de Caen. Il avait épousé une nièce de Du Guesclin ; il mourut en 1394.

Le sire de Tournebut figure au nombre des 119 gentilshommes qui, en 1423, défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglais, sous le commandement de Louis d'Estouteville.

Les seigneurs de Tournebut possédaient plusieurs paroisses dans le Val-de-Saire.

Saint-Germain-de-Tournebut et plusieurs fiefs des environs, relevaient du duché d'Alençon qui avait un siége de vicomte à Valognes.

(1) Masseville, *Histoire de Normandie*, tom. Ier, pag. 251.
(2) *Bulletin monumental* publié par M. de Caumont, tom. XXVIII, pag. 474.
(3) *Gal. christian.*, tom. XI, *Instrum.*, col. 76.
(4) Abbaye de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Bayeux, fondée en 1134, en l'honneur de la Vierge Marie, par Jourdain de Say et Luce, sa femme.
(5) De la Roque, *Anciens rôles des bans et arrière-bans.*
(6) *Registrum domini regis Philippi de feodis.*

Robert Blondel, poëte, historien et moraliste du temps de Charles VII, né en Normandie, en 1390, appartenait à la famille Blondel de Tournebut, plus connue sous le nom de Blondel de Nouainville (1).

Montfaut, en 1463, trouva nobles, à Saint-Germain-de-Tournebut, Thomas de Grimouville et Guillaume Torel.

Roissy, en 1599, y ajourna les Hautmoitiers, y maintint Pierre Passemer, y renvoya les Michel qui depuis justifièrent de leur noblesse et en jouirent.

La paroisse de Saint-Germain-de-Tournebut dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. Masseville, en 1722, lui compte 134 feux imposables, et Dumoulin 162, en 1765. Expilly lui donne 735 habitants. Sa population, en 1869, est de 741 habitants.

SAINT-MARCOUF.

Saint-Marcouf; on dit aussi Saint-Marcou et Saint-Marcouf-de-l'Isle : *Sanctus Maculfus, Marculfus* ou *Masculphus.*

L'église paroissiale de Saint-Marcouf appartient en partie à l'architecture romane du XI[e] ou du XII[e] siècle, et en partie à l'architecture ogivale. Elle est cruciforme, et se compose du chœur, de la nef et d'un transept.

Les murs sont percés de fenêtres romanes qui, pour la plupart, sont bouchées; les contreforts sont plats, et des modillons des XI[e] et XII[e] siècles garnissent les murs à l'extérieur. Le mur absidal est demi-circulaire.

Le chœur présente deux travées de chaque côté, et la nef cinq, en y comprenant les arcades qui mettent cette nef en communication avec les deux chapelles qui forment transept.

L'une des chapelles est pratiquée dans la partie inférieure de la tour; l'autre a été construite à une époque bien postérieure à la première.

Sur un des chapiteaux de cette église, on remarque sculpté un personnage qui parait succomber sous le poids d'une bourse suspendue à son cou, et qu'un serpent dressé devant lui cherche à dévorer. Cette figure pourrait bien être l'emblème de l'avarice, qu'on trouve ainsi figurée avec quelques légères modifications sur d'autres chapiteaux (2).

(1) Sur Robert Blondel, voir une excellente notice par M. A. Vallet de Viriville, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom XIX, pag. 161; voir aussi l'*Annuaire de la Manche*, 1853, pag. 308, et 1854, pag. 322.

(2) *Bulletin monumental*, publié par M. de Caumont, tom. XXII, p. 113, et tom. XXVII, p. 258.

Les voûtes du chœur et de la nef sont dans le style flamboyant.

La tour, placée latéralement au sud, est de deux époques; la partie inférieure est du XIe siècle; ses arcades cintrées sont fermées, et ses contreforts ont peu de saillie. La partie supérieure appartient aux XIIIe et XIVe siècles. Elle est percée de fenêtres géminées dont les voussures sont en ogives, et les chapiteaux couverts de volutes ou crochets. Cette tour a trois voûtes qui paraissent appartenir à des époques différentes. Dans son mur occidental on remarque dans deux niches deux petites figures.

Le portail de cette église date aussi du XIe siècle, et s'ouvre au côté méridional; un gros tore et un zig-zag multiple forment son archivolte.

Il existe, à l'extrémité occidentale de la nef, une tribune que soutiennent des arcades en ogives et des pilastres qui annoncent le XVIe siècle.

Sous le chœur de l'église on trouve une crypte ou chapelle souterraine. Elle appartient au XIe siècle pour une partie, et au XIIe pour l'autre. Ses murs sont fort épais. La fenêtre qui l'éclaire à l'orient est garnie de cinq colonnettes de chaque côté, et elle est surmontée d'un petit oculus.

La voûte de cette crypte est circulaire, et divisée en quatre compartiments dont chaque extrémité tombe sur quatre piliers qui occupent le point central de la crypte. La hauteur de chaque pilier est d'environ un mètre 85 centimètres.

Les fenêtres qui éclairent cette chapelle souterraine peuvent avoir de 55 à 60 centimètres de largeur. La crypte a de hauteur environ 3 mètres, et une largeur de 9 mètres.

Le font baptismal de l'église est pédiculé composé; c'est-à-dire que la cuve repose sur plusieurs colonnettes garnies de feuilles de laurier imbriquées.

L'église est sous le vocable de saint Marcouf. Elle était taxée pour les décimes à 50 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain. L'abbaye de Cerisy en avait le patronage qu'elle obtint après la destruction, par les Normands, de l'abbaye de Saint-Wandrille (1). Guillaume de Montfiquet lui donna ou confirma ce patronage, du consentement de Guillaume le-Conquérant et de Geoffroi, évêque de Coutances : *Willelmo rege et Gaufrido Constanciensi episcopo concedentibus.* Guillaume le-Conquérant, à la demande

(1) Cette abbaye, une des plus illustres de l'ordre de Saint-Benoît, fut fondée, en 624, sous le titre de Saint-Pierre. Dans les anciens actes on lui donne plus communément le nom de Fontenelle, *Fontanella* ou *Fontinella*, à cause du ruisseau sur lequel le monastère est assis. Voir sur l'abbaye de Saint-Wandrille l'*Essai historique*, par M. Hyacinthe Langlois, 1 vol. in-8°. Paris, 1827.

de Robert, fils d'Onfroy de Vieilles, transféra à l'abbaye de Saint-Wandrille plusieurs églises qu'il avait précédemment données à ce seigneur, au nombre desquelles figure celle de Saint-Marcouf : *sitas in maris Constantini pagi perripio, v numero, quarum hæc sunt nomina : ecclesia s. Marculfi ex integro, s. Germani et s. Martini de Watredivilla, et s. Honorinæ de Aldulfivilla et s. Mariæ de Popevilla* (1).

L'abbé de Cerisy et l'abbé de Saint-Wandrille se partageaient les dîmes, d'après le Livre noir ; le curé avait l'autelage et 20 quartiers de froment sur la part de l'abbé de Cerisy. Il devait pourvoir à l'entretien de l'église, et il payait 15 sous pour la débite. Lors de la rédaction du Livre blanc, le partage des dîmes était le même, mais le curé avait huit livres sur les granges des deux abbés, et 4 livres pour les novales.

En 1665, l'abbé de Cerisy avait encore le patronage de l'église, et la cure valait alors 450 livres.

On comptait, dans la paroisse, deux chapelles dont une dans les îles Saint-Marcouf.

Saint Marcouf, né à Bayeux de parents nobles et riches, vint avec ses compagnons, dans la première moitié du VI[e] siècle, prêcher l'Evangile dans le Cotentin. Possesseur, qui alors gouvernait le diocèse de Coutances, lui conféra la prêtrise et favorisa ses prédications..... *Cœpit denique, jubente prædicto pontifice Possessore episcopo Constantiensi, pagum Constantinum indesinenter peragrans, admonere populum* (2). Saint Marcouf se fixa dans un lieu nommé Nant ou Nanteuil, au bord de la mer : *Locum quemdam in hoc pago Constantino cui Nantus est vocabulum...... fiscum in pago Contantino qui Nantus dicitur* (3). Il fonda un monastère sur un terrein que Childebert, fils de Clovis, lui concéda avec deux petites îles, situées à peu de distance près de la grande baie de La Hougue (4).

Les restes de saint Marcouf, vers l'année 905, furent transférés à Corbeny, près de Laon, à cause des incursions violentes et répétées des Normands dans le Cotentin : *Ob nimiam atque diutinam paganorum infestationem* (5). Les Normands, sous la conduite de Bier et Hasting, ravagèrent en effet le monastère de Nantes ou Nanteuil, et le brûlèrent.

(1) *Neustria pia*, p. 168. Ms. de Toustain de Billy et *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XI, pag. 40, 41 et 43.

(2) *Vita S. Marculfi abbatis. De sanctorum vitis*, Surius, tom. V-VI, p. 5.—*Histoire ecclésiastique de la province de Normandie*, par Trigan, tom. 1[er], pag. 87 à 92, 123 et 263, tom. II, pag. 266. *Acta ordinis sancti Benedicti*, tom. I, pag 129.

(3) *Acta ordinis sancti Benedicti*, tom. 1[er], p. 129. Nantes, Nantel ou Nanteuil, anciens noms de Saint-Marcouf Mabillon l'appelle en latin *Nantus*, et l'on voit que c'est aussi le nom que lui donne Childebert dans sa charte de concession.

(4) *Neustria pia*, p. 69, 70 et 73. *Gallia christiana*, tom. XI, col. 864.

(5) *Acta ordinis sancti Benedicti*, tom. IV, pag. 514 et suiv.

A Saint-Marcof en la rivière
Riche abéie ert è planière
Nantes a ce jor aveit non
Tote la cuntrée d'environ :
Hastainz è Bier la gasterent
Roberent la, poiz l'alumerent (1).

Lorsque les Normands se furent convertis au christianisme, ils ne rétablirent pas le monastère qui fut réuni au domaine ducal ; mais l'emplacement de l'abbaye a conservé le nom de Saint-Marcouf.

On lit dans une bulle du pape Adrien, qui doit être Adrien IV (2), adressée à Hugues, abbé de Saint-Pierre et de Saint-Vigor-de-Cerisy : « Nous avons pris soubz notre protection les » biens que vous possedez..... l'église de Saint-Marcouf, saouf la » partie des moynes de Saint-Wandrille, avec toutes les ap- » partenances et une certaine partie du même village dans la » mer, et aux salines et hommes et terres, et un certain mou- » lin, dans l'île Saint-Marcouf, un certain hermitage, en une » certaine aultre isle, de la terre pour deux charrues et un » moulin (3). »

On voit encore que Jehan de Saint-Marcouf, en 1235, donne et délaisse à l'abbé et au couvent de Saint-Vigor-de-Cerisy tout le Clos-au-Moine, sis à Saint-Marcouf, et reconnaît devoir auxdits abbé et couvent ou à ses moines de l'Isle 14 quartiers de froment et 2 boisseaux mesure de Saint-Marcouf, pour une certaine terre qu'il tient d'eux (4).

Les deux îles que Childebert céda à saint Marcouf sont à une lieue environ de la côte du Cotentin. Dans la vie de saint Marcouf, on dit : *insulæ quæ rustica lingua duo limones appellantur*, et dans la charte de fondation de l'abbaye de Cerisy : *duas insulas que sunt ibi apud sanctum Malcurfum in mari*. On les nomme aujourd'hui l'*Ile du large* ou *d'amont* et l'*Ile de terre* ou *d'aval*. L'Ile d'amont a possédé un ermitage dédié à saint Marcouf, qui vivait au VIe siècle, quittait, chaque année, son abbaye de Nanteuil, et venait passer le temps du carême dans une hutte construite dans l'île, couchant sur la terre et ne se nourrissant que d'un peu de pain.

On dut construire, dans le Xe siècle, dans l'Ile d'amont, une chapelle dédiée à saint Marcouf. C'est peut-être cette chapelle qui fut donnée à Cerisy. Ce qui est certain, c'est que l'abbaye

(1) *Roman de Rou*, par Robert Wace, publié par Frédéric Pluquet, tom. 1er, p. 20.
(2) Elu pape le 3 décembre 1154.
(3) Chartes relatives à l'abbaye de Cerisy et aux îles Saint-Marcouf dans l'*Annuaire de la Manche*, année 1849, p. 531.
(4) *Annuaire de la Manche*, 1849, p. 532.

de Cerisy entretenait deux moines l'un à l'île Saint-Marcouf, et l'autre à Barnevast, prieuré qui existait dans la paroisse de Teurthéville.

Odon Rigaud, archevêque de Rouen, visitant en septembre 1250 les abbayes et les prieurés du Cotentin, constata que, dans le prieuré des îles Saint-Marcouf, il n'y avait qu'un religieux : *Item in insulis est unus monachus solus.* Il ordonna qu'il fût rappelé ou qu'on lui adjoignit un autre religieux : *ordinavimus quod revocetur vel detur ei socius* (1).

L'abbaye de Cerisy obtint de Louis IX, au mois d'avril 1256, alors que le Roi se trouvait à Avranches, que les deux moines qu'elle avait, l'un à l'île Saint-Marcouf, l'autre à Barnevast, se réuniraient et vivraient ensemble à Barnevast, « parce » que, dit le Roi, ils n'auront là autre usage que celuy qu'un » seul avoit » (2).

Lorsque les cordeliers furent chassés de Jersey, au XVe siècle, l'abbé de Cerisy leur permit de se retirer à l'île Saint-Marcouf qu'ils ne quittèrent que cent ans plus tard pour aller s'établir à Valognes (3).

Fontaine Saint-Marcouf.— Il existe près du cimetière de Saint-Marcouf, au pied d'une petite éminence, une fontaine nommée *Fontaine Saint-Marcouf.* Elle offre l'aspect d'une maison avec un toit en pierre. Carrée à l'intérieur, elle a dû être abritée dans la fin du XIIIe siècle ou au commencement du XIVe siècle (4). Au-dessus de l'ouverture de cette fontaine, on remarque dans une niche la statue de saint Marcouf. On invoque ce saint pour les maladies de la peau, et sa fontaine est encore l'objet de pélerinages : on a vu des malades se dépouiller de leurs vêtements et se plonger dans ses eaux.

Faits historiques.— Il y a quelques années, on trouva dans une pièce de terre nommée *la Jamerie*, une petite monnaie d'or mérovingienne, pesant 18 grains. On a découvert aussi, en creusant pour les fondations d'un nouveau presbytère à Saint-Marcouf, deux sarcophages, l'un en tuf et l'autre en calcaire de Valognes; dans celui-ci était un anneau de métal (5).

Le territoire de Saint-Marcouf faisait partie, sous les Plantagenest, du domaine ducal (6).

(1) *Registrum visitationum archiepiscopi rothomagensis*, pag. 88.
(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 327, n° 1192.
(3) *Annuaire de la Manche*, 1853, p. 93.
(4) Voir ce qu'en dit l'antiquaire anglais M. Parker, dans le *Bulletin monumental*, publié par M. de Caumont, tom. XXVII, pag. 130 et 133.
(5) *Histoire de l'ancienne élection de Carentan*, par M. de Pontaumont, pag. 74 et 75.
(6) *Des revenus publics en Normandie au XIIe siècle*, par M. Léopold Delisle.

On lit dans les rôles de l'Echiquier de Normandie de l'année 1195 que les hommes de Saint-Marcouf devaient 49 livres du reste de l'ancienne ferme de Saint-Marcouf : ***Homines de S[to] Marculfo 49 lib. 5 sol. de remanente firme ejusdem ville (quieti per finem constabularii*** (1).

En 1180, les pêcheurs de Saint-Marcouf s'engagent à payer aux religieux de Saint-Sauveur, pour avoir part à leurs bonnes œuvres, un sou par gros poisson qu'ils prendraient (2).

On trouve sistant comme témoin d'une donation faite à l'abbaye de Cherbourg, en 1187, Richard de Saint-Marcouf, ***Ricardo de sancto Marculfo***, et Philippe de Saint-Marcouf, ***Philippo de sancto Marculfo.***

Un savant auteur fait observer que les habitants de la paroisse de Saint-Marcouf semblent avoir été, dans le moyen âge, plus intimement associés que la plupart des paysans ; et que, dans cette paroisse, plus que partout ailleurs, le commun se revèle par des actes nombreux et importants. Ainsi, pour alléger leurs charges, ils affermaient les droits que le Roi ou le seigneur avait à exercer sur eux (3). Au commencement du XIII[e] siècle, il existait dans le manoir de Saint-Marcouf une institution assez remarquable. Elle avait pour but de procurer des capitaux aux laboureurs. Chaque année, à la Saint-Michel, on prélevait une certaine somme sur le produit du manoir. Cette somme était partagée entre plusieurs tenanciers ; ils devaient la rendre grossie d'un tiers au bout de l'année. Ainsi le seigneur plaçait cet argent à 33 pour cent d'intérêt. Quand on sait la rigueur avec laquelle l'église proscrivait tout ce qui ressemblait à l'usure, on ne doit pas s'étonner de voir l'évêque de Coutances abolir, en 1221 (4), cette coutume qui passait, dès lors, pour très-ancienne. Voici l'acte qui la fit disparaître :

« Notum sit omnibus, tam presentibus quam futuris, quod » ego Willelmus de Barris, miles, filius Willelmi de Barris, » militis junior, inveni in manerio meo de sancto Maculfo » quamdam consuetudinem que ab antecessoribus meis diu- » tius fuerat observata, videlicet quod in festo sancti Michaelis » de proventibus ejusdem manerii quamdam summam pe- » cunie divisim hominibus tradebatur, anno revoluto red- » denda cum incremento tertie partis. Quam consuetudinem » pessimam et canonicis institutis contrariam, de consilio ve-

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. XV, pag. 85, 1[re] col.

(2) M. L. Delisle, *Etudes sur la condition de la classe agricole en Normandie, au moyen âge,* pag. 143, note 52.

(3) *Etudes sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie, au moyen âge*, par M. L. Delisle, pag. 144 et 212.

(4) Hugues de Morville ; élu évêque en 1208, il mourut en 1238.

» nerabilis Hugonis, Dei gratia, Constanciensis episcopi, pro » salute mea et successorum meorum, de predicto manerio » decrevi penitus extirpendam, ita quod nec a me nec ab here- » dibus meis deinceps aliquatenus observetur, quod ut firmam » et stabile perseveret, presentis scripti et sigilli mei muni- » mine confirmavi, et ad preces meas predictus episcopus pre- » senti carte mee suum sigillum apposuit. Actum est hoc anno » incarnatione Domini M° CC° vicesimo primo mense decembris » apud Constancias (1).

On trouve comme seigneur de Saint-Marcouf, en 1527, Guillaume des Barres.

En 1695, Julien Le Sauvage, dont la fille Jeanne Le Sauvage épousa, dans le mois de novembre 1663, François-César de Costentin de Tourville.

Dans les dernières années du XVIII^e siècle, Maximilien-Marie Pierre Le Vicomte, marquis de Blangy, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-général des armées du Roi et grand bailli de Cotentin.

L'une des branches de l'ancienne famille de Pierrepont a possédé la seigneurie de Saint-Marcouf. Guillaume de Pierrepont fit, en 1563, à la tête des protestants du Cotentin, une tentative pour s'emparer de Cherbourg. Un des membres de cette famille avait établi un prêche dans son château.

Roissy mentionne noble à Saint-Marcouf un de Gourmont.

Chamillard, en 1666, trouva nobles d'ancienne noblesse, à Saint-Marcouf, Louis, Paul et Antoine de Pierrepont et Nicolas Le Bas dont la noblesse datait de 1576.

La paroisse de Saint-Marcouf, dont est maire M. le comte de Pontgibaud, conseiller général et membre de l'Association normande, relevait de la baillie du Cotentin, *ballia de Costentino,* et plus tard de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. En 1722, elle avait 130 feux imposables et 115 en 1765. Elle compte, en 1869, 701 habitants.

SAINT-MARTIN-D'AUDOUVILLE.

Saint-Martin-d'Audouville, *Eudovilla, Audovilla.*

Les deux paroisses de Saint-Martin-d'Audouville et de Sainte-Marie-d'Audouville composent aujourd'hui la commune de Saint-Martin-d'Audouville.

(1) Cet acte extrait du cartulaire de l'abbaye de Montebourg est donné par M. Léopold Delisle dans son intéressant ouvrage *Etudes sur la condition de la classe agricole en Normandie, au moyen âge*, pag. 212 et 213.

L'église paroissiale de Saint-Martin-d'Audouville appartient par sa nef au style roman du XI^e ou du XII^e siècle. Elle était taxée pour les décimes à 24 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes. Le patronage était laïque, et le seigneur du lieu présentait à la cure. Dans le cours du XIII^e siècle, il appartenait à Guillaume Burnouf, et, dans le cours du siècle suivant, à Bernard du Hommet. Le curé était seul décimateur ; sa cure, d'après le Livre noir, valait 23 livres. Il payait pour la débite 3 sous 2 deniers. Le Livre blanc lui donne un manoir et 6 vergées de terre d'aumône.

En 1665, la cure valait 400 livres.

Robert de La Haie, qui vivait au commencement du XII^e siècle, fit d'importantes concessions à l'abbaye de Lessay ; il lui donna, entre autres choses, l'église de Saint-Martin-d'Audouville, *Eudouvilla*, avec une terre libre de tous droits, *et terram Pippini liberam et quietam ab omni servitio et auxilio* (1).

Montfaut, en 1463, mentionne comme noble à Saint-Martin-d'Audouville Michel l'Enfant.

Chamillard, en 1666, y reconnut la noblesse d'Hervé Dursus, de Jean et de François Michel.

Cette paroisse relevait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. En 1722, elle compte 50 feux imposables et 48 en 1765. Expilly lui donne 175 habitants. En 1869, sa population est de 297 habitants.

Sainte-Marie-d'Audouville.

L'église de Sainte-Marie-d'Audouville, connue sous le nom de Sainte-Marie-des-*Trois* ou des *petites paroisses* (2), est complétement détruite, et la paroisse est réunie pour le spirituel et le temporel à celle de Saint-Martin-d'Audouville. Elle était taxée pour les décimes à 23 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes. Le patronage était laïque, et le seigneur du lieu présentait à la cure. Le Livre noir indique comme patron Symon, fils de Guillaume d'Audouville, et le Livre blanc, Robert de Sottevast, chevalier, à raison des droits de sa femme. Le curé était seul décimateur ; il payait pour la débite 33 deniers. Suivant le Livre blanc, il avait un manoir et environ 8 vergées de terre d'aumône. Il payait douze deniers *pro capa episcopi*, et autant *pro circata*.

En 1665, M. du Moustier avait le patronage de l'église, et la cure valait alors 300 livres.

Une voie romaine, venant du camp de Montcastre et se ren-

(1) *Gall. christian.*, tom. XI, *Instrum.*, col. 235.
(2) *Etrennes coutançaises*, par l'abbé Pitton-Desprès, année 1839, pag. 123.

dant à Montebourg passait par un lieu nommé *la Chaussée*, à Sainte-Marie-d'Audouville, et ensuite par les bois de Barnavast (1).

La paroisse de Sainte-Marie-d'Audouville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. Masseville lui comptait 50 feux imposables et Expilly 175 habitants.

SORTOSVILLE.

Sortosville, *Sortoovilla*, *Sorthosvilla*, *Sortosvilla*.

L'église paroissiale de Sortosville appartient à l'architecture romane du XI[e] ou XII[e] siècle ; son abside circulaire est butée par des contreforts romans qui méritent d'être examinés. On y remarque aussi des modillons de la même époque.

Cette église est sous le vocable de saint Georges ; elle était taxée pour les décimes à 40 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

Dans le cours du XIII[e] siècle, le patronage de l'église Saint-Georges de Sortosville était alternatif entre les abbayes de Saint-Sauveur-le-Vicomte et de Montebourg. Le curé, qui était seul décimateur, payait aux deux abbayes une redevance en nature qui, dans le XIV[e] siècle, consistait en deux quartiers de froment ; il avait un manoir et une demi-acre de terre ; sa cure, d'après le Livre noir, valait 60 livres, et il payait pour la débite 4 sous 8 deniers.

L'abbé de Montebourg est indiqué, en 1665, comme ayant seul le patronage de l'église de Sortosville. La cure alors valait 500 livres.

Henri I[er], duc de Normandie et roi d'Angleterre, donna à l'abbaye de Sainte-Marie de Montebourg et à ses religieux trois masures à Sortosville (2) dépendant du fief de Turgis Le Gros, et dix acres du fief de Rosce et une terre d'une charrue : *concedo etiam et confirmo prefate abbatie Montisburgi et monachis.......et tres mansuras in Sortoovilla de feodo Turgisi Grossi, et decem acras de feodo Rosce et unam carrucatam terre in Sortoovilla* (3).

(1) *Recherches sur les voies romaines, dans le Cotentin*, par M. de Gerville.

(2) La masure, *mansura a manendo*, contenait ordinairement un acre de terre, *ex qua quis familiam suam exhibere poterat*. Suivant un auteur, *mansus est quod par boum arare poterat*. Basnage, sur la *Coutume de Normandie*, art. 159 et 271, tom. I[er], pag 282 et 513.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 164, n° 737.

Chamillard, en 1666, trouva à Sortosville nobles d'ancienne noblesse Robert et Olivier Breuilly, et Jacques Cleret ; il y reconnut aussi la noblesse de Gilles Avice, laquelle datait de 1597, et celle par quatre degrés de Nicolas de Morancourt.

On trouve comme seigneurs de Sortosville, dans le cours du XVII[e] siècle, Pierre Louis Davy de Sortosville qui acquit et posséda la baronnie de la Haye-du-Puits ; Jacques d'Auxais et Charles Claude, sire de Bréauté, chevalier, qui fut bailli de Cotentin de 1692 à 1700.

Messire René Avice de Sortosville possédait, en 1789, le fief noble du Quesnay, à Saint-Malo.

La paroisse de Sortosville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé ; elle comptait 37 feux imposables en 1722 et 44 en 1765 ; Expilly lui donne une population de 200 habitants ; elle est de 184, en 1869.

URVILLE.

Urville, *Urvilla*. Le Livre noir dit *ecclesia de Urvilla Haimevez*.

L'église paroissiale d'Urville, sauf les retouches, est du XI[e] ou du XII[e] siècle. Deux de ses portes appartiennent à l'architecture romane, et présentent des arcades garnies de frètes crénelées.

Cette église est sous le vocable de saint Julien. Son patronage était laïque. Le Livre noir indique comme patrons Richard de Saint-Germain et Jean d'Orglandes : *Patron. Richardus de S[to] Germano et Johannes de Orglandres, milites.* Ils prenaient une gerbe, et le curé les deux autres. Sur le fief Auvrie, *in feodo Auverie*, ils dimaient tout ; le curé avait le casuel avec les aumônes, c'est-à-dire onze vergées de terre, six quartiers et un boisseau de froment, cinq sous, dix pains, dix gélines et un manoir, ce qui lui valait 45 livres. Il payait pour la débite 3 sous 7 deniers.

Dans le courant du XIV[e] siècle, le patronage appartenait à Raoul d'Orglandes, chevalier, et à Raoul de Trémon. Les grosses dîmes se partageaient, comme précédemment, entre les patrons et le curé qui avait aussi les menues dîmes et l'autelage, avec un manoir. L'abbé de Saint-Sauveur-le-Vicomte, Guillaume de Boutemont, et le chapelain d'une chapelle que l'évêque de Coutances avait fondée dans l'église cathédrale, de concert avec Thomas de la Vallée, prenaient une autre partie de la dîme des blés (1).

(1) Voir le Livre blanc de l'Evêché.

En 1665, le patronage était entre les mains du seigneur d'Etienville. La cure valait alors 800 livres. Elle était taxée à 35 livres pour les décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes.

Le fief noble de la Motte, à Urville, était possédé, en 1789, par Charles-Léon-Louis comte de Marguerie. Une famille Marguery d'Airel portait d'*azur à trois marguerites d'argent œilletées d'or, au pied feuillé de sinople* (1).

Montfaut, en 1463, trouve noble à Urville Raoul de Bouttemont. — Roissy, en 1598, y mentionne François d'Ourville, sieur de la Motte.

Chamillard, lors de ses recherches, en 1666, maintint nobles à Urville, Guillaume du Moncel, sieur d'Aisy, et Adrien du Hamel, sieur de la Vigne.

Urville a vu naître, le 14 septembre 1775, le fameux helléniste Burnouf. Bouillet commet une erreur en le faisant naître à Urville, arrondissement de Falaise, dans le Calvados. M. Julien Travers a publié une biographie exacte de Burnouf dans l'Annuaire de 1845, pag. 490-494.

La paroisse d'Urville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville lui compte 74 feux imposables; Dumoulin 91, et Expilly, 412 habitants. En 1869, elle a 366 habitants.

VAUDREVILLE.

Vaudreville, *Vaudrevilla.*

On remarque dans l'église de Vaudreville un bas-relief de la fin du XVIe siècle, représentant l'annonciation, la naissance de Jésus-Christ, et l'adoration des Mages. Ce travail paraît avoir un certain mérite.

Cette église était sous le vocable de saint Basile, payait pour décimes 25 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes. Son patronage, dans les XIIIe et XIVe siècles était en débat. Vincent Tanqueray, bailli du Cotentin, tenant les assises à Valognes, le 22 septembre 1291, l'adjugea aux religieux de Saint-Sauveur-le-Vicomte, contre les prétentions de Hamon de Inguehou, de Pierre et Robert de Lestre. Il fut encore adjugé aux mêmes religieux, le 1er mars 1336, par Jean Blondel, bailli de Cotentin (2).

(1) *Histoire de la ville de Carentan*, par M. de Pontaumont, pag. 364.
(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 84 et 98, et *Journal de Valognes*, année 1864, n° 6.

En 1665, le patronage de l'église de Vaudreville était entre les mains du Roi. Le curé était seul décimateur, et sa cure lui valait alors 500 livres.

Roissy, en 1598, trouva nobles à Vaudreville Richard du Rosel, fils de Robert du Rosel.

Chamillard, en 1666, y reconnut l'ancienne noblesse de Richard et de Jean l'Enfant, sieurs du Pont, et celle de François Dancel, qui datait de 1574.

Il existait à Vaudreville, à la fin du XVII[e] siècle, un petit château avec des tours. Il appartenait au seigneur du lieu.

En 1789, Messire Prosper-Jean-Hervé Simon, écuyer, était sieur de Vaudreville.

La paroisse de Vaudreville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. En 1722, elle avait 42 feux imposables, et 27 en 1765. Expilly lui compte 168 habitants. Sa population, en 1869, s'élève à 203 habitants.

MÉLANGES.

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

ÉTAT

comparatif de la Consommation en viande, en 1857 et 1867.

ARRONDISSEMENTS.	BŒUF.	VACHE.	VEAU.	MOUTON.	AGNEAU ET CHEVREAU.	PORC.	VOLAILLE.
POPULATION EN 1857 : 595,202 hab.			1° ANNÉE 1857.				
Avranches.	196,794k 120	251,712k 350	199,827k 380	351,017k 350	86,672k 070	1,890,676k 530	180,684k 070
Cherbourg.	234,517 750	294,621 407	178,877 850	303,863 710	30,362 730	607,091 510	291,711 510
Coutances.	80,732 800	272,959 160	150,644 »	174,720 800	33,958 400	661,506 400	278,240 800
Mortain.	96,545 543	156,125 529	152,469 310	160,231 710	48,639 278	987,174 618	77,940 500
Saint-Lo.	120,080 480	613,867 848	390,769 328	420,464 048	96,105 264	1,135,655 568	171,075 046
Valognes.	36,685 540	320,880 686	117,159 030	134,493 110	35,498 456	681,249 230	114,319 458
Totaux.	765,356k 233	1,910,166k 980	1,189,746k 898	1,544,790k 728	331,236k 198	5,963,353k 856	1,113,971k 384
Moyenne par habitant.	1k 286	3k 209	1k 997	2k 595	0k 556	10k 019	1k 871

POPULATION EN 1867 : 573,899 hab.

2e ANNÉE 1867.

Avranches	253,696k 627	364,018k 402	292,735k 398	372,170k 232	114,363k 150	2,128,240k 179	259,615k 683
Cherbourg	284,865 480	462,279 355	238,006 970	302,823 065	44,198 730	560,183 865	406,112 700
Coutances	114,226 580	352,773 583	327,978 382	273,255 389	66,736 958	732,448 549	345,944 500
Mortain	136,317 082	205,254 065	165,321 446	194,274 613	64,074 866	1,101,159 290	90,801 817
Saint-Lo	163,312 735	782,723 256	366,853 049	474,370 018	215,695 450	1,241,056 653	233,724 400
Valognes	43,491 660	409,745 622	139,459 548	137,298 966	44,493 672	797,220 426	148,823 400
Totaux	995,910k 164	2,576,794k 283	1,530,354k 793	1,754,192k 283	549,562k 826	6,560,308k 962	1,485,022k 500
Moyenne par habitant	1k 735	4k 490	2k 666	3k 057	0k 957	11k 431	2k 588

TABLEAU RÉCAPITULATIF.

ESPÈCE DE VIANDE CONSOMMÉE.	CONSOMMATION moyenne par habitant.		CONSOMMATION TOTALE.	
	En 1857.	En 1867.	En 1857.	En 1867.
Bœuf	1k 286	1k 735	765,356k 233	995,910k 164
Vache	3 209	4 490	1,910,166 980	2,576,794 283
Veau	1 997	2 666	1,189,746 898	1,530,354 793
Mouton	2 595	3 057	1,544,790 728	1,754,192 283
Agneau et Chevreau	0 556	0 957	231,236 198	549,562 826
Porc	10 019	11 431	5,963,353 856	6,560,308 962
Volaille	1 874	2 588	1,113,971 384	1,485,022 500
Quantités réunies des diverses espèces de viande consommée	....	....	12,718,622k 277	15,452,145k 811

Différence en plus, en 1867........ 2,733,523k 534

Consommation moyenne par habitant.. { En 1857 : 21k 368. En 1867 : 26k 925.

ADMINISTRATIONS.

LISTE CHRONOLOGIQUE

des Préfets du département de la Manche.

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.
MM.		
MAGNYTOT	12 ventôse an VIII	1 an 1 mois 15 jours.
MONTALIVET	29 germinal an IX	2 ans 11 mois 23 jours.
COSTAZ	10 germinal an XII	2 ans 10 mois 16 jours.
BOSSI	12 février 1810	5 ans 5 mois 4 jours.
DE VANSSAY	17 juillet 1815	5 ans 2 jours.
ESMANGART	19 juillet 1820	3 ans 8 mois 17 jours.
D'ESTOURMEL	7 avril 1824	6 ans 4 mois.
BAUDE	10 août 1830	Non installé.
GATTIER	19 août 1830	6 ans 2 mois.
MERCIER	21 octobre 1836	6 ans 8 jours.
BONNET	29 novembre 1842	5 ans 3 mois.
HAVIN (Commissaire)	26 février 1848	2 mois 2 jours.
VIEILLARD (Commissaire)	2 mars 1848	2 mois.
LE HODEY (Commissaire par intérim)	2 mai 1848	8 mois 22 jours.
LE HODEY (Préfet)	23 juillet 1848	
DE TANLAY	24 janvier 1849	2 ans 10 mois.
JOURDAIN	26 novembre 1851	1 mois 26 jours.
PAULZE-D'IVOY	22 janvier 1852	1 an 6 mois 8 jours.
DUGUÉ	30 juillet 1853	6 ans.
DE BOUVILLE	27 juillet 1859	2 ans 5 mois 15 jours.
GUILLAUME D'AURIBEAU	16 janvier 1862	Non installé.
PRON	1er février 1862	3 ans 9 mois 20 jours.
LEVAINVILLE	12 novembre 1865	4 ans 3 mois 4 jours.
MALHER (Vte)	17 février 1870	Installation du 17 février 1870.

SÉNATEURS ET DÉPUTÉS DU DÉPARTEMENT.

Sénateurs : M. le comte Le Marois O✻.—M. Le Verrier GO✻.—M. De Goulhot de Saint-Germain C✻

Députés : Saint-Lo, M. Auvray ✻.—Avranches, M. Hervé de Saint-Germain C✻.—Coutances, M. le marquis d'Halwin de Piennes ✻, chambellan honoraire de S. M. l'Impératrice. —Valognes, M. le comte Daru ✻.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE : *Membre*, M. Feuillet (Octave) O ✻
ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES : *Membre*, M. Delisle (Léopold) ✻.
ACADÉMIE DES SCIENCES : *Membre*, M. Le Verrier GO ✻.

FONCTIONNAIRES DU DÉPARTEMENT RÉSIDANT A PARIS.

MM. Boulatignier C ✻. — Bréhier O ✻. — Gaslonde O ✻, *conseillers d'Etat*. — Legrand ✻, *maître des requêtes au Conseil d'Etat*. — G. d'Aigneaux, *auditeur au Conseil d'Etat*.
M. Savary O ✻, conseiller à la Cour de Cassation.
M. le marquis d'Halwin de Piennes ✻, chambellan honoraire de S. M. l'Impératrice, député au Corps législatif.

PRÉFECTURE.

Préfet, M. le vicomte MALHER ✻.

AUDIENCES : M. le Préfet donne audience tous les jours non fériés, de neuf heures à onze heures du matin et de midi et demi à quatre heures du soir.

M. le Secrétaire général reçoit tous les jours non fériés de une heure à quatre heures du soir.

Secrétaire général, M. Delambre ✻.

Conseil de Préfecture.

Vice-président : M. Vaultier ✻.
Conseillers : MM. de Maynard, de Bar et Le Gorrec.
Commissaire du Gouvernement : M. Delambre ✻, secrétaire général.

Bureaux de la Préfecture.

AUDIENCES DANS LES BUREAUX : Le public est admis dans les bureaux tous les jours non fériés, de neuf heures du matin à quatre heures du soir.

CABINET PARTICULIER.

Secrétaire particulier : M. G. FAUCHE.

Affaires réservées.

Les personnes qui se présentent dans les bureaux sont prévenues que MM. les Chefs de division sont seuls autorisés à répondre aux communications ou demandes de renseignements.

CABINET DU PRÉFET.

Sous-chef : M. AVINAUD.

Ouverture des dépêches. — Distribution de la correspondance, — Sous-Préfets, Conseillers de préfecture. — Conseillers généraux et d'arrondissement. — Maires et Adjoints. — Commissaires de police. — Personnel du Clergé, Secours aux prêtres en retraite. — Demandes d'audiences et de congés. — Légion-d'Honneur et Décorations étrangères. — Secours aux anciens militaires. — Affaires confidentielles et

non classées. — Personnel de tous les services et de toutes les administrations.— Prestation de serment des fonctionnaires.— Honneurs et préséances. — Fêtes et cérémonies publiques. — Beaux-Arts. — Bureaux de tabac.— Médailles et récompenses pour belles actions.— Théâtres. —Recueil administratif.— Haute police administrative. — Propositions de grâces. — Réfugiés politiques. — Loteries. — Presse périodique et annonces judiciaires.— Nomination des Présidents des sociétés de secours mutuels, des Membres des Bureaux de bienfaisance et des Commissions administratives des établissements de bienfaisance, des officiers de la garde nationale et des sapeurs-pompiers.—Police politique et débits de boissons.

PREMIÈRE DIVISION ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Chef : M. Lepingard.

Secrétariat général.

Réception et transmission du *Bulletin des Lois*, et de toutes les publications officielles. — Imprimerie et Librairie, Colportage, Estampes et Gravures. — Garde du sceau de la Préfecture. — Surveillance des bibliothèques administratives —Abonnements et envois périodiques. — Brevets d'invention. — Dépôts de tous documents destinés à être communiqués au public. — Statistique générale. — Registres des arrêtés du Préfet. — Procès-verbaux du Conseil général.—Légalisations.

Archives.—Classement et dépouillement des archives ; Inventaire ; Rapports annuels ; Délivrance et expédition d'anciens titres.

Première Division.

Rappel des affaires arriérées.— Elections.— Garde nationale et affaires militaires, Gendarmerie, Poudres et Salpêtres.— Ponts et chaussées, Chemins de fer, Navigation, Usines, Cours d'eau ; Desséchements, Mines et Carrières, Bacs et Bateaux. — Lignes télégraphiques. — Propriétés, Mobiliers, Bâtiments civils, Dons et Legs, Contentieux, en ce qui concerne le département et l'Etat.—Bureaux d'enregistrement et affaires domaniales. — Police municipale. — Police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances, de la salubrité et de la sûreté publiques. —Etablissements insalubres.— Médecins, Pharmaciens, Vétérinaires. — Prisons, Surveillance des condamnés.— Divisions administratives et ecclésiastiques.— Poste aux lettres et poste aux chevaux.— Associations.— Jury.— Population. — Passeports. — Poids et mesures.— Agriculture. — Haras. — Industrie, Commerce et Manufactures. — Marque de garantie des matières d'or et d'argent.— Ecoles spéciales et nationales.—Répertoire des actes sujets à l'enregistrement,

DEUXIÈME DIVISION.

Chef: M. Gambillon.

Administration et comptabilité des communes et des Etablissements de bienfaisance.—Session des Conseils municipaux.—Archives et Bibliothèques communales. — Budgets et Comptes des communes et des établissements de bienfaisance, Autorisations supplémentaires à ces budgets.— Remboursements de fonds placés au Trésor.— Cotisations municipales. — Octrois : Règlements, Tarifs, Frais de

perception.—Frais de casernement et d'occupation de lits militaires. —Droits de location de places dans les foires et marchés.—Droits de pesage, mesurage et jaugeage publics.—Droits de voirie et autres dont la perception est autorisée au profit des communes. — Impositions extraordinaires et Emprunts communaux.—Biens communaux. — Dons et Legs aux communes, aux établissements de bienfaisance, aux fabriques.— Placement et remboursement de capitaux appartenant aux communes et aux établissements ci-dessus désignés. — Actions judiciaires et Transactions intéressant les communes et les établissements publics.— Bâtiments communaux.— Secours pour les maisons et le mobilier des écoles.— Distraction pour services communaux des parties superflues des presbytères. — Monuments historiques.— Cimetières : Police, Translation, Agrandissement, Règlement et Tarif des concessions.—Voirie urbaine, Plans d'alignement. — Hospices et Bureaux de bienfaisance. — Règlements du service intérieur, Traités avec les congrégations religieuses, Régie des propriétés, Adjudications et Marchés. — Secours aux établissements de bienfaisance.—Pensions de retraite, ou autre mode de rémunération des services des employés communaux et hospitaliers.— Instruction primaire et secondaire : Ensemble du service, Bourses dans les lycées et colléges, Caisse d'épargnes et de prévoyance des Instituteurs communaux.— Chemins vicinaux de grande communication, d'intérêt collectif et de petite vicinalité ; Chemins ruraux. — Prestation en nature.— Fabriques d'églises : Nomination des membres, Révision des Comptes en cas de contestation entre ces établissements et leurs trésoriers.— Répartition du fonds commun des amendes de police.

TROISIÈME DIVISION.

Chef : M. Lebel.

Comptabilité générale et départementale : Mandatement des dépenses de toute nature, Comptes et Budgets départementaux, Virements de crédits, Réimputations, Reversements, Situations périodiques, Comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice.— Colons réfugiés.— Réfugiés politiques, Comptabilité.— Télégraphie, Comptabilité.—Etablissements sanitaires, Comptabilité. —Chambres de Commerce, Comptabilité.—Service des gens de mer : Solde arriérée, Secours sur la caisse des invalides de la marine.— Traitements administratifs.— Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures.—Trésor public : Transport de fonds, Refonte de monnaies.—Dette publique, Rentes sur l'Etat.—Pensionnaires de l'Etat et Rentiers viagers.—Contributions directes : Sous-Répartition, Recouvrement, Réclamations, Poursuites. — Cadastre. — Contributions indirectes.— Douanes.— Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux. — Liquidation des pensions des employés des prisons et du service de la vérification des poids et mesures.—Caisses d'épargnes. — Caisse des retraites de la vieillesse.— Comptoirs nationaux.— Visa des récépissés. — Frais de justice. — Assistance publique ; Extinction de la mendicité ; Aveugles et Sourds-Muets ; Secours à divers titres.— Aliénés et enfants trouvés : Personnel et ensemble du service.

GREFFE DU CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Greffier. M. Lascaux.

Attributions : Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances.—Requêtes, Exploits et procès-verbaux.—Communication aux parties ou à leurs mandataires des pièces de procédure.—Etablissement des rôles.—Enregistrement et notification des décisions du Conseil.

Le Conseil de Préfecture se réunit, en séance publique, le mardi et le vendredi de chaque semaine, à midi.

Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

Les parties peuvent présenter elles-mêmes leurs moyens de défense ou se faire représenter par un mandataire qui, s'il n'est officier ministériel, doit être chargé de pouvoirs réguliers.

Le Conseiller chargé du rapport d'une affaire prévient les parties intéressées lor qu'elle est mise au rôle. Les renseignements ou communications que les parties jugent utile de lui adresser, doivent lui parvenir par l'intermédiaire de M. le Préfet.

Le greffe est ouvert, chaque jour, de neuf heures à onze heures du matin.

Il y est donné communication, sans déplacement, des dossiers et pièces concernant les affaires en instance.

Attributions du Greffier. — Réception et enregistrement de tous actes introductifs d'instances, Requêtes, Procès-verbaux, etc. — Lecture des arrêtés en séance publique et tenue des écritures des audiences.—Transcription des arrêtés sur les registres du Conseil.—Délivrance des expéditions de ces arrêtés. — Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance. — Communication des pièces aux parties, Réception des conclusions qu'elles déposent ou des déclarations qu'elles jugent utile de passer. — Autorisation de plaider.—Correspondance.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

M. **Dubosc**, archiviste.

Attributions : Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des communes et des hospices.— Classement, inventaires, récolements, rapports.— Communication et délivrance des titres. — Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives.—Publication d'ouvrages historiques.

INSPECTION DES ARCHIVES COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES.

Inspecteur, M. Dubosc, archiviste du département.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

des Bâtiments civils.

MM. le Préfet ✻, *président ;* Rougeul ✻, ingénieur en chef, *vice-président ;* Duhamel ✻, président du tribunal civil, conseiller général ; N.....; De Bar, conseiller de préfecture ; Guiot ✻, inspecteur d'académie ; Leroy, agent-voyer en chef ; Oueillé, architecte du département ; Didier, arcitecte de l'arrondissement de Saint-Lo ; Gambillon, chef de la deuxième division à la préfecture, *secrétaire*.

BATIMENTS CIVILS.

Architecte du département.—M. QUEILLÉ, à Saint-Lo.
Conducteur.—M. Fauchon.

ARCHITECTES D'ARRONDISSEMENT.

MM. Didier, chargé de l'arrondissement de Saint-Lo ; Cheftel, fils, chargé des arrondissements d'Avranches et de Mortain ; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances ; N........ chargé des arrondissements de Cherbourg et de Valognes.

Les architectes d'arrondissement sont placés sous le contrôle de M. l'Architecte du département pour tout ce qui concerne le service des bâtiments départementaux.—L'Architecte de l'arrondissement de Saint-Lo est dispensé de ce service.

POIDS ET MESURES.

Vérificateurs : MM. Dalimier, à Saint-Lo ; Duclos, à Avranches ; Hédiart, à Cherbourg ; Adde, à Coutances ; Lambert, à Mortain ; Jacob, à Valognes.

CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

MM. le Vte Malher ✻, préfet, *président ;* Letouzé, docteur-médecin, *vice-président ;* le Maire de Saint-Lo ✻ ; Rougeul ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Queillé, architecte du département ; Lepingard, chef de division à la préfecture ; Marin, médecin des épidémies ; Frestel, Scelles-Mondézert, Lhomond, docteurs-médecins ; Doray, pharmacien ; Gosset-Deslongchamps, pharmacien ; Beaufils, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

MM. de Nervo, sous-préfet, *président ;* Sanson ✻, maire d'Avranches ; De Pracontal ✻, membre du Conseil général ; Leclère ✻, maire de Granville ; Houssard ✻, médecin des épidémies ; Perrote, Béchet, Cochet, Dumoncel, docteurs-médecins ; Cauquelin, Lemesle, Deniaud, pharmaciens ; Beaufils, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

MM. le comte de Masin ✻, sous-préfet, *président ;* Liais, maire de Cherbourg ; Cournerie, père, Dubois, ingénieur des ponts et chaussées, Richaud O✻, chirurgien en chef de la marine ; Monnoye, fils, Loysel, Delafosse, docteurs-médecins ; Guiffart, médecin des épidémies ; Robe, Pluquet, Levionnais, pharmaciens ; Pouppeville, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

MM. le baron Vivier Deslandes ✻, sous-préfet, *président ;* Plaine, maire de Coutances, le baron Fremin du Mesnil, membre du Conseil général ; Lalné, Tanqueray ✻, Dudouyt, Avril, Vigot, docteurs-médecins ; Marquez, Jamet, Drieu la Rochelle, pharmaciens ; Hélouis, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

MM. Sarrazin ✻, sous-préfet, *président ;* Vialette, procureur impérial ; Renault, receveur municipal ; Lemonnier, Anger, de la Houssaye, docteurs-médecins ; Taborel, médecin des épidémies ; Coupeau, Pinot, pharmaciens ; Hryniewicz, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

MM. Dumont-d'Urville de La Londe, sous-préfet, *président ;* Leneveu, Roulot, Lebel, Dansos, Sébire ✻, Bonamy, docteurs médecins ; Pesnel, Leclerc, pharmaciens ; Hinet, Gosselin, vétérinaire.

CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Du Châtel, maire du Mesnil-Herman.	Canisy.
Bottin ✻, juge de paix.	Carentan.
De Bellefonds (le marquis), propriétaire.	Marigny.
Blouet, maire de Percy.	Percy.
Bernard, docteur-médecin.	Saint-Clair.
Dubamel ✻, président du tribunal civil de Saint-Lo.	Saint-Jean-de-Daye.
Houssin-Dumanoir, docteur-médecin.	Saint-Lo.
Leguedois, docteur-médecin.	Tessy-sur-Vire.
Lemaître, maire de Saint-Jean-des-Baisants.	Torigny-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches.	
De Pracontal (Camille) ✻, propriétaire.	Avranches.
De Brécey, propriétaire.	Brécey.
Sanson ✻, juge honoraire, maire d'Avranches.	Ducey.
Leclère ✻, maire de Granville, armateur.	Granville.
Le Moine des Mares ✻, président du tribunal civil d'Avranches.	La Haye-Pesnel.
Loyer (Félix) ✻, maire de Pontorson.	Pontorson.
Morel, juge de paix.	Saint-James
Lempereur de Saint-Pierre, propriétaire et maire.	Sartilly.
De Saint-Germain (François-Charles-Hervé) C ✻, maire de St-Senier-sous-Avranches, député au Corps législatif.	Villedieu.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
De Tocqueville (le comte) ✻.	Beaumont.
De Gasté ✻, ancien ingénieur de la marine.	Cherbourg.
Gilles, maire de Flamanville.	Les Pieux.
Comte du Moncel ✻, ingénieur-électricien.	Octeville.
Vicomte Clérel de Tocqueville ✻, ancien officier de cavalerie.	Saint-Pierre-Eglise.
Arrondissement de Coutances.	
Plaine, sous-préfet hon. et maire de Coutances.	Bréhal.
Savary O✻, conseiller à la Cour de cassation.	Cerisy-la-Salle.
Lepesant, propriétaire, à Coutances.	Coutances.
Blouet ✻, président du tribunal civil de Coutances.	Gavray.
Lemperière, maire de Neufmesnil.	La Haye-du-Puits.
Gaslonde O✻, conseiller d'Etat.	Lessay.
Baron Fremin du Mesnil, ancien capitaine d'artillerie.	Montmartin-sur-Mer.
Marquis d'Halwin de Piennes ✻, chambellan honoraire de S. M. l'Impératrice, député au Corps législatif.	Périers.
Le Verrier GO✻, membre du Sénat.	Saint-Malo-de-la-Lande.
Ferrand de la Conté (Georges) ✻, maire de Saint-Sauveur-Lendelin.	Saint-Sauveur-Lendelin.
Arrondissement de Mortain.	
Legrand ✻, maître des requêtes au Cons. d'Etat	Barenton.
Fauchon, propriétaire, à St-Hilaire du Harcouët	Isigny.
Brébier (Joseph) O✻, conseiller d'Etat.	Juvigny.
Ferré des Ferris ✻, maire.	Le Teilleul.
Gaudin de Vilaine C✻, général de brigade.	Mortain.
Brébier (Hippolyte) ✻, propriétaire.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Laurent, juge de paix.	Saint-Pois.
Lorier, maire de Sourdeval.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
Foubert, maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte.	Barneville.
Viel, juge de paix, à Bricquebec.	Bricquebec.
Comte de Pontgibaud ✻, maire de St-Marcouf.	Montebourg.
Du Mesnildot, propriétaire.	Quettehou.
Dufresne O✻, Inspecteur général des ponts et et chaussées.	Sainte-Mère-Eglise.
Pain, notaire.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Sebire ✻, docteur-médecin.	Valognes.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Leconte, notaire.	Canisy.
Le Sage, propriétaire, à Sainteny.	Carentan.
N	Marigny.
Cahours, propriétaire.	Percy.
Deshameaux, maire de Cerisy-la-Forêt.	Saint-Clair.
Le Bas, maire du Dézert.	Saint-Jean-de-Daye.
Frestel, docteur-médecin.	Saint-Lo.
Ozenne, greffier de la justice de paix.	Tessy-sur-Vire.
Canu, vétérinaire.	Torigny-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches.	
Latouche, adjoint au maire d'Avranches.	Avranches.
Boudier, maire de Brécey.	Brécey.
Juin Delaroche, propriétaire.	Ducey.
Villars, avocat, à Granville.	Granville.
Morin, juge de paix, à La Haye-Pesnel.	La Haye-Pesnel.
Marquis de Cacqueray, proprietaire, à Macey.	Pontorson.
Chevalier, maire de Saint-Senier-de-Beuvron.	Saint-James.
Lemoine Lechesnay, notaire, à Sartilly.	Sartilly.
Le Pelletier ✻, maire de Villedieu.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
Le Taillis, maire de Beaumont.	Beaumont.
Liais, maire de Cherbourg.	Cherbourg.
Quoniam, juge honoraire.	Cherbourg.
Houel-Desmonts, propriétaire.	Les Pieux.
Folliot-d'Argences, propriétaire, maire de Tréauville.	Les Pieux.
Lemarquand, maire de Virandeville.	Octeville.
Duchevreuil ✻, à Equeurdreville.	Octeville.
Rouxel, maire de Tocqueville.	Saint-Pierre-Eglise.
Michel, maire de Cosqueville.	Saint-Pierre-Eglise.
Arrondissement de Coutances.	
Briens, maire de Cérences.	Bréhal.
Varin de la Brunelière ✻, maire de Notre-Dame-de-Cenilly.	Cerisy-la-Salle.
Vrac, président du tribunal de commerce.	Coutances.
Rihouet, auditeur à la Cour des comptes.	La Haye-du-Puits.
Piel-Ferronnière, maire du Mesnil-Amand.	Gavray.
Le Noël, maire de Lessay.	Lessay.
Le Buffe ✻, maire de Quettreville.	Montmartin-sur-Mer.
Lerendu, propriétaire.	Périers.
Brohyer-Littinière, juge de paix, à Blainville.	Saint-Malo-de-la-Lande,
D'Auxais (le marquis), adjoint au maire de Saint-Aubin-du-Perron.	Saint-Sauveur-Lendelin.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Mortain.	
Béchet, notaire, à Barenton.	Barenton.
Heuzet ✱, juge de paix, au Buat.	Isigny.
De Verdun, maire de Chasseguey.	Juvigny.
Regnault, notaire, au Teilleul.	Le Teilleul.
Queslier fils, notaire, à Mortain.	Mortain.
Raulin, manufacturier, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Roulin, médecin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.	St-Hilaire-du-Harcouët.
D'Auray (comte), maire de Saint-Pois.	Saint-Pois.
Heurtaut, docteur-médecin.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
Lecannellier, docteur-médecin.	Barneville.
Hébert, notaire.	Bricquebec.
Lemoigne-Dutaillis, maire d'Urville.	Montebourg.
Duclouet, notaire, à Quettehou.	Quettehou.
Dalidan, maire de Barfleur.	Quettehou.
Cirou, conseiller municipal.	Sainte-Mère-Eglise.
Hersan, propriétaire, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Sanson, juge de paix.	Valognes.
Leledy, avoué, à Valognes.	Valognes.

SOUS-PRÉFECTURES.

1^er^ ARRONDISSEMENT.

SAINT-LO, chef-lieu ; population : 9,693 habitants.

M. le Préfet remplit les fonctions de sous-préfet.

2^e^ ARRONDISSEMENT.

AVRANCHES, chef-lieu ; population : 8,642 habitants.

M. de Nervo, *sous-préfet ;* M. *Briens,* secrétaire.

3^e^ ARRONDISSEMENT.

CHERBOURG, chef-lieu ; population : 37,215 habitants.

M. Le comte de Masin ✱, *sous-préfet ;* M. *Boivin,* secrétaire.

4^e^ ARRONDISSEMENT.

COUTANCES, chef-lieu ; population : 8,159 habitants.

M. le baron Vivier Deslandes ✱, *sous-préfet ;* M. *Lemarquand,* secrétaire.

5^e^ ARRONDISSEMENT.

MORTAIN, chef-lieu ; population : 2443 habitants.

M. Sarrazin ✱, *sous-préfet ;* M. *Lenourry,* secrétaire.

6ᵉ ARRONDISSEMENT.

VALOGNES, chef-lieu ; population : 5,406 habitants.
M. DUMONT D'URVILLE DE LA LONDE, *sous-préfet ;* M. N....., secrétaire.

MAIRIES.

MAIRIE DE SAINT-LO.

MM. L. AUVRAY ✻, maire ; QUEILLÉ, RAULINE, adjoints ; Dubois ✻, Houssin-Dumanoir, Heurtaut, Élie, Letouzé, Vibert, Duhamel ✻, Leménicier, Vengeon, Bernard, Leconte, Follin, Frestel, Criquet, Paris, Nativelle, Gosset.
Bureaux.—M. Lerendu, secrétaire.

Jours et heures d'ouverture : Tous les jours non fériés, de 9 heures à 4 heures.
Recette municipale.—M. Duvernay-Duplessis O✻, rue du Neufbourg.

Jours et heures d'ouverture de la recette : Tous les jours non fériés, de 11 heures à 4 heures.
Travaux communaux.—M. Douchin, architecte, place du Champ-de-Mars.
Octroi.—MM. Féron, préposé en chef ; Riglet, brigadier.
Caisse d'épargne.—M. Colin, receveur.

Jours et heures de l'ouverture : Le dimanche, de 9 heures à midi.

MAIRIE D'AVRANCHES.

MM. Vᵗᵉ SANSON ✻, maire ; LATOUCHE (Auguste), adjoint ; Abraham-Dubois, Bataille, Chalier, Delouche, de Pracontal, Gillain, Godin, Hebert, Le Bourlier, Lemaistre, Le Moine des Mares ✻, Lesplu-Dupré, Briens, Octave Lechevalier, Langlois, Becquet.
Bureaux.—MM. Bongard et Cruchon.
Recette municipale.—M. Fouqué.
Voirie urbaine.—M. Cheftel, architecte.
Octroi.—M. Chapon, préposé en chef.

MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. CHARLES LECLÈRE ✻, maire ; N...., GODON, adjoints ; Adelus, Bavent, Beautemps ✻, Beust, Boisnard-Grandmaison, Durier, Le Mengonnet, Cambernon, Dairou, Dumoncel, Malicorne, Villars, Riotteau, Lefrançois ✻, Levêque, Quernel, Gombert, Durand ✻, Toupet, Arnaudin, Darthenay, Benoist.
Bureaux.—M. Dupont, secrétaire.
Recette municipale.—M. L. Durier.
Voirie urbaine.—M. Allain, architecte.
Octroi.—M. Aubry, directeur.

MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. LIAIS (Alfred), maire ; ESTÈBE, ORRY, adjoints ; Dussaud, Duhommet (Théophile), Deslandes ✻, Asselin ✻, Foulon, Canoville, Salley, Bringeon, Lemoigne (Pierre-Jacques), Glorieux, Monnoye, Boullement-d'Ingremard, Baude, Laurens, Quoniam, Liais (Édouard), Mauger (Léon), Bonfils (Gustave), Levieux et Le Blanc.

Bureaux.—M. Le Bacheley, secrétaire.
Recette municipale.—M. J. Dupont.
Voirie urbaine.—MM. Geufroy, architecte de la ville ; Le Jéal, architecte des entretiens ; Drouet, agent-voyer.
Octroi.—M. Raoult, préposé en chef.
Archives.—M. Noël-Dumarais, archiviste.

MAIRIE DE COUTANCES.

MM. PLAINE, maire ; TANQUERAY ✻, JEHENNE, adjoints ; Le Pesant N..... Poisson, Blouet ✻, Le Mare, Fremin du Mesnil, Dubois ✻, N.... Daireaux, Avril, N..... Leloup, Duprey, Vimond, Vrac, Dubreul, Grandin, Coulomb ✻ et Chauvet.
Bureaux.—M. Chapel, secrétaire.
Recette municipale.—M. Lausot.
Voirie urbaine.—MM. Desheulles, architecte de la ville ; Delalande, conducteur.
Octroi.—MM. Piton, préposé en chef ; Jolivet, brigadier.

MAIRIE DE MORTAIN.

MM. H. MOULIN, maire ; QUESLIER, adjoint ; Demezange, Lemonnier, Champs, Castille, Boursin, Coupeau, Bizet, Delaporte, Poullain, avoué ; Levallois, Hervieu.
Bureaux.—M. Desprès, secrétaire.
Recette municipale.— La recette municipale est annexée à la perception de Mortain.
Voirie urbaine.—M. Fortin.
Octroi.—MM. Dupont et Aumont, Lacombe, Lechartier et Poirier.

MAIRIE DE VALOGNES.

MM. le général MESLIN GO✻, maire ; BARAUDET, DAIREAUX, adjoints ; Sébire, Leledy, Sanson, Leneveu, Dansos, Batouzé, Martin de Bouillon, Capelle, Lelaidier (Marcel), Roberge, Pesnel, Henry, Goubeaux, Levaillant, de Folleville, Gallemand, Thion, Lebunetel, de Grénedan, Née.
Bureaux.—M. Tollemer, secrétaire.
Recette municipale.—M. Laffolley, receveur.

TABLEAU STATISTIQUE.

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes, et la population du département, d'après les deux derniers recensements.

NOMS DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE PAR ARRONDISSEMENT DE		POPULATION EN	
	Cantons	Communes.	1861	1866.
Saint-Lo	9	117	[illegible]	[illegible]
Avranches	9	124	[illegible]	111,553
Cherbourg	5	73	[illegible]	92,801
Coutances	10	138	[illegible]	120,428
Mortain	8	74	72,593	71,026
Valognes	7	117	86,044	81,786
TOTAUX	48	613	591,421	573,899

Différence en moins, en 1866...... 17,522

TABLEAU DES COMMUNE

PAR ARRONDISSEMEN

Contenant la population par arrondissement, canton et commune ; — La superficie territori distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton ; les noms d

Les bureaux de poste sont indiqués par ☒ et les relais par ♘ ; le signe ¶ placé à la suite l Curés sont en italique.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.		DISTANCE AU CHEF-LIE du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondisse-ment.	du canton.
ARRONDISSEMENT DE SAINT-L									
Canton de Saint-Lo ¶. Populatio									
SAINT-LO ♘	9693	656	☒	89021	17	»	28	»	»
Agneaux	799	691	Saint-Lo	10106	»	2	26	2	2
Baudre	270	376	*Idem.*	4087	»	4	32	4	4
La Barre-de-Semilly	536	771	*Idem.*	6521	»	5	33	5	5
La Luzerne	90	196	*Idem.*	1552	»	5	33	5	5
Le Mesnil-Rouxelin	302	476	*Idem.*	3916	»	5	33	5	5
Rampan	258	411	*Idem.*	3326	50	6	34	6	6
Sainte-Croix	722	1187	*Idem.*	11443	25	»	28	»	»
Saint-Georges-Moncocq	661	895	*Idem.*	9490	75	2	30	2	[illegible]
Sainte-Suzanne-sur-Vire	396	506	*Idem.*	4667	50	7	33	7	[illegible]
Saint-Thomas	303	430	*Idem.*	3960	25	»	28	»	[illegible]
Canton de Canisy ¶. Populatio									
CANISY	785	625	☒	6624	50	9	22	9	
Dangy	991	973	Canisy.	6795	50	15	19	15	
Gourfaleur	522	845	Saint-Lo.	7160	50	6	27	6	
La Mancellière	444	680	*Idem.*	4746	50	7	30	7	[illegible]
Le Mesnil-Herman	191	192	Canisy.	1235	50	12	28	12	[illegible]
Quibou	1508	1713	*Idem.*	13883	75	12	21	12	[illegible]
St-Ebrémond de-Bonfossé	720	1198	*Idem.*	9509	»	8	24	8	[illegible]
Saint-Martin-de-Bonfossé	800	1253	*Idem.*	6242	25	10	27	10	[illegible]
Saint-Romphaire	841	997	*Idem.*	6359	75	9	29	9	[illegible]
St-Samson-de-Bonfossé	660	629	*Idem.*	4935	25	9	27	9	[illegible]
Soulles	1036	1487	*Idem.*	7437	50	16	23	16	[illegible]
Canton de Carentan ¶. Populatio									
CARENTAN ♘	3056	1567	☒	40383	08	28	34	28	»
Auvers	1141	1872	Carentan.	16468	75	32	35	32	[illegible]
Auxais	375	776	Sainteny.	6073	50	29	30	29	[illegible]
Brévands	483	921	Carentan.	8518	»	29	42	29	[illegible]
Catz	171	278	*Idem.*	3313	75	26	39	26	[illegible]
Les Veys	670	1243	*Idem.*	13424	25	28	41	28	[illegible]

DU DÉPARTEMENT

ET PAR CANTON,

de chaque commune ;—les bureaux de poste,—le principal des quatre contributions directes ;—la
Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.

chaque canton indique que toutes les communes sont desservies tous les jours. Les noms des

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.

Population : 92,905 habitants.

,030 habitants (11 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	MM^lles
Auvray ✻.	Queillé, Rauline.	*Lucas-Girardville* ✻.	Gautier; Frères de la doctrine chrétienne.	Fromentin.
Desquesnes ✻.	Lefèvre.	Cousin.	Godard.	Belhaire.
Nouet dit Cotils.	Ravand-Martinville.	Tiphagne.		Hédouin.
Buot.	Godey.	Pierre.	Postel.	Pichard.
Noël.	Liot.	Fétille.	*réunie à St-André-de-l'Epine*	
Pignolet.	Lecoustey.	Lebarbey.		Enée.
Lecanu.	Lebalnois.	Corbe.		Lebarbey.
Desplanques.	Lesaulnier.	*Bazire.*	Le Hodey.	Vaultier.
Guilbert.	Bazin.	Héon.	Bréard.	Lemennicier.
Louvel.	Lerebours.	Desurvire.	Postel.	Cailliet.
Polin.	Hamey.			

,498 habitants (11 communes).

Vimard.	Osmont.	*Louis.*	Rivet.	Thomas.
Leconte.	Ernault.	Vermont, Lorance.	Jouet.	Diesnys, sr Marie-Clotilde, Lepeltier, sr Ste-Marie.
Grente.	Lerebours.	Leredde.	Heubert.	Scelles.
Lemperière.	Lebarbey.	Tétrel.	Nicolle.	Bailleul.
Du Châtel.	Le Coustey.	Lemoigne.		Voisin.
Lerond.	Osmond.	Briant.	Herman.	Rachine.
Guernet.	Tanqueray.	Lemétayer.	Duquesnay.	Mabias.
Leconte.	Simonne.	Leboulanger, Maheux.	Goquelin.	Fleuret, Rotival.
Guérard.	Aumont.	Paris.	Gosselin.	Granger.
Lafosse.	Bernard.	Lecordier.	Sauvage.	Legrand.
Lecanuet.	Fossard.	Desmonts	Thiébot.	Lesouef.

2,014 habitants (14 communes).

Gouville.	Lenoël, Haut-Dugravier	*Savary.*	Lebarbier, Bertrand	Basly, Trincot.
Leledy.	Lerouesnier.	Hamel.	Geslin.	Pacary.
Delaunay.	Castel.	Sébline.		Corbet.
Gancel.	Bucaille.	Pouchard.	Briens.	Martin.
La Rue.	Surcouf.	Vautier.	N.	
Gancel.	Traisnel.	Leroux.	Lamoureux.	Galliot.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
				Suite du CANTON				
Méautis	876	1698	Carentan.	16616 75	27	31	27	6
Raids	534	667	Sainteny.	5809 25	30	22	30	12
Saint-André-de-Bohon	626	1042	*Idem.*	9575 »	21	30	21	10
Saint-Côme-du-Mont	849	1256	Carentan.	15438 58	32	38	32	4
Sainteny	1782	2132	⊠	21449 08	26	26	26	10
Saint-Georges-de-Bohon	657	1398	Sainteny.	9457 50	24	31	24	8
Saint-Hilaire-Petitville	407	995	Carentan.	9946 75	27	35	27	1
Saint-Pellerin	417	437	*Idem.*	4831 58	25	39	25	5
				CANTON DE MARIGNY ¶. Population				
MARIGNY	1450	1032	⊠	11465 42	13	16	13	»
Carantilly	1052	1070	Marigny.	85[illegible]8 50	16	19	16	4
Hébécrévon	1001	1328	Saint-Lo.	9063 »	7	26	7	7
La Chapelle-Enjuger	986	1502	Marigny.	9409 34	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey	244	281	*Idem.*	2230 »	10	20	10	3
Le Mesnil-Eury	280	346	*Idem.*	2818 50	13	22	13	6
Le Mesnil-Vigot	483	326	*Idem.*	2609 »	17	18	17	9
Lozon	673	886	*Idem.*	6231 26	17	18	17	6
Montreuil	567	646	*Idem.*	4616 75	15	21	15	6
Remilly	956	956	*Idem.*	8617 »	18	23	18	11
Saint-Gilles	590	783	Saint-Lo.	6514 »	7	21	7	6
				CANTON DE PERCY ¶. Population				
PERCY	2974	3705	⊠	22039 59	25	26	25	»
Beslon	1011	1726	Villedieu.	7190 »	34	35	34	9
La Colombe	1055	1448	*Idem.*	6230 75	31	32	31	6
La Haye-Bellefond	250	285	Villebaudon.	1995 50	19	23	19	9
Le Chefresne	761	1130	Percy.	4790 »	28	29	28	3
Le Guislain	395	539	Villebaudon.	3313 »	21	20	21	9
Margueray	346	465	Percy.	1829 »	29	29	29	4
Maupertuis	369	541	Villebaudon.	2826 50	23	23	23	6
Montabot	683	1154	Percy.	4355 »	25	31	25	5
Montbray	1194	1405	St-Sever (Calvados).	8449 83	30	33	30	7
Morigny	279	435	*Idem.*	2411 »	31	36	31	11
Villebaudon	537	569	⊠	3156 »	20	25	20	6
				CANTON DE SAINT-CLAIR ¶. Population :				
SAINT-CLAIR	661	800	⊠	6647 09	12	40	12	»
Airel	722	1017	Saint-Clair.	10139 17	15	37	15	6
Bérigny	666	1217	Cerisy-la-Forêt.	7316 50	12	40	12	12
Cerisy-la-Forêt	1858	2382	⊠	18481 58	18	46	18	9
Couvains	779	1503	Saint-Clair.	9864 50	10	38	10	4
La Meauffe	715	1022	*Idem.*	8093 25	9	37	9	6
Moon	800	980	*Idem.*	8475 95	13	41	13	3
Notre-Dame-d'Elle	223	285	Cerisy-la-Forêt.	1245 »	11	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine	362	724	Saint-Lo.	4066 75	9	37	9	7
Saint-Georges-d'Elle	690	896	Cerisy-la-Forêt.	5185 83	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle	523	889	*Idem.*	4947 50	13	41	13	15

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Carentan.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
…illemer.	Angot.	Lecointre.	Lemière.	Lecaplain.
…e Lavarde.	Finel.	Lepage.	Lemaître.	Daniel.
…ricet.	Boissel.	Fauvel.	Lechevalier.	Barivel, sœur Ste-Thècle.
…lin.	Alix–Courboy.	Esline.	Gohin.	Regnault.
…sage.	Angot.	Rapilly.	Leperdriel.	Grossin.
…ssel-Dombrev.	Colette.	Samson.	Pottier.	Madelaine.
…tel.	Hérout.	Legouche.	Jeanne.	
…gault.	Sauvage.	Lemonnyer.	Olivier.	Lebœuf.
…83 habitants (11 communes).				
…lles.	Legrand.	*Ollivier*.	Mahaud.	Allain.
…sset.	Corbet.	Cerisier.	Chrétienne.	Gambilion.
…rée.	Langlois.	Benoist.	Féron.	Morel.
…douyt.	Bellamy.	Gilbert.	Poullain (Ferdd).	Fauchon.
…grand.	Biard.	Dinard.		Lecardonnel.
…ndel.	Quinette.	Gosselin.		Delalonde.
…se.	Lenoir.	Manson.	Mahey.	Moulin.
…mond.	Duperrouzel.	Chamberland.	Delacour.	Leguelinel.
…ley.	Legrand.	Lafosse.	Duval.	Yger.
…es.	Desfontaines.	Hécan.	Lemarié.	Encoignard.
…bril.	Lebas.	Lesaulnier.	Lefèvre.	Letellier.
…54 habitants (12 communes).				
…uet.	Houel, Foucher.	*Legoupils*.	Marie.	Basle, sr Louis de Gonzag.
…cas.	Lecharpentier.	Lecanu.	Douchin.	Lucas.
…naistre.	Lepesant.	Avril.	Brasy.	Gallouin.
…ézard.	Estur (H.).	Leroy.		Ferré.
…net.	Levallois.	Hervy.	Goron.	Lemaître.
…aunay.	Delafosse.	Trincot.	Lainé.	Alliet.
…rtin.	Lebrun.	Moutier.		Mauger.
…udry.	Chapelle.	Tesnière.		Blanchet, sr Emilie.
…ssard.	Varin.	Forest.	Delaune.	Levilain.
…nonnier.	Regnault.	Pousset.	Cirou.	Guérin.
…stain-Ménage.	Tostain.	Lemonnier.		Robillard.
…nuet.	Lechevallier.	Vaultier.	Cosnefroy.	Lioult.
…31 habitants (14 communes).				
…an.	Hélaine.	*Rihouey*.	Dupré.	Le Verdier.
…ouf.	Jeanne.	Lebreton.	Gohin.	Levilly.
…nsrefus.	Marie dit Lespérance.	Margueritte.	Berlin.	Eury.
…eshameaux.	Letellier.	Legallais.	Loisel.	Guérin.
…ndré.	Lempérière.	Faudais.	Fremond.	Le Mennier.
…eclerc.	Enouf.	Lehérichon.	Blin.	Leconte.
…illes.	Heussebroc.	Née.	Tiphaigne.	Renard.
…t.	Féron.	Lechevretel.		Anne.
…efèvre.	Viard.	Vivier.		Legrand.
…udes.	Pacary.	Dolbet.	Desmoulins.	Delafosse.
…eclerc.	Youf.	Letenneur.		Osmont.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondisse-ment.	du canton.
Suite du CANTO[N]								
Saint-Jean-de-Savigny. . .	532	755	Saint-Clair.	6253 75	13	41	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly. . . .	362	461	Saint-Lo.	3450 »	7	35	7	9
Villiers-Fossard.	638	869	*Idem.*	6564 08	6	34	6	5
CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE ¶. Population:								
SAINT-JEAN-DE-DAYE.	294	421	La Périne(Le Dézert)	4095 41	15	33	15	»
Amigny.	195	370	*Idem.*	3342 75	8	25	18	11
Cavigny.	571	678	*Idem.*	6453 »	11	35	11	7
Graignes.	1151	1415	*Idem.*	10248 »	21	33	21	6
Le Dezert.	849	1459	*Idem*	11309 »	14	29	14	4
Le Hommet-d'Arthenay. . .	600	1486	*Idem.*	10737 50	13	27	13	7
Le Mesnil-Angot.	152	408	*Idem.*	4105 »	18	31	18	5
Le Mesnil-Vénéron.	196	283	*Idem.*	2755 »	18	33	18	3
Les Champs-de-Losque. . . .	490	931	*Idem.*	8885 25	17	24	17	9
Montmartin-en-Graignes. .	1433	3032	*Idem.*	24289 41	21	39	21	6
Pont-Hébert.	1018	1499	*Idem.*	10391 »	7	31	7	8
Saint-Fromond.	941	1551	*Idem.*	18871 25	15	37	15	4
Tribehou.	1082	997	*Idem.*	8454 25	19	28	19	13
CANTON DE TESSY-SUR-VIRE ¶. Population :								
TESSY-SUR-VIRE.	1556	1586		13076 26	18	34	18	»
Beaucoudray.	354	469	Villebaudon.	1987 50	21	27	21	7
Beuvrigny.	344	669	Tessy-sur-Vire.	2757 »	21	40	21	6
Chevry.	255	364	Villebaudon.	1915 50	19	29	19	6
Domjean.	1229	1656	Tessy-sur-Vire.	7997 63	18	37	18	3
Fervaches.	544	489	*Idem.*	3238 »	15	33	15	3
Fourneaux.	202	234	*Idem.*	1620 50	21	37	21	3
Gouvets.	783	1101	Villebaudon.	4540 25	24	34	24	6
Le Mesnil-Opac.	360	557	Tessy-sur-Vire.	3180 50	12	31	12	6
Le Mesnil-Raoult.	398	399	Torigny-sur-Vire.	3025 75	12	32	12	10
Moyon.	1385	2334	Tessy-sur-Vire.	10279 75	14	30	14	6
Saint-Louet-sur-Vire.	341	733	*Idem.*	3422 50	21	40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts. . .	988	1574	Villebaudon.	8555 25	27	37	27	9
Troisgots.	588	753	Tessy-sur-Vire.	4287 10	14	33	14	6
CANTON DE TORIGNY-SUR-VIRE ¶. Population								
TORIGNI-SUR-VIRE.	2116	292		17719 76	14	39	14	»
Biéville.	402	553	Torigni-sur-Vire.	3841 50	17	45	17	11
Brectouville.	166	375	*Idem.*	2434 75	14	40	14	4
Condé-sur-Vire.	1823	2489	*Idem.*	21629 50	9	34	9	5
Giéville.	682	1033	*Idem.*	6342 »	17	43	17	3
Guiberville.	1700	2215	*Idem.*	11401 25	21	45	21	7
La Chapelle-du-Fest	170	374	*Idem.*	1503 »	12	40	12	4
Lamberville.	431	706	*Idem.*	4968 25	17	45	17	9
Le Perron.	379	459	*Idem.*	3100 50	20	43	20	7
Montrabot.	264	386	Percy.	2049 »	16	44	16	19

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
·e Saint-Clair.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM[lles]
Marguerit de Rochefort.	Duchemin.	Templer.	Lefevre.	Lemercier.
Marquis de Mathan.	Leguédois.	Louet.	Lecardonnel.	Lemonnier.
Raoult.	Jacques dit Lapallière.	Lebarbey.	Melot.	Boullot.
,972 habitants (13 communes).				
Tricard.	Vigney.	*Marin.*		Blondel.
Desdevises.	Le Grand.	Aubert.		Lebastard.
Desfaudais.	Preterre.	Vallée.	Bailleul.	Mesnildrey.
Bayeux.	Folliot.	Beaumont.	Lenesley.	Lesauvage.
Lebas.	Duclouet.	Pellerin.	Leprovost.	Marie.
Delille.	Seigneuret.	Duchemin.	Lebas.	Desfeux.
Folliot.	Pillon.	Brodin.		Lemains.
Pottier.	Thouroude.	Vigier.		Houssin.
Dallain.	Thouroude.	Bertaux.	Painchaud.	Lecardronnel.
Lepicard.	Vaultier.	Mabire.	Lenoir.	Canuet ; Trochon.
Granger.	Gassion.	Duval ; Delarue ; Lechevallier.	Michel.	Lemonnier ; Belloir, Gancel.
Laisné.	Allix.	Hue.	Brothelande.	Delaville.
Bonnet.	Guilbert.	Rouelle.	Lepetit.	Aubry.
,327 habitants (14 communes).				
Leguédois.	Cochard.	*Mabire.*	Le Pauvre, fr. de la doct. chrét.	Godard ; sr Marie de St-Roch. Delacour.
Legablier.	Joret.	Lebailly.		
Le Laville.	Hue.	Ménard.		Martin.
Ladroue.	Cottigny.	Lesoul.		Aumont.
Godard.	Delaunay.	Camus.	Menant.	Delaroque.
Aumont-Duhamel.	Bouligny.	Brion.	Martin.	Lefranc.
Leduc.	Duval.	Jeanne.		Dufour.
Loisel.	Bisson.	Montaigne.	Lemaître.	Restout.
Mesnildrey.	Levilly.	Desvages.		Bosquet, sœur Ste-Olympe.
Leloutre.	Julien.	Chaignon.		Delafosse.
Auvray.	Lepelley.	Langenais.	Ravenel.	Lenoudez.
Massier.	De Poelley.	Lebel.		Boutemy.
Lemelorel-Desmonts	Burel.	Blin.	Levallois.	Lemercère.
Delafosse.	Vallée.	Pantin.	Paris.	Marie.
13,367 habitants (17 communes).				
Lemelletier.	N.	Daniel, Darondel.	Bucaille.	Godey.
Philippe.	Tillard.	David.	Legoupil.	Mottet.
Le Pringard.	Lemonnier.	Rihouet.		Lecointre.
Chardine.	Hébert.	Lemaître.	Montigny.	Navet.
Massier.	Lepage.	Queudeville.	Lecot.	Lechevallier.
Cordhomme.	Lesouef.	Regnault.	Godefroy.	Ernouf.
Mariette.	Savarre.	Mourocq.		Guérin.
Guilbert.	Lechipey.	Anquetil.		Biard.
Regnault.	Joret.	Collin.		Sanson.
Godey.	Lemasle.	Briard.		Langlois.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondisse-ment.	du canton.
								Suite du CANTON
Placy-Montaigu	550	899	Torigni-sur-Vire.	4718 25	20	45	20	6
Précorbin	459	721	*Idem.*	5403 50	11	39	11	6
Rouxeville	403	576	*Idem.*	3607 50	12	39	12	9
Saint-Amand	125[illegible]	2162	*Idem.*	12243 »	15	41	15	2
Saint-Jean-des-Baisants	1060	1336	*Idem.*	7979 »	10	37	10	7
Saint-Symphorien	216	387	*Idem.*	1903 »	18	43	18	4
Vidouville	293	445	Torigni-sur-Vire.	3088 »	15	43	15	10
								ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES
								CANTON D'AVRANCHES ¶. Population
AVRANCHES	8642	444		74824 48	55	47	»	»
Chavoy	210	271	Avranches.	2205 25	50	42	6	6
La Godefroy	261	[illegible]	*Idem.*	1692 »	63	52	5	5
La Gohannière	217	380	*Idem.*	1775 25	61	52	9	9
Le Val-Saint-Pair	1158	1110	*Idem.*	9561 94	58	50	3	3
Marcey	813	673	*Idem.*	6124 58	56	49	3	3
Plomb	682	819	*Idem.*	4981 75	50	46	8	8
Pontaubault	379	195	*Idem.*	1898 08	66	54	7	7
Ponts	504	670	*Idem.*	5683 25	53	45	5	5
Saint-Brice	196	255	*Idem.*	1581 75	57	48	5	5
Saint-Jean-de-la-Haize	703	895	*Idem.*	6125 50	55	45	5	5
Saint-Loup	558	646	*Idem.*	4018 »	62	54	6	6
Saint-Martin-des-Champs	633	649	*Idem.*	5164 75	59	50	3	3
Saint-Osvin	598	679	*Idem.*	3972 75	63	55	7	7
St-Senier-Sous-Avranches	917	1253	*Idem.*	6242 75	57	49	5	5
Vains	923	858	*Idem.*	6545 »	59	52	6	6
								CANTON DE BRÉCEY ¶. Population
BRÉCEY	2446	2103		19848 05	49	48	17	»
Braffais	448	581	Brécey.	2615 75	46	35	13	9
Cuves	797	959	*Idem.*	6987 »	54	53	22	5
La Chaise-Baudoin	914	1203	*Idem.*	4355 »	48	43	16	8
La Chapelle-Urée	411	459	*Idem.*	1701 »	57	57	17	9
Le Grand-Celland	1030	1249	*Idem.*	4648 »	60	54	14	6
Le Petit-Celland	511	657	*Idem.*	2710 »	63	54	13	5
Les Cresnays	818	978	*Idem.*	5652 50	54	52	21	4
Les Loges-sur-Brécey	451	527	*Idem.*	2782 50	45	44	19	5
Notre-Dame-de-Livoye	287	354	*Idem.*	1854 »	48	47	15	4
Sainte-Eugienne	122	179	*Idem.*	804 »	51	43	10	10
Saint-Georges-de-Livoye	440	552	*Idem.*	3360 50	53	48	14	5
Saint-Jean-du-Corail	215	362	*Idem.*	944 50	44	41	21	6
Saint-Nicolas-des-Bois	287	357	*Idem.*	1881 50	46	45	18	5
Tirepied	1197	1697	Avranches.	11039 50	59	52	9	8
Vernix	367	584	Brécey.	4020 »	54	51	12	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Torigny-sur-Vire.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM[lles]
Auvray.	Poret.	Huard.		Guyot, sr Sainte-Modeste.
Saffray.	Eury.	Delaroche.	Rose.	Charbonnel.
Cordhomme.	Pasturel.	Lefilastre.	Poterie.	Olivier.
Ruel.	Daligaux.	Bréhier.	Lebaindre.	Blier.
Lemaître.	Marie.	Voisin.	Liot.	Grandin.
Renouf.	Moulin.	Bochin.		Duchemin.
Guernier (P).	Guernier (F).	Ménard.		Templer.

Population : 111,953 habitants.

17,424 habitants (16 communes).

Samson ✻.	Gilbert, Latouche.	*Garnier*, à Saint-Gervais : *Barenton*, à Notre-Dame-des-Champs, Guérin, à Saint-Saturnin.	Primaux.	Religieuses Ursulines.
Trochon.	Couétil.	Resbeut.		Besnard.
Brière.	Hubert.	Desplanches.		Esnoult.
Hubert.	Douldet	Havard.		Yvon.
Langlois-Nouerie.	Desplanches.	Piquois.	Heullier.	Béguin.
Besnier.	Eudes.	Duclos.	Lemaître.	Davy.
Jamard.	Gouenne.	Resbeut.		Juin.
Primaux.	Cauquelin.	Lepaulmier.		Cauvet, sœur Saint-Joseph.
Bazire.	Gautier.	Loisel.	Anger.	De Guette.
Dubois.	Dubois.	Bigot.		Olivier.
Roussel.	Pichard.	Provost.	Aumont.	Lebiguais.
Ruault.	Blier.	Morin.	Lemoine.	Duchemin.
Lion.	Pinel.	Belloir.		Poslin, sœur Saint-Joseph.
Duchemin.	Loqué.	Ruby.	Chapin.	Marie.
De Saint-Germain C✻.	Lecaresne.	Guyot.		Leloutre.
Leloricux.	Gilbert-Lechanchais.	Dupont ✻.	Dupard.	Dauguet.

10,741 habitants (16 communes).

Boudier.	Augeard.	*Guesnon.*	Pied.	Herpin.
Camax.	Gauquelin.	Le Tellier.		Blin.
Lemardeley.	Bunel.	Bunel.	Primault.	Constantin.
Masselin.	Chrestienne.	Leconte.	Lerouge.	Joubault.
Tarquetil.	Resbeut.	Lecharpentier.		Royer.
Jouenne.	L. fillâtre.	Belloir.	Perrodin.	Lebrun, sœur St-Augustin
Jouenne.	Aubert.	Gautier.		Ruault.
Laurent.	Hamvel.	Queslier.		Sévaux.
Coulon ✻.	Loison.	Leroy.		Fauvel.
Vaugrante.	Adelee.	Langlois.		Dechérencey.
Duchemin.	Fillâtre.	Mauduit.		Barré, sœur Clémentine.
Vienne.	Desfeux.	Bernard.		Leroux.
Robine.	Huet.	Geffroy.		Salmon, sœur Ste-Marie.
Debesne.	Rigot.	Blanchais.		Payen, sœur Sainte-Marie.
Letréguilly.	Bouffaré.	Lechartier.	Geffroy.	Belloir.
Rubé.	Guérin.	Louise.		Mazure.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondisse-ment.	du canton.
				Canton de Ducey ¶. Population :				
Ducey	1836	1120	⊠	11119 39	67	56	9	»
Céaux	603	786	Avranches.	4951 50	68	59	12	9
Courtils	557	614	*Idem.*	3767 »	69	60	13	10
Crollon	442	468	Ducey.	2618 50	70	61	13	10
Juilley	840	1122	*Idem.*	6479 »	68	58	11	5
La Boulouze	150	218	*Idem.*	995 50	62	60	13	10
Le Mesnil-Ozenne	344	460	*Idem.*	2108 50	68	58	11	9
Les Chéris	487	591	*Idem.*	3644 50	74	59	12	3
Marcilly	904	886	*Idem.*	5784 »	70	57	10	5
Poilley	1033	1270	*Idem.*	8517 75	67	58	10	2
Précey	633	773	*Idem.*	4684 58	67	59	11	8
Saint-Quentin	1410	1668	*Idem.*	11783 »	61	53	6	4
				Canton de Granville ¶. Population :				
Granville ⚓	15622	268	⊠	108410 56	49	29	26	»
Bouillon	545	639	Granville.	3900 »	60	39	20	10
Donville	820	296	*Idem.*	3245 50	46	26	28	4
Saint-Aubin-des-Préaux	507	824	*Idem.*	6116 50	57	35	19	8
St-Nicolas-près-Granville	1174	737	*Idem.*	10415 82	51	31	24	2
Saint-Pair	1317	1540	*Idem.*	11550 »	52	35	23	5
Saint-Planchers	1111	1197	*Idem.*	9326 »	56	23	21	7
Yquelon	449	214	*Idem.*	2998 50	48	27	26	4
				Canton de la Haye-Pesnel ¶. Population :				
La Haye-Pesnel	884	629	⊠	6596 76	44	32	15	»
Beauchamps	642	411	La Haye-Pesnel.	4018 51	56	31	21	6
Champcervon	415	558	*Idem.*	2913 75	48	35	16	2
Folligny	460	410	*Idem.*	3079 25	43	29	19	4
Hocquigny	300	305	*Idem.*	1875 50	44	30	18	3
La Beslière	297	349	*Idem.*	2266 25	44	31	20	5
La Lucerne-d'Outremer	841	1451	*Idem.*	6798 25	44	35	15	3
La Mouche	318	443	*Idem.*	2372 50	45	33	14	4
La Rochelle	639	751	*Idem.*	4280 75	49	37	13	5
Le Luot	467	851	Avranches.	4075 50	46	41	13	8
Le Mesnil-Drey	380	421	La Haye-Pesnel.	2897 »	45	31	18	3
Les Chambres	244	418	*Idem.*	1857 50	48	38	13	4
Le Tanu	590	694	*Idem.*	4005 75	44	37	20	5
Noirpalu	186	319	*Idem.*	1353 »	44	37	15	5
Sainte-Pience	701	868	Avranchss.	3458 50	45	42	11	10
Saint-Jean-des-Champs	948	1202	La Haye-Pesnel.	8390 25	47	33	21	6

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,259 habitants (12 communes.).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM[lles]
Lebedel.	Champion.	*Gournel.*	Larcher, frère Salomon.	
Colet.	Gilbert.	Miquelard.	Bouillon.	Faguais.
Perier.	Dupont.	Gournel.		Boisroux.
Ysabel.	Juin.	Laurent.		Duguépéroux.
Hulin.	Fardin.	Guesnon.	Prével.	Vitel.
Barbey.	Mazure.	Champion.		Coursin, sr St-François.
Trochon.	Loqué.	Leprovost.		Pinel, sœur Sainte-Anne.
Olivier.	Gilbert.	Gallouin.		Etienvre.
Poullain.	Bouteloup.	Lemouland.	Roblin.	Bernard.
Pinot-Bodinais.	Colin.	Goron.	Fras.	Baisnée.
Tabourel.	Morel.	Bouillet.	Martel.	Lemoussu.
Dupont.	Lebedel.	Béatrix.	Lejamtel.	Lhôtellier.
21,545 habitants (8 communes).				
Leclère ✱.	Durier, Godon.	*Le Laizant*, à N.-D.; Le Caplain, à Saint-Paul	Lac; Boissel.	De la Monneraye; Soufiland.
Digée.	Frétel.	Bouteloup.	Lebasnier.	Dauguet, sr Mélanie
Fissadam.	Pellerin.	Garnier.	Folliot.	Lebrun.
Dairou.	Malenfant.	Lebocey.	Leloutre.	Hamon.
Chemin.	Benâtre.	*Serel.*	Carnet.	Borel, sr Clémentine
Chesnay.	Bourgeois.	Thébault; Gardin.	Fouque.	Prével, Hédou, sr Saint-François; Roscelin.
Chemin.	Méquin.	Raulin.	Anquetil.	
Ridoux.	N.	Dufresne		Lemière.
9,501 habitants (19 communes).				
Nelet.	Morin (Thomas).	*Martin-Martinière.*	Legallois.	Hulmer.
Le Monnyer.	Cacquevel (Larue).	Jamont.	Leblanc.	Hochard.
Maillard (La Cavée).	Le Gros.	Noblet.		Lemazier.
Février.	Laurence.	Huvé.	Boucey.	Poidevin.
Lemains.	Marie-Garenne.	Bliard.		Gloria.
Trilly.	Lhomme.	Lahuppe.		Maillard.
Delongraye-Desvaux.	Brehier.	Davy.	Le Goupil.	Charbonnel.
Dugué (Chair).	Yon.	Hulmel.		Vallée.
Lempereur de St-Pierre.	Cacquevel.	Paillette.	Painchaud.	Peslin.
Doublet.	Lecoq.	Le Duc.		Leroy.
Genvresse - Lafosse.	Dulin.	Perrouault.		Perrouault.
Anfray.	Gâté.	Falaise; Besnier.		Brégaint.
Allain.	Le Bas.	Philippe.	Esnouf.	Barbé.
Dugué.	Lengelier.	Lenorais.		Lehodey.
Jonquier.	Besnier.	Pitel.		Rose.
Lempereur de St Pierre.	Herpin.	Mauviel.	Tardif.	Desfoux.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
								Suite du CANTON
Saint-Léger..............	180	196	Sartilly.	1311 50	60	38	17	8
Saint-Ursin.............	404	537	La Haye-Pesnel.	3057 50	47	36	18	3
Subligny...............	905	790	Avranches.	4055 »	50	40	9	8
				CANTON DE PONTORSON ¶. Population :				
PONTORSON ✉...........	2308	415	[✉]	13119 08	79	69	22	»
Ardevon................	419	830	Pontorson.	3875 »	77	68	20	8
Aucey.................	815	951	*Idem.*	5793 17	83	74	26	5
Beauvoir...............	434	857	*Idem.*	2933 16	84	69	21	6
Boucey................	705	1083	*Idem.*	6044 50	81	72	23	2
Cormeray..............	151	190	*Idem.*	1186 50	76	68	21	6
Curey.................	414	574	*Idem.*	2857 66	77	67	20	4
Huisnes...............	404	654	*Idem.*	3545 33	75	66	19	10
Les Pas...............	369	460	*Idem.*	2672 »	77	67	19	5
Macey.................	345	587	*Idem.*	2652 50	76	67	19	6
Moidrey...............	300	636	*Idem.*	3838 50	82	69	22	3
Mont-Saint-Michel.......	293	258	*Idem.*	1067 75	89	72	24	9
Sacey.................	1260	1527	*Idem.*	8824 75	86	72	25	7
Servon................	667	923	*Idem.*	5486 17	71	62	14	10
Tanis.................	579	746	*Idem.*	3786 »	73	64	16	10
Vessey................	1073	1261	*Idem.*	6885 50	79	71	23	7
				CANTON DE SAINT-JAMES ¶. Population :				
SAINT-JAMES ✉........	3230	1819	[✉]	21155 »	77	67	20	»
Argouges..............	1302	1639	Saint-James.	8387 »	82	71	23	6
Carnet................	998	1012	*Idem.*	5897 42	80	70	23	3
Hamelin...............	215	246	*Idem.*	1487 25	86	78	22	8
La Croix-Avranchin.......	920	1082	*Idem.*	6054 »	74	65	17	5
Montanel..............	1033	1548	*Idem.*	5989 75	80	71	24	10
Montjoie..............	570	745	*Idem.*	3621 50	76	67	19	3
Saint-Aubin-de-Terregatte.	1740	2098	*Idem.*	13395 25	71	63	15	7
St-Laurent-de-Terregatte..	1251	1641	*Idem.*	6297 25	74	62	16	9
Saint-Senier-de-Beuvron...	750	1114	*Idem.*	6414 08	71	62	14	10
Vergoncey.............	609	774	*Idem.*	4149 59	74	64	10	7
Villiers................	503	791	*Idem.*	3907 »	77	67	20	7
				CANTON DE SARTILLY ¶. Population :				
SARTILLY ✉...........	1309	1151	[✉]	9352 83	51	39	11	»
Angey.................	241	247	Sartilly.	1421 »	53	42	14	3
Bacilly................	1305	1587	Avranches.	10633 50	57	46	8	7
Carôlles...............	452	383	Sartilly.	2384 75	62	41	19	8
Champcey.............	307	324	*Idem.*	2443 50	54	43	9	4
Champeaux............	525	422	*Idem.*	3323 »	63	45	17	6
Dragey................	739	1015	*Idem.*	6526 25	57	44	12	5
Genest................	835	696	Avranches.	5422 67	58	47	11	8
Lolif..................	908	1248	*Idem.*	8675 75	53	42	7	7

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
de la Haye-Pesnel.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Picot.	Le Coufle.	Guilbert.		Girre.
Rieu.	Le Tourneur.	Lorin.		Navet.
Eudes.	Le Coq.	Lebreuilly.	Levesque.	Aumont.
10,446 habitants (16 communes).				
Loyer ✻.	Enguehard.	*Havard.*	Marie.	Bussard.
Théault.	Cornicard.	Chevallier.		Tesnière, sr Ste-Joséphine.
De Verdun de la Crenne.	Jamet.	Vaudouer.	Maheux.	Lesage.
Gaillard.	Maillard.	Hamon.		Lethimonnier.
Soudée.	Souchu.	Quesnel.		Marion.
Faguais.	Verdier.	Guibert.		Sarrazin.
Leutin.	Piquerel.	Théberge.		Lotin.
Provost.	Dupré.	Lair.		Dauguet.
Richer de la Foulonnière.	Malagré.	Ruault.		Rault, sr Ste-Anne.
Mlle de Cacqueray.	Nicolle.	Cluche.		Charuel.
Tardif de Moidrey.	Lair.	Ameline.		Pontais.
Menard.	Poulard.	Pigasse.		Levêque, sr Victoire
Menard.	Dardenne.	Thébault.	Le Liévre.	Jubré, sr St-Franç. de Sales
Domin.	Grignard.	Labigne.	Poirier.	Carnel.
Ysabel.	Cloche.	Maheux.	Doré.	Bouillon.
Louiche-Loumel.	Forget.	Bigrel.	Lequidecoq.	Follain.
13,211 habitants (12 communes).				
Belloir.	Despréaux, Onfray.	*Le Grand;* N, à Saint-Benoît.	Delabroise.	Leprieur; Boudant.
Berthelot.	Jourdan.	Poirier.	Girard, fr. Ortaire.	Rouxel; Abraham.
Maheux.	Fouasse.	Esnoult.	Roblin.	Gillot.
Lemonnier.	Lesénéchal.	Lemonnier.		Chenu.
Desgranges.	Piquerel-Vaucel.	Brazard.	Godefroy.	Goron.
Costentin.	Jouanne.	Piquerel.	Duval.	Fontaine.
Despréaux.	Délanoë.	Bernier.		Lechevallier.
Portier.	Chevallier.	Langlois.	Leroy.	Lhostellier.
Delacour.	Portier.	Templer.	Enée.	Yvon.
Chevallier.	Le Moussu.	Nicolle.	Tasset.	Gilbert.
Piquot.	Renoult.	Delaporte.	Lemare.	Barbedette.
Royer.	Ameline.	Durand.		Desmier.
9,119 habitants (14 communes).				
Fresnel-Beunerie	Esnault.	*Mauviel.*	Laurence.	Tesnière.
Sicot.	Septans.	Peslin.		Morel.
Dupont.	Potel.	James.	Hébert.	Chauvin.
Girard.	Desroches.	Poulain.		Couétil.
Le Métayer.	Le Breton.	Hamelin.		Helleu.
Lemaréchal.	Letellier.	Roger.	Blin.	Jouault.
Leplat-Lapallière	Leplat (Prosper-Ls).	Maillard.	Guérard.	Pillevesse.
Pilon.	Lefèvre.	Trochon.	Libois.	Gournay.
Goulbert.	Bellet.	Lefebvre.	Orange.	Durand.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondisse-ment.	du canton.
				Suite du CANTON DE				
Montviron	448	593	Sartilly.	3815 »	52	42	9	4
Ronthon	385	484	*Idem.*	3439 75	56	43	13	4
Saint-Jean-le-Thomas	264	238	*Idem.*	1971 25	64	45	14	6
Saint-Michel-des-Loups	571	1426	*Idem.*	4344 33	54	40	18	7
Saint-Pierre-Langers	810	840	*Idem.*	6106 50	56	39	16	5
			CANTON DE VILLEDIEU ¶. Population :					
VILLEDIEU	3771	82	☒	23043 08	34	32	22	»
Bourguenolles	460	764	Villedieu.	3672 »	41	40	18	8
Champrépus	757	912	*Idem.*	6029 »	41	29	22	8
Chérencé-le-Héron	783	955	*Idem.*	4239 »	40	38	21	6
Fleury	937	1259	*Idem.*	8256 »	38	30	27	5
La Bloutière	571	923	*Idem.*	5069 »	33	28	28	6
La Lande-d'Airou	953	1509	*Idem.*	7140 25	39	38	19	6
La Trinité	777	917	*Idem.*	4444 »	42	40	18	8
Rouffigny	469	670	*Idem.*	3525 »	39	38	17	6
Sainte-Cécile	697	1149	*Idem.*	5777 50	37	35	25	3
Saultchevreuil du-Tronchet	552	707	*Idem.*	4451 »	36	34	20	2
			ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.					
			CANTON DE CHERBOURG ¶. Population :					
CHERBOURG	37215	651	☒	283521 62	76	75	»	»
			CANTON DE BEAUMONT ¶. Population :					
BEAUMONT	706	789	☒	4818 08	93	82	18	»
Acqueville	291	579	Beaumont-Hague.	3512 »	84	75	11	10
Auderville	480	433	*Idem.*	4251 50	102	91	27	9
Biville	428	870	*Idem.*	3022 »	89	83	18	8
Branville	136	212	*Idem.*	1125 »	89	79	14	4
Digulleville	564	789	*Idem.*	6112 »	98	87	22	4
Eculleville	137	233	*Idem.*	1517 »	96	86	17	4
Flottemanville-Hague	520	1139	Cherbourg.	4615 »	86	77	9	11
Gréville	560	1003	Beaumont-Hague.	7473 »	98	82	16	4
Herqueville	216	291	*Idem.*	1437 »	97	86	22	4
Jobourg	623	1015	*Idem.*	6702 50	98	88	24	6
Nacqueville	503	844	*Idem.*	6881 50	86	81	10	9
Omonville-la-Petite	419	614	*Idem.*	4131 »	100	88	24	6
Omonville-la-Rogue	482	429	*Idem.*	3950 »	98	88	22	5
Sainte-Croix-Hague	486	984	*Idem.*	4223 »	89	78	13	6
Saint-Germain des-Vaux	752	635	*Idem.*	7391 75	102	91	26	8
Tonneville	197	383	Cherbourg.	2368 »	85	80	9	11
Urville-Hague	365	312	Beaumont-Hague.	3458 50	86	81	11	9
Vasteville	665	1672	*Idem.*	7824 25	87	78	12	10
Vauville	489	1638	*Idem.*	4569 »	94	84	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Sartilly.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Turgot.	Dargenne.	James.		Pigeon.
Gosse.	Leroy.	Lhoste.		Méril.
Soulâtre (Ambroise)	Lebreton.	Le Sénéchal.		Guilmin.
Postel.	Marie.	Labbé.	Jouault.	Roger.
Gond.	Guilhouet..	Couenne.	Bagot.	Ameline.
10,727 habitants (11 communes).				
Lepelletier.	Dolley.	*Lebedel.*	Danjou.	Leflambe.
Le Grand (Ferd).	Le Grand (Alexand.)	Landelle.		Anfray, sr Ste-Euphrasie.
Le Mare.	Olive.	Renault.	Mahey.	Leblond.
Lejemmetel.	Delacour.	Carouge.	Bazile.	Bernard.
Datin.	Briens.	Le Chevalier.	Delanoe.	Anfray.
Crespin.	Lenoir les Prés.	Bailleul (François).	Ozenne.	Coursin.
Petrel.	Lepeltier.	Bailleul (Pierre).	Manet.	Huault.
Autin.	Lethimonnier.	Bastard.	Legouey.	Plaine.
Debroize.	Gérard.	Lemarre.		Allix.
Michel-Lepiney.	Vivien.	Denot.	Sebire.	Lechevallier.
Hamel.	Lemaître dit Hervière.	Année ; Dollé.		Letourneur ; Goudal
Population : 92,801 habitants.				
37,215 habitants (1 commune).				
Liais.	Estébé ; Orry.	*Lepelley* ✻, à S.-T. ; Hamel, à N.-D. d. R. ; *Besnard*, à N.-D.-d.-V. ; Roger, à St-C.	Marchis ; Ravenel ; Thomine ; Enquebec ; frères de la doctrine chrétienne	Sœurs Bellevallée, Lebas, Hamel, Sorel, Caron.
9,119 habitants (20 communes).				
Letaillis.	Le Marinel.	*Tesson.*	De Saint-Jores.	Cauchard.
Cosnefroy.	Avoine.	Groult.	Polidor.	Bailleul.
Michel-d'Annoville.	Piquot.	Desvergez.	Le Hardelay.	Langevin.
Bourget.	Déquilbec.	Leparquier.	Cosnefroy.	Lesigne.
Hamel.	Hamelin.	Vaultier.	Réunie à Ste-Croix-Hague	
Néel.	Paris.	David.	Renouf.	Esnol.
Asselin.	Paris.	Digard.		Digard.
Destrès.	Messent.	Digard.	Desplanques.	Cauvin.
Picot.	Peuardent-Duhutrel.	Lanon.	Picquot.	Gautier.
Rigot.	Andoire.	Lemière.		Liron.
Fleury-Laroque.	Sanson.	Hérout.	Jean.	Mouchel.
Comte de Tocqueville ✻.	Liot.	Launey.	Martin.	Lenoir.
Mesnil.	Falaize.	Corbin.	Duvard.	Le Nétrel.
Le Marinel.	Racine.	Leroy.	Duhoux.	Houlette.
Le Carpentier.	Paris.	Lebrun.	Clément.	Hébert.
Tesson.	Groult dit Cartel.	Hamel.	Poupeville.	Lecoudrey.
Fleury.	Tour.	Sébline.		Legendre.
Folliot d'Urville ✻.	Paris (Prévallée).	Folliot.	Laffolley.	Godfroy.
Delalande.	Racine.	Nicollet.	Beaumont.	Yvetot.
Sanson.	Simon,	Hamel.	Tison.	Roblet.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
				CANTON DES PIEUX ¶. Population :				
LES PIEUX	1387	1531	⊠	13801 26	86	65	20	»
Benoîtville	555	828	Les Pieux.	5269 75	89	68	18	3
Bricquebosq	507	805	*Idem.*	4543 »	83	65	16	8
Flamanville	1461	736	⊠	8411 75	93	71	26	6
Grosville	919	1351	Les Pieux.	8726 25	81	62	20	5
Héauville	502	1079	Flamanville.	4236 25	97	75	15	10
Helleville	336	588	Les Pieux.	3157 16	92	71	17	6
Le Rozel	375	558	*Idem.*	3308 50	91	63	24	4
Pierreville	704	1012	*Idem.*	7349 50	91	60	25	6
Saint-Christophe-du-Foc	229	358	*Idem.*	2660 56	83	73	14	8
Saint-Germain-le-Gaillard	840	1382	*Idem.*	8716 75	90	62	23	4
Siouville	665	639	Flamanville.	5182 50	93	71	21	6
Sotteville	339	614	Les Pieux.	5180 50	91	71	17	6
Surtainville	1040	1483	*Idem.*	9818 91	93	59	28	8
Tréauville	887	1237	Flamanville.	10677 50	89	68	20	3
				CANTON D'OCTEVILLE ¶. Population :				
OCTEVILLE	2275	775	Cherbourg.	11963 08	78	72	3	»
Bretteville	579	578	*Idem.*	5009 67	84	82	7	10
Couville	651	862	Martinvast.	4186 »	76	64	13	10
Digosville	589	927	Cherbourg.	5140 59	83	70	7	10
Equeurdreville	4754	507	*Idem.*	15364 75	78	77	2	3
Hardinvast	505	729	Martinvast.	3261 »	79	67	10	7
Henneville	1101	767	Cherbourg.	6624 »	82	79	5	5
Le Mesnil-Auval	418	1342	*Idem.*	2701 85	72	67	10	12
Martinvast	869	1104	⊠	6198 05	80	69	7	4
Nouainville	227	381	Cherbourg.	2035 08	82	76	5	4
Querqueville	917	553	*Idem.*	5171 50	82	78	8	7
Saint-Martin-le-Gréard	237	286	Martinvast.	1373 50	73	66	12	9
Sideville	421	763	*Idem.*	4625 »	82	71	9	6
Theurthéville-Hague	990	1273	*Idem.*	7896 50	81	71	13	10
Tollevast	689	1162	*Idem.*	4507 »	74	69	11	9
Tourlaville	5831	3287	Cherbourg	33816 »	80	79	4	7
Virandeville	666	822	Martinvast.	4928 50	81	74	12	9
				CANTON DE SAINT-PIERRE-EGLISE ¶. Population :				
SAINT-PIERRE-EGLISE	2320	802	⊠	15567 52	71	76	17	»
Angoville	86	108	Saint-Pierre-Eglise.	1289 »	75	79	20	3
Brillevast	551	909	*Idem.*	5253 24	74	72	16	5
Canteloup	375	428	*Idem.*	3124 25	68	74	10	5
Carneville	463	688	*Idem.*	3732 75	79	75	16	4
Clitourps	314	630	*Idem.*	4204 58	70	75	19	4
Cosqueville	907	860	*Idem.*	8885 45	74	79	20	3
Fermanville	1950	1166	*Idem.*	8535 93	74	77	21	4
Gatteville	1038	972	*Idem.*	14949 03	77	81	26	9
Gonneville	1076	1535	*Idem.*	8835 83	74	71	13	6
Gouberville	376	279	*Idem.*	3756 87	78	79	24	7
Le Theil	904	1383	*Idem.*	5798 25	71	66	14	11
Le Vast	1205	1304	⊠	9874 66	65	71	21	7

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
10,716 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Lequerié-Desroziers	Buhot les Fontaines.	*Roquière.*	Groult.	Leprince.
Houel-Desmonts.	Ingouf.	Bédel.	Alexandre.	Lerogueur.
Martin.	Bisset.	Clément.	Lirot.	Guérin.
Gilles.	Courtois.	Lemaître.	Lecostey.	Daniel.
Mabire.	Legoupil.	Leroux.	Duval.	Aubry.
Le Barbenchon.	Leflambe.	Mouchel.	Leloup.	Hairon.
Mabire.	Lemenant.	Bernard.	Leroy.	Barbe.
Bignon.	Desvergez.	Gosselin.	Philippe.	Lefiliâtre.
Lefillastre (Desmares).	Simon.	Dacier.	Lurienne.	Martin.
Lecacheux.	Adam.	Pagnier.		Fortin.
Hamel.	Mosrin.	Biard.	Yvetot.	Voisin.
Frapier.	Troudet.	Villot.	Frigoult.	Sorel.
De Beaudrap.	Bourget.	Vastel.	Legris.	Macé, sœur Ste-Appolline.
Caillot.	Rouil.	Mosqueron.	Bocage.	Choux.
Folliot-d'Argence	Leledier.	Canoville.	Houel.	Delanoë.
21,669 habitants (17 communes).				
Delaplanche.	Le Marquand.	*Clément.*	Levallois,	Jacquet.
Levallois.	Lebrettevillois.	Anne.	Rouxel.	Roulland.
Lecourt.	Fleury.	Laurence.	Michel.	Lecacheux.
Le Marquant.	Lemaître.	Saillard,	Adam.	Michel.
Hennequin.	Lelandais ; Langlois.	Lechevalier,	Gamas.	De Ste-Croix, sr Marie-Vin. ; Guillemot, sr Stanislas
Leroux.	Lerouvillois.	Bonnemains.	Anne.	Langlois.
Mouchel O✻.	Nicollet.	Desmares.	Simon.	Geffrain.
Thomas.	Veziel.	Mariage.		Gilles.
Hervieu.	Alexandre.	Lucas.	Née.	Bataille.
Lemarchand.	Destrès dit Monturbet	Mesnil.		Martin.
Lucas de Couville	Cauvin.	Canu.	Diguet.	Aubey.
Requier.	Orange.	Adam.		Prével.
Legranché.	Hamel.	Lucas.	Baudry.	Hamel.
Maucel.	Pouilly.	Sebline.	Le Chevallier.	Voidie.
Drouet.	Eustace.	Renard.	Beillard.	Leguerrier.
Morel.	Lelanchon.	*Forcel* ; Chauvin.	Mesnil, Mottin.	Thomas, Drouin.
Le Marquand.	Maurouard.	Hasne.	Le Long.	Choisnel.
1[illegible],052 habitants (20 communes).				
Le Bas.	Touzé.	*Le Maignon.*	Creuilly.	Audouard.
Auvray.	Fleury.		*réunie à Fraville*	
Daboville.	Lemaresquier.	Hamel.	Marie.	Lemennicier.
Lemieux.	Boulard.	Bouillon.	Bourget.	Le Hérissier.
Planques.	Dudouet.	Lavieille.	Turquetil.	Auvray.
Delisle.	Sorin.	Delisle.		Duhamel.
Michel.	Jourdan.	Munerot.	Leflambe.	Lepetit.
Levallois.	Fatosme.	Vignon.	Delalande.	Lehuby.
Allain.	Levaillant.	Duvivier.	Lemonnier.	Menant.
Sellier.	Delauney.	Crosville.	Poirier.	Osouf.
Hamel.	Anquetil.	Leclère.		Belliard.
Doucet.	Quetteville.	Couppey.	Anne.	Durel.
Thiesselin.	Lefauconnier.	Allain.	Simon.	Pilard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondisse-ment.	du canton.
								Suite du CANTON
Maupertus.	340	335	Saint-Pierre-Eglise.	3856 25	70	73	11	7
Néville.	341	318	*Idem.*	4039 08	78	83	24	7
Rétóville	249	340	*Idem.*	2903 »	77	82	23	6
Théville.	443	777	*Idem.*	5081 50	76	74	15	2
Tocqueville.	550	590	*Idem.*	7136 08	76	77	22	5
Varouville.	419	418	*Idem.*	3470 16	75	79	20	3
Vrasville.	145	143	*Idem.*	1368 »	76	80	21	4
								ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.
								CANTON DE COUTANCES ¶. Population :
COUTANCES	8159	333		65491 90	28	»	»	»
Bricqueville-la-Blouette.	591	635	Coutances.	6857 50	33	5	5	5
Cambernon.	1210	1701	*Idem.*	10989 50	27	6	6	6
Courcy.	965	1145	*Idem.*	9409 33	34	4	4	4
Nicorps.	357	563	*Idem.*	4807 »	34	5	5	5
Saint-Nicolas-de-Coutances.	860	881	*Idem.*	9753 »	28	»	»	»
Saint-Pierre-de-Cautances.	195	439	*Idem.*	3953 50	28	»	»	»
Saussey.	801	891	*Idem.*	5633 75	35	6	6	6
								CANTON DE BRÉHAL ¶. Population :
BRÉHAL	1494	1362		12984 50	44	19	19	»
Anctoville.	212	215	Granville	1782 25	50	27	27	9
Bourey.	211	360	Bréhal.	1770 50	41	22	22	10
Bréville.	418	688	*Idem.*	3506 »	50	26	26	7
Bricqueville-sur-Mer.	1536	1464	*Idem.*	10370 50	46	18	18	2
Cérences.	2100	2243	*Idem.*	19485 50	38	18	18	6
Chanteloup.	392	417	*Idem.*	3110 25	43	21	21	2
Coudeville.	857	872	*Idem.*	6541 25	46	21	21	2
Equilly.	463	566	Gavray.	3860 50	44	29	29	13
Hudimesnil.	1301	1877	Bréhal.	10752 25	50	24	24	5
La Meurdraquière.	517	762	Gavray.	4113 75	43	26	26	11
Le Loreur.	316	323	Bréhal.	1686 84	44	23	23	7
Le Mesnil-Aubert.	485	596	Gavray.	3671 75	36	14	14	11
Longueville.	506	411	Granville.	4171 »	50	26	26	7
Muneville-sur-Mer.	661	728	Bréhal.	6245 75	48	15	15	4
St-Sauveur-la-Pommeraye.	517	527	*Idem.*	3886 »	47	27	27	12
								CANTON DE CERISY-LA-SALLE ¶. Population :
CERISY-LA-SALLE.	1891	1685		13576 92	21	14	14	»
Belval.	451	567	Coutances.	4119 50	27	6	6	7
Cametours.	1011	722	Marigny.	6430 25	17	14	14	6
Guéhébert.	414	629	Cerisy-la Salle.	4296 »	40	14	14	10
Montpinchon.	1550	1693	*Idem.*	12554 08	23	12	12	3
Notre-Dame-de-Cenilly.	1817	2522	*Idem.*	14951 75	21	18	18	5
Ouville.	900	1220	Coutances.	6437 67	31	9	9	7
Roncey.	1084	1216	Cerisy-la-Salle	9819 91	29	12	12	7
Saint-Denis-le-Vétu.	1391	1317	Coutances.	10959 75	38	9	9	12
Saint-Martin-de-Cenilly.	548	677	Cerisy-la-Salle.	4910 25	23	18	18	5
Savigny.	770	1016	Coutances.	6464 »	24	9	9	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
de Saint-Pierre-Eglise.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Noyon.	Bourdel.	Lefèvre.		Oger.
Pontus.	Corbin.	Bigot.	Lefebvre.	Travers.
Laurens.	Buhot.	Paumier.	Henry.	Bonnel.
Gibon.	Lemaître.	Levêque.		Mary.
Rouxel.	Birette.	Corbet.	Lefèvre.	Anger.
Trohel.	Hamel.	Beaufils.	Quoniam.	Marie.
Gervais (Jean).	Gervais (Nicolas).	Letourneur.		Guesnon.
Population : 120,428 habitants.				
13.137 habitants (8 communes).				
Plaine.	Tanquerey, Jehenne	*Truffaut ; Febvrier ; Lechaplais.*	Frères de la doctrine chrétienne	Deflandre.
Mahé (Bapt.-Fois)	Mahé (Jules).	Billard.	Lebigot.	Levallois.
Labarbe.	Lechevallier.	Feuillet.	Perra.	Lemierre.
Savary.	Legardinier.	Costey.	Lecaplin.	Decosse.
Yonnel.	Fauvel.	Legraverend.		Girard.
Leloup.	Danlos.	*Desponts.*	*réunie à Coutances*	
Potier du Parc.	Lechevalier.	*Adeline.*	*réunie à Coutances*	
Legraverend.	Delacour.	Lefevre.	Delacour.	Adeline.
11,986 habitants (11 communes).				
Baron Brohon ✻.	Burnouf.	*Vaultier.*	Levigoureux.	Lucas.
Herpin.	Clereaux.	Huet.		Turgot.
Lair.	Jourdan.	Année.		Pichon.
Lecoupé.	Lecoq.	Menant.		Calenge.
Thuillet ✻.	Costentin.	Turgot.	Lelièvre.	Guérard.
Briens.	Duval.	Thouroude.	Villedieu.	Guérin, sr St-Zacharie.
Toupet.	Mesnage.	Durier.		Guesnier.
Garnier.	Brohon.	Leclère.	Lebailly.	Jouenne.
Venisse.	Bougon dit Maisonneuve.	Duval.		Anger.
Lehérissey.	Lemonnier.	Coulomb.	Chauvin.	Dubosq.
Allix.	Bazin-les Fontaines.	Lehodey.		Yvon.
Tanqueray.	Legallet.	Vivier.		Herpin.
Fauchon.	Jourdan.	Harel.		Vimond.
De Mary de Longueville.	Dguenet	Leroy.	Robine.	Cheval.
Giron.	Lebas les Croutes.	Bazire.	Pasturel.	Gobé.
Bourey.	Allain.	Templer.	Guérin.	Herpin.
11.827 habitants (11 communes).				
Ozouf.	Guillion.	*Turgis* ✻.	Letassey.	Maugon.
Lemosquet.	Vimond.	Soismier.	Duroquier.	Lenormand.
Le Chevallier.	Hinard.	Boulay.	Hinard.	Lecouvey.
Lecompte.	Lehodey-Duclos.	Hermon.	Crouin.	Lefebvre.
Leconte.	Eudes.	Gohin.	Aumont.	Rouland.
Vastel.	Leconte	Legoupils.	Letenneur.	Gelée.
Durand.	Bouley.	Burnel	Plantegenest.	Chardot.
Le Touzey.	Durand.	Letousey.	Troude.	Voisin.
Lehodey.	Osmond-Lesprés.	Gougeon.	Sohier.	Herpin.
Le Brun les Bouillons.	Deshogues-Forêtrie.	Boulay.	Lepesant.	Debien.
Le Jolivet.	Hélye.	Lechevalier.	Duquesnay.	Oursolin.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE GAVRAY ¶. Population :								
GAVRAY. . . .	1804	1601	✉	10996 50	34	18	18	»
Grimesnil.	232	261	Gavray.	1702 »	31	15	15	6
Hambye.	2907	2957	*Idem.*	23500 50	25	19	19	8
La Baleine.	375	463	*Idem.*	1893 50	32	20	20	4
Le Mesnil-Amand.	540	675	*Idem.*	4111 »	38	22	22	4
Le Mesnil-Bonant.	356	239	*Idem.*	1186 »	38	23	23	5
Le Mesnil-Garnier.	683	923	*Idem.*	4784 »	41	25	25	7
Le Mesnil-Hue.	301	334	*Idem.*	2060 75	39	24	24	6
Le Mesnil-Rogues.	650	478	*Idem.*	3064 »	41	26	26	8
Le Mesnil-Villeman.	814	1071	*Idem.*	5619 75	40	24	24	6
Lengronne.	961	1208	*Idem.*	8947 50	33	15	15	4
Montaigu-les-Bois.	623	665	*Idem.*	3894 75	40	24	24	6
Saint-Denis-le-Gast.	1544	1671	*Idem.*	12145 75	29	18	18	4
Sourdeval-les-Bois.	559	585	*Idem.*	2585 50	30	26	26	8
Ver.	997	1376	*Idem.*	9182 »	38	22	22	4
CANTON DE LA HAYE-DU-PUITS ¶. Population :								
LA HAYE-DU-PUITS	1533	517	✉	10505 34	44	29	29	»
Appeville	610	1321	Prétot.	12596 50	38	46	46	17
Baudreville.	344	464	La Haye-du-Puits.	3129 50	51	36	36	7
Bolleville.	534	623	*Idem.*	4193 »	46	31	31	2
Canville.	416	534	*Idem.*	4714 75	54	39	39	10
Coigny.	350	412	Prétot.	4245 50	40	42	42	13
Cretteville.	596	682	*Idem.*	7801 25	46	43	43	14
Denneville	641	832	La Haye-du-Puits.	6158 »	54	39	39	10
Doville.	583	1018	*Idem.*	5374 25	47	33	33	4
Gerville.	225	582	*Idem.*	2774 25	44	28	28	5
Glatigny.	410	499	*Idem*	3079 75	52	37	37	8
Houtteville.	251	448	Prétot.	4687 25	41	44	44	15
Lithaire.	835	1414	La Haye-du-Puits.	6488 75	42	30	30	5
Mobecq.	487	806	*Idem.*	6388 50	44	28	28	3
Montgardon	883	1331	*Idem.*	6939 25	46	32	32	3
Neufmesnil.	321	532	*Idem.*	3362 75	46	32	32	2
Prétot.	736	811	✉	6260 17	46	39	39	10
Saint-Nicolas de-Pierrepont.	697	813	La Haye du-Puits.	5001 27	49	34	34	5
Saint-Rémi-des-Landes. . . .	567	816	*Idem.*	4854 50	52	36	36	7
St-Sauveur-de Pierrepont. .	488	819	*Idem.*	5660 25	50	35	35	6
Saint-Symphorien.	442	581	*Idem.*	4655 25	45	30	30	1
Surville.	392	746	*Idem.*	3100 »	53	39	39	10
Varenguebec.	977	2120	*Idem.*	10193 75	50	36	36	7
Vindefontaine.	751	838	Prétot.	7351 25	45	41	41	12
CANTON DE LESSAY ¶. Population :								
LESSAY.	1541	2246	✉	11659 10	36	21	21	»
Angoville-sur-Ay.	662	672	Lessay.	5873 »	40	26	26	5
Anneville.	327	435	St-Malo-de-la-Lande	2786 50	41	13	13	13
Bretteville-sur-Ay.	622	980	Lessay.	59 2 »	48	30	30	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
13,346 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM^lles
Lefebvre-Gosset ✻.	Duchemin.	*Morin.*	Letenneur.	Leroyer, sœur Hélène de la Croix.
Leroyer.	Lebrun.	Leroux.		Doucet.
Niobey ✻.	Havel, Delarue.	*Guilgaud*; N.	Pignet; Mautalent	Jean.
Dupont.	Legrand.	Letousey.	l'abbé Cervelle.	Aubent.
Piel.	Auvray.	Savary.		Quesnel.
Le Maître.	Michel.	Passais.		Vimond.
Fonnard.	Groult.	Godefroy.	De Saint-Denis.	Hédouin.
Benâtre,	L'Hermitte.	Menard.		Guillotin.
Le Bréton.	Boudier.	Le Légard.	Legoubey.	Fontaine.
Yvon.	Foucher.	Rominy; Duchemin	Lebailleux.	Lebigot; Dairou.
Le Chevalier.	Le Caplain.	Menard.	Addes.	Victor.
Hervy.	Durand.	Talbot; Vallée.	Caresmel.	Vibert.
Letourneur.	Leroux (Lesjardins).	Morin.	Goulet.	Godefroy.
Soret,	Loisel.	Piron; Lesage.	Robine.	Lhéritier.
Leforestier de Robecq.	Goesles.	Challier.	Huard.	Languedoc.
14,069 habitants (24 communes).				
Moitier.	Benoît.	*Marie.*	Frères de la doctrine chrétienne	Guillot.
Perrotte.	Pagny.	Lemarquand.	Lemarquand.	Fosse.
Jean.	Butel.	Drieu.		Fourrey.
Blestel.	Enault.	Leroy.	Lefrançois.	Godefroy.
Lann.	Leconte.	Lamy.		Gaffre.
Bagot.	Asseline.	Hallot.		Barbey.
Pontus.	Lecompte.	Bizet.	Galliot.	Duval.
De Beaudrap.	D'Aigremont.	Dubosq.	Lefèvre.	Legrand.
Lesage.	Mauger.	Riquier.	Regnault.	Hostingue.
Levesque.	Bertin.	Lepoittevin.		Ruisnée.
Butel.	Holley.	Lechevallier.	Larsonneur.	Holley.
Luce.	Adam.	Allain.		Gentés.
Thomas.	Cousin.	Gohier.	Tahot	Vichard.
Fautrat.	Faitache.	Lelièvre.	Boursin.	Godard.
Roptin.	Luce.	Lebreton.	Maupas.	Vasselin.
Lemperière.	Lebailly.	Lemonchois.		Bataille.
Le Mesley.	Champel.	Lebert.	Drouet.	Regnault.
Letourneur.	Roptin.	Baudry.	Folliot.	Juin.
Roulland.	Leteurtre.	Godefroy.	Lecarpentier.	Brugères.
Dagoury.	Quiesneville	Leroux.	Daubrée	Le Brun.
Violette.	Tirel	Dauin.		Laurens.
Dubois.	Labarre.	Auvray.	Quesnault.	Le Filleul
Marie.	Guard.	Massieu.	Esnault.	Lepeley.
Leconte.	Ledanois dit Bisson.	Godefroy.	Lerouge.	Lemaître.
12,695 habitants (13 communes).				
Le Noël.	Navarre.	*Buhot.*	Lesigne.	Esnouf.
Duprey-Beuzevil.	Luce.	Leguédois.	Provost.	Billard.
Le Cadet.	Luce.	Legallet.		Lalot, sœur Sainte-Rose.
Lemarquand.	Luce.	Desmottes.	Morin.	Letellier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondisse-ment.	du canton.
Suite du CANTON								
Créances	2150	2150	Lessay.	8994 25	39	21	21	3
Geffoses	1122	2031	St-Malo-de-la-Lande	9816 75	39	14	14	12
La Feuillie	630	1384	Périers.	4252 25	32	18	18	6
Laulne	545	888	Lessay.	6580 50	36	25	25	6
Millières	1140	2030	Périers.	7685 25	31	20	20	8
Pirou	1518	2811	Lessay.	11166 75	42	19	19	5
Saint-Germain-sur-Ay	794	1876	*Idem.*	7452 25	44	26	26	5
Saint-Patrice-de-Claids	440	559	Périers.	3628 25	32	22	22	9
Vesly	1204	1637	Lessay.	13824 »	41	26	26	5
CANTON DE MONTMARTIN-SUR-MER ¶. Population :								
MONTMARTIN-SUR-MER	1068	1002	☒	7276 42	41	10	10	»
Annoville	902	851	Montmartin-sur-Mer	6736 »	43	13	13	3
Contrières	664	913	Coutances.	8567 50	38	8	8	7
Hautteville-sur-Mer	625	339	Montmartin-sur-Mer	30'9 75	40	12	12	2
Hérenguerville	312	271	*Idem.*	2200 50	43	13	13	2
Hyenville	369	331	Coutances.	3022 »	37	7	7	4
Lingreville	1550	923	Bréhal.	9425 »	45	15	15	5
Montchaton	690	689	Coutances.	4851 50	38	7	7	4
Orval	1104	1231	*Idem.*	11554 »	36	6	6	8
Quettreville	1631	1586	*Idem.*	13182 »	40	10	10	5
Regnéville	2063	1029	☒	11397 32	40	11	11	3
Trelly	1164	1175	Coutances.	10628 75	43	13	13	8
CANTON DE PÉRIERS ¶. Population :								
PÉRIERS	2704	1453	☒	26262 94	26	16	16	»
Baupte	291	226	Prétot.	2805 25	37	34	34	18
Feugères	778	832	Périers.	7539 25	21	15	15	8
Gonfreville	456	898	*Idem.*	4544 75	35	23	23	7
Gorges	1184	2669	*Idem.*	13185 42	38	25	25	9
Lastelle	205	398	Prétot.	2234 50	38	28	28	12
Le Plessis	663	1096	*Idem.*	6492 »	35	28	28	12
Marchesieux	1415	1975	Périers.	15258 87	23	20	20	8
Nay	225	249	*Idem.*	1775 »	34	23	23	7
Sainte-Suzanne	158	352	Prétot.	2304 75	44	32	32	16
Saint-Germain-le-Vicomte	496	819	Périers.	6864 »	32	22	22	6
Saint-Jores	815	1275	Prétot.	10965 41	40	30	30	14
Saint-Martin-d'aubigny	937	1501	Périers.	10620 50	22	18	18	5
Saint-Sébastien-de-Raids	480	520	*Idem.*	4535 75	26	19	19	3
CANTON DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE ¶. Population :								
SAINT-MALO-DE-LA-LANDE	443	399	☒	2782 17	40	9	9	»
Agon	1602	1237	☒	8060 83	41	11	11	4
Ancteville	480	773	St-Malo-de-la-Lande	4907 25	38	8	8	8
Blainville	1704	1288	*Idem.*	9822 76	43	12	12	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.

de Lessay.

MM.	MM.	MM.	MM.	MM[lles]
Larose.	Parquet.	Allain ; Helland.	Loquet, frère Maurice.	Desloges ; Aumont, sr Marie
Varin.	Godefroy - Longchamps.	Duhamel.	Mariette.	Beaufils.
Le Bel.	Legouix.	Lequertier.	Le Danois.	Loret.
Samson.	Jouninet.	Gautier.	Leparquier.	Lebréton.
Le Colley.	Fautrat.	Fras.	Brotelande.	Delaroque.
De Clamorgan.	Sohier.	Girot.	Sohier.	Charbonnel, sr Clémentine.
Burée.	Mahault.	Hostingue.	Dieudonné.	Lecesne.
Samson.	Le Cœur.	Fontaine.	Saugrain.	Robin.
Levesque.	Duprey-Beuzeville.	Tabard.	Violette.	Le Provost.

12,112 habitants (12 communes).

Lefrançois.	Ménard.	*Folliot.*	Leprince.	Crouzat.
Couraye du Parc.	Hébert.	Beuchet ; Olivier.	Le Meunier.	Briens.
Du Chouët.	Deg.elle (F.)	Gasté.	Cléraux.	Péarll, sr Prudentienne
Michel - d'Annoville.	Viard.	Anquetil.	Lepeu.	Loison.
Lefebvre.	Lenoir.	Billard.		Etur.
Lecoupé.	Paisnel.	Foucard.		Lerosey.
Davenet ✱.	Fremin-les Marais.	Lecoquierre.	Blouin.	Angé.
Jouvin	Legendre.	Perduel.	Esnol.	Réné.
Lecomte-d'Tourville.	Coulomb.	Pignet.	Baudry.	Ameline.
Le Buffe.	Poulmier-Leslongchamps.	Leber.	Lainé.	Eudes.
Bucaille de Littimère.	Lecaplain.	Lecaplain ; Rapilly; Legouix.	Lerond.	Lécluze ; Lamy ; Addes.
Mesnage.	Le Conte.	Gombert.	Labaye.	Coubrun.

10,807 habitants (14 communes).

Marquis de Piennes ✱.	Lerendu ; Thomas.	*Bitouzé.*	Porée.	Bour.
Fremin.	Laperruque.	Couvert		Vauprès.
Hauline.	Depierrepont.	Regnault.	Delacour.	Lefévre.
Bezard.	Levesque.	Guenier.	Postel.	Burguet.
Lejoutre.	Burvingt.	Leblond.	Holley.	Esnault.
Lemoucheux.	Lenoir.	Lenoir.		Lecesne.
Vauthier.	Rouland	Beuve.	Sévaux.	Février.
Oger.	Desmeules.	Sébire.	Lebedel.	Lefillâtre.
Perey	Desbarres.	Vichard.		Enée.
Lebœuf.	Faudemer.	Philippe.	Ecole libre.	
Jouhet de Saint-Germain C✱.	Dujardin.	Savary.	Durel.	Le Breton.
Bagot (J.)	Bagot (Th.)	Marie.	Legigan.	Harivel.
Delaune.	Hebert.	Lehideux.	Lambart.	Provost.
Deligny.	Leguelinel.	Loyer.	Regnault.	Lallemand.

10,477 habitants (13 communes).

Coulomb.	Lerendu.	*Foucard.*	Saussey.	Journaux.
Pottier.	Jehenne.	Guidon.	Lechevallier.	Le Noir.
Leprieur.	Lécluse.	Beaufils.		Hédouin.
Bucaille.	Boivin.	Lenoir.	Ozouf.	Calenge.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.		DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondisse-ment.	du canton.
									Suite du CANTON
Boisroger	563	529	St-Malo-de-la-Lande	3251	50	41	10	10	4
Brainville	329	319	*Idem.*	2632	25	37	7	7	4
Gouville	1696	1285	*Idem.*	8701	25	44	13	13	5
Gratot	825	1069	*Idem*	8551	17	35	5	5	4
Heugueville	724	674	Agon.	6849	67	42	7	7	6
La Vendelée	430	503	Coutances	3657	25	35	6	6	8
Montsurvent	527	833	St-Malo-de-la-Lande	6082	»	41	9	9	6
Servigny	332	395	Coutances.	2712	33	38	7	7	7
Tourville	822	903	Agon.	6591	»	40	8	8	4
			CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LENDELIN ¶. Population :						
SAINT-SAUVEUR-LENDELIN	1717	1689	✉	14977	»	29	10	10	»
Camprond	589	619	Coutances.	3781	50	22	9	9	8
Hautteville-la-Guichard	1126	1198	Marigny.	8662	75	22	14	14	10
La Ronde-Haye	612	665	St-Sauveur-Lendelin	4696	25	31	12	12	2
Le Lorey	1181	1456	Marigny.	11583	50	19	12	12	10
Le Mesnil-Bus	867	498	St-Sauveur-Lendelin	4494	50	24	14	14	5
Monteuit	466	384	*Idem.*	3004	50	22	13	13	5
Monthuchon	571	764	Coutances.	5650	50	32	6	6	5
Moneville-le-Bingard	126[illegible]	2000	St-Sauveur-Lendelin	10616	10	34	11	11	5
Saint-Aubin-du-Perron	578	750	*Idem.*	5018	»	28	15	15	5
Saint-Michel-de-la-Pierre	468	484	*Idem.*	2678	75	28	12	12	2
Vaudrimesnil	501	603	Périers.	3582	25	31	13	13	13
			ARRONDISSEMENT DE MORTAIN						
			CANTON DE MORTAIN ¶. Population :						
MORTAIN	2443	684	✉	16915	62	62	68	»	»
Bion	729	1264	Mortain.	5381	50	66	72	4	4
Fontenay	448	685	*Idem.*	3312	»	67	68	8	8
Le Neufbourg	680	223	*Idem.*	1849	33	62	68	2	2
Notre-Dame-du-Touchet	1390	1765	*Idem.*	8530	25	71	78	10	10
Rancoudray	428	852	*Idem.*	1614	50	68	75	7	7
Romagny	1528	2946	*Idem.*	9946	75	67	71	4	4
Saint-Barthélemy	522	679	*Idem.*	2852	76	59	64	4	4
Saint-Clément	1061	2382	*Idem.*	5324	50	68	76	8	8
Saint-Jean-du-Corail	644	1404	*Idem.*	4916	58	67	41	6	6
Villechien	644	1082	*Idem.*	5235	25	69	78	10	10
			CANTON DE BARENTON ¶. Population :						
BARENTON	2768	3525	✉	19600	83	72	78	10	»
Ger	2522	3936	Barenton.	10130	91	73	79	14	11
Saint-Cyr-du-Bailleul	1753	2341	*Idem.*	13480	42	77	83	15	5
Saint-Georges-de-Rouelley	1526	2044	*Idem.*	8977	08	77	83	15	5
			CANTON D'ISIGNY ¶. Population :						
ISIGNY	317	425	✉	2324	»	67	68	20	»
Chalandrey	579	768	Isigny.	3656	»	67	65	20	5
La Mancellière	395	750	*Idem.*	3605	12	60	60	18	4
Le Buat	405	457	*Idem.*	2744	41	61	61	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.

de Saint-Malo-de-la-Lande.

MM.	MM.	MM.	MM.	MM[lles]
Lecrivain.	Hue.	Taforel.	Letourneur.	Thuillet.
Pignard-Dudézert	Lerond.	Lhotellier.		Esnouf.
Doublet.	Laisney.	Groult ; Bataille.	Gaffre.	Doublet; Bretel, sr Mar.-Ang
Leforestier.	Lemière.	Bouley ; Depériers.	Jeanne.	Guilbert ; Raux, sr Marie.
Girard.	Hébert.	Lemétais.	Poutrel.	Marie.
Jean.	Ozon.	Journeaux.		Duchesne.
Poulain.	Lerosey.	Cleret.	Legigan.	Deshogues.
Corbet.	Lecaudey.	Loisel.		Lebreton.
Robiquet.	Cardin.	Lemesnager.	Defontenay.	Bonnel.

9,941 habitants (12 communes).

Ferrand de la Conté ✱.	Dujardin.	*Beaufils.*	Lauhel.	Le Sens.
Lecluze.	Clement.	Hue.	Renouard.	Lemoigne.
Le Cardonnel.	Le Rouxel.	Auvray.	Lelièvre.	Sauvage.
De Saint-Denis.	Bouillon.	Richard.	Patrix.	Sublin.
Turgis.	Lechevallier.	Auvray.	Godard.	Plantegenest.
Campain.	Le Jeune.	Delarocque.	Rault.	Le Reculey.
Grould.	Frémond.	Gosselin.	Lemarinel.	Lesage.
Amourette.	Tesson.	Hersent.	Acquebec.	Hardy.
Hébert.	Toulorge.	Billard.	Auvray.	Heuguey.
D'Auxais.	Hébert.	Legrand.	Laronche.	Leriquier.
Fauny.	Lefol.	Fautrad.	Leterrier.	Dubois.
Gosset.	Jouninet.	Frémine.	Jean.	Larsonneur.

Population : 71,026 habitants.

10,523 habitants (11 communes).

Moulin.	Queslier.	*Menant.*	Cayron, frère Nicier.	
Delatouche.	Danguy.	Delarue.	Godefroy.	Gourdel.
Pinot.	Boursin.	Chesnel.	Leterrier.	Letessier, sœur Françoise.
Poulain-Dumarais.	Jardin.	Lemonnyer.	*Réuni à Mortain*	
Debon.	Julien.	Portais.	Lebas.	Gosselin, sœur Mélanie.
Joubin.	Milet.	Juhel.		Labigue.
Jouenne.	Delaunay.	Renault.	Bizault.	Labbé.
Alix.	Giroult.	Maillard.	Alexandre.	Delaunay.
Bochin.	Delaunay.	Maupas.	Palublanc.	Pasquer.
Théot.	Gaudin.	Roblin.		Desgranges.
Heurtault.	Mondher.	Hantraye.	Leduc.	Pepin.

8,569 habitants (4 communes).

Bechel.	Laumondais, Breillot.	*Gilles.*	Gesbert.	Poinet, sœur Sainte-Marie.
Veron.	Lemoine, Dumaine.	*Bidault.*	Gosselin.	Noël ; Leroy.
Levêque.	Vezard.	Leriche.	Mormirel.	Hurbec ; Delanoë.
Mâlon.	Mottay.	Loyzon.	Graindorge.	Lorier.

5,842 habitants (11 communes).

Dubreuil.	Bachelot.	*Delarue.*		Abraham.
Jouenne (J.)	Jouenne (L.)	Seigneul.	Delafontaine.	Gondoin.
Danguy.	Guilmin.	Pioline.	Lurienne.	Mary.
Blouin.	Dubreuil.	Lemoine.		Fauchon.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
								Suite du CANTON
Le Mesnil-Bœufs.	405	461	Isigny.	2345 »	63	63	19	3
Le Mesnil-Thébault.	535	669	*Idem.*	3691 »	65	66	24	4
Les Biards.	951	1060	St-Hilaire-du-Harc.	5913 75	70	71	23	3
Montgohier.	654	750	Isigny.	3982 »	63	63	21	6
Montigny.	537	903	St-Hilaire-du-Harc.	4104 87	59	60	15	8
Nafiel.	243	276	Isigny.	1529 »	64	65	17	4
Vezins.	653	775	*Idem.*	4288 »	73	63	27	5
								CANTON DE JUVIGNY ¶. Population :
JUVIGNY.	856	750	⊠	3795 74	60	60	10	»
Bellefontaine.	458	673	Juvigny.	2127 75	62	62	6	4
Chasseguey.	211	306	*Idem.*	1171 33	66	63	11	9
Chérencé-le-Roussel.	1009	1099	*Idem.*	5444 33	57	57	11	5
La Bazoge.	324	580	*Idem.*	2448 08	64	64	8	4
Le Mesnil-Adelée.	404	678	*Idem.*	2867 »	58	56	18	8
Le Mesnil-Rainfray.	741	1147	*Idem.*	4092 25	63	65	15	5
Le Mesnil-Tôve.	735	1174	*Idem.*	5272 83	57	57	13	3
Reffuveille.	1372	2334	*Idem.*	7734 17	58	57	17	7
								CANTON DU TEILLEUL ¶. Population :
LE TEILLEUL ✍.	2422	3048	⊠	16094 43	74	82	14	»
Buais.	1420	1779	Le Teilleul.	7895 58	80	80	17	8
Ferrières.	189	345	*Idem.*	1722 50	77	80	14	6
Heussé.	849	1457	*Idem.*	4716 25	79	86	18	4
Husson.	921	1356	*Idem.*	7258 50	72	78	10	4
Sainte-Marie-du-Bois.	303	477	*Idem.*	2591 50	73	80	12	4
Saint-Symphorien.	492	675	St-Hilaire-du-Harc.	7122 17	81	76	14	11
Savigny-le-Vieux.	1256	1716	*Idem.*	3149 50	85	76	19	14
								CANTON DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET ¶. Population :
ST-HILAIRE-DU-HARC. ✍	3983	995	⊠	25279 73	77	69	15	»
Chevreville.	307	441	St-Hilaire-du-Harc.	2505 75	68	69	13	6
Lapenty.	1047	1488	*Idem*	7602 41	75	79	11	7
Le Mesnillard.	668	977	*Idem.*	4378 83	67	68	11	7
Les Loges-Marchis.	1552	1988	*Idem.*	8832 75	81	73	19	4
Martigny.	730	888	*Idem.*	5002 »	63	65	16	6
Milly.	656	964	*Idem.*	5586 »	75	72	11	7
Moulines.	412	731	*Idem.*	3028 »	83	75	17	6
Parigny.	1208	1162	*Idem.*	6978 »	74	69	13	2
Saint-Brice-de-Landelle.	1190	1525	*Idem.*	6870 59	84	77	23	8
Saint-Martin-de-Landelle.	1845	1965	*Idem.*	10057 58	84	77	23	8
Virey.	1340	1693	*Idem.*	8972 25	80	69	18	5

D'Isigny.

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Thouroult.	Goupil.	Brazard.		Lebeurier.
Jonenne (Ch.)	Guérin.	Mesnil.		Nicolle.
Lericollais.	Martin.	Fouasse.	Trochon.	Hamel.
Piquois.	Maillard.	Ménard.	Goron.	Morin.
Le Sénéchal.	Aguiton.	Davy.		Gautier.
Jouenne.	Serrant.	Berry.		Lebocey.
Morin.	Pelchat.	Aubert.		Desrues.

6,110 habitants (9 communes).

Taborel.	Raulin.	*Boursin.*	Morel.	Pierre.
Viège de la Chesnaye.	Lejembe.	Bonnel	Polidor.	Duval.
De Verdun de la Crenne.	Martin.	Clouard.		Hamel, sr Aimée.
Pasturel.	Leconte.	Cordon.	Cruche.	Delabroize.
Couyer de la Chesnardière.	Trochon.	Vivier.		Robert.
Voisin.	Blondel.	Guytard.		Lebreton.
Sauvé.	Bouillant.	Salles.	Sequard.	Laloi.
Détan.	Liot.	Lethimonnier.	Provost.	Giroult, sœur Anastasie
Delaunay.	Poisnel.	Dugué.	Loyvel.	Semery.

7,852 habitants (8 communes).

Ferré des Ferris ✱.	Regnault.	*Duval.*	Hébert.	Sœurs St-Thomas; St-Gilles; Adelée; Dumont.
Raoult.	Couillabin	Genson.	Délente.	Cazengel.
De Pennart	Costard.	Loyer.		Poulin, sœur Sainte-Marie.
Potier.	Miland.	Gaudin.	Launay.	Conette, sœur Sainte-Julie.
Demongodin.	Boisson.	Houssard.	Marie.	Truel.
Grandin.	Gontier.	Delafosse.		Lebougre.
Hamon.	Guillemin.	Delaunay.	Ecole libre.	
Dior.	Hamel.	Lemesle.	Robert.	Davoux.

14,935 habitants (12 communes).

Brehier ✱.	Lerebours, Poret.	*Mahier.*	Lecroisey.	Littée.
Dâtin.	Dupont.	Iger.		Billard, sœur Sainte-Marie.
Peignon.	Hamel.	Lelandais.	Montgodin.	Dugué, sr Rosalie.
Lucas.	Bouteloup.	Petipas.	Villedieu.	Pinard.
Hantraye.	Leroux.	Bailleul.	Deschamps.	Théault.
Turmel.	Demirleau.	Lehurey.	Villedieu.	Lelandais.
Duhamel de Milly	Pacilly.	Véron.	Le Capitaine.	Gastebois.
Veron.	Restoux.	Anger.		Letavernier.
Le Capitaine.	Lecapitaine.	Dubois.	Cousin.	Leprieur.
Boivent du Lalay.	Badiche.	Tesnières.	Desdevises.	Duclos.
Resteux.	Julienne.	Gournay.	Goron.	Constantin.
Dupont.	Normand.	Larouelle.	Jehenne	Lebocey, sr Saint-Augustin

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondisse-ment.	du canton.
				CANTON DE SAINT-POIS ¶. Population				
SAINT-POIS.	809	778	⊠	4009 33	51	50	17	»
Boisyvon.................	277	325	Villedieu.	1502 »	45	43	27	10
Coulouvray-Boisbenâtre...	1607	1725	Saint-Pois.	5746 66	45	44	23	6
La Chapelle-Cécelin.......	420	522	Villedieu.	1993 50	40	39	28	11
Le Mesnil-Gilbert........	481	785	Saint-Pois.	3647 50	60	54	15	4
Lingeard.................	238	363	*Idem.*	1249 »	54	54	15	4
Montjoie.................	1008	1437	*Idem.*	3758 50	54	67	19	3
Saint-Laurent-de-Cuves..	1227	1480	*Idem.*	6887 50	55	50	22	5
Saint-Martin-le-Bouillant.	848	1237	Villedieu.	3490 25	42	40	28	11
Saint-Maur-des-Bois.....	333	497	*Idem.*	1840 »	41	37	29	12
				CANTON DE SOURDEVAL ¶. Population				
SOURDEVAL	3979	3648	⊠	24411 81	52	67	11	»
Beauficel.	539	911	Sourdeval.	4059 13	57	61	13	5
Brouains.	609	379	*Idem.*	3386 70	57	60	10	8
Gathemo.	806	1040	*Idem.*	3828 41	49	57	18	7
Le Fresne-Poret..........	827	1001	*Idem.*	4572 »	57	75	19	8
Periers-en-Beauficel.......	852	931	*Idem.*	4090 17	53	61	14	12
Saint-Martin-de-Chaulieu .	568	788	*Idem.*	2931 75	52	68	18	7
Saint-Sauveur-de-Chaulieu.	193	270	*Idem.*	1298 50	52	68	19	8
Vengeons................	1574	1569	*Idem.*	6741 08	50	62	16	5
				ARRONDISSEMENT DE VALOGNES				
				CANTON DE VALOGNES ¶. Population				
VALOGNES	5899	1748	⊠	66737 57	68	54	»	»
Brix....................	2517	3357	Valognes.	17150 67	67	64	10	10
Huberville.	276	576	*Idem.*	4565 75	61	58	4	4
Lieusaint.	302	522	*Idem.*	5003 50	62	50	4	4
Montaigu.	891	1471	*Idem.*	7188 50	66	62	8	8
Saussemesnil.	1665	2144	*Idem.*	9851 15	65	62	8	8
Tamerville...............	1039	1933	*Idem.*	11985 »	61	57	3	3
Yvetot.	1025	1246	*Idem.*	13495 57	62	53	4	4
				CANTON DE BARNEVILLE ¶. Population				
BARNEVILLE.............	1002	573	⊠	6315 58	69	48	29	»
Beaubigny.	294	644	Barneville.	2188 50	77	56	33	8
Carteret.	524	509	*Idem.*	2826 75	73	51	30	3
Fierville.	388	745	*Idem.*	4645 25	69	47	23	8
La Haye-d'ectot..........	393	730	*Idem.*	3286 75	71	52	28	4
Le Mesnil...............	351	345	*Idem.*	2451 »	66	44	26	6
Les Moitiers-d'Alloune.....	981	1712	*Idem.*	7065 »	73	52	29	4
Le Valdécie.	252	398	Bricquebec.	1659 50	73	51	19	11
Ourville.	753	1184	Portbail.	7841 50	62	41	28	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
',248 habitants (10 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM[lles]
Le C.te d'Auray.	Lemardeley.	*Chesnel.*	Liot.	Thibault.
Gautier de Carville.	Huet.	N. . .		Boché.
Levavasseur.	Le Chaptois.	Couétil.	Lerogeron.	Pautrel.
Benoist.	Martin.	Heslouis.		Carnet.
Lemardeley.	Delabroize.	Anquetil.		Vigot.
Davy.	Letellier.	Villain.		Blanchère.
Bécherel (P.)	Bécherel (A).	Gautier.	Lebécherel.	Catherine.
Peslin.	Bréhier.	Vénisse.	Lecaudey.	Gautier.
Lair.	Mochon.	Dupont.	Plantegenest.	Edouard, sr Virginie
Benoist (Ch.)	Benoist (P.)	Patain.		Dior.
).947 habitants (9 communes).				
Lorier.	Rondel, Heurtault.	*Poullain.*	Serrant.	Eudeline, Desplanques.
Danguy.	Chapel.	Tabard.		Besnier.
Guesdon.	Delabrouaize.	Anfray.	Julienne.	Maloizel.
Chardin.	Davy.	Bonnel.	Leclerc.	Abraham, sr Ste-Félicité.
Jubel.	Debon.	Hébert.	Ruault.	Maloizel.
Geslin.	Guesdon-Nardel.	Bailleul.	Benoist.	Ameline.
Bazin.	Fougeray.	Lenicolais.		Primault.
Hamel.	Dupont.	Legendre.		Michel.
Lemasson.	Lejemble.	Leroy.	Coquelin.	Vonken.
Population : 84,786 habitants.				
3,512 habitants (9 communes).				
Meslin GO✱.	Baraudet.	*Leroy* ✱; *Thomas*, à Alleaume ; Duhommet, à St-Joseph.	Oury, Hersent.	Beranger.
Le Roy.	Launay-Dupuis.	*Dupont.*	Hadoy.	Fonnaud.
Mouchel.	Lefrançois.	Viel.		Grandin.
Enault.	Bellin.	Dusaut.		Lemaître.
Lemonnier.	Renault.	Morisset.	Roblot.	Agnès.
Mouchel-Vichard	Mouchel-Gro-dos.	Dujardin ; Lesauvage.	Durel.	Louet ; Vautier.
Jaunet.	Ozenne.	Couppey.	Dorange.	Hinckelbein.
Renouf.	Touraine.	Lecler.	Leprieur.	Thezard.
).124 habitants (16 communes).				
Félix.	Besnard.	*Asselin.*	Lemonnier.	Poulain.
Larquemin.	Surcouf.	Lesueur.		Lequertier.
Du Châtel.	Leforestier.	Hervieu.	Vrac.	Vautier.
Roualle.	Duval.	Lequertier.	Surcouf.	Cousin.
Lechevalier.	Leroy.	Digard.	Mabire.	Néel.
Dolbet.	Noël	Gentés.		Langlois.
Levieux.	Mabire.	Louis ; Durel.	Holley.	Dujardin.
Travert.	Marguery.	Collette.		Barbey.
Sanson.	Bronault.	Fortin.	Vimont.	Lainé.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondisse-ment.	du canton.
								Suite du Canton d
Portbail.	1864	2107	⊠	15722 99	64	43	29	6
St-Georges-de-la-Rivière.	318	377	Barneville.	2340 75	67	46	32	3
Saint-Jean-de-la-Rivière.	218	358	*Idem.*	2241 »	68	47	31	2
Saint-Maurice.	474	745	*Idem.*	3741 60	69	48	26	5
Saint-Pierre-d'Arthéglise.	246	539	*Idem.*	1541 25	74	51	23	8
Senoville.	361	717	*Idem.*	3050 75	77	56	33	8
Sortosville-en-Beaumont.	505	1024	*Idem.*	3672 50	75	57	24	7
					Canton de Bricquebec ¶. Population			
Bricquebec.	3779	5142	⊠	36429 75	70	52	13	»
Breuville.	452	841	Bricquebec.	3547 »	78	62	16	10
Les Perques.	308	485	*Idem.*	2357 50	74	53	18	5
Le Vrétot.	995	2056	*Idem.*	9491 50	77	59	20	7
Magneville.	594	949	*Idem.*	7381 50	62	51	10	9
Morville.	406	708	Valognes.	6332 »	63	51	6	11
Négreville.	1187	1642	*Idem.*	11566 50	63	55	6	7
Quettetot.	730	1243	Bricquebec.	5786 »	74	56	17	4
Rauville-la-Bigot.	941	1716	*Idem.*	7016 50	78	60	17	8
Saint-Martin-le-Hébert.	222	213	*Idem.*	1468 »	75	57	12	5
Sottevast.	909	1085	Valognes.	7116 13	70	62	10	7
					Canton de Montebourg ¶. Population			
Montebourg.	2304	588	⊠	18097 61	51	56	7	»
Azeville.	233	300	Montebourg.	2305 »	49	54	14	7
Ecausseville.	215	524	*Idem.*	2911 50	49	55	11	4
Emondeville.	503	529	*Idem.*	6297 50	48	54	11	4
Eroudeville.	290	487	*Idem.*	4023 83	50	58	9	2
Flottemanville.	306	485	*Idem.*	4809 »	56	51	4	5
Fontenay.	536	814	*Idem.*	7381 13	52	58	12	5
Fresville.	776	1389	*Idem.*	13551 42	47	51	13	6
Hémevez.	363	430	*Idem.*	4548 »	59	49	6	6
Joganville.	163	287	*Idem.*	2812 50	49	53	10	3
Le Ham.	264	387	*Idem.*	4292 83	56	50	10	5
Lestre.	670	759	*Idem.*	7182 50	60	64	11	6
Ozeville.	261	469	*Idem.*	2981 »	56	60	11	4
Quinéville.	317	460	*Idem.*	3869 50	57	63	14	7
Saint-Cyr.	256	570	*Idem.*	3724 25	54	60	5	4
Saint-Floxel.	561	846	*Idem.*	8073 95	53	58	9	2
St-Germain-de-Tournebut.	741	1391	Valognes.	9004 09	58	62	8	6
Saint-Marcouf.	701	1353	Montebourg.	11718 »	50	56	15	8
Saint-Martin-d'Audouville.	297	361	*Idem.*	3809 »	56	61	9	5
Sortosville.	184	348	*Idem.*	2067 »	56	52	6	4
Urville.	366	515	*Idem.*	4608 50	59	48	7	7
Vaudreville.	203	302	*Idem.*	2108 75	55	60	10	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Barneville.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM[lles]
Duval.	Renouf.	Mahieu ; Moulin.	Hochet.	Olivier.
Lefèvre.	André dit Desjardins	Fourmage.	Giot.	Hommest.
Lecannellier.	Ferey.	Delanoë.		Lecocq.
Giot.	Hennequin.	Prével.		Couillard.
Lechevallier.	Lay.	Gillet.		Bataille.
Osmont.	Mauger.	Hébert.		Dupont.
Lechevalier.	Langlois.	Ogé.	Bigard.	Maugis.
10.523 habitants (11 communes).				
Mabire.	Mabire. Brasy.	*Février* ; Biard ; Vastel.	Durand.	Anne, Lerévérend Leboisselier.
Beaumont dit Deslongchamps.	Tesson.	Digard.		Beuve.
Couppey.	Martin.	Heulin.		Dubois.
Burel.	Delaroque.	Renouf.	Tollemer.	Maillard.
Perine.	Piedagnel.	Mahé.	Baudry.	Lemière.
Larquemin.	Besnard.	Lerebourg.	Martin.	Messent.
Dagoury.	Folliot.	Hérauville.	Avoine.	Bosquet.
Hamel.	Hébert.	Guerard.	Simon.	Leconte.
Bigard.	Hébert.	Renard.	Sorel.	
Couppey.	Delacotte.	Poisson.		Lesavourey.
De Chivré.	Adam.	Godan.	Lemoyne.	Péseril.
10.410 habitants (22 communes).				
Lemor.	Mauger.	*Voisin.*	Gouhier.	Rondel.
Dorey-Descroûtes	Leforestier.	Joret.		Gosselin.
Picot.	Gallot.	Caillebotte.		Leroux.
Leconte.	Ramillon.	Dusaulx.	Simon.	Bonnesœur.
Agasse.	Le Chevallier.	Vrac.		Travert.
Lecacheux.	Lebreton.	Durel.		Dubois.
Lepree de la Fouardière.	Vigier.	Dossier ; Leroy.	Poincheval.	Tiphaigne.
Lelaidier.	Fremin.	Gardye.	Leverdier.	Chaignon.
Folliot.	Laisné.	Hasley.		Bezard.
Macé.	Desquesnes.	Lecouvey.		Nicolle.
Mouchel.	Le Chevalier.	Puisney.		Marion.
Renouf.	Cardron.	Martin.	Bigard.	Hubert, sœur St-Augustin.
Leboulanger.	Ledanois.	Lefebvre.		Piédagnel.
Du Mesnildot.	Lelong.	Delacour.	Blaisot.	Bécherel.
D'Auxais.	Aze.	Lecanu.	Thiébot.	
Frigot.	Legoupil.	Villain.	Liot.	Lucas.
Rolland.	Enault.	Saillard.	Thomelin.	Durand.
De More de Pontgibaud (le C[te]) ✱	Cabieux.	Couillard.	Adam.	Lebreton, Dupré, sœur Marie.
Dubosq (Charles).	Duboscq (Jean).	Benoist.		Roussel.
Dupont.	Lebarbenchon.	Houyvet.	*Réuni à St-Cyr.*	
Lemoigne du Taillis	Bouchard.	Roulland.		Laurent.
Leluan.	Leroy.	Leclère.		Bernard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
				CANTON DE QUETTEHOU ¶. Population :				
QUETTEHOU	1531	1691	⊠	18326 77	65	70	16	»
Anneville-en-Saire	686	600	Barfleur.	9523 50	70	75	21	5
Aumeville-Lestre	228	244	Quettehou.	1870 75	60	64	13	6
Barfléur	1253	95	⊠	5031 75	74	79	25	9
Crasville	438	717	Quettehou.	5602 »	59	64	11	6
La Pernelle	496	715	*Idem.*	5821 50	69	74	20	4
Le Vicel	380	474	Le Vast.	2198 75	71	75	21	5
Montfarville	1317	517	Barfleur.	10737 74	73	77	24	8
Morsalines	439	365	Quettehou.	3668 50	63	68	15	3
Octeville-la-Venelle	560	686	*Idem*	5592 50	58	63	11	7
Réville	1775	1064	St-Vaast-la-Hougue.	15385 »	71	76	22	7
Sainte-Géneviéve	607	495	Barfleur.	8933 42	74	78	24	8
Saint-Vaast ⚓	4098	630	⊠	30048 64	68	73	19	3
Teurthéville-Bocage	1378	2146	Le Vast.	17163 78	65	68	12	7
Valcanville	1001	645	*Idem.*	9131 34	73	74	20	7
Videcosville	189	251	Quettehou.	1532 50	59	65	12	7
				CANTON DE SAINTE-MÈRE-EGLISE ¶. Population :				
SAINTE-MÈRE-EGLISE	1513	1770	⊠	24798 77	41	47	17	»
Amfreville	786	1010	Sainte-Mére-Eglise.	8706 76	47	44	16	6
Angoville-au-Plain	97	565	*Idem.*	5091 50	34	40	26	9
Audouville-la-Hubert	217	640	*Idem.*	6143 »	42	48	24	6
Beuzeville-au-Plain	100	204	*Idem.*	2495 »	45	50	19	3
Beuzeville-la-Bastille	293	433	Pont-Labbé (Picau-ville.)	4319 »	46	39	21	8
Blosville	380	422	Sainte-Mère-Eglise.	4543 17	37	42	21	4
Boutteville	191	182	*Idem.*	2408 »	41	44	24	7
Brucheville	301	1139	*Idem.*	11720 75	43	45	72	10
Carquebut	539	825	*Idem.*	10104 25	42	46	22	5
Chef-du-Pont	393	376	*Idem.*	4396 50	41	44	20	3
Ecoqueneauville	187	352	*Idem.*	3489 »	41	47	20	3
Foucarville	271	505	*Idem.*	5828 »	47	52	19	7
Gourbesville	370	816	*Idem.*	6809 25	52	44	15	8
Hiesville	148	403	*Idem.*	4755 25	38	43	23	7
Houesville	340	499	*Idem.*	4179 »	35	40	24	7
Liesville	345	618	*Idem.*	4644 »	36	43	28	11
Neuville-au-Plain	287	470	*Idem.*	4066 »	44	34	15	3
Picauville	2507	1906	⊠	25979 91	47	41	18	10
Ravenoville	670	1167	Sainte-Mére Eglise.	10070 08	48	54	17	7
St-Germain-de-Varreville	301	583	*Idem.*	5583 »	46	51	19	7
Saint-Martin-de-Varreville	469	836	*Idem.*	7052 »	46	51	21	9
Sainte-Marie-du-Mont	1413	2797	*Idem.*	24327 73	38	44	26	9

16,376 habitants (16 communes).

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
MM.	MM.	MM.	MM.	MM[lles]
Duclouet.	Caen.	*Hirard.*	Mahieu.	Farry.
Du Mesnildot.	Onfroy.	Gautier.	Rouelle.	Lemarinel.
Cadet.	Christard.	Bihel.		Godard, s[r] Sainte-Adélaïde.
Dalidan.	Hay.	Travert.	Hurel.	Lecacheur, s[r] Louise-Marie.
Creuly.	Lecapon.	Larose ; Forget.		Layne, sœur Sainte-Rosalie.
Hamel.	Lapierre.	Gouellein.	Lecanu.	Legrand.
Barreaux.	Bourdet.	Savary.	Renouf.	·aillard.
Debrix.	Legrin.	Yvetot.	Truffert.	Fauvel.
Leconte.	Leguay.	Thin.	Dusiquet.	Rondel.
Dubost.	Folliot.	Miquelot.	Lecanu.	Maupas.
Lescroel-Desprès.	Lefauconnier.	Lecler.	De Caumont.	David.
Marois.	Pesnel.	Quentin.	Ricard.	Lecerf.
Costey.	Hamelin, Leconet.	*Jouenne.*	Baudry.	Picot, sœur Ste-Augustine.
Magdeleine le Tailly.	Rouxel.	Levacher.	Eury.	Suzanne.
Meurie.	Anthouard.	Delacour.	Cahours.	Luce.
Godefroy.	Delisle.	Leguel.		Poirier, sœur Modeste.

2,684 habitants (26 communes).

Hays.	Malençon.	*Guéret.*	Enguebec.	Tetrel.
·ardel.	Besnard.	Dufresne; Larsonneur.	Auvray.	Dubois.
M·rel.	Truffert.	Bléhou.		Lemichelet.
Brohier.	Henry.	Josse.		Bérard.
Mouton.	Barbey.	Durand.	*Réuni à St-Germain-de-Var.*	
De Beaufort	Mauger.	Pagny.	Cariot.	Hérouard.
·iquel.	Caillemer.	Villette.	Suzanne.	Hulmer.
Lecauf.	Leloup.	Ribet.		Mahaut.
Marie.	Pottier.	Roublot.		Legros.
·olliot.	N.	Gambillon.	Thiébot.	Lechanteur, s[r] Ste-Adrienne
·achine.	Laurence.	Viel.	Roualle.	Houssin.
·ément dit Compère.	Lefranc.	Picquenot.		Nicolle.
Lefebvre.	Mario des Manneteaux.	Bellot.	*Réuni à St-Germain-de-Var.*	
·ouffard.	Leportois.	Lenoir.	Le Charpentier.	Girard.
·orbin des Manneteaux.	Mouchel.	Diesnis.		Lucas.
·rigoult de Liesville.	Leroy.	Bochet.		Perrodin.
Larue.	Jeannette.	Leterrier.	N.	Tirel.
·uchemin.	Leprince.	Genest.	N.	Milcent.
·arquis d'Aigneaux.	Couppey.	Godefroy ; Sebline.	Lebedel.	Gauthier.
Lesénécal.	N.	Lequertier.	Lemoigne.	Lurienne.
·e la Gonnivière.	Masson.	Hamel.	Fouquet, frère Stell.	Lefèvre, sœur Saint-Marc.
·ertot.	Huet.	Hamel.	Lechevallier.	Lefèvre, s[r] Saint-Marcellin.
Legoupil.	Julien.	Lecaplain.	Eudine.	Brunet.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondisse-ment.	du canton.
								Suite du CANTON
Sebeville................	119	288	Sainte-Mère-Eglise.	2929 50	38	44	22	5
Turqueville.............	353	590	*Idem.*	5696 50	43	49	21	4
Vierville.................	94	376	*Idem.*	3396 »	36	41	27	10
			CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE ¶. Population					
ST-SAUVEUR-LE-VIC. ...	2754	3523	⌛	28988 32	55	39	15	»
Besneville...............	1450	1825	St-Sauv.-le-Vicomte.	10901 75	62	36	23	8
Biniville................	180	298	*Idem.*	2201 25	54	47	10	6
Catteville...............	183	456	*Idem.*	2780 75	61	35	19	4
Colomby................	811	1116	Valognes.	9955 25	57	48	6	9
Crosville................	205	406	St-Sauv.-le-Vicomte.	3302 »	52	43	18	5
Etienville...............	662	738	Pont-Labbé (Picauville)	6731 »	40	40	16	8
Golleville...............	388	646	St-Sauv.-le-Vicomte.	5475 75	61	49	11	7
Hautteville..............	205	422	*Idem.*	3065 »	54	46	11	7
La Bonneville............	377	631	*Idem.*	5092 50	50	42	14	7
Les Moitiers-en-Bauptois. .	546	776	Pont-Labbé (Picauville)	5413 75	40	37	19	11
Néhou..................	2048	3742	St-Sauv.-le-Vicomte.	19826 15	59	49	15	7
Neuville-en-Beaumont.....	182	168	*Idem.*	1432 50	64	33	22	7
Orglandes...............	634	926	*Idem.*	9692 »	53	44	10	8
Rauville-la-Place....... ..	888	1188	*Idem.*	10467 20	54	41	16	3
Reigneville..............	77	227	*Idem.*	1063 »	52	49	13	7
Sainte-Colombe..........	324	499	*Idem.*	3364 75	58	44	13	6
Taillepied...............	143	214	*Idem.*	1499 67	61	44	20	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
de **Sainte-Mère-Eglise**				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Carel.	Ledevin.	Gautier.	*Réuni à Blosville*	
Maillard.	Menant.	Belliard.	Lahaye.	Datin.
Levert.	Marie.	Lecanu.	*Réuni à Angoville.*	
12,057 habitants (18 communes).				
Foubert.	Lesachey ; Lebouffy.	*Avice* ; Aubert ; Levaché.	Malassis.	Michel, veuve Delacotte.
Lamotte.	Levast.	Moulin.	Enquebec.	Beaufils.
Obé.	Josse.	Duval.	*Réuni à Houttevil.*	
Cousin.	Langlois.	Hébert.		Marie.
Bellin.	Nehou.	Goutière.	Lainé.	Baudin.
Hamel.	Duprey.	Giot.		Lamperière.
Lesage.	Leportois.	Vallognes.	Roulland.	Desmier.
Leneveu.	Launey.	Levesque.	Pillet.	Guesnier.
Abaquesné de Parfouru.	Picquenot.	Fras.	Pâquet.	Folliot.
Levavasseur.	Gallot.	Adelée.	Lesage.	Philippe.
Anquetil-Sourdillet.	Ferey.	Boscher.	Mauger.	Mottin.
Leroux.	Fossey.	Lacotte ; Lepetitpas	Gautier, Tronde.	Hérouard ; Vedet, sr Athanase.
Falaize.	Lebleu.	Bréard.		Marguerie.
Dorléans.	Le François.	Marguerie.	Béquet.	Damamme, sœur St-Chrysostôme.
Hautemanière.	Yvetot.	Mariette.	Mariette.	Thomine.
Simon.	Liard.		*Réuni à Orglandes*	
Picquenot.	Blandamour.	Lerosey.	Lesigne.	Levesque.
Couppey.	Meslin.	Couppey.		Hennequin.

POLICE GÉNÉRALE.

Commissaires de police.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—MM. Lalande, commissaire de police, à Saint-Lo; Piard-Deshayes, *id.*, à Carentan; de Cooman, *id.*, à Torigni-sur-Vire.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—MM. Fayet, commissaire de police, à Avranches; Renaudin, *id.*, à Bréccy; Romeyron, *id.*, à Granville; Millon, inspecteur spécial de police chargé de la surveillance du port de Granville, à Granville; Le Dezert, *id.*, à Pontorson; Quonlam, *id*, à Saint-James; Buttafoco, *id.*, à Villedieu.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—MM. de la Chevardière de la Granville, commissaire central de police, à Cherbourg; Tyrion et Fay, commissaires de police, à Cherbourg; Guinnard, inspecteur spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest, en résidence à Cherbourg; Franco, commissaire de police, à Equeurdreville.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.—M. Pillet, commissaire de police, à Coutances.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. Poirier, commissaire de police, à Mortain; Cazenave, *id.*, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Huet, *id.*, à Sourdeval.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.—MM. Lalué, commissaire de police, à Valognes; Saintlot, *id.*, à Portbail; Turgis, *id.*, à Saint-Vaast.

ORDRE JUDICIAIRE.

COUR IMPÉRIALE DE CAEN.

M. Edmond Olivier ✻, premier président; M. Petit ✻, procureur général.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siége à Coutances, sous la présidence d'un Conseiller à la Cour impériale de Caen; elle tient au moins quatre sessions par an; l'ouverture de chacune de ces sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de *mars, juin, septembre* et *décembre*.

Tribunal civil séant à Saint-Lo.

Audiences: *mardi*, police correctionnelle;—*mercredi*, rapports, affaires venant à bref délai;—*jeudi* et *vendredi*, affaires du rôle suivant la fixation;—*samedi*, affaires de prompte expédition, publications et ventes.

PRÉSIDENT.—M. Duhamel ✻.

JUGES.—MM. Paris, *juge honoraire;* Lemonnier de Gouville, *juge d'instruction;* Fleury, Paillard-Fernel.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Formey Saint-Louvent, Lecampion

PARQUET.—MM. Hoffmann, *procureur impérial;* Boudey, *substitut.*

GREFFE.—MM. Adeline, *greffier*; Kerver, Dudouy et Aubraye, *commis greffiers.*

AVOCATS.—MM. Legohier de Précaire, Dieu-Labrasserie, Denis, Galliot, Gohier, Douchin, Leury, *bâtonnier ;* Huel, Dieu, *secrétaire ;* Lejolis de Villiers, Amiard.

AVOUÉS.—MM. Dussaux, Mirey, Voisin, *syndic ;* Simon aîné, *rapporteur ;* Simon (Adolphe), *président ;* Lehieulle, *secrétaire ;* Lemasson, Pottier.

HUISSIERS.—*Audienciers :* MM. Buscher, Gancel, *syndic ;* Letot, Aubril, Lebalnois, *trésorier.*

Tribunal de commerce : MM. Seigneurel, Sanson.

Justice de paix : MM. Thiéry, Gautier.

Huissiers résidant à Saint-Lo : MM. N., *secrétaire ;* Ecolasse, Lemasurier, Cardin.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Marguerite, à Saint-Clair, ; Fauvel, à Cerisy-la-Forêt ; Huet, à Canisy ; N., Letourneur, Biard, à Carentan ; Ravaley, à Pont-Hébert ; Barbier, à Marigny ; Terry, Genvrin, à Percy ; Lohier, Voisin, à Tessy ; Pezeril, Sinel, à Torigni-sur-Vire.

ASSISTANCE JUDICIAIRE.—MM. Vautier ✱, vice-président du Conseil de préfecture, *président ;* de Maynard, conseiller de préfecture ; des Brochers, receveur de l'enregistrement ; Leury, avocat ; Lebas, ancien avoué ; Adeline, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Saint-Lo.

Audiences le *mardi*, à deux heures de l'après-midi.

PRÉSIDENT.—M. Derbois.

JUGES.—MM. Heulin, Le Parquois aîné, Chanu-Hélaine.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Tariel, Hinard.

GREFFE.—M. Frémin, *greffier.*

Il n'y a pas d'agréés ; ce sont les avocats et les avoués qui défendent.

Tribunal civil séant à Avranches.

Audiences : *mercredi*, police correctionnelle ; *jeudi* et *vendredi*, affaires civiles ;—*samedi*, affaires urgentes sur requête, rapports, référés et adjudications.

PRÉSIDENT.—M. Le Moine des Mares ✱.

JUGES.—MM. Le Montier, *juge ;* Lance, *juge d'instruction ;* Rioult de Montbray et Sanson ✱, *juges honoraires.*

PARQUET.—MM. Lemarié, *procureur impérial ;* Surcouf, *substitut.*

GREFFE.—MM. Bameule, *greffier ;* Masselin, *commis greffier.*

AVOCATS.—MM. Fontaine, Delouche, Maufras, Barenton, *bâtonnier ;* Bataille, Simon, Carnet, *secrétaire ;* Ygouf, Leloup.

Stagiaires.—MM. Turgot, Lemoine, Havard, Bouvattier, Pinel, Louiche.

AVOUÉS.—MM. Dutheil, Mauduit, *président ;* Hurel, Barbé, *syndic ;* Fontaine-Laporte, Levavasseur, *rapporteur ;* Lepaumier, *secrétaire-trésorier ;* Hingan.

HUISSIERS.—*Audienciers :* MM. Lemardeley, Guérin, *trésorier ;* Pottier, *secrétaire ;* Lemasle.

Huissiers résidant à Avranches : MM. Jacques, *syndic ;* Laîné.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Bidois, Helleu, à Brécey ; Blanchet, Abraham, à Ducey ; Barré, Ruel-Lacavée, Heneux et Domin,

à Granville ; Avril et Geoffroy, à la Haye-Pesnel ; Enguehard et Guichard, à Pontorson ; Poisnel, Patrix, à Saint-James ; Le Bedel, Le Fresne, à Sartilly ; Loyer, Béatrix, *rapporteur ;* Leroux, à Villedieu.

Assistance judiciaire.—MM. Bouvattier ✻, sous-préfet, *président ;* Vimont, receveur de l'enregistrement ; Piel-Desruisseaux, ancien notaire ; Pinel, avocat ; Mauduit, avoué ; Bameule, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches. Audiences le *jeudi.*

Président.—M. Malicorne.

Juges.—MM. Toupet, P. Villars et Beust fils.

Juges suppléants.—MM. Quesnel et Trocherie.

Greffier.—M. Guillot.

Il n'y a pas d'agréés ; MM. Louvel, Villars, Tencé et Chesnais, avocats, défendent habituellement.

Tribunal civil séant à Cherbourg.

Audiences : *lundi*, affaires correctionnelles ;—*mardi*, affaires sommaires, adjudications, référés ;—*mercredi*, affaires d'enregistrement ; ensuite affaires ordinaires ainsi que le *jeudi.*

Président.—M. Le Moigne ✻.

Juges.—M. Jaubert, *juge d'instruction ;* Fuzellier, Fanet.

Juges suppléants.—MM. Boullement d'Ingremard, Guez et Ducoudray.

Parquet.—MM. Brière de Mondétour ✻, *procureur impérial ;* Bouvattier, *substitut.*

Greffe.—MM. Noyon, *greffier ;* Martel, Desvaux, *commis greffiers.*

Avocats.—MM. Foulon, *bâtonnier ;* Quoniam, Vrac, Lechevalier, Boullement-d'Ingremard, Favier, Lefrançois, Alix.

Avoués.—MM. Le Blond, Chevrel, *secrétaire ;* Orry, *syndic ;* Martin-Martinière, *président ;* Brière, *rapporteur.*

Huissiers.—*Audienciers :* MM. Mabire, Auvray, Lecarpentier, *syndic ;* Folliot.

Tribunal de commerce : MM. Agnès, *trésorier ;* Duval, *rapporteur.*

Justice de paix : M. Morel, *secrétaire.*

Huissier résidant à Cherbourg : M. Robine.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Hochet, à Omonville-la-Rogue ; Léger, aux Pieux ; Jean, Le Brequier, à Saint-Pierre-Eglise ; Lucas, à Octeville.

Assistance judiciaire (Séances le premier vendredi de chaque mois).—MM. Asselin, président honoraire, *président ;* B[on] de Masin ✻, sous-préfet ; Bergeron, conservateur des hypothèques ; Foulon, avocat ; Le Blond, avoué ; Noyon, greffier, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Cherbourg.

Audiences le *vendredi.*

Président.—M. Dumont.

Juges.—MM. Leconte, Lucas, Lejolis, Mathieu,

Suppléants.—MM. Bayard, Gilles, Menut, Fénard.

Greffe.—MM. Orry, *greffier ;* Mahau, *commis greffier.*

Tribunal civil séant à Coutances.

Président. — M. Bigard.

Président honoraire. — M. Blouet ✻.

Vice-Président. — N. . .

Juges. — MM. Vimond, *juge d'instruction ;* Lehoult, Leloup (Richard), Faure-Beaulieu, Durand.

Juges suppléants. — MM. Grandin, N. . .

Parquet. — MM. Dubois ✻, *procureur impérial ;* Le Maître, Coquerel, *substituts.*

Greffe. — MM. Vigot, *greffier ;* Lemonnyer, Joret et Corbin, *commis greffiers.*

PREMIÈRE CHAMBRE. — Audiences : *lundi, mardi* et *mercredi*, affaires sommaires ; — *jeudi*, affaires sur rapport ; — *lundi*, audiences des criées.

Président. — M. Bigard.

Juges. — MM. Durand, Faure-Beaulieu, Vimond.

Juge suppléant. — N. . .

DEUXIÈME CHAMBRE. — Audiences : *mercredi*, affaires civiles sur rapport ; — *jeudi*, affaires correctionnelles ; — *vendredi* et *samedi*, affaires civiles sur plaidoiries.

Vice-Président. — N. .

Juges. — MM. Lehoult, Leloup.

Juge suppléant. — M. Grandin.

Avocats. — MM. Marie (Adolphe), *bâtonnier ;* Lecordier, Leterrier, Macé, Barbier, Delcoug, Guidon, Dubreul, *secrétaire ;* Sarot, Dudouyt, Duperrouzel, Chevalier.

Stagiaires. — MM. Scelle, Hurel.

Avoués. — MM. Roberge, Blanchet, Langlois, Danguy, Larose, *président ;* Jourdan, Mahé, *rapporteur ;* Leloutre, (Victor), Delaunay, *secrétaire ;* Leloutre (Jules), *syndic ;* Luce, Pimor.

Huissiers. — *Audienciers :* MM. Boulan, *syndic* ; Picot, Ledentu, Picau, Laisney, Cauchard.

Tribunal de commerce : MM. Dingouville, *secrétaire ;* Voisin.

Huissiers résidant à Coutances. — MM. Néel, Chasles, Lenoir.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Harel, à Bréhal ; Follain, à Cérences ; Hodey, Duchemin, à Cerisy-la Salle ; Legouix, à Hambye ; Mabire, Vallet, à Gavray ; Billard, Aubert, à la Haye-du-Puits ; Gancel, à Prétot ; Lerouge, Navarre, à Lessay ; Bellée, à Gratot ; Duplessis, à Quettreville ; Le Guelinel, Desplanques, Lefranc, à Périers ; N. . . à Saint-Sauveur-Lendelin.

Assistance judiciaire. — MM. B[on] Vivier du Mesnil ✻, sous-préfet, *président ;* Leloutre, ancien avoué, *vice président ;* Barbier, avocat ; Pimor, Robin-Prévallée, receveur de l'enregistrement ; Vigot, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Coutances.

Audiences, le *samedi*, à 10 heures du matin.

Président. — M. Daireaux.

Juges — MM. Decauville, Drieu-Larochelle, Ygouf.

Juges suppléants. — MM. Jamet, Harel.

Greffe. — M. Ernouf, *greffier.*

Il n'y a pas d'agréés.

Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a point de juridiction consulaire : c'est le tribunal de 1re instance qui juge les affaires commerciales. — Audiences : *lundi* et *mardi*, travaux divers en chambre du conseil. —*mercredi*, affaires urgentes ; —*jeudi* et *vendredi*, affaires civiles ;—*samedi*, police correctionnelle et affaires commerciales.

PRÉSIDENT.—M. de Mezange de Saint-André.

JUGES.—MM. Gérard *juge d'instruction* ; de Hauteville.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Queslier, Tessier.

PARQUET.—MM. Viallet *procureur impérial* ; Leroux de Bretagne, *substitut*.

GREFFE.—MM. Hervieu, *greffier* ; Viel, Legeay, *commis greffiers*.

AVOCATS.—MM. Leverdays, *bâtonnier ;* Helland, *secrétaire ;* de Marseuil, Lecrecq, Champs fils, Thomas, Restoux.

Stagiaires.—MM. Queslier, Ozouf.

AVOUÉS.—MM. Lesoudier, Théot, *rapporteur ;* Amand, *président ;* Poullain, *syndic ;* Bunel, *secrétaire ;* N....

HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Lejemble, *trésorier ;* Lahuppe, Norgeot, *syndic*.

Huissier résidant à Mortain : M. Martin, *secrétaire*.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Poupinel, Breillot, à Barenton; Hamel, à Isigny ; Gastebois, Leclerc, Martin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Besnier, à Juvigny ; Gasnier-Hautteveille, à Saint-Pois ; Legrandois, *rapporteur ;* Fallouin, à Sourdeval ; Joubin, au Teilleul.

ASSISTANCE JUDICIAIRE.—MM. Leverdays, avocat, *président ;* Sarazin ✻, sous-préfet; Dary, receveur de l'enregistrement; Poisson, notaire; Poullain, avoué ; Hervieu, *secrétaire*.

Tribunal civil séant à Valognes.

L'arrondissement n'a point de juridiction commerciale : c'est le tribunal de première instance qui juge les affaires de cette nature. — Audiences : *mardi*, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication ; — *mercredi* et *jeudi*, affaires du rôle général ; — *vendredi*, police correctionnelle ; — *samedi*, affaires du rôle général, rapports en toutes matières.

PRÉSIDENT.—M. Dupont.

JUGES.—MM. Gallemand, *juge d'instruction ;* Mabire, Ernault d'Orval, *juges ;* Prémont, *juge honoraire*.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Leclerc, Villaut-Duchesnois.

PARQUET.—MM. de Vauquelin de la Brosse, *procureur impérial ;* Pillâtre-Duvant, *substitut*.

GREFFE.—M. Guimond, *greffier*.

AVOCATS.—MM. Leclerc, *bâtonnier ;* Daireaux, Rouland, Etienne, Lecacheux, *secrétaire ;* Villaut-Duchesnois, Baraudet, Foulon.

Stagiaires.—M. Goubeaux.

AVOUÉS.—MM. Brafin, *président ;* Pezeril, *secrétaire-trésorier ;* Lecannellier, *syndic ;* Pergeaux, Frilley, Bitot, Campain, Leledy, *avoué honoraire*.

HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Lepetit, Simon, *secrétaire ;* Lendormy, *syndic ;* Bouthreuil.

Huissiers résidant à Valognes : MM. Tardif, Couillard, *rapporteur ;* Pottier, *trésorier ;* N....

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Le Griffon, à Barneville ;

Renouf, à Portbail ; Chartier, Anthouard, à Bricquebec ; Meudret, Catherine, à Sainte-Mère-Eglise ; Mosrin, à Picauville ; Turgis, Burnouf, à Montebourg ; Lamache, à Quettehou ; Ragonde, à Saint-Vaast ; Fossey, N...., à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Assistance judiciaire.—MM. Delalonde, sous-préfet ; Guillemin, receveur de l'enregistrement ; Thion, notaire ; Daireaux, avocat ; Leledy, avoué honoraire, *président ;* Guimond, *secrétaire.*

JUSTICES DE PAIX.

Noms des Juges de paix, des Suppléants et des Greffiers.

Arrondissement de Saint-Lo.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo......	Porquet......	Gohier, Desquesnes ✻	Lemonnier.
Canisy........	Fouasse.......	Lefèvre, Leconte....	Vieillard.
Carentan......	Bottin ✻......	Gouville, Lenoël....	Legrand.
Marigny......	Lechevalier...	Niobey Gosset......	Legrand.
Percy........	Leturc........	Daniel, Sévaux..	Lemaigre.
Saint-Clair.....	Delacour......	Letellier, Madeleine. .	Levard.
St-Jean-de-Daye.	Malicorne.....	Vaultier, Tricard....	Godard.
Tessy-sur-Vire. .	Payen de la Garanderie.	Gohier, Chasles.....	Ozenne.
Torigni-sur-Vire.	Duval-Duperron.	Hédouin, Prée	James.

Arrondissement d'Avranches.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
	MM.	MM.	MM.
Avranche	Godin.........	Fontaine, Bataille....	Loshier.
Brécey..... ...	N.............	Lefèvre, Lanos.......	Piel.
Ducey.........	Heudeline.....	Juin-Duponcel, Baron.	Dufresne.
Granville......	Le Bouteiller....	Louvel, Dairou.......	Lainé.
La Haye Pesnel. .	Morin.........	Nelet, Ledru....... .	Fontaine.
Saint-James....	Morel.........	Chevallier, Geffroy. ..	Ladvoué.
Pontorson......	Bouillon......	Loyer, Barbe.......	Goron.
Sartilly........	Fresnel-Beunerie.	Delongraye-Desvaux, Dupont	Durand.
Villedieu......	Guérin........	Michel de Lépiney, Baudry.	Huard.

Arrondissement de Cherbourg.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
	MM.	MM.	MM.
Cherbourg.	Queslin........	Foulon, Quoniam. ...	Le Flambe.
Beaumont......	Paris..........	Fleury, Folliot d'Urville.	Poret-Lacouture.
Octeville.......	Hervieu.......	Duchevreuil, Delaplanque. .	Porée.
Les Pieux.	Madeleine.....	Folliot-d'Argences et Lequérié des Rosiers.	Hilaire (Félix).
St-Pierre Eglise..	Fouasse........	Rouxel, Auvray.....	Le Goupil.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.

Arrondissement de Coutances.

	MM.	MM.	MM.
Coutances.	Poisson.	Coulomb *, Tanquerey..	Noël.
Bréhal.	Jouvin.	Brohon *, Allain....	Delauney.
Cerisy-la Salle...	Hébert..........	Lechevalier, Jehenne.	Piel.
Gavray.	Lefranc.	Lechevalier, Niobey *	Lecomte.
La Haye-du-Puits	Grandin..	Mottier, Levesque ...	Lecouze.
Lessay.	Fauvel.	Lenoël, Aubin.......	Campain.
Montm.-s.-Mer..	Danlos.	Lebuff, Guillard.	Foucher.
Périers.	Michau.	Lescaudey de Maneville, Lecordonnier....	V. Ledieu.
St-Malo-de-la-L..	Brohyer.	Chapel, Saint-Pair. ..	Vigot.
St-Sauveur-Lend.	Marie.	Depériers – Lavallée, Bois.	Guénon.

Arrondissement de Mortain.

	MM.	MM.	MM.
Mortain.	Le Teinturier-Lapoise.	Poulain, Champs.....	Debraize.
Barenton.	Hubert.	Gasnier – Hauteville, Foinet.	Guytard.
St-Hilaire-du-H.	Lerebours – Pigeonnière.	Millet, Poret.........	Quesnel.
Isigny.	Heuzé.	Le Brun de Blon, Jouenne..	Davalis.
Juvigny.	Gesbert.	Taboret, Pasturel.....	Petitpas.
Saint-Pois.	Laurent........	Lemardeley, N.......	Danjou.
Sourdeval-la-B.	Coispellier.	Lorier, Vaullegeard...	Lesdos.
Teilleul (Le)	Lalouel.	Renault, Jouin.	Coupel.

Arrondissement de Valognes.

	MM.	MM.	MM.
Valognes.	Sanson.........	Baraudet, Dalreaux...	Leneveu.
Barneville.	Touchard.	Renouf, N.	Ferey.
Bricquebec.	Viel.	Hébert, Mabire.	Lerouvillois.
Montebourg. ...	Couturier.	Frigot, Lepelletier....	Lemarinel.
Quettehou.	Beaussieu.	Duclouet, N.	Laurent.
Ste-Mère-Eglise..	Desmares.	Franchomme, Cirou...	Carbonnel.
St-Sauveur-le-Vte	Delisle.........	Lesachey, Leprovost..	Roblot.

NOTAIRES.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO. — MM. Thorel, *secrétaire;* Criquet, *trésorier;* Lebérissey, à Saint-Lo; Girard, à Cerisy-la-Forêt; Gervaise, *rapporteur,* à Domjean; Courois, à Saint-Jean-de-Daye; Dufour, à Pont-Hébert; Rozey, Lenoël, *président,* à Carentan; Lecomte, à Canisy; Niobey, à Marigny; Denis, Hédouin, à Torigni-sur-Vire. Lebas, à Tessy-sur-Vire; Blouet, *syndic,* à Percy; Quillier, à la Chapelle-Enjuger; Regnault, à Montbray; Lechevallier, à Saint-Samson-de-Bonfossé; Gancel, à Saint-Clair.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Jourdan, Le Conte-La Prairie, *secrétaire*, à Avranches; Parbey, Denis, à Brécey; Baron, Desfeux, à Ducey; Dairou, Durier, *trésorier;* Taurines, à Granville; Fontaine, Jouenne, à la Haye-Pesnel; Chevalier, Geffroy, à Saint-James; Lover, Barbé, *président*, à Pontorson; Lemoine-Lechesney, Dairou, à Sartilly; Rachine et Lefébure, à Villedieu; Levionnais, Foisil, *notaires honoraires*.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Bringeon, *président;* Delaporte, Gosse, Lebouteiller, *secrétaire*, à Cherbourg; Lebailly, *rapporteur*, à Beaumont; Olivier, à Ste-Croix-Hague; Gouihol, à Octeville; Pouillat, à Tourlaville; Le Bourgeois, *trésorier;* Mabire, *syndic*, aux Pieux; Léveillé et Corbet, à Saint-Pierre-Eglise.

Arrondissement de Coutances. — MM. Saillard, Angot, Poullain, *secrétaire*, à Coutances; Delisle, à Bréhal; Maheut, à Cérences; Jehenne, à Cerisy-la-Salle, *président;* D. Desponts, à Roncey; Hurel, à Gavray; Fonnard, au Mesnil-Garnier; Ciron, à Hambye; Fauvel, *trésorier*, à Lessay; Baudouin, à Pirou; Dauvin, Godin, à la Haye-du-Puits; Le Bois, à Prétot; Lefèvre, à Montmartin-sur-Mer; Lemaresquier, à Quettreville; Lecrosnier, Lair, *trésorier*, à Périers; Niobey, Sevestre, *rapporteur*, à Blainville; Delalande, *syndic*, Tanqueray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain. — MM. Amand, Poisson, *secrétaire;* Vezard, à Mortain; Béchet, Blin, à Barenton; Dalin, *syndic;* Dupont, *rapporteur*, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Lebougre-Barbière, à Isigny; Cruchet, au Buat; Lechaptois, *trésorier;* Olivier, à Juvigny; Datin, à Saint-Pois; Poisnel, à Coulouvray-Boisbenâtre; Rondel, *président;* Hardy, à Sourdeval; Renault, au Teilleul; Raoult, à Buais; Béchet père, Bréhier, *notaires honoraires*.

Arrondissement de Valognes. — MM. Leroy, *président*, à Brix; Eugène Costard, Hippolyte Costard, *secrétaire*, Oury, à Valognes; Hébert, *syndic;* Hennequin, à Bricquebec; Lepelletier, Lemaresquier, *rapporteur*, à Montebourg; Tassel, Pain, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Duclouet, à Quettehou; Druet, à Saint-Vaast; Jourdan, à Barfleur; Félix, à Barneville; Renouf, à Portbail; Gabriel, à Sainte-Mère-Eglise; Le Blond, à Pont-l'Abbé; Aubey, *trésorier*, à Sainte-Marie-du-Mont.

ORDRE MILITAIRE.

16e Division,

Comprenant les départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, de la Mayenne et de la Manche.

M. COURTOT DE CISSEY GO ✱, général de division, commandant; M. de La Boulaye, capitaine, aide-de-camp.

ÉTAT-MAJOR DE LA DIVISION.

MM. de Place C✱, colonel, chef d'état-major; Cartault ✱, Chrétien O✱, chefs d'escadrons; Brunet, capitaine; Beziers Lafosse, capitaine; de Saint-Etienne, capitaine; de la Tuollays, capitaine; Steffe ✱, capitaine-archiviste.

5e SUBDIVISION.

État-major. — *Général commandant*, M. de Maud'huy C✱.

Officier d'ordonnance, M. Bioizière de Boron de Tilly, lieutenant au 26e de ligne.

Intendance militaire. — *Sous-intendants militaires*, de 1re classe, M. Dubois O✱, à Cherbourg; de 2e classe, M. Puffeney O✱, à Saint-Lo.

Officiers d'administration des bureaux de l'intendance, MM. Lemesle, adjudant en 1er, à Cherbourg; Caligari, adjudant en 2e, à Saint-Lo.

ÉTAT-MAJOR DES PLACES.—M. Courrech O✻, colonel, commandant la place de Cherbourg; Besançon ✻, major de place; de la Bretesche O✻, chef d'escadron, à Granville.

Adjudants de place commandant les forts, MM Delaunay ✻, capitaine au fort de Querqueville, à Cherbourg; Guichard ✻, capitaine au fort des Flamands, Carré ✻, capitaine au fort impérial, à Cherbourg.

Adjudants de place, MM. Bainier ✻ et Milet ✻, capitaines; Valentino, lieutenant, secrétaire-archiviste, à Cherbourg.

Aumônier, M. Roig dit de Bourdeville ✻, au fort impérial.

ARTILLERIE.—M. Hugon O✻, directeur, lieutenant-colonel, à Cherbourg.

Sous-Directeurs, MM. Pinczson du Sel ✻, à Cherbourg; Sauvé ✻, capitaine, à Granville.

Adjoints, M. Mirguet ✻, capitaine, à Cherbourg.

GÉNIE.—*Directeur des fortifications*, M. Dupouet O✻, colonel, à Cherbourg.

Chefs du génie, MM. de Laberge O✻, lieutenant-colonel, à Cherbourg; Lelorrain ✻, capitaine, à La Hougue; de Bussy ✻, chef de bataillon, à Granville.

Capitaines du génie, MM. Roshem, Decugis ✻, à Cherbourg; N....., à Granville.

TRIBUNAL MILITAIRE DE LA 16e DIVISION.—*Premier Conseil*, MM. Ménissier O✻, chef de bataillon en retraite, commissaire impérial; Verjux ✻, capitaine en retraite, rapporteur; Revalain, officier d'administration de 2e classe, greffier.

Deuxième Conseil, MM. Defaut ✻, capitaine en retraite, commissaire impérial; de Guillin d'Avenas, capitaine au 15e de ligne, rapporteur; Constant, adjudant d'administration en 1er, greffier.

RECRUTEMENT.—*Commandant du dépôt de la Manche*, M. Maignien ✻, chef de bataillon, à Saint-Lo.

Adjoint, M. Bruel ✻, capitaine, à Saint-Lo.

REMONTES GÉNÉRALES —*Commandant du dépôt de Saint-Lo*, M. Tacussel ✻, chef d'escadron, à Saint-Lo.

Vétérinaire, M. Imbert ✻, vétérinaire en 1er, à Saint-Lo.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.—*Officier comptables de 1re classe*, M. Gourdoux ✻, à Cherbourg.

GENDARMERIE IMPÉRIALE.

4e LÉGION (1).

Composée des compagnies du Calvados, de la Manche et de la Mayenne.

MM.
Pollé O✻, colonel, à Caen.
de Kermainguy ✻, chef d'escadron, à Saint-Lo.
Happich, capitaine, à Saint-Lo.
Sauvage, lieutenant-trésorier, à Saint-Lo.

MM.
Lefebvre ✻, capitaine, à Cherbourg.
Stainville, capitaine, à Coutances.
Massenet, lieutenant, à Avranches.
Jean, lieutenant, à Mortain.
Antoine, lieutenant, à Valognes.

Cousy, maréchal-des-logis, adjoint au trésorier, à Saint-Lo.

(1) Les lettres MM indiquent les décorés de la Médaille militaire

Service des Brigades.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE des BRIGADES.	BRIGADES à cheval de 6 hommes.	BRIGADES à cheval de 5 hommes.	BRIGADES à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS commandant les brigades.
Saint-Lo	1	»	»	MM. Mézière.
Idem	»	1	»	Bouvier.
Idem	»	»	1	
Carentan	1	»	»	Humbert MM.
La Périne	»	1	»	Lecouillard.
Torigni-sur-Vire	»	1	»	Desprez.
Villebaudon	»	1	»	Dufresne.
Bérigny	»	1	»	Goyvanier.
Marigny	»	1	»	Journel-Culet.
Canisy	»	1	»	Mabaut.
Tessy-sur-Vire	»	»	1	Durand.
Cherbourg	1	»	»	Leprévost MM.
Idem	»	»	1	Berthe.
Les Pieux	»	»	1	Eude.
Saint-Pierre-Eglise	»	»	1	Mesnil.
Equeurdreville	»	»	1	Gironnet.
Beaumont	»	»	1	Gradoz.
Avranches	1	»	»	Martin.
Granville	1	»	»	Cougy.
Villedieu	»	1	»	Groult
Pontorson	»	1	»	Thomas.
Ducey	»	1	»	Mangin.
Sartilly	»	1	»	Jacquet.
Brécey	»	»	1	Daveney.
Saint-James	»	»	1	Leclerc.
La Haye-Pesnel	»	»	1	Durel.
Mortain	1	»	»	Leyx.
Saint-Hilaire-du-Harcouët	»	1	»	Bauzemont.
Sourdeval	»	1	»	Journée.
Juvigny	»	1	»	Belon.
Le Teilleul	»	1	»	Hurel.
Saint-Pois	»	»	1	Lerévérend.
Barenton	»	»	1	Barbedette.
Isigny	»	»	1	Ginod.
Coutances	1	»	»	Ingouf.
Idem	»	»	1	Braillard.
Périers	»	1	»	Jacqueline.
Gavray	»	1	»	Dignet.
Bréhal	»	1	»	Colin.
Lessay	»	1	»	Peltier.
Cerisy-la-Salle	»	1	»	Lerossignol.
La Haye-du-Puits	»	1	»	Perrin.
Agon	»	»	1	Carlière MM.
Montmartin-sur-Mer	»	»	1	Pinel.
Saint-Sauveur-Lendelin	»	»	1	Saint-Laurent.
Valognes	1	»	»	Bellin.
Sainte-Mère-Eglise	»	1	»	Bisch.
Saint-Sauveur-le-Vicomte	»	1	»	Letouzé.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE des BRIGADES.	BRIGADES à cheval de 6 hommes.	BRIGADES à cheval de 5 hommes.	BRIGADES à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS commandant les brigades.
Saint-Vaast..................	»	1	»	MM. Dufossé.
Montebourg.................	»	1	»	Doumerc.
Portbail......................	»	»	1	Letouzé MM
Bricquebec...................	»	»	1	Lemaître.

MARINE IMPÉRIALE.

Premier arrondissement maritime.

PRÉFECTURE MARITIME.

MM.

ROZE G O✻, vice-amiral, préfet maritime.

Forget ✻, lieutenant de vaisseau, aide-de-camp.

Duhil de Benazé ✻, lieutenant de vaisseau, aide-de-camp.

Thiébot ✻, sous-commissaire, chef du secrétariat.

D'Haranguier de Quincerot, aide-commissaire, attaché au secrétariat.

Majorité générale. — MM. Coupvent-Desbois C✻, contre-amiral, major général ; Baehme C✻, capitaine de vaisseau, major de la marine ; Potestas O✻, capitaine de frégate, aide-major ; Reilhac ✻, Picot ✻ et Aubry de la Noë ✻, lieutenants de vaisseau, sous-aides majors ; Hanes ✻, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat ; Bodot O✻, lieutenant de vaisseau, chargé de l'observatoire ; Brosset O✻, lieutenant de vaisseau, chargé des archives ; baron le Tourneur-Hugon O✻, capitaine de frégate, commissaire impérial près le 1er conseil de guerre maritime permanent ; Fournier ✻, capitaine de frégate, inspecteur des sémaphores ; Augeard ✻, commissaire impérial près les tribunaux maritimes ; de Mornard ✻, lieutenant de vaisseau, rapporteur près le 1er conseil de guerre maritime permanent.

Mouvements du port. — MM. Maurin O✻, capitaine de vaisseau, directeur ; Jouan O✻ et Bonamy de Villemereuil O✻, capitaines de frégate, sous directeurs ; Boisnard ✻, Maisse, Christian, Omnès, lieutenants de vaisseau.

Majorité de la flotte. — MM. Lagé C✻, capitaine de vaisseau, major de la flotte ; Delalun ✻, lieutenant de vaisseau, adjoint ; Jubin ✻, lieutenant de vaisseau, secrétaire.

Division des équipages de la flotte. — MM. Auger O✻, capitaine de frégate, commandant ; Ebneter O✻, capitaine de frégate, commandant en second ; Godreuille, lieutenant de vaisseau, trésorier ; Fiquet ✻, Bernard ✻, lieutenants de vaisseau, adjudants-majors ; Pigeard ✻, lieutenant de vaisseau, capitaine d'habillement ; Salmon ✻, lieutenant de vaisseau, capitaine de casernement ; de Neymet, Garnier ✻, Quest, Lesèble ✻, lieutenants de vaisseau, commandant les compagnies : Hernault ✻, médecin principal.

Gendarmerie. — MM. Loréal ✻, chef d'escadron, commandant ; Darcourt, capitaine-trésorier ; Carbonnet, sous-lieutenant.

DIRECTION D'ARTILLERIE. — MM. Alexandre O ✻, colonel directeur; Mallat O ✻, chef d'escadron, sous-directeur; Quesnel et Michel ✻, capitaines en 1^er^; Drevet, capitaine en 2^e^; Vincent ✻, capitaine en résidence fixe.

ARTILLERIE. — 3^e^ *compagnie d'ouvriers.* — MM. Martinie ✻, capitaine en 1^er^; Nortier, capitaine en 2^e^; Laguarigue, lieutenant en 1^er^.

ARTILLERIE. — 17^e^ *batterie.* — MM. Chobjet, capitaine en 1^er^, Du Pan, capitaine en 2^e^; Vives, lieutenant en 1^er^; Bréger, sous-lieutenant.

INFANTERIE. — *Etat-Major.* — MM. Bossant O ✻, colonel; Huet O ✻, lieutenant-colonel; Lambert ✻, Bouët ✻, chefs de bataillon; Outré ✻, major; Carreaux ✻, de Maussion ✻ et Laurent O ✻, capitaines adjudants-majors; Meynier ✻, capitaine instructeur de tir; Lauriat ✻, capitaine-trésorier; Forest ✻, capitaine d'habillement; Perret, lieutenant d'armement; Guichard, sous-lieutenant adjoint à l'habillement; Lœw, sous-lieutenant porte-drapeau; Demoutel ✻, médecin-major; Le Duigou, médecin aide-major.

2^e^ *compagnie.* — MM. Preiller, capitaine; Dupuis, lieutenant; Crémazy, sous-lieutenant.

3^e^ *compagnie.* — MM. Beau ✻, capitaine; Clercant, lieutenant; Labbé du Bourquet, sous-lieutenant.

13^e^ *compagnie.* — MM. Aubert ✻, capitaine; Page, lieutenant.

14^e^ *compagnie.* — MM. Jacob ✻, capitaine; Giraud, lieutenant; Audebart de Perrussac, sous-lieutenant.

15^e^ *compagnie.* — MM. Bleusse, capitaine; Delaury, lieutenant; Dufaure, sous-lieutenant.

17^e^ *compagnie.* — MM. N....., capitaine; N....., lieutenant; N....., sous-lieutenant.

18^e^ *compagnie.* — MM. N....., lieutenant; N....., sous-lieutenant.

19^e^ *compagnie.* — MM. N....., capitaine; N....., lieutenant; N....., sous-lieutenant.

20^e^ *compagnie.* — MM. Bert ✻, capitaine; Siochan de Kersabieck ✻, lieutenant; Large, sous-lieutenant.

22^e^ *compagnie.* — MM. N....., lieutenant; N....., sous-lieutenant.

23^e^ *compagnie.* — MM. N....., capitaine; N....., lieutenant; N....., sous-lieutenant.

25^e^ *compagnie.* — MM. Nicot, capitaine; Thomasset, lieutenant; Buquet, sous-lieutenant.

26^e^ *compagnie.* — MM. Raison, capitaine; Trilliat, lieutenant.

27^e^ *compagnie.* — MM. Fongueuse ✻, capitaine; Wahl, lieutenant; Louis, sous-lieutenant.

28^e^ *compagnie.* — MM. Gonon, capitaine; Montagné, lieutenant; Cuny, sous-lieutenant.

29^e^ *compagnie.* — MM. N....., capitaine; Ducretel, lieutenant; Louis, sous-lieutenant.

30^e^ *compagnie.* — MM. Véquam, capitaine; Gouin, lieutenant; Rémy, sous-lieutenant.

31^e^ *compagnie.* — MM. Richard, capitaine; Arnault de la Menardière, lieutenant; Arnier, sous-lieutenant.

32^e^ *compagnie.* — MM. André, capitaine; Watrin, lieutenant.

GÉNIE MARITIME. — MM. Moll C ✻, directeur des constructions navales; de Robert O ✻, Villain O ✻, ingénieurs de 1^re^ classe; Aurous O ✻, Auradou ✻, Carlet ✻, ingénieurs de 2^e^ classe; de Gérando, Eynaud ✻, sous-ingénieurs de 1^re^ classe; Voithaye, Rabourdin, Andrade, Fauvelle, sous-ingénieurs de 2^e^ classe.

COMMISSARIAT. — MM. de Bon C ✻, commissaire général; Chanceaulme O ✻, Le Bettevillois O ✻, Le Poittevin ✻, Petiton ✻, Le Roy ✻, commissaires; Robert de Rougemont ✻, Michelin ✻, commissaires adjoints; Amiot ✻, Rondeau ✻, Raoult ✻, Michel ✻, Le Touzé ✻, Faivre ✻, Terrier, Mainot, Henry, sous-commissaires; Edet, Fenard, Chalette ✻.

Rossel, Gouet, Duchenne, Adam, Chauvet, Le Jéal, Henry, Sevestre, Le Gallois, Léveillé, Sénès, blanc, de Miniac, Barbaroux et Aube, aides-commissaires.

DIRECTION DES TRAVAUX HYDRAULIQUES.—MM. Fontaine O✻, ingénieur en chef de 2ᵉ classe, directeur; Brosselin ✻, Taratte ✻, Jenner, ingénieurs ordinaires de 2ᵉ classe.

INSPECTION.—MM. Gourjon O✻, inspecteur en chef; Bouchet ✻ et Lecomte ✻, inspecteurs; Reynaud ✻, Douville ✻, inspecteurs adjoints.

SERVICE DE SANTÉ.—MM. Gourrier O✻, médecin en chef, président du conseil de santé; Richaud O✻, médecin en chef; Hugoulin ✻, pharmacien principal, membres du conseil de santé; Mathis, Princeau ✻, Ducrel, Gaultier de la Ferrière, médecins de 1ʳᵉ classe; Dubergé, Dubrandy, Silvestrini, Bernard, Catelan, Rochas, Coste, Maurel, médecins de 2ᵉ classe; Abonnel, Egasse, pharmaciens de 2ᵉ classe.

AGENTS DE MANUTENTION.—MM. Le Sens ✻, chef de manutention principal; Lecourtois, sous-chef.

SERVICES ADMINISTRATIFS (des directions de travaux).—MM. Laure ✻, agent administratif principal; Prévost ✻, Pottier, Delaplace, Delange, agents administratifs; Boncenne, Lecoudray, Pierrot, Brisset, Morin, Rouxel, Bihel, sous-agents administratifs.

COMPTABLES DU MATÉRIEL.—MM. Roux ✻, agent-comptable principal; Chardine, Giot, Couillard, Jourdan, Cauvin, Gosselin, Digard, agents comptables; Le Pelley, Martin, Moisy, Fontbonne, Coquard, sous-agents comptables.

TRÉSORIER DES INVALIDES.—M. Lebouchet de la Pilletière.

ECOLE D'HYDROGRAPHIE.—M. Bornic ✻, professeur de 2ᵉ classe.

AUMÔNIERS.—MM. Cléret, Martin ✻, aumôniers.

BIBLIOTHÈQUES.—MM. Aubry de la Noé O✻, conservateur de la bibliothèque du port; Augier ✻, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

MÉCANICIENS PRINCIPAUX.—MM. Tricard ✻, Blancho ✻.

INSCRIPTION MARITIME.—*Quartier de Cherbourg.*—MM. Dézert ✻, commissaire de l'inscription maritime; Leclère, syndic, à Fermanville; Coubrun, syndic, à Cherbourg; Leclerc, syndic, à Omonville-la-Rogue; Mahaut ✻, syndic, à Diélette; Hours ✻, syndic, à Carteret.

Quartier de la Hougue.—MM. Petit, commissaire de l'inscription maritime; du Lauren, trésorier des invalides; Bougu, sous-commissaire administrateur du sous quartier d'Isigny; Marie, syndic, à Grandcamp; Duhamel, syndic, à Isigny; Le Mallier, syndic, à Carentan; Le Biez, syndic, à la Hougue; Lepart, syndic, à Barfleur.

Deuxième arrondissement maritime.

QUARTIER DE GRANVILLE.—*Commissariat.*—MM. Trève ✻, commissaire adjoint de la marine, commissaire de l'inscription maritime, à Granville; de la Fontaine, sous-commissaire, administrateur du sous-quartier de Regnéville; Clément, aide commissaire; Perrotte et Fleury, commis de 3ᵉ classe; Demagny, Maillu, Guimont et Porcher, commis de 4ᵉ classe.

Trésorerie des Invalides.—MM. Beauvais ✻, trésorier de 2ᵉ classe, à Granville; A. Le Roy, préposé du trésorier à Regnéville.

Hydrographie.—M. Audic, professeur de 3ᵉ classe.

Inspection des pêches.—MM. Lamusse, inspecteur à Granville; Carouge, inspecteur à Regnéville.

Syndics des gens de mer.—MM. La Bigne, à Granville; Artigue, à Regnéville; Buxe, à Avranches; Coubrun, à Coutances; Ermange, à Donville; Fontaine, à Genest; Ollivier, à Bricqueville; Le Coupé, à Saint-Pair; Lissot, à Blainville; Nicolle, à Agon; Lesage, à Carolles; Ponée, à Piron.

Gardes maritimes.—MM. Brierre, à Granville ; Duperron, à Agon ; Thébeige, à Courtils ; Daniel, à Gouville ; Jean (Emile), à Lingreville ; Laney, à Champeaux : Durand, à Regnéville ; Vaillant, à Saint-Léonard-de-Vains.

Gendarmerie maritime.—MM. Walter, Roland, à Granville ; Souben, à Regnéville.

PONTS ET CHAUSSÉES.

Service ordinaire et hydraulique.

Ingénieur en chef de 2e classe.—M. ROUGEUL ✻, à Saint-Lo.

Ingénieur ordinaire de 1re classe.—M. Dinet, à Avranches.

Ingénieurs ordinaires de 3e classe.—MM. Dubois, à Cherbourg ; Rocard, à Saint-Lo ; Thévenet, à Granville.

Conducteurs principaux.—MM. Pignard-Dudezert, à Coutances ; Langlois, à Avranches.

Conducteurs embrigadés de 2e classe.—MM. Becquet, Chrétien, Pigault, à Avranches ; Dieux, à Cherbourg ; Levallois, à Mortain.

Conducteurs embrigadés de 2e classe.—MM. Herche, à Saint-Lo; Rouault, Rouxel, à Cherbourg ; Godinet, à Saint-Lo.

Conducteurs embrigadés de 3e classe.—MM. Leroy (François), à Valognes ; Herbert, à Villedieu ; Lallemand, à Granville ; Olive, à Coutances ; Vallée et Le Loup, à Saint-Lo.

Conducteurs embrigadés de 4e classe. — MM. Sanson, à Carentan ; Amade, à Cherbourg ; Hervieu, à Saint-Lo.

Conducteurs auxiliaires.—MM. Leterme, à Saint-Lo ; Lechevallier, Fleury et Loiseau, à Cherbourg ; Mignan, à Avranches ; Servain, à Granville.

Employés secondaires de 1re classe.—MM. Omond, Lemonnier, Deshayes, Omond (Léonard), Rubé, à Saint-Lo ; Amfray et Jehenne, à Granville ; Le Goupil, à Avranches.

Employés secondaires de 2e classe.— MM. Enquebec, à Cherbourg ; Vallée, à Saint-Lo.

Service maritime.

Ingénieur en chef de 1re classe.—MM. DESLANDES ✻, à Cherbourg.

Ingénieur ordinaire de 1re classe.—M. Dinet, à Avranches.

Ingénieurs ordinaires de 3e classe.—MM. Dubois, à Cherbourg ; Rocard, à Saint-Lo ; Thévenet, à Granville.

Conducteurs embrigadés de 1re classe.—MM. Leloutre, à Cherbourg ; Le Poittevin, à Carentan.

Conducteurs embrigadés de 2e classe.—MM. Le Bossé, à Saint-Lo ; Le Gentil, à Cherbourg ; Hulbert, à Granville.

Conducteurs embrigadés de 4e classe.—MM. Saint, à Avranches ; Simon, à Cherbourg ; Desprès, à Saint-Lo.

Conducteurs auxiliaires.— MM. Fleury (Emile), Paysant, Poteaux et Gardin, à Cherbourg ; Dupuis et Fafin, à Granville.

Employés secondaires de 1re classe.—MM. Marie, à Isigny ; Marest, Héleine et Collas, à Cherbourg ; Savary, à Diélette ; Tison, à Saint-Lo.

Employés secondaires de 2e classe.—Le Couteur, à Carentan ; Flambart, à Granville ; Leluan, à Cherbourg ; N...., à Saint-Lo ; N...., à Avranches.

Agent temporaire.—N...., à Pontorson.

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES FINANCES.

M. POISSON ✻. Trésorier général, à Saint-Lo.

M. Le Gont-Gérard, fondé de pouvoirs du Trésorier général.

M. G. Hébert, caissier.

Receveurs particuliers.—MM. Degouve-Denuncques, à Avranches ; de Nanteuil, à Cherbourg ; Clu eret, à Coutances ; baron de Grandclos, à Mortain ; Gaultier de Rigny, à Valognes.

Percepteurs surnuméraires.—MM. Pican, Jean Delamare, à Saint-Lo ; Groult, à Avranches ; Lebréquier, à Cherbourg ; Leblanc, à Coutances ; Lemasson, à Mortain ; Jeanne, à Valognes ; Tréhu, en disponibilité.

SUCCURSALE DE LA BANQUE DE FRANCE, A SAINT-LO.

Directeur : M. TOUTAIN.

Censeurs : MM. Poisson ✻, Gardin.

Administrateurs : MM. Doray, Letrésor (Jules), Rauline, Vibert, Levatois.

ADMINISTRATION DES DOUANES.

M. N....., directeur, à Caen.

(Service administratif de perception).

Inspecteurs divisionnaires.—MM. Le Normant, à Granville ; Dumorin, à Cherbourg ; Simon, à Valognes.

Principalité de Granville.—MM. Le Roy de Brée, receveur principal, à Granville ; Fossat, sous-inspecteur, à Granville ; Truelle, Lecanu, Barutaut, vérificateurs, à Granville ; Levanoye, Dumoncel, Septans, commis principaux de 2ᵉ classe ; Dairon, commis à Granville ; Le Coupé, receveur, à Reguéville ; Lebas, receveur, à Pontorson.

Principalité de Cherbourg.—MM. Eynaud, receveur principal, à Cherbourg ; Labe, sous-inspecteur ; Pota re, contrôleur ; Langevin, Chazot, Rey, vérificateurs ; Dalidan, Houet, de la Chapelle, commis principaux, à Cherbourg ; Gouëlain, receveur, à Omonville ; Le Moigne, receveur, à Barfleur ; Hochet, receveur, à Saint-Vaast ; Lavolée, commis, à Saint-Vaast ; Lemonnier, receveur, à Portbail ; Cousin, receveur à Diélette ; Thévenin, receveur, à Carentan ; Duhamelet, commis, à Carentan.

Service des brigades.

MM. Jacques, capitaine, à Pont Gilbert ; Cardin, lieutenant, à Courtils ; Hamelin, lieutenant, à Saint-Jean-le-Thomas.

MM. Gallet de Santerre, capitaine, à Granville ; Trotel, lieutenant, à Granville ; Lestunff, lieutenant, à Hauteville ; Picquot, lieutenant, commandant le cutter le *Coureur*.

MM. Boullon, capitaine, à Blainville ; Lecouvey, lieutenant, à Pirou.

MM. Halley, capitaine, à Portbail ; Simon, lieutenant, à Carteret ; Delacotte, lieutenant, à Glatigny.

MM. Hauvet, capitaine, à Diélette ; Gaslonde, lieutenant, au Rozel.

MM. Vautier, capitaine, à Omonville ; Denjean, lieutenant, à Auderville ; Butel, lieutenant, à Jobourg ; Simon, lieutenant, à Gréville.

MM. Simon, capitaine, à Cherbourg ; Boivin et Picquot ✱, lieutenants, à Cherbourg.

MM. Lépine, capitaine, à Barfleur ; Leneveu, lieutenant, à Barfleur ; Lelièvre, lieutenant, à Fermanville ; Dujardin, lieutenant, à Saint-Vaast.

MM. Taillemas, capitaine, au Grand-Vey, Yver, lieutenant, à Ravenoville ; Falaise, lieutenant, à Carentan.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS

Indirectes.

M. BRION, directeur, à Saint-Lo.

Commis de direction. —MM. Fontanez, 1er commis ; Lenoble, 2e commis ; Cudrue, 3e commis ; Leroy, surnuméraire.

Inspecteurs divisionnaires. — MM. Bahr, à Saint-Lo ; Cruvelher, à Cherbourg ; Thébault, à Avranches.

Sous-Inspecteurs.—MM. Esnol, à Valognes ; Auvray, à Coutances.

Principalité de Saint-Lo.—MM. Deshayes, receveur principal, entreposeur, à Saint-Lo ; N....., commis près la recette principale, à Saint Lo ; Monnet, contrôleur, à Saint-Lo.

Receveurs ambulants à cheval.—MM. Lesort, à Carentan ; Lemoigne, à Saint-Lo ; Fouqué, à Marigny ; Loyer, à Tessy ; Léger, à Torigni.

Commis principaux à cheval.—MM. Morel, à Carentan ; Lepennetier, à Saint-Lo ; Levenard, à Marigny ; Pitel, à Tessy ; Lefrançois, à Torigni.

Commis.—MM. Laisné, Goupil, Lissot, Lemoine, à Saint-Lo.

Surnuméraires du service actif. — MM. Delaunay et Lemazurier, à Saint-Lo ; Bernière, à Avranches ; Frigot, à Cherbourg ; Lepesant, à Coutances ; Leroly, à Valognes.

Principalité d'Avranches.—MM. Roumet, receveur principal, entreposeur, à Avranches ; Bonnemain, 1er commis près la recette principale, à Avranches ; Gaugain, 2e commis près la recette principale, à Avranches ; Lebourva, receveur particulier, entreposeur, à Mortain ; Bisson, contrôleur, à Avranches ; Dachez, contrôleur, à Granville ; Bidel, receveur particulier, à Granville.

Receveurs ambulants à cheval.—MM. Clouard, à Pontorson ; Guérin, à Ducey ; Routier, à Saint-Hilaire-du-Harcouët, Delamare, à Sartilly ; Leroy, à Brécey ; Simon, à Sourdeval ; Le Roux de la Bouteillière, au Teilleul ; Brebier, à Villedieu.

Commis principaux à cheval.—MM. Lechartier, à Pontorson ; Dugué, à Ducey ; Fontaine, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Hamel, à Sartilly ; Pigeon, à Brécey ; Lefort, à Sourdeval ; Hamel, au Teilleul ; Lemoine, à Villedieu.

Commis.—MM. Deschers, Vaugrente, Breard, de Vaance, à Avranches ; Loyer et Dérémy, à Mortain ; Buart, Dupray, Hervieu, Lemoigne, Germond, Duchesne, à Granville.

Principalité de Cherbourg.—MM. Lebedel, receveur principal, entreposeur, à Cherbourg ; Marie, commis près la recette principale, à Cherbourg ; Lebedel, surnuméraire près la recette principale, à Cherbourg ; Lelièvre et Philippe, contrôleurs, à Cherbourg ; Dagorne, receveur particulier sédentaire.

Receveurs ambulants à pied.—M. Fernagu, à Cherbourg.

Receveurs ambulants à cheval.—MM. Frigot, à Beaumont ; Ledos, aux Pieux ; Queudeville, à Saint-Pierre-Eglise.

Commis principaux à pied.—M. Oblin, à Cherbourg.

Commis principaux à cheval.—MM. Thonnet, à Beaumont; Ferey, aux Pieux; Lagouche, à Saint-Pierre-Eglise.

Commis.—MM. Chuquet, Thierry, Murat, Marchand, Leclerc, Claston, Guilbert, Brothelande, Chaignon, Lecourt, Bertho et Grivart

PRINCIPALITÉ DE COUTANCES.—MM. Simon, receveur principal, à Coutances; Burdelot, commis près la recette principale, à Coutances.

Receveurs ambulants à cheval.—MM. de la Court de Betteville, à Coutances; Dagorne, à Périers; Le Guelinel, à la Haye-du-Puits; Mottay, à Bréhal; Beaufils, à Gavray.

Commis principaux à cheval.—MM. Lemoyne, à Coutances; Lelièvre, à Périers; Anquetil, à la Haye-du-Puits; Lesouëf, à Bréhal; Clément, à Gavray.

Commis principal chef de poste.—M. Morrel, à Coutances.

Commis.—MM. Monmirel, Genieys et Beaufils, à Coutances.

PRINCIPALITÉ DE VALOGNES.—MM. Clerc, receveur principal, entreposeur, à Valognes; Legrand, commis près la recette principale, à Valognes; Gauvain, surnuméraire près la recette principale, à Valognes.

Receveurs ambulants à cheval.—MM Aubry, à Montebourg; Gravey, à Saint-Vaast; Gauthier, à Sainte-Mère-Eglise; Pinot, à Saint-Sauveur; Lecanelier; à Barneville.

Receveurs ambulants à pied.—M. Guidon, à Bricquebec.

Commis principaux à cheval.—MM. Desrues, à Montebourg; Rouelle, à Saint-Vaast; Marie, à Sainte-Mère-Eglise; Legendre, à Saint-Sauveur; Frémine, à Barneville.

Commis principal à pied.—M. Leleu, à Bricquebec.

Commis principal chef de poste.—M. Fougeray, à Valognes

Commis.—M. Petitpas de la Vasselais, à Valognes.

ENREGISTREMENT, DOMAINES, TIMBRE

ET HYPOTHÈQUES.

MM. TROMBERT, directeur; Dressel, inspecteur, à Saint-Lo.

Vérificateurs.—MM. Perrier, à Saint-Lo; Boulard, à Avranches; Jacques, à Coutances; Noël-Dumarais, à Cherbourg; Fauchet, à Valognes; Chapdelaine, à Mortain; Le Campion (Paul), 1er commis de direction.

Employés du timbre.—MM. Cudrue, garde-magasin et contrôleur de comptabilité; Gâté, timbreur.

Receveurs de l'enregistrement et des domaines.—MM. Darras, à Canisy; Le Bidois, à Carentan; Tollin, à Marigny; Gautier, à Percy; Letard de la Bouralière, à Pont-Hébert; Peyrac, à Tessy-sur-Vire; Leguey, à Torigni-sur-Vire; Vimont, à Avranches; Ernou, à Brécey; Magnier, à Ducey; Lemouël, à Granville; Roques, à la Haye-Pesnel; Jeffredo, à Pontorson; Jégouic, à Saint-James; Guines, à Sartilly; Thomas, à Villedieu; Baveray, à Beaumont; Benoist, à Saint Pierre-Eglise; Bargain, aux Pieux; Moigue, à Bréhal; Briot de la Mallerie, à Cerisy-la-Salle, Dudouyt, à Gavray; de Clamorgan, à la Haye-du Puits; Leguay, à Lessay; Pitet, à Périers; Dary, à Mortain; Martine, à Barenton; Lehuërou, à Saint-Hilaire du-Harcouët; Le Royer, à Saint-Pois; Binet, à Sourdeval; Guillemin, à Valognes; Delisle, à Barneville; Durand, à Bricquebec; de la Monneraye, à Montebourg; David, à Sainte-Mère-Eglise; Jamet, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Morel, à Saint-Vaast.

Conservateurs des hypothèques.—MM. Mabire, à Saint-Lo; Pinart, à

Avranches ; Bergeron, à Cherbourg ; Bécho, à Coutances ; Heurtevent Premer, à Mortain ; Landouzy, à Valognes.

Receveurs des actes civils et des successions.—MM. Prouverre-Lapommerie, à Saint-Lo ; Cazeaux, à Cherbourg ; Le Quéré, à Coutances.

Receveurs des actes judiciaires et des domaines.—MM. Desbrochers, à Saint-Lo ; Robin-Prévallée, à Coutances ; Guerrand, à Cherbourg.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

MM. VIEILLARD ✻, directeur de 2ᵉ classe, à Saint-Lo.
Le Maine, inspecteur de 3ᵉ classe, à Saint-Lo.
Sauty, premier commis principal de 2ᵉ classe, à Saint-Lo.

Contrôleurs.

Saint-Lo.—MM. Le Gouas, contrôleur principal de 2ᵉ classe; Touzard, contrôleur de 1ʳᵉ classe.

Avranches.—MM. Lechault et Deschamps, contrôleurs de 1ʳᵉ classe.

Granville.—M. Marie, contrôleur principal de 1ʳᵉ classe.

Cherbourg.—M. Pacheu, contrôleur principal de 1ʳᵉ classe.

Coutances.—MM. Vallée, contrôleur de 1ʳᵉ classe et Floriot, contrôleur de 3ᵉ classe.

Mortain.—M. Josset, contrôleur de 3ᵉ classe.

Valognes.—MM. Le Gouix, contrôleur de 2ᵉ classe et Chauvel, contrôleur de 3ᵉ classe.

Surnuméraires.

M. Lebozec, à Saint-Lo.

PERCEPTEURS DES CONTIBUTIONS.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTION ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT.

Arrondissement de Saint-Lo.

MM.

Faucon de la Londe, *Saint-Lo*, Agneaux.

Alix (Lucien), *Canisy*, Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé et Soules.

Lempérière, *Carentan*. Auvers, Méautis, Saint-Côme-du-Mont.

de Chirée, *Gourfaleur* (résidence à Saint-Lo). La Mancellière, Le Mesnil-Herman, Saint-Ebrémond de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Samson-de-Bonfossé.

Le Grand, *Guilberville* (résidence à Torigni-sur-Vire), Giéville, Le Perron, Placy-Montaigu, Saint-Symphorien.

Patris, *La Colombe* (résidence à Percy), Beslon, Le Chefresne, Margueray, Montabot, Montbray, Morigny.

Le Gouix, *Lozon* (résidence à Marigny), La Chapelle-Enjuger, Le Mesnil-Eury, Le Mesnil-Vigot, Montreuil, Remilly.

Angot, *Marigny*, Carantilly, Hébécrévon, Le Mesnil-Amey, Saint-Gilles.

Mac-Auliffe, *Moyon* (résidence à Tessy-sur-Vire), Beaucoudray, Chevry, Fervaches, Le Mesnil-Opac, Le Mesnil-Raoult, Troisgots.

Sassier, *Percy*, La Haye-Bellefond, Le Guislain, Maupertuis, Villebaudon.

LETELLIER, *Pont-Hébert*, Amigny, Cavigny, Le Dézert, Le Hommet-d'Arthenay, Les Champs-de-Losques, Tribehou.

PUPIN, *Saint-Clair*, Airel, Couvains, La Meauffe, Moon sur Elle, Saint-Jean-de-Savigny, Villiers Fossard.

DUBOIS, *Sainte-Croix* (résidence à Saint-Lo), Baudre, La Barre-de Semilly, La Luzerne, Le Mesnil-Rouxelin, Rampan, Saint-Georges-de-Montcocq, Sainte-Suzanne-sur-Vire, Saint-Thomas.

LEMIÈRE, *Sainteny*, Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, Saint-Georges-de-Bohon.

LAFFOLLEY, *Saint-Georges-d'Elle*, Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-André-de-l'Epine, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.

COURTEL, *Saint-Hilaire-Petitville* (résidence à Carentan), Brévands, Catz, Les Veys, Saint-Pellerin.

LÉCLUZE, *Saint-Jean-de-Daye*, Graignes, Le Mesnil-Angot, Le Mesnil-Véneron, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond.

GAMBIER, *Saint-Jean des Baisants* (résidence à Torigni-sur-Vire), Biéville, Lamberville, Montrabot, Précorbin, Rouxeville, Vidouville.

LAFORGE, *Tessy-sur-Vire*, Beuvrigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets, Saint-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts.

LETELLIER DE BLANCHART, *Torigni-sur-Vire*, Brectouville, Condé-sur-Vire, La Chapelle-du-Fetz, Saint-Amand.

Arrondissement d'Avranches.

MM.

DE CLINCHAMP, *Avranches*, Le Val-Saint-Pair.

PIOGER, *Brécey*, Cuves, La Chapelle-Urée, Le Grand-Celland, Le Petit-Celland, Les Cresnays, Les Loges-sur-Brécey, Saint-Nicolas-des-Bois.

GUÉRIN, *Carnet* (résidence à Saint-James), Argouges, La Croix-Avranchin; Montanel, Saint-Sénier-de-Beuvron, Vergoncey, Villiers.

VIEILLARD, *Curey* (résidence à Pontorson), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey.

BOULOT, *Ducey*, La Boulouze, Le Mesnil-Ozenne, Les Chéris, Marcilly, Saint-Quentin.

GUÉRARD, *Granville*, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, Saint-Pair, Saint-Planchers, Yquelon.

LE BIS, *La Beslière* (résidence à La Haye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, La Lucerne, La Rochelle, Le Mesnildrey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.

CARRA, *La Haye-Pesnel*, Beauchamps, Champcervon, La Mouche, Le Luot, Le Tanu, Les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subligny.

CHAILLOU DE L'ETANG, *Montviron* (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.

LARBOUY, *Pontaubault* (résidence à Avranches), Céaux, Courtils, Crollon, Juilley, Poilley, Précey.

GARNIER, *Pontorson*, Ardevon, Beauvoir, Huisnes, Le Mont-Saint-Michel, Les Pas, Moidrey, Servon, Tanis.

DUDOUYT, *Ponts* (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la-Haize, Vains.

ESNEU, *Rouffigny* (résidence à Villedieu), Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, La Lande-d'Airou, La Trinité, Saultchevreuil.

GIRARD, *Saint-Georges-de Livoye* (résidence à Brécey), Braffais, La Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugienne, Saint-Jean-du-Corail, Tirepied, Vernix.

DUFOUR, *Saint-James*, Hamelin, Montjoie, St-Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte.

DE TESSON, *Saint-Senier sous-Avranches* (résidence à Avranches), La Godefroy, La Gohannière, Saint-Brice, Saint-Loup, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Ovin.

CLAVREUL, *Sartilly*, Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre-Langers.

LEMARDELEY, *Villedieu*, La Bloutière, Sainte-Cécile.

Arrondissement de Cherbourg.

MM.

DE MASCLARY, *Cherbourg*.

LEBLANC, *Beaumont*, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.

N...., *Brillevast*, Canteloup, Clitourps, Gonneville, Le Theil, Le Vast.

JEAN dit PASCAL, *Equeurdreville* (résidence à Cherbourg), Hainneville, Nouainville Octeville, Querqueville.

MACIER *Les Pieux*, Benoistville, Bricquebost, Grosville, Saint-Christophe-du Foc, Sotteville.

DEVILLECOURT, *Martinvast*, Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurtheville-Hague, Tollevast, Virandeville.

BOUTHREUIL, *Sainte Croix-Hague*, Acqueville, Biville, Branville, Flottemanville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vrasville, Vauville.

LELOUTRE, *Saint Germain le Gaillard*, Le Rozel, Pierreville, Surtainville.

CANOVILLE, *Saint-Pierre-Eglise*, Carneville, Cosqueville, Fermanville, Maupertus, Théville.

LEMPERIÈRE, *Siouville*, Flamanville, Héauville, Helleville, Tréauville

CAZIN, *Tocqueville*, Angoville, Gatteville, Gouberville, Néville, Réthoville, Varouville, Vrasville.

ROBIQUET, *Tourlaville*, (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, Le Mesnil-Auval.

Arrondissement de Coutances.

MM.

TUEL, *Coutances*, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances.

JEHENNE, *Agon*, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.

LECONTE, *Baudreville* (résidence à la Haye-du-Puits), Canville, Denneville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Remy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Surville.

TANQUERAY, *Bréhal*, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Chanteloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.

RIHOUEY, *Cérences*, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquière, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.

LUCE, *Cerisy-la Salle*, Belval, Cametours, Montpinchon, Ourville, Savigny.

GILBERT, *Courcy* (résidence à Coutances), Bricqueville la-Blouette, Cambernon, Nicorps, Saussey.

ONFROY DE TRACY, *Gavray*, le Mesnil-Amand, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.

TROUDET, *Gorges* (résidence à Périers), Baupte, Gonfreville, Lastelle, le Plessis, Nay, Saint-Germain-sur-Sèves, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.

LEGRAND, *Hambye* (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Lengronne, le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois.

COMBE, *La Haye-du-Puits*, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobecq, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien

DUPIN DE GRAMPRÉ, *Lessay*, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly.

CAMPAIN, *Le Mesnil-Bus*, Montcuit, Camprond, Hauteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin-du-Perron.

AUPOIX, *Montmartin-sur-Mer*, Annoville, Hauteville-sur-Mer, Hérenguerville, Lingreville, Montchaton, Regnéville.

COUILLARD, *Périers*, Feugères, Marchésieux, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids.

DUJARDIN, *Pirou*, Anneville, Créances, Geffosses, la Feuillie, Millières.

PARIS, *Prétot*, Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varenguebec, Vindefontaine.

COLLIBEAUX, *Quettreville*, Contrières, Hyenville, Orval, Trelly.

HERMARY, *Roncey*, Guéhébert, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Denis-le-Vêtu, Saint-Martin-de-Cenilly.

ROGUELIN, *Saint-Malo-de-la-Lande* (résidence à Coutances), Ancteville, Boisroger, Brainville, Gratot, la Vendelée, Montsurvent, Servigny.

MONTIER, *Saint-Sauveur-Lendelin*, la Ronde-Haye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

Arrondissement de Mortain.

MM

N..., *Mortain*, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail.

MONNIER, *Barenton*, Ger, Saint-Cyr, Saint-Georges-du-Rouelley.

VOISIN, *Buais*, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.

HERVY, *Isigny* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët, les Biards, le Buat, Chalandrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, Montgothier, Montigny, Naftel, Vézins.

GUÉRY, *Juvigny*, la Bazoge, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencey, le Mesnil-Adelée, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Reffuveille.

TRINCOT, *Milly* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), Chevreville, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.

AUBERT, *Notre-Dame-du-Touchet*, Fontenay, Romagny, Villechien.

LEFEBOURS-PIGEONNIÈRE, *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.

CARRÉ, *Saint-Pois*, Boisyvon, la Chapelle-Cécelin, Coulouvray-Boisbenâtre, Lingeard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurent, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.

HERVY, *Sourdeval*, Beauficel, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemo, Perriers, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Vengeons.

ALIX (Florentin) *le Teilleul*, Husson, Sainte-Marie-des-Bois.

Arrondissement de Valognes.

MM.

BAIZE, *Valognes*, Huberville, Lieusaint, Yvetot.

OURSEY, *Barfleur*, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Geneviève, Valcanville.

FERRAND, *Barneville*, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont.

MICHEL ✳, *Blosville*, Angoville-au-Plain, Carquebut, Hiesville, Houesville, Liesville, Sebeville.

Luce, ***Bricquebec***, Les Perques, Le Vrétot, Quettetot.

Tirel, ***Emondeville***, Azeville, Ecausseville, Fontenay, Fresville, Joganville, Saint-Marcouf.

Desponts, ***Lestre*** (résidence à Montebourg), Ozeville, Quinéville, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-Floxel, Saint Martin d'Audouville, Vaudreville.

Guérin, ***Montebourg***, Eroudeville, Flottemanville, Hémevez, Le Ham, Saint-Cyr, Sortosville, Urville.

Anthouard, ***Négreville*** (résidence à Bricquebec), Breuville, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.

Auvray, ***Néhou***, Colomby, Golleville, Sainte-Colombe, Biniville, Hauteville, Orglandes.

Le Bey-Taillis, ***Picauville***, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville.

Vézard, ***Portbail***, Fierville, Le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.

Baco, ***Quettehou***, Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle, Teurthéville-Bocage, Videcosville.

Villette, ***Saint-Sauveur-le-Vicomte***, Besneville, Catteville, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Taillepied, Crosville, Etienville, la Bonneville, Les Moitiers-en-Bauptois, Reigneville.

Bernardeau de Valencey, ***Saint-Vaast***, La Pernelle, Morsalines, Réville.

Bucaille, ***Sainte-Marie-du-Mont***, Audouville-la-Hubert, Boutteville, Brucheville, Saint-Martin-de-Varreville, Vierville.

Lequin, ***Sainte-Mère-Eglise***, Beuzeville-au-Plain, Chef-du-Pont, Ecoquenéauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.

Billon du Plan, ***Saussemesnil*** (résidence à Valognes), Brix, Montaigu, Tamerville.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Service des Dunes.

M. POUPAULT, garde général, en résidence à Alençon.

ADMINISTRATION DES POSTES.

DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

MM.
CÉLÉRIÉ, *directeur*, à Saint-Lo.
Deslais, *contrôleur*, à Saint-Lo.
Le Cerff, *commis de direction*, à Saint-Lo.
Beuret, *surnuméraire de direction*, à Saint Lo.
Coquoin, *brigadier-facteur*, attaché à la direction, à Saint-Lo.

BUREAU DE SAINT-LO.

MM. Labro, *receveur principal* du département ; Chatel, *commis de 2e classe* ; Houin, *commis de 4e classe* ; Voladier, *commis de 5e classe*.

BUREAU D'AVRANCHES.

MM. Coste de Champéron, *receveur* ; Pitel, *commis de 2e classe* ; Grelliet, *commis de 4e classe* ; Bellenger, *commis de 4e classe*.

BUREAU DE CHERBOURG.

MM. Pottier, *receveur ;* Corbeau, *commis principal ;* Ponsinel, *commis de 1re classe ;* Postaire, *commis de 4e classe ;* Champion, *surnuméraire.*

BUREAU DE COUTANCES.

MM. Rocher, *receveur ;* Desvoges, *commis de 4e classe ;* Cornet, *commis de 5e classe.*

BUREAU DE GRANVILLE.

MM. Arrivet, *receveur ;* Davy de Boisroger, *commis de 1re classe ;* Gravey, *commis de 5e classe.*

BUREAUX SIMPLES.

Agon, Mlle Michel.
Barenton, Mme Bouilliaut.
Barfleur, Mme Burnel.
Barneville-sur-Mer, Mlle Créances.
Beaumont, Mlle Malherbe.
Brécey, Mlle Barbe.
Bréhal, Mlle Bouzeran.
Bricquebec, Mlle Rivière.
Canisy, Mme Branche.
Carentan, Mlle Enée.
Cerisy-la-Forêt, Mme Laisney.
Cerisy-la-Salle, Mlle Leconte.
Ducey, Mlle Tournebois.
Gavray, Mme ve Duprey.
Juvigny-le-Tertre, Mme Balais.
La Haye-du-Puits, Mme Godey.
La Haye-Pesnel, Mlle de Fontbonne.
Lessay, M. Devaine.
Marigny, Mme Papoin.
Montebourg, Mme ve Longepierre.
Mortain, M. Lebigot.
Percy, Mlle Masson.
Périers, Mme Dugué.
La Périne, Mlle Lompech.
Les Pieux, Mme Hamel.
Pont-l'Abbé, Mlle Picoré.
Pontorson, Mlle Gauvain.
Portbail, Mlle Hinel.
Saint-Clair-sur-Elle, Mlle Loy.
Sartilly, Mlle Bazire.
Sourdeval, Mlle Gaignet.
St-Hilaire-du-Harcouët, M. Legrain.
Saint-James, Mme ve Lemuet.
St-Malo-de la-Lande, Mlle Bourdet.
Sainte-Mère-Eglise, Mme Pelégri.
St-Pierre-Eglise, Mlle Duchevreuil.
Saint-Pois, Mme ve Lerat.
St-Sauveur-Lendelin, M. Godefroy.
St-Sauveur-le-Vicomte, Mlle Luce.
St-Vaast-la-Hougue, Mlle Foucher.
Le Teilleul, Mlle Bindault.
Tessy-sur-Vire, Mme Auvray.
Torigni-sur-Vire, Mlle Frault.
Valognes, M. Thomas.
Villedieu, Mlle Vassault.

DISTRIBUTIONS.

Cérences, Mme Littard.
Créances, M. Devaine.
Flamanville, Mme Letourneur.
Ger, Mlle Houel.
Hambye, Mme Ternisien.
Isigny-le-Buat, Mlle Robert.
Martinvast, Mlle Viel.
Montmartin, Mlle Roumet.
Prétot, Mme Fortin.
Quettehou, M. Mahieu.
Regnéville, Mme ve Doguet.
Sottevast, Mlle Gesbert.
Sainteny, Mme Feuillet.
Sainte-Marie-du-Mont, Mlle Louail.
Le Vast, Mme Josse.
Villebaudon, Mlle Lefèvre.

RELAIS DE POSTE.

Saint-Lo, M. Hardel.
Avranches, M. Boullier.
Bréhal, Mme ve Daigremont.
Carentan, M. Vaussy (gérant).
La Chapelle-Urée, M. Labrousse.
Cherbourg, Mme ve Launay.
Coutances, Mme ve Daigremont (gérte).
Granville, M. Lequeux.
La Haye-du-Puits, M. Lebis.
Haut-du-Pont, M. Boullier.
Marigny, M. Loi.
Mortain, M. Anger.
Périers, M. Vaussy.
Pontorson, M. Pélé.
Sartilly, M. Boullier.
Sourdeval, M. Renée (gérant).
St-Hilaire-du-Harcouët, M. Bachelot.
Saint-James, M. Belloir.
Le Teilleul, Mme ve Danguy.
Torigni-sur-Vire, M. Duval.
Valognes, Mme ve Malherbe.
Villedieu, M. Paris.

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

M. BLUTEL, inspecteur chargé du service du département de la Manche, et du service électro-sémaphorique du premier arrondissement maritime, à Cherbourg.

M. Roulier, employé de 3e classe, faisant fonctions de contrôleur à Cherbourg.

SURVEILLANCE DES LIGNES.

MM. Martelet, chef surveillant, à Cherbourg; Travers, Berthelot, Jouanne, surveillants, à Cherbourg; Flaux, à Valognes; Desmoulins, à Saint-Lo; Salmon, à Coutances; Durand, à Avranches.

BUREAUX DU DÉPARTEMENT.

Bureaux à service complet.

STATION DE SAINT-LO.—MM. Bérauld, directeur des transmissions du département; Gronalle, employé de 3e classe; Dieu-Labrasserie, employé de 3e classe; Hervé, surnuméraire; Lecoutey et Mariette, employés auxiliaires.

STATION DE CHERBOURG.—MM. Monbrun, chef de station de 2e classe; Bonneau, employé de 3e classe; Raoult, employé de 5e classe; Lelandais, Leboucher, surnuméraires; Renier, employé auxiliaire.

STATION DE GRANVILLE.—MM. Verdez, chef de station de 2e classe; de Saint-Méloir, employé de 4e classe; Becquet, employé auxiliaire.

STATION D'AVRANCHES.—MM. Hérouard, employé de 4e classe; Borel, surnuméraire.

STATION DE VALOGNES.—M. Tattendeau, employé de 5e classe.

STATION DE CARENTAN.—M. Daujon, employé de 4e classe.

Bureaux à service limité.

STATION DE COUTANCES.—M. Dupont, employé de 4e classe.

STATION DE MORTAIN.—Mlle Salaün, employée auxiliaire.

GARE DE CHERBOURG.—MM. Lefey, employé de 3e classe; Fouque, employé de 4e classe.

Bureaux municipaux.

STATION DE PONTORSON.—M. Moissron, secrétaire de mairie, chargé du service.

STATION DE SAINT-JAMES.—Mme Lemoine, chargée du service.

STATION DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET.—M. Bagot, secrétaire de mairie, chargé du service.

STATION DE TORIGNI-SUR-VIRE.—M. Harivel, secrétaire de mairie, chargé du service.

STATION DE PÉRIERS.—M. Vaubert, secrétaire de mairie, chargé du service.

STATION DE LA HAYE-DU-PUITS.—M. Lamy, secrétaire de mairie, chargé du service.

STATION DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE.—M. Adam, secrétaire de mairie, chargé du service.

STATION DE CÉRENCES.—M. Villedieu, instituteur, secrétaire de mairie, chargé du service.

STATION DE BRICQUEBEC.—M. Lemarinel, secrétaire de mairie, chargé du service.

STATION DU MONT-SAINT-MICHEL.—M. Bidet, chargé du service.

Station de Villedieu.—M[lle] Loyer, chargée du service.

Station de Sourdeval.—M[lle] Harel, chargée du service.

Station de Saint-Vaast.—M. Marie, secrétaire de la mairie, chargé du service.

Station du Vast.—M. Bertin, chargé du service.

Station de Saint-Jean-de-Daye.—M. Marcout, secrétaire de la mairie, chargé du service.

Bureaux Electro-Sémaphoriques

desservis par les guetteurs et établis dans les sémaphores de :

Querqueville, Jardeheu, Cap-la-Hague, Nez-de-Jobourg, Flamanville, Carteret, Portbail, Agon, Pointe-du-Roc, Ile Chausey, Ile Saint-Marcouf, Fort-la-Hougue, Barfleur, Cap Lévy, Ile Pelée, L'Onglet et la Digue (fort central).

CHEMINS DE FER DE L'OUEST.

LIGNE DE PARIS A CHERBOURG ET A SAINT-LO, ET LIGNE DE PARIS A GRANVILLE.

Service de la Compagnie.

M. Piérard (Ch.) O✻, inspecteur général des mines, directeur de la Compagnie, rues d'Amsterdam, n° 5, et Saint-Lazare, 124.

M. Coindard ✻, secrétaire général de la compagnie, *idem*.

Exploitation.

M. Fessard O✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef de l'exploitation, rue d'Amsterdam, 13, à Paris.

Service du Mouvement.

M. Protais ✻, } agents généraux du mouvement.
M. Bisson ✻, }

M. Talleau, chef du mouvement, à Caen.

Service commercial.

M. Pingrez, chef du service.

M. Marteau, inspecteur commercial, à Caen.

Service de l'Entretien et de la Surveillance.

M. Clerc ✻, ingénieur des ponts et chaussées, chef du service, rue de Londres, 49, à Paris.

M. Delacour, chef de division, à Caen.

Service du Matériel et de la Traction.

M. Mayer ✻, ingénieur, chef du service, rue de Londres, 49, à Paris.

Service de la Construction.

M. Delaitre ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef du service, rue de Londres, 49, à Paris.

M. Gaudin ✻, ingénieur des ponts et chaussées, faisant fonctions d'ingénieur en chef, à Vire.

MM. Lallemand, chef de section, à Coutances; Crazot, *idem*, au Tanu; Armelin, *idem*, à Avranches; Levallois, *idem*, à Granville.

Service du Contrôle de l'Etat.

1° Pour l'exploitation.

M. Duparc O✻, inspecteur général des ponts et chaussées, à Paris, rue Godot-de-Mauroy, 18.
M. Boreux, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de 3e classe, à Caen.
M. Vieillard, ingénieur ordinaire des mines de 2e classe, à Caen.
M. Tannery, conducteur des ponts et chaussées de 1re classe, à Caen.
M. Fornier, garde-mines de 2e classe, à Caen.

Surveillance administrative.

M. Le Poultier, commissaire de 1re classe, à Saint-Lo.
M. Mouphons, commissaire de 4e classe, à Cherbourg.

2° Pour la construction.

LIGNES DE PARIS A GRANVILLE ET DE SAINT-LO A LAMBALLE.

M. Brame ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 71.
M. Billaudel ✻, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Versailles.
M. de la Tournerie ✻, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Domfront (Orne).
M. Rocard, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Saint-Lo (Manche).
M. Dinel ✻, ingénieur ordinaire de ponts et chaussées, à Avranches (Manche).

SERVICE VICINAL.

M. LEROY, agent-voyer en chef, à Saint-Lo.

AGENTS-VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

MM. Gosselin, à Saint-Lo; Langlois, à Avranches; Levallois, à Cherbourg; Le Capelain, à Coutances; Fleury, à Mortain; N..., à Valognes.

Agents-Voyers et Employés attachés aux divers bureaux.

BUREAUX DE L'AGENT-VOYER EN CHEF.

MM. Lelièvre agent-voyer, chef de bureau; Lemoigne, agent-voyer, dessinateur; Huguenin, agent-voyer surnuméraire, chargé de la comptabilité; Damecourt, expéditionnaire.

BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS (Employés de comptabilité).

MM. Douchin, agent-voyer surnuméraire, à Cherbourg; Charlot, à Saint-Lo; Letondeur, à Avranches; Anger, à Coutances; Maillard, à Mortain; Moricet, à Valognes.

AGENTS-VOYERS DE SUBDIVISION.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Pontis et Menant, à Saint-Lo; Pagel, à Percy; Hermann, à Torigni; Guillouf, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches.—MM. Marie, à Granville; Lerebourg, à Villedieu; Le Sénécal, à Saint-James; Lepine et N..., à Avranches.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. Victor, à Cherbourg; Dusaux, à Saint-Pierre-Eglise; Mesnage, aux Pieux.

Arrondissement de Coutances.—MM. Colibeaux et Lepelletier, à Coutances; Enquebecq, à la Haye-du-Puits; Roger, à Gavray; Lepuissant, à Périers; Jeanne, à Bréhal.

Arrondissement de Mortain.—MM. Hergault, à Saint-Pois; Durel, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Fortin, à Mortain ; Martin, au Teilleul.

Arrondissement de Valognes.—MM. Pilard, à Saint Sauveur-le-Vicomte ; Lecoquierre, à Bricquebec ; Duval, à Quettehou ; Mikulicz, à Sainte-Mère-Eglise ; Delabre, à Valognes.

L'Agent-Voyer en chef est chargé, sous l'autorité du Préfet, de la direction et de la haute surveillance du service vicinal dans le département, sous toutes réserves des attributions des Sous-Préfets.

Il remplit toutes les missions qui lui sont confiées par le Préfet, en raison de son service.

Ses bureaux sont installés à la préfecture (au rez-de-chaussée, à droite en entrant). Le public y est admis tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de dix heures du matin à trois heures du soir.

Les Agents-Voyers d'arrondissement sont spécialement chargés, sous la direction de l'Agent-Voyer en chef, de l'étude des projets, de la rédaction des devis, de la surveillance et de l'exécution de tous les travaux concernant les chemins de grande communication et d'intérêt commun, et de la comptabilité y relative.

Ils exercent une surveillance directe sur toutes les opérations confiées aux Agents-Voyers de subdivision, dont ils dirigent et contrôlent le service.

Leurs bureaux sont installés dans les hôtels des Sous-Préfectures. Ceux de l'Agent-voyer d'arrondissement de Saint-Lo sont à la Préfecture, près des bureaux de l'Agent-Voyer en chef.

Les Agents-Voyers de subdivision sont plus spécialement chargés des détails du service actif, qu'ils conduisent sous la direction et la surveillance de l'Agent-Voyer en chef et de l'Agent-Voyer d'arrondissement, et sous l'autorité du Préfet, du Sous-Préfet et du Maire.

En ce qui concerne les chemins vicinaux ordinaires, ils dressent les projets et devis, contrôlent, sous la surveillance du Maire ou de son délégué, l'emploi des prestations en nature, assistent aux adjudications, surveillent l'exécution des travaux et procèdent à leur réception, en présence du Maire ou de l'Adjoint, ou de tout autre conseiller municipal, délégué.

Ils émettent leur avis sur les demandes d'alignement, d'autorisation de construire ou de réparer des bâtiments et clôtures le long des chemins vicinaux de toutes classes.

Ils assurent l'exécution des arrêtés du Préfet et des Maires, relatifs à la vicinalité; ils constatent, par des procès-verbaux, les infractions aux règlements, les entreprises commises sur les chemins, en résumé toutes les contraventions en matière de voirie vicinale.

Ils doivent se rendre dans les communes toutes les fois que leur présence y est nécessaire.

La résidence des Agents-Voyers de subdivision et la composition de chaque circonscription vicinale sont déterminées par l'arrêté préfectoral du 30 décembre 1868 (n° 70 du *Recueil des actes administratifs* pour l'année 1868).

Les Agents Voyers de subdivision, dont le domicile est fixé au chef-lieu de Préfecture ou de Sous Préfecture, ont leur bureau annexe à celui de l'Agent-Voyer d'arrondissement, et sont tenus d'y travailler lorsque leur service ne nécessite pas leur présence sur les chemins.

Enfin, toute mesure qui intéresse la conservation et la police des chemins vicinaux est confiée à la surveillance des Agents-Voyers en général, chacun dans les limites de ses attributions.

Mais il est formellement interdit aux Agents-Voyers de s'occuper d'affaires quelconques, mêmes communales, en dehors du service de la vicinalité, à moins d'une autorisation spéciale et personnelle, accordée par le Préfet, et qui leur serait transmise par l'intermédiaire de l'Agent-Voyer en chef.

CLERGÉ DU DIOCÈSE.

Mgr BRAVARD ✻ (Jean-Pierre), né à Husson (Loire), le 20 février 1811, sacré à Sens le 28 octobre 1862; 87e évêque.

Vicaires généraux.

MM. Croulebois et Caillemer, agréés par le Gouvernement; Bénésit, supérieur du Grand-Séminaire; Harel, chanoine.

Secrétariat de l'Evêché.

MM. Febvrier, secrétaire; Joubin, pro-secrétaire.
MM. Doublet, trésorier; Deligand, aumônier de Mgr l'Evêque.

Chanoines d'honneur.

NN. SS. Robiou de la Tréhonnais ✻, ancien évêque de Coutances, chanoine du premier ordre du chapitre impérial de Saint-Denis; Guynemer de la Haillandière, ancien évêque de Vincennes; Dupont des Loges, évêque de Metz; Delamare O✻, archevêque d'Auch; Guilbert ✻, évêque de Gap.

Chanoines titulaires.

MM. Harel, grand-chantre; Bellot, Doublet, Truffaut, Deligand, Febvrier, Lechaplais, Lemoine.

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.

MM. Desponts, Buhot, Lucas Girardville ✻, Garnier, Paimblant, Adeline, Savary, Menant, Bénésit, Bazire, Guéret, Guesnon, Lepelley ✻, Voisin, Avice, Ameline, Oury, Lelaizant, Mauviel, Gournel, Gilles, Coubard, Lair ✻, Godefroy, Lerenard, Colet, Lerendu, Louis, Lemardelé, Bitouzé, Legrand, Roquère, Duval, Martinière, Touzé, Langenais, Barenton, Asselin, Besnard, Turgis, Ollivier, Mabire, Lebedel, Guérin, Dupont ✻, Mahier, Voisin, Lemaignen, Beaufils, Leroux, Lecaplain, Lecanu, Leroy ✻, Gillot, Marie, Poullain, Ribouey, Le Goupils, Barbenchon, Daniel, Roger, Hirard, Jouenne.

Chanoines honoraires résidant hors du diocèse.

MM. Robert, Desprez ✻, Barret, Mezière, Cousin, Dance, Mey, Suchet, Durand, Patouillard, Colland, Brunois, Germain, Gravey.

Grand-Séminaire.

MM. Bénésit, supérieur; Bizon, directeur, trésorier, professeur de morale; Marquet, économe, professeur du cours de prédication; Marty, professeur de dogme; Coste, professeur de théologie (1re année); Olivier, professeur d'Ecriture sainte; Astruc, professeur de philosophie (2e année).

Bureau d'administration des Séminaires.

Mgr l'Evêque, *président;* MM. Bénésit, supérieur du grand-séminaire; Marquet, *économe;* Bizon, *trésorier;* Febvrier, chanoine, *secrétaire.*

Missionnaires du diocèse.

A Périers.—MM. Coubard, supérieur; Barbey-d'Aurevilly, Boucher, Devieux, Masselin, Gueuset, Tirhard, Lancelot, Lengronne.
A Notre-Dame-sur-Vire.—MM. Yvetot, supérieur; Regnault, Adam, Jourdan de la Passardière, Baudry.
Dans l'ancienne Abbaye du Mont-Saint-Michel.—MM. Robert, supérieur; Bourbon, Bourgoin, Couillard.

Chapelains de communautés religieuses.

A Avranches, *Ursulines*, M. Vaultier ; *Sœurs de Notre-Dame du Mont-Carmel*, M. Richer ; à Saint-James ; *Trinitaires*, M. Besnard ; à Ducey *Trinitaires*, M. Guilmin ; à Granville, *Sœurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve*, M. Leroux ; à Cherbourg, *Sœurs de la Charité des SS. Cœurs de Jésus et de Marie*, M. Godefroy ; à Saint-Pierre-Eglise, *Augustines*, M. Dallain ; à Coutances, *Augustines*, M. Langenais ; à Coutances, *Sacré-Cœur*, M. Béatrix ; à Mortain, *Ursulines*, M. Lecanu ; à Barenton, *Augustines*, M. Gosse ; à Saint-Lo, *Bon-Sauveur*, MM. Lepoil, Ménard ; à Carentan, *Augustines*, M. Malenfant ; à Valognes, *Bénédictines*, M. Aubrais ; *Augustines*, M. Desprez ; à St-Sauveur-le-Vicomte, *Sœurs de la Miséricorde*, M. Lerenard ; à Picauville, *Bon-Sauveur*, MM. Allain, Leroux ; à Montebourg, *Etablissement et Ecole stagiaire des Frères de la Miséricorde*, M. Laisney.

Aumôniers d'Hospices.

A Avranches, M. Massy ; à Granville, M. Lerouge ; à Pontorson, M. Langlois ; à Saint-James, M. Deslandes ; à Cherbourg, M. Fafin ; à Coutances, M. Leguerrier ; à Périers, M. Lenoël de Groussy ; à Mortain, M. Gervais ; à Saint-Lo, M. Ollivier ; à Carentan, M. Goutière ; à Valognes, M. Lerévérend ; à Montebourg, M. Pergeaux ; à Villedieu, M. Lebedel.

Aumôniers de la Marine.

A Cherbourg, hôpital maritime, M. Cleret ; arsenal, M. Martin ✻ ; sur des navires de l'Etat, MM. Couillard-Leroy O✻, Piel ✻, Levesque ✻, Neel.

Aumôniers des Prisons.

A Avranches, M. Lelimonnier ; à Cherbourg, M. Viel-Hautmesnil ; à Coutances, M. Lecardonnel ; à Saint-Lo, M. Delaunay ; à Mortain, M. Gillot ; à Valognes, M. Fauvel.

Prêtres du diocèse employés dans l'instruction publique.

A Coutances, MM. Lair ✻, proviseur du lycée, Pigeon, aumônier ; à Avranches, M. Desheulles, aumônier ; à Cherbourg, M. Dupont, aumônier ; à Saint-Lo, M. Blanchet, aumônier de l'école normale.

Archiviste du diocèse : M. Lecardonnel.

ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

Petit-Séminaire et Collège diocésain de Saint-Lo.

Supérieur : M. Durel, prêtre ; — directeur : M. Lemonnier, prêtre ; — philosophie : M. Bouscaillou, prêtre ; — rhétorique : M. Maquerel, prêtre ; — sciences : MM. Cabart, prêtre, Quesnel, clerc ; — histoire : M. Trochon, prêtre ; — seconde : M. Deboskre, clerc ; — troisième : M. Lemains prêtre ; — quatrième : M. Binet, prêtre ; — cinquième : M. Mauviel, clerc ; — sixième : M. Lecampion, prêtre ; — septième : M. Lepoultel ; — huitième : M. Meslet, prêtre ; — français : 3ᵉ année, M. Lemasson, prêtre ; — 2ᵉ année, M. Millet, prêtre ; — 1ʳᵉ année, un laïque ; — anglais : un laïque ; — présidents d'étude : MM. Blin, Lenoir, prêtres ; Durel, Desjardins, diacres. — Nombre d'élèves : 352, dont 274 internes et 78 externes.

Petit-Séminaire de Mortain.

Supérieur : M. Ameline, chanoine honoraire ; — directeur et professeur de philosophie : M. Gillot, chanoine honoraire ; — rhétorique : M. Dubois, prêtre ; — sciences : MM. Rainfroy et Legoux, prêtres ; — histoire : M. Ameline, prêtre ; — seconde : M. Ozenne, prêtre ; — troisième : M. Maillard, prêtre ; — quatrième : M. Hamelin, prêtre ; — cinquième : M. Lemasle, prêtre ; — sixième et septième : M. Piquot, prêtre. — huitième et cours préparatoire : M. Colibert, diacre ; — cours professionnel : M. Mauduit, diacre et un laïque ; — présidents d'étude : MM. Abraham et Leboulanger, prêtres. — Nombre d'élèves 202, dont 198 internes et 4 externes.

Petit-Séminaire et Collége diocésain de Valognes.

Supérieur : M. Coste, prêtre ;—directeur : M. Tessero, prêtre ;—philosophie : M. Debrix, prêtre ;—rhétorique : M. Marie, prêtre ;—sciences : MM. Tessero et Gobert, prêtres ;—histoire : M. Vasselin, prêtre ;—seconde : M. Truffaut, prêtre ;—troisième : M. Desportes ;—quatrième : M. Chevrel, prêtre ;—cinquième : M. Le Croisey, prêtre ;—sixième : M. Denneville, prêtre ;—septième : M. Morice, prêtre ;—huitième (1re division) : M. de la Monneraye ; (2e division) : M. Bioche, prêtre ;—anglais : M. Gobert, prêtre ;—présidents d'étude : MM. Brisset, Leugronne, Scelles, prêtres.—Nombre d'élèves 212, dont 170 internes et 42 externes.

CULTE PROTESTANT.

Ministres du Saint Evangile.

MM. Dussaud, à Cherbourg et à Siouville ; Lourde de la Place, au Chefresne et à Saint-Lo.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ACADÉMIE DE CAEN.

M. ALLOU O✻, Recteur de l'Academie.

SERVICE ACADEMIQUE DE LA MANCHE.

M. Guiot ✻, inspecteur d'Académie.
M. Steck, commis de l'inspection.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. le Préfet, *président ;* Mgr l'Evêque de Coutances et d'Avranches, ou, en son absence, Couleboïs, vicaire général, délégué ; Guiot ✻, inspecteur d'Academie ; Beuzeval, inspecteur primaire de l'arrondissement de St-Lo, *secrétaire ;* Duhamel ✻, président du tribunal civil de Saint-Lo ; Hoffmann, procureur impérial à Saint-Lo ; Blouet ✻, président honoraire du tribunal civil de Coutances ; Bottin ✻, juge de paix, à Carentan ; Lucas-Girardville ✻, curé de Notre-Dame de Saint-Lo ; Sanson ✻, maire d'Avranches ; le comte de Kergorlay O✻ ; Lourde de la Place, pasteur protestant.

INSTRUCTION SECONDAIRE.

Lycée Impérial de Coutances.

M. l'abbé Lair ✻, proviseur.

MM. Fierville, censeur des études ; Lebreton, surveillant général ; l'abbé Pigeon, aumônier ; Glorget, économe ; Lecaplain, 1er commis d'économat.

Philosophie : M. Agnel ;—rhétorique : M. de Grisy ;—seconde : M. Lemarchand :—troisième : M. Blier ;—sciences physiques : MM. Harivel et Lemoine ;—mathématiques : MM. Daligault, Chatillon ;—histoire : M. Héon ;—langue anglaise : M. Lecocq ;—langue allemande : N... ;—dessin d'imitation : M. Quesnel ;—travaux graphiques : M. Harivel ;—quatrième : M. Leparquier ,—cinquième : M. Lemonnyer ;—sixième : M. Lemare ;—septième : M. Lemaître ;—huitième : M. Lefèvre ;—enseignement secondaire professionnel : MM. Châtillon, d'Heral, Harivel, Lemoine, Héon, Lebasnier, Lebreton (Victor), Gallie et Fauchon ;—classe primaire élémentaire : M. Félix ;—maîtres répétiteurs : MM. Daireaux, Carabeuf, Colas, Prioux, Ameline, Blin, Caillet, Lebreton, Lenoir.

Boursiers impériaux	12
— départementaux	11
— communaux	8
Pensionnaires libres	168
Demi-pensionnaires	10
Externes surveillés	19
Total des internes	228
Externes libres	120
Total des élèves	348

COLLÉGES COMMUNAUX.

Collége d'Avranches.

M. Levesque, principal.

MM. Salmon, surveillant général ; l'abbé Desheulles, aumônier.

Philosophie : M. Halley ,—rhétorique : M. Lehéricher ;—seconde : M. Duprateau ;—troisième : M. Doutelleaux ;—sciences physiques ;—M. Loyer ;—mathématiques : MM. Menard, Vilquin ; dessin : M. Fouché ;—quatrième : M. Doré ;—cinquième : M. Gilbert ;—sixième : M. Lemesle ;—septième : M. Chesnay ; — huitième : M. Lelandais ; — cours primaires supérieurs : MM. Danjou, Salmon, Encoignard ; — classe primaire élémentaire : M. Créances ;—travaux graphiques : M. Pigault.

Collége de Cherbourg.

M Vibert, principal.

MM. Nelet, sous-principal ; l'abbé Dupont, aumônier.

Philosophie : M. Delachapelle ; — rhétorique : M. Duprey ; — seconde : M. Néel ; — troisième : M. Lebarrier ; — sciences physiques : M. Joffrés ; — mathématiques : MM. Barbé, Denis ;—anglais et allemand : M. Locway ;—dessin : M. Jennet ;—quatrième : M. Lelièvre ;—cinquième : M. Le Quesne; —sixième : M. Wolff ;—septième : M. Frigoult ;—huitième : M. Lecorps ; — cours primaire supérieur : MM. Claudel, Jeanne, Ménard ; — classe primaire élémentaire : MM. Lerévérend et Pignet.

Collége de Mortain.

M. Duchemin, principal.

N ...., aumônier.

Logique et rhétorique : M. Pierre ;—seconde et troisième : M. Duchemin ; —sciences physiques et mathématiques : M. Relout ;—quatrième et cinquième : M. Samson, père ;—sixième et septième : M. Guilmé ;—huitième : M. Leguérinais ; — classe primaire préparatoire : M. Delaroque ;— cours primaires spéciaux ; M. Robbes ;—dessin et écriture : M. Robbes.

Collége de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

M. Lebailly, principal.

Troisième et quatrième : M. Levallois ;—cinquième et sixième : M. Mottin; —septième et huitième : M. Gallouin ;—sciences : le principal ;—cours primaire supérieur : M. Lecroisey ;—classe primaire élémentaire : M. Mazier.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

Inspecteurs.

MM. Beuzeval, à Saint-Lo ; Picquois, à Coutances ; Desroziers, à Avranches ; Bréard, à Cherbourg ; Fouques, à Mortain ; Lemarquand, à Valognes.

Commission d'examen pour la délivrance des brevets de capacité aux instituteurs et aux institutrices.

MM Vaultier ✳, conseiller de préfecture, *président ;* l'abbe Hamel, curé de Saint-Martin-de-Varreville ; Denis, avocat ; Beuzeval, inspecteur primaire,

secrétaire; Delaplanche, directeur de l'école normale, adjoint pour l'examen des Institutrices; Rougeul ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Lourde de la Place, pasteur protestant; Harivel, professeur de physique au lycée de Coutances.

Adjointes pour l'examen des Institutrices.

MMes Duhamel, Vaultier, Guiot, et les Sœurs directrices de l'ouvroir de Saint-Lo.

ÉCOLES NORMALES.

ÉCOLES NORMALE PRIMAIRE D'INSTITUTEURS DE SAINT-LO.

Commission de surveillance de l'Ecole normale.

MM. Vautier ✻, conseiller de préfecture, *président*; N..., *commissaire ordonnateur*, Lucas-Girardville ✻, curé de Notre-Dame de Saint-Lo; Dubois ✻, ancien maire de Saint-Lo, Auvray, député au Corps législatif, maire de Saint-Lo.

Fonctionnaires de l'Ecole normale primaire (Saint-Lo).

MM. Delaplanche, directeur; l'abbé Blanchet, aumônier; Daniel, Guilmin, Nicolas, maîtres-adjoints; Steck, maître de chant; Porcher, directeur de l'école annexe; Kanapell, maître de dessin.

ÉCOLES NORMALES PRÉPARATOIRES D'INSTITUTRICES.

Commission de surveillance de l'Ecole d'Avranches.

MM. de Nervo, sous-préfet; Samson ✻, maire; Garnier, archiprêtre; Dupratcau, professeur au collége; Desroziers, inspecteur primaire; la Directrice de l'école.

Directrice : Mme Hus.

Commission de surveillance de l'Ecole de Coutances.

MM. Baron Vivier-Deslandes ✻, sous-préfet; Blouet ✻, président du tribunal civil, en retraite; Lair ✻, proviseur du lycée; Adeline, curé de Saint-Pierre; Piquois, inspecteur primaire; la Directrice de l'école.

Directrice : Sœur Saint-Bernard.

JURY DÉPARTEMENTAL CHARGÉ D'EXAMINER LES ASPIRANTS *au Diplôme d'Etudes spéciales.*

MM. Baron Vivier-Deslandes ✻, sous-préfet, *président*; Le Harivel, professeur de physique au lycée; Le Basnier, agrégé et professeur au lycée, *assesseurs*; Lemarquand, secrétaire de la sous-préfecture, *secrétaire agent comptable.*

JURY CHARGÉ D'EXAMINER LES CANDIDATS.

aux Bourses impériales, départementales et communales.

MM. Guiot ✻, inspecteur d'académie, *président*; Fontaine, ancien régent; Delaplanche, directeur de l'école normale; l'abbé Hamel, ancien professeur, curé de Saint-Martin-de-Varreville.

SCIENCES ET ARTS.

Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

Président : M. Houël O ✻, inspecteur général des haras, en retraite.— *Vice-Présidents :* MM. Th. Elie, imprimeur: Lucas-Girardville ✻, curé de Notre-Dame de Saint-Lo.—*Classificateurs de section :* MM. le comte de Kergorlay O✻, classificateur de la section d'agriculture; Dubosc, archiviste

du département, classificateur de la section d'archéologie ; Lemennicier, classificateur de la section d'histoire naturelle.—*Secrétaire :* M. Ed. Lepingard.—*Secrétaire adjoint :* M. Hippolyte Douchin, architecte. — *Conservateur-archiviste :* M. E. Didier.—*Trésorier :* M. Doray, pharmacien.

Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts d'Avranches.

Président : M. Laisné, ancien principal.—*Vice-Présidents :* MM. Bouvattier ✻, ancien sous-préfet ; de Tesson.—*Secrétaire :* M. Loyer (Philippe), professeur.—*Secrétaire adjoint :* M. Deutelleaux, professeur —*Archiviste :* M. Halley, professeur.—*Trésorier :* M. Lenoir (Abel).—*Questeur :* N...—*Conservateurs :* MM. Beaumont ; Dinet ✻, ingénieur des ponts et chaussées.

Société impériale des Sciences naturelles de Cherbourg.

ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Bureau pour 1869.

Président : M. le Cte de Bérenger.—*Secrétaire :* M. Bertin, ingénieur.—*Trésorier :* M. G. Lemoigne-Dulongpré.—*Archiviste perpétuel :* M. le Dr A. Le Jolis.

Société Académique de Cherbourg.

BUREAU : MM. De La Chapelle, *directeur ;* Frigoult, *secrétaire ;* Le Chanteur de Pontaumont ✻, *trésorier-archiviste.*

BIBLIOTHÈQUES.

SAINT-LO.— M. Jules Dieu, bibliothécaire.— Jours et heures de l'ouverture : le mardi et le jeudi de chaque semaine, de onze heures à trois heures ; et le lundi et le vendredi, de six heures et demie à neuf heures du soir.

AVRANCHES.— M. Duprateau, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture : les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de dix heures du matin à midi et de deux heures à quatre heures.

CHERBOURG.— M. Noël-Dumarais, bibliothécaire.— Jours et heures de l'ouverture : les lundi, mercredi et vendredi, de six à neuf heures du soir ; les mardi et jeudi, de midi à quatre heures.

COUTANCES.—M. Lavieille, bibliothécaire —Jours et heures de l'ouverture : tous les jours non fériés, de dix heures à deux heures.

MORTAIN.— M. Samson, bibliothécaire.— Jours et heures de l'ouverture : le jeudi de chaque semaine, de deux heures à cinq heures.

VALOGNES —M. Baude, bibliothécaire.

ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

M. le docteur Frestel, *inspecteur départemental,* à Saint-Lo.

ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le docteur Lhomond, *médecin de l'établissement.*—Mme sœur Dramard, *directrice.*—N..., *aumônier.*

PRIX DE LA PENSION.

1re classe (avec soins exceptionnels), 1,200 fr. ; — 2e classe, 600 fr. ; — 3e classe, 500 fr. ;—4e classe, 400 fr.

ASILE DE PONTORSON.

M. le docteur Sizaret, *médecin préposé principal.* — Marie, *receveur économe.*—M. l'abbé Mesnard, *aumônier.*

PRIX DE LA PENSION.

1re classe (avec soins exceptionnels), 1,400 fr. ; — 2e classe. 1,000 fr. ; — 3e classe, 800 fr. ; — 4e classe, 600 fr. ; — 5e classe, 400 fr.

ASILE DE PONT-L'ABBÉ.

M. Le Gruel, *directeur-médecin*. — Mme sœur Lépée, *receveur économe*. — MM. Allain et Leroux, *aumôniers*.

PRIX DE LA PENSION.

1re classe, 1,500 fr. ; — 2e classe, 1,200 fr. ; — 3e classe, 1,000 fr. ; — 4e classe, 800 fr. ; — 5e classe, 600 fr. ; — 6e classe, 400 fr.

DÉPOT DÉPARTEMENTAL DE MENDICITÉ

ÉTABLI AU MANS PAR DÉCRET DU 3 MAI 1854.

M. Lalleman, *directeur*.

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

M. Jacqueline, *inspecteur des enfants assistés*, à Saint-Lo.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS APPROUVÉES.

Société de secours mutuels entre les Cantonniers du service vicinal du département de la Manche.

ADMINISTRATION CENTRALE.

MM. Leroy, agent-voyer en chef du département, *président;* Lebel, chef de division à la préfecture, membre honoraire de la Société, *vice-président;* Lelièvre, agent-voyer, chef du bureau de l'agent-voyer en chef, *secrétaire;* Huguenin, agent-voyer auxiliaire, attaché au bureau de l'agent-voyer en chef, *secrétaire adjoint;* Lemoigne, agent-voyer, chargé de la comptabilité au bureau de l'agent-voyer en chef, *trésorier.*

Administrateurs principaux d'arrondissement. — Avranches, M. Langlois, agent-voyer d'arrondissement ; Cherbourg, M. Levallois, *id.;* Coutances, M. Lecaplain, *id.;* Valognes, N....., *id.;* Mortain, M. Fleury, *id.;* Saint-Lo, M. Gosselin, agent-voyer de 1re classe, en résidence à Saint-Lo, *id.*

Société de secours mutuels entre les Membres du personnel de l'enseignement primaire de la Manche.

Présidents d'honneur de la Société : M. le Vte Malher ✱, préfet du département ; Mgr Bravard ✱, évêque de Coutances et d'Avranches ; M. Louis Auvray ✱, M. le Cte Daru O✱, M. de Saint-Germain C✱, députés ; M. Guiot ✱, inspecteur d'Académie.

Président : M. Vaultier ✱, vice-président du Conseil de préfecture, président de la Commission de surveillance de l'école normale et du Jury d'examen des aspirants au brevet de capacité pour l'instruction primaire ; *vice-président :* M. le Mis d'Halwin de Piennes ✱, chambellan honoraire de l'Impératrice, membre du Conseil général, député au Corps législatif ; *secrétaire-trésorier :* M. Gautier, instituteur public à Saint-Lo ; *secrétaire adjoint :* M. Hersent, instituteur public à Valognes.

Membres du Conseil d'administration. — Arrondissement d'Avranches, M. Morel, juge de paix, membre du Conseil général ; MM. Primaux et Marie, instituteurs publics. — Arrondissement de Cherbourg : M. le comte de Tocqueville ✻, membre du Conseil général ; MM. Marchis et Simon, instituteurs publics. — Arrondissement de Coutances : M. le marquis d'Halwin de Piennes ✻ ; MM. Goulet et Lebedel, instituteurs publics. — Arrondissement de Mortain : M. Arthur Legrand ✻, maître des requêtes au Conseil d'Etat, membre du Conseil général ; MM. Serrant et Gesbert, instituteurs publics. — Arrondissement de Saint-Lo : M. Auvray (Louis), maire de Saint-Lo et député ; MM. Gautier et Bertrand, instituteurs publics. — Arrondissement de Valognes : M. Sébire ✻, membre du Conseil général ; MM. Hersent et Mahieu, instituteurs publics.

COMMISSION PERMANENTE : MM. Vaultier ✻, de Piennes ✻, Auvray (Louis) ✻, Gautier, instituteur public à Saint-Lo, Bertrand, instituteur public, à Carentan.

VILLE DE SAINT-LO.

Société de secours mutuels entre les Patrons et les Ouvriers de la ville de Saint-Lo.

MM. L. Auvray ✻, maire de Saint-Lo et député de la 1re circonscription, ***président*** ; le Préfet de la Manche ✻, Mgr l'Evêque de Coutances et d'Avranches ✻, le comte de Kergorlay O✻, le Curé de Notre-Dame ✻, ***présidents d'honneur*** : Douchin, architecte, Didier, architecte, ***vice-présidents*** ; Fauchon, conducteur des bâtiments départementaux, ***secrétaire*** ; Didier fils, surnuméraire de l'enregistrement, ***secrétaire adjoint*** ; Le Bas, ancien avoué, ***trésorier*** ; Nativelle, filateur et conseiller municipal, ***trésorier adjoint*** ; Didier père, propriétaire, ***visiteur général des malades et contrôleur de la perception*** ; Davy, marchand de chaux, Desaunettes, filassier, Bellamy, menuisier, Abraham, fumiste, Lecousley, plafonneur, ***administrateurs***.

Société de secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et Marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.

MM. Lefèvre, ***président*** ; N..., ***secrétaire***.

VILLE DE TORIGNI-SUR-VIRE.

MM. N..., ***président*** ; Canu, vétérinaire, ***vice-président*** ; Harivel, secrétaire de la mairie, ***secrétaire*** ; Lemainier, menuisier, ***trésorier*** ; Putot, chaudronnier, et Letellier (Léonor), serrurier, ***administrateurs***.

VILLE D'AVRANCHES.

MM. Sanson ✻, maire, juge honoraire, ***président*** ; vicomte Malher ✻, préfet de la Manche, Mgr Bravard ✻, évêque de Coutances et d'Avranches, de Saint-Germain C✻, député, ***présidents d'honneur*** ; Bouvattier ✻, ancien sous-préfet, ***vice-président*** ; Besnier, ex-receveur des douanes, Payen de Chavoy ✻, membre du Conseil général ; ***administrateurs*** : Laisné, ancien principal, ***secrétaire*** ; Le Noir, ancien chef de bureau à la préfecture de la Seine, ***secrétaire adjoint*** ; Barenton, avocat, ***trésorier*** ; Cordon, receveur de l'hospice, ***trésorier adjoint*** ; Laurence, maître charpentier, Baubigny, jardinier, ***contrôleurs*** ; Peslin, marchand d'ornements d'église, Ameline, ***préposés à la recette***.

VILLE DE CHERBOURG.

Société de Secours mutuels des Distributeurs et autres Employés et Ouvriers du port et de la ville de Cherbourg.

MM. Ludé O✻, ancien maire de Cherbourg, ***président honoraire*** ; Ricard, ***président*** ; Laniéce, Levavasseur, ***vice-présidents*** ; Dessaux, ***trésorier*** ; N...., Noyon, ***secrétaires*** ; Lenepveu, Juhel, Rénouf, Le Bourgeois,

Roger, Gautier, Schowb, Bellot, Moitier, Cordier, Loiseau, Hamel, Bocage, Cuiret, Giot, Desplanques, Mahier, Grard, Liard, Assier (Auguste), Grignard, Renouf, Vérin, *administrateurs.*

Société de Secours mutuels la Cherbourgeoise.

MM. Liais (Alfred), maire de Cherbourg, Moll, directeur des constructions navales, *présidents honoraires ;* F. Estébé, adjoint au Maire de Cherbourg, *président titulaire ;* Hochet, magasinier à la marine, *vice-président ;* Doyard de la Motte, *trésorier ;* Amiot, *secrétaire ;* Drouet, *archiviste ;* Buhot, Pouppeville, Bigot, Le Sénéchal, Lebrun, Dorey, Doin, Poirier, Dubost, Blaisot, *administrateurs.*

VILLE DE COUTANCES.

MM. N......, *président ;* Poisson, juge de paix, *vice-président ;* Lepesant, *secrétaire ;* Grandin, receveur de l'hospice, *trésorier ;* Lavieille, *trésorier adjoint ;* Duprey, Lemare, Robin, *administrateurs.*

VILLE DE VALOGNES.

MM. Sébire ✻, docteur-médecin, *président ;* N..., *vice-président ;* Martin de Bouillon, *secrétaire ;* Lebunetel, *trésorier ;* Lecoquière, serrurier, Leledy, avoué, Lucas, tailleur, Mallet, ferblantier, Lecoquière, Capelle, *administrateurs.*

COMMUNE DE BRICQUEBEC.

M. Viel, juge de paix, *président.*

PRISONS.

M. LAMBERT, directeur des prisons de la Manche, à Saint-Lo.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. le vicomte Malher ✻, préfet, *président ;* le Maire de Saint-Lo ; de la Gonnivière, le comte de Kergorlay O✻, *vice-présidents ;* J. Lemaître, *secrétaire-trésorier ;* Lascaux, *secrétaire adjoint.*

Arrondissement d'Avranches.—M. Bouvattier ✻, ancien sous-préfet, *président honoraire ;* Hervé de Saint-Germain C✻, député, *président ;* Godin, juge de paix, de Chavoy, *vice-présidents ;* Le Loup, avocat, *secrétaire ;* Clouet (Victor), Langlois, *vice-secrétaires ;* Bongard, *trésorier ;* N., *bibliothécaire ;* N., *conservateur.*

Arrondissement de Cherbourg.—M. le sous-préfet, *président honoraire ;* le comte de Tocqueville ✻, *président ;* Duchevreuil ✻, à Equeurdreville, Gilles, à Flamanville, Lebas, à Saint-Pierre-Eglise, Michel d'Annoville, à Jobourg, *vice-présidents ;* Lemoigne-Dulongpré, à Cherbourg, *vice président honoraire ;* Levieux, à Cherbourg, *secrétaire ;* Chevrel et Fenard (Théodore), *secrétaires adjoints ;* Cappe, *conservateur archiviste ;* Dupont, *trésorier.*

Arrondissement de Coutances.—MM. Blondel (Ch.), *président ;* de Caliouet, Le Pesant, *vice-présidents ;* Poisson, juge de paix, *secrétaire général ;* Coulomb ✻ et Tanqueray ✻, *vice-secrétaires ;* Lansol, receveur municipal de Coutances, *trésorier.*

Arrondissement de Mortain.—MM. Bréhier, maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *président ;* Defontaine, propriétaire cultivateur, à Saint-Clément, Laurent, juge de paix à Saint-Pois, *vice-présidents ;* Queslier,

secrétaire ; Bunel, avoué, *vice-secrétaire ;* Ladvoué, propriétaire à Mortain, *trésorier ;* Delatouche, *vice-trésorier ;* de Montbrun, propriétaire à Mortain, *bibliothécaire.*

Présidents cantonaux : MM. Bechet, pour Barenton ; Lebrun de Blon, pour Isigny ; Delaunay (Léon), pour Juvigny ; d'Avenel de Nantraye, pour Le Teilleul ; Piel (Jacques-Auguste), pour Mortain ; le docteur Roullin, pour Saint-Hilaire-du-Harcouët ; comte d'Auray, pour Saint-Pois ; Lorier, propriétaire, pour Sourdeval.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.—MM. Sebire ✻, *président ;* Roumy, cultivateur, à Sainte-Mère Eglise, *vice-président ;* Gosselin, vétérinaire, à Valognes, *secrétaire ;* Le Bunetel (Noël-François), cultivateur, à Réville, *trésorier ;* Lemoigne-Dutaillis, maire, à Urville ; Paul (Jean), cultivateur, à Sainte-Marie-du-Mont ; Maillard (Céron), à Sainte-Marie-du-Mont ; Le Poitevin (Joseph), à Valognes, *administrateurs.*

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—*Canisy,* M. le Comte de Kergorlay O✻, propriétaire.—*Carentan,* M. Le Sage.—*Marigny,* M. Dudouyt, maire de la Chapelle-Enjuger.—*Percy,* M. Ganne de Beaucoudray.—*Saint-Clair,* M. Lebas (Auguste), propriétaire.—*Saint Jean-de-Daye,* M. Lecocq, ancien juge-de-paix.—*Saint-Lo,* M. L. Auvray ✻.—*Tessy-sur-Vire,* M. Leguedois, maire.—*Torigni-sur-Vire,* M. Pezeril, propriétaire, à Saint-Amand.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES. — *Avranches,* M. de Saint-Germain (Hervé) C✻, député.—*Brécey,* N.—*Ducey,* N.—*Granville,* N.—*La Haye-Pesnel,* N.—*Pontorson,* M. de Verdun de la Crenne.—*Saint-James,* N.—*Sartilly,* M. Lechault-Couvrie (Henri).—*Villedieu,* N.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—*Beaumont,* M. Michel d'Annoville.—*Cherbourg,* M. de Riencourt.—*Les Pieux,* M. Gilles.—*Octeville,* M. Périaux (Nicétas).—*Saint-Pierre-Eglise,* M. Rouxel, propriétaire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.—*Bréhal,* M. le baron Brohon ✻, maire.—*Cerisy-la Salle,* M. Hébert, juge de paix.—*Coutances,* M. Quesnel-Canvaux ✻.— *Gavray,* M. Blouet ✻, président honoraire.— *La Haye-du-Puits,* M. Lemperière, maire de Neufmesnil.—*Lessay,* M. Fauvel, notaire, à Lessay.—*Montmartin-sur-Mer,* M. Blondel (Charles-François).—*Périers,* M. Lescaudey de Manneville, propriétaire.—*Saint-Malo-de-la-Lande,* M. Brohyer, juge de paix.—*Saint-Sauveur-Lendelin,* M. Ferrand de la Conté (Georges).

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN. — *Barenton,* M. Béchet, notaire.—*Isigny,* M. Lebrun de Blon, propriétaire.—*Juvigny,* M. Taborel, médecin, maire.—*Le Teilleul,* M. d'Avenel, propriétaire.—*Saint-Hilaire-du-Harcouët,* M. Roullin.—*Saint-Pois,* N.—*Sourdeval,* M. Lorier, propriétaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.—*Barneville,* M. du Châtel, maire de Carteret.—*Bricquebec,* M. Viel, juge-de-paix.—*Montebourg,* M. de Pontgibaud ✻, propriétaire, maire de St-Marcouf.—*Quettehou,* M. du Mesnildot.—*Sainte-Mère-Eglise,* M. d'Aigneaux, propriétaire, à Picauville.—*Saint-Sauveur-le-Vicomte,* N.—*Valognes,* M. Sebire ✻, docteur-médecin.

COMICES AGRICOLES.

Percy, Tessy-sur-Vire et Torigni-sur-Vire.—MM. Ganne de Beaucoudray, *président ;* Lemaître (Jean-Jacques), maire de Saint-Jean-des-Baisants, conseiller général, et Dadure, propriétaire, à Percy, *vice-présidents ;* Harivel, à Torigni-sur-Vire, *secrétaire ;* Tirard (Victor), à Torigni-sur-Vire, *trésorier.*

Ducey.—MM. Paul Juin, *président ;* N....., *vice-président ;* Dubreuil, greffier du juge de paix, *secrétaire-trésorier.*

La Haye-Pesnel. — MM. Le Moine des Mares ✻, président du tribunal civil d'Avranches, *président :* Hubert-Patinière, propriétaire, *vice-président ;* Morin, juge de paix, *secrétaire ;* Desfeux, propriétaire, *trésorier.*

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo.—M. le Préfet de la Manche et M. le Maire de Saint-Lo, *présidents d'honneur ;* — MM. Elie, imprimeur, *président ;* Langevin, *vice-président ;*—Ed. Lepingard, chef de division à la préfecture, *secrétaire ;*—G. Doray, pharmacien, *secrétaire adjoint ;*—Fouques, ancien sous-chef de division à la préfecture, *trésorier :* — Lebailly, propriétaire, *conservateur ;* Leury, propriétaire ; Michel, horticulteur, Derbois, président du tribunal de commerce, *commissaires de section.*

Arrondissement d'Avranches.—M. le Préfet de la Manche, M. le Sous-Préfet, M. le Maire d'Avranches, *présidents d'honneur ;*—MM. Lemarchand, *président ;* — Le Breton, père, horticulteur, *vice-président ;* — Mauduit, *secrétaire ;*—Jouenne ✻, ancien conducteur des ponts et chaussées, *trésorier ;*—Baubigny, conservateur du jardin des plantes, *conservateur-archiviste ;*—Juhel, horticulteur ; Le Blastier, propriétaire ; Bataille, horticulteur ; *membres du comité d'administration.*

Arrondissement de Cherbourg. — M. Dalidan, *président ;* — MM. le Maire de Cherbourg, Duprey, *présidents honoraires ;* — Duchevreuil ✻, membre du Conseil d'arrondissement ; Orry, adjoint, à Cherbourg, *vice-présidents ;* — Baud, lieutenant de vaisseau retraité ; Guiffard, docteur-médecin, *conseillers d'administration ;* — A. Rosse, *secrétaire ;* — Delanoë et Lelièvre, commis de marine, *secrétaires adjoints ;* — Orange, sous-agent comptable de la marine en retraite, à Cherbourg, *trésorier.*

Arrondissement de Coutances. — MM. le docteur Dudouy, *président ;* — Le Pesant, *vice-président ;* — l'abbé Febvrier, *secrétaire ;* — Lansot, *trésorier ;*—Le Pelletier (Florent), *conservateur-archiviste.*

Arrondissement de Mortain.—MM. Piel (Jacques-Auguste), *président ;* —Mancel (père), *vice-président ;* Lebel, *secrétaire ;*—Delatouche, *secrétaire adjoint ;*— Milan, *trésorier ;*— de la Chesnaye, *conservateur archiviste ;*— Guérin, *président honoraire.*

Arrondissement de Valognes. — M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Valognes et M. le Maire de Valognes, *présidents d'honneur ;* — MM. le général Meslin GO✻, maire, *président ;* — Sébire ✻, conseiller général, *vice-président ;* — Daircaux, *secrétaire ;* — Goubeaux (Joseph), *secrétaire adjoint ;* — Leneveu, greffier de la justice de paix, *trésorier ;* — Blestel, Falaise, Sanson, *conseillers administrateurs.*

DÉPOT IMPÉRIAL D'ÉTALONS DE SAINT-LO.

INSPECTION GÉNÉRALE DU 3e ARRONDISSEMENT.

M. Baron du TAYA ✻, *inspecteur général.*

MM. Froidevaux ✻, *directeur ;* de Breuvery, *sous-directeur ;* de Thélin et d'Auray, *surveillants ;* N....., *vétérinaire.*

Stations.

Saint-Lo, Carentan, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise, Querqueville, Saint-Pierre-Eglise, Périers, Avranches, Villedieu, La Haye-Pesnel, La Chapelle-Urée, Quettehou, La Haye-du-Puits.

VÉTÉRINAIRES BREVETÉS

ÉTABLIS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Beaufils (Pierre), Poisson (Albert-Martial), Manoury (Edouard), à Saint-Lo ; Canu (Gabriel) à Torigny-sur-Vire ; Lagalle (Bernardin-Théodore-François) à Saint-Côme-du-Mont ; Blard (François-Bienaimé), Cauville (Alexis-Edouard), à Carentan.

Arrondissement d'Avranches.—MM. Beaufils (Michel-Joseph), Blin (Isidore-Jules), Huard (Eugène-Pierre), à Avranches ; Galland (Félix-Gabriel), à Pontorson ; Ollivier (Pierre-Edouard) à Granville.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. Mallard (Victor-Eugène), Pouppeville (Auguste), à Cherbourg, Debroise (Louis-Auguste), à Tocqueville.

Arrondissement de Coutances.—MM. Hélouis (Amand-Pierre), Levionnois (Louis-Charles), Cauvin (Louis-Charles), à Coutances.

Arrondissement de Mortain.—MM. Hriniewiez (Paul), à Mortain ; Cassin (Auguste-François), à Saint-Pois.

Arrondissement de Valognes.—MM. Gosselin (Bon-Hippolyte-Joseph), Hinet (Antoine), à Valognes ; Poisson (Lucien-Zacharie), Liot (Eugène-Donatien), à Sainte-Mère-Eglise.

CHAMBRE CONSULTATIVE

des Arts et Manufactures établie à Saint-Lo.

MM. Auvray (Louis) ✻, Derbois, Dubail (père), Dugué, Dyvrande (père), Elie (Th.), Heurtaut, Lastelle, Lefèvre, Rabec, Siney, Tariel.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Cherbourg.—MM. Dumont, *président ;* Le Jolis, père, Fenard, Eugène Liais et Armand Sorel de Valognes, Cournerie, Edouard Mathieu, Th. Duhommet.

Granville.—MM. Malicorne, *président ;* Beust, Lefrançois, Boisnard-Grandmaison, Ch. Leclère ✻, Adelus, Le Mengnonnet et Beautemps.

AGENTS CONSULAIRES.

Cherbourg.—MM. Horace Hamond, consul d'Angleterre, Le Jolis, père, vice-consul ;—Eugène Liais, vice-consul de la Confédération de l'Allemagne du Nord ;—Dumont, vice-consul de Portugal ; Bonfils, consul du Brésil ; —Kirkham, vice-consul de Suède et de Norwége ;—Liais (Joseph-Alfred), vice-consul d'Espagne ;—Mauger (Victor), consul de Belgique ;—Mauger (Léon), consul d'Autriche ;—Emile Postel, vice-consul de Russie ;—Hauvet vice-consul de la république de Vénézuéla ;—Edouard Liais, vice-consul des Etats-Unis et de Danemark ;—Félix-Emile Postel, vice-consul de la république de Salvador ; — Archambault, vice-consul du Mexique ; — Liais (Edouard), consul des Pays-Bas.

GRANVILLE. — MM. N..., vice-consul d'Angleterre ; — Jourdan (Edouard), vice-consul d'Espagne ; — Boisnard-Grandmaison, vice-consul de Portugal ; — Malicorne, vice-consul de Suède et de Norwége ; — Ch. Leclère ✻, vice-consul de Prusse.

COMMISSIONS SANITAIRES.

CHERBOURG. — MM. le Sous-Préfet, *président* ; le Directeur de santé ; le Maire de Cherbourg ; le commandant de place ; Gourier, président du Conseil de santé de la marine ; Letimbre, Pichot de la Maraudais, capitaines de frégate ; l'Inspecteur des douanes ; Mounoye père, docteur-médecin, conseiller municipal ; Duhommet, membre de la Chambre de commerce ; Postel (Emile), consul.

GRANVILLE. — MM. le Maire ; le Commandant de la place ; l'Inspecteur des douanes ; le Commissaire de la marine ; Malicorne, membre de la Chambre de commerce ; Dumoncel, docteur-médecin, conseiller municipal ; Courtat, pharmacien ; Cambernon, docteur-médecin.

SAINT-VAAST. — MM. Hamelin, maire, *président* ; Guiffard, directeur de la santé ; Asselin, Lemieux, Bonamy.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

(Dans cette partie de l'*Annuaire* sont gratuitement annoncés tous les ouvrages dont nous avons reçu un exemplaire, toutes les feuilles périodiques que leurs rédacteurs prennent l'engagement de nous envoyer pendant une année)

N. B.—Les lettres et paquets qui ne sont pas affranchis restent à la poste.

Journaux et Ouvrages périodiques.

Bulletin monumental, *ou collection de Mémoires sur les Monuments historiques de France, publié sous les auspices de la Société française pour la conservation et la description des Monuments nationaux*, et dirigé par M. de Caumont. Cette publication se compose annuellement de huit livraisons formant un fort volume de 6 à 800 pages in-8°, enrichi de gravures sur bois, de planches lithographiées, etc. Prix : 15 fr. par volume, franc de port. Le 36e est sous presse ; à Caen, chez Le Blanc-Hardel.

Bulletin du bouquiniste, publié par Aubry, libraire, à Paris, rue Dauphine, 16, paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. Prix : 4 fr. par an dans les départements.

Le Messager de la Manche, *journal politique, religieux, littéraire, scientifique, agricole et d'annonces, paraissant le mercredi et le samedi*. Prix : 14 fr. par an.

Journal de l'arrondissement de Valognes, *paraissant le vendredi*. Prix : 6 fr. par an.

Journal de Valognes, *paraissant le jeudi* Prix : 6 fr. par an.

La Vigie de Cherbourg, *journal du département de la Manche, paraissant le jeudi et le dimanche*. Prix : 12 fr. par an.

Journal de Falaise, *paraissant le vendredi*. Prix : 8 fr. par an.

L'Ordre et la Liberté, *journal politique, religieux, commercial et littéraire, et paraissant le mardi, le jeudi et le samedi, à Caen, rue de la Monnaie*. Prix : 5 fr. 50 c. par trimestre.

Le Moniteur du Calvados, *journal quotidien des intérêts de la Basse-Normandie, à Caen, place Royale*. Prix : 10 fr. par trimestre.

Ouvrages divers.

Annuaire de l'Institut des Provinces, 1870. in-8°. Caen, Le Blanc-Hardel. Prix : 5 fr.

Annuaire administratif du département du Calvados, pour 1870, 1 vol. in-8°. Caen, Pagny. Prix : 3 fr.

Annuaire de l'Association normande pour 1870. Caen, Le Blanc-Hardel, in-8°. Prix : 5 fr.

Almanach de l'Archéologue français, par les Membres de la Société française d'archéologie. 5e et 6e années, 1 vol. in-18, à Cean, chez Le Blanc-Hardel, 1870. Prix : 50 c.

Statistique monumentale du Calvados, par M. de Caumont. 5 vol. in-8°. Caen, Le Blanc-Hardel, 1867. Prix : 50 fr.

Congrès archéologique de France. XXXIVe session. Caen, Le Blanc-Hardel, in-8°, 1868.

Le Gouvernement de Normandie au XVIIe et au XVIIIe siècle, documents tirés des archives du château d'Harcourt, par M. Hippeau, professeur à la faculté des lettres de Caen. Caen, Goussiaume, 1863-1869. 9 vol. in-8°. Prix : 90 fr.

La Conquête de Jérusalem faisant suite à la chanson d'Antioche, composée par le pélerin Richard et renouvelée par Graindor de Douai au XIIIe siècle, publiée par M. C. Hippeau. Caen, Goussiaume, 1868, in-8°. Prix : 6 fr.

Abécédaire ou rudiment d'archéologie, par M. A. de Caumont, correspondant de l'Institut, fondateur des Congrès scientifiques, directeur de l'Institut des provinces et de la Société française d'archéologie. *Architecture religieuse*, 5e édition, de X et 800 pages. Caen, Le Blanc-Hardel, 1867. Prix : 7 fr. 50 c.

Abécédaire d'archéologie (*architecture civile et militaire*), par M. de Caumont, 3e édition illustrée de près de 700 vignettes sur bois. Caen, Le Blanc-Hardel, 1870, in-8°. Prix : 7 fr. 50 c.

Boulatignier. Discours prononcé à la distribution solennelle des prix du collége municipal de Rollin, le mardi 10 août 1869. Paris, Donnaud, in-8°.

Anquetil. Comptes-rendus des distributions de prix et autres récompenses décernées aux instituteurs de Seine-et-Oise, de 1865 à 1868, suivis d'allocutions, conférences et autres documents scolaires. Paris, Hachette, 1869, in-8°.

Ripa de Meana. Mémoires inédits sur la milice des Romains et celle des Français, de Jean-Anténor Huë de Caligny, directeur général des fortifications de Bourgogne et de Franche-Comté, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, précédés d'une notice historique sur l'auteur et sur le corps français du génie. Turin, Jules Speirani, 1868, in-8°.

Supplément à la note sur la fondation de l'ancien port de Cherbourg, par Huë de Caligny (Louis-Rolland), in-8°.

Renault. Rapports faits à la Société des Antiquaires de Normandie sur deux notes de M. Edouard Frère, etc. Caen, Le Blanc-Hardel, in-8°.

Le Même. Notice biographique sur M. Binard, Caen, Le Blanc-Hardel, in-8°.

Denis. François Ier à Saint-Lo. Réception faite à ce prince par les bourgeois de Saint-Lo à son entrée en cette ville, le 15 avril 1532. Saint-Lo, Elie, in-8°.

Inauguration des monuments élevés en l'honneur de Castel et de Chênedollé, 12 septembre 1869. Vire, Adam, in 8°.

Do (l'abbé). Lettre au R. P. Victor de Buck, bollandiste, sur les origines chrétiennes de Bayeux. Caen, Domin, 1870, in 8°.

Poplu (Mme M.-C.). L'amour, simple esquisse, 1 vol. in-18.

Hector de La Ferrière (Le comte). Les chasses de François Ier, racontées par Louis de Brézé, grand sénéchal de Normandie, précédées des chasses sous les Valois. Paris, Aubry, 1 vol. petit in-8°, 1869.

St-A. Berville. Œuvres en prose et en vers, 4 vol. in-12.

Mary (Adolphe). Amour et Devoir, pensées dramatiques, 1 vol. in-8°.

Le Même. Le général Millebombes, conte. Coutances, 1 vol. in-18.

Lefèvre (Achille). Souvenirs de la conférence de M. Gustave Lambert sur l'expédition au pôle Nord. Caen, Le Blanc-Hardel, in-8°.

Laffetay (L'abbé J.). Etude sur Ste Basille de l'Hôtel-Dieu de Bayeux et Ste Basille de Couvert. Caen, Le Blanc, in-4°.

Delisle (Léopold). Notes sur quelques manuscrits de la bibliothèque de Tours. Paris, Durand, in-8°.

Le Même. Notice sur un recueil de dévotion ayant appartenu à Charles V. Nogent-le-Rotrou, in-8°.

Didier (E.). La Cathédrale de Coutances et les Moines celtiques. Saint-Lo, Elie, 1869, in-8°.

Godey (Le docteur). Note sur un cas de tératologie végétale offert par un pied de *teucrium scorodonia*. Caen, Le Blanc-Hardel, in-8°.

Theureau (Louis). Revue financière. 1868 et 1869, in-8°.

De Robillard de Beaurepaire (Charles). Recherches sur le procès de condamnation de Jeanne d'Arc. Rouen, Le Brument in-8°.

De Robillard de Beaurepaire (Eugène). La justice révolutionnaire à Bourges. Bourges, Pigelet, in-8°.

Le Même. Les fouilles de la Touratte, pré de Dun-le-Roi. Bourges, Pigelet, in-8°.

Denis-Dumont. De l'allaitement artificiel. Influence du biberon sur la mortalité des enfants dans le département du Calvados. Caen, Le Blanc-Hardel, in-8°.

Le Même. Notice biographique sur M. Dan de Lavauterie. Caen, Le Blanc-Hardel, in-8°.

Cougny. Pibrac, sa vie et ses écrits ; fragments d'une étude historique et littéraire. Versailles, Aubur, in-8°.

Decorde. Quelques lettres inédites de Cochin (1757-1790). Rouen, Boissel, in-8°.

Le Même. Les petits cadeaux. Rouen, Boissel, in-8°.

Lebréton (Charles). L'école d'Avranches au XIe siècle, sous Lanfranc et saint Anselme. Avranches, Tribouillard, in-8°.

H. de Charencey. Recherches sur les noms d'animaux domestiques, de plantes cultivées et de métaux, chez les Basques, et les origines de la civilisation européenne. Paris, Jouaust, in-8°.

E. Chatel. Rapport de l'archiviste à M. le Préfet du Calvados pour la session du Conseil général de 1869, in-8°.

H. Sauvage. Légendes normandes recueillies dans l'arrondissement de Mortain. Angers, grand in-12.

Le Même. Notice sur les seigneurs de Domfront, par Jules Pitard, seigneur de Boudé et de St-Jean-du-Corail, précédée d'une notice biographique et bibliographique sur l'auteur. Alençon, De Broise, in-8°.

Le Même. Voyage à Mortain, par L. Dubois, nouvelle édition. Mortain, Boulay, petit in-8°.

Quenault. Les mouvements de la mer, ses invasions et ses relais sur les côtes de l'Océan Atlantique, de la Méditerranée, de la mer du Nord, de la Manche, de la Baltique, et en particulier sur celles de la Bretagne et de la Normandie, moyen de se garantir contre les empiétements de la mer, avec deux cartes, l'une de l'Europe, l'autre des côtes de Bretagne et de Normandie. Coutances, Daireaux, 1869, in-8°. Prix : 75 c.

Le Même. Souscription pour élever une statue au général Daumesnil, illustration normande. Coutances, Daireaux, in-8°.

Le Même. L'abbé Toulorge, ou le martyr de la vérité (épisode de 1793). Coutances, Daireaux. in-8°.

De Pontaumont. Pouillés des doyennés de La Hague et de Carentan au diocèse de Coutances, manuscrits des XIII° et XIV° siècles, collationnés et traduits en français, in-8°.

Villers (Georges). Collections d'ethnographie et d'histoire naturelle, données à la ville de Bayeux, par M. Lamare-Picquot. Bayeux, Delarue, in-8°.

Buchner (A.). Les rapports littéraires entre la France et l'Allemagne au XVIII° siècle, in-18.

Le Même. Le Conquérant de la Californie. Caen, Le Blanc-Hardel, in-8°.

Un Bibliophile normand. La prinse du comte de Montgommery dedans le chasteau de Donfron, par M. de Matignon, le jeudy XXVII de may mil cinq cens soixante et quatorze, d'après la copie imprimée, à Paris, pour Nicolas du Mont, demeurant auprès le collège de Reims, en 1574, avec permission. Domfront, Liard, 1868, in-18.

Michaux (Clovis). Epître à un homme qui n'a qu'un défaut. In-8°.

Le Même. Le Convoi nocturne, en 1435. In-8°.

Newman (Le R. P. John H.). Le songe de Gérontius, traduction accompagnée du texte anglais et publiée par l'éditeur d'Eugénie de Guérin. Caen, Le Blanc-Hardel, in-8°.

J. Pierre. Etudes de chimie agricole. Caen. Le Blanc-Hardel, in-8°.

Lebouchor. Recherches expérimentales et théoriques sur un cas particulier de la théorie des corps flottants. Caen, Le Blanc-Hardel, in-4°.

Vasseur (Charles). De Lisieux à Pont-Audemer. Itinéraire pour les Archéologues de l'Association normande. Caen, Le Blanc-Hardel, in-8°.

Le Même. De Normandie en Nivernais. Caen, Le Blanc-Hardel, in-8°.

Cauvet (Jules). Des trêves établies entre particuliers, selon les principes du droit anglo-normand. Caen, Le Blanc-Hardel, in-8°.

Le Même. Le droit pontifical chez les anciens Romains dans ses rapports avec le droit civil. Etudes sur les antiquités juridiques de Rome. Caen, Le Blanc-Hardel, in-8°.

Piolin (Le R. P. dom Paul). Notice sur Marguerin de La Bigne, théologal de Bayeux et grand doyen de l'église du Mans. Caen, Le Blanc-Hardel, in-8°.

Le Cointe (L'abbé). Etude sur la première croisade, coup-d'œil sur l'Ordre des Hospitaliers de Jérusalem. Caen, Le Blanc-Hardel, in-8°.

Dansin. La réforme de la justice en 1789, d'après le vœu du bailliage de Caen. Paris, imp. impériale, in-8°.

Boullée (A.). Sur la date officielle de la naissance de Napoléon I^er^, in-8°.

Charlier. Chemins de fer d'intérêt local du Calvados. Soumission pour la ligne de Caen à Villers-Bocage et Aunay, présentée par MM. Briau, Sée et Charlier. Caen, Le Blanc-Hardel, in-8°.

Brunet (Victor-Armand). Notice historique sur le château de Tracy (près Vire). Abbeville, Briez, in-fol.

Le Même. La légende de saint Ortaire. Abbeville, Briez, grand in-8°.

Le Même. La vie de saint Pair. Abbeville, Briez, grand in-8°.

Le Même. Le souper d'un pendu. Abbeville, Briez, grand in-8°.

Le Même. Une représentation des jeunes captifs. Abbeville, Briez, grand in-8°.

Chappuis (Charles). Antisthène. Paris, Durand, 1854, in-8°.

L'ANNUAIRE DE LA MANCHE se trouve chez MM.

Rousseau, libraire, à Saint-Lo ;
Letréguilly, imprimeur-libraire, à Saint-Lo ;
Mlle Poupinet, libraire, à Saint-Lo ;
Anfray, libraire, à Avranches ;
Mme Lecouflet, libraire, à Cherbourg ;
Daireaux, imprimeur-libraire, à Coutances ;
Salettes, imprimeur-libraire, à Coutances ;
Lebel, imprimeur-libraire, à Mortain ;
Martin, imprimeur-libraire, à Valognes ;
Capelle, libraire, à Valognes.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

43e & 44e années.—1871-1872.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DE LA MANCHE.

43e et 44e ANNÉES.—1871-1872.

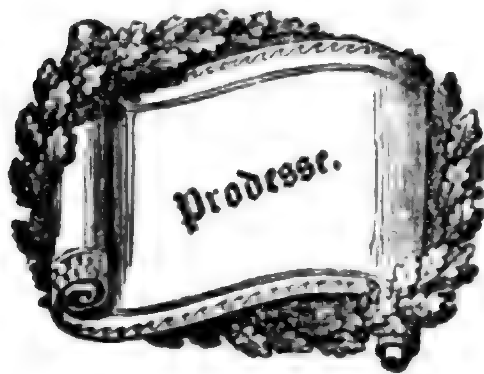

SAINT-LO,

IMPRIMERIE D'ELIE FILS, RUE DES PRÉS, 5.

—

MDCCCLXXII.

PRÉFACE

L'Annuaire de la Manche n'a point paru en 1871. Comme tant d'autres publications périodiques, il a été suspendu par une des guerres les plus terribles de l'histoire. Nous le reprenons avec tristesse, car nous sommes encore sous le coup de nos désastres ; mais avec espérance, car nous avons des ressources inépuisables dans notre sol fécondé par le travail des habitants de la campagne. S'il est vrai que plus d'un vice des cités ait corrompu les mœurs de ces derniers, il est certain que le mal n'est pas aussi grand qu'on l'affirme, et que la terre est mieux cultivée et rend plus qu'avant 1789. Le paysan de nos jours jouit d'un bien-être qu'il ne connut point sous l'ancien régime : il n'a plus qu'à régler l'usage de ce bien-être, qui s'accroît par la prudence et la sagesse, qui se perd par la négligence et la débauche.

En présence de nos malheurs, il est impossible de méconnaître la nécessité d'un travail plus actif, plus persévérant, et celle de la modération dans la dépense, d'une modération allant jusqu'aux plus strictes économies. Ne nous plaignons pas de cette nécessité, si elle nous affranchit de nos dettes envers nos vainqueurs, si elle nous rend l'aisance, si elle nous rouvre les chemins de

la fortune. Une rude leçon nous a été donnée par les événements. Sachons en profiter ; rougissons de n'être pas libres, de voir encore plusieurs départements français occupés par un ennemi puissant et cupide, qui n'attend qu'un prétexte pour tout envahir. Arrêté près de Lisieux par un armistice, il n'est pas venu jusqu'à nous : que les hostilités recommencent, notre pays sera promptement ravagé par une armée allemande marchant sur Cherbourg.

La libération du territoire est donc le but que nous devons atteindre le plus tôt possible : présentement sans être esclaves, nous ne nous appartenons pas, soumis que nous sommes à un joug accablant et qui ne peut être brisé qu'en payant rançon. Soumettons-nous à cette humiliation qui n'est pas notre ouvrage ; apportons nos dons volontaires, ou du moins acquittons sans murmurer ces impôts de guerre qui n'auront qu'un temps, et forcés, pour rendre à la patrie son honneur et sa grandeur, d'effacer les ravages causés par les Allemands confédérés et par les barbares de la Commune, mettons un plus haut prix que jamais aux bienfaits de la paix et de la concorde.

JULIEN TRAVERS.

Caen, le 24 juillet 1872.

Janvier 1872.		**Février.**		**Mars.**		**Avril.**		**Mai.**		**Juin.**	
Dernier Quartier le 3. Nouvelle Lune le 10. Premier Quartier le 17. Pleine Lune le 25.		Dernier Quartier le 2. Nouvelle Lune le 9. Premier Quartier le 16. Pleine Lune le 25.		Dernier Quartier le 2. Nouvelle Lune le 9. Premier Quartier le 17. Pleine Lune le 25.		Dernier Quartier le 1er. Nouvelle Lune le 8 Premier Quartier le 15 Pleine Lune le 23 Dernier Quartier le 30.		Nouvelle Lune le 7. Premier Quartier le 15. Pleine Lune le 22. Dernier Quartier le 29.		Nouvelle Lune le 6. Premier Quartier le 14 Pleine Lune le 21. Dernier Quartier le 27	
1 lun.	CIRCONCISION	1 jeu	s. Ignace, év.	1 ven.	s. Léon, év.	1 lun.	s. Hugues, é	1 mer.	*ss. Ph. et Jacq*	1 sam.	s. Jouvin, ab
2 mar	Oct. s Etienne	2 ven.	PURIFICATION.	2 sam.	s. Aubin, év.	2 mar.	ste Marie, égy.	2 jeu.	s. Marcouf, a.	2 *D.*	s. Marcellin.
3 mer.	Oct. s. Jean.	3 sam.	s. Blaize, év.	3 *D.*	OCULI.	3 mer.	s. Xiste Ier, p.	3 ven.	Inv. de la Ste C	3 lun.	ste Clotilde.
4 jeu.	Oct ss Innocents.	4 *D.*	SEXAGÉSIME.	4 lun.	s. Casimir, c	4 jeu.	s. Isidore, év.	4 sam.	ste Monique.	4 mar.	s. François C.
5 ven.	s. Télesphore.	5 lun.	ste Agathe, v	5 mar.	s. Eusèbe, év.	5 ven.	s. Vincent F	5 *D.*	s. Pie V, p.	5 mer.	s. Allyre, év.
6 sam.	EPIPHANIE.	6 mar.	s. Vaast, év.	6 mer.	s. Marcien, é.	6 sam.	s. Célestin, p.	6 lun.	*Rogations.*	6 jeu.	O de la F.-D.
7 *D.*	s. Félix, m.	7 mer.	s. Romuald.	7 jeu.	s. Thomas.	7 *D.*	QUASIMODO.	7 mar.	s. Stanislas.	7 ven.	s. Robert, ab
8 lun.	s. Lucien, m.	8 jeu.	s. Jean de M	8 ven.	s. Cyrille, év.	8 lun.	ANNONCIAT.	8 mer.	s. Grég. VII.	8 sam.	s. Médard, é.
9 mar.	s. Pierre, év.	9 ven.	ste Geneviève	9 sam.	ste Françoise	9 mar.	s. Franç. de P	9 jeu.	ASCENSION.	9 *D.*	Sacré C de J.
10 mer.	s. Agathon, p	10 sam.	ste Scholast.	10 *D.*	LÆTARE.	10 mer.	s. Macaire, év	10 ven.	s. Antonin.	10 lun.	ste Marguerit
11 jeu.	s. Hygin, p.	11 *D.*	QUINQUAGÉS.	11 lun.	s. Jean de Dieu	11 jeu.	s. Léon, p.	11 sam.	s. Athanase.	11 mar.	s *Barnabé, a*
12 ven.	s. Arcade, m.	12 lun	s. Pierre N.	12 mar.	s. Grégoire, p.	12 ven.	s. Jules Ier.	12 *D.*	ss. Nérée et A.	12 mer.	s. Jean S. F.
13 sam.	Oct. Epiphanie.	13 mar.	s. André C.	13 mer.	s. Nicéphore.	13 sam.	s Herménégilde	13 lun.	s. Onésime.	13 jeu.	s. Antoine P.
14 *D.*	s N. DE JÉSUS	14 mer.	*Les Cendres*	14 jeu.	s. Lubin, év.	14 *D.*	s. Tiburce, m.	14 mar.	s. Boniface.	14 ven.	s. Basile, év.
15 lun.	s. Paul, 1er er.	15 jeu.	ste Bathilde.	15 ven.	s. Zacharie.	15 lun.	s. Paul, évêq.	15 mer.	s. Victorin, m	15 sam.	ss Guy, M.
16 mar.	s. Marcel, p.	16 ven.	s. Grégoire, p	16 sam.	s. Héribert.	16 mar.	s. Anicet, p.	16 jeu.	O. de l'Asc.	16 *D.*	s. Jean F. R.
17 mer.	s. Antoine, a.	17 sam.	s. Faustin, m	17 *D.*	PASSION	17 mer.	s. Landric, ab	17 ven.	s. Pascal Bay.	17 lun.	s. Norbert, é
18 jeu.	Ch s. P. à R.	18 *D.*	QUADRAGÉS.	18 lun.	s. Gabriel, a.	18 jeu.	s. Parfait, p.	18 sam.	s. Venant, m.	18 mar.	s. Amand, é.
19 ven.	s. Canut, m.	19 lun.	s. Gabin, pr.	19 mar.	s. JOSEPH.	19 ven.	s. Léon IX, p.	19 *D.*	PENTECÔTE.	19 mer.	ste Julienne.
20 sam.	s. Sébastien.	20 mar.	s. Eleuthère, é	20 mer.	s. Patrice, év.	20 sam.	s. Sulpice, m.	20 lun.	s. Bernardin.	20 jeu.	s. Latuin, év
21 *D.*	ste Agnès, m.	21 mer.	*Quatre-Temps*	21 jeu.	s. Benoît, ab.	21 *D.*	s. Anselme.	21 mar.	s. Ortaire, ab.	21 ven.	s. Louis G.
22 lun.	s. Vincent, m.	22 jeu.	Ch. s. P. à A.	22 ven.	Les 7 doul. de la Ste-V.	22 lun.	ss. Sotère et Caïus	22 mer.	*Quatre-Temps*	22 sam.	ss Gervais et P
23 mar.	s. Raymond.	23 ven.	s. Pierre Damien, év	23 sam.	s. Théodule.	23 mar	s. Georges, m	23 jeu.	s. Yves, conf.	23 *D.*	s. Félix, p.
24 mer.	s. Timothée.	24 sam.	s. Prétextat, é	24 *D.*	RAMEAUX.	24 mer.	s. Fidèle de Sigmaringen	24 ven.	s. Afre, mart.	24 lun.	*s. Jean-Baptist*
25 jeu.	C. de s. Paul.	25 *D.*	REMINISCERE	25 lun.	s. Herbland.	25 jeu.	s. *Marc, év.*	25 sam.	s. Urbain Ier.	25 mar.	s. Guillaume.
26 ven.	s. Polycarpe.	26 lun.	*s. Mathias.*	26 mar.	s. Théodore.	26 ven.	ss. Clet et M.	26 *D.*	TRINITÉ.	26 mer.	ss. Jean et Paul
27 sam.	s. Jean Chry.	27 mar.	ste. Honorine	27 mer.	s. Alexandre.	27 sam.	s. Guillaume.	27 lun.	ste Marie M.	27 jeu.	s. Samson, p
28 *D.*	SEPTUAGÉS.	28 mer.	s. Théophile.	28 jeu.	JEUDI-SAINT.	28 *D.*	s. Paul de la C.	28 mar.	s. Manvieu.	28 ven.	s. Irénée, év.
29 lun.	s. FrançoisS.	29 jeu.	s. Macaire, m.	29 ven.	VENDR. SAINT	29 lun.	s. Pierre, m.	29 mer.	ste. Théodosie	29 sam.	*ss Pier. et Paul*
30 mar.	ste Martine.			30 sam.	SAM.-SAINT.	30 mar.	ste Catherine.	30 jeu.	FÊTE-DIEU.	30 *D.*	C. de s. Paul.
31 mer.	s. Gaud, év.	Lettres dominicales GF. Epacte XX		31 *D.*	PAQUES.			31 ven.	ste Angèle, v.		

Juillet.			Août.			Septembre.		
Nouvelle Lune le 5. Premier Quartier le 13. Pleine Lune le 20. Dernier Quartier le 27.			Nouvelle Lune le 4. Premier Quartier le 12. Pleine Lune le 18. Dernier Quartier le 25.			Nouvelle Lune le 3. Premier Quartier le 10. Pleine Lune le 17. Dernier Quartier le 24.		
1	lun.	O. s. Jean-B.	1	jeu.	s. Pierre ès-l.	1	*D.*	s. Gilles, ab.
2	mar.	V. de la S. V.	2	ven.	s. Alphonse.	2	lun.	s. Etienne, roi
3	mer.	s. Léon II, p.	3	sam.	Inv. s. Etien.	3	mar.	s. Césaire, é.
4	jeu.	s. Martin, év.	4	*D.*	s. Dominique	4	mer.	ste Rosalie, v.
5	ven.	s. Sever, év.	5	lun.	D. de N.-D. d N	5	jeu.	s. Laurent J.
6	sam.	O. ss. P. et P.	6	mar.	Tr. de N.-S.	6	ven.	s. Eugène, év.
7	*D.*	s. Allyre, év.	7	mer.	s. Gaétan, c.	7	sam.	s. Cloud, c.
8	lun.	ste Elisabeth	8	jeu.	s. Cyriaque.	8	*D.*	NATIVITÉ.
9	mar.	s. Cyrille, m.	9	ven.	s. Exupère, é.	9	lun.	s. Gourgon.
10	mer.	7 frères mart.	10	sam.	s. Laurent.	10	mar.	s. Aubert.
11	jeu.	s. Pie I, pap.	11	*D.*	s. Tiburce, m.	11	mer.	s. Nicolas de T
12	ven.	s. Jean Gual.	12	lun.	ste Claire, v.	12	jeu.	s. Servot, év.
13	sam.	s. Anaclet, p.	13	mar.	ste Radegond.	13	ven.	s. Nectaire, é
14	*D.*	s. Bonaventur	14	mer.	s. Eusèbe, pr.	14	sam.	Ex. de la S. C.
15	lun.	s. Henri, c.	15	jeu.	ASSOMPTION.	15	*D.*	s. Nicomede.
16	mar.	s. Hélier, m.	16	ven.	s. Hyacinthe.	16	lun.	s. Corneille.
17	mer.	s. Alexis, c.	17	sam.	s. Anastase, é.	17	mar.	s. Floscel, m.
18	jeu.	s. Clair, m.	18	*D.*	ste Hélène, v	18	mer.	*Quatre-Temps*
19	ven.	s. Vincent P.	19	lun.	s. Joachim.	19	jeu.	s. Janvier, é.
20	sam.	s. Jérôme E.	20	mar.	s. Bernard, d	20	ven.	s. Eustache.
21	*D.*	N.-D. du M-C	21	mer.	ste J. F. de C.	21	sam.	*s. Mathieu.*
22	lun.	ste Marie-M.	22	jeu.	s. Hippolyte.	22	*D.*	s. Thomas V.
23	mar.	s. Apollinaire	23	ven.	s. Philippe B.	23	lun.	s. Lin, pape.
24	mer.	ste Christine.	24	sam.	*s. Barthélem.*	24	mar.	N. D. de la M.
25	jeu.	*s. Jacques, a.*	25	*D.*	s. Louis, r. F	25	mer.	Stig. s. Franç.
26	ven.	ste Anne.	26	lun.	s. Ouen, év.	26	jeu.	s. Joseph, c.
27	sam.	s. Camille, c.	27	mar.	s. Joseph C.	27	ven.	ss. Côme et Damien.
28	*D.*	s. Samson, é.	28	mer.	s. Augustin.	28	sam.	s. Wenceslas.
29	lun.	ste Marthe, v.	29	jeu.	D. de s. J.-B	29	*D.*	s. LO, évêq.
30	mar.	s. Nazaire, m	30	ven.	ste Rose de L.	30	lun.	s. Jérôme, d.
31	mer.	s. Ignace de L	31	sam.	s. Raymond.			

Octobre.			Novembre.			Décembre.		
Nouvelle Lune le 2. Premier Quartier le 9. Pleine Lune le 16. Dernier Quartier le 24			Nouvelle Lune le 1er. Premier Quartier le 8. Pleine Lune le 15 Dernier Quartier le 23. Nouvelle Lune le 30			Premier Quartier le 7. Pleine Lune le 14. Dernier Quartier le 23. Nouvelle Lune le 30.		
1	mar.	s. Remi, év.	1	ven.	TOUSSAINT.	1	*D.*	AVENT.
2	mer.	ss. Anges gar.	2	sam.	C. d. Trépass.	2	lun.	ste. Bibiane.
3	jeu.	s. Michel arc	3	*D.*	*Stes Reliques.*	3	mar.	s. Franç. Xav.
4	ven.	s. Franç d'As	4	lun.	s. Charles B.	4	mer.	s. Pierre Chr.
5	sam.	s. Placide, m	5	mar.	ste. Elisabeth	5	jeu.	s. Eloi, év.
6	*D.*	Oct. de s. Lo.	6	mer.	s. Léonard, c.	6	ven.	s. Nicolas, év.
7	lun.	s. Bruno, c.	7	jeu.	s. Ruf, évêq.	7	sam.	s. Ambroise.
8	mar.	ste Brigite.	8	ven.	O. de la T.	8	*D.*	s. Sophrône.
9	mer.	s. Denys, m.	9	sam.	D. s. J. de L.	9	lun.	IM. CONCEPT.
10	jeu.	s. François B	10	*D.*	DÉDICACE.	10	mar.	s. Melchiade.
11	ven.	s. Nicaise, m.	11	lun.	s. Martin, év.	11	mer.	s. Damase.
12	sam.	s. Wilfrid, è	12	mar.	s. Martin, p.	12	jeu.	s. Corentin.
13	*D.*	s. Edouard.	13	mer.	s. Stanisl. K.	13	ven.	ste Lucie, v.
14	lun.	s. Caliste.	14	jeu.	s. Didace, c.	14	sam.	ste Eutropie, v
15	mar.	ste Thérèse.	15	ven.	s. Malo, évêq.	15	*D.*	s. Faustin, é.
16	mer.	D. du M.-S.-M	16	sam.	ste Gertrude.	16	lun.	s. Eusèbe, é.
17	jeu.	s. Hedwige.	17	*D.*	O de la Dédic.	17	mar.	s. Lazare, m.
18	ven.	*s. Luc, évan.*	18	lun.	D. de la B. ss. P. et P.	18	mer.	*Quatre-Temps*
19	sam.	B. Thomas H.	19	mar.	ste Elisabeth.	19	jeu.	s. Avit, abbe
20	*D.*	ss. st. Cont. et d'Ir.	20	mer.	s. Félix de V.	20	ven.	s. Philogone.
21	lun.	ste Ursule et C	21	jeu.	Prés. de la V.	21	sam.	*s. Thomas, a.*
22	mar.	s. Mellon, év	22	ven.	ste Cécile, m.	22	*D.*	s. Honorat, m.
23	mer.	s. Pierre d'A.	23	sam.	s. Clément I.	23	lun.	ste Victoire.
24	jeu.	s. Raphaël, a.	24	*D.*	s. Jean de la C	24	mar.	ste Tharsille.
25	ven.	ss. Crép. et C	25	lun.	ste Catherine.	25	mer.	NOEL.
26	sam.	s. Magloire.	26	mar.	s. Romphaire	26	jeu.	s. Etienne, m.
27	*D.*	s. Eucaire.	27	mer.	s. Valérien.	27	ven.	*s. Jean, év.*
28	lun.	*ss. Sim. et J.*	28	jeu.	s. Sosthène.	28	sam.	ss. Innocents
29	mar.	s. Jean K. c.	29	ven.	s. Grég. Th.	29	*D.*	s. Thomas C.
30	mer.	s. Edouard, r.	30	sam.	*s. André, ap.*	30	lun.	s. Sabin, év.
31	jeu.	s. Quentin, m				31	mar.	s. Silvestre, p

HISTOIRE ET ANTIQUITÉS.

NOTES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

SUR

LES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE VALOGNES,

par M. Renault,

membre de l'Institut des Provinces, de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, ancien président de la Société des Antiquaires de Normandie et membre de la Société française pour la conservation des monuments historiques.

SUITE (1).

CANTON DE QUETTEHOU.

Le canton de Quettehou renferme seize communes qui sont :

Anneville-en-Saire,	Octeville-la-Venelle,
Aumeville-Lestre,	Quettehou *(chef-lieu)*,
Barfleur,	Réville,
Crasville,	Sainte-Géneviève,
La Pernelle,	Saint-Vaast,
Le Vicel,	Teurthéville-Bocage,
Montfarville,	Valcanville,
Morsalines,	Videcosville.

Ce canton a une superficie de 11,337 hectares et une population de 16,376 habitants.

ANNEVILLE-EN-SAIRE.

Anneville-en-Saire, *Asnevilla sarnes, Ansnevilla, Anslevilla, Annevilla.*

L'église paroissiale d'Anneville-en-Saire est sous le vocable de saint Léger. Elle était taxée pour les décimes à 45 livres et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de

(1) Voir *Annuaire du département de la Manche*, année 1870, pag. 9.

Saire. L'abbaye de Lessay en avait le patronage qu'elle tenait de Guillaume d'Anneville. En retour de sa donation, Guillaume d'Anneville reçut de l'abbé de Lessay dix marcs d'argent, afin de racheter son fils Geoffroy, fait prisonnier dans son voyage en Terre-Sainte : *ad redimendum filium meum de ea captivitate qua captus erat.*

Cette donation fut faite, l'an 1106, en présence et du consentement d'Hadewire, femme du donateur ; elle comprenait l'église et toute la maison d'Anquetil qui demeurait près du cimetière, et dans laquelle devait toujours habiter un serviteur de l'église affranchi de tout service : *partem quam habebat in ecclesia sancti Leodegarii de Sarnis totam et domum Anschitilli qui manebat juxta cimeterium in qua domo debet semper manere servitor ejusdem ecclesie quietus ab omni servicio.* Le donateur déposa sa charte de donation sur l'autel de l'église de l'abbaye : *indeque deposuit donationem super altare Sancte Trinitatis.* L'abbé et son couvent, outre les dix marcs d'argent, accordèrent encore à Guillaume, à sa femme et à leurs fils la société de leur maison : *societatem loci* (1).

Guillaume d'Ansleville, fils du précédent, confirma, en 1118, la donation de son père, et il reçut de Robert, abbé de Lessay, cent sous de Rouen et un palefroi en retour de son acte confirmatif (2). L'homme riche qui faisait une donation aux moines obtenait souvent de leur reconnaissance des chevaux pour lui-même, ou pour sa femme, quelquefois même pour ses fils (3).

Geoffroy d'Ansleville, sans doute un descendant de Guillaume, confirma, en l'année 1139, les donations faites par ses ancêtres à l'abbaye de Lessay; il y ajouta même le don d'une chapelle qu'il avait près de la rivière de Saire : *quæ est juxta fluvium Saræ* (4).

Henri Ier, par une charte de 1126, et Henri II, par une autre charte de 1186, confirmèrent la donation de l'église Saint-Léger d'Anneville faite au monastère de Lessay. On lit dans la charte de Henri II : *ex dono Willelmi de Ansnevilla ecclesiam de Ansnevilla apud Sarnes et totum mariscum e cimiterio usque ad aquam Sares* (5).

(1) La charte m'a été obligeamment communiquée par M. Dubosc, archiviste. *Gall. christ.*, tom. XI, col. 918. Léchaudey d'Anisy, *Recherches sur le Domesday*, tom. I, pag. 189.

(2) *Gall. christ.*, tom. XI, col. 919. Léchaudé d'Anisy, *Recherches sur le Domesday*, tom. I, pag. 189.

(3) L'abbé Delarue, *Essais historiques sur la ville de Caen*, tom. II, pag. 303.

(4) *Recherches sur le Domesday*, tom. I, pag. 189.

(5) *Gall. christ.*, tom. XI ; *Instrum.*, col. 237. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XI, pag. 45.

Algare, évêque de Coutances (1), à la demande et à la prière de Robert de la Haye, sénéchal de Henri, roi d'Angleterre et duc de Normandie, et de ses deux fils, Richard et Radulphe, confirma et ratifia à l'abbaye de Lessay, sauf ses droits et ceux de son église cathédrale, *salvo jure ecclesie nostre Constanciensis et nostro*, plusieurs églises au nombre desquelles figure celle de Saint-Léger d'Anneville : *ecclesiam ..... s. Leodegarii Ansnevilla* (2).

Ce patronage de l'église d'Anneville, quoique paraissant bien appartenir à l'abbaye de Lessay, lui était contesté dans le XIV[e] siècle. Ainsi, on voit que le 13 février 1326, sur le rapport de quatre chevaliers, Godefroy Leblond, bailli du Cotentin, tenant l'assise de Valognes, adjugea aux religieux de Lessay l'église d'Anneville-en-Saire, dont Renaud de la Haye, écuyer, réclamait le patronage (3).

Faits historiques.—Richard III, duc de Normandie, affecta à la dot de sa fiancée un grand nombre de lieux situés dans le Cotentin, au nombre desquels il y en a quatre qu'il désigne expressément par le nom de *pagi : pagum qui dicitur Sarnes cum aquis et portu maris* (4). La première localité est le fertile canton connu sous le nom de Val-de-Saire, emprunté à la rivière qui y coule.

En l'année 1050, des pirates, après avoir souvent ravagé l'île de Guernesey qui, alors, faisait partie de la Normandie, finirent par s'établir dans l'île. Les habitants ne pouvant les repousser, vinrent demander des secours au duc Guillaume, qui habitait en ce moment le château de Valognes. Guillaume leur envoya des troupes commandées par Sanson d'Anneville, qui chassa les pirates de l'île dans laquelle depuis ils n'osèrent plus faire invasion.

Le duc Guillaume, en 1061, donna à Samson d'Anneville, son écuyer, et à l'abbé du Mont-Saint-Michel la moitié de l'île de Guernesey, par égales portions, à charge par Samson d'Anneville et ses hoirs de faire le service d'écuyer près de sa personne et de ses successeurs, lorsqu'ils viendraient dans l'île ; à charge en outre de dix livres de relief, du serment de foi et hommage, et de tous les autres services dus au duc et au duché de Normandie.

Guillaume et Honfroi d'Ansleville accompagnèrent le duc Guillaume à la conquête, et leurs noms sont inscrits sur les murs de l'église de Dives (5) ; ils appartenaient à la noble et

(1) Evêque de 1132 à 1150 ou 1151.
(2) Charte aux archives de la Manche.
(3) *Mémoires de la Soc. des Antiq. de Normandie*, tom. XIX, pag. 94.
(4) *Recueil des historiens de France*, tom. X, pag. 270, note A.
(5) Ce fut du port de Dives (Calvados) que partit la flotte de Guillaume

puissante famille normande qui dut son nom ou qui le donna à la paroisse d'Anneville-en-Saire dont elle avait la seigneurie.

Michel d'Anneville suivit Robert Courte-heuse à la croisade et fut fait prisonnier en Palestine.

Cette famille figure aussi bien en Angleterre qu'en Normandie (1).

Le registre des fiefs de Philippe-Auguste nous apprend que Jean d'Anneville tenait un fief qui dépendait de l'honneur de Lithaire : *Johannes de Ansneville tenet feodum unius militis apud Brolium* (le Breuil) *et Ansneville.*

Lorsque la flotte anglaise aborda dans les premiers jours de juillet 1346, au port de Saint-Vaast-la-Hougue, les Anglais, sous la conduite de leur roi Edouard III, incendièrent, dans le port de la Hougue, onze navires dont huit avaient *château devant et château derrière ;* ils pillèrent, brûlèrent et dévastèrent plusieurs riches paroisses au nombre desquelles figure Anneville. Côtoyant le val de Saire, sans trouver aucun obstacle, l'armée anglaise arriva devant Cherbourg qu'elle brûla ainsi que les navires qui étaient dans le port. Mais, dit Froissart, *dedans le chastel ne purent-ils entrer, car ils le trouvèrent trop fort et trop bien garni de gens d'armes.*

Les terre et seigneurie d'Anneville-en-Saire durent passer par mariage ou autrement dans la famille Sauvage de Villers; car on trouve que le 4 août 1399, Jean de Villers, chevalier, dit Sauvage, rend aveu au roi de son fief d'Anneville. Cette terre, lors de l'occupation anglaise, dans le xv^{e} siècle, fut confisquée par Henri V, roi d'Angleterre, qui la donna à un anglais nommé Jean Cherwin. Le 25 mars 1423-4, Henri VI ordonna à ses officiers de faire payer par Jean Cherwin 100 écus d'or que la Sainte Chapelle prenait sur cette terre et autres. Le 21 février 1427, Pierre de la Roque, lieutenant-général de Jean de Harpeley, chevalier, bailli du Cotentin, manda aux sergents de faire payer les 100 écus d'or, conformément aux ordres du roi (2).

Geffroy Herbert, évêque de Coutances, acheta, en 1498, de Jeanne de France, veuve de l'amiral de Bourbon, le fief d'Anneville. Ce fief donnait droit au patronage de la chapelle de tous les saints, à Anneville ; droit de percevoir la veille de la fête saint Léger les deniers des passants sur les ponts de la

Les noms de ses compagnons sont inscrits sur les murs de l'église de Dives. *Bulletin monumental*, publié par M. de Caumont, tom. XXVII, pag. 641 ; tom. XXVIII, pag. 474 et 748.

(1) Voir, pour de plus amples détails, les *Recherches sur les anciens châteaux du département de la Manche*, par M. de Gerville, tom. I, pag. 349.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVII, pag. 317 et tom. XIX, pag. 111.

paroisse assis sur la Saire, ainsi que les droits de coutume de la foire saint Léger. L'évêque, en l'année 1500, donna une grande partie de ce fief à la commune (1) capitulaire de sa cathédrale, à charge de nourrir le maître de musique et six enfants de chœur; de célébrer par an six obits, et de payer aussi par an sept livres six deniers au roi et 48 livres aux religieux de Montebourg.

Le Chapitre, en 1540, rendit aveu au roi pour ce fief (2).

D'après un aveu de 1399, Jean de Villers avait, à Anneville-en-Saire, la moitié d'une foire le jour saint Léger. Dans la même paroisse, au Tourp, près de la chapelle Saint-Gilles, se tenait, le jour de la fête de ce saint, une foire dont les produits appartenaient à l'abbaye de Lessay (3).

Le château d'Anneville fut pillé, brûlé et dévasté par les Anglais, lors des guerres avec la France, pendant le XIV^e siècle ; il était situé près de la rivière de Saire ; il fut pris, en 1591, par les troupes de Henri IV. Depuis il a complétement disparu.

Un arrêt du parlement de Rouen, du 21 juillet 1657, termina une contestation de préséance dans l'église d'Anneville, entre Nicolas de Saint-Germain, sieur du Breuil, qui possédait le fief dominant, situé dans la paroisse d'Anneville, Bon-Christophle de la Cour, sieur du Tourps, qui possédait le fief du Tourps, dans la même paroisse, et les sieurs chantres, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Coutances. Le parlement maintint le sieur de Saint-Germain en sa qualité de patron honoraire dans ses droits honorifiques de l'église, au droit de son fief du Breuil, à Anneville, et dit qu'il aurait son banc et séance du côté de l'évangile, et que les sieurs du chapitre auraient le côté parallèle et vis-à-vis dudit de Saint-Germain. Quant au sieur du Tourps, il fut condamné à faire enlever son banc et ses armes (4).

Dans la répartition qui fut faite à la fin du XVII[e] siècle, par le parlement, des aumônes dues par l'abbaye de Lessay, les pauvres de la paroisse d'Anneville-en-Saire obtinrent une rente de 18 boisseaux d'orge, le boisseau devant peser soixante-deux livres; lesquels devaient être portés à jour fixe, par les soins de l'abbaye, au domicile du curé, qui devait cuire le pain de ceux de ses paroissiens se trouvant dans

(1) On appelait *commune capitulaire* un revenu commun qui se partageait par égales portions entre les chanoines ; il était formé de fiefs, dîmes et rentes.

(2) *Journal de Valognes* des 10 et 17 mars 1864, n[os] 10 et 11. Lecanu, *Histoire des évêques de Coutances*, pag. 271 et 381.

(3) *Annuaire du département de la Manche*, année 1850, page 532.

(4) Basnage, *Coutume de Normandie*, tom. I, pag. 239.

l'impossibilité de le faire eux-mêmes, soit pour cause de maladie, soit pour cause d'extrême pauvreté (1).

Montfaut, en 1463, trouva nobles à Anneville-en-Saire Jean de la Cour et Guillaume d'Anneville; il y imposa Charles Durand.

Roissy y inscrivit comme nobles, en 1598, les familles d'Anneville et Mangon. Michel Mangon avait été anobli en 1576.

Chamillard, en 1666, y trouva les Vaultier anoblis en 1497 et les de la Cour, anoblis en 1470.

On découvrit, en 1821, à Anneville-en-Saire une petite fonderie d'objets celtiques, et entre autres une cuiller de fer contenant un culot de bronze du poids de deux livres; ce métal avait été mis en fusion et avait pris la forme de la cuiller; le tout était entouré de cendre et de charbons (2).

La paroisse d'Anneville-en-Saire relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie du Val-de-Saire. Masseville et Dumoulin lui comptaient, l'un 77 feux imposables et l'autre 97. Expilly, en 1762, lui donne 180 habitants; elle en a 686 en 1871.

Le maire d'Anneville-en-Saire est M. du Mesnildot, membre de l'Association normande.

AUMEVILLE-LESTRE.

Aumeville, *Ausmeville, Aumevilla*.

L'église paroissiale d'Aumeville-Lestre est sous le vocable de saint Pierre; elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes; l'abbaye de Lessay en avait le patronage : elle le tenait de ses fondateurs, qui lui donnèrent, lors de sa fondation, l'église d'Aumeville. Le pape Urbain III, par une bulle de l'an 1186, confirma à l'abbaye cette église : *ecclesiam de Aumevilla* (3). Elle était taxée à 40 livres pour les décimes.

Lors de la rédaction du Livre noir, l'abbé de Lessay était toujours le patron d'Aumeville; le curé était seul décimateur, il avait en outre des rentes en nature et payait 50 sous à l'abbé de Lessay; en 1665, le patron était encore l'abbé de Lessay : la cure valait alors 500 livres.

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIII, pag. 297.

(2) *Cours d'antiquités monumentales*, par M. de Caumont, tom. I, pag. 236; *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. IV, pag. 286 et 511.

(3) *Gall. christ.*, tom. XI. *Instrum.*, col. 248.

Robert des Moutiers, chevalier, éleva des prétentions sur l'église d'Aumeville ; mais il y renonça, le 13 mars 1319, en présence de Robert Busquet, bailli du Cotentin (1).

Chamillard, en 1666, y trouva noble Louis d'Ozouville.

Cette paroisse, dont le seigneur prenait le titre de ***Capitaine général de toute la côte***, relevait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. Masseville, en 1722, lui donne 50 feux imposables, et Dumoulin 48, en 1765. Expilly lui compte 216 habitants ; elle en a 288 en 1871.

BARFLEUR.

Barfleur, ***Barbefloth, Barbefllet, Barbeflie, Barbefleuve. Barbefleur, Barbefluvius, Barbefluctus,*** tels sont les noms par lesquels on trouve cette localité désignée dans les anciennes chartes et les actes du moyen-âge.

L'église paroissiale de Barfleur paraît offrir quelques parties pouvant dater de l'époque de transition ; elle est sous le vocable de saint Nicolas ; elle payait une décime de 5 livres et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Saire. Geoffroy de Montbray, évêque de Coutances, dut, vers 1060, obtenir de Guillaume, duc de Normandie, l'église de Barfleur. Une charte de 1140 d'Algare, évêque de Coutances, attribue cette église à la cathédrale, et le pape Eugène III la lui confirma en 1145, ***ecclesiam Sti Nicolai de Barfleur*** (2).

Henri II, duc de Normandie et roi d'Angleterre, donna à l'abbaye du Vœu près Cherbourg le patronage de l'église Saint-Nicolas de Barfleur, et Jean Sans-Terre, en 1199, lui confirma cette donation (3). Il fut jugé, en 1208, aux assises de l'Echiquier, à Falaise, que le patronage de l'église de Barfleur appartenait à l'abbaye de Cherbourg (4).

Lors de la rédaction du Livre noir, l'abbé de Cherbourg avait la moitié des dîmes et faisait desservir l'église par ses chanoines. L'Hôtel-Dieu de Barfleur avait l'autre moitié et rendait 23 livres tournois au chapitre de Coutances.

L'Hôtel-Dieu de Barfleur existait avant 1223 ; car, cette même année, Guillaume Folliot, fils de Samson, lui donne,

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag 92.

(2) *Gall. christ.*, tom. XI. *Instrum.*, col. 240.

(3) *Etrennes coutançaises*, par l'abbé Piton-Desprez, année 1835, pag. 45.

(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XV, pag. 137, 2e col.

du consentement de Richard Folliot, son frère aîné, tout ce qu'il avait à Sainte-Marie-du-Vicel, et, en 1217, Guillaume Fossard de Fermanville avait déjà donné à cet établissement une rente de trois deniers à prendre sur trois perches de terre (1).

D'après le Livre blanc, l'église de Barfleur, dans le XIV[e] siècle, dépendait du fief du Roi : *ecclesia S[ti] Nicolai de Barbefluctu sedet in feodo domini regis ;* elle avait pour patrons le chapitre de Coutances et l'abbé de Cherbourg. Le prieur de l'Hôtel-Dieu desservait la paroisse pour le chapitre, et les chanoines de Cherbourg pour l'abbé. Les Augustins y possédaient une chapelle.

Il a existé à Barfleur une maison religieuse appelée l'Ermitage de saint Romphaire par les uns, le *couvent des Sachets* par d'autres, et même dite *abbaye de Barfleur*. Ce serait cette maison, quel que soit son nom, que Philippe le Bel aurait relevée de ses ruines, en 1286, et qu'il fit desservir par des religieux de l'ordre de saint Augustin, sur les conseils de Gilles Colonne, archevêque de Bourges, général des Augustins (2).

Les Augustins de Barfleur, en 1535, obtinrent du comte de Feude, seigneur de Valognes, le bois nécessaire à leur chauffage, à prendre dans le bois de Boutron. En 1613, ce droit fut confirmé, mais pour être exercé dorénavant dans les forêts de Brix et de Barnevast. Les religieux, en 1643, obtinrent une nouvelle confirmation de leur droit (3).

L'abbaye de Cherbourg avait sous sa dépendance un prieuré à Barfleur. Lorsqu'Odon Rigault, archevêque de Rouen, le visita le 6 des calendes de septembre (27 août) de l'an 1250, il n'y trouva qu'un religieux ; il ordonna qu'on le rappelât ou qu'on lui en adjoignit un autre : *apud Barbefleu moratur solus canonicus ; ordinavimus quod revocetur, vel detur ei socius.*

Faits historiques.—On a signalé, près du port de Barfleur, les vestiges d'un camp romain ou retranchement destiné à surveiller et à empêcher les descentes des pirates.

Barfleur dépendait du domaine ducal. Richard III, duc de Normandie, épousant la princesse Adèle, fille de Robert, roi de France, affecta, entre autres domaines, à la dot de sa fiancée, *et pagum qui dicitur Sarnes* (le val de Saire) *cum portu maris* (4). Il n'y en a pas d'autre que Barfleur.

(1) *Journal de Valognes* du 24 mars 1864, n° 12.

(2) L'abbé Lecanu, *Histoire des évêques de Coutances*, pag. 541. Masseville, *Histoire de Normandie*, tom. III, pag. 112.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 98, 2e col. et 170, 1re col.

(4) *Recueil des historiens de France*, tom. X, pag. 270, note A.

Le port de Barfleur était le premier port du pays sous les ducs de Normandie et long-temps avant eux ; mais depuis la conquête de l'Angleterre jusqu'à la réunion du duché de Normandie à la couronne de France, il fut le port de prédilection que les princes, rois d'Angleterre et ducs de Normandie, adoptèrent. C'était à Barfleur qu'ils s'embarquaient pour se rendre en Angleterre, et c'était aussi dans ce port qu'à leur retour en France ils venaient débarquer (1).

Au commencement du XI[e] siècle, Ethelred, roi d'Angleterre, qui avait épousé la sœur de Richard II, duc de Normandie, voulant se venger de quelques observations ou réprimandes que lui avait adressées le duc Richard, envoya, sous la conduite de son grand sénéchal, une armée considérable pour ravager la Normandie. Sa flotte vint descendre à Barfleur.

> A cel terme surst (s'éleva) une guerre
> Entre Alred, li rei d'Engleterre
> E li seignur de Normandie,
> Ne sai par ire u por envie.
> ....
> En Costentin sunt arrivez,
> Là tut dreit ù Sarre (2) en mer chiet
> El rivage ù Barbeflie siet (3).

Mais Néel de Saint-Sauveur, vicomte du Cotentin, réunit des troupes pour défendre le pays. Les Anglais exercèrent des ravages ; mais les Cotentinois leur livrèrent bataille et les taillèrent en pièces. Les Anglais qui purent échapper montèrent promptement sur leurs vaisseaux et s'enfuirent en Angleterre, où ils rendirent compte au roi de la défaite de son armée (4).

Henri I[er], à la fin du carême de l'an 1106, vint lui aussi d'Angleterre débarquer à Barfleur avec une armée dans l'intention d'attaquer son frère Robert Courte-heuse. Il arriva le samedi saint à Carentan, qui lui ouvrit ses portes. Serlon, évêque de Séez, qui était venu à sa rencontre, célébra la fête de Pâques avec lui (5).

Au mois de novembre de l'an 1120, ce même prince, après

(1) Louis Dubois, *Archives de la Normandie*, tom. II, pag. 97, et L. Delisle, *Des revenus publics en Normandie, au XII[e] siècle*.

(2) La rivière de Saire, qui donne son nom au val de Saire en Cotentin.

(3) *Roman de Rou*, de Wace, avec notes de Frédéric Pluquet, tom. I, pag. 317, vers 6216, et pag. 318, vers 6239.

(4) Masseville, *Histoire de Normandie*, tom. I, pag. 139. Dumoulin, *Histoire de Normandie*, livre IV.

(5) Orderic Vital, édition publiée par M. Guizot, tom. IV, pag. 179. Depping, *Histoire de Normandie*, tom. I, pag. 308.

avoir détruit ou chassé tous ses ennemis, venait de marier son fils Guillaume à la fille du comte d'Anjou et de conclure avec le roi de France une paix glorieuse. Songeant à retourner en Angleterre, il fit préparer à Barfleur une flotte considérable *(ingenti classe in portu qui Barbeflet dicitur aggregata)*; le 25 novembre, il partit avec sa famille et sa cour, montant le même bâtiment que la jeune princesse. Ce fut dans cette circonstance qu'eut lieu le naufrage de la *Blanche-Nef*, où se trouvaient Guillaume, le fils du Roi, avec Richard et Adèle, son frère et sa sœur, la comtesse de Chester, nièce du Roi, et plusieurs dames de la cour fort distinguées. La *Blanche-Nef*, à peine sortie du port, vint se briser sur un rocher et coula. De tous les passagers, un seul put se sauver; c'était un boucher de Rouen nommé Berold (1).

Vers la fête de l'Ascension de l'an 1172, Henri II, roi d'Angleterre, qui négociait pour faire lever l'excommunication lancée contre lui après la mort de Thomas Beket, débarqua à Barfleur avec toute sa cour, et envoya aussitôt des clercs près des légats du pape pour entrer avec eux en accommodement (2).

Richard Cœur-de-Lion s'embarqua à Barfleur dans le mois d'août 1190; il se rendait en Angleterre pour s'y faire sacrer. Il y revint descendre, en 1194, avec cent gros vaisseaux et une armée nombreuse pour aller secourir Verneuil, assiégé par Philippe-Auguste (3).

Ce fut encore dans le port de Barfleur que le roi Jean Sans-Terre, se voyant dépouillé de la Normandie, prit son dernier passage, de Normandie en Angleterre, au mois de décembre 1203 (4).

Barfleur était fortifié dès le XII^e siècle, et son *chastel* est cité dans une charte de Henri II (5). On le trouve encore cité au nombre des villes et châteaux que le roi Philippe-Auguste avait dans son domaine ou sa puissance; il figure sous le nom de *Barbefluvius* (6).

Edouard III, roi d'Angleterre, descendit à la Hougue, en 1346, son armée incendia dans le port de la Hougue onze navires dont huit avaient *château devant et château derrière*.

(1) Orderic Vital, liv. 12, tom. IV, pag. 353. Masseville, tom. I, pag. 270. *Roman de Rou* de Robert Wace, tom. II, pag. 348. *Chronique de Normandie*, pag. 132, verso. Trigan, *Histoire ecclésiastique de Normandie*, tom. IV, pag. 123. Dumoulin, *Histoire générale de Normandie*, liv. XII, pag. 320.

(2) Depping, *Histoire de Normandie*, tom. II, pag. 103.

(3) Depping, *Histoire de Normandie*, tom. II, pag. 248 et 333. Dumoulin, liv. XIII, sommaires I et VI, pag. 430 et 470.

(4) Dumoulin, *Histoire de Normandie*, liv. XIV, sommaire V, pag. 527.

(5) Ms. de Toustain de Billy.

(6) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 32, n° 209.

Après avoir pillé, brûlé et dévasté les riches paroisses de la Pernelle, Anneville, Réville, Valcanville et Montfarville, les Anglais arrivèrent à *une forte ville qu'on appelle Barfleur.* La flotte anglaise y captura neuf grands navires qui, eux aussi, avaient *château devant et château derrière.* L'armée pilla et brûla la ville, quoique, suivant Froissard, ce fût une *forte place.* Les habitants, se trouvant sans troupes ni moyens de défense, se rendirent *pour doute de mort*, et malgré les traités furent embarqués sur la flotte. L'ennemi trouva dans la ville *or, argent et joyaux* et des draps de prix, ce qui prouve qu'il y régnait un certain luxe (1). Plus tard, et le 6 octobre 1359, le monarque anglais, par lettres patentes données à Sandwich, confia la garde de Barfleur à Thomas de Holand, pour gouverner cette ville tant que cela serait son bon plaisir (2).

Barfleur, qui paraît avoir été une place forte d'une certaine importance, d'après Froissard, perdit ses fortifications qui, sur un ordre du roi Henri IV au maréchal de Matignon, gouverneur de la Normandie, furent démolies à la fin du XVI^e^ siècle (3). Barfleur n'est plus maintenant qu'un petit port de pêche et de cabotage, qui serait à peine connu, si le phare qui porte son nom ne lui avait donné une certaine célébrité. Encore ce phare, quoique construit sur la pointe de Barfleur, est-il en dehors de son territoire et se trouve-t-il sur la commune de Gatteville. Ce phare, d'un beau et gigantesque travail, atteint 70 mètres d'élévation au-dessus du rocher granitique sur lequel reposent ses fondations. Dans l'intérieur de ce monument, il existe un escalier en spirale, composé de 367 marches ; 48 fenêtres étroites l'éclairent. On aperçoit les feux de ce phare à plus de dix lieues en mer. Cet étonnant travail est dû à l'ingénieur M. de la Rue.

Roissy, en 1599, y trouva noble François Sorel, dont la noblesse remontait à 1576.

La paroisse de Barfleur relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie du Val-de-Saire ; elle comptait 136 feux et 610 habitants dans le courant du XVIII^e^ siècle ; en 1871, sa population est de 1,253 habitants. Elle était le siége d'une vicomté et d'une amirauté. Les frères Augustins, dans une requête présentée à François I^er^, en 1533, déclarent que la ville de Barfleur, qui avait autrefois jusqu'à

(1) Masseville, *Histoire de Normandie*, tom. III, pag. 190. *Etat géographique*, tom. I, pag. 68. *Annuaire du département de la Manche*, année 1845, pag. 460 et suivantes.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XXIII, pag. 4, n° 30.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 48, 2^e^ col. Caillère, *Histoire du maréchal de Matignon*, pag. 359.

1,800 habitants, se trouvait réduite à 300, ce qui prouve combien les guerres avaient ruiné cette ville.

Les armes de Barfleur sont de *gueules à un bar contourné d'argent la tête surmontée d'une fleur de lys d'or*. L'écusson, sur le sceau municipal, est timbré d'une couronne de comte et supporté d'un coté par un coq et de l'autre par un lion ayant tous deux la tete couronnée. Comme on peut le remarquer, ce sont des armes parlantes ; car le bar et la fleur de lys donnent *Barfleur*.

CRASVILLE.

Crasville, *Crasvilla, Cravilla.*

L'église paroissiale de Crasville est sous le vocable de sainte Colombe. L'archidiacre du Cotentin, comme seigneur du lieu, en avait le patronage ; il prenait les deux tiers des dîmes de la paroisse, et le curé l'autre tiers. Le Livre blanc attribue encore au curé l'autelage, les menues dîmes et un manoir. Cette église était taxée pour les décimes à 30 livres et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

Richard de Bohon, évêque de Coutances, confirma, en 1154, à l'abbaye de Montebourg l'église sainte Colombe de Grasville, qu'elle tenait de Roger des Moutiers, et de Henri de la Haulle.

Jean d'Essey, archidiacre de Coutances, confirma, le siége épiscopal étant vacant, un acte passé avec les moines de Montebourg, au sujet des droits que l'archidiacre du Cotentin prétendait avoir sur l'église de Crasville (1).

On voit qu'en 1221, Richard Foliot, chevalier, fils de Samson, ratifia, moyennant 40 sous tournois, une donation qu'Onfroi de Brilleforre avait faite à l'abbaye de Montebourg à Carnanville, qui était un fief dépendant de Crasville. En 1228, il donna au même monastère 4 acres de terre sises aussi à Carnanville (2).

En 1665, le patron était toujours l'archidiacre du Cotentin, et la cure valait alors 600 livres.

Montfaut trouva nobles, en 1466, Bertrand Lenfant et Guillaume Doisnel dont le fief fut taxé aux francs-fiefs, en 1473, dans la vicomté de Valognes.

(1) *Journal de Valognes* du 31 mars 1864, n° 15.
(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. VI, pag. 61, notes 2 et 3, col. 1re.

Chamillard y trouva, en 1666, Thomas Dursus, d'ancienne noblesse, et Hervé Hébert, qui prouva quatre degrés.

Masseville, en 1722, et Dumoulin, en 1765, y comptent 72 feux et Expilly, 405 habitants. Sa population, en 1871, comprise celle de Grenneville, est de 438 habitants. Cette paroisse relevait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes.

Grenneville, *Gran-villa*, *Grennevilla*, est réuni à Crasville pour le spirituel et le temporel. Cependant l'ancienne paroisse a obtenu une chapelle vicariale.

L'ancienne église paroissiale était sous le vocable de Notre-Dame. Le patronage en était laïque et le seigneur du lieu présentait à la cure.

Le curé était seul décimateur. Cette église était taxée pour les décimes à 45 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes. En 1278, le patron de l'église était Adam de Port ; le patronage, en 1665, appartenait encore au seigneur du lieu, et la cure valait 600 livres.

La famille de Port a possédé la seigneurie de Grenneville. Hubert de Port était à la conquête ; Adam de Port, chevalier, avait le patronage de l'église, au milieu du XIII[e] siècle. Après cette famille, on trouve la seigneurie entre les mains de la famille de Meurdrac, et ensuite entre celles de la famille de Pierrepont.

Cette famille Meurdrac ou Murdrac avait en Angleterre et en Normandie des domaines très-étendus. Robert Murdrac souscrivit à l'acte de confirmation des donations faites par Guillaume le Conquérant à l'abbaye de Saint-Evroult. Henri Meurdrac, disciple et compagnon de saint Bernard, devint archevêque d'York et mourut avec cette dignité, en 1153.

Michel Meurdrac, dans les premières années du XIII[e] siècle, donna à l'abbaye du Vœu, à Cherbourg, la moitié du patronage et des dîmes de l'église des Pieux.

Henri Meurdrac est cité comme écuyer figurant dans une revue de la garnison du Mont-Saint-Michel, en l'année 1424.

La branche de la famille Meurdrac, établie en Normandie, portait *de sable à la fasce d'argent, chargée d'une rose de gueules, et accompagnée de six merlettes d'argent, trois et trois.*

Geoffroy et Robert de Pierrepont accompagnèrent Guillaume à la conquête (1). Pour récompense, ils obtinrent de grandes concessions en Angleterre ; une paroisse, dans le comté de Sussex, a retenu le nom de Hurst-Pierrepont. Cette famille a successivement obtenu en Angleterre les titres de baron, de comte et de duc.

(1) Voir la liste des compagnons de Guillaume dans le *Bulletin monumental*, tom. XXVIII, pag. 476 et 480.

Le câtel ou ancienne forteresse des seigneurs de Grenneville était sur une élévation dominant la baie de la Hougue. Ses traces consistent dans une motte considérable avec enceinte. On n'y a trouvé aucuns vestiges d'habitation (1).

Le château actuel est à peu de distance de l'emplacement de l'ancien.

Montfaut trouva noble à Grenneville Guillaume Meurdrac. Chamillard, en 1666, y inscrivit comme d'ancienne noblesse Nicolas Meurdrac.

La paroisse de Grenneville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. Masseville, en 1722, lui donne 30 feux, et Dumoulin, en 1765, 28.

LA PERNELLE.

Le nom de Pernelle est une corruption de celui de Pétronille ; aussi trouve-t-on *ecclesia S^te Petronille*. On trouve encore Peronnelle et Perrinelle.

Sur le sommet de la Pernelle s'élève l'église paroissiale dont le clocher sert, comme celui de l'église du Vicel, de guide aux marins pour éviter les dangers du *raz de Barfleur*. On arrive à l'église par un chemin uni d'abord, mais qui peu à peu forme une pente rapide. Le panorama dont on jouit de ce point culminant est un des plus remarquables qu'offrent les côtes de la Normandie.

L'église paroissiale est sous le vocable de sainte Pétronille. Le patronage en était laïque et le seigneur du lieu présentait à la cure ; elle était comprise dans l'archidiaconé du Cotentin et dans le doyenné de Valognes.

Lorsque le Livre noir fut rédigé, le patronage de l'église Sainte-Pétronille appartenait au seigneur du fief d'Ourville, qui prenait deux gerbes de la dîme ; le curé avait la troisième, l'autelage et les aumônes.

Le fief d'Anneville donné au chapitre de Coutances, en 1500, conférait droit au patronage de la chapelle de Loiselet, à la Pernelle.

Il y a eu à la Pernelle un prieuré nommé le Prieuré du Vœu.

Antiquités celtiques et romaines. — On remarquait à la Pernelle une pierre levée, *petra levata*, et on y a découvert, au pied du mont, les débris d'un monument druidique.

Deux fontaines, dont l'une bénite et au-dessus une autre

(1) De Caumont, *Cours d'antiquités monumentales*, tom. V, pag. 125.

nommée la fontaine de saint Marcouf existent au pied d'une roche appelée la *Roque-Cabard*, près de laquelle se trouve un trou dit *le Trou aux Fées*.

Sur une partie fort élevée de la lande de la Pernelle, près de la Vigie, on a signalé un retranchement formant une ligne droite, laquelle traversait la crête de cette lande qui commande le riche pays qu'on nomme le Val-de-Saire, et sur laquelle se trouvent des restes d'occupation. Des fouilles pratiquées dans toute cette contrée ont amené la découverte de meules de moulins à bras et d'un grand nombre de médailles dont plusieurs postérieures au règne de Claude et à celui de Vespasien (1).

Faits historiques.—Il se tient, sur la hauteur pittoresque de la Pernelle, le 31 mai, jour où se célèbre la mémoire de sainte Pétronille, une foire qui, au moyen-âge, était une des plus importantes du Val-de-Saire, et souvent était prise comme terme de payement. L'abbesse de la Trinité de Caen, dans un aveu de 1450, déclare posséder, à cause de sa baronnie de Quettehou, « une foire à la Saincte Perrinelle, en » la fin de may, laquelle dure huit jours. » Les hommes du fief d'Escarbeville y étaient francs de coutume. En 1463, Jean de Manneville prenait sur cette foire une rente de 100 sous tournois (2).

La paroisse de la Pernelle figure au nombre des paroisses qui furent ravagées en 1346 par l'armée d'Edouard III, roi d'Angleterre.

Au commencement du XVIIe siècle, un grave procès, pour l'époque, s'éleva à propos de droits honorifiques à exercer sur l'église de la Pernelle, entre Christophe de Tilly, sieur d'Ourville, patron de l'église de la Pernelle, Georges Jourdain, sieur des Brosses et d'Escarbeville, à cause de sa femme, et les chantres, chanoines et chapitre de Notre-Dame de Coutances, patrons de la chapelle Notre-Dame de Loiselet, fondée en l'église de la Pernelle, à côté du chœur. Christophe de Tilly, comme seul seigneur et patron de l'église, prétendait aux droits honoraires de cette chapelle qui, suivant lui, n'était qu'une augmentation du chœur où ses aïeux avaient leur sépulture et dont les armes se trouvaient autour de l'église et de la chapelle, et qu'ainsi Georges Jourdain devait se contenter de prendre séance dans la nef. Les chantres, chanoines et chapitre de Coutances soutinrent qu'ils étaient patrons de

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, tom. VII, pag. 178. De Gerville, *Etudes sur le département de la Manche*, pag. 141.

(2) *Notes sur les anciennes foires du département de la Manche*, par M. L. Delisle. Voir l'*Annuaire du département de la Manche*, année 1850, pag. 543.

la chapelle à cause de la terre d'Anneville-en-Saire que leur avait donnée Geffroy, évêque de Coutances, qui l'avait achetée de Jeanne de France avec le droit de patronage; que depuis cette époque ils avaient toujours joui de ce droit; que cette chapelle étant tombée en *decadence*, ils avaient pu concéder à Jourdain le « droit de prendre séance en icelle luy et » sa famille, sépulture et autres droits honoraires à la charge » de la réparer et réédifier, » ce qu'il avait fait, et avait même pratiqué une porte par dehors pour entrer dans cette chapelle. Le parlement de Normandie, devant lequel l'affaire fut portée, après avoir été soumise au bailli du Cotentin ou son lieutenant, à Valognes, autorisa, par son arrêt du 21 mars 1617, Jourdain à « avoir droit de sépulture et banc dans ladicte » chapelle, et mettre en une vitre ses armes sans pouvoir faire » mettre littre ou ceinture, ni élever tombe, à charge de faire » une porte par dehors par laquelle il entrera (1). »

Montfaut, en 1463, inscrivit comme noble à la Pernelle Raoul de Tilly.

Roissy, en 1599, y trouva noble et d'ancienne noblesse les de Tilly et Arthur de Pierrepont.

Chamillard, en 1666, y inscrivit comme d'ancienne noblesse Jacques de Tilly, Etienne du Vivier, Jean-François de la Houssaye, sieur d'Ourville, noble par quatre degrés.

La paroisse de la Pernelle relevait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes; elle comptait 138 feux en 1765 et 575 habitants. Sa population, en 1871, est de 496 habitants.

LE VICEL.

Le Vicel, *Wisel, Vicus, Vicellus.*

L'église paroissiale du Vicel a été en partie reconstruite en 1820; le chœur du moins date de cette époque. Elle est sous le vocable de Notre-Dame, payait 48 livres pour les décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes. L'abbé de Lessay en avait le patronage et présentait à la cure. C'était Guillaume d'Anneville qui lui avait donné cette église, le jour de sa fondation, au XIe siècle. Cette donation fut plusieurs fois confirmée par les ducs de Normandie, rois d'Angleterre. Jean d'Anneville, à l'assise de Coutances,

(1) *Commentaires sur la Coutume de Normandie*, par Berault, pag. 171, et Basnage, tom. I, pag. 241.

tenue, le 31 janvier 1308, par Bertaud Mahiel, bailli du Cotentin, renonça à la présentation par lui faite d'un clerc à la cure du Vicel (1). Le curé était seul décimateur, et payait une rente de 12 sous à l'abbé de Lessay. Une charte d'Algare, évêque de Coutances, de l'an 1134, confirme à l'abbaye de Lessay l'église de Sainte-Marie du Vicel : *et S[te] Marie de Wisel ecclesiam* (2). Dans une bulle du pape Urbain III de l'an 1186, en faveur de l'abbaye, figure l'église du Vicel : *ecclesiam de Wisel* (3). En 1223, Guillaume Folliot donne à l'Hotel-Dieu de Barfleur ce qu'il possédait à Sainte-Marie du Vicel.

Il y avait dans la paroisse du Vicel une chapelle sous le vocable de saint Jean, qui figure sur la carte de Cassini, et près de laquelle se tenait une foire dite de Saint-Jean-Baptiste. Guillaume d'Anneville, vers 1139, donna cette chapelle à l'abbaye de Lessay. Jean d'Anneville, chevalier, prétendit avoir droit à son patronage; car, en 1413, les religieux de Lessay prenaient un bref de patronage au sujet de cette chapelle, et faisaient ajourner Jean de Magneville devant le bailli du Cotentin, Jean d'Ivai, chevalier, conseiller et chambellan du Roi, pour les assises qu'il devait tenir à Valognes, le 15 janvier de ladite année 1413 (4). Les religieux de l'abbaye de Hambye percevaient les gros fruits de la chapelle Saint-Jean. Le curé du Vicel la desservait et en avait l'autelage, les offrandes, le casuel et les menues dîmes.

L'évêque Geoffroy Herbert donna, en 1500, au chapitre de Coutances, le fief d'Anneville qui s'étendait sur Le Vicel.

En l'année 1665, l'abbé de Lessay était encore patron de l'église du Vicel et de la chapelle Saint-Jean. La cure valait alors 500 livres.

On trouve sur le territoire du Vicel les vestiges d'un camp romain, nommé les *Castiaux,* et connu aussi sous le nom de *camp de César*. Il est placé sur une hauteur appelée la *lande de Pepinvast*. On y découvrit, en 1780, des monnaies romaines d'argent et de petit bronze.

Une voie romaine qui devait partir des bains d'Alleaume, se dirigeant vers Barfleur, passait près du camp romain (5).

Sous Philippe-Auguste le fief de Fouques de Commendal, au Vicel, dépendait de la baronnie de Lithaire qui alors était dans

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 87.

(2) Cette charte se trouve aux archives de la Manche.

(3) *Gall. christ.*, tom. XI, *Instrum.*, col. 248.

(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 108.

(5) *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, tom. VII, pag. 177. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. V, pag. 50. *Etudes sur le département de la Manche*, par M. de Gerville, pag. 155.

les mains du Roi par suite de forfaiture : ***Fulco de Commandal tenet inde octavam partem unius feodi apud Commandal.***

Montfaut, en 1463, renvoya Roger Durand, au Vicel, à justifier de sa noblesse qui paraissait douteuse.

Roissy, en 1598, inscrivit comme noble à Colomby Charles et Jean Durand.

Chamillard, en 1666, trouva nobles au Vicel, et d'ancienne noblesse, Christophe, Jean et Richard de la Cour, et Jacques du Vivier ; nobles par quatre degrés, Jean d'Aigremont, Jacques et Pierre Herbert, et Pierre de Pierrepont.

La paroisse du Vicel dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. Elle comptait 47 feux, en 1722 ; 88, en 1765, et 400 habitants, en 1762. Sa population, en 1871, est de 380 habitants.

MONTFARVILLE.

Montfarville, *Morfarvilla*, *Montfarvilla*. On trouve aussi *Morfarville*.

Le clocher de l'église de Montfarville sert de guide aux marins dans le passage difficile de l'énorme remous formé par les courants de la mer, et connu sous le nom de *raz de Barfleur*.

L'église paroissiale est sous le vocable de Notre-Dame ; elle était taxée à 76 livres pour les décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Saire. L'abbaye de Montebourg en avait le patronage qu'elle tenait de Sanson de Morfarville, qui le lui avait donné vers la fin du XI[e] siècle, avec la foire, les terres, les dîmes et toutes leurs appartenances. Cette donation fut faite du consentement de Robert du Neufbourg et de ses frères, et confirmée, en 1159, par Richard de Bohon, évêque de Coutances ; *et ecclesiam de Morfavilla cum feria, et terris et decimis et omnibus ad eam pertinentibus.* L'abbaye, d'après le Livre noir de l'évêché, avait les deux tiers de la dîme des gerbes, de l'autelage et des droits d'inhumation ; le curé avait le surplus. Lors de la rédaction du Livre blanc, le patronage appartenait encore à l'abbé de Montebourg, et les revenus se partageaient dans la même proportion entre lui et le curé. En 1665, l'abbé de Montebourg était toujours patron de l'église de Montfarville, et la cure valait alors 1,000 livres de revenu.

Il existait, dans la paroisse, en 1369, trois chapelles : la chapelle de Saint-Denis, dont le roi avait le patronage, et qui, d'après le Livre blanc, valait 8 livres de revenu ; la chapelle

du château, annexée à l'église, et celle de la léproserie, où le curé devait célébrer la messe, le jour de la fête de sainte Madeleine, et y avoir un vicaire.

Cette léproserie était située sur le bord de la route d'Anneville à Barfleur. Le Livre blanc de l'évêché contient, en ce qui concerne les lépreux de Montfarville, un passage d'après lequel un lépreux de cette paroisse ne peut et ne doit faire de testament, et quand il vient à mourir ses biens appartiennent au curé : *nec potest, nec debet facere testamentum. Quando aliquis leprosus defunctus est, rector debet habere bona dicti defuncti.*

On trouve qu'en 1210 l'abbé de Montebourg afferma à Pierre de Morfarville les deux tiers de la foire des lépreux qui se tenait à Montfarville (1). L'abbaye possédait cette foire dès le XII^e^ siècle.

Sur la liste de la croisade de Robert Courte-heuse, en 1096, on trouve le sire de Morfarville.

La famille Folliot, à l'époque de la Conquête, possédait des biens à Montfarville. Cette famille fut long-temps puissante en Angleterre et en Normandie ; plusieurs de ses membres firent des donations à l'abbaye de Montebourg et à l'Hôtel-Dieu de Barfleur. Elle se maintint en Angleterre, même après la conquête de Normandie par Philippe-Auguste : ainsi, sous Henri III (2), Samson Folliot fut gouverneur d'Oxfort et shérif du comté. Un autre membre, Gilbert Folliot, fut évêque de Londres (3). Les biens de la famille Folliot, en Normandie, tombèrent dans le domaine du Roi ; car, en 1231, saint Louis donna à Jean de Friscamps, bailli du Cotentin, les terres que possédaient Richard et Samson Folliot. Les Folliot existaient encore dans le Cotentin, à la fin du XIII^e^ siècle ; ainsi, en 1278, Richard Folliot, fils de Samson, confirma à l'abbaye de Montebourg des biens situés à Joganville.

D'après le registre des fiefs de Philippe-Auguste, Guillaume Lefevre (*Faber*) avait à Montfarville la quatrième partie d'un fief qu'il tenait du seigneur d'Angoville, et qui dépendait du fief du Neubourg, *de feodo Novi Burgi*, lequel relevait de la baronnie de Lithaire.

Le roi Jean, duc de Normandie, est passé plusieurs fois par Montfarville soit pour aller s'embarquer à Barfleur, soit à son retour de Barfleur. D'après son itinéraire, il y était le 27 septembre de l'an 1200 ; il y séjourna dans le château les 26, 27

(1) *Annuaire de la Manche*, année 1850, pag. 540.
(2) De 1216 à 1272.
(3) Mss. de Toustain de Billy. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. I, pag. 347 ; tom. XVI, pag. 60 et 61 ; *Annuaire de la Manche*, année 1859, pag. 103 et 104.

et 28 novembre (1) suivant, ce qui fait ressortir l'importance qu'avait alors le château de Montfarville. Le 23 décembre 1203, le roi coucha au château de Gonneville ; ce fut la dernière nuit qu'il passa en Normandie.

A la fin du XIVe siècle, la juridiction de la baronnie de la Haye-du-Puits s'étendait sur Montfarville.

Le manoir actuel de Montfarville a dû remplacer un château à *motte*, clos de murs et de fossés, et qui fut détruit en 1356. On sait que les Anglais, dans leurs guerres contre la France, dans le XIVe siècle, pillèrent, brûlèrent et dévastèrent, entre autres châteaux, celui de Montfarville (2). On remarquait encore, il y a quelques années, les traces des fossés, les restes de la motte de l'ancien château et de sa chapelle, fondée par Guillaume Folliot, vers la fin du XIIe siècle. On trouve, dans le courant du XVIIe siecle, les Duparc comme seigneurs châtelains de Montfarville.

On a découvert, à Montfarville, deux médailles romaines en or, dont une de Néron.

Montfaut, en 1464, trouva noble à Montfarville Jean de Belleval.

Roissy, en 1599, y mentionne les Lemoigne, anoblis en 1579, et les de Signé.

La paroisse de Montfarville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie du Val-de-Saire ; elle comptait 247 feux imposables, en 1722 ; 261, en 1735, et 1,180 habitants. Sa population, en 1871, est de 1,319 habitants.

MORSALINES.

Morsalines, *Mortuæ Salinæ, Morsalinæ, Morsalina.*

L'église paroissiale de Morsalines est sous le vocable de la Sainte-Vierge ; elle était taxée pour les décimes à 25 livres et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

Le patronage de cette église était en débat dans le cours du XIIe siècle, entre l'abbaye de Montebourg et le prieuré de Saint-Côme-du-Mont. Le pape Adrien IV (3) commit Richard de Bohon (4), évêque de Coutances pour terminer ce diffé-

(1) Le Roi dit dans un acte : *teste me ipso apud Morfavillam 27e die novembris.*
(2) *Chroniques* de Froissard.
(3) Pape de 1154 à 1159.
(4) Evêque de 1151 à 1179.

rend (1). La décision de l'évêque dut être favorable au monastère de Saint-Côme-du-Mont ; car le Livre noir indique le prieur comme patron de l'église de Morsalines. L'abbé de Montebourg avait la moitié de toutes les gerbes, et sur cette moitié, il payait au prieur de Saint-Côme une rente de 10 sous ; l'autre moitié des gerbes se partageait encore entre l'abbé de Montebourg, qui en prélevait les deux tiers, sur lesquels il payait 30 sous au prieur de Saint-Côme. Le prieur de Réville, *Regis ville prior*, avait l'autre tiers des gerbes. Le curé n'avait que l'autelage, qui lui valait 40 livres, et un manoir, et encore devait-il payer sept sous huit deniers pour la débite.

Lors de la rédaction du Livre blanc, le patronage de l'église appartenait encore au prieur de Saint-Côme. Les dîmes se partageaient aussi à peu près dans la même proportion entre l'abbé de Montebourg et le prieur de Réville ; cependant le curé avait la sixième partie des dîmes et tous les produits de l'église. L'abbé de Montebourg avait dans son manoir une chapelle dont le curé avait tous les revenus.

Par suite d'accords faits au XII^e siècle, l'abbé de Montebourg devait au prieur de Saint-Côme une rente de 10 sous angevins ou de Roumois sur la dîme de Morsalines (2).

En l'année 1665, le patronage était en litige entre le seigneur du lieu et le prieur de Saint-Côme ; la cure valait 600 livres.

On lisait, en lettres gothiques, sur une des vitres de cette église :

L'an 1587, le 27 septembre, ceste vitre
a éte placée et donnée par noble et
discrète personne maître Robert Osbert,
doyen et patron de s^t Côme du Mont et de Morsalines.

Dans le cours du XIII^e siècle, on trouve Guillaume de Morsalines au nombre de ceux qui affirmèrent les droits de Jean Bertrand à prendre dans la forêt de Saint-Jean, *in nemore Sancti Johannis*, le bois nécessaire pour son hébergement de Barneville, pour brûler et se clore, ainsi que son droit de pâturage pour ses propres bestiaux (3).

L'abbesse de Caen avait certains droits à exercer dans la paroisse de Morsalines ; ainsi, elle obtint aux assises de Valognes, tenues par le bailli du Cotentin, le lundi après l'Epiphanie de l'an 1334, un jugement qui la maintenait en possession *de tous les venans et arrivans en la coste de la*

(1) *Gall. christ.*, tom. XI, col. 875.
(2) L. Delisle, *Des revenus publics en Normandie, au XII^e siècle.*
(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 30, n° 198.

mer entre l'eau de Sarre et l'eau du Perrier, courante en la paroisse de Morsalines.

Elle eut aussi à lutter contre les religieux de Montebourg pour le maintien de ses droits ; car un arrêt du parlement de Paris de l'an 1430 adjugea à l'abbaye de Sainte-Trinité de Caen *certains poissons, nommés chauderons, trouvés sur le gravage de Morsalines, et condamna les religieux de Montebourg aux dépens* (1).

Les fiefs, terres et seigneurie de la paroisse de Morsalines, avec le droit de patronage, relevaient de la baronnie de Varenguebec.

Le sieur Avice de Tourville obtint, en 1736, des lettres-patentes portant érection en fief, sous le nom du fief des Taillis, de douze à treize vergées de bois taillis, situées en la paroisse de Morsalines (2).

François Ier, visitant le Cotentin en avril et mai 1532, passa par Morsalines, où il prit goût au cidre du lieu ; car on lit, à l'occasion de ce voyage du Roi que « à Morsalines, près la » Hogue en Costentin, il y a une espèce de pommes qu'ils » appellent d'*espice*, desquelles on fait sidre si excellent qu'il » est par dessus les autres. Le feu grand roy François, passant » par là en l'an mil cinq cens trente deux en fist porter en » barreaux à sa suite, dont il usa tant qu'il put durer (3). »

Montfault trouva noble à Morsalines, en 1463, Raoul Hébert.

Roissy, en 1599, maintint dans cette paroisse Louis du Prael, sieur de Morsalines.

En 1666, Chamillard mentionne René Senot, sieur de la Peinterie, comme noble par quatre degrés.

La paroisse de Morsalines dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes ; elle comptait, en 1765, 113 feux et 512 habitants. Sa population, en 1871, est de 439 habitants.

OCTEVILLE-LA-VENELLE.

Octeville-la-Venelle, suivant l'orthographe administrative, mais Octeville-l'Avenel, suivant l'orthographe historique. Cet affixe d'Avenel lui vient de la famille Avenel.

L'église paroissiale d'Octeville-l'Avenel est sous le vocable

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. VIII, pag. 212 et 374.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 257, 1re col.

(3) *Mémoires de la Société des belles-lettres de Bayeux*, tom. IV, pag. 281. *Annuaire de la Manche*, année 1862, pag. 38.

de saint Martin. Elle était taxée à 25 livres pour les décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes. L'abbaye de Blanchelande en avait le patronage qui lui avait été donné par Guillaume Avenel auquel il appartenait par droit d'hérédité, *jure hereditario* (1).

Hugues de Morville, évêque de Coutances (2), à la demande de Robert de Ravenoville, IV[e] abbé de Blanchelande, lui confirma la donation de l'église d'Octeville-l'Avenel. Richard de Vernon la lui confirma aussi comme seigneur suzerain.

Les religieux de Blanchelande remirent plus tard l'église tout entière à l'évêque Hugue de Morville qui, en retour, leur abandonna deux gerbes de la dîme du blé sur toute la paroisse, exemptes de toutes coutumes épiscopales, et se *retrécit*, dit l'acte, (se borna) à disposer de la troisième gerbe, de l'autelage et des terres d'aumône, en faveur de la vicairie qui paierait les droits épiscopaux. L'évêque abandonna aussi aux chanoines deux acres de terre, afin d'y bâtir une grange et un ménage pour celui qui en aurait la garde (3).

Le Livre noir indique comme patron l'abbé de Blanchelande. Lors de la rédaction du Livre blanc, l'évêque de Coutances avait le patronage de cette église. L'état de 1665 l'attribue à l'abbé de Blanchelande auquel il était revenu. La cure valait alors 600 livres.

La famille Avenel fut très-connue en Normandie, en Angleterre et en Ecosse. En 1221, Robert Avenel donna un bois à l'abbaye de Kelso, en Ecosse (4).

Thomas Avenel, seigneur d'Octeville, confirme, en 1240, les donations faites à Blanchelande par Odon Le Bouteiller. En 1329, un Guillaume Avenel était seigneur d'Amfreville. En 1367 Fraslin Avenel fut nommé capitaine de Pontorson (5). Au XIV[e] siècle, Guillaume Avenel tenait d'Olivier Paisnel, en Servon, une vavassorie (6).

La seigneurie d'Octeville fut possédée par la famille de Hennot; car on trouve en l'année 1739 des « lettres d'u- » nion et d'érection de fiefs et fieffermes, en châtellenie, sous » le nom d'Octeville Lestre, en faveur du sieur de Hennot » d'Octeville » (7).

(1) Mss. de Toustain de Billy.

(2) Depuis 1208 jusqu'en 1238.

(3) Mss. de Toustain de Billy. *Annuaire de la Manche*, année 1859, pag. 18.

(4) Sur la famille Avenel des Biards, voir *Recherches sur le Domesday*, par M. Lechaudé d'Anisy, pag. 233.

(5) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. I, pag. 308, 321, tom. IV, pag. 147 et 161.

(6) Fiefs des vicomtés de Coutances et d'Avranches.

(7) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 259, 1[re] col.

Le fief du castel qui avait appartenu à la famille d'Octeville-l'Avenel, et avait ensuite passé dans les mains du duc de Coigny, fut, avec le fief et la baronnie de Prétot, réuni et incorporé au duché de Coigny, en vertu de lettres patentes du Roi de l'année 1785 (1).

On a signalé à Octeville-l'Avenel, sur une hauteur, les traces de l'un de ces camps, nommés les *castiaux*, qu'on fait remonter à l'époque des Romains. Des vestiges d'habitations romaines ont été découverts dans un terrain de la cour d'Octeville.

En 1463, Montfaut trouva nobles à Octeville Guillaume d'Octeville et Guillaume Cabourt.

En 1598, Roissy y trouva noble Louis de Sainte-Mère-Eglise.

Chamillard, en 1666, maintint à Octeville-l'Avenel, François Cabourt, comme étant d'ancienne noblesse; Louis Le Bourgeois, anobli en 1507, et Robert Doyard qui prouva quatre degrés. Jacques Le Bourgeois, fils de Robert, anobli, avait épousé Jeanne de Sainte-Marie.

La paroisse d'Octeville-l'Avenel dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Tollevast. Masseville, en 1722, lui compte 158 feux, Dumoulin 141, en 1765, et Expilly 636 habitants. Sa population, en 1871, est de 560 habitants.

QUETTEHOU.

Quettehou, *Katehumus, Katehulmus, Chatoenou, Katheou, Ketheou, Quetehou.*

L'église paroissiale de Quettehou appartient en partie à l'époque de transition ; le chœur est du XIIIe siècle ; on y remarque de belles fenêtres à lancettes.

Cette église est sous le vocable de saint Martin ; elle payait 135 livres pour décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

La reine Mathilde donna cette église à son abbaye aux Dames qu'elle avait fondée à Caen ; plus tard Hugues de Morville en donna le patronage avec les deux tiers des dîmes à l'abbaye de Fécamp, il attribua l'autre tiers au chapitre de sa cathédrale; le vicaire eut les menues dîmes et les offrandes (2). D'après le Livre noir, l'abbé de Fécamp devait payer sept quartiers de froment au prêtre qui desservait la paroisse. Lors

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 288.

(2) *Gall. christ.*, tom. XI, col. 878

de la rédaction du Livre blanc, les revenus de l'église se partageaient comme du temps de Hugues de Morville ; mais le curé était en procès avec l'abbé de Fécamp au sujet de la dîme des terres mises en culture. Le curé, outre les menues dîmes et le casuel, avait dans la paroisse des pièces de terre et des revenus en nature.

La baronnie de Saint-Vaast était attachée à la cure, mais par suite d'un arrangement qui se fit dans le cours du XVII^e^ siècle, le chapitre de Coutances eut la baronnie, et l'abbaye de Fécamp eut la cure qui, en 1665, valait 2500 livres.

La paroisse avait deux chapelles : la chapelle Saint-Marc, et la chapelle Notre-Dame-de-Grâce. Cette dernière chapelle existe encore.

Il y a eu à Quettehou une léproserie dans l'oratoire de laquelle on n'avait pas l'habitude de célébrer la messe : *item quoddam oratorium leprosorum est in dicta parrochia in quo non fuit consuetum missas celebrare.* Le curé héritait des lépreux, mais il devait leur administrer les sacrements et la sépulture (1).

Guillaume le Conquérant et Mathilde donnèrent à l'abbaye de Sainte-Trinité de Caen Quettehou avec ce qui en dépendait, ainsi qu'un moulin avec une terre d'une charrue : *ego Willelmus Anglorum rex Normannorum atque Cenomanorum princeps et Mathildis Regina uxor.....dedimus ecclesiæ Sanctæ Trinitatis Cadomi burgum de Ketehol cum suis appendiciis ;* et dans une autre charte, *in Chetehulmo unum molendinum cum terra unius carrucæ* (2).

Les religieux de Fécamp avaient une haute justice à Quettehou : on les trouve, en 1374, y poursuivant les héritiers d'Adam de Dammartin, bailli du Cotentin, pour avoir répétition d'une amende que ce bailli avait induement, suivant eux, levée dans leur haute justice de Quettehou (3).

La baronnie de Quettehou appartenait aux religieuses de l'abbaye aux Dames de Caen avec tous les droits qui y étaient attachés ; ainsi, saint Louis par un mandement donné à Etampes, le 2 juillet 1247, enjoint à son bailli du Cotentin, Luc de Villers, de délivrer à l'abbesse de Caen 7 livres 10 sous, monnaie du Mans, pour prix d'une baleine, échouée à Quettehou, du temps de Jean de Maisons, et dont sans doute il n'avait pas tenu compte à l'abbaye (4).

(1) Voir le Livre blanc de l'évêché.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. VIII, pag. 373, et tom. XVI, pag 77, 2^e^ col. note 1^re^.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. XIX, pag. 101.

(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. XVI, pag. 77, n° 465.

Ces mêmes religieuses, d'après les chartes du roi Guillaume, de la reine Mathilde, des rois Henri et Richard avaient : « *la* » *garde de tous les verès venants et arrivants en la coste entre* » *l'eauve de Sare et l'eauve du Perrier.* » Le bailli du Cotentin, au mépris des droits de l'abbaye, s'étant saisi des draps, des ancres, des cordages et autres objets que la mer avait jetés sur la côte, les officiers du duché de Normandie, sur la plainte des dames religieuses, leur donnèrent main levée, au mois d'août 1336, de diverses marchandises jetées à la côte de Saint-Vaast et de Quettehou, dont le bailli du Cotentin s'était emparé; et, après avoir pris connaissance des titres et chartes de l'abbaye, ils la maintinrent dans la jouissance des droits de varech et de gravage (1) dont elle jouissait entre les rivières de *Saires* et du *Perrier.*

On lit qu'ès assises tenues à Quettehou, le 17 juin 1439, au nom de l'abbesse et des religieuses de Sainte-Trinité de Caen, le sénéchal de ladite abbaye condamna par défaut maitre Jehan Osmont, prêtre, curé de Morsalines, « pour s'être ensai- » siné de certaine quantité ou portion de certain grand poisson » à couenne, qui venu et arrivé, était au gravage des dites » religieuses , ès mettes de la hogue de Saint-Vast, par devers » le dit lieu de Quetehou, dont le dit prêtre avait fait emporter » la charge à deux bêtes cavallines, etc. » (2). On remarque que l'abbaye avait sans cesse à défendre les droits attachés à sa baronnie de Quettehou, dont on cherchait à la dépouiller.

L'abbesse de Caen avait à Quettehou, en 1450, un marché le mardi, et une foire àNotre-Dame en mars (3). Quand elle se rendait à sa baronnie de Quettehou, ses vavasseurs (hommes francs) étaient tenus « de aler montez sur chevaulx masles » ferrez de quatre piez, l'espée sainte (ceinte) et ung gans » blans ès mains, au devant de Madame (4). »

Il existait dans la paroisse de Quettehou un bois, nommé *silva Rabeti,* dans l'acte de fondation de l'abbaye de Cerisy-la-Forêt; mais appelé *foresta de Rabeio* dans les rôles de l'Echiquier, pour l'année 1180, le *bois du Rabey* ou le *buisson du Rabbé* et le *bois de Rabet* dans des actes des XIV[e], XV[e] et XVII[e] siècles. L'évêque de Coutances, Hugues de Morville, déclare, en 1233, que la dîme des essarts du bois du Rabey appartient pour moitié aux moines de Cerisy et à l'évêque. Guillaume le Conquérant avait donné aux mêmes religieux la dîme des porcs, du panage, et des vaches dans sa forêt du Rabey.

(1) Droit qui s'exerce sans doute sur les objets jetés sur la grève.
(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. VIII, pag. 375.
(3) *Annuaire de la Manche,* année 1850, pag. 544.
(4) M. Léopold Delisle. *Etudes sur la condition des classes agricoles et sur l'état de l'agriculture au moyen âge,* pag. 78.

Il y avait à Quettehou, dans le XVII[e] siècle deux familles nobles du nom de Collas : l'une anoblie, en 1582, prit, en 1642, le nom de Brevalles ; l'autre anoblie, en 1576, pour services, prit le nom de Vernoix. Il y avait encore les Bernard, anoblis en 1646.

Chamillard, en 1666, maintint nobles à Quettehou Hervé de Brévalles, Christophe et Pierre Colas, et François Troussey dont la noblesse remontait à 1576.

La paroisse de Quettehou avec titre de baronnie dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. Masseville, en 1722 et Dumoulin, en 1765, lui comptent 245 feux imposables. Sa population, en 1871, est de 1531 habitants.

RÉVILLE.

Réville, *Regisvilla, Revilla.*

L'église paroissiale de Réville présente une nef qui est un bon modèle d'architecture romane. Elle est sous le vocable de saint Martin ; elle payait une décime de 55 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Saire.

Il semblerait, d'après une bulle du pape Urbain III, de l'an 1186, en faveur de l'abbaye de Lessay, que cette abbaye avait le patronage de l'église de Réville, *ecclesiam de Revilla* (1), antérieurement à cette époque ; il n'en est rien. Ce patronage fut confirmé à l'abbaye de Troarn par Guillaume le Conquérant en 1068, la deuxième année depuis son couronnement ; il avait été donné à l'abbaye par Roger de Montgommery (2), vicomte d'Exmes, à l'époque sans doute où il fondait ce monastère (1050), et elle en était restée en possession.

Le Livre noir indique comme patron de l'église de Réville l'abbé de Troarn ; il prenait toutes les gerbes, la dîme du lin, du chanvre et la moitié des autres produits. Le curé avait le surplus, et il payait pour la débite 8 sous 7 deniers. D'après le Livre blanc, l'abbé de Troarn avait les grosses dîmes ; le prieur avait celles du lin, du chanvre, la moitié de l'autelage et la dîme des poissons ; le curé avait le reste, un manoir et un enclos.

L'abbé de Troarn avait encore le patronage de l'église de Réville en 1665. La cure valait alors 830 livres.

Henri I[er], roi d'Angleterre, fonda une commanderie de Templiers à Réville, en 1125, en même temps que celle de

(1) *Gall. christ.*, tom. XI. *Instrum.*, col. 248.
(2) Voy. *Cartulaire de Troarn*, fol. 2, aux archives du Calvados.

Villedieu. Quand cet ordre fut supprimé, Philippe le Bel donna la commanderie de Réville aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui devinrent plus tard l'ordre de Malte (1).

Il y avait dans la paroisse de Réville un prieuré desservi par des religieux de l'ordre de Saint-Benoît. Sa chapelle était sous le vocable de saint Blaise, et il appartenait à l'abbaye de Fontaine-Daniel (2).

Philippe-Auguste confirma en 1206 et 1207 les donations faites à l'abbaye de Fontaine-Daniel, par Juhel de Mayenne. On y remarque entre autres des biens situés à Réville et le manoir de Réville (3).

Juhel, seigneur de Mayenne, par sa charte en date du 12 février 1207, donne à son abbaye de Fontaine-Daniel, pour le salut de son âme et de celle de Gervaise, sa femme, tout ce qu'il possédait dans son manoir de Réville, tant en vassaux qu'en domaines fieffés et non fieffés, pour en jouir ainsi que de ses autres manoirs de Fontenay-le-Pesnel et de Montchamp, situés en Normandie, et qu'il lui avait précédemment concédés (4). Cette charte est attestée par plusieurs témoins.

On trouve encore Philippe-Auguste, au mois de novembre 1218, donnant à Robert Galais la terre qui fut à Robert de Meri, chevalier, à Réville (5). Ce Robert de Meri avait sans doute suivi la cause du roi Jean, et Philippe-Auguste avait confisqué ses biens.

En l'année 1225, la seigneurie de Réville appartenait à la famille de Pirou, qui possédait alors Montpinchon, près de Coutances.

Le sire de Réville était au nombre des nobles chevaliers qui, sous le commandement de Robert de Clermont, combattirent contre le seigneur de Saint-Sauveur « messire de Hare- » court » en 1356 (6).

En 1364, le sire de Réville était avec Bertrand du Guesclin à la bataille d'Auray ; il accompagnait le maréchal de Blainville au siége de Bécherel.

Le château de Réville fut pillé par les Anglais descendus à la Hougue, en 1405. Ce château appartenait, en 1528, à

(1) Notes de M. Guillemine, dans le *Journal de Valognes* du 5 mai 1864, n° 18.

(2) Abbaye dans le diocèse du Mans, fondée sous le vocable de Notre-Dame, en 1204, par Juhel III de Mayenne.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. VII, pag. 354, n° 2, et tom. XVI, pag. 24 et 26, n°s 142 et 156.

(4) Cette charte se trouve aux archives départementales du Calvados.

(5) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 40, n° 266.

(6) Froissart, *Chroniques de France*, 2e partie, liv. 1er, chap. 54 et 55. Collection des *Chroniques*, édition de M. Buchon, tom. III, pag. 260.

Nicolas des Isles, seigneur de Réville; il était encore dans la même famille, en 1594 ; il fut alors pillé et incendié par les ligueurs; celui qui le possédait, Christophe des Isles, fut assiégé et tué par eux dans le fort de Tatihou, qu'il commandait pour le Roi (1).

Dans un registre intitulé : *Reddilus Regisvillæ anno Domini m° ccc primo* (1301), et qui est le registre terrier censier du prieuré de Réville, on voit en quoi consistaient à Réville le service des vavasseurs et celui des bordiers, qui formaient deux des classes des tenanciers au moyen âge :

« Les vavasseurs doivent comparence aux plaids, cours de » queminage et service de prévôté ; ils portent aux moulins le » blé des religieux, et ils le rapportent; ils vont chercher le » vin pour la boisson des religieux, pourvu qu'ils puissent » faire le voyage entre le lever et le coucher du soleil; ils » charrient le bois destiné à la construction et à la réparation » du manoir des religieux et à l'usage des mêmes religieux » dans la paroisse de Réville; ils entretiennent chacun une » écluse au moulin des religieux, en la paroisse d'Anneville.

» Les bordiers tiennent et entretiennent en due réparation » le manoir et le jardin des religieux ; ils charrient les meules » et les moulages du moulin d'Anneville ; ils préparent le foin » et le tassent dans le manoir ; ils cueillent les pommes et en » font du cidre pour l'usage du prieuré ; ils curent les étables, » nettoient et sarclent *(cerclare)* le courtil et le jardin des » religieux, curent l'étang et les latrines du manoir, et entre- » tiennent aussi chacun une écluse du moulin (2). »

La baronnie de Réville appartenait à l'abbaye de Fontaine-Daniel, qui possédait le premier fief noble du lieu ; elle relevait, en 1399, de la baronnie et de la juridiction de la Haye-du-Puits.

Le *câtel* de Réville, sur une hauteur, offrait encore, il y a quelques années, des traces de retranchements que la culture des terres fait disparaître chaque jour. On y a aussi découvert beaucoup de médailles romaines, grand bronze (3).

En 1599, Roissy trouva nobles à Réville Jean de Pierrepont, anobli en 1509; Jacques Binet, sieur du Buisson, dont la famille avait été anoblie en l'année 1509; Jean Quétil et Martin Fouquet, sieur de Glatigny. Jean Quétil portait *d'argent, au lion de sable, armé et lampassé d'or.*

Chamillard, en 1666, y reconnut nobles Jean Cabourg,

(1) Delalande, *Histoire des guerres de religion dans la Manche*, pag. 196.
(2) *Annuaire de la Manche*, année 1856, pag. 379.
(3) Voir pour plus de détails sur Réville, *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. VI, pag. 398.

d'ancienne noblesse; Antoine de Pierrepont, sieur de Crasville, et André Fouquet, qui prouvèrent quatre degrés; André Binet, anobli en 1509; Hervé Le Fort, sieur de Carneville, Charles et Joseph Lefort, anoblis aux francs-fiefs en 1491.

La paroisse de Réville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie du Val-de-Saire. Masseville, en 1722, lui comptait 228 feux, et Dumoulin 225, en 1765. Le dictionnaire d'Expilly lui donne 1094 habitants, et le dernier recensement de la population, en 1867, 1,775 habitants.

SAINTE-GÉNEVIÈVE.

Sainte-Géneviève, *Sancta Genovefa*.

L'église paroissiale de Sainte-Géneviève appartenait à l'abbaye de Notre-Dame-du-Vœu, à Cherbourg, qui en avait le patronage. A la présentation de l'abbé de Cherbourg, Guillaume de Tournebut, évêque de Coutances, conféra la cure de Sainte-Géneviève à Ambroise d'Evreux, auquel il la contesta plus tard; mais, en 1205, Vivien, évêque de Coutances, la confirma audit Ambroise d'Evreux, qui en fit la remise aux religieux de Cherbourg, lesquels présentèrent pour le remplacer Etienne de Poitiers. Vivien confirma cette dernière nomination à condition que le curé payerait au chapelain de cette église une rente de 20 sous.

Hugues de Morville, évêque de Coutances, donna, en 1219, aux moines de Cherbourg les deux tiers de la dîme de la paroisse Sainte-Géneviève, un quartier de froment, deux poules et vingt œufs. D'après le Livre noir, le patronage appartenait toujours à l'abbé de Cherbourg, qui prenait les deux tiers de la dîme des gerbes; le curé avait l'autre tiers, l'autelage, cinq boisseaux de froment, quatre sous six deniers, trois pains, trois poules, quarante œufs et un presbytère. Le revenu de l'abbé valait 74 livres; celui du curé était de 100 livres.

Philippe VI, en 1330, donna l'église de Sainte-Géneviève à l'abbaye de Cherbourg, et le pape Jean XXII confirma cette donation. En 1333, les trésoriers de l'église de Sainte-Géneviève achetèrent des rentes pour leur église. La donation de Philippe VI eut pour effet de modifier le partage des revenus de l'église; ainsi, en 1369, l'abbé de Cherbourg, qui en avait toujours le patronage, prenait cinq parties des grosses dîmes et la moitié de tous les autres produits, le vicaire qui desservait la paroisse avait le reste.

En 1665, le patron était encore l'abbé de Cherbourg, et la

cure valait 450 livres. L'église dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Saire.

Philippe de Creuilly, fils de Richard, donna, en 1187, à l'abbaye de Cherbourg, les fief et domaine qu'il possédait à Arreville, en la paroisse de Sainte-Géneviève. On distingue, au nombre des témoins, Guillaume, abbé de Montebourg, Guillaume Panthol, Richard et Philippe de Saint-Marcouf, Richard d'Ozeville, Robert, clerc de Falaise, etc. (1).

D'après Dumoulin, l'abbé de Cherbourg avait une baronnie à Sainte-Géneviève ; aussi voit-on que la ferme de cette baronnie, gage-pleige, casualités et dîmes dans ladite paroisse et celle de la Pernelle, étaient affermées, en 1753, au prix de 5010 livres (2).

Montfaut, en 1464, imposa, à Sainte-Géneviève, Etienne Fouquet ; mais Jean Fouquet fut maintenu noble par arrêt des Aides du 14 mai 1487, et Roissy, en 1598, y maintint noble Jean Fouquet.

Chamillard, en 1666, y trouva encore les Fouquet ; et Jacques Fouquet prouva quatre degrés. Il y avait aussi alors à Sainte-Géneviève les Lacour, anciens nobles, Antoine de Hennot dont la noblesse datait de 1510, les Lecalley anoblis en 1543, et les Dagier, en 1652.

La paroisse de Sainte-Géneviève, avant 1789, relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie du Val-de-Saire ; elle avait 142 feux imposables en 1722 ; 147, en 1735, et 600 habitants, en 1762 ; sa population, en 1871, est de 607 habitants.

SAINT-VAAST.

Saint-Vaast. On dit aussi Saint-Vât-la-Hougue, *Sanctus Vedastus de Hoga.*

La paroisse de Saint-Vaast a porté les noms de la Hougue ; Orderic Vital la nomme *Ogas*, et Robert Cœnalis *Ogigæ*. La Hougue est une pointe avancée qui se trouve au sud de Saint-Vaast, et sur laquelle on a construit un fort.

L'église paroissiale, de construction récente, est sous le vocable de saint Vaast ; elle dépendait de l'archidiaconé du

(1) *Archives du département de la Manche.*

(2) Dumoulin, *Description générale du royaume de France*, tom. III, pag. 235. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XXII, pag. 160.

Cotentin et du doyenné de Valognes. Lors de la rédaction du Livre noir, le curé dîmait presque tout; il avait l'autelage, 4 acres de terre à Rideauville, des revenus en nature; sa cure lui valait 90 livres. Le patronage était en débat entre l'abbé de Fécamp et Jean Picot; mais Jean de Chevreuse, bailli du Cotentin, tenant les assises à Valognes, au mois d'octobre 1269, l'adjugea aux moines de Fécamp contre leur adversaire (1). L'abbé de Fécamp, dans le XIV[e] siècle, partageait par tiers les grosses dîmes avec le prieur de l'Hôtel-Dieu de Barfleur et le curé. Celui-ci avait en outre la dîme des novales, l'autelage, les offrandes et les menues dîmes, ainsi que la dîme de tous les poissons pris dans les limites de la paroisse, et celle de tous les autres poissons pêchés par ses paroissiens, n'importe où.

Un curé de Saint-Vaast, M[e] Hamelin, soutint un procès contre la paroisse à l'occasion de la dîme du poisson que les habitants prétendaient ne pas devoir, par cette raison que la pêche se faisant dans la mer, qui est une chose commune, et ne peut être soumise à aucune servitude; la dîme exigée était insolite et inusitée : mais par arrêt du parlement de Rouen, au rapport de M. de Toufreville Le Roux, le curé fut maintenu en possession de la dîme du poisson pêché en la mer « à » sçavoir la douzième raye en essence, et s'il s'en pesche » moins que douze, le douzième denier du prix auquel le » poisson sera vendu (2). »

En 1665, la dîme du poisson appartenait toujours à la cure, qui valait alors 700 livres et payait 60 livres de décimes. L'abbé de Fécamp continuait d'avoir le patronage de l'église.

Deux curés de Saint-Vaast furent en procès dans le courant du XVII[e] siècle; l'un nommé Poix-Blancs fut privé de son bénéfice par l'official de Rouen, pour cause de concubinage. L'abbé Lugan fut présenté à la cure et mis en possession. Poix-Blancs prétendit qu'ayant porté appel de la sentence de l'official, il devait continuer de jouir et conservait le droit de résigner. La cause portée devant le Parlement de Normandie, il intervint, le 19 janvier 1617, un arrêt qui ordonne à Lugan de restituer les fruits, d'en rendre compte aux commissaires chargés de les régir, accorde au curé 150 livres par an, et lui enjoint de faire statuer sur son appel dans le délai de trois mois. L'ordinaire devait préposer au bénéfice une personne capable (3).

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 79.
(2) Basnage, *Coutume de Normandie*, tom. I, pag. 26. Dumoulin, tom. III, pag. 227.
(3) Berault, *Coutume de Normandie*, pag. 11.

Faits historiques. — Saint-Vaast est situé à l'embouchure de la Saire ; son port est défendu par les forts des îles Tatihou, à l'est, Saint-Marcouf, au sud-est, et de la Hougue, au sud. Ce dernier fort défend une jetée de 600 mètres, au sud du port. Louis XIV fit construire la tour que l'on voit encore, et à laquelle ont été ajoutés d'autres ouvrages de fortification. Les Anglais, pendant leurs fréquentes invasions en Normandie, choisirent souvent la rade de la Hougue pour point de débarquement.

Etienne de Blois, fils d'Adèle, l'une des filles de Guillaume le Conquérant, étant passé en Angleterre pour s'emparer du trône, après la mort de Henri I[er], revint en France quand il se crut affermi en Angleterre, et ce fut à la Hougue, en 1137, qu'il opéra son débarquement, avec une suite nombreuse, *Ogas cum magno comitatu applicuit* (1).

Edouard I[er] leva une armée en 1292, sous prétexte de l'envoyer contre les infidèles ; mais une partie de cette armée descendit à la Hougue et ravagea le Cotentin.

En l'année 1346, Edouard III, conseillé par Geoffroy de Harcourt, débarqua avec toute son armée dans un lieu où était un *port de mer, nommé la Hogue de Saint-Vast en l'isle de Cotentin.* Il arma chevalier, sur le rivage, le prince de Galles, son fils. Sa flotte se composait de 1,200 navires, portant trente à quarante mille hommes (2). Ce fut à la suite de ce débarquement qu'Edouard III traversa la Normandie et la Picardie avec son armée, et défit celle du Roi de France à la fatale journée de Crécy (3). Les Anglais y ont fait successivement plusieurs descentes. Lors de celle de 1408, ils pillèrent Saint-Vaast qui tomba, comme le reste de la Normandie, sous la domination anglaise, pendant la moitié du xv[e] siècle.

Louis XI, en 1465, mariant Jeanne, sa fille naturelle légitimée à Louis de Bourbon, comte de Roussillon, fils de Charles I[er], duc de Bourbon, lui donna, avec la seigneurie de Valognes, la baronnie de la Hougue-Saint-Vaast, qu'elle vendit, en 1498, à Geoffroy Herbert, évêque de Coutances (4). On attribue à Louis de Bourbon la création du port de Saint-Vaast ; mais il existait dès le xii[e] siècle, et avait, dès le xiv[e] siècle, une grande importance. Peut-être conçut-il le projet de l'améliorer, et de faire de Saint-Vaast un point de défense important ; mais ses projets ne se réalisèrent pas.

(1) Orderic Vital, livre xxiii, tom. iv, pag. 485, édition Guizot.

(2) De La Roque, *Histoire de la maison d'Harcourt*, tom. iv, pag. 1355, Froissart.

(3) Bataille donnée le 26 août 1346.

(4) Toustain de Billy, *Histoire des évêques de Coutances*. L'abbé Lecanu, même histoire, pag. 271.

Louis d'Estouteville, grand sénéchal de Normandie, convoqua, en 1510, à Saint-Vaast, par ordre du Roi, le ban et l'arrière-ban de la noblesse du bailliage du Cotentin.

François Ier, lors de son voyage dans le Cotentin, visita, entre autres lieux, Saint-Vaast-la-Hougue.

Le comte de Montgommery y descendit, dans les derniers jours du mois de février 1573, à la tête d'une flotte de cinquante-trois vaisseaux et d'une armée de 5,000 protestants français et anglais qu'Elisabeth, reine d'Angleterre, envoyait en Normandie pour y rétablir les affaires du parti protestant; mais cette armée, peu de temps après, fut anéantie par le maréchal de Matignon (1).

Un arrêt du parlement de Normandie, de l'an 1589, défendit aux marins de Saint-Vaast de porter des vivres dans les ports de mer appartenant aux ligueurs (2).

En l'année 1612, le Roi acheta du sieur de Loucey la terre de la Hougue, et, en 1616, il lui fit remise de tout ce qui pouvait lui être dû pour les fruits que le sieur de Louçey y avait recueillis jusqu'au 31 décembre 1615.

En 1620, Etienne Lesage, ministre protestant, exerçait à Saint-Vaast, où il y avait encore un prêche en 1667; mais c'était le seul qui existât dans le pays; ce qui prouve que le nombre des protestants avait considérablement diminué.

On trouve comme ayant possédé la seigneurie ou baronnie de la Hougue les dames religieuses de Sainte-Trinité de Caen, qui jouissaient d'un droit de varech dans le port de Saint-Vaast, droit qui leur fut confirmé par lettres patentes de Philippe de Valois, roi de France, datées de l'an 1328 : le Roi enjoint, par ces lettres, de casser et d'annuler tous actes que le bailli du Cotentin aurait faits et qui seraient contraires à l'ordonnance de l'Echiquier (3). Les religieuses avaient encore des droits sur un petit marché qui se tenait à Saint-Vaast tous les dimanches. Saint-Vaast relevait de la baronnie de Quettehou appartenant à l'abbesse de Caen (4).

Les Anquetil furent aussi seigneurs de Saint-Vaast. Cette famille, sans doute fort ancienne, ne parait avoir été ni fort puissante, ni fort illustre. Montfaut la trouva noble dans Pierre Anquetil, à Colomby, sergenterie de Pont-l'Abbé, élection de Valognes. Elle portait *d'or à trois feuilles de sinople, deux et un* (5).

Il y avait à Saint-Vaast un siége d'amirauté composé d'un

(1) *Histoire du maréchal de Matignon*, pag. 120 et suiv.
(2) *Notes historiques dans le Journal de Valognes* du 12 mai 1864, nº 19.
(3) *Archives du Calvados*.
(4) Dumoulin, *Etat géographique de la France*, tom. III, pag. 227.
(5) Léchaudey d'Anisy, *Recherches sur le Domesday*, pag. 150.

lieutenant, d'un procureur du roi. Les audiences se tenaient le vendredi, dans un cabaret, à défaut d'auditoire.

L'abbé de Fécamp y avait aussi une haute justice, composée d'un bailli et d'un procureur fiscal, dont les audiences avaient lieu, le vendredi, dans la première maison venue.

La paroisse de Saint-Vaast, comptant beaucoup de pêcheurs, ils avaient à leur tête un capitaine de paroisse.

Saint-Vaast figure au nombre des bonnes villes de la vicomté de Valognes, qui envoyèrent des députés à Paris, aux Etats-généraux, en 1351 (1). En 1614, Henri Anquetil, seigneur de Saint-Vaast, fut député aux Etats-généraux par la noblesse du bailliage du Cotentin.

Ce fut dans la baie de la Hougue qu'eut lieu, en l'année 1692, cette désastreuse bataille où la marine anglaise battit la marine française commandée par le comte de Tourville, que, malgré sa défaite, Louis XIV nomma maréchal, en lui disant : « J'ai eu plus de joie d'apprendre qu'avec quarante-quatre de » mes vaisseaux vous en avez battu quatre-vingt-dix de ceux » de mes ennemis pendant un jour entier, que je ne me sens » de chagrin de la perte que j'ai faite. » La victoire de la flotte anglaise fut de courte durée; car, l'année suivante, elle se changea en une défaite complète. Tourville vengea l'honneur français, et rendit à son pays la place qui lui appartient sur les mers.

Rideauville, *Ridauvilla*. L'ancienne paroisse de Rideauville dont l'église était sous le vocable de saint Martin, a été réunie à celle de Saint-Vaast-la-Hougue pour le spirituel et le temporel. Le patronage en était laïque et le seigneur du lieu présentait à la cure; elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes. Le Livre noir indique comme seigneur Richard de Courcy, chevalier. Le curé était seul décimateur; il avait tous les produits de l'église, et des revenus assez considérables en nature. Dans le courant du XIII[e] siècle, la cure valait 32 livres. En 1665, le patronage appartenait à la famille du Mesnildot, et la cure valait alors 400 livres.

Montfaut, en 1463, trouva noble à Rideauville Guillaume du Quesney.

Les paroisses de Saint-Vaast et de Rideauville dépendaient de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. Masseville, en 1722, comptait à la première 187 feux ; Dumoulin, 271, en 1765 ; et Expilly 1226 habitants. Rideauville n'avait que 30 feux. La population des deux paroisses réunies s'élève, en 1871, à 4,098 habitants.

(1) M. Léopold Delisle, *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur*, pièces justificatives, pag. 118.

TEURTHÉVILLE-BOCAGE.

Teurthéville-Bocage, *Tordevilla, Turketivilla, Teurtevilla.* On trouve aussi Teurteville en Bocage. En 1665, on disait *Torketteville.*

L'église paroissiale de Teurthéville-Bocage est en partie du XIe ou XIIe siècle ; le chœur du moins appartient à l'une de ces époques, et plutôt à la dernière qu'à la première. Elle est sous le vocable de la Trinité. Son patronage était laïque. Le Livre noir indique comme patron Richard Desfontaines. Le curé avait le tiers de la dime et l'autelage ; l'abbaye de Blanchelande prenait les deux autres tiers ; la part du curé valait 90 livres et celle de l'abbaye 80 livres. Lors de la rédaction du Livre blanc, la même famille avait encore le patronage ; mais la division des produits de la cure avait changé. L'abbaye de Blanchelande percevait les deux tiers des grosses dîmes ; le curé avait la troisième ; il avait aussi des revenus en nature assez considérables, le quart des novales, tout l'autelage et les menues dimes ; l'abbaye de Cerisy et le chapitre de Coutances se partageaient les trois autres quarts des novales.

En 1665, le patronage était alternatif entre deux familles. La cure valait alors 700 livres ; elle payait 80 livres pour les décimes, et relevait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

Il existait dans cette paroisse un prieuré nommé le prieuré de Bernavàt ou Barnevàt. Richard de Lestre, en 1120, le donna à l'abbaye de Montebourg, qui tenait déjà, d'une donation de Guillaume le Conquérant, la terre de Bernavast, donation que Henri Ier confirma. En l'année 1700, ce prieuré appartenait à l'abbaye de Lessay, et il existait encore en 1790.

Teurthéville-Bocage doit se trouver sur la voie romaine de Valognes à Barfleur, et du camp romain de Montcâtre, en Montebourg, au cap le Vic de Fermanville. La mi-voie de cette dernière est pleine de traces d'habitations romaines au pas de Vivray sur Teurthéville (1).

Teurthéville fut, pendant les années 1591 et 1592, le théâtre d'une guerre acharnée entre les partisans de Henri IV et les ligueurs. Ces derniers ravageaient le Val de Saire ; Dutourps, leur chef, vint, dans le mois de juin 1591, assiéger le château de Teurthéville, qu'il ne prit que dans le mois de

(1) *Etudes sur le département de la Manche,* par M. de Gerville, pag. 204.

février suivant. Le marquis de Canisy l'y assiégea à son tour, quinze jours après. Il parvenait souvent à forcer les lignes des assiégeants pour aller ravager les paroisses environnantes. Le Val de Saire ne fut pacifié qu'à sa mort; il fut tué à Gonneville, dans une rencontre qui eut lieu le 22 décembre 1592 (1).

Montfaut, en 1463, trouva nobles à Teurthéville Etienne, Raoul et Benoît Le Breton. Marguerite Le Breton, fille de Guillaume Le Breton, sieur de Teurthéville-au-Bocage et du Plant, épousa Robert Blondel, un des descendants de Robert Blondel, poëte, historien et moraliste, au temps de Charles VII (2).

Chamillard, en 1666, y trouva et y maintint nobles les Michel qui y étaient dès la fin du XVI[e] siècle, et en étaient les seigneurs et patrons; il y trouva aussi Michel Simon, sieur du Bisson, lequel avait épousé, en 1654, Suzanne Michel.

Sainte-Croix-au-Bocage. La paroisse de Sainte-Croix-au-Bocage est réunie à celle de Teurthéville-Bocage pour le spirituel et le temporel. Son église était sous l'invocation de la sainte Croix; elle payait 18 livres pour les décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes. L'évêque de Coutances en avait le patronage, et le curé était seul décimateur, ce qui, d'après le Livre blanc, lui valait 48 livres. La cure, en 1665, rapportait 300 livres.

Il existait, dans cette paroisse, un prieuré de bénédictins, nommé le prieuré de la Salle; il avait dû être fondé par Philippine, fille de Jean, comte d'Alençon, mariée à Robert Mallet, seigneur de Graville. Deux moines de l'abbaye de Graville (3) desservaient ce prieuré dont le Roi, en 1665, avait le patronage. Ce prieuré valait alors 500 livres (4).

Les paroisses de Teurthéville-Bocage et de Sainte-Croix dépendaient de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. La première comptait 209 feux, en 1722; 241, en 1765, et 1,018 habitants, en 1770. La population des deux paroisses réunies est, en 1871, de 1,378 habitants.

(1) Delalande, *Histoire des guerres de religion dans la Manche*, pag. 182 et 300.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 161 et 226.

(3) Dans l'arrondissement du Hâvre, canton d'Ingouville.

(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVII, pag. 205. L'abbé Lecanu, *Histoire des évêques de Coutances*, pag. 171 et 173. *Gall. christ.*, tom. XI, col. 878.

VALCANVILLE.

Valcanville, *Walequanvilla*, *Valcanvilla*.

L'église paroissiale de Valcanville fut, il y a environ trente ans, presque entièrement reconstruite. Cette église est sous le vocable de saint Firmin. L'ordre de Malte en avait le patronage et présentait à la cure; elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Saire. Le Livre noir indique comme patrons les religieux de l'ordre du Temple, et l'état de 1665 ceux de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. La cure valait alors 500 livres.

Suivant d'anciens titres, il y aurait eu à Valcanville un monastère nommé le monastère du *Licornet*.

Valcanville était le chef-lieu d'une commanderie de Malte, dont les domaines se composaient non-seulement de biens affectés au chef-lieu, mais encore de ceux des membres de *Vely*, de *Canteloup* et de *Saux-Etoup*. Les revenus de ces biens formaient, avec certains priviléges, l'apanage du commandeur, qui était tout à la fois seigneur spirituel et temporel de la paroisse. Ce fut Henri Ier qui, en l'année 1125, fonda cette commanderie en faveur des chevaliers du Temple. Quand cet ordre fut supprimé, cette commanderie fut donnée par Philippe le Bel aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui devinrent les chevaliers de Malte.

Le commandeur avait, dans toute l'étendue de sa commanderie, qui relevait du Roi, droit de moyenne et basse justice, qu'il faisait exercer par un sénéchal, un prévôt et un greffier, qui tenaient les plaids de sa juridiction sous la grande porte d'entrée de la commanderie.

Le commandeur avait un manoir seigneurial, et, sur la rivière de Saire, deux moulins banaux qu'il affermait 700 livres par an. Dans la cour de la commanderie se trouvait un vaste bâtiment servant d'hôpital pour les malades. Six fiefs, relevant de la commanderie, donnaient un revenu de 160 livres (1).

Le territoire de Valcanville devait être traversé par une voie romaine, allant de Valognes à Barfleur. Près du moulin du Houve, on a découvert des traces d'habitation, des monnaies romaines de grand et moyen bronze. On trouve dans la

(1) Voir, pour plus amples détails, le travail de M. Léchaudé d'Anisy *Sur les Templiers et les Hospitaliers en Normandie* dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIV, pag. 351.

lande de Valcanville les vestiges d'un retranchement ou camp romain, où l'on a signalé des tuiles et des monnaies romaines (1).

On a aussi trouvé, dans cette localité, dans les ruines d'un bâtiment qui avait servi de logement aux commandeurs, une grande quantité de monnaies d'or frappées dans la première moitié du XVe siècle. C'était évidemment un petit trésor que le commandeur du temps avait voulu soustraire aux Anglais qui alors occupaient la Normandie.

Louis IX, dans le mois de mai 1231, voulant récompenser de ses fidèles services, Jean de Fricamps, son grand bailli du Cotentin, lui donna, à lui et à Nicolas, son fils, divers biens, et entre autres la moitié du moulin de Valcanville..... *cum alia medietate molendini de Walequanville*, qui valait sept livres dix sous, *que valet septem libras et decem solidos*, et que le Roi possédait par suite d'une ancienne confiscation, *et est de veteri eschaeta* (2). En 1327, Jean de Friscamps était sénéchal du Roi de France en Albigeois. Dans le mois d'octobre 1321, le Roi confirma le bail que, le 21 septembre précédent, Pierre de Hangest, son bailli du Cotentin, avait fait en son nom de la ferme et du moulin de Valcanville, pour 40 livres tournois de rente, à Guillaume Leprevost, de Barfleur (3).

Le 6 novembre 1345, Adam de Dammartin décréta au Roi les héritages saisis à Valcanville sur Colin Le Prévost de Barfleur (4).

Pendant les guerres entre la France et l'Angleterre, au XIVe siècle, les Anglais, après avoir incendié, dans le port de la Hougue, onze navires dont huit avaient *château devant et château derrière*, pillèrent, brûlèrent et dévastèrent les paroisses de la Pernelle, d'Anneville, de Montfarville, Réville et Valcanville.

Roissy, en 1599, trouva nobles à Valcanville les d'Aigremont.

Chamillard, en 1666, y reconnu nobles et d'ancienne noblesse Charles Heuzey, Jacques et Jean Lemansois, anoblis en 1581.

La paroisse de Valcanville dépendait, avant 1789, de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergen-

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, tom. VII, pag. 178 et 181. L. Dubois, *Archives normandes*, tom. I, pag. 98.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 60. n° 379.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 93.

(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 101.

terie du Val de Saire. Masseville lui compte 144 feux imposables, Dumoulin 125 seulement, et Expilly 1,018 habitants; elle en a 1,001 en 1871.

VIDECOVILLE.

Videcoville, Videcosville, *Videcauvilla, Videcovilla.*

L'église paroissiale de Videcoville est sous le vocable de saint Martin. Son patronage était laïque et le seigneur du lieu présentait à la cure. Lors de la rédaction du Livre noir, le seigneur patron était Richard Mansel, chevalier. Le curé était seul décimateur; il avait en outre six vergées de terre, des produits en nature et un presbytère. Sa cure lui valait 20 livres. Le Livre blanc indique comme patron l'abbé de Montebourg; le curé, qui dîmait tout, avait en outre 10 vergées de terre d'aumône, un manoir presbytéral et trois boisseaux de froment.

L'état de 1665 donne comme patron le seigneur du lieu. La cure valait alors 400 livres; elle payait 20 livres pour les décimes. L'église dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

Dans les premières années du XVIII^e^ siècle, la seigneurie de Videcoville appartenait à M. de Quinéville.

Roissy, en 1598, trouva noble à Videcoville Jean Le Mançois, anobli en 1581.

Chamillard, en 1666, y maintint Jacques Dancel, dont la noblesse datait de 1574.

La paroisse de Videcoville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. Masseville, en 1722, y comptait 45 feux, et Expilly 186 habitants, en 1762. Sa population, en 1871, d'après le dernier recensement, est de 189 habitants.

BIOGRAPHIES.

Frédéric MARGUERIE.

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE ET SOUVENIRS.

M. Marguerie est mort au moment des épreuves les plus douloureuses de la patrie, alors que beaucoup de ses amis étaient loin de lui et dispersés. Quand il a été possible et convenable de songer à honorer sa mémoire d'un témoignage public d'estime et d'affection, tous ses papiers avaient péri dans un des incendies allumés par la rage sauvage des sicaires de la *Commune*.

Pour suppléer aux documents détruits, sa famille a fait appel à mes souvenirs, qui remontent à l'enfance même de M. Marguerie ; car il était mon compatriote avant de devenir mon disciple et mon ami.

La tâche de retracer sa vie m'était facile et douce ; mais en l'acceptant, je n'ai pas cédé seulement à mes sentiments d'affection et au vœu de sa famille ; je m'y suis aussi senti porté par le désir d'offrir à la jeunesse un utile exemple.

Je sais ce que peut inspirer de généreuse émulation le récit de la vie des hommes illustres à qui l'éminence de leurs vertus et de leurs talents a mérité une éclatante et durable renommée. Mais les grands hommes sont placés à une hauteur où un petit nombre d'élus peut seul espérer d'atteindre : ce sont des modèles dont la gloire écrase parfois plus qu'elle n'encourage. Ne peut-on présenter plus efficacement, à l'imitation du commun des hommes, des talents et des vertus d'un éclat plus tempéré ? Ces guides, d'une allure plus modeste et plus facile à suivre, ne vous conduisent pas moins sûrement dans cette route de l'honneur et du devoir, où l'estime publique et les distinctions sociales ne font pas défaut à la louable ambition des gens de bien et des bons citoyens.

Frédéric Marguerie naquit le 12 de septembre 1813, dans la ville de Valognes. Son père y exerçait la profession d'avoué ; il avait fait son noviciat dans le cabinet de Me Clamorgam, qui

cumula, pendant des années, l'exercice de la profession d'avocat avec les fonctions d'avoué.

J'ai dit ailleurs (1) ce que fut cet excellent homme, d'une physionomie si originale, qui se complut pendant toute sa vie à aider de son savoir, de son expérience, de son crédit, parfois même de sa bourse, les jeunes gens de bonne volonté. Tout succès d'un compatriote, dans une carrière quelconque, était pour lui sujet de satisfaction. Quant à ceux qui, au début, s'étaient placés sous son patronage, il ne cessa de les suivre dans le développement de leur carrière avec un intérêt presque paternel, qui s'étendait à leur famille : M. Marguerie fut de ce nombre, et justifia d'ailleurs la bienveillance de son ancien patron.

Sobre, économe, opiniâtre au travail, réservé dans ses relations, mais observant scrupuleusement toutes les convenances, il annonça de bonne heure l'intention d'établir sa famille dans un rang honorable parmi la bourgeoisie. Il fut secondé dans ce dessein par l'industrieuse activité de sa femme, qui, sans sortir des conditions de sa fortune, sut faire de sa maison un lieu de réunion agréable.

Le jeune Marguerie put jouir ainsi, dès son enfance, des avantages que présente une famille honnête et aisée : il contracta de bonne heure le goût du bien-être naissant de l'ordre intérieur et celui des plaisirs choisis.

Il fit ses premières études classiques au collége communal ; mais le collége royal de Caen était alors tenu en grande estime dans la ville de Valognes : on considérait qu'il offrait des sources d'instruction plus variées et plus abondantes que celui de notre petite ville. M. Marguerie, qui sentait vivement le prix des fortes études qui lui manquaient, n'hésita pas à se séparer de son fils ; il l'envoya donc pensionnaire au collége royal de Caen, à ses frais. Cette séparation ne lui coûta pas moins qu'à la mère, car sans faire montre de sensibilité, il était le plus tendre des pères.

A l'époque où le jeune Marguerie entra au collége royal de Caen, les écoliers de notre collége municipal y rencontraient une tutelle affectueuse chez l'économe, M. Roger, un de leurs devanciers (2) ; ils étaient d'ailleurs l'objet d'une prévention

(1) *Annuaire du département de la Manche*, pour 1842.

(2) M. Roger, qui avait fait ses études classiques au collége de Valognes, est originaire de la commune des Pieux. Il quitta la carrière militaire dans les premières années de la Restauration pour occuper la place d'économe au collége royal : il en a rempli les fonctions pendant 36 ans, avec une rare distinction. Mais ce n'était pas seulement un comptable exemplaire. J'ai appris par lui ce que vaut dans une maison d'éducation, en dehors des devoirs de gestion, un économe qui porte un intérêt sincère à la jeunesse ;

favorable de la part des chefs et des maitres de ce grand établissement. Jacques Salles avait inauguré avec éclat la série de nos succès, qui fut continuée avec des chances diverses par ses successeurs, parmi lesquels brillèrent particulièrement Léon Lerat et Henry Boistard. Frédéric soutint, non sans honneur, la réputation acquise par ses anciens à notre collége, et à son tour il fit applaudir le nom de Valognes à la distribution solennelle des prix.

Il eut l'avantage de compter au nombre de ses maitres un compatriote qui, après s'être signalé dans l'Université par son dévouement à la jeunesse, par la solidité et la variété de ses connaissances, par le charme d'un enseignement où le cœur avait toujours sa part, a fourni, dans l'administration municipale et les fonctions électives, une longue et honorable carrière. M. Bertrand avait gardé bon souvenir de son ancien élève ; il le retrouva avec plaisir auprès de moi en 1837. Plus tard, lorsqu'il fut devenu maire de la ville de Caen (1), M. Marguerie lui prêta, avec un affectueux empressement, son concours pour la bonne et prompte expédition des affaires municipales ressortissant au Ministère de l'Intérieur. Leurs relations devinrent plus fréquentes et plus étroites pendant le mandat législatif de M. Bertrand (1863 à 1869), et je puis attester que parmi les amis de M. Marguerie, aucun ne s'est montré plus péniblement affecté que M. Bertrand, et de sa mort et des malheurs de sa famille.

Mais revenons à l'époque où nous avons laissé Frédéric Marguerie sortant du collége royal.

Après avoir obtenu le diplôme de bachelier ès lettres à Caen, il alla faire son cours de droit à Paris, au moment où les écoles se rouvrirent après la Révolution de 1830. Le monde des lettres et des arts n'était pas alors moins agité que celui de la politique. Au milieu de cette effervescence, Marguerie, sans négliger ses études obligées, cultiva paisiblement ses goûts pour les arts et pour la société polie. Parmi les maisons honorables dont l'accès lui fut ouvert, et qu'il eut soin de rechercher, je ne saurais oublier celle du général Baillod, alors député du département de la Manche à la Chambre élective (2).

comment il peut exercer sur les élèves une influence salutaire, et seconder efficacement l'œuvre des maîtres. Quels utiles conseils n'avons-nous pas reçus de M. Roger ? De combien de mauvais pas son indulgente bonté n'a-t-elle pas sauvé notre étourderie ?

(1) Notre honoré compatriote a rempli ces fonctions du mois d'août 1848 au mois d'août 1870.

(2) Il ne faudrait pas moins qu'une *Étude* spéciale pour parler convenablement de cette respectable et hospitalière maison, dont le souvenir est resté cher à tous ceux qui ont eu l'honneur et l'avantage d'y être admis.

Reçu licencié en 1834, il entra en stage au barreau de Valognes. Son père désirait d'autant plus vivement le fixer auprès de lui que sa fille, autre objet de sa tendresse et ornement de sa maison, habitait Briquebec depuis son mariage récent avec le docteur Mabire. Au cas où l'exercice de la profession d'avocat ne conviendrait pas à son fils, M. Marguerie était prêt à lui céder son étude d'avoué, qui lui offrait une position honorable et lucrative, sans avoir la peine de la conquérir. Le séjour de Valognes n'était pas sans attrait pour Frédéric ; il aimait la vie de famille ; il pouvait satisfaire ses goûts de comfort dans la maison paternelle ; l'éloignement de sa sœur, qui l'avait d'abord chagriné, lui pesait moins qu'il ne l'avait cru ; la distance qui le séparait de cette sœur bien-aimée était aisée à franchir, et Bricquebec était alors le centre d'une société distinguée, qu'animait la verve inépuisable et toujonrs jeune d'un homme spirituel et bon (1), à laquelle s'ajoutait la gracieuse influence de M^me^ la comtesse de Bricqueville. M. Marguerie était un hôte assidu de Bricquebec, et il avait à Valognes même des relations assez agréables pour qu'il en ait conservé, toute sa vie, un aimable souvenir.

Malgré ces conditions favorables pour le retenir dans sa ville natale, les espérances que son père avait conçues ne se réalisèrent pas.

Le barreau de Valognes avait alors à sa tête d'anciens avocats justement renommés, à qui la confiance des plaideurs s'adressait de préférence ; derrière eux se pressait une phalange de confrères plus jeunes, qui ne trouvaient qu'un emploi insuffisant de leur temps et de leurs talents. Frédéric Marguerie, mieux doué pour l'étude des affaires dans le cabinet que pour les débats de l'audience, s'aperçut bientôt qu'il ne pouvait obtenir qu'après une longue attente une place convenable dans ce barreau. Par des raisons particulières que je n'ai pas à indiquer ici, il n'accepta pas l'idée de succéder à son père dans son étude d'avoué, et cela sans se dissimuler à quels avantages il renonçait et à quelles difficultés il allait se heurter pour se créer une carrière.

Quoiqu'il eût perdu sa mère au mois de décembre 1835, il manifesta le désir de retourner à Paris, convaincu qu'il était qu'il y trouverait sa voie, comme tant d'autres jeunes gens l'avaient su faire avant lui. Son père ne fit pas opposition à ce dessein. Qu'il vit avec de vifs regrets et non sans quelque inquiétude son fils s'éloigner, qui pourrait en douter ? Ce départ renversait toutes ses espérances ; il le laissait seul dans une vaste maison, acquise, disposée, embellie pour l'agré-

(1) M. Moulin.

ment de sa famille bien plus que pour son utilité personnelle. Il est probable qu'il conçut dès lors les projets de retraite qu'on a connus plus tard (1) : mais sa bonté épargna les remontrances à ce fils chéri.

Frédéric avait, sur beaucoup de ceux qui avaient eu la même confiance que lui dans Paris, l'avantage de pouvoir attendre l'occasion propice. Est-ce bien toujours un avantage pour les jeunes gens que de ne pas sentir l'aiguillon du besoin ? Parmi les hommes dont la France s'honore dans les diverses carrières, combien peuvent dire comme Horace : *Paupertas impulit audax?* Quoi qu'il en soit, Frédéric Marguerie était encore à la recherche d'une carrière, lorsque, au mois de septembre 1836, son père vint à Paris pour seconder ses efforts, peut-être aussi pour s'assurer du genre de vie qu'il menait. Un matin, que le fils venait de son logement de garçon retrouver son père à l'hôtel où il l'avait quitté la veille au soir, — il le trouva mort dans son lit.

Ce fut pour le malheureux jeune homme un coup terrible : il en resta longtemps accablé ; et lorsque, après une absence rendue nécessaire par le soin de ses affaires, il revint à Paris, en 1837, une amie de sa famille reçut de lui l'aveu qu'une des causes de sa douleur profonde était la pensée que son père avait été enlevé à sa tendresse, sans qu'il lui eût procuré la satisfaction de le voir sérieusement engagé dans une route pouvant le conduire à la possession d'un état honorable.

Cette dame, pour qui la mort de M. Marguerie était une perte des plus sensibles, car il l'avait soutenue de toutes les manières, avec une grande délicatesse, dans une situation des plus pénibles, n'eut pas de peine à entrer dans la douleur de son fils. Persuadée que lui procurer une occupation était le soulagement le plus efficace, elle eut l'idée de le faire entrer dans les bureaux du ministère de l'intérieur. Depuis le mois de mai, mon savant et excellent maître, M. Macarel, conseiller d'Etat, était chargé de diriger l'administration départementale et communale ; j'occupais auprès de lui un poste de confiance, avec le titre de chef de bureau. M^me^ Gibon (2) pensa

(1) Il voulait, paraît-il, se démettre de sa charge et d'emplois accessoires, vendre sa belle habitation de Valognes, et aller demeurer une partie de l'année à Bricquebec avec sa fille et son gendre, et l'autre dans sa terre à Huberville.

(2) Femme du capitaine Gibon, et mère du docteur Casimir Gibon. Pourquoi éviter de la nommer, puisque je trouve ainsi l'occasion de témoigner publiquement des sentiments de profonde estime que m'avaient inspiré son dévouement maternel, sa rare énergie dans le malheur et la bonté de son cœur, sympathique à toutes les infortunes ?

que je pourrais obtenir de la bienveillance de mon directeur qu'il attachât Frédéric Marguerie à son cabinet. Un obstacle se rencontrait : nous avions déjà plusieurs attachés, et M. Macarel avait refusé d'en admettre d'autres, quoique la demande de leur admission lui eût été faite par des personnes qu'il avait quelque intérêt à ménager. La nomination des attachés appartenait d'ailleurs au ministre. Mais si M. Macarel ne pouvait provoquer celle de mon jeune compatriote, il consentait, au cas où elle pourrait être obtenue sans son intervention, à laisser placer M. Marguerie dans mon bureau. M. Félix Lebertre, de Saint-Vaast-la-Hougue, était alors chef du cabinet de M. le Comte de Montalivet, au ministère. Une famille dont il était l'obligé l'intéressa à la situation de M. Marguerie; il promit, après s'être assuré des intentions de M. Macarel, de saisir l'occasion favorable pour faire faire la nomination : elle eut lieu à la date du 30 octobre 1837.

M. Marguerie n'avait pas attendu l'issue de cette négociation, qui peut paraître un peu laborieuse eu égard à la faible importance de l'affaire, pour se mêler à mes travaux. A cette époque où les fonctions électives de tout ordre étaient, autant que les emplois administratifs et l'entrée au Conseil d'Etat, un objet d'ambition pour les jeunes gens, beaucoup s'étaient s'étaient groupés autour de MM. de Gerando et Macarel, qui étaient alors les maîtres incontestés de la science administrative, M. de Cormenin s'étant voué exclusivement à l'ardente polémique des pamphlets politiques. Mais il ne suffisait pas qu'ils tinssent ouverts les trésors de leur savoir et de leur expérience avec une libéralité qui n'a jamais été surpassée ; il fallait qu'ils eussent le loisir de les distribuer. Or, ce loisir manquait presque absolument, et ils étaient souvent réduits à m'adresser les questionneurs et les adeptes dont ils ne pouvaient satisfaire la curiosité. Je fus ainsi amené à instituer une série de conférences sur l'administration et le droit administratif, qui se tenaient le matin et le soir, de manière à me laisser libre pour le travail de la journée. J'ai dû à ces conférences de précieux avantages : d'abord l'obligation d'un travail opiniâtre pour que mon enseignement ne fût pas trop indigne de mes disciples ; je leur ai dû aussi d'honorables relations même à l'étranger, de fructueuses et fidèles amitiés. M. Marguerie, toujours préoccupé de l'idée qu'il devait à la mémoire de son père de s'assurer le plus vite possible une position honorable, était entré dans toutes ces conférences. Il y prenait des notes, qu'il repassait dans l'intervalle de l'une à l'autre, éclaircissant ses doutes sur les points qui étaient restés obscurs dans son esprit, soit par les explications qu'il obtenait de moi, soit par les observations qu'il échangeait avec un autre attaché également plein de zèle, M. le baron Jeanin, dont la vive intelligence et le cœur chaleureux exerçaient sur

lui une salutaire influence (1). Tous les deux se faisaient un plaisir de m'aider dans les recherches qu'exigeaient mes travaux. Lorsqu'ils ne concouraient pas à la rédaction des dépêches, je leur en laissais prendre connaissance, à moins qu'elles n'eussent un caractère absolument confidentiel, ce qui n'est arrivé que bien rarement, et ce qui s'explique par cette circonstance que mon bureau était une annexe du cabinet du Directeur, et que les affaires réservées pour ce cabinet nous étaient dévolues, à moins qu'elles ne fussent traitées en entier par M. Macarel lui-même.

M. Marguerie avait ainsi la bonne fortune de voir passer sous ses yeux les affaires les plus importantes de l'administration départementale et communale, et de vérifier, dans leur application, au sommet de la hiérarchie, les principes et les règles dont il avait entendu l'exposé dans nos conférences particulières. Pour donner une idée moins incomplète des précieuses notions qu'il put recueillir alors dans sa modeste situation d'attaché, je rappellerai que, sous ce ministère de M. de Montalivet, furent rendues les lois sur l'administration municipale (18 juillet 1837), sur l'administration départementale (10 mai 1838), sur les aliénés (30 juin 1838), et que M. Macarel eut à diriger, en outre, l'exécution de la loi sur les chemins vicinaux (21 mai 1836), à installer la comptabilité des matières dans l'administration hospitalière, à préparer la réforme du régime des prisons. Je pourrais prolonger cette énumération; mais elle suffit à faire comprendre comment cette éducation administrative, tout à la fois philosophique et pratique, subjuguait l'esprit de M. Marguerie, dont l'ardeur était d'ailleurs excitée et entretenue par celle des jeunes gens qui participaient aux mêmes travaux.

D'honorables fréquentations contribuaient à élever ses idées et à fortifier son instruction. Il était admis dans une famille anglaise, aimable et distinguée, où il entendait sans cesse comparer les institutions et les mœurs de la France et de la Grande-Bretagne. Chez MM. de Gerando et Macarel, dont il était considéré comme le disciple, chez M. Lacave-Laplagne (2) dont un fils était son camarade, il rencontrait des hommes éminents par le savoir, les lumières et la position sociale en France et à l'étranger. Il avait été présenté à M. Rossi, qu'il était difficile d'approcher sans s'éprendre d'enthousiasme pour

(1) Petit-fils du grand peintre David. En 1839, M. le baron Jeanin, fut nommé sous-préfet de l'arrondissement de Brioude. Après avoir occupé honorablement de grandes préfectures, il avait été appelé au Conseil d'Etat, en 1869, après le décès de M. de Cormenin.

(2) Ministre des finances dans le cabinet dont M. le comte Molé était le chef.

la science. Dans le mois de septembre 1838, ce maître illustre nous permit de l'accompagner dans un petit voyage qu'il entreprit pour visiter les principaux établissements de commerce et d'industrie manufacturière de la haute Normandie. Nous descendîmes la Seine en bateau à vapeur, d'abord jusqu'à Rouen, où nous fîmes séjour. La saison favorisait cette excursion ; M. Rossi était bien portant et jouissait pleinement de la liberté des vacances. Jamais je ne l'ai vu plus charmant ; jamais sa causerie ne fut plus abondante, plus variée, plus instructive dans son enjouement expansif. Accueilli par les industriels avec déférence, mais non sans quelque défiance en sa qualité d'économiste, il laissa partout le souvenir d'une exquise politesse, accompagnée d'un air de fine bonhomie tout à fait appropriée au caractère normand. La discrétion de ses questions n'enlevait rien à la sagacité de ses observations ; nous en avions la preuve, après chaque visite, dans les observations qu'elle lui suggérait et qu'il nous communiquait avec une bonté parfaite. Nous étions ravis, et M. Rossi jouissait de notre ravissement au point qu'au Havre (où il renouvela connaissance avec la veuve de lord Byron), il eut l'idée de nous emmener en Angleterre, pour nous en faire les honneurs, à ses frais. Ce séduisant projet fut renversé par une triste nouvelle : la duchesse de Broglie venait de mourir inopinément ; M. Rossi partit immédiatement pour aller rejoindre le duc que ce malheur devait accabler.

Ce voyage avait laissé des traces profondes dans l'esprit de M. Marguerie, et aussi dans son cœur ; et je n'ai pas oublié sa vive et durable émotion à la nouvelle et au souvenir de la fin tragique de notre maître bien-aimé, devenu, en 1848, par le hasard des révolutions, d'ambassadeur du roi Louis-Philippe premier ministre du pape Pie IX.

La vie de M. Marguerie s'écoulait ainsi doucement et honorablement, sans qu'il se pressât trop de saisir le but auquel devait le conduire cet attrayant noviciat. Quel était ce but ? Une sous-préfecture. Les maîtres et les amis de M. Marguerie avaient pensé qu'il trouverait dans l'administration active le meilleur emploi de ses facultés. Agréable de sa personne, quoique la variole, qui l'avait atteint dans tout l'éclat de la jeunesse, eût laissé quelques stigmates sur son visage et altéré la finesse de ses traits, il avait le goût et l'habitude du monde ; par caractère autant que par les exemples qu'il avait sous les yeux, il était porté à cette conciliation de l'intérêt public et des intérêts privés, qui est un art essentiel chez l'administrateur. Enfin sa fortune, qu'un mariage pouvait accroître, lui assurait cette indépendance qui aide à faire prévaloir la justice sur les passions.

Appuyé comme M. Marguerie l'était, il ne semblait pas qu'il dût rencontrer de difficultés sérieuses pour obtenir une place

de sous-préfet, quand le moment paraîtrait venu de la demander pour lui. Mais tandis que nous donnions tout notre temps et toutes nos forces à l'application des lois nouvelles, attendues depuis des années et si longuement élaborées, à l'amélioration de tous les services de l'administration intérieure (1), un violent orage formé dans la sphère de la politique éclata sur le ministère et le renversa (2). Au mois de mai 1839, M. Macarel rentra dans le service ordinaire du Conseil d'Etat. La situation des jeunes gens qui l'entouraient se trouva nécessairement modifiée ; mais leur avenir ne fut pas perdu. Et je ne doute pas que dans le mouvement considérable qui se fit alors dans le personnel des sous-préfectures, M. Marguerie n'eût obtenu assez aisément une nomination. Le crédit de plusieurs des personnages qui lui portaient intérêt était loin d'être diminué ; et il eût certainement rencontré, dès lors, chez M. Alexis de Tocqueville, que l'arrondissement de Valognes venait d'envoyer à la Chambre des députés, l'appui qui lui a été maintes fois utile, et qu'il n'a jamais réclamé en vain.

Mais ses idées changèrent tout à coup de direction.

L'instabilité de la position des sous-préfets, dont il avait sous les yeux un exemple frappant, lui inspira des craintes,qui furent habilement entretenues par des personnes devenues tout à coup bienveillantes pour lui. Espérant de sa collaboration une aide efficace, elles lui firent entrevoir la perspective d'une carrière à l'abri des orages, dans les bureaux, où des chances particulières d'avancement lui seraient ménagées. Il se laissa séduire à ces promesses qui ne me tentaient pas pour lui ; et, le 1er de septembre 1839, il entra en qualité de rédacteur, aux appointements de 900 fr., dans le service de la voirie vicinale, qui n'était pas dans mes attributions.

Les déceptions ne se firent pas attendre. Dans son nouveau bureau, le travail roulait toujours dans le cercle assez étroit d'une même matière, et il ne trouvait parmi ses collaborateurs ni la même cordialité dans les relations, ni les mêmes occasions de s'instruire. Pour adoucir ses regrets, il vint occuper un logement à côté du mien ; nous prenions nos repas ensemble, et il continuait de suivre mes conférences au moins

(1) Notre respectable chef M. Macarel nous donnait un exemple dont il était difficile d'approcher. Levé à 2 heures du matin, il préparait, rédigeait ou achevait chez lui les travaux qu'il s'était réservés. A 8 heures, il arrivait au ministère, et ne le quittait qu'à 7 heures du soir. Il compromit sa santé à ce rude labeur.

(2) Les améliorations du service public ne se poursuivaient pas seulement au Ministère de l'Intérieur. J'ai cité tout à l'heure le nom de M. Lacave-Laplagne : je me permettrai de rappeler ici un fait trop oublié. Sa gestion financière de l'exercice 1838 se régla par un *boni* de 14,428,112 fr. 21 cent. (Voir la loi du 13 janvier 1841.)

en partie. Mais bientôt un changement se fit dans ma propre situation. Le 11 d'octobre 1839, je fus nommé maître des requêtes en service ordinaire au Conseil d'État. De grands efforts étaient nécessaires pour m'acquitter convenablement de la tâche qui me fut assignée ; les conférences cessèrent ; mes relations avec M. Marguerie, quoique de tous les jours encore, n'eurent plus le caractère que leur donnait la communauté des travaux et des études ; elles durèrent cependant sur le pied de l'intimité, jusqu'au moment où il se maria.

Le 6 d'août 1840, il épousa M[lle] Eugénie Massu, jeune et charmante femme, qui succomba, après de longs mois de langueur, à une affection de poitrine, le 6 janvier 1845 : un fils était né de cette courte union.

Le 8 de septembre 1845, il contracta un second mariage avec M[lle] Caroline Bourcey, qui lui procura, pendant plus de 25 années, tout le bonheur qu'un homme peut attendre d'une femme bien née, attachée à ses devoirs, attentive à rendre son intérieur agréable, aimant et cultivant les arts, toujours prête à prendre sa part dans les chagrins et les ennuis de son mari, dont l'âme était tant soit peu susceptible et inquiète, et qui n'a pas à craindre le reproche de lui en avoir jamais occasionné aucun. Un fils naquit de ce mariage, le 17 de mai 1847. L'éducation de ce fils, qui a déjà fait ses preuves au service du pays, et qui n'a jamais été qu'un sujet de joie pour sa famille, n'était pas le moindre des titres de M[me] Marguerie à l'affection dévouée de son mari.

Si M. Marguerie ne marcha pas dans la carrière des bureaux d'un pas aussi rapide qu'on le lui avait fait espérer et que le méritaient son assiduité laborieuse et son intelligente expérience des affaires, les obstacles qu'il rencontra cédèrent avec le temps et les circonstances. Nommé sous-chef le 1[er] de janvier 1845, il dut à l'opportune intervention de M. Alexis de Tocqueville et au bienveillant appui de M. Fremy, chef du cabinet de M. Léon Faucher, en 1849, d'être appelé par ce ministre (1) à la direction du bureau du contentieux des communes, le plus important du ministère.

Là ses qualités se révélèrent mieux qu'il ne lui avait été donné de le faire jusqu'ici : instruction administrative étendue, soin scrupuleux dans l'examen des affaires, juste ménagement des intérêts privés dans l'application des lois administratives, rédaction sobre et nette des décisions, assiduité exemplaire, défense chaleureuse des employés laborieux et surveillance vigilante de leurs intérêts.

Il était désigné par l'opinion pour devenir chef d'une divi-

(1) Arrêté du 1[er] février 1849.

sion, à la première vacance. Au commencement de 1860, il en survint une par la mort du regrettable M. Jèze, dont il était le principe collaborateur. Ses amis ne négligèrent pas de faire valoir ses droits; personne ne les contestait. Le ministre se décida par des considérations étrangères au service. Cet échec fit au cœur de M. Marguerie une blessure profonde, qui influa sur sa santé d'une manière assez grave pour alarmer ses amis. A la fin de cette même année, M. Thuillier ayant été appelé par la confiance de M. de Persigny à la direction de l'administration départementale et communale avec entrée au Conseil d'Etat, je m'autorisai des gracieuses prévenances dont j'étais l'objet de sa part pour lui exposer la situation de M. Marguerie. M. Thuillier reconnut tout d'abord qu'une réparation était due; et en attendant qu'il pût l'accorder, il promit de s'efforcer d'adoucir par des égards particuliers l'amertume d'une blessure qui ne lui était pas imputable. Cette promesse ne fut point oubliée; et quand M. Thuillier, suivant la fortune politique de M. de Persigny, dut quitter le poste important qu'il occupait au ministère, il m'offrit de proposer M. Marguerie pour une place de Conseiller de préfecture du département de la Seine. Je ne pouvais désirer mieux pour mon ami; je le savais très-apte à remplir ces fonctions importantes mais d'un labeur moins assujettissant que la direction d'un bureau: M. Marguerie fut nommé par décret en date du 22 juin 1863 (1).

Le but que je m'étais proposé, en acceptant pour lui l'offre bienveillante de M. Thuillier, ne fut atteint qu'imparfaitement. Je m'étais flatté que l'accomplissement des devoirs que lui imposait sa fonction nouvelle lui permettrait de donner à sa santé les soins qu'elle me semblait évidemment réclamer, et lui laisserait des loisirs pour ces études de choix dont il se plaignait d'être privé depuis bien des années. Mais le travail abondait à l'hôtel-de-ville; la bonne volonté de M. Marguerie y était connue; on la mit bientôt à contribution, et si largement qu'il lui restait à peine le temps nécessaire pour le service du Conseil.

Une circonstance particulière explique la multiplicité des occupations accessoires de M. Marguerie à l'hôtel-de-ville.

Dans les derniers mois de 1865, M. Alfred Blanche crut pouvoir, sans déroger à ses antécédents administratifs, accepter les fonctions de secrétaire-général de la préfecture. Depuis

(1) Il ne quitta pas le ministère sans regret; il y laissait quelques amis vrais, tels que M. Normand, aujourd'hui directeur du secrétariat et de la comptabilité, et M. Guillaume, son savant et infatigable collaborateur, qu'il désirait avoir pour successeur.

plus de 30 ans, il entretenait avec M. Marguerie des relations d'estime et d'amitié ; leur éducation administrative avait même origine ; il y avait entre eux conformité de vues et de principes : le secrétaire général, surchargé de soins de détail, fut charmé de remettre entre ses mains les parties de ses attributions qu'il pouvait déléguer. S'il était forcé de prendre un congé, les fonctions de secrétaire-général passaient à M. Marguerie.

M. Haussmann donnait la main à ces arrangements.

Les délégations, qui sont inévitables dans les grandes administrations, offrent parfois cet inconvénient que les délégués, pour représenter dignement l'autorité supérieure vis-à-vis des corps ou des individus auprès desquels ils sont accrédités, croient devoir prendre des airs importants et solennels, qui froissent les amours-propres et créent des rancunes survivant à leur mission éphémère et remontant au delà de leur personne. Le préfet savait qu'il n'avait rien à craindre de semblable de la part de M. Marguerie.

Il savait aussi que celui-ci, lorsqu'il recevait des instructions, ne passait pas à leur exécution sans avertir, s'il les jugeait susceptibles d'objections sérieuses. Il présentait ses observations avec déférence sans doute, mais avec sincérité. Il lui eût semblé peu loyal de se taire, sauf à se réserver le plaisir de se joindre ensuite aux critiques. M. Haussmann prisait d'autant plus ces procédés que, dans le cours de sa brillante carrière, il n'a pas toujours rencontré une loyauté parfaite chez ceux qui devaient éclairer et alléger sa responsabilité.

La réputation de M. Marguerie s'était promptement établie dans le conseil de préfecture. M. le président Dieu tenait en grande estime son caractère et appréciait tout particulièrement ses lumières et son esprit pratique. Dès le commencement de l'année 1867, il aurait désiré de le voir appelé à la présidence d'une des sections du Conseil : M. Marguerie pensa qu'il n'y avait pas lieu de donner suite à cette idée, sa candidature pouvant occasionner quelque embarras à M. Haussmann de qui dépendait la nomination, et auprès duquel un autre candidat s'appuyait d'une haute influence.

Les dédommagements ne lui manquèrent pas et ne se firent pas trop attendre.

D'abord, il fut nommé officier de la Légion d'honneur, par décret du 15 août 1868 : il était chevalier depuis le 1er de janvier 1853.

Puis, au mois de décembre de la même année, un concours étant ouvert pour l'auditorat au Conseil d'Etat, son fils René, à peine âgé de 21 ans, lui donna la joie de se placer aux premiers rangs parmi les concurrents, et pour son coup d'essai, d'enlever sa nomination.

Au commencement de l'année 1870, le collègue avec lequel

il avait refusé d'entrer en concurrence mourut : il n'eut alors aucun scrupule de briguer le poste devenu vacant. M. le président Dieu proposa sa nomination et insista pour l'obtenir dans l'intérêt du service ; le secrétaire-général, les amis de M. Marguerie insistèrent de leur côté ; M. le comte Daru, alors ministre des affaires étrangères, écrivit au nouveau préfet pour rappeler les titres de M. Marguerie : d'autres influences prévalurent. — M. Marguerie ressentit de cet échec un chagrin presque égal à celui qu'il avait éprouvé, en 1860, lorsque le poste de chef de division de l'administration départementale et communale lui avait échappé.

Après la Révolution du 4 septembre, cette même vice-présidence étant redevenue vacante par la démission du titulaire, le gouvernement de la défense nationale s'honora en confiant ce poste à M. Marguerie (1).

Le contentement que lui fit éprouver cet acte de justice ne fut pas sans mélange. En même temps que sa carrière s'agrandissait, ses meilleurs amis étaient renversés de positions conquises par de longs et honorables services (2) ; son fils, l'auditeur au Conseil d'Etat, attaché à l'état-major général de l'armée, était enfermé dans Metz assiégé par les Allemands, et le moment approchait qu'il ne lui serait plus possible de faire parvenir aucune nouvelle à ses parents.

Je suis assuré par le témoignage d'un de ses jeunes collaborateurs au Conseil de préfecture (3) qu'au milieu des angoisses de toute nature accumulées dans cette douloureuse époque, M. Marguerie sut maintenir l'ordre, la régularité et la célérité dans l'expédition des affaires, empruntant à la section du Contentieux du Conseil d'Etat, dont les procédés lui étaient connus, ce qui lui semblait pouvoir être approprié à la juridiction à la tête de laquelle il était placé. Judicieusement attaché aux traditions, il expliquait, avec une bienveillante courtoisie, aux nouveaux venus dans le Conseil, les raisons de sa jurisprudence établie par les précédents ou par ceux de la juridiction supérieure.

Les audiences publiques du conseil de préfecture sont ordinairement paisibles ; et leur présidence n'exige guère que la gravité du maintien, une attention soutenue et la sagacité

(1) Décret du 14 de septembre.

(2) La présidence de M. Dieu était supprimée, le secrétariat général de la préfecture était supprimé et le Conseil d'Etat était *suspendu*.

(3) M. Albert Lavallée d'Iray, commissaire du gouvernement près le conseil de préfecture. Cet aimable et bon jeune homme, aussi modeste qu'instruit, fut accueilli tout d'abord avec bienveillance par M. Marguerie parce qu'il se recommandait de moi ; il entra bientôt et pleinement dans sa confiance et son affection

nécessaire pour la bonne direction du débat. A certains jours, les réclamations relatives aux élections de la garde nationale à Paris transformèrent le prétoire en une arène tumultueuse, où les élus et leurs adversaires échangèrent les accusations les plus passionnées et des récriminations injurieuses. Les témoins de ces scènes de violence attestent que, dans ce tumulte insolite, M. Marguerie non-seulement sut faire respecter l'autorité et la dignité des juges, mais qu'il intervint à propos pour modérer, par le calme et la noblesse de ses représentations, l'effervescence des partis. Il apparut alors avec toutes les qualités du magistrat.

Personne ne s'étonnera que la santé de M. Marguerie se ressentit des efforts laborieux qu'exigeait l'accomplissement de ses fonctions, des privations du siége, des perplexités patriotiques du moment, de ses anxiétés paternelles ; ses collègues avaient remarqué quelque altération dans les traits de son visage ; sa respiration bruyante et saccadée par suite d'un mal qu'il négligeait trop devenait parfois très-pénible. Dans une séance du mois de décembre, je crois, après un débat tant soit peu prolongé, il fut pris d'un étouffement assez sérieux pour qu'on fût obligé de suspendre la délibération et d'ouvrir les fenêtres pour lui rendre la respiration. Enfin, il avait reçu une impression très-vive de la mort d'un de ses collègues (M. le conseiller Domergue), qui était tombé à ses pieds, foudroyé par la rupture d'un anévrisme : mais on ne prévoyait pas qu'une fin du même genre l'attendît.

Le vendredi 27 de janvier 1871, après avoir présidé sa section à l'hôtel-de-ville, il rentra chez lui visiblement fatigué ; mais il ne prit que les soins ordinaires réclamés par l'état de sa poitrine. Le samedi, le dimanche et le lundi, il ne sortit pas, accusant une grande fatigue morale, mais il ne resta pas inoccupé dans la maison. A défaut de son médecin habituel, qui était malade, sa femme en fit appeler un autre ; celui-ci ne vit rien d'alarmant dans son état et fit quelques prescriptions en vue de calmer la toux, en diminuant l'oppression. Le mardi, M. Marguerie garda le lit, sans que sa situation lui parût aggravée ; peut-être songeait-il tout simplement à se mettre en mesure d'aller siéger le lendemain au conseil de préfecture. Le médecin, appelé de nouveau, maintint ses prescriptions et son appréciation de la veille. Quoique la toux persistât, le malade était assez tranquille ; mais sa femme ayant remarqué, dans l'après-midi, qu'il s'affaissait, fut prise d'inquiétude ; et, rencontrant le médecin dans son escalier, elle ne lui dissimula pas ses appréhensions, et le pria de rentrer auprès de son mari, ce qu'il fit obligeamment. A la sortie de l'appartement, il l'exhorta au calme, aucun danger ne lui apparaissant pour le moment ; elle rentra alors plus tranquille dans la chambre du malade, où se tenait sa mère, Mme Bour-

cey. Portant les yeux vers le lit, et apercevant que la tête de son mari était plus inclinée qu'auparavant sur l'oreiller, elle s'avança en lui adressant une question affectueuse, à laquelle il ne répondit pas ; quand elle toucha la tête pour la relever, elle était inerte. Une congestion pulmonaire l'avait tué, sans que Mme Bourcey eût même soupçonné un changement dans son état.

La mort de M. Marguerie consterna sa famille, surprit et affligea ses amis. On croyait les plus mauvais jours passés et on entrevoyait la fin de ses plus dures épreuves. En effet, il était maintenant fixé sur le sort de son fils ; il le savait sain et sauf, prisonnier de guerre à Hambourg, et passablement traité dans sa captivité, qui ne devait probablement pas se prolonger beaucoup. On le plaignait d'avoir été enlevé à ce moment. Hélas! à quelles douleurs il échappait!

Le 24 de mai au soir, la maison qu'il habitait depuis des années, rue de Lille, au coin de la rue du Bac, était envahie par une horde de scélérats, se qualifiant *enfants perdus de la Commune*, qui donnaient aux habitants dix minutes pour évacuer leurs logements, s'ils ne voulaient pas y être brûlés vifs. La veuve de M. Marguerie était restée à Paris, par piété pour sa mère, au lieu de suivre à Versailles son fils, replacé à son retour de Hambourg en qualité d'auditeur auprès de la Commission provisoire faisant fonctions de Conseil d'Etat. Je ne sais par quelle fatalité les audacieuses menaces des *enfants perdus* ne furent pas prises au sérieux. On refusa d'y voir autre chose qu'une abominable fanfaronnade. Cependant, à quelques pas de là, le palais de la Légion d'honneur était en flammes, et les torches incendiaires attaquaient celui du Conseil d'Etat et de la Cour des Comptes. Mais on se disait que l'armée occupait déjà une partie du quartier, qu'elle approchait et pouvait d'un instant à l'autre paraître et dissiper ce ramassis de forcenés de tout âge et de tout sexe. Bientôt le doute n'est plus possible : les torches sont allumées, au cri *tout est-il évacué?* les bandits se répandent dans les appartements, à tous les étages, enduisant de pétrole les rideaux, les draperies, les literies pour mieux assurer leur œuvre de destruction. Alors les locataires éperdus se sauvent comme ils peuvent ; quelques-uns gagnent, par les toits, des maisons voisines ; Mme Marguerie, emportant avec elle des valeurs attachées par avance à son corsage et quelques objets qu'elle put saisir au moment, fut assez heureuse pour gagner la porte de l'hôtel et la rue de Lille ; elle court chez sa mère rue des Saints-Pères, une barricade en fermait l'entrée ; le passage lui fut refusé par ceux qui la gardaient. Elle fut réduite à aller demander asile dans une maison abandonnée de la rue Jacob, où il lui fallut passer la nuit ; le lendemain seulement, elle put rejoindre sa mère, pour ne plus se quitter, car de son

propre logement il ne restait pas même la place ; l'appartement s'était effondré, les flammes avaient tout dévoré : livres, papiers et souvenirs de famille, correspondances amicales, travaux et notes concernant les travaux et les études professionnels de tout genre ont disparu, avec le mobilier dont il ne s'est pas même retrouvé un débris.

Si M. Marguerie avait été condamné à être témoin de ces scènes d'horreur et de désespoir, lui eût-il été possible d'en supporter le spectacle ? Son âme et son corps n'eussent-ils pas été brisés du même coup ?

Il n'était pas dans les desseins de Dieu que cette suprême épreuve s'ajoutât à celles qui avaient traversé sa vie.

J'ai dit précédemment comment la communauté de travaux et d'études et la cohabitation avaient cessé entre M. Marguerie et moi ; nos rapports en furent modifiés, mais non pas nos sentiments de mutuelle affection. Le temps ayant ramené des occasions de rendre nos relations plus fréquentes, elles furent saisies avec empressement de part et d'autre.

J'en mentionnerai deux seulement, parce qu'elles m'ont servi à bien apprécier chez M. Marguerie les qualités de l'esprit et du cœur.

M. Paul Dupont, le créateur de la librairie administrative, l'actif promoteur de tant de publications utiles à la propagation de notions saines et justes et à notre éducation civique, avait fondé, en 1832, l'*Ecole des Communes*, et il avait annexé à ce recueil mensuel un Comité consultatif qui, dans sa pensée, en était le complément et le support. M. Macarel avait promis son concours à cette œuvre. S'apercevant que la multiplicité de ses occupations l'empêchait de le donner comme il l'entendait, il fit accepter ma collaboration en remplacement de la sienne, dès la première année de l'entreprise ; ma coopération n'a cessé d'être effective qu'après la révolution du 4 septembre 1870.

Devenu de bonne heure président du comité consultatif, j'y fis entrer M. Marguerie. Il y retrouva d'anciens compagnons d'études, des amis francs et généreux, M. Alfred Blanche, M. de Pistoye, aujourd'hui chef de division au ministère des travaux publics, chez qui l'inflexible droiture du caractère et le sentiment le plus élevé de l'honneur s'allient si bien à la modération de l'esprit, le meilleur des hommes et des amis, qui lui aussi a l'aimable modestie de persister à se dire mon disciple. Aux amitiés anciennes s'ajoutèrent, avec le temps, des amitiés nouvelles (1), qui contribuèrent à lui faire recher-

(1) Par exemple : MM. Aucoc, Guillaume, Morinvillé, Reverchon, Théodore Ymbert.

cher les réunions du comité comme une agréable diversion à ses devoirs officiels. Il y a siégé plus de trente années, faisant écouter avec déférence l'expression de ses opinions dans la délibération et approuver ses consultations, qui se compteraient par centaines, et qu'il ne faisait jamais attendre.

Si amical que fût le ton des réunions du comité consultatif, elles ne pouvaient, à raison même de leur objet, avoir le caractère d'abandon qui est le propre des fréquentations intimes, et pour être tout à fait vrai, quoique M. Marguerie vécût familièrement avec nous à Paris, je dois convenir que c'est à la campagne que j'ai joui le mieux, le plus complétement de son amitié ; il avait eu l'attention de réserver, cheque année, une partie de ses vacances pour venir se reposer des labeurs de l'année dans notre coin paisible du Jura (1), auquel il avait fini par s'attacher. A coup-sûr, il n'y trouvait pas Paris à la campagne ; ce qu'il y venait chercher, c'était, avec les soins de l'amitié, le calme dans un site retiré, l'ombre de quelques beaux arbres, la liberté d'agir comme il lui convenait, même de s'abstenir des excursions en montagne qu'on pouvait lui offrir à titre de distractions. Ce qu'il préférait à tout, c'étaient les retours sur son enfance, sur son adolescence et sa jeunesse ; c'étaient les causeries intimes sur des questions d'art, de philosophie morale et religieuse, d'histoire, de législation, et particulièrement d'administration et de droit administratif. Avec mon fidèle ami, le docteur de Bouis, dont la compagnie et au besoin les conseils ne lui faisaient jamais défaut, les entretiens roulaient aussi sur les sciences naturelles et l'archéologie normande. Il appelait cela se retremper.

Questionneur intrépide, sa curiosité d'esprit n'avait rien de téméraire ; il apportait d'ailleurs beaucoup de circonspection dans ses jugements, et il n'avait aucune propension au dénigrement. Partisan sincère des améliorations sociales et des réformes utiles dans le service public, son instruction était trop sérieuse et il avait trop l'expérience des affaires pour se laisser éblouir par les ardentes prédications de prétendus apôtres du progrès, par les fallacieuses promesses et les agressions haineuses des soi-disant amis du peuple. Prônait-on devant lui certaines théories annoncées comme des nouveautés hardies ; vantait-on outre mesure certains personnages et certains ouvrages, il se bornait ordinairement à dire des unes : *cela est-il donc bien nouveau?* des autres : *il me semble que cela est surfait*.

Chaque année, il allait passer une autre partie du temps dont il pouvait disposer, à Bricquebec, auprès de sa sœur, à

(1) Le domaine de Pise, dans les environs de Lons le-Saulnier.

laquelle il resta toute sa vie tendrement attaché : jamais le malheur ne l'atteignit sans qu'il se sentît frappé au cœur du même coup.

Simple dans ses mœurs, il n'eût cependant pas redouté la possession de la richesse, et il eût su s'en faire honneur parce qu'il était généreux et qu'il avait le goût des élégances de la vie ; mais il conforma ses habitudes à la médiocrité de sa fortune, dont il fit du reste bon usage et qu'il maintint dans un ordre parfait. Il ne négligeait ni pour lui ni pour les siens les plaisirs qu'il pouvait rencontrer dans la société de parents et d'amis bien établis dans le monde : il était resté sensible aux jeux du théâtre presque autant qu'en sa jeunesse.

Ainsi a vécu M. Marguerie, dans cette zone tempérée recommandée par le sage, *ni trop près, ni trop loin du soleil* (1), pratiquant la loi du devoir sans ostentation, avec une modeste mais ferme assurance dans la miséricorde du juge suprême de nos actes et de nos intentions.

Et quand, dans nos assemblées et nos feuilles publiques, on se montre si prodigue de dédains pour les gens *des bureaux*, je me prends parfois à demander si dans les rangs de leurs contempteurs il est beaucoup d'hommes qui aient plus de titres à l'estime public que le *bureaucrate* Marguerie.

J. BOULATIGNIER.

Le 31 de janvier 1872.

M. L'ABBÉ LE CARDONNEL.

Messieurs, (2)

J'ai à vous faire part ce soir de la perte que la Société Académique de Cherbourg a faite, le 7 avril dernier, de l'un de ses plus estimables membres. Les hommes se succèdent, les uns plus brillants, les autres meilleurs. Celui dont je parle a été des meilleurs. Il a vécu pour la vertu, pour les travaux

(1) Dans le recueil des fables de M. Arnault, il s'en trouve une très-jolie, intitulée *les trois zones*, adressée à M. Audrieux, son confrère à l'Institut. elle se termine ainsi :

Gens d'excellent conseil
Disent qu'un sage ne se place
Trop près ni trop loin du soleil.

(2) L'auteur lut cette notice à ses confrères de la Société Académique de Cherbourg, dans la séance du 5 mai 1871.

d'un saint et savant ministère, pour les devoirs de l'amitié, jusqu'à cette heure mystérieuse où il a quitté nos rangs pour aller, dans un monde meilleur, recevoir le prix de ses mérites, comme prêtre, comme savant et comme ami dévoué.

M. l'abbé Le Cardonnel, membre de notre Société depuis le 6 juillet 1860, était né à Hauteville-la-Guichard, en mai 1811. Il commença ses études sous la direction de M. Chasles, curé de cette paroisse, et sortit du séminaire de Coutances pour aller comme vicaire de Saint-Ebremond-de-Bonfossé, en juillet 1845. Vers 1847, il fut envoyé en la même qualité à Montbray, puis à Notre-Dame-de-Cenilly, où il resta jusqu'en 1853. De là il fut destiné, pour quelques mois seulement, à Carneville, puis à Saint-Jores jusqu'à la fin de 1863. C'est de ce dernier poste que Mgr Bravard l'appela aux fonctions d'archiviste du diocèse de Coutances, emploi que le vénérable évêque créa pour mettre à profit le zèle studieux de M. Le Cardonnel et ses connaissances spéciales en histoire et en paléographie.

Un témoin oculaire, ami intime du défunt, raconte ainsi la cérémonie de l'inhumation : « J'arrivai au secrétariat de l'é- » vêché le 8 avril, à 10 heures du matin. Je montai à la cham- » bre de mon vénéré et savant ami que je vis sur son lit, » habillé comme pour dire la messe, en chasuble, les mains » jointes, tenant un crucifix et un chapelet. A 2 heures, le » clergé de la cathédrale arriva à la maison mortuaire et le » deuil fut reçu chez M. Doublet, chanoine, qui dirigeait la » cérémonie. M. Croulebois, vicaire général, officia Monsei- » gneur Bravard présent, ainsi que tous les chanoines titulai- » res. MM. Quénault, ancien sous-préfet, et Dubois, procu- » reur du Pouvoir exécutif, tenaient les cordons du poële » avec deux chanoines. Le cortége entra par le côté droit du » grand portail, et, environ une heure après, sortit par le côté » gauche de ce portail. Un corbillard reçut le cercueil du dé- » funt et le cortége monta en voiture pour se rendre à Haute- » ville-la-Guichard, lieu de naissance du défunt. Parti de Cou- » tances à 3 heures, on arriva à Hauteville à 4 heures et demie, » et, après une courte cérémonie dans l'église du lieu, les » restes de M. Le Cardonnel furent déposés près de la croix » du cimetière et non loin de la tombe de son père. »

Ce fut à Saint-Jores, petite commune voisine du Montcastre, marqué légendairement comme campement d'un lieutenant de César, que je fis connaissance de M. Le Cardonnel. Notre goût pour les antiquités locales et les études archéologiques furent le trait d'union de notre intime amitié. Je lui fis plusieurs visites dans cette paroisse et il m'est resté les souvenirs les plus agréables des excursions que j'ai faites avec cet excellent et savant ecclésiastique au Plessis, sur le Montcastre, dont la situation s'accorde si bien avec les commen-

taires de César ; dans la même commune, aux ruines du vieux château fort du Plessis ; au prieuré de Saint-Herbland, au même lieu ; dans la paroisse de Saint-Jores, aux croix jumelées du cimetière, et, dans l'église, au très-vieux bas-relief en pierre, représentant la voie douloureuse et le crucifiement ; à Lestelle, aux très-anciens et très-curieux fonds baptismaux.

J'ai conservé le souvenir de l'aimable hospitalité qu'il me donna en août 1861, en ce presbytère de Saint-Jores, presbytère qui attestait l'oubli dans lequel certaines communes rurales laissent les maisons curiales. La chambre de M. Le Cardonnel, à Saint-Jores, présentait un spécimen de cet oubli par un tel délabrement qu'une poutre, rompue par le temps, n'était retenue dans sa chûte que par un orme encore pourvu de son écorce. Le bon abbé couchait sous cette poutre et me disait en riant : « C'est un second Philibert Delorme ; son architecture est solide ! » J'ai souvenance ensuite de la vie studieuse qu'il menait plus tard, dans les archives diocésaines, au pied de la cathédrale de Coutances. Je vois encore son modeste logement, l'escalier de pierre tapissé de vieilles gravures des anachorètes de la Thébaïde, sa propre chambre qu'il me força d'occuper, son petit réfectoire où un jeune faisan venait familièrement solliciter les miettes de la table ; dans son jardinet le globe argenté qui réflétait les majestueuses flèches de la cathédrale.

Dans toutes ses paroles comme dans ses lettres, il s'efforçait, avec une douce conviction, de relever les grands principes qui servent de base à la société, la vénération des choses saintes, la soumission à la loi morale, le respect à l'autorité temporelle. Dans l'ordre des choses physiques, il était heureux de rendre hommage à la sagesse divine qui a ouvert à l'homme un si vaste champ d'investigations scientifiques, et dans l'ordre moral, la règle chrétiennement inflexible du devoir.

D'après ses dispositions testamentaires M. Le Cardonnel a légué sa copie du livre noir, et celle du livre blanc à l'évêché de Coutances, ainsi que les archives de Notre-Dame-de-Cenilly et celles du château de Guernetot, qu'il avait achetées pour les préserver de la destruction (1).

L. de PONTAUMONT.

(1) Il est regrettable que M. de Pontaumont n'ait pas donné, à la fin de sa notice, un aperçu des manuscrits de l'abbé Le Cardonnel. Ce savant modeste doit avoir laissé un travail considérable sur toutes les paroisses du diocèse de Coutances. Nous échangeâmes à ce sujet deux ou trois lettres, il y a plusieurs années. Son plan nous paraissait trop étendu, eu égard aux difficultés de la publication qu'il ne pouvait prendre à sa charge, et que n'entreprendrait à ses risques et périls aucun imprimeur. Si l'ouvrage de l'abbé Le Cardonnel est terminé, les Sociétés savantes de notre Département devraient s'entendre pour l'éditer à leurs frais. — J. Tr.

MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DU COTENTIN.

Une Société nouvelle s'est fondée à Coutances, au commencement de cette année. Hâtons-nous de l'annoncer et de lui souhaiter une heureuse influence dans un pays trop peu soucieux des fortes études. Sur notre demande, un de ses membres nous a remis l'exposé qui suit et qui est en quelque sorte l'acte de naissance de cette société littéraire.

Une société académique vient d'être fondée à Coutances; elle compte à peine trois mois d'existence, mais elle pourra sous peu prendre rang parmi les sociétés savantes du Département. Elle s'occupera de la recherche et de la conservation des antiquités, des études relatives à l'histoire du Cotentin, aux belles-lettres, aux sciences et aux beaux-arts, et de la formation d'un musée. Déjà des lectures ont été faites par MM. Pigeon, sur les *Origines de Coutances;* Quenault, sur les *Antiquités de Coutances et de l'arrondissement;* Fierville, sur la *Baronnie et le marquisat de Marigny;* Leloup, sur les *Attributions des Grands-Baillis.*

Un *Bulletin* publié par la Société contiendra le compte rendu de ses séances et les travaux de ses membres.

Le bureau est composé comme il suit :

Président : Mgr Bravard, évêque de Coutances et d'Avranches, directeur de la Société des Antiquaires de Normandie ;

Vice-Président : M. Quenault, sous-préfet honoraire, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, membre associé de l'Académie de Caen ;

Secrétaire : M. l'abbé Pigeon, aumônier du lycée, membre de la Société des Antiquaires de Normandie ;

Secrétaire-adjoint : M. Fierville, censeur au lycée, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, membre associé de l'Académie de Caen ;

Archiviste : M. Deschamps de Vateville ;

Trésorier : M. Saillard, notaire.

Les trois membres adjoints au bureau, pour former le conseil de la Société, sont :

MM. Plaine, maire de Coutances, membre du Conseil général;
d'Orgeval, sous-préfet de Coutances ;
Dubois, ancien procureur impérial.

15 avril 1872.

ADMINISTRATIONS.

LISTE CHRONOLOGIQUE.

des Préfets du département de la Manche.

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.
MM.		
MAGNYTOT	12 ventôse an VIII	1 an 1 mois 15 jours.
MONTALIVET	29 germinal an IX	2 ans 11 mois 23 jours.
COSTAZ	10 germinal an XII	2 ans 10 mois 16 jours.
BOSSI	12 février 1810	5 ans 5 mois 4 jours.
DE VANSSAY	17 juillet 1815	5 ans 2 jours.
ESMANGART	19 juillet 1820	3 ans 8 mois 17 jours.
D'ESTOURMEL	7 avril 1824	6 ans 4 mois.
BAUDE	10 août 1830	Non installé.
GATTIER	19 août 1830	6 ans 2 mois.
MERCIER	21 octobre 1836	6 ans 8 jours.
BONNET	29 novembre 1842	5 ans 3 mois.
HAVIN (Commissaire)	26 février 1848	2 mois 2 jours.
VIEILLARD (Commissaire)	2 mars 1848	2 mois.
LE HODEY (Commissaire par intérim)	2 mai 1848	8 mois 22 jours.
LE HODEY (Préfet)	23 juillet 1848	
DE TANLAY	24 janvier 1849	2 ans 10 mois.
JOURDAIN	26 novembre 1851	1 mois 26 jours.
PAULZE-D'YVOY	22 janvier 1852	1 an 6 mois 8 jours.
DUGUÉ	30 juillet 1853	6 ans.
DE BOUVILLE	27 juillet 1859	2 ans 5 mois 15 jours.
GUILLAUME D'AURIBEAU	16 janvier 1862	Non installé.
PRON	1er février 1862	3 ans 9 mois 20 jours.
LEVAINVILLE	12 novembre 1865	4 ans 3 mois 4 jours.
Vte MALHER	17 février 1870	6 mois 18 jours.
LENOEL	6 septembre 1870	15 jours.
LEMERCIER	22 septembre 1870	7 jours.
LENOEL	29 septembre 1870	4 mois 5 jours.
FRÉMONT	4 février 1871	1 mois 10 jours.
VAULTIER	7 mars et 2 avril 1871	M. Vaultier, nommé Préfet intérimaire le 7 mars 1871, et Préfet le 2 avril suivant, a été installé les 14 mars et 2 avril 1871.

DÉPUTÉS DU DÉPARTEMENT.

Députés : Saint-Lo, M. Emile Lenoël.—Avranches, MM. H. de Saint-Germain, C✻ ; de Saint-Pierre. — Cherbourg, MM. le Comte Hippolyte de Tocqueville ✻; Germonière. — Coutances, MM. Savary ; Comte d'Auxais ; Gaslonde O✻. — Mortain, M. Arthur Legrand ✻.—Valognes, MM. Foubert; Comte Daru O✻.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE.

Académie Française : *Membre*, M. Feuillet (Octave) O✻.
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : *Membre*, M. Delisle (Léopold) ✻.
Académie des Sciences : *Membre*, M. Le Verrier GO✻.

PRÉFECTURE.

Préfet, M. VAULTIER ✻, Officier de l'Instruction publique.

Audiences.—M. le Préfet donne audience : le mercredi et le samedi de chaque semaine, de une heure à quatre heures.

Les chefs des différents services sont reçus aux mêmes heures tous les jours sur demande. Les Instituteurs et Institutrices sont reçus le jeudi.

M. le Secrétaire général reçoit les mêmes jours et aux mêmes heures.

Secrétaire général : M. Grandvaux ✻.

Conseil de Préfecture.

Vice-Président : M. Galliot.
Conseillers : MM. de Bar, de Courson, Toussenel.
Commissaire du Gouvernement : M. Grandvaux ✻, Secrétaire général.

Bureaux de la Préfecture.

Audiences dans les bureaux.— Le public est admis dans les bureaux :

Les mardi, jeudi et samedi, de midi à deux heures.—Le bureau des passeports, visas et légalisations est seul ouvert tous les jours, de dix à trois heures.

Les personnes qui se présentent dans les bureaux sont prévenues que MM. les Chefs de division sont seuls autorisés à répondre aux communications ou demandes de renseignements.

CABINET DU PRÉFET.

Chef : M. Avinaud.

Ouverture des dépêches.—Distribution de la correspondance.—Sous-Préfets, Conseillers de préfecture.— Conseillers généraux et d'arrondissement.—Maires et Adjoints.—Commissaires de police.—Personnel du clergé, Secours aux prêtres en retraite.—Demandes d'audiences et de congés.— Légion d'honneur et décorations étrangères.—Secours aux anciens militaires.—Affaires confidentielles et non classées.—Personnel de tous les services et de toutes les administrations.—Prestation de serment des fonctionnaires.—Honneurs et préséances. — Fêtes et cérémonies publiques. — Beaux-Arts. — Bureaux de tabac.—Médailles et récompenses pour belles actions.—Théâtres.—Recueil administratif.—Haute police administrative.—Propositions de grâces. — Réfugiés politiques. — Loteries. — Presse périodique et annonces judiciaires.—Nomination des Présidents des Sociétés de secours mutuels, des Membres des Bureaux de bien-

faisance et des Commissions administratives des établissements de bienfaisance, des officiers de la garde nationale et des sapeurs-pompiers.—Police politique et débits de boissons.

PREMIÈRE DIVISION ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Chef : M. Lepingard.

Secrétariat général.

Réception et transmission du *Bulletin des Lois* et de toutes les publications officielles.—Imprimerie et Librairie, Colportage, Estampes et Gravures.—Garde du sceau de la Préfecture.—Surveillance des bibliothèques administratives.—Abonnements et envois périodiques.—Brevets d'invention.—Dépôts de tous documents destinés à être communiqués au public.—Statistique générale.—Registres des arrêtés du Préfet.—Procès-verbaux du Conseil général.—Légalisations.

Archives.—Classement et dépouillement des archives; Inventaire; Rapports annuels; Délivrance et expédition d'anciens titres.

Première Division.

Rappel des affaires arriérées.—Elections.—Garde nationale et affaires militaires, Gendarmerie, Poudres et Salpêtres.—Ponts et chaussées, Chemins de fer, Navigation, Usines, Cours d'eau ; Dessèchements, Mines et Carrières, Bacs et Bateaux.—Lignes télégraphiques.—Propriétés, Mobiliers, Bâtiments civils, Dons et Legs, Contentieux, en ce qui concerne le département et l'Etat.—Bureaux d'enregistrement et Affaires domaniales.—Police municipale.—Police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances, de la salubrité et de la sûreté publiques.—Etablissements insalubres.—Médecins, Pharmaciens, Vétérinaires.—Prisons, surveillance des condamnés.—Divisions administratives et ecclésiastiques.—Poste aux lettres et poste aux chevaux.—Associations.—Jury.—Population.—Passeports.—Poids et mesures.—Agriculture.—Haras.—Industrie, Commerce et Manufactures.—Marque de garantie des matières d'or et d'argent.—Ecoles spéciales et nationales.—Répertoire des actes sujets à l'enregistrement.

DEUXIÈME DIVISION.

Chef : M. Gambillon.

Administration et comptabilité des Communes et des Etablissements de bienfaisance.—Session des Conseils municipaux.—Archives et Bibliothèques communales.—Budgets et Comptes des communes et des établissements de bienfaisance, Autorisations supplémentaires à ces budgets.—Remboursements de fonds placés au Trésor.—Cotisations municipales.—Octrois : Règlements, Tarifs, Frais de perception.—Frais de casernement et d'occupation de lits militaires.—Droits de location de places dans les foires et marchés.—Droits de pesage, mesurage et jaugeage publics.—Droits de voirie et autres dont la perception est autorisée au profit des communes.—Impositions extraordinaires et Emprunts communaux.—Biens communaux.—Dons et Legs aux communes, aux établissements de bienfaisance, aux fabriques.—Placement et remboursement de capitaux apparte-

nant aux communes et aux établissements ci-dessus désignés.—Actions judiciaires et Transactions intéressant les communes et les établissements publics.—Bâtiments communaux.—Secours pour les maisons et le mobilier des écoles.—Distraction pour services communaux des parties superflues des presbytères.—Monuments historiques.—Cimetières : Police, Translation, Agrandissement, Règlement et Tarif des concessions.—Voirie urbaine, Plans d'alignement.—Hospices et Bureaux de bienfaisance.—Règlements du service intérieur, Traités avec les congrégations religieuses, Régie des propriétés, Adjudications et Marchés.—Secours aux établissements de bienfaisance.—Pensions de retraites, ou autre mode de rémunération des services des employés communaux et hospitaliers.—Instruction primaire et secondaire : Ensemble du service, Bourses dans les lycées et collèges, Caisse d'épargnes et de prévoyance des Instituteurs communaux.—Chemins vicinaux de grande communication, d'intérêt collectif et de petite vicinalité ; Chemins ruraux.—Prestation en nature.—Fabriques d'églises : Nomination des membres, Révision des comptes en cas de contestation entre ces établissements et leurs trésoriers.—Répartition du fonds commun des amendes de police.

TROISIÈME DIVISION.

Chef : M. Lascaux.

Comptabilité générale et départementale : Mandatement des dépenses de toute nature, Comptes et Budgets départementaux, Virements de crédits, Réimputations, Reversements, Situations périodiques, Comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice.—Colons réfugiés.- Réfugiés politiques, Comptabilité.—Télégraphie, Comptabilité.—Etablissements sanitaires, Comptabilité.—Chambres de commerce, Comptabilité.—Service des gens de mer : Solde arriérée, Secours sur la caisse des invalides de la marine.—Traitements administratifs.—Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures.—Trésor public : Transport de fonds, Refonte de monnaies.—Dette publique, Rentes sur l'Etat.—Pensionnaires de l'Etat et Rentiers viagers.—Contributions directes : Sous-Répartition, Recouvrement, Réclamations, Poursuites. — Cadastre. — Contributions indirectes.—Douanes.—Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux.—Liquidation des pensions des employés des prisons et du service de la vérification des poids et mesures.—Caisses d'épargnes.—Caisse des retraites de la vieillesse.—Comptoirs nationaux.—Visa des récépissés.—Frais de justice.—Assistance publique ; Extinction de la mendicité ; Aveugles et Sourds-Muets ; Secours à divers titres.—Aliénés et enfants trouvés : Personnel et ensemble du service.

GREFFE DU CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Greffier : M. Lefèvre.

Attributions : Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances.—Requêtes, Exploits et Procès-Verbaux.—Communication aux parties ou à leurs mandataires des pièces de procédure.—Etablissement des rôles.—Enregistrement et notification des décisions du Conseil.

Le Conseil de Préfecture se réunit, en séance publique, le mardi et le vendredi de chaque semaine, à midi.

Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

Les parties peuvent présenter elles-mêmes leurs moyens de défense ou se faire représenter par un mandataire qui, s'il n'est officier ministériel, doit être chargé de pouvoirs réguliers.

Le Conseiller chargé du rapport d'une affaire prévient les parties intéressées lorsqu'elle est mise au rôle. Les renseignements ou communications que les parties jugent utile de lui adresser, doivent lui parvenir par l'intermédiaire de M. le Préfet.

Le greffe est ouvert, chaque jour, de neuf heures à onze heures du matin.

Il y est donné communication, sans déplacement, des dossiers et pièces concernant les affaires en instance.

Attributions du Greffier.—Réception et enregistrement de tous actes introductifs d'instances, Requêtes, Procès-verbaux, etc.—Lecture des arrêtés en séance publique et tenue des écritures des audiences.—Transcription des arrêtés sur les registres du Conseil.—Délivrance des expéditions de ces arrêtés.—Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance.—Communication des pièces aux parties, Réception des conclusions qu'elles déposent ou des déclarations qu'elles jugent utile de passer.—Autorisation de plaider.—Correspondance.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

M. Dubosc, archiviste.

Attributions : Archives de la Préfecture, des Sous Préfectures, des communes et des hospices.—Classement, inventaires, récolements, rapports.—Communication et délivrance des titres.—Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives.—Publication d'ouvrages historiques.

INSPECTION DES ARCHIVES COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES.

Inspecteur, M. Dubosc, archiviste du Département.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

des Bâtiments civils.

MM. le Préfet ✻, *président ;* Rougeul ✻, ingénieur en chef, *vice-président ;* Duhamel ✻, président du tribunal civil ; N....; De Bar, conseiller de préfecture ; Guiot ✻, inspecteur d'académie ; Leroy, agent-voyer en chef; Queillé, architecte du département ; Didier, architecte de l'arrondissement de Saint-Lo ; Gambillon, chef de la 2e division à la Préfecture, *secrétaire.*

BATIMENTS CIVILS.

Architecte du département.—M. Queillé, à Saint-Lo.
Conducteur.—M. Fauchon.

ARCHITECTES D'ARRONDISSEMENT.

MM. Didier, chargé de l'arrondissement de Saint-Lo ; Cheftel, fils, chargé des arrondissements d'Avranches et de Mortain ; Desheulles, chargé de l'ar.

rondissement de Coutances ; N..... chargé des arrondissements de Cherbourg et de Valognes.

Les architectes d'arrondissement sont placés sous le contrôle de M. l'Architecte du département pour tout ce qui concerne le service des bâtiments départementaux. — L'architecte de l'arrondissement de Saint-Lo est dispensé de ce service.

POIDS ET MESURES.

Vérificateurs : MM. Dalimier, à Saint-Lo; Duclos, à Avranches; Hédiard, à Cherbourg; Adde, à Coutances ; Lambert, à Mortain ; Jacob, à Valognes.

CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

MM. Vaultier ✻, préfet, *président ;* Letouzé, docteur-médecin, *vice-président ;* Le Maire de Saint-Lo ; Rougeul ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Queillé, architecte du département ; Lepingard, chef de division à la Préfecture ; Marin, médecin des épidémies ; Frestel, Scelles-Mondézert, Lhomond, docteurs-médecins ; Doray, pharmacien ; Gosset-Deslongchamps, pharmacien ; Beaufils, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

MM. Bouvattier ✻, membre du Conseil général, *président ;* Sanson ✻, maire d'Avranches ; De Praconlal ; Leclère, armateur à Grauville ; Dumoncel, docteur-médecin ; Cauquelin, Pinel, Deniaud, pharmaciens ; Beaufils, P. Ollivier, vétérinaires.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

MM. de Bray, sous-préfet, *président ;* Liais, maire de Cherbourg ; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées ; Richaud, chirurgien en chef de la marine ; Loysel, Delafosse, Monnoye fils, docteurs-médecins ; Guiffart, directeur de la santé ; Pluquet, Levionnais, Robe, pharmaciens ; Pouppeville, Courneric père, vétérinaires.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

MM. le baron d'Orgeval, sous-préfet, *président ;* Quenault ✻, sous-préfet honoraire ; Plaine, maire de Coutances ; le baron Fremin du Mesnil ; Dudouit, Laisney, Tanqueray, Avril, Vigot, docteurs-médecins ; Marquez, Jamel, Drieu la Rochelle, pharmaciens ; Hélouis, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

MM. Demezange, sous-préfet, *président* ; Leteinturier-Laprise, juge de paix ; Vialet, procureur de la République, Renault, receveur municipal ; Lemonnier, Anger, de la Houssaye, docteurs-médecins ; Taborel, médecin des épidémies ; Coupeau, Pinot, pharmaciens ; Hryniewiez, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

MM. le sous-préfet, *président;* Leneveu, Roulot, Lebel, Dansos, Sébire ✻, Bonamy, docteurs-médecins ; Pesnel, Leclerc, pharmaciens ; Hinel, Gosselin, vétérinaires.

CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Le comte de Kergorlay ✻, propriétaire à Canisy.	Canisy.
Gouville, maire de Carentan.	Carentan.
Lecomte de Sainte-Marie, propriétaire à Agneaux.	Marigny.
Blouet, maire de Percy	Percy.
Bernard, docteur-médecin.	Saint-Clair.
Emile Lenoël, député.	Saint-Jean-de-Daye.
G. Rauline, propriétaire à Saint-Lo.	Saint-Lo.
Leguédois, docteur-médecin.	Tessy-sur-Vire.
Lemaître, maire de Saint-Jean-des-Baisants.	Torigni-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches	
MM	
Bouvattier O ✻, sous-préfet hon[re], propriétaire.	Avranches.
De Brécey, propriétaire.	Brécey.
Sanson ✻, juge honoraire, maire d'Avranches.	Ducey.
Le Mengnonnet, maire de Granville.	Granville.
Le Comte de Canisy.	La Haye-Pesnel.
Loyer (Félix) ✻, maire de Pontorson.	Pontorson.
Morel, juge de paix.	Saint-James.
De Saint-Pierre, ancien préfet.	Sartilly.
De Saint-Germain (François-Charles Hervé) C✻. maire de Saint-Senier-sous-Avranches, député.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Comte de Tocqueville ✻.	Beaumont.
De Gasté ✻, ancien ingénieur de la marine.	Cherbourg.
Comte Hervé de Sesmaisons.	Les Pieux.
De Couville (Henry).	Octeville.
Vicomte de Tocqueville O✻.	Saint-Pierre-Eglise.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
Plaine, maire de Coutances.	Bréhal.
Savary, député.	Cerisy-la-Salle.
Le Pesant, conseiller municipal, propriétaire.	Coutances.
Piel-Ferronnière, maire du Mesnil-Amand.	Gavray.
Lavoisy, maire de Lithaire.	La Haye-du-Puits.
Gaslonde O ✻, député.	Lessay.
Deguelle, propriétaire à Contrières.	Montmartin sur-Mer.
Regnault, propriétaire à Périers.	Périers.
Pignard-Dudezert. maire de Brainville.	St-Malo-de-la Lande.
Comte d'Auxais, maire de Saint-Aubin du-Perron et député.	St-Sauveur-Lendelin.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Legrand (Arthur) ✻, député de la Manche.	Barenton.
Fauchon, propriétaire à St Hilaire-du-Harcouët.	Isigny.
Legrand (Anatole) ✻.	Juvigny.
Ferré des Ferris ✻, maire.	Le Teilleul.
Laigre de Grainville, propriétaire.	Mortain.
Bréhier (Hippolyte) ✻ propriétaire.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Comte d'Auray, maire.	Saint-Pois.
Labiche (Jules), propriétaire.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Foubert, maire de Saint-Sauveur le-Vicomte.	Barneville.
Vicomte Le Marois, maire du Vicel.	Bricquebec.
Comte de Pontgibaud ✻, maire de St-Marcouf.	Montebourg.
Du Mesnildot, propriétaire.	Quettehou.
Dufresne O✻, inspecteur général des ponts et chaussées.	Sainte-Mère-Eglise.
Pain, notaire à Saint-Sauveur-le-Vicomte.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Sébire ✻, docteur-médecin.	Valognes.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Léon Yver, propriétaire à St-Martin-de-Bonfossé.	Canisy.
Le Sage, propriétaire, à Sainteny.	Carentan.
Niobey, propriétaire.	Marigny.
Cahours, propriétaire.	Percy.
Deshameaux, maire de Cerisy-la-Forêt.	Saint-Clair.
Courois, notaire.	Saint-Jean-de-Daye.
Frestel, docteur-médecin.	Saint-Lo.
Ozenne, greffier de la justice de paix.	Tessy-sur-Vire.
Canu, vétérinaire.	Torigni-sur-Vire.

MEMBRES DU CONSEIL.	CNATONS.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Latouche, adjoint au maire d'Avranches.	Avranches.
Boudier, maire de Brécey.	Brécey.
Baron.	Ducey.
Beust fils, avocat, à Granville.	Granville.
Desfeux, maire de la Lucerne.	La Haye-Pesnel.
Marquis de Verdun de la Creune.	Pontorson.
Chevalier, maire de St Senier-de-Beuvron.	Saint-James.
Lemoine Lechesnay, notaire, à Sartilly.	Sartilly.
Tetrel ✱, maire de Villedieu.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM	
Picquot, propriétaire, à Gréville.	Beaumont.
Lavielle O✱, commissaire de marine.	Cherbourg.
Quoniam, juge honoraire.	Cherbourg.
Houel-Desmonts, propriétaire.	Les Pieux.
Hamel-Dumilly, propriétaire, à St-Germain-le-Gaillard.	Les Pieux.
Lemarquand, maire de Virandeville.	Octeville.
Périaux, à Querqueville.	Octeville.
Levallois, maire de Fermanville.	Saint-Pierre-Eglise.
Allain, maire de Gatteville.	Saint-Pierre-Eglise.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
Briens, ancien maire de Cérences.	Bréhal.
Guillemette, ancien notaire.	Cerisy-la-Salle.
Chevalier, avocat, adjoint au maire de Coutances.	Coutances.
Luce, ancien maire de la Haye-du-Puits.	La Haye-du-Puits.
De Gourmont, maire du Mesnil-Villeman.	Gavray.
Fauvel, maire de Lessay.	Lessay.
Leclerc, ancien maire de Regnéville.	Montmartin-sur-Mer.
Lerendu, propriétaire.	Périers.
Doublet, maire de Gouville.	St-Malo-de-la-Lande.
De la Conté, maire de Saint-Sauveur-Lendelin.	St-Sauveur-Lendelin.
Arrondissement de Mortain.	
MM	
Béchet, ancien notaire, à Barenton.	Barenton.
Le Brun de Blon.	Isigny.
De Verdun, maire de Chasseguey.	Juvigny.
Regnault, notaire, au Teilleul.	Le Teilleul.
Queslié fils, notaire, à Mortain.	Mortain.
Raulin, manufacturier, à St-Hilaire-du-Harcouët.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Roullin, médecin, à St-Hilaire-du-Harcouët.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Lair, propriétaire, maire de St-Martin-le-Bouillant.	Saint-Pois.
N...	Sourdeval.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Lecannellier, docteur-médecin, à Barneville.	Barneville.
Hébert, notaire, à Bricquebec.	Bricquebec.
N......	Montebourg.
Duclouet, notaire, à Quettehou.	Quettehou.
Hamelin, maire de Saint-Vaast.	Quettehou.
Legruel, docteur-médecin, à Picauville.	Sainte-Mère-Eglise.
Hersan, propriétaire, à St-Sauveur-le-Vicomte.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Daireaux, maire de Valognes.	Valognes.
Le Ledy, avoué honoraire, à Valognes.	Valognes.

SOUS-PRÉFECTURES.

1er ARRONDISSEMENT.

SAINT-LO, chef-lieu ; population : 9,693.

M. le Préfet remplit les fonctions de sous-préfet.

2e ARRONDISSEMENT.

AVRANCHES, chef-lieu ; population : 8,642 habitants.

M. Le Marchand ✻, *sous-préfet.*
M. Briens, secrétaire.

3e ARRONDISSEMENT.

CHERBOURG, chef-lieu ; population : 41,812 habitants.

M. Debray, *sous-préfet.*
M. Boivin, secrétaire.

4e ARRONDISSEMENT.

COUTANCES, chef-lieu ; population : 8,159 habitants.

M. le baron d'Orgeval, *sous-préfet.*
M. Mathieu, secrétaire.

5e ARRONDISSEMENT.

MORTAIN, chef-lieu ; population : 2,490 habitants.

M. Demezange, *sous-préfet.*
M. Lecourry, secrétaire.

6e ARRONDISSEMENT.

VALOGNES, chef-lieu ; population : 5,899 habitants.

M. DAUPHIN-VALEMBOURG, *sous-préfet.*
M. Macé, secrétaire.

MAIRIES.

MAIRIE DE SAINT-LO.

MM. HOUSSIN-DUMANOIR, *Maire*; BERNARD, LEMÉNICIER, *Adjoints*; Rauline, Dubois, Letouzé, Criquet, Nativelle, Heurtaut, Duhamel, Follin, Thorel, Elie, Vibert, Lecomte, Pottier, Queillé, Vengeon, Frestel, Rougeul, Vieillard, Lehérissey, Didier.

Bureaux.—M. Lerendu, secrétaire.

Jours et heures d'ouverture : Tours les jours non fériés, de 9 heures à 4 heures.

Recette municipale.—M. Duvernay-Duplessis O✱, rue du Neufbourg.

Jours et heures d'ouverture de la recette : Tous les jours non fériés, de 11 heures à 4 heures.

Travaux communaux.—M. Douchin, architecte, place du Champ-de-Mars.

Octroi.—MM. Féron, préposé en chef; Riglet, brigadier.

Caisse d'épargne —M. Colin, receveur.

Jours et heures de l'ouverture : Le dimanche, de 9 heures à midi.

MAIRIE D'AVRANCHES.

MM. Vor SANSON ✱, *Maire*; LATOUCHE et BARBÉ, avoué, *Adjoints*; Delouche, Gilbert, Langlois, Bouvattier, Cauquelin, Hébert, Briens, Lebouy, Perrotte, Gillain, Bataille, Lemaistre, Cheminant, Le Moine des Mares, de Pracontal, Becquet, Le Bourlier, Frémin, Pinel, Lefillâtre.

Bureaux.—MM. Bongard et Cruchon.

Recette municipale.—M. Fouqué.

Voirie urbaine.—M. Chettel, architecte.

Octroi.—M. Chapon, préposé en chef.

MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. LE MENGNONNET, *Maire*; ADELUS, CAMBERNON, *Adjoints*; Angé, Arnaudin, Bavent, Benoist, Beust, Binet, Boisnard-Grandmaison, Chesnais, Dairou, Darthenay, Dumoncel, Durier, Delacour, Gombert, Guillebot, Leclère ✱, Le Maniché, Malicorne, Riotteau, Thevenet, Toupet, Touzé et Trocheris.

Bureaux.—M. Dupont, secrétaire.

Recette municipale.—M. L. Durier.

Voirie urbaine.—M. Allain, architecte.

Octroi.—M. Aubry, directeur.

MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. ALFRED LIAIS, *Maire*; DESHAMEAU, BOULLEMENT-D'INGREMARD, *Adjoints*; Amiot, Leblanc, Livois, Séhier, Deslandes ✱, Mauger, Canoville, Henry, Hamel, Gosse, Quoniam, Favier, Baude, Laurens, Duhommet, Buhot, Daniel, Folliot, Viel, Leroy, Le Barbé, Pigeon, Lemoigne ✱.

Bureaux.—M. Le Bach[illegible], secrétaire.
Recette municipale.—M. J. Dupont.
Voirie urbaine.—MM. Geufroy, architecte de la ville; Le Jéal, architecte des entretiens ; Drouet, agent-voyer.
Octroi.—M. Raoult, préposé en chef.
Archives.—M. Digard, archiviste.

MAIRIE DE COUTANCES.

MM. PLAINE, *Maire;* Boissel-Dombreval et Chevalier, *Adjoints ;* Le Pesant, Jehenne, Plaine, Fremin du Mesnil, Hélène, Quenault, Boissel-Dombreval, Avril, Daireaux, Gallien, Grandin, Chevalier, Dudouy, Blouet, Coulomb, Duprey, Vimond, Chauvet, Dubois, Leloup, Lemare, Le Pelletier, Poisson.
Bureaux.—M. Chapel, secrétaire.
Recette municipale.—M. Lansot.
Voirie urbaine.—MM. Desheulles, architecte de la ville; Delalande, conducteur.
Octroi.—MM. Piton ✻, préposé en chef ; Jolivet, brigadier.

MAIRIE DE MORTAIN.

MM. MOULIN, *Maire;* Delaporte, *Adjoint;* Lemonnier, Queslier, Piel, Delaporte, Castille, Broux, Poullain, Levallois, Champs (fils), Coupeau, Amand, Moulin, Bizet, Boursin, Hervieu, de Vaufleury.
Bureaux.—M. Jamon, secrétaire.
Recette municipale.—M. Montembault.
Voirie urbaine.—M. N.......
Octroi.—MM. Dupont et Aumon.

MAIRIE DE VALOGNES

MM. DAIREAUX, *Maire;* de Folleville et Bricquebec, *Adjoints;* Daireaux, Sébire ✻, Leledy, Lebunetel, Leneveu, Sanson, Martin de Bouillon, d'Abel de Libran, Roberge, Lelaidier, Henry, Née, Rouelle, Thion, Flaux, Bitouzé, Costard, Pesnel, Bricquebec, Le Vaillant, de Folleville, Goubaux, Bernard, Sorel.
Bureaux.—M. Tollemer, secrétaire.
Recette municipale.—M. Lafolley, receveur.

TABLEAU STATISTIQUE

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes, et la population du département, d'après les deux derniers recensements.

NOMS DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE PAR ARRONDISSEMENT DE		POPULATION EN	
	Cantons.	Communes	1861.	1866.
Saint-Lo	9	117	94,853	92,905
Avranches....................	9	124	116,488	111,953
Cherbourg....................	5	73	98,606	92,801
Coutances....................	10	138	123,032	120,428
Mortain......................	8	74	72,396	71,026
Valognes.....................	7	117	86,044	84,786
Totaux............	48	643	591,421	575,890

Différence en moins, en 1864........ 17,532

TABLEAU DES COMMUNES

PAR ARRONDISSEMENT

Contenant la population par arrondissement, canton et commune ; — La superficie territoriale distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton ; les noms des

Les bureaux de poste sont indiqués par ⊠ et les relais par ; le signe ¶ placé à la suite de Curés sont en italique.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département	judiciaire	d'arrondissement.	du canton.
ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.								
CANTON DE SAINT-LO ¶. Population :								
SAINT-LO	9693	656	⊠	89021 17	»	28	»	»
Agneaux	799	691	Saint-Lo	10106 »	2	26	2	2
Baudre	270	376	*Idem.*	4087 »	4	32	4	4
La Barre-de-Semilly	536	771	*Idem.*	6521 »	5	33	5	5
La Luzerne	90	196	*Idem.*	1552 »	5	33	5	5
Le Mesnil-Rouxelin	302	476	*Idem.*	3916 »	5	33	5	5
Rampan	258	411	*Idem.*	3326 50	6	34	6	6
Sainte-Croix	722	1187	*Idem.*	11443 25	»	28	»	»
St-Georges-de-Montcocq	661	895	*Idem.*	9490 75	2	30	2	2
Sainte-Suzanne-sur-Vire	396	506	*Idem.*	4667 50	7	33	7	7
Saint-Thomas	303	430	*Idem.*	3989 25	»	28	»	»
CANTON DE CANISY ¶. Population :								
CANISY	785	625	⊠	6624 50	9	22	9	»
Dangy	991	973	Canisy.	6795 59	15	19	15	6
Gourfaleur	522	845	Saint-Lo.	7160 50	6	27	6	5
La Mancellière	444	680	*Idem.*	4746 50	7	30	7	9
Le Mesnil-Herman	191	192	Canisy.	1235 50	12	28	12	8
Quibou	1508	1713	*Idem*	13883 75	12	21	12	3
St-Ebrémond-de-Bonfossé	720	1198	*Idem.*	9509 »	8	24	8	3
Saint-Martin-de Bonfossé	800	1253	*Idem.*	6242 25	10	27	10	3
Saint-Romphaire	841	997	*Idem.*	6359 75	9	29	9	10
Saint-Samson-de-Bonfossé	660	629	*Idem.*	4935 25	9	27	9	5
Soulles	1036	1487	*Idem.*	7437 50	16	23	16	11
CANTON DE CARENTAN ¶. Population :								
CARENTAN	3036	1567	⊠	40383 08	28	34	28	»
Auvers	1141	1872	Carentan.	16468 75	32	35	32	6
Auxais	375	776	Sainteny.	6073 50	29	30	29	14
Brévands	483	921	Carentan.	8518 »	29	42	29	8
Catz	171	278	*Idem.*	3313 75	26	39	26	5
Les Veys	670	1243	*Idem.*	13124 25	28	41	28	7

DU DÉPARTEMENT

ET PAR CANTON,

de chaque commune;—les bureaux de poste;—le principal des quatre contributions directes;—la Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.

chaque canton indique que toutes les communes sont desservies tous les jours. Les noms des

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.

Population : 92.905 habitants.

14,030 habitants (11 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	MM^lles
Houssin-Dumanoir.	Bernard. Leménicier.	*Lucas – Girard-ville* ✠.	Gautier; Frères de la doctrine chrétienne.	Fromentin.
N....	Lefèvre.	Cousin.	Godard.	Belhaire.
Nouet dit Cotils.	Goulet.	Tiphagne.		Lefresne.
Groult.	De Saint-Laurent.	Pierre.	Postel.	Pichard.
Noël.	Lamy.	Fétille.	*réunie à St-André-de-l'Epine*	
Bernard.	Surget.	Lebarbey.		Hédouin.
Guilbert.	Hulmel.	Leroux.		Lebarbey.
Desplanques.	Lesaulnier.	*Blanchet.*	Le Hodey.	Bonnesœur.
Guilbert.	Brouard.	Héon.	Ruffenach.	Lemennicier.
Louvel.	Boivin.	Desurvire.	Vigot.	Cailliet.
Polin.	Hamey.			

8,498 habitants (11 communes).

Vimard.	Osmont.	*Louis.*	Rivet.	Thomas.
Leconte.	Ernault.	Vermont, Lorance.	Jouet.	Diesnys, sr Marie-Clotilde; Lepeltier
Grente.	Tréfeu.	Leredde.	Lesouef.	Scelles.
Lebarbey.	Legrand.	Lemétayer.	Nicolle.	Lemaître.
Du Châtel.	Le Coustey.	Potel.		Voisin.
Lerond.	Cocaigne.	Briant.	Herman.	Rachine.
Groualle.	Brioult.	Lemétayer.	Duquesnay.	Mahias.
Blanchet.	Simonne.	Leboulanger, Maheux.	Goquelin.	Néel; Holley.
Guérard.	Aumont.	Paris.	Gosselin.	Granger.
Lafosse.	Bernard.	Rainfrey.	Sauvage.	Legrand.
Guilbert.	Fossard.	Desmonts.	Thiébot.	Lesouef.

12,044 habitants (14 communes).

Gouville.	Lenoël, Houel.	N..	Lebarbier, Bertrand	Wassebled, Trincot
Leledy.	Lerouesnier.	Hamel.	Geslin.	Pacary.
Roguelin.	Martin.	Sebline.		Corbet.
Gancel.	Bucaille.	Pouchard.	Briens.	Martin.
La Rue.	Folliot.	Vautier.	N.	
Traisnel.	Gosselin.	Leroux.	Lamoureux.	Galliot.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
								Suite du CANTON
Méautis	876	1698	Carentan.	16616 75	27	31	27	6
Raids	534	667	Sainteny.	5809 25	30	22	30	12
Saint-André-de-Bohon	626	1042	*Idem.*	9575 »	21	30	21	10
Saint-Côme du-Mont	849	1256	Carentan.	15438 58	32	38	32	4
Sainteny	1784	2132	✉	21449 08	26	26	26	10
Saint-Georges-de-Bohon	657	1398	Sainteny.	9457 50	24	31	24	8
Saint-Hilaire-Petitville	407	995	Carentan.	9946 75	27	35	27	1
Saint-Pellerin	417	437	*Idem.*	4831 58	25	39	25	5
						CANTON DE MARIGNY ¶.	Population :	
MARIGNY	1450	1032	✉	11465 42	13	16	13	»
Carantilly	1052	1070	Marigny.	8558 50	16	19	16	4
Hébécrévon	1001	1328	Saint-Lo.	9863 »	7	26	7	7
La Chapelle-Enjuger	986	1502	Marigny.	9409 34	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey	244	281	*Idem.*	2230 »	10	20	10	3
Le Mesnil-Eury	280	346	*Idem.*	2818 50	13	22	13	6
Le Mesnil-Vigot	483	326	*Idem.*	2609 »	17	18	17	9
Lozon	673	886	*Idem.*	6231 25	17	18	17	6
Montreuil	567	640	*Idem.*	4616 75	15	21	15	6
Remilly	956	956	*Idem*	8617 »	18	23	18	11
Saint-Gilles	590	783	Saint-Lo.	6514 »	7	21	7	6
						CANTON DE PERCY ¶.	Population :	
PERCY	2974	3705	✉	22039 59	25	26	25	»
Beslon	1011	1726	Villedieu.	7190 »	34	35	34	9
La Colombe	1055	1448	*Idem.*	6230 75	31	32	31	6
La Haye-Bellefond	250	285	Villebaudon.	1995 50	19	23	19	9
Le Chefresne	761	1130	Percy.	4790 »	28	29	28	3
Le Guislain	395	539	Villebaudon.	3313 »	21	20	21	9
Margueray	346	465	Percy.	1829 »	29	29	29	4
Maupertuis	369	511	Villebaudon.	2826 50	23	23	23	6
Montabot	683	1154	Percy.	4355 »	25	31	25	5
Montbray	1194	1405	St-Sever (Calvados)	8449 83	30	33	30	7
Morigny	279	435	*Idem.*	2411 »	31	36	31	11
Villebaudon	537	569	✉	3156 »	20	25	20	6
						CANTON DE SAINT-CLAIR ¶.	Population :	
SAINT-CLAIR	661	800	✉	6647 09	12	40	12	»
Airel	722	1017	Saint-Clair.	10139 17	15	37	15	6
Bérigny	666	1217	Cerisy-la-Forêt.	7316 50	12	40	12	12
Cerisy-la-Forêt	1858	2383	✉	18481 58	18	46	18	9
Couvains	779	1503	Saint-Clair.	9864 50	10	38	10	4
La Meauffe	715	1022	*Idem.*	8093 25	9	37	9	6
Moon-sur-Elle	800	980	*Idem.*	8475 95	13	41	13	3
Notre-Dame-d'Elle	223	285	Cerisy-la-Forêt.	1245 »	11	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine	362	724	Saint-Lo.	4066 75	9	37	9	7
Saint-Georges d'Elle	690	896	Cerisy-la-Forêt.	5185 83	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle	523	889	*Idem.*	5947 50	13	41	13	15

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
de Carentan.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Caillemer.	Perrotte.	Lecointre.	Lemière.	Lecaplain.
Lemeltier.	Finel.	Lepage.	Lemaître.	Daniel.
Moricet.	Boissel.	Fauvel.	Lechevalier.	Barivel, sœur Ste-Thècle
Belin.	Hervieu.	Esline.	Marie.	Regnault.
Delagonivière.	Deméautis.	Rapilly.	Leperdriel.	Grossin.
Boissel-Dombrev.	Colette.	Vigier.	Pottier.	Madelaine.
Butel.	Héroult.	Legouche.	Jeanne.	
Beaurepaire.	Jean.	Bonnel.	Ollivier.	Lebœuf.
8,283 habitants (11 communes).				
Salles.	Menant.	*Ollivier.*	Gohin.	Menant.
Girel.	Rihouey.	Cerisier.	Gohin.	Gambillon.
Menant-Lesprés.	Langlois.	Benoist.	Legouet.	Macé.
Dudouyt.	Dumont.	Miquelot.	Poullain (Ferdind)	Fauchon.
Legrand.	Biard.	Dinard.		Lecardonnel.
Darondel.	Lebaron.	Gosselin.		Delalonde.
Rose.	Robin.	Legastelois.	Mahey.	Moulin.
Frémond.	Duperrouzel.	Vivier.	Delacour.	Olivier.
Volley.	Legrand.	Lafosse.	Duval.	Yger.
Rauline.	Desfontaines.	Hécan.	Lemarié.	Encoignard.
Guillot.	Hardy.	Lesaulnier.	Lefévre.	Letellier.
9,854 habitants (12 communes).				
Blouet.	Houel, Lehérissey.	*Legoupils.*	Marie.	Bazin, sr Louis de Gonzag; Mauray.
Lucas	Pichard.	Lecanu.	Lucas.	Lucas.
Lepesant.	Desbrosses.	Avril.	Fautrad.	Gallouin.
Lelégard.	Estur (H.).	Leroy.		Rabel.
Hinet.	Levallois.	Hervy.	Dujardin.	Lemaître.
Delafosse.	Durand.	Trincot.	Lainé.	Alliet.
Martin.	Lebrun.	Moutier.		Lebiguais.
Chapelle.	Voisin.	Tesnière.		Blanchet.
Bossard.	Varin.	Forest.	Delaune.	Levilain.
Lemonnier.	Regnault.	Poussel.	Cirou.	Guérin.
Tostain-Ménage	Deschamps	Lemonnier.		Robillard.
Canuel.	Sebire.	Vaultier.	Cosnefroy.	Danguy.
9,531 habitants (14 communes).				
Bernard.	Pohier.	*Rihouey.*	Dupré.	Le Verdier.
Lecanu.	Jehanne.	Lebreton.	Gohin.	Levilly.
Sansrefus.	Marie dit Lespérance.	Fontaine.	Berton.	Eury.
Deshameaux.	Malherbe.	Legallais.	Loisel.	Guérin.
André.	Lempérière.	Hamelin.	Fremond.	Le Mennier.
Leclerc.	Enouf.	Lehérichon.	Blin.	Leconte.
Gilles.	Heussebroc.	Née.	Tiphaine.	Renard.
Jeannette.	Lecot.	Lechevretel.		Anne.
Lefévre.	Putot.	Vivier.		Legrand.
Pacary.	Angot.	Dolbet.	Desmoulins.	Delafosse
Leclerc.	Youf.	Letenneur.		Osmont.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
								Suite du CANTON
Saint-Jean-de-Savigny	532	755	Saint-Clair.	6253 75	13	41	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly..	362	461	Saint-Lo.	3450 »	7	35	7	9
Villiers-Fossard..........	638	869	*Idem.*	6564 08	6	34	6	5
			CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE ¶.	Population :				
SAINT-JEAN-DE-DAYE	294	421	La Périne (le Dézert).	4095 41	15	33	15	»
Amigny	195	370	*Idem.*	3312 75	8	25	8	11
Cavigny	571	678	*Idem.*	6453 »	11	35	11	7
Graignes................	1151	1415	*Idem.*	10248 »	21	33	21	6
Le Dézert................	849	1459	*Idem.*	11309 »	14	29	14	4
Le Hommet-d'Arthenay ...	600	1486	*Idem.*	10737 50	13	27	13	7
Le Mesnil-Angot..........	152	408	*Idem.*	4105 »	18	31	18	5
Le Mesnil-Véneron........	196	283	*Idem.*	2755 »	18	33	18	3
Les Champs-de-Losque....	490	931	*Idem.*	8885 25	17	24	17	9
Montmartin-en-Graignes...	1433	3032	*Idem.*	24289 41	21	39	21	6
Pont-Hébert..............	1018	1499	*Idem.*	10391 »	7	31	7	8
Saint-Fromond...........	941	1551	*Idem.*	18871 25	15	37	15	4
Tribehou	1082	997	*Idem.*	8454 25	19	28	19	13
			CANTON DE TESSY-SUR-VIRE ¶.	Population :				
TESSY-SUR-VIRE	1556	1586	⊠	13076 26	18	34	18	»
Beaucoudray	354	469	Villebaudon.	1987 50	21	27	21	7
Beuvrigny...............	344	669	Tessy-sur-Vire.	2757 »	21	40	21	6
Chévry	255	364	Villebaudon.	1915 50	19	29	19	6
Domjean................	1229	1656	Tessy-sur-Vire.	7997 63	18	37	18	3
Fervaches...............	544	489	*Idem.*	3238 »	15	33	15	3
Fourneaux	202	234	*Idem.*	1620 50	21	37	21	3
Gouvets.................	783	1101	Villebaudon.	4540 25	24	34	24	6
Le Mesnil-Opac...........	360	557	Tessy-sur-Vire.	3180 50	12	31	12	6
Le Mesnil-Raoult.........	398	399	Torigni-sur-Vire.	3025 75	12	32	12	10
Moyon..................	1385	2334	Tessy-sur-Vire.	10279 75	14	30	14	6
Saint-Louet-sur-Vire......	341	733	*Idem.*	3422 50	21	40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts	988	1574	Villebaudon.	8555 25	27	37	27	9
Troisgots................	588	753	Tessy-sur-Vire.	4287 10	14	33	14	6
			CANTON DE TORIGNI-SUR-VIRE ¶.	Population :				
TORIGNI-SUR-VIRE	2116	292	⊠	17719 76	14	39	14	»
Biéville................	402	553	Torigni-sur-[illegible]	3841 50	17	45	17	11
Brectouville	166	375	*Idem.*	2434 75	14	40	14	4
Condé-sur-Vire...........	1823	2489	*Idem.*	21629 50	9	34	9	5
Giéville................	682	1033	*Idem.*	6342 »	17	43	17	3
Guilberville	1700	2215	*Idem.*	11401 25	21	45	21	7
La Chapelle-du-Fest	170	374	*Idem.*	1503 »	12	40	12	4
Lamberville	431	706	*Idem.*	4968 25	17	45	17	9
Le Perron................	379	459	*Idem.*	3100 50	20	43	20	7
Montrabot	264	386	Percy.	2049 »	16	44	16	19

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
de Saint-Clair.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Marguerit de Rochefort.	Duchemin.	Templer.	Lefèvre.	Charbonnel.
Saint-Laurent.	Lebourgeois.	Louet.	Lecardonnel.	Lemonnier.
Raoult.	Tréfeu.	Lebarbey.	Melot.	Boullot.
8,972 habitants (13 communes).				
Courois.	Le Bas.	*Gilbert.*		Blondel.
Desdevises.	Langlois.	Aubert.		Valentin.
Desfaudais.	Heussebrot.	Vallée.	Bailleul.	Mesnildrey.
Bayeux.	Voydie.	Beaumont.	Lenesley.	Lesauvage.
Lebas.	Duclouet.	Pellerin.	Leprovost.	Marie.
Delille.	Haupois.	Fontaine.	Lebas.	Desfeux.
Folliot.	Vautier.	Brodin.		Lemains.
Pottier.	Thouroude.	Levieux.		Houssin.
Dallain.	Thouroude.	Bertaux.	Painchaud.	Lecardronnel.
Lenoël.	Maillard.	Mabire.	Lenoir.	Delacour, Trochon.
Thouin.	Horel.	Duval; Delarue; Lechevalier.	Michel.	Lemonnier; Gancel; Lechartier.
N...	Allix.	Hue.	Brothelande.	Delaville.
Bonnet.	Guilbert.	Lechevallier.	Lepetit.	Aubry.
9,327 habitants (14 communes).				
Leguédois.	Cochard.	*Mabire.*	Le Fauvre, fr. de la doct. chrét.	Godard, sr Marie de St-Roch.
Le Gablier.	Joret.	Lebailly.		Canuet.
De Laville.	Hue.	Ménard.		Martin.
Ladroue.	Gosselin	Lesoul.		Barbé.
Regnault de Boutlemont.	Godard.	Camus	Menaut.	Delaroque.
Beaufils.	Bouligny.	Brion.	Fauvel.	Lefranc.
Lemélorel.	Lemasurier.	Jeanne.		Dufour.
Loisel.	Bisson.	Montaigne.	Lemaître.	Restout.
Houssin	Roulland.	Desvages.		Bosquet, sr Ste-Olympe.
Leloutre.	Julien	Chaignon.		Delafosse.
Auvray.	Lepelley.	Langenais.	Ravenel.	Lenordez.
Massier.	De Poëlley.	Lebel.		Boutemy.
Lemélorel-Desmonts	Chasles.	Manson.	Levallois.	Lemercère.
Delafosse.	Vallée	Pantin.	Paris.	Marie.
12,367 habitants (17 communes).				
Prée.	Léger.	*Leroy;* Darondel.	Bucaille.	Godey.
Tillard.	Flaust.	David.	Postel.	Mottet.
Le Pringard.	Suzanne.	Leroy.		Lecointre.
Chardine.	Embard.	Lemaître.	Bréard.	Navet.
Massier.	Lepage.	Quendeville.	Lécot.	Lechevalier.
Cordhomme.	Lesouëf.	Maïguerîtte.	Godefroy.	Ernouf.
Mariette.	Savarre.	Mourocq		Guérin.
Guilbert.	Godey.	Delaunay.		Biard.
Joret.	De Laville.	Collin.		Sanson.
Lamoureux.	Lohier.	Briard.		Langlois.

Suite du Canton de

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes		Distance au Chef-Lieu du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Placy-Montaigu	550	899	Torigni sur-Vire.	4718	25	20	45	20	6
Précorbin	459	721	*Idem.*	5403	50	11	39	11	6
Rouxeville	403	576	*Idem.*	3607	50	12	39	12	9
Saint-Amand	1253	2162	*Idem.*	12243	»	15	41	15	2
Saint-Jean-des-Baisants	1060	1336	*Idem.*	7979	»	10	37	10	7
Saint-Symphorien	216	387	*Idem.*	1903	»	18	43	18	4
Vidouville	293	445	*Idem.*	3088	»	15	43	15	10

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

Canton d'Avranches ¶. Population :

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie.	Bureaux de poste.	Principal		Dép.	Jud.	Arr.	Canton.
AVRANCHES	8642	444		74824	48	55	47	»	»
Chavoy	210	371	Avranches.	2205	25	50	42	6	6
La Godefroy	261	364	*Idem.*	1692	»	63	52	5	5
La Gohannière	217	380	*Idem.*	1775	25	61	52	9	9
Le Val-Saint-Pair	1158	1110	*Idem.*	9361	94	58	50	3	3
Marcey	813	673	*Idem.*	6124	58	56	49	3	3
Plomb	682	819	*Idem.*	4984	75	50	46	8	8
Pontaubault	379	195	*Idem.*	1898	08	66	54	7	7
Ponts	504	670	*Idem.*	5683	25	53	45	5	5
Saint-Brice	196	255	*Idem.*	1581	75	57	48	5	5
Saint-Jean-de-la Haize	703	895	*Idem.*	6125	50	55	45	5	5
Saint-Loup	558	646	*Idem.*	4018	»	62	54	6	6
Saint-Martin-des-Champs	633	649	*Idem.*	5164	75	59	50	3	3
Saint-Ovin	598	679	*Idem.*	3972	75	63	55	7	7
St-Senier-sous Avranches	917	1253	*Idem.*	6242	75	57	49	5	5
Vains	923	858	*Idem.*	6545	»	59	52	6	6

Canton de Brécey ¶. Population :

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie.	Bureaux de poste.	Principal		Dép.	Jud.	Arr.	Canton.
Brécey	2446	2103		19848	05	49	48	17	»
Braffais	448	581	Brécey.	2615	75	46	35	13	9
Cuves	797	969	*Idem.*	6987	»	54	53	22	5
La Chaise-Baudouin	914	1203	*Idem.*	4355	»	48	43	16	8
La Chapelle-Urée	411	459	*Idem.*	1701	»	57	57	17	9
Le Grand-Celland	1030	1249	*Idem.*	4648	»	60	54	14	6
Le Petit-Celland	511	657	*Idem.*	2710	»	63	54	13	5
Les Cresnays	818	978	*Idem.*	5652	50	54	52	21	4
Les Loges-sur-Brécey	451	527	*Idem.*	2782	50	45	44	19	5
Notre-Dame-de Livoye	287	354	*Idem.*	1854	»	48	47	15	4
Sainte-Eugienne	122	179	*Idem.*	804	»	51	43	10	10
Saint-Georges-de-Livoye	440	552	*Idem.*	3360	50	53	48	14	5
Saint-Jean-du-Corail	215	362	*Idem.*	944	50	44	41	21	6
Saint-Nicolas-des-Bois	287	357	*Idem.*	1381	50	46	45	18	5
Tirepied	1197	1697	Avranches.	11039	50	59	52	9	8
Vernix	367	584	Brécey.	4020	»	54	51	12	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.

Torigni-sur-Vire.

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
MM.	MM.	MM.	MM.	MM[lles]
Auvray.	Porel.	Huard.		Goyot, Sr Ste-Nathalie.
Saffray	Violet.	Delaroche.	Rose.	Charbonnel.
Mariette.	Thomasse.	Lefilastre.	Poterie.	Gobé.
Duchemin.	Lescot.	Brébier.	Lebaindre.	Blier.
Lemaître.	Marie.	Voisin.	Liot.	Grandin.
Renouf.	Moulin.	Buchin.		Duchemin.
Guernier (P).	Guernier (F).	Mourocq.		Templer.

Population : 111,953 habitants.

17,424 habitants (16 communes).

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Samson ✻.	Barbey, Latouche.	*Garnier*, à Saint-Gervais ; *Barenton*, à Notre-Dame-des-Champs; Godrie, à Saint-Saturnin.	Primaux.	Religieuses Ursulines.
Trochon.	Couétil.	Resbeut.		Besnard.
Brière.	Hubert.	Desplanches.		Viel.
Hubert.	Doublet.	Havard.		Yvon.
Langlois-Nouerie	Desplanches.	Piquois.	Houllier.	Béguin.
Besnier.	Oursin.	Duclos.	Lemaître.	Davy.
Jamard.	Jouenne.	Resbeut.		Juin.
Primaux.	Godard.	Challier.		Cauvet, Sr St-Joseph.
Haupais.	Gautier.	Loisel.	Anger.	De Gurtle.
Dubois.	Chaignon.	Bigot.		Olivier.
Roussel.	Pichard.	Provost.	Aumont.	Lebiguais.
Ruault.	Blier.	Morin.	Lemoine.	Duchemin.
Lemasle.	Demonts.	Belloir.		Perlin.
Duchemin.	Aubert.	Ruby.	Chapin.	Marie.
De Saint-Germain C ✻.	Lechoisne.	Guyot.		Leloutre.
Lelorieux.	Gilbert-Lechanchai-.	Dupont ✻.	Dupard.	Duguet.

10,741 habitants (16 communes).

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Boudier.	Augeard.	*Guesnon.*	Piel.	Herpin.
Camax.	Gauquelin.	Le Tellier.		Blin.
Lemardeley.	Bunel.	Bunel.	Primault.	Constantin.
Masselin.	Morin.	Leconte.	Lerouge.	Joubault.
Turquetil.	Resbeul.	Lecharpentier.		Royer.
Jouenne.	Lefillâtre.	Fortin.	Aumont.	Lebrun, Sr St-Augustin.
Jouenne.	Sanson.	Gautier.		Ruault.
Laurent.	Harivel.	Questier.		Esnault.
Bidois.	Lair.	Leroy.		Fauvel.
Laurence.	Cabu.	Langlois.		Dechérencé.
Aumont.	Fillâtre.	Lenormand.		Barré.
Loiret.	Debieux.	Bernard.		Leroux.
Robine.	Lepron.	Guesdon.		Cordon.
Debesne.	Rigot.	Blanchais.		Hurel.
Letréguilly.	Bouffaré.	Lefranc.	Geffroy.	Belloir.
Rubé.	Guérin.	Louise.		Maz[illegible]re.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement	du canton.
				CANTON DE DUCEY ¶. **Population :**				
DUCEY	1836	1120	⊠	11119 39	67	56	9	»
Céaux	603	786	Avranches.	4951 50	68	59	12	9
Courtils	537	614	*Idem.*	3767 »	69	60	13	10
Crollon	442	468	*Idem.*	2618 50	70	61	13	10
Juilley	840	1122	*Idem.*	6479 »	68	58	11	5
La Boulouze	150	218	*Idem.*	995 50	62	60	13	10
Le Mesnil-Ozenne	344	460	*Idem.*	2108 50	68	58	11	9
Les Chéris	487	591	*Idem.*	3644 50	74	59	12	3
Marcilly	904	886	*Idem.*	5784 »	70	57	10	5
Poilley	1033	1270	*Idem.*	8517 75	67	58	10	2
Précey	633	773	*Idem.*	4684 58	67	59	11	8
Saint-Quentin	1410	1668	*Idem.*	11783 »	61	53	6	4
				CANTON DE GRANVILLE ¶. **Population :**				
GRANVILLE ⚓	15622	268	⊠	108410 56	49	29	26	»
Bouillon	545	639	Granville.	3900 »	60	39	20	10
Donville	820	296	*Idem.*	3245 50	46	26	28	4
Saint-Aubin-des-Préaux	507	824	*Idem.*	6116 50	57	35	19	8
St-Nicolas-près-Granville	1174	737	*Idem.*	10415 82	51	31	24	2
Saint-Pair	1317	1540	*Idem.*	11550 »	52	35	23	5
Saint-Planchers	1111	1197	*Idem.*	9326 »	56	23	21	7
Yquelon	449	214	*Idem.*	2998 50	48	27	26	4
				CANTON DE LA HAYE-PESNEL ¶. **Population :**				
LA HAYE-PESNEL	884	629	⊠	6596 76	44	32	15	»
Beauchamps	642	411	La Haye-Pesnel.	4018 51	56	31	21	6
Champcervon	415	558	*Idem.*	2913 75	48	35	16	2
Folligny	460	410	*Idem.*	3079 25	43	39	19	4
Hocquigny	300	305	*Idem.*	1875 50	44	30	18	3
La Beslière	297	349	*Idem.*	2266 25	44	31	20	5
La Lucerne-d'Outremer	841	1451	*Idem.*	6798 25	44	35	15	3
La Mouche	318	443	*Idem.*	2372 50	45	33	14	4
La Rochelle	639	751	*Idem.*	4280 75	49	37	13	5
Le Luot	467	851	Avranches.	4075 50	46	41	13	8
Le Mesnil-Drey	380	421	La Haye-Pesnel.	2897 »	45	31	18	3
Les Chambres	244	418	*Idem.*	1857 50	48	38	13	4
Le Tanu	590	694	*Idem.*	4005 75	44	37	20	5
Noirpalu	186	319	*Idem.*	1353 »	44	37	15	5
Sainte-Pience	701	868	Avranches.	3458 50	45	42	11	10
Saint-Jean-des-Champs	948	1202	La Haye-Pesnel.	8390 25	47	33	21	6

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,259 habitants (12 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Fleury.	Champion.	*Gournel.*	Larcher.	Dauguet.
Colet.	Gilbert.	Miquelard.	Mazier.	Despas.
Perier.	Dupont.	Gournel.		Boisroux.
Ysabel.	Join.	Laurent.		Duguépéroux.
Fardin.	Datin.	Guesnon.	Prével.	Anger.
Barbey.	Mazure.	Champion.		Coursin, Sr St-François.
Trochon.	Loqué.	Leprovost.		Pinel, Sr Ste-Anne.
Gilbert.	Fortin.	Gallouin.		Etienvre.
Poullain.	Lechevalier.	Lemouland.	Roblin.	Bernard.
Dupont.	Morin.	Goron.	Fras.	Baisnée.
Tabourel.	Lebrun.	Bouillet.	Goron.	Mazier.
Dupont.	Lebedel.	Béatrix.	Lejamtel.	Lhôtellier.
21,545 habitants (8 communes).				
Le Mengnonnet.	Adelus, Cambernon.	*Le Laizant;* Le Caplain; N., à Chausey.	Lac; Boissier.	Renouf et Delabarre.
Digée.	Frétel.	Debroiese.	Lebasnier.	Dauguet, Sr Mélanie
Fissadam.	Pellerin.	Garnier.	Blouin.	Lebrun.
Dairou.	Malenfant.	Lebocey.	Leloutre.	Hamon.
Chemin.	Chevalier.	*Mabire.*	Carnet.	Borel, sr Clémentine
Chesnay.	Besnard.	Thébault, Gardin.	Fouque.	Legrand; Jean.
Chemin.	Méquin.	Raulin.	Anquetil.	Rosselin.
Cambernon.	Lepelley.	Dufresne.	Potier.	Lemière.
9,501 habitants (19 communes).				
Lanos.	Avril.	*Martin-Martinière.*	Legallais.	Hulmer.
Augrain.	Simonne.	Jamont.	Leblanc.	Horchard.
Maillard.	Le Gros.	Noblet.		Lemazier.
Laurence.	Marion.	Huvé.	Boucey.	Poidevin.
Lemains.	Duval.	Bliard.		Gloria.
Hédouin.	Lhomme.	Lahuppe.		Maillard.
Desfeux.	Lebretien.	Davy.	Legoupil.	Goudal.
Dugué (Chair).	Vivier.	Hulmel.		Levallois.
Lempereur de St-Pierre (Léon).	Hurel.	Paillette.	Painchaud.	Peslin.
Dugué.	Tetrel.	Le Duc.		Lemercier.
Genvresse-Lafosse.	Dulin.	Perouault.		Perrouault.
Bouden.	Anfray.	Guérin, N..		Brégaint.
Allain.	Micouin.	Philippe.	Bouillon.	Barbé.
Langelier.	Jeannot.	Lenorais.		Lebodey.
Jonquier.	Besnier.	Pitel.		Rose.
Lempereur de St-Pierre (Louis).	Herpin.	Mauviel.	Tardif.	Desfoux.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondisse-ment.	du canton.
				Suite du CANTON				
Saint-Léger	180	196	Sartilly.	1311 50	60	38	17	8
Saint-Ursin	404	537	La Haye-Pesnel.	3057 50	47	36	18	3
Subligny	905	790	Avranches.	4055 »	50	40	9	8
				CANTON DE PONTORSON ¶. Population :				
PONTORSON	2308	418	⊠	13119 08	79	69	22	»
Ardevon	419	830	Pontorson.	3875 »	77	68	20	8
Aucey	815	951	*Idem.*	5793 17	83	74	26	5
Beauvoir	434	857	*Idem.*	2933 16	84	69	21	8
Boucey	705	1083	*Idem.*	6044 50	81	72	23	2
Cormeray	151	190	*Idem.*	1186 50	76	68	21	6
Curey	414	574	*Idem.*	2857 66	77	67	20	4
Huisnes	404	654	*Idem.*	3545 33	75	66	19	10
Les Pas	369	460	*Idem.*	2972 »	77	67	19	5
Macey	345	587	*Idem.*	2652 50	76	67	19	6
Moidrey	300	636	*Idem.*	3838 50	82	69	22	3
Mont-Saint-Michel	203	258	*Idem.*	1067 75	89	72	24	9
Sacey	1260	1527	*Idem.*	8824 75	86	72	25	7
Servon	667	923	*Idem.*	5486 17	71	62	14	10
Tanis	579	746	*Idem.*	3786 »	73	64	16	10
Vessey	1073	1261	*Idem.*	6885 50	79	71	23	7
				CANTON DE SAINT-JAMES ¶. Population :				
SAINT-JAMES	3230	1819	⊠	21155 »	77	67	20	»
Argouges	1302	1639	Saint-James.	8387 »	82	71	23	6
Carnet	998	1012	*Idem.*	5897 42	80	70	23	3
Hamelin	215	246	*Idem.*	1487 25	86	78	22	8
La Croix-Avranchin	920	1082	*Idem.*	6054 »	74	65	17	5
Montanel	1033	1548	*Idem.*	5989 75	80	71	24	10
Montjoie	570	745	*Idem.*	3621 50	76	67	19	3
Saint-Aubin-de-Terregatte	1740	2098	*Idem.*	13395 25	71	63	15	7
St-Laurent de-Terregatte	1251	1641	*Idem.*	6207 25	74	62	16	[illegible]
Saint-Senier-de-Beuvron	750	1114	*Idem.*	6414 08	71	62	14	10
Vergoncey	609	774	*Idem.*	4149 59	74	64	16	7
Villiers	503	791	*Idem.*	3907 »	77	67	20	7
				CANTON DE SARTILLY ¶. Population :				
SARTILLY	1309	1151	⊠	9352 83	41	39	11	»
Angey	241	247	Sartilly.	1421 »	53	42	14	3
Bacilly	1305	1587	Avranches.	10633 50	57	46	8	7
Carolles	452	383	Sartilly.	2382 75	62	41	19	8
Champcey	307	324	*Idem.*	2443 50	54	43	9	4
Champeaux	525	422	*Idem.*	3323 »	63	45	17	6
Dragey	739	1015	*Idem.*	6526 25	57	44	12	5
Genest	835	696	Avranches.	5122 67	58	47	11	8
Lolif	908	1248	*Idem.*	8675 75	53	42	7	7

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
de la Haye-Pesnel				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM^{lles}
Picot.	Le Couffe.	Guilbert.		Girre.
Delongueville.	Le Tourneur.	Lorin.		Navet.
Lebourgeois.	Jean.	Lebreuilly.	Levesque.	Aumont.
10,446 habitants (16 communes).				
Bellet.	Piel.	*Havard.*	Marie.	Bussard.
Théault.	Cornicard.	Breillot.		Tesnière, Sr Ste-Joséphine
De Verdun de la Crenne.	Pivert.	Vaudouer.	Maheux.	Lesage.
Gaillard.	Maillaud.	Hamon.		Lethimonnier.
Soudée.	Allix.	Quesnel.		Marion.
Faguais.	Verdier.	Guibert.		Sarrazin.
Piquerel.	Doré.	Théberge.		Lotin.
Provost.	Duprey.	N.		Dauguet.
Chauvière.	Roger.	Ruault.		Rault, sr Ste-Anne.
Me de Cacqueray.	Dauguet.	Cluche.		Charuel.
Tardif de Moidrey.	Lair.	Ameline.		Pontais.
Yger.	Leplat.	Pigasse.		Lenormand.
Guillard.	Dardenne.	Thébault.	Le Lièvre.	Jubré, sr St-François de Sales.
Provost.	Jamaux.	Labigne.	Poirier.	Carnet.
Ysabel.	Cloche.	Maheux.	Doré.	Bouillon.
Louiche-Loumel.	Guillard.	Bigrel.	Lequidecoq.	Follain.
13,211 habitants (12 communes).				
Belloir.	Gautier, Chevalier.	*Legrand;* Guérin, à Saint-Benoît.	Delabroise.	Boudant et Leprieur.
Berthelot.	Jourdan.	Poirier.	Gerard, fr. Ortaire.	Rouxel; Abraham.
Maheux.	Fouasse.	Esnoult.	Roblin.	Gillot.
Lemonnier.	Rault.	Lemonnier.		Chenu.
Desgranges.	Donettée.	Brazard.	Godefroy.	Goron.
Costentin.	Jouanne.	Fougeray.	Duval.	Fontaine.
Despréaux.	Gautier.	Chevallier.		Lechevalier.
Delaroche.	Chevallier.	Langlois.	Leroy.	Ameline.
Delacour.	Portier.	Templer.	Datin.	Yvon.
Dubomme.	Langlois.	Nicolle.	Tasset.	Gilbert.
[illegible]utier.	Guérin.	Delaporte.	Leteurtrois.	Barbedette.
Tiffaine.	Renault.	Durand.		Lurois.
9,119 habitants (14 communes).				
Lemoine-Lechesnay	Esnault.	*Mauviel.*	Laurence.	Tesnière.
Sicot.	Jacquet.	Peslin.		Morel.
Dupont.	Lemaître.	Bougourd.	Hébert.	Chauvin.
Geffroy.	Girard.	Poulain.		Conétil.
Le Métayer.	Le Breton.	Hamelin.		Helleu.
Lemaréchal.	Letellier.	Lair.	Blin.	Blandin.
Leplat-Lapallière	Leplat (Prosper-Le).	Tabard.	Guérard.	Pillevesse.
Piton.	Lefèvre.	Trochon.	Durand.	Gournay.
Gombert.	Bellet.	Lefèvre.	Orange.	Durand.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON DE								
Montviron	448	593	Sartilly.	3815 »	52	42	9	4
Ronthon	385	484	*Idem.*	3439 75	56	43	13	4
Saint-Jean-le-Thomas	264	238	*Idem.*	1971 25	64	45	14	6
Saint-Michel-des-Loups	571	1426	*Idem.*	4344 33	54	40	18	7
Saint-Pierre-Langers	810	840	*Idem.*	6106 50	56	39	16	5
CANTON DE VILLEDIEU ¶. Population :								
VILLEDIEU 🖂	3771	82	☒	23043 08	34	32	22	»
Bourguenolles	460	764	Villedieu.	3672 »	41	40	18	8
Champrépus	757	912	*Idem.*	6029 »	41	29	22	8
Chérencé-le-Héron	783	955	*Idem.*	4239 »	40	38	21	6
Fleury	937	1259	*Idem.*	8256 »	38	30	27	5
La Bloutière	571	923	*Idem.*	5069 »	33	28	28	6
La Lande-d'Airou	953	1509	*Idem.*	7140 25	39	38	19	6
La Trinité	777	917	*Idem.*	4444 »	42	40	18	8
Rouffigny	469	670	*Idem.*	3525 »	39	38	17	6
Sainte-Cécile	697	1149	*Idem.*	5777 50	37	35	25	3
Saultchevreuil-du-Tronchet	552	707	*Idem.*	4451 »	36	34	20	2
ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.								
CANTON DE CHERBOURG ¶. Population :								
CHERBOURG 🖂	37215	651	☒	283521 62	76	75	»	»
CANTON DE BEAUMONT ¶. Population :								
BEAUMONT	706	789	☒	4818 08	93	82	18	»
Acqueville	291	579	Beaumont-Hague.	3512 »	84	75	11	10
Auderville	480	433	*Idem.*	4251 50	102	91	27	9
Biville	428	870	*Idem.*	3022 »	89	83	18	8
Branville	136	212	*Idem.*	1125 »	89	79	14	4
Digulleville	564	789	*Idem.*	6112 »	98	87	22	4
Eculleville	137	233	*Idem.*	1517 »	96	86	17	4
Flottemanville-Hague	520	1139	Cherbourg.	4615 »	86	77	9	11
Gréville	560	1003	Beaumont-Hague.	7473 »	98	82	16	4
Herqueville	216	291	*Idem.*	1437 »	97	86	22	4
Jobourg	623	1015	*Idem.*	6702 50	98	88	24	6
Nacqueville	503	844	*Idem.*	6881 50	86	81	10	9
Omonville-la-Petite	419	614	*Idem.*	4131 »	100	88	24	6
Omonville-la-Rogue	482	429	*Idem.*	3950 »	98	88	22	5
Sainte-Croix-Hague	486	984	*Idem.*	4223 »	89	78	13	6
Saint-Germain-des-Vaux	752	635	*Idem.*	7391 75	102	91	26	8
Tonneville	197	383	Cherbourg.	2368 »	85	80	9	11
Urville-Hague	365	312	Beaumont-Hague.	8458 50	86	81	11	9
Vasteville	665	1672	*Idem.*	7824 25	87	78	12	10
Vauville	489	1638	*Idem.*	4569 »	94	84	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Sartilly.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM[lles]
Turgot.	Dargenne.	Mézière.		Pigeon.
Gosse.	Leroy.	Lhoste.		Méril.
Soulâtre (Ambroise)	Lebreton.	Le Sénéchal.		Guilmin.
Marie.	Postel.	Labbé.	Jouault.	Salmon.
Gond.	Levallois.	Couenne.	Carouge.	Lhôtellier.
10,727 habitants (11 communes).				
Tetrel.	Villain-Ledot.	*Lebedel.*	Cucu.	Ruault.
Le Grand (Ferd.)	Le Grand (Alexand.)	Landelle.		Anfray.
Le Mare.	Olive.	Renault.	Cervelle.	Leblond.
Anquetil.	Anquetil.	Carouge.	Bazile.	Milcent.
Datin.	Bliens.	Le Chevallier.	Delanoe.	Anfray.
Crespin.	Le Noir les Prés.	Bailleul (Franç.)	Esnouf.	Coursin.
Potrel.	Lepeltier.	Bailleul (Pierre).	Manet.	Gastebois.
James.	Nové.	Bastard.	Douchin.	Plaine.
Debroize.	Massue.	Lemarre.		Allix.
Michel-Lepiney.	Vivien.	Denot.	Sebire.	Belloir.
Salles.	Lemière dit Hervière.	Année, Desheulles.		Letourneur; Gondal
Population, 92,801 habitants.				
37,215 habitants (1 commune).				
Liais.	Gourdier – Deshameaux; Boulmont-d'Ingremard.	*Lepelley* ✻, à S.-T.: Hamel, à N.-D. d. R.; *Besnard*, à N.-D.-d.-V.; Roger, à S[t]-C.	Marchis, Ravenel; Thomine; Fontaine; fr. de la doctrine chrétienne.	Sœurs Bellevallée, Lebas, Levitre, Lehuby.
9,119 habitants (20 communes).				
Letaillis.	Le Marinel.	*Tesson.*	De Saint-Jores.	Cauchard.
Cosnefroy.	Avoine.	Groult.	Lebailly.	Bailleul.
Michel-d'Annoville.	Piquot.	Desvergez.	Le Hardelay.	Langevin.
Bourget.	Déquilbec.	Leparquier.	Cosnefroy.	Deschamps.
Lesdos.	Hamelin.	Vaultier.	Réunie à Ste-Croix-Hague.	
Paris.	Lecostey.	David.	Poupeville.	Esnol.
Paris (Bernard).	Paris.	Digard.		Lechevallier.
Le Jeune-Deslongchamps.	Dumoncel.	Digard.	Maurouard.	Mouchel.
Canoville.	Fouardent-Dubutrel.	Lanon.	Picquot.	Gautier.
Le Boulanger.	Bigot.	Lemière.		Leroy.
Digard.	Sanson.	Hérout.	Jean.	Bouillon.
Comte de Tocqueville ✻.	Liot.	Launey.	Martin.	Lenoir.
Mesnil.	Falaize.	Corbin.	Duvard.	Maillard.
Hochet.	Racine.	Leroy.	Duhoux.	Fleuret.
Paris-Lesfontaines.	Encolvey.	Lebrun.	Clément.	Hébert.
Tesson.	Ladvenu.	L'Hullier.	Leneveu	Lecoudrey.
Fleury.	Orange.	Fleury.		Legendre.
Folliot d'Urville ✻.	Paris (Prévallée).	Depériers.	Anger.	Richet.
Jourdan.	Cosnefroy.	Nicollet.	Beaumont.	Yvetot.
Legrand.	Simon.	Hamel.	Tison.	Hamel.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton
				CANTON DES PIEUX ¶. Population				
LES PIEUX	1387	1531	⊠	13801 26	86	65	20	»
Benoitville	555	828	Les Pieux.	5269 75	89	68	18	3
Bricquebosq	507	805	*Idem.*	4543 »	83	65	16	8
Flamanville	1461	736	⊠	8411 75	93	71	26	6
Grosville	919	1351	Les Pieux.	8726 25	81	62	20	5
Héauville	502	1079	Flamanville.	4236 25	97	75	15	10
Helleville	336	588	Les Pieux.	3157 16	92	71	17	6
Le Rozel	375	558	*Idem.*	3308 50	91	63	24	4
Pierreville	704	1012	*Idem.*	7349 50	91	60	25	6
Saint-Christophe-du-Foc	229	358	*Idem.*	2660 50	83	73	14	8
Saint-Germain-le-Gaillard	840	1382	*Idem.*	8716 75	90	62	23	4
Siouville	665	639	Flamanville.	5182 50	93	71	21	6
Sotteville	339	614	Les Pieux.	5180 50	91	71	17	6
Surtainville	1040	1483	*Idem.*	9818 91	93	59	28	8
Tréauville	887	1237	Fermanville.	10677 50	89	68	20	3
				CANTON D'OCTEVILLE ¶. Population				
OCTEVILLE	2275	775	Cherbourg.	11963 08	78	72	3	»
Bretteville	579	578	*Idem.*	5009 67	84	82	7	10
Couville	651	862	Martinvast.	4186 »	76	64	13	10
Digosville	589	927	Cherbourg.	5140 59	83	70	7	10
Equeurdreville	4754	507	*Idem.*	15364 75	78	77	2	3
Hardinvast	505	729	Martinvast.	3261 »	79	67	10	7
Henneville	1101	767	Cherbourg.	6624 »	82	79	5	5
Le Mesnil-Auval	418	1342	*Idem.*	2701 58	72	67	10	12
Martinvast	869	1104	⊠	6198 05	80	69	7	4
Nouainville	227	381	Cherbourg.	2035 08	82	76	5	4
Querqueville	917	553	*Idem.*	5171 50	82	78	8	7
Saint-Martin-le-Gréard	237	286	Martinvast.	1373 50	73	66	12	8
Sideville	421	763	*Idem.*	4625 »	82	71	9	6
Theurthéville-Hague	990	1273	*Idem.*	7896 50	81	71	13	10
Tollevast	689	1162	*Idem.*	4507 »	74	69	11	9
Tourlaville	5831	3287	Cherbourg.	33816 »	80	79	4	7
Virandeville	666	822	Martinvast.	4928 50	81	74	12	9
				CANTON DE SAINT-PIERRE-EGLISE ¶. Population :				
SAINT-PIERRE-EGLISE	2320	802	⊠	15567 52	71	76	17	»
Angoville	86	108	Saint-Pierre-Eglise.	1289 »	75	79	20	3
Brillevast	551	909	*Idem.*	5253 24	74	72	16	5
Canteloup	375	428	*Idem.*	3124 25	68	74	19	5
Carneville	463	688	*Idem.*	3732 75	79	75	16	4
Clitourps	314	630	*Idem.*	4204 58	70	75	19	4
Cosqueville	907	860	*Idem.*	8885 45	74	79	20	3
Fermanville	1950	1166	*Idem.*	8535 93	74	77	21	4
Gatteville	1038	972	*Idem.*	14949 03	77	81	26	9
Gonneville	1076	1535	*Idem.*	8835 83	74	71	13	6
Gouberville	376	279	*Idem.*	3756 87	78	79	24	7
Le Theil	904	1383	*Idem*	5798 25	71	66	14	11
Le Vast	1205	1304	⊠	9874 66	65	71	21	7

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
10,746 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM^{lles}
Lequerlé-Desroziers	Buhot les Fontaines.	*Roquière.*	Groult.	Leprince.
Houel.	Ingouf.	Bedel.	Leloup.	Lerogueur.
Martin.	Quenault.	Clément.	Lirot.	Guérin.
Courtois.	Courtois (François).	Godefroy.	Lecostey.	Daniel.
Mabire.	Héron.	Leroux.	Duval.	Aubry.
Messent.	Quentin.	Mouchel.	Bertrand.	Hairon.
Mabire.	Belhoste.	Bernard.	Leroy.	Barbe.
Bignon.	Desvergez.	Mautalent.	Philippe.	Gaillard.
Lefillastre (Desmares).	Simon.	Dacier.	Lurienne.	Martin.
Lecacheux,	Adam.	Pagnier.		Godfroy.
Hamel.	Sorel.	Biard.	Yvetot.	Voisin.
Lenoir.	Avoine.	Villot.	Dessoules.	Sorel.
De Beaudrap.	Bourget.	Vastel.	Frigoult.	Jugon.
Denis-Dumont.	Tollemer.	Mosqueron.	Bocage.	Sauvage.
Folliot-d'Argence	Leledier.	Canoville.	Houel.	Delanoë.
21,669 habitants (17 communes).				
Delalée.	Alaterre.	*Foucard.*	Levallois.	Jacquet.
Levallois.	Mesnage.	Anne.	Rouxel.	Roulland.
Lecourt.	Maurouard.	Laurence.	Michel.	Lecacheux.
Le Marquant.	Lemaitre.	Saillard.	Adam.	Michel.
Le Pigeon.	Bouin-Lepetit.	Le Chevalier.	Gamas.	Guillemet.
Leroux.	Lerouvillois.	Bonnemains.	Anne.	Langlois.
Nicollet.	Belhomme.	Desmares.	Simon.	Geffrain.
Thomas.	Leterrier.	Mariage.		Prével.
Hervieu.	Alexandre.	Lucas.	Née.	Bataille.
Robine.	Destrès dit Monturbet	Mauger.		Martin.
Lucas de Couville	Cauvin.	Canu.	Diguet.	Aubey.
Requier.	Orange.	Adam.		Lemennicier.
Legranché.	Lebarbenchon.	Lucas.	Baudry.	Damourette.
Pouilly.	Chauvin.	Sebline.	Le Chevallier.	Voidie.
Drouet.	Eustace.	Renard.	Simon.	Martin.
V^{te} de Tocqueville	Letanchon-Lebrun.	*Forcel;* Chauvin.	Mesnil, Mottin.	Thomas, Drouin.
Le Marquand.	Lemarinel.	Hasne.	Le Long.	Choisnel.
14,052 habitants (20 communes).				
Le Bas.	Touzé.	*Le Maignen.*	Creuilly.	Kearg.
Auvray.	Ernouf.		*réunie à Vrasville.*	
Dabaville.	Lemaresquier.	Hamel.	Laloë.	Gilles.
Folliot.	Lemieux.	Bouillon.	Harache.	Le Hérissier.
Planques.	Dudouet.	Mesnil.	Polidor.	Ameline.
Delisle.	Sorin.	Delisle.		Duhamel.
Michel.	Jourdan.	Mesnil.	Leflambe.	Lepetit.
Levallois.	Gallien.	Vignon.	Delalande.	Lebuby.
Allain.	Dorey.	Duvivier.	Lemonnier.	Menant.
Sellier.	Vastel.	Crosville.	Poirier.	Osouf.
Hamel.	Anquetil.	Leclère.		Belliard.
Doucet.	Quettevile.	Couppey.	Anne.	Durel.
Germonière.	Fichet.	Allain.	Simon.	Pilard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondisse-ment.	du canton.
								Suite du CANTON
Maupertus	340	335	Saint-Pierre-Eglise.	3856 25	70	73	11	7
Néville	361	318	*Idem.*	4039 08	78	83	24	7
Rétoville	249	340	*Idem.*	2903 »	77	82	23	6
Théville	443	777	*Idem.*	5081 50	76	74	15	2
Tocqueville	550	590	*Idem.*	7130 08	76	77	22	5
Varouville	419	418	*Idem.*	3470 16	75	79	20	3
Vrasville	145	143	*Idem.*	1368 »	76	80	21	4
								ARRONDISSEMENT DE COUTANCES
								CANTON DE COUTANCES ¶. Population :
COUTANCES	8159	333	[×]	65491 90	28	»	»	»
Bricqueville-le-Blouette	591	635	Coutances.	6857 50	33	5	5	5
Cambernon	1210	1701	*Idem.*	10989 50	27	6	6	6
Courcy	965	1145	*Idem.*	9409 33	34	4	4	4
Nicorps	357	563	*Idem.*	4807 »	34	5	5	5
Saint-Nicolas-de-Coutances	860	881	*Idem.*	9753 »	28	»	»	»
Saint-Pierre-de-Coutances	195	439	*Idem.*	3953 50	28	»	»	»
Saussey	801	891	*Idem.*	5633 75	35	6	6	6
								CANTON DE BRÉHAL ¶. Population
BRÉHAL	1494	1362	[×]	12984 50	44	19	19	»
Anctoville	212	215	Granville.	1782 25	50	27	27	9
Bourey	211	360	Bréhal.	1770 50	41	22	22	10
Bréville	418	688	*Idem.*	3506 »	50	26	26	7
Bricqueville-sur-Mer	1536	1464	*Idem.*	10370 50	46	18	18	2
Cérences	2100	2243	*Idem.*	19485 50	38	18	18	6
Chanteloup	392	417	*Idem.*	3110 25	43	21	21	2
Coudeville	857	872	*Idem.*	6544 25	46	21	21	2
Equilly	463	566	Gavray.	3860 50	44	29	29	13
Hudimesnil	1301	1877	Bréhal.	10752 25	50	24	24	5
La Meurdraquière	517	762	Gavray.	4113 75	43	26	26	11
Le Loreur	316	323	Bréhal.	1686 84	44	23	23	7
Le Mesnil-Aubert	485	596	Gavray.	3671 75	36	14	14	11
Longueville	506	411	Granville.	4171 »	50	26	26	7
Muneville-sur-Mer	661	728	Bréhal.	6245 75	48	15	15	4
St-Sauveur-la-Pommeraye	517	527	*Idem.*	3886 »	47	27	27	12
								CANTON DE CERISY-LA-SALLE ¶. Population :
CERISY-LA-SALLE	1891	1685	[×]	13576 92	21	14	14	»
Belval	451	567	Coutances.	4119 50	27	6	6	7
Cametours	1011	722	Marigny.	6430 25	17	14	14	6
Guéhébert	414	629	Cerisy-la-Salle.	4296 »	40	14	14	10
Montpinchon	1550	1693	*Idem.*	12554 08	23	12	12	3
Notre-Dame-de-Cenilly	1817	2522	*Idem.*	14951 75	21	18	18	5
Ouville	900	1220	Coutances.	6437 67	31	9	9	7
Roncey	1084	1216	Cerisy-la-Salle.	9819 91	29	12	12	7
Saint-Denis-le-Vêtu	1391	1317	Coutances.	10959 75	38	9	9	12
Saint-Martin-de-Cenilly	548	677	Cerisy-la-Salle.	4910 25	23	18	18	6
Savigny	770	1016	Coutances.	6464 »	24	9	9	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
de Saint-Pierre Eglise.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM[lles]
Noyon.	Le Brettevillois.	Philippe.		Oger.
Pontus.	Roblot.	Bigot.	Quévillon.	Fortin.
Laurens.	Gosselin.	Paumier.	Henry.	Bonnel.
Gibon.	Lemaître.	Mauduit.		Coursin.
Rouxel.	Birette.	Bedel.	Lefèvre.	Liron.
Trohel.	Féron.	Leneveu.	Quoniam.	Marie.
Gervais (Jean).	Gervais (Nicolas).	Letourneur.		Guesnon.
Population : 120,428 habitants.				
13,137 habitants (8 communes).				
Plaine.	Boissel-Dombreval et Chevallier.	*Truffaut; Febvrier.*	Frères de la doctrine chrét[nes].	Deflandre.
Mahé (Bapt.-F[ois])	Mahé (Jules).	Billard.	Perra.	Levallois.
Labarbe.	Lechevallier.	Feuillet.	Tabot.	Lemierre.
Savary.	Legardinier.	Costey.	Lecaplin.	Lefilleul.
Yonnet.	Fauvel.	Legraverend.		Lebreton.
Leloup.	Danlos.	*Lemoine.*	*réunie à Coutances*	
Potier du Parc.	Menard.	*Adeline.*	*réunie à Coutances*	
Tanqueray.	Heurtault.	Lefèvre.	Delacour.	Adeline.
11,986 habitants (16 communes).				
Le Breton.	Legraverend.	*Vaultier.*	Levigoureux.	Lucas.
Herpin.	Dry-Dupré.	Huet.		Turgot.
Leboucher.	Lenoir.	Année.		Pichon.
Lecoupé.	Louvel.	Menant.		Celenge.
Costentin.	Juillé.	Turgot.	Lelièvre.	Guérard.
Mahieu.	Duval.	*Touroude.*	Villedieu.	Guérin, sr St-Zacharie.
Boudier de la Valleinerie.	Vallet.	Durier.		Guesnier.
Garnier.	Lemarié.	Leclère.	Lebailly.	Boisivon.
Bougon.	Cacquevel.	Duval.		Anger.
Lehérissey.	Lemonnier.	Coulomb.	Chauvin.	Dubosq.
Allix.	Bazin-les-Fontaines.	Lehodey.		Yvon.
Tanqueray.	Legallet.	Bochet.		Herpin.
Fauchon.	Jourdan.	Harel.		Vimond.
de Mary de Longueville.	Crespin.	Leroy.	Robine.	Cheval.
Cirou.	Lebas-les-Croutes.	Gohin.	Pasturel.	Duchesne.
Bourey.	Allain.	Templer.	Guérin.	Chauvin.
11,827 habitants (11 communes).				
Savary.	Jéhenne.	*Turgis.*	Letassey.	Mangon.
Lemosquet.	Vimond.	Soismier.	Duroquier.	Moulin.
Le Chevallier.	Hinard.	Boulay.	Hinard.	Legardinier.
Lecomple.	Letarouilly.	Hermon.	Morin.	Lefebvre.
Leconte.	Menard.	Blin.	Perrodin.	Rouland.
Varin de la Brunellière. *	Leconte.	Legoupils.	Letenneur.	Gelée.
Pacquet de Beauvais.	Rouley.	Auvray.	Sévaux.	Chardot.
Le Touzey.	Durand.	Letousey.	Troude.	Voisin.
Lehodey.	Larue.	Gougeon.	Sohier.	Herpin.
Le Brun les Bouillons.	Deshogues-Forêtrie.	Boulay.	Rault.	Debien.
Demons.	Rabec.	Lechevalier.	Duquesnay.	Ourselin.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE GAVRAY ¶. Population :								
GAVRAY	1804	1601	☒	10996 50	34	18	18	»
Grimesnil	232	261	Gavray.	1702 »	31	15	15	6
Hambye	2957	2957	*Idem.*	23500 50	25	19	19	8
La Baleine	375	463	*Idem.*	1893 50	32	20	20	4
Le Mesnil-Amand	540	675	*Idem.*	4111 »	38	22	22	4
Le Mesnil-Bonant	356	239	*Idem.*	1186 »	38	23	23	5
Le Mesnil-Garnier	683	923	*Idem.*	4784 »	41	25	25	7
Le Mesnil-Hue	301	334	*Idem.*	2060 75	39	24	24	6
Le Mesnil-Rogues	650	478	*Idem.*	3064 »	41	26	26	8
Le Mesnil-Villeman	814	1071	*Idem.*	5619 75	40	24	24	6
Lengronne	961	1208	*Idem.*	8947 50	33	15	15	4
Montaigu-les-Bois	623	665	*Idem.*	3894 75	40	24	24	6
Saint-Denis-le-Gast	1544	1671	*Idem.*	12145 75	29	18	18	4
Sourdeval-les Bois	559	585	*Idem.*	2585 50	30	26	26	8
Ver	997	1376	*Idem.*	9182 »	38	22	22	4
CANTON DE LA HAYE-DU-PUITS ¶. Population :								
LA HAYE-DU-PUITS	1533	517	☒	10505 34	44	29	29	»
Appeville	610	1321	Prétot.	12596 50	34	46	46	17
Baudreville	344	464	La Haye-du-Puits.	3129 50	51	36	36	7
Bolleville	534	623	*Idem.*	4193 »	46	31	31	2
Canville	416	534	*Idem.*	4714 75	54	39	39	10
Coigny	350	412	Prétot.	4245 50	40	42	42	13
Cretteville	596	682	*Idem.*	7801 25	46	43	43	14
Denneville	241	832	La Haye-du-Puits.	6158 »	54	39	39	10
Doville	583	1018	*Idem.*	5374 25	47	33	33	4
Gerville	225	582	*Idem.*	2774 25	44	28	28	5
Glatigny	410	499	*Idem.*	3079 75	52	37	37	8
Houtteville	251	448	Prétot.	4687 25	41	44	44	15
Lithaire	835	1444	La Haye-du-Puits.	6488 75	42	30	30	5
Mobecq	487	816	*Idem.*	6388 50	44	28	28	3
Montgardon	883	1331	*Idem.*	6939 25	46	32	32	3
Neufmesnil	321	532	*Idem.*	3362 75	46	32	32	2
Prétot	736	811	☒	6260 17	46	39	39	10
St-Nicolas-de-Pierrepont	697	813	La Haye-du-Puits.	5001 27	49	34	34	5
Saint-Remi-des-Landes	567	816	*Idem.*	4854 50	52	36	36	7
St-Sauveur-de-Pierrepont	488	819	*Idem.*	5660 25	50	35	35	6
Saint-Symphorien	442	581	*Idem.*	4655 25	45	30	30	1
Surville	392	746	*Idem.*	3100 »	53	39	39	10
Varenguebec	977	2120	*Idem.*	10193 75	50	36	36	7
Vindefontaine	751	838	Prétot.	7351 25	45	41	41	12
CANTON DE LESSAY ¶. Population :								
LESSAY	1541	2246	☒	11659 10	36	21	21	»
Angoville-sur-Ay	662	672	Lessay.	5873 »	40	26	26	5
Anneville	327	435	St-Malo-de la-Lande.	2786 50	41	13	13	13
Bretteville-sur-Ay	622	980	Lessay.	5912 »	48	30	30	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
13,346 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM^{lles}
Lefebvre-Gosset ✻.	Durville.	*Morin.*	Letenneur.	Leroyer.
Le Brun.	Quesnel.	Leroux.		Dubois.
Niobey ✻.	Havel, Delarue.	*Guilgaud.*	Saugrain.	Cresté et Fremin.
Le Grand.	Dupont.	Letousey.	Cervelle.	Dubuisson.
Piel.	Auvray.	Savary.		Quesnel.
Michel.	Lausard.	Passais.		Vimond.
Fonnard.	Massue.	Godefroy.	De Saint-Denis.	Hédouin.
Benâtre.	L'Hermitte.	Menard.		Guillotin.
Le Bréton.	Boudier.	Le Légard.	Legoubey.	Fontaine.
De Gourmont.	Foucher.	Anquetil; Duchemin.	Lebailleux.	Lebigot ; Dairou.
Le Chevalier.	Le Caplain.	Menard.	Addes.	Victor.
Le Bosq.	Durand.	Talbot.	Caresmel.	Vibert.
Letourneur.	Lecomte.	Morin.	Goulet.	Godefroy.
Soret.	Dupont.	Piron, Vallée.	Robine.	Aubeut.
Auvray.	Dupont.	Lemoigne.	Huard.	Tétrel.
14,069 habitants (24 communes).				
Benoit.	Ducloux.	*Clément.*	Frères de la doctrine chrét^{nes}.	Guillot.
Mesnage.	Alexandre.	Lemarquand.	Lemarquand.	Fosse.
Jean.	Housset.	Drieu.		Fourrey.
Osouf.	Moulin.	Leroy.	Lefrançois.	Laisney.
Camu.	Leconte.	Lamy.		Gaffre.
Vaultier.	Loquet.	Hallot.		Barbey.
Pontus.	Lecompte.	Bizet.	Galliot.	Duval.
De Beaudrap.	D'Aigremont.	Dubosq.	Lefèvre.	Lebiguais.
Lesage.	Mauger.	Riquier.	Regnault.	Hostingue.
Vichard.	Pilance.	Lepoittevin.		Baisnée.
Butel.	Lemonnier.	Auger.	Larsonneur.	Holley.
Luce.	Adam.	Allain.		Gentès.
Lavoisy.	Doleans.	Gohier.	Tabot.	Vichard.
Dolbet.	Dollé.	Lelièvre.	Boursin.	Godard.
Roptin.	Lepoittevin.	Lebreton.	Maupas.	Juin.
Lemperière.	Leroux.	Lemonchois.		Bataille.
Le Mesley.	Comte de Ste-Marie.	Lebert.	Drouet.	Regnault.
Letourneur.	Lerouge.	Baudry.	Lamy.	Euvrie.
Roulland.	Grossin.	Godefroy.	Pâquet.	Brugères.
Quetteville.	Fauquel.	Leroux.	Plantegenest.	Le Brun.
Violette.	Tirel.	Lemière.		Laurens.
Dubois.	Navarre.	Turpin.	Quénault.	Villain.
Marie.	Giard.	Massieu.	Esnault.	Lepeley.
Leconte.	Travers.	Godefroy.	Lerouge.	Lemaître.
12,695 habitants (13 communes).				
Fauvel.	Navarre.	*Buhot.*	Lesigne.	Esnouf.
Luce.	Butel.	Leguédois.	Provost.	Biard.
Luce.	Dauvin.	Hérouard.		Barré.
Ecolivet.	Luce.	Desmottes.	Morin.	Letellier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.		DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement	du canton.
									Suite du CANTON
Créances	2150	2150	Lessay.	8994	25	39	21	21	3
Geffosses	1122	2031	St-Malo-de-la-Lande	9816	75	39	14	14	12
La Feuillie	630	1384	Périers.	4252	25	32	18	18	6
Lauine	545	888	Lessay.	6580	50	36	25	25	6
Millières	1140	2030	Périers.	7685	25	31	20	20	8
Pirou	1518	2811	Lessay.	11166	75	42	19	19	5
Saint-Germain-sur-Ay	794	1876	*Idem.*	7452	25	44	26	26	5
Saint-Patrice-de-Claids	440	559	Périers.	3628	25	32	22	22	9
Vesly	1204	1637	Lessay.	13824	»	41	26	26	5
									CANTON DE MONTMARTIN-SUR-MER ¶. Population :
MONTMARTIN-SUR-MER	1068	1002	⊠	7276	42	41	10	10	»
Annoville	902	851	Montmartin-sur-Mer	6736	»	43	13	13	3
Contrières	664	913	Coutances.	8567	50	38	8	8	7
Hauteville-sur-Mer	625	339	Montmartin-sur-Mer	3019	75	40	12	12	2
Hérenguerville	312	271	*Idem.*	2200	50	43	13	13	2
Hyenville	369	331	Coutances.	3022	»	37	7	7	4
Lingreville	1550	923	Bréhal.	9125	»	45	15	15	5
Montchaton	690	689	Coutances.	4851	50	38	7	7	4
Orval	1104	1231	*Idem.*	11554	»	36	6	6	8
Quettreville	1631	1586	*Idem.*	13182	»	40	10	10	5
Regnéville	2063	1029	⊠	11397	32	40	11	11	3
Trelly	1164	1175	Coutances.	10628	75	43	13	13	8
									CANTON DE PÉRIERS ¶. Population :
PÉRIERS	2704	1453	⊠	26262	94	26	16	16	»
Baupte	291	226	Prétot.	2805	25	37	34	34	18
Feugères	778	832	Périers.	7539	25	21	15	15	8
Gonfreville	456	898	*Idem.*	4541	75	35	23	23	7
Gorges	1184	2269	*Idem.*	13185	42	38	25	25	9
Lastelle	205	398	Prétot.	2234	50	38	28	28	12
Le Plessis	663	1096	*Idem.*	6492	»	35	28	28	12
Marchésieux	1415	1975	Périers.	15258	87	23	20	20	8
Nay	225	249	*Idem.*	1775	»	34	23	23	7
Sainte-Suzanne	158	352	Prétot.	2304	75	44	32	32	16
Saint-Germain-le-Vicomte	496	819	Périers.	6864	»	32	22	22	6
Saint-Jores	815	1275	Prétot.	10965	41	40	30	30	14
Saint-Martin d'Aubigny	937	1501	Périers.	10620	50	22	18	18	5
Saint-Sébastien-de-Raids	480	520	*Idem.*	4535	75	26	19	19	3
									CANTON DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE ¶. Population :
SAINT-MALO-DE-LA-LANDE	443	399	⊠	2782	17	40	9	9	»
Agon	1602	1237	⊠	8060	83	41	11	11	4
Ancteville	480	773	St-Malo-de-la-Lande	4907	25	38	8	8	8
Blainville	1704	1288	*Idem.*	9822	76	43	12	12	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE LESSAY.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Larese.	Parquet.	Allain ; Helland.	Loquet, frère Maurice.	Herson.
Varin.	Godefroy-Longchamps	Duhamel.	Galliot.	Beaufils.
Le Bel.	Lebreton.	Surville,	Le Danois.	Loret.
Lechevalier.	Jouninet.	Leroux.	Jeanne.	Leclerc.
Le Colley.	Fautrat.	Fras.	Brotelande.	Delaroque.
De Clamorgan.	Sohier.	Girot.	Sobier.	Charbonnel.
Burée.	Mahault.	Hostingue.	Dieudonné.	Lebarbier.
Cavey.	Cavey.	Fontaine.	Leterrier.	Robin.
Goquelin.	Hardel.	Tabard.	Villette.	Leprovost.
12,142 habitants (12 communes).				
Pannier.	Dupont.	*Folliot.*	Leprince.	Crouzat.
Hébert.	Leconte.	Beuchet ; Olivier.	Le Mennier.	Briens.
De Cahouët.	Deguelle (F.)	Gasté.	Céraux.	Pézeril.
Michel d'Annoville	Viard.	Anquetil.	Lepeu.	Loison.
Lefebvre.	Cottereau,	Billard.		Etur.
Pesnel.	Suzanne.	Foucard.		Lerossey.
Davenet ✱.	Fremin-les-Marais.	Lecaplain.	Folliot.	Angé.
Delamare.	Carouge.	Perdriel.	Esnol.	Réné.
Couiomb.	Legraverend.	Pignet.	Baudry.	Ameline.
Paumier.	Ollivier.	Lelandais.	Lainé.	Eudes.
Bucaille.	Esnol.	Rapilly ; Legouix ; Delarue.	Leluan.	Lécluze ; Lamy ; Addes.
Mesnage.	Founard.	Gombert.	Lahaye.	Coubrun.
10,807 habitants (14 communes).				
Lerendu.	Voidie ; Lecrosnier.	*Bitouzé.*	Porée.	Bary.
Mariage.	Laperruque.	Couvert.		Auvray.
Rauline.	Laugeard.	Regnault.	Delacour.	Lefévre.
Bezard.	Cochard.	Guénier.	Sévaux.	Burguet.
Leloutre.	Burvingt.	Leblond.	Holley.	Esnault.
Regnault.	Dolbet.	Lenoir.		Lecesne.
Vaultier.	Rouland.	Beuve.	Touroude.	Février.
Oger.	Morice.	Bouteloup.	Lebedel.	Lefillâtre.
Ferey.	Lemelletier.	Vichard.		Enée.
Lebœuf.	Faudemer.	Philippe.	Ecole libre.	Mantel.
Dujardin.	Leconte.	Savary.	Durel.	Lecesne.
Bagot (J.)	Dorléans.	Marie.	Alexandre.	Choux.
Delaune.	Maresq.	Lehideux.	Lambart.	Provost.
Le Guelinel.	Pacary.	Viard.	Regnault.	Auvray.
10,477 habitants (13 communes).				
Coulomb.	Vigot.	*Hamel.*	Saussey.	Journaux.
Pottier.	Jehenne.	Guidon.	Lechevallier.	Le Noir.
Lesaulnier.	Lécluse.	Beaufils.		Hédouin.
Lefournier.	Lebreton.	Lenoir.	Ozouf.	Calenge.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondisse-ment.	du canton.
								Suite du Canton
Boisroger................	563	529	St-Malo-de-la-Lande	3251 50	41	10	10	4
Brainville...............	329	319	*Idsm.*	2632 25	37	7	7	4
Gouville	1696	1285	*Idem.*	8701 25	44	13	13	5
Gratot..................	825	1069	*Idem.*	8551 17	35	5	5	4
Heugueville	724	674	Agon.	6849 67	42	7	7	6
La Vendelée......... ...	430	503	Coutances.	3657 25	35	6	6	8
Monsurvent	527	833	St-Malo-de-la-Lande	6082 »	41	9	9	6
Servigny................	332	395	Coutances.	2712 33	36	7	7	7
Tourville.	822	903	Agon.	6591 »	40	8	8	4
			Canton de Saint-Sauveur-Lendelin ¶. Population :					
Saint-Sauveur-Lendelin.	1717	1689	⊠	14977 »	29	10	10	»
Camprond	589	619	Coutances.	3781 50	22	9	9	8
Hautteville-la-Guichard. ..	1126	1198	Marigny.	8662 75	22	14	14	10
La Ronde-Haye..........	612	665	St-Sauveur-Lendelin	4696 25	31	12	12	2
Le Lorey	1181	1456	Marigny.	11583 50	19	12	12	10
Le Mesnil-Bus...........	867	498	St-Sauveur-Lendelin	4494 50	24	14	14	5
Montcuit................	466	384	*Idem.*	3004 50	22	13	13	5
Monthuchon.............	571	764	Coutances.	5650 50	32	6	6	5
Muneville-le-Bingard.	1265	2000	St-Sauveur-Lendelin	11616 10	34	11	11	5
Saint-Aubin-du-Perron. .	578	750	*Idem.*	5018 »	28	15	15	5
Saint-Michel-de la-Pierre..	468	484	*Idem.*	5678 75	28	12	12	5
Vaudrimesnil............	501	603	Périers.	3582 25	31	13	13	13
			ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.					
			Canton de Mortain ¶. Population :					
MORTAIN	2443	684	⊠	16915 62	62	68	»	»
Bion....................	729	1264	Mortain.	5381 50	66	72	4	4
Fontenay...............	448	685	*Idem.*	3312 »	67	68	8	8
Le Neufbourg...........	686	223	*Idem.*	1849 33	62	68	2	2
Notre-Dame-du-Tourbet. .	1390	1765	*Idem.*	8[illegible]30 25	71	78	10	10
Rancoudray	428	852	*Idem.*	1614 50	68	75	7	7
Romagny...	1528	2946	*Idem.*	9946 75	67	71	4	4
Saint-Barthélemy.	522	679	*Idem.*	2852 76	59	64	4	4
Saint-Clément..........	1061	2382	*Idem.*	5324 50	68	76	8	8
Saint-Jean-du-Corail.....	644	1404	*Idem.*	4916 58	67	41	6	6
Villechien..............	644	1082	*Idem.*	5235 25	69	78	10	10
			Canton de Barenton ¶. Population :					
Barenton.	2768	3525	⊠	19600 83	72	78	10	»
Ger....................	2522	3936	Barenton.	10130 91	73	79	14	11
Saint-Cyr-du-Bailleul	1753	2341	*Idem.*	13480 42	77	83	15	5
Saint-Georges-du-Rouelley.	1526	2044	*Idem.*	8977 08	77	83	15	5
			Canton d'Isigny ¶. Population :					
Isigny.................	317	425	⊠	2324 »	67	68	20	»
Chalandrey	579	768	Isigny.	3656 »	67	65	20	5
La Mancellière..........	395	750	*Idem.*	3605 12	60	60	18	4
Le Buat	405	457	*Idem.*	2744 41	61	61	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
de Saint-Malo-de-la-Lande.				
MM.	MM.	MM.	MM.	Mlles
Blaisot.	Fauvel.	Taforel.	Letourneur.	Lemoine.
Pignard-Dudezert.	Lerond.	Menard.		Esnouf.
Doublet.	Laisney.	Groult ; Bataille.	Gaffre.	Vadet.
Leforestier.	Lemière.	Bouley ; Duval.	Daubrée.	Gilbert et Poirier
Caruel.	Leroux.	Lemélais.	Poutrel.	Marie.
Jean.	Ozon.	Cardin.		Lecouvey.
Bouté.	Euvremer.	Cléret.	Legigan.	Deshogues.
Corbet.	Lecaudey.	Loisel.		Doucet.
Robiquet.	Cardin.	Lemesnager.	Defontenay.	Grandin.
9,941 habitants (12 communes).				
Ferrand de la Comté ✻	Falon.	*Burnel.*	Brunet.	Le Sens.
Lecluze.	Clément.	Hue.	Renouard.	Bernard.
Ribouet.	Le Rouxel.	Auvray.	Leliepvre.	Travers.
De Saint-Denis.	Bouillon.	Lecarpentier.	Patrix.	Sublin.
Turgis.	Lechevalier.	Auvray.	Godard.	Plantegenest.
Marie.	Le Jeune.	Delarocque.	Rault.	Le Reculey.
Grould.	Frémond.	Gosselin.	Lemarinel.	Crouin.
Amourette.	Tesson.	Bonissent.	Acquebec.	Hardy.
Fourey.	Toulorge.	Falaise.	Auvray.	Heuguey.
D'Auxais ✻	Hélene.	Legrand.	Laronche.	Gosselin.
Fauny.	Lefol.	Fautrad.	Laronche.	Marion.
Gosset.	Jouninet.	Frémine.	Jean.	Larsonneur.
Population : 71,026 habitants.				
1,523 habitants (11 communes).				
Moulin.	Delaporte.	*Menant.*	Cayron.	
Amand.	Danguy.	Delarue.	Godefroy.	Delenteigne.
Pinot.	Couette.	Chesnel.	Auvray.	Letessier, sœur Françoise.
Poulain-Dumarais.	Picquois.	Colas-Lavigne.	*Réuni à Mortain*	
Debon.	Julien.	Portais.	Lebas.	Gosselin, sœur Mélanie
Ledenois.	Milet.	Juhel.		Labigne.
Bochin.	Delaunay.	Rénault.	Bizault.	Letenneur.
Alix.	Giroult.	Maillard.	Alexandre.	Delaunay.
Bochin.	Delaunay.	Maupas.	Paimblanc.	Pasquer.
Gautier de Carville.	Gaudin.	Roblin.		Desgranges.
Heurtault.	Mondher.	Pasquer.	Leduc.	Jouault.
8,569 habitants (4 communes).				
Bechet.	La Brousse ; Breillot.	*Gilles.*	Gesbert.	Poisset, sœur Sainte-Marie.
Mauger.	Lemoine ; Dumaine.	*Bidault.*	Gosselin.	Noël ; Leroy.
Levêque.	Montécot.	Leriche.	Monmirel.	Desfeux.
Mâlon.	Ruault.	Loyzon.	Graindorge.	Lorier.
5,842 habitants (11 communes).				
Dubreuil.	Tencère.	*Delarue.*		Abraham.
Jouenne. (J.)	Jouenne (L.)	Seigneul.	Delafontaine.	Goudoin.
Danguy.	Guilmin.	Pioline.	Lurienne.	Mary.
Blouin.	Lebérissey.	Lemoine.		[illegible]echon.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondisse-ment.	du canton.
								Suite du CANTON
Le Mesnil-Bœufs.........	405	461	Isigny.	2345 »	63	62	19	5
Le Mesnil-Thébault	535	669	*Idem.*	3691 »	65	66	24	4
Les Biards.	951	1060	St-Hilaire-du-Harc.	5913 75	70	71	23	3
Montgothier	654	750	Isigny.	3982 »	63	63	21	6
Montigny.	537	903	St-Hilaire-du-Harc.	4104 87	59	60	15	8
Naftel.	243	276	Isigny.	1529 »	64	65	17	4
Vezins..................	653	775	*Idem.*	4288 »	73	63	27	5
						CANTON DE JUVIGNY ¶. Population :		
JUVIGNY.................	856	750	☒	3795 74	60	60	10	»
Bellefontaine.	458	673	Juvigny.	2127 75	62	62	6	4
Chasseguey..............	211	306	*Idem.*	1171 33	66	63	11	9
Chérencé-le-Roussel......	1009	1099	*Idem.*	5444 33	57	57	11	5
La Bazoge...............	324	580	*Idem.*	2448 08	64	64	8	4
Le Mesnil-Adelée.	404	678	*Idem.*	2867 »	58	56	18	8
Le Mesnil-Rainfray.......	741	1147	*Idem.*	4092 25	63	65	15	5
Le Mesnil-Tôve..........	735	1174	*Idem.*	5272 83	57	57	13	3
Reffuveille.	1372	2334	*Idem.*	7734 17	58	57	17	7
						CANTON DU TEILLEUL ¶. Population :		
LE TEILLEUL ⛟	2422	3048	☒	16094 43	74	82	14	»
Buais	1420	1779	Le Teilleul.	7895 58	80	80	17	8
Ferrières...............	189	345	*Idem.*	1722 50	77	80	14	6
Heussé..................	849	1457	*Idem.*	4716 25	79	86	18	4
Husson.	921	1356	*Idem.*	7258 50	72	78	10	4
Sainte-Marie-du-Bois	303	477	*Idem.*	2591 50	73	80	12	4
Saint-Symphorien.	492	675	St-Hilaire-du-Harc.	7122 17	81	76	14	11
Savigny-le-Vieux	1256	1716	*Idem.*	3149 50	85	76	19	14
						CANTON DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET ¶. Population :		
ST-HILAIRE-DU-HARC. ⛟	3983	995	☒	25279 73	77	69	15	»
Chevreville..............	307	441	St-Hilaire-du-Harc.	2505 75	68	69	13	6
Lapenty	1047	1488	*Idem.*	7602 41	75	79	11	7
Le Mesnillard............	668	977	*Idem.*	4378 83	67	68	11	7
Les Loges-Marchis........	1552	1988	*Idem.*	8832 75	81	73	19	4
Martigny	730	888	*Idem.*	5002 »	63	65	16	6
Milly.	656	964	*Idem.*	5586 »	75	72	11	7
Moulines................	412	731	*Idem.*	3028 »	83	75	17	6
Parigny.................	1208	1162	*Idem.*	6978 »	74	69	13	2
Saint-Brice-de-Landelle....	1190	1525	*Idem.*	6870 59	84	77	23	8
Saint-Martin-de-Landelle. .	1845	1965	*Idem.*	10057 58	84	77	23	8
Virey	1340	1693	*Idem.*	8972 25	80	69	18	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
d'Isigny.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM[lles]
Thouroult.	Goupil.	Brazard.		Lebeurier.
Jouenne (Ch.)	Guérin.	Mesnil.		Nicolle.
Davy.	Martin.	Fouasse.	Trochon.	Hamel.
Piquois.	Serrant.	Ménard.	Trochon.	Morin.
Jouenne.	Restoux.	Davy.		Gautier.
Jouenne.	Serrant.	Berry.		Lecaplain.
Morin.	Pelchat.	Bernier.		Desrues.
6,110 habitants (9 communes).				
Taborel.	Raulin.	*Boursin.*	Morel.	Pierre.
Gleyo de la Chesnaye.	Lejembe.	Bonnel.		Duval.
De Verdon de la Crenne,	Martin.	Clouard.		Hamel, s[r] Aimée.
Pasturel.	Lecomte.	Cordon.	Cruche.	Prével.
Touyer de la Chesnardière.	Letavernier.	Vivier.		Robert.
Voisin.	Blondel.	Fromentin.		Lebreton.
Sauvé.	Bouillaut.	Miette.	Sequard.	Laloi.
Détan.	Liot.	Lethimonnier.	Provost.	Giroult.
Depanthou.	Lemardeley.	Dugué.	Loyvet.	Semery.
7,852 habitants (8 communes).				
Ferré des Ferris *	Regnault.	*Duval.*	Hébert.	Adèle ; Dumont.
Couillabin.	Le Painteur.	Genson.	Délente.	Gazengel.
Amette.	Mesnage.	Poulain.		Peslin, sœur Ste-Marie.
Davenel.	Potier.	Gaudin.	Launay.	Couette.
Demongodin.	Boisson.	Houssard.	Marie.	Truelle.
Grandin.	Gontier.	Delafosse.		Lebougre.
Hamon.	Guillemin.	Delaunay.	Ecole libre.	
Dior.	Hamel.	Lemesle.	Robert.	Davoux.
14,935 habitants (12 communes).				
Brehier *.	Lerebours, Poret.	*Mahier.*	Lecroisey.	Littée.
Oâtin.	Dupont.	N....		Bitard, sœur Sainte-Marie.
Peignon.	Hamel.	Iger.	Montgodin.	Dugué, s[r] Rosalie
Lucas.	Bouteloup.	Petitpas.	Bagot.	Pinard.
Hautraye.	Leroux.,	Bailleul.	Deschamps.	Théault.
Turmel.	Demirleau.	Lehurey.	Villedieu.	Lelandais.
Legrand.	Boiton.	Véron.	Le Capitaine.	Gastebois.
Guérin.	Frémin.	Auger.		Letavernier.
De Lorgeril.	Muriel.	Dubois.	Cousin.	Leprieur.
Boivent du Lalay	Badiche.	Corbe.	Desdevises.	Duclos.
Boucey.	Julienne.	Gournay.	Goron.	Constantin.
Dupont.	Normand.	Larouelle.	Jehenne.	Lebecey, sœur St-Augustin

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment	judiciaire	d'arrondisse-ment.	du canton.
CANTON DE SAINT-POIS ¶. Population :								
SAINT-POIS	809	778	☒	4009 33	51	50	17	»
Boisyvon	277	385	Villedieu.	1502 »	45	43	27	10
Coulouvray-Boisbenâtre	1607	1725	Saint-Pois.	5746 66	45	44	23	6
La Chapelle-Cécelin	420	522	Villedieu.	1993 50	40	39	28	11
Le Mesnil-Gilbert	481	785	Saint-Pois.	3647 50	60	54	15	4
Lingeard	238	363	*Idem.*	1219 »	54	54	15	4
Montjoie	1008	1437	*Idem.*	3758 50	54	67	19	3
Saint-Laurent-de-Cuves	1227	1480	*Idem.*	6887 50	55	50	22	5
Saint-Martin-le-Bouillant	848	1237	Villedieu.	3490 25	42	40	28	11
Saint-Maur-des-Bois	333	497	*Idem.*	1840 »	41	37	29	12
CANTON DE SOURDEVAL ¶. Population :								
SOURDEVAL	3979	3648	☒	24411 81	52	67	11	»
Beauficel	539	911	Sourdeval.	4059 13	57	61	13	5
Brouains	609	379	*Idem.*	3386 70	57	60	10	8
Gathemo	806	1040	*Idem.*	3828 41	49	57	18	7
Le Fresne-Poret	827	1001	*Idem.*	4572 »	57	75	19	8
Perriers-en-Beauficel	852	931	*Idem.*	4090 17	53	61	14	12
Saint-Martin-de-Chaulieu	568	788	*Idem.*	2931 75	52	68	18	7
Saint-Sauveur-de-Chaulieu	193	270	*Idem.*	1298 50	52	68	19	8
Vengeons	1574	1569	*Idem.*	6741 08	50	62	16	5
ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.								
CANTON DE VALOGNES ¶. Population :								
VALOGNES	5891	1748	☒	60271 57	68	54	»	»
Brix	2517	3357	Valognes.	17150 67	67	64	10	10
Huberville	276	576	*Idem.*	4565 75	61	58	4	4
Lieusaint	302	522	*Idem.*	5003 50	62	50	4	4
Montaigu	891	1471	*Idem.*	7188 50	66	62	8	8
Saussemesnil	1665	2144	*Idem.*	9851 15	65	62	8	8
Tamerville	1039	1933	*Idem.*	11985 »	61	57	3	3
Yvetot	1025	1246	*Idem.*	13495 57	62	53	4	4
CANTON DE BARNEVILLE ¶. Population :								
BARNEVILLE	1002	573	☒	6315 58	69	48	29	»
Beaubigny	296	644	Barneville.	2188 50	77	56	33	8
Carteret	524	509	*Idem.*	2826 75	73	51	30	3
Fierville	388	745	*Idem.*	4645 25	69	47	23	8
La Haye-d'Ectot	393	730	*Idem.*	3286 75	71	52	28	4
Le Mesnil	351	345	*Idem.*	2451 »	66	44	26	6
Les Moitiers-d'Allonne	981	1712	*Idem.*	7065 »	73	52	29	4
Le Valdécie	252	398	Bricquebec.	1659 50	73	51	19	11
Ourville	753	1184	Portbail.	7841 50	62	41	28	8

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
7,248 habitants (10 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Le Cte d'Auray.	Lemardeley.	*Chesnel*.	Liot.	Thibault.
Gautier de Carville.	Lebas.	Georges.		Boché.
Le Breton.	Le Chaplois.	Couëtil.	Lerogeron.	Pautrel.
Benoist.	Martin.	Heslouis.		Carnet.
Lemardeley.	Delabroize.	Anquetil.		Vigot.
De Saint-Paul.	David.	Villain.		Labbé.
Bécherel (P.)	Le Goupil.	Gautier.	Lebécherel.	Catherine.
Peslin.	Bréhier.	Vénisse.	Lecaudey.	Gautier.
Lair.	Mochon.	Dupont.	Plantegenest.	Edouard, sr Virginie
Benoist (Ch.)	Benoist (P.)	Lebrun.		Dior.
9,947 habitants (9 communes).				
Lorier.	Rondel, Heurtault.	*Poullain*.	Serrant.	Badeline, Desplanques.
Danguy.	Desmasures.	Pierre.		Besnier.
Guesdon.	Delabrouaize.	Aufray.	Julienne.	Maloizel.
Chardin.	Davy.	Bonnet.	Leclerc.	Abraham, sr Ste-Félicité.
Juhel.	Debon.	Hébert.	Sébert.	Maloizel.
Geslin.	Lelandais.	Bailleul.	Benoist.	Ameline.
Bazin.	Fougeray.	Lenicolais.		Primault.
Guilloit.	Jouault.	Legendre.		Michel.
Le Jemble.	Esmoult.	Leroy.	Coquelin.	Vonken.
Population : 34,786 habitants.				
13,512 habitants (9 communes).				
Daireaux.	Levaillant de Folleville, à Bricquebec	*Leroy* ✻; *Thomas*; Duhomnet, à Saint-Joseph.	Hersent.	Dabosville.
Leroy.	Launay-Dupuis ; Langevin.	*Dupont*.	Hadoy.	Fonaud.
Mouchel.	Lefrançois.	Viel.		Toulorge.
Lecrivain.	Troude.	Dosaut.		Lemaître.
Lemonnier.	Lepoittevin.	Morisset.	Ricard.	Agnès.
Mouchel-Vichard	Mouchel-Grosdos.	Dujardin ; Lesauvage.	Durel.	Lehuby.
Jaunet.	Ozenne.	Couppey.	Dorange.	Hinkelbein.
Renouf.	Touraine.	Lecler.	Leprieur.	Bellée.
9,124 habitants (16 communes).				
Barbey.	Besnard.	*Maillard*.	Lemonnier.	Poulain.
Larquemin.	Sibran.	Lemarié.		Lequertier.
Lepelletier.	Langlois.	Hervieu.	Vrac.	Vautier.
Roualle.	Duval.	Lequertier.	Surcouf.	Cousin.
Lechevalier.	Leroy.	Digard.	Mabire.	Néel.
Dolbet.	Noël.	Gentès.		Langlois.
Levieux.	Mabire.	Louis ; Durel.	Holley.	Dujardin.
Roberge.	Pignot.	Collette.		Marguerie.
Sanson.	Brouault.	Fortin.	Cahour.	Letourneur.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
					Suite du CANTON DE			
Portbail.	1864	2107	⊠	15722 99	64	43	29	6
St-Georges-de-la-Rivière.	318	377	Barneville.	2340 75	67	46	32	3
Saint-Jean-de-la-Rivière.	218	358	*Idem.*	2241 »	68	47	31	2
Saint-Maurice	474	745	*Idem.*	3741 60	69	48	26	5
Saint-Pierre-d'Arthéglise.	246	539	*Idem.*	1541 25	74	51	23	8
Senoville	361	717	*Idem.*	3050 75	77	56	33	8
Sortosville-en-Beaumont.	505	1024	*Idem.*	3672 50	75	57	24	7
			CANTON DE BRICQUEBEC ¶. Population :					
BRICQUEBEC.	3779	5142	⊠	36429 75	70	52	13	»
Breuville.	452	841	Bricquebec.	3547 »	78	62	16	10
Les Perques.	308	485	*Idem.*	2357 50	74	53	18	5
Le Vrétot.	995	2056	*Idem.*	9491 50	77	59	20	7
Magneville.	594	949	*Idem.*	7381 50	62	51	10	9
Morville.	400	708	Valognes.	6332 »	63	51	6	11
Négreville.	1187	1642	*Idem.*	11566 50	63	55	6	7
Quettetot.	730	1243	Bricquebec.	5786 »	74	56	17	4
Rauville-la-Bigot.	941	1716	*Idem.*	7016 50	78	60	17	8
Saint-Martin-le-Hébert.	222	213	*Idem.*	1468 »	75	57	12	5
Sottevast.	909	1085	Valognes.	7116 13	70	62	16	7
			CANTON DE MONTEBOURG ¶. Population :					
MONTEBOURG.	2304	588	⊠	18097 61	51	56	7	»
Azeville	233	300	Montebourg.	2305 »	49	54	14	7
Ecausseville.	215	524	*Idem.*	2911 50	49	55	11	4
Emondeville.	503	529	*Idem.*	6297 50	48	54	11	4
Eroudeville.	290	487	*Idem.*	4023 83	50	58	9	2
Flottemanville.	305	485	*Idem.*	4809 »	56	51	4	5
Fontenay.	536	814	*Idem.*	7381 13	52	58	12	5
Fresville.	776	1389	*Idem.*	13551 42	47	51	13	6
Hémevez.	363	430	*Idem.*	4548 »	59	49	6	6
Joganville.	163	287	*Idem.*	2812 50	49	53	10	3
Le Ham	264	387	*Idem.*	4292 83	56	50	10	5
Lestre.	670	759	*Idem.*	7182 50	60	64	11	8
Ozeville	261	469	*Idem.*	2981 »	56	60	11	4
Quinéville	317	460	*Idem.*	3869 50	57	63	14	7
Saint-Cyr.	256	570	*Idem.*	3724 25	54	60	5	4
Saint-Floxel.	561	846	*Idem.*	8073 95	53	58	9	2
St-Germain-de-Tournebut.	741	1391	Valognes.	9004 09	58	62	8	6
Saint-Marcouf.	701	1353	Montebourg.	11718 »	50	56	15	8
Saint-Martin-d'Audouville.	297	361	*Idem.*	3809 »	56	61	9	5
Sortosville	184	348	*Idem.*	2067 »	56	52	6	4
Urville.	366	515	*Idem.*	4608 50	59	48	7	7
Vaudreville.	203	302	*Idem.*	2108 75	55	60	10	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Barneville.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM[lles]
Renouf.	Duval.	Mahieu; Moulin.	Hochet.	Lesaulnier.
Lefévre.	André dit Desjardins	Fournage.	Giot.	Hommet.
Lecannellier.	Giot.	Delanoë.		Lecocq.
Leboyer.	Lecacheux.	Prével.		Couillard.
Lechevalier.	Lay.	Gillet.		Batailie.
Osmont.	Mauger.	Hébert.		Dupont.
Lechevalier.	Langlois.	N.	Desplanques.	Desplanques.
10,523 habitants (11 communes).				
Mabire.	Hubert ; Lecoquiére.	*Février ;* Biard ; Tollemer.	Durand.	Guerrand, Anne, Lerévérend.
Bonnissent dit Deslongchamps	Hamel.	Digard.		Beuve.
Anquetil.	Cosnefroy.	Heulin.		Costenlin.
Meindret.	Lepesqueur.	Renouf.	Tollemar.	Levéque.
Perine.	Piedagnel.	Mahé.	Baudry.	Lemiére.
Larquemin.	Besnard.	Folliot.	Legoupil.	Hennequin.
Dagoury.	Folliot.	Hérauville.	Avoine.	Travert.
Lerouvillois.	Hamel.	Guerard.	Simon.	Leconte.
Pellerin.	Brisset.	Renard.	Sorel.	Folliot.
Couppey.	Delacotte.	Poisson.		Lesavourey.
De Chivré.	Letellier.	Godan.	Lemoyne.	Pézeril.
10,410 habitants (22 communes).				
Lemor.	Mauger.	*Gohin.*	Goubier.	Houet.
Dufresne.	Birette.	Leconte		Dupont.
Groult.	Quesnel.	Caillebotte.		Leroux.
Leconte.	Legoupil.	Guérin.	Simon.	Osmond.
Belliard.	Bertaux.	Vrac.		Lépine.
Lecacheux.	Lebreton.	Durel.		Mahaut.
Lepron de la Fossardiére.	Vigier.	Dossier ; Leroy.	Poincheval.	Tiphaine.
Lelaidier.	Touraine.	Gardye.	Leverdier.	Bonnel.
Folliot.	Villard.	Hasley.		Bosquet.
Macé.	Desquesnes.	Lecouvey.		Nicolle.
Mouchel.	Navet.	Levallois.		Dubois.
Renouf.	Duval.	Martin.	Bigard.	Moulin.
Leboulanger.	Hamel.	Morisset.		Pinel.
Du Mesnildot.	Lelong.	Delacour.	Blaisot.	Lequertier.
Mariette.	Fortin.	Lecanu.		
Le Goupil.	James.	Villain dit Marais.	Liot.	Lucas.
Rolland.	Enault.	Saillard.	Thomelin.	Durand.
De Moré de Pontgibaud (le Cte) ✱.	Lemétais.	Couillard.	Adam.	Barbé, Dupré, sœur Marie.
Dubosq (Charles).	Dubosq (Jean.	Benoist.		Roulois.
Dupont.	Leridez.	Leroux	*Réuni à St-Cyr.*	
Lemoigne du Taillis.	Bouchard.	Roulland.		Laurent.
Leroy.	Ferrand.	Ogé.		Bernard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	Distance au chef-lieu du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Quettehou ¶. Population :								
Quettehou	1531	1691	⊠	18326 77	65	70	16	»
Anneville-en-Saire	686	600	Barfleur.	9523 50	70	75	21	5
Aumeville-Lestre	228	244	Quettehou.	1870 75	60	64	13	6
Barfleur	1253	95	⊠	5031 75	74	79	25	9
Crasville	438	717	Quettehou.	5602 »	59	64	11	6
La Pernelle	496	715	*Idem.*	5821 50	69	74	20	4
Le Vicel	380	474	Le Vast.	3198 75	71	75	21	5
Montfarville	1317	517	Barfleur.	10737 74	73	77	24	8
Morsalines	439	365	Quettehou.	3668 50	63	68	15	3
Octeville la-Venelle	560	686	*Idem.*	5592 50	58	63	11	7
Réville	1775	1064	St-Vaast-la-Hougue.	15385 »	71	76	22	7
Sainte-Géneviève	607	495	Barfleur	8933 42	74	78	24	8
Saint-Vaast	4098	630	⊠	30048 64	68	73	19	3
Teurthéville-Bocage	1378	2146	Le Vast.	17163 78	65	68	12	7
Valcanville	1001	645	*Idem.*	9131 34	73	74	20	7
Videcosville	189	251	Quettehou.	1532 50	59	65	12	7
Canton de Sainte-Mère-Eglise ¶. Population :								
Sainte-Mère-Église	1513	1770	⊠	24798 77	41	47	17	»
Amfreville	786	1010	Sainte-Mère-Eglise.	8706 75	47	44	16	6
Angoville-au-Plain	97	565	*Idem.*	5091 50	34	40	26	9
Audouville-la Hubert	217	640	*Idem.*	6143 »	42	48	24	6
Beuzeville-au-Plain	100	204	*Idem.*	2495 »	45	50	19	3
Beuzeville-la-Bastille	293	433	Pont-Labbé (Picauville).	4319 »	46	39	21	8
Blosville	380	422	Sainte-Mère-Eglise.	4543 17	37	42	21	4
Boutteville	191	182	*Idem.*	2408 »	41	44	24	7
Brucheville	301	1139	*Idem.*	11720 75	43	45	27	10
Carquebut	539	825	*Idem.*	10104 25	42	46	22	5
Chef-du-Pont	393	376	*Idem.*	4396 50	41	44	20	3
Ecoqueneauville	187	352	*Idem.*	3489 »	41	47	20	3
Foucarville	271	505	*Idem.*	5828 »	47	52	19	7
Gourbesville	370	816	*Idem.*	6809 25	52	44	15	8
Hiesville	148	403	*Idem.*	4755 25	38	43	23	7
Houesville	340	499	*Idem.*	4179 »	35	40	24	7
Liesville	345	618	*Idem.*	4614 »	36	43	28	11
Neuville-au Plain	287	470	*Idem.*	4066 »	44	34	15	3
Picauville	2507	1906	⊠	25979 91	47	41	18	10
Ravenoville	670	1167	Sainte-Mère-Eglise.	10070 08	48	54	17	7
St-Germain-de-Varreville	301	583	*Idem.*	5583 »	46	51	19	7
Saint-Martin-de-Varreville	469	836	*Idem.*	7052 »	46	51	21	9
Sainte-Marie-du-Mont	1413	2797	*Idem.*	24527 73	38	44	26	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.

16,376 habitants (16 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	M^lles
Duclouet.	Caen.	*Hirard.*	Mahieu.	Farry.
Du Mesnildot.	Onfroy.	Hamel.	Rouelle.	Lemarinel.
Viel.	Chisland.	Bihel.		Godard.
Dalidan.	Hay.	Regnault.	Hurel.	Pascal.
Creuly.	Capon.	Larose ; Forgel.		Layne, sœur Sainte-Rosalie.
Hamel.	Lapierre.	Gouellein.	Lecanu.	Legrand.
V^ve Lemarois.	Barraux.	Savary.	Renouf.	Saillard.
Debrix.	Lebaron.	Goutière.	Enquebec.	Fauvel.
Typhaigne.	Hamel.	Thin.	Dusignet.	Rondel.
Leconte.	Folliot.	Leroulley.	Lecanu.	Maupas.
Lescroel-Desprès.	Lefauconnier.	Lecler.	Auvray.	David.
Marois.	Pesnel.	Quentin.	Drouet.	Lecerf.
Hamelin.	Bonamy-Asselin.	*Jouenne.*	Baudry.	Picot.
Magdeleine le Tailly.	Rouxel.	Mangon.	Eury.	Suzanne.
Autouard.	Danneville.	Delacour.	Vimont.	Luce.
Godefroy.	Delisle.	Legruel.	Leconte.	Yves, sœur Sainte-Marie.

12,684 habitants (26 communes).

Hays.	Viel.	*Gautier.*	Enguebec.	Tetrel.
Besnard.	Alexandre.	Dufresne ; Pezel.	Letourneur.	Dubois.
Bordel.	Truffert.	Biéhou.		Lemichelet.
Brohier.	Henry.	Josse.		Bérard.
Barbey.	Mouton.	Durand.	*Réuni à St-Germain-de-Var.*	
De Beaufort.	Pontis.	Pagny.	Cariot.	Hérouard.
Fiquet.	Caillemer.	Villette.	Suzanne.	Hulmer.
Lecauf.	Leloup.	Ribet.		Messent.
Le Jolis de Villiers	Pottier.	Roublot.		Legros.
Lécuyer.	Jeanne.	Gambillon.	Thiébot.	Lefèvre.
Nicolle.	Gouilhet.	Viel.	Roualle.	Houssin.
Clément dit Compère.	Bochard.	Bellot.		Nicolle.
Lefebvre.	Marie des Manneteaux.	Joly.	*Réuni à St-Germain-de-Var.*	
Bouffard.	Levavasseur.	Lenoir.	Le Charpentier.	Girard.
Corbin des Manneteaux.	Desplanques.	Diesnis.		Lucas.
Frigoult de Liesville.	Lecuyer.	Leduc.		Perrodin.
Larue.	Jeannette.	Leterrier.	N.	Tirel.
Barbe.	Rabé.	Halley.	N.	Bernard.
Le Gruel.	Levavasseur.	Godefroy ; Sebline	Lebedel.	Gauthier.
Lesénécal.	Masson.	Lequertier.	Lainé.	Lurienne.
De la Gonnivière.	Huet.	Hamel.	Lemoine.	Lepoittevin.
Bertot.	Mauger.	Hamel.	Fouquet.	Guérin.
Prémont.	Lesénécal.	Lecaplain.	Eudine.	Brunet.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
								Suite du CANTON
Sebeville	119	288	Sainte-Mère-Eglise.	2929 50	38	44	22	5
Turqueville	353	520	*Idem.*	5696 50	43	49	21	4
Vierville	94	376	*Idem.*	3396 »	36	41	27	10
			CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE ¶. Population :					
ST-SAUVEUR-LE-VIC.	2754	3523	⊠	28988 32	55	39	15	»
Besneville	1450	1825	St-Sauv.-le-Vicomte.	10901 75	62	36	23	8
Biniville	180	298	*Idem.*	2201 25	54	47	10	6
Catteville	183	456	*Idem.*	2780 75	61	35	19	4
Colomby	811	1116	Valognes.	9955 25	57	48	6	9
Crosville	205	406	St-Sauv.-le-Vicomte.	3302 »	52	43	18	5
Etienville	662	738	Pont-Labbé (Picauville)	6731 »	40	40	16	8
Golleville	388	646	St-Sauv.-le-Vicomte.	5475 75	61	49	11	7
Hautteville	205	422	*Idem.*	3065 »	54	46	11	7
La Bonneville	377	631	*Idem.*	5092 50	50	42	14	7
Les Moitiers-en-Bauptois	546	776	Pont-Labbé (Picauville)	5413 75	49	37	19	11
Néhou	2048	3742	St-Sauv.-le-Vicomte.	19826 15	59	49	15	7
Neuville-en-Beaumont	182	168	*Idem.*	1432 50	64	33	22	7
Orglandes	634	926	*Idem.*	9692 »	53	44	10	8
Rauville-la-Place	888	1188	*Idem.*	10467 20	54	41	16	3
Reigneville	77	227	*Idem.*	1063 »	52	49	13	7
Sainte-Colombe	324	499	*Idem.*	3564 75	58	44	13	6
Taillepied	143	214	*Idem.*	1499 67	61	44	26	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.

DE SAINTE-MÈRE-ÉGLISE.

MM.	MM.	MM.	MM.	MM[lles]
Carel.	Larose.	Gautier.	*Réuni à Blosville*	
Maillard.	Morel.	Belliard.	Lahaye.	Datin.
Levert.	Allain.	Lefresne.	*Réuni à Angoville*	

12,057 habitants (18 communes).

Foubert.	Jacqueline ; Bataille.	*Avice;* Aubert ; Levaché.	Becquet.	Laliot et Delacotte.
Levast.	Leloup.	Moulin.	Truffert.	Beaufils.
Obé.	Josse.	Larsonneur.	*Réuni à Hauteville.*	
Cousin.	Langlois.	Hébert.		Marie.
Le Pelley de la Houssairie.	Lebarbenchon.	Leclère.	Lainé.	Baudin.
Hamel.	Burnouf.	Frétel.		Lamperière.
Josset.	Levavasseur.	Vallognes.	Roulland.	Garnier.
Leneveu.	Launey.	Levesque.	Pillet.	Guénier.
Abaquesné de Parfouru.	Picquenot.	Fras.	Folliot.	Folliot.
Lecler.	Baudouin.	Adelée.	Beillard.	Philippe.
André.	Cottin.	Boscher.	Mauger.	Mottin.
Papillon.	Blandamour.	Destrés, Lepetitpas.	Gautier, Troude.	Fleury.
Falaise.	Renouard.	Bréard.		
Dorléans.	Le François.	Marguerie.	Courtois.	Lesaulnier.
Gamus.	Fleury.	Mariette.	Mariette.	Thomine.
Leroux.	Burguet.		*Réuni à Orglandes*	
Picquenot.	Coupey.	Lerosey.	Lesigne.	Vaultier.
Couppey.	Lebiez.	Couppey.		Bouillet.

POLICE GÉNÉRALE.

Commissaires de police.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Lalande, commissaire de police, à Saint-Lo; Turgis, *id.*, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches.—MM. Fayet, commissaire de police, à Avranches; Romeyron, *id.*, à Granville; Millon, commissaire spécial de police, chargé de la surveillance du port; Antoniotti, inspecteur spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest, à Granville; Le Dezert, *id.*, à Pontorson; Grill, *id.*, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Rouinard, commissaire central de police, à Cherbourg; Hamis et François, commissaires de police, à Cherbourg; Humbert, commissaire spécial de police des chemins de fer de l'Ouest et du port, à la résidence de Cherbourg; Coiffard et Piétri, inspecteurs spéciaux de police sur les chemins de fer de l'Ouest à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances.—M. Pillet, commissaire de police, à Coutances.

Arrondissement de Mortain.—MM. Poirier, commissaire de police, à Mortain; Cazenave, *id.*, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Arrondissement de Valognes.—MM. Mouroux, commissaire de police, à Valognes; Arrachart, *id.*, à Portbail.

ORDRE JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE CAEN.

M. Edmond Olivier ✻, premier président; M. Delise, procureur général.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siége à Coutances, sous la présidence d'un Conseiller à la Cour d'appel de Caen; elle tient au moins quatre sessions par an; l'ouverture de chacune de ces sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de *mars, juin, septembre* et *décembre*.

TRIBUNAL CIVIL SÉANT A SAINT-LO.

Audiences : *mardi*, police correctionnelle; — *mercredi*, rapports, affaires venant à bref délai; — *jeudi* et *vendredi*, affaires du rôle, suivant la fixation; — *samedi*, affaires de prompte expédition, publications et ventes.

Président.—M. Duhamel ✻.
Juges.—MM. Lemonnier de Gouville, *juge d'instruction*; Fleury, Paillard-Fernel; Paris, *juge honoraire*.
Juges suppléants.—MM. Le Campion, N.., N....

PARQUET. — MM. Théry, *procureur de la République*; Pignard-Dudezert, *substitut*.

GREFFE.—MM. Adeline, *greffier*; Kerver, Dudouy, Aubraye, Le Guélinel, *commis greffiers*.

AVOCATS.—MM. Dieu-Labrasserie, *bâtonnier*; Legohier de Précaire, Denis, Gohier, Douchin, Dieu, Aumont, Roquière, Boucley.

Stagiaire.—Enguehard.

AVOUÉS.—MM. Dussaux, Mirey, Voisin, Simon aîné, Simon (Adolphe), *secrétaire*; Lehieulle, *président*; Lemasson, *syndic*; Pottier, *rapporteur*.

HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Boscher, *syndic*; Lélot, *rapporteur*; Aubril, Ecolasse, *secrétaire*. — *Tribunal de commerce*: MM. N...., Sanson.—*Justice de paix* : MM. Théry, Gautier.

Huissiers résidant à Saint-Lo : MM. Lemasurier, Cardin, Lucas, Sanson jeune.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Marguerite, à Saint-Clair; Fauvel, à Cerisy-la-Forêt; Huet, à Canisy; Letourneur, Biard, N....., à Carentan; N....., à Pont-Hébert; Barbier, à Marigny; Terry, Genvrin, à Percy; Pezeril, Sinel, à Torigni-sur-Vire; Lohier, Voisin, à Tessy-sur-Vire.

Assistance judiciaire.—MM. Galliot, vice-président du Conseil de Préfecture, *président*: Dieu-Labrasserie, avocat, Lebas, ancien avoué, David, receveur de l'enregistrement, et Noël, ancien notaire; Adeline, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Saint-Lo.

Audiences le *mardi*, à deux heures de l'après-midi.

PRÉSIDENT.—M. Derbois.

JUGES.—MM. Leparquois aîné, Dyvrande fils, Lescot.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Tariel, X.....

GREFFE.—M. Frémin, *greffier*.

Il n'y a pas d'agréés; ce sont les avocats et les avoués qui défendent.

Tribunal civil séant à Avranches.

Audiences : *mercredi*, police correctionnelle ; — *jeudi* et *vendredi*, affaires civiles ; — *samedi*, affaires urgentes sur requête, rapports, référés et adjudications.

PRÉSIDENT.—M. Le Moine des Mares ✻.

JUGES.—MM. Lance, *juge d'instruction* ; Deschamps, *juge* ; Rioult de Montbray et Sanson ✻, *juges honoraires*.

PARQUET.—MM. Lahougue, *procureur de la République*; Dadin, *substitut*.

GREFFE.—MM. Bameule, *greffier*; Masselin et Lefresne, *commis greffiers*.

AVOCATS.—MM. Fontaine, Delouche, *bâtonnier*; Barenton, Bataille, Simon, *secrétaire*; Carnet, Ygouf, Bouvattier.

AVOUÉS.—MM. Hurel, *syndic* ; Barbé, *président*; Fontaine-Laporte, Levavasseur, Lepaulmier, *rapporteur*; Hingan, Tesnière, *secrétaire*; Lemardeley.

HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Lemardeley, Cuérin, *trésorier*; Pottier, Lemasle, Cassin.

Huissiers résidant à Avranches : MM. Jacques, Lainé, *secrétaire*.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Bidois, Helleu, à Brécey ; Blanchet, Abraham, à Ducey ; Barré, Ruel-Lacavée, Heneux et Domin, à Granville ; Avril et Geoffroy, à la Haye-Pesnel ; Enguehard, *syndic*, et Guichard, à Pontorson ; Poisnel, Patrix, à Saint-James ; Le Bedel, Le Fresne, à Sartilly ; Loyer, Béatrix, *rapporteur* ; Leroux, à Villedieu.

Assistance judiciaire.—MM. Le Marchand, sous-préfet, *président* ; Vimont, receveur de l'enregistrement ; Piel-Desruisseaux, ancien notaire ; Bouvattier, avocat ; Tesnière, avoué ; Bameule, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches. Audiences le *jeudi*.

Président.—M. Malicorne (Charles) ✱.
Juges.—MM. Toupet, P. Villars et Beust fils.
Juges suppléants.—MM. Lévêque et O. Trocheris.
Greffier.—M. Guillot.
Il n'y a pas d'agréés ; MM. Louvel, Tencé et Chesnais, avocats, Cambernon, Guillot, défendent habituellement.

Tribunal civil séant à Cherbourg.

Audiences : *lundi*, affaires correctionnelles ; — *mardi* et *mercredi*, affaires civiles ; — *jeudi*, adjudications.

Président.—M. Le Moigne ✱.
Juges.—MM. Jaubert, *juge d'instruction* ; Fuzellier, Fanet.
Juges suppléants.—MM. Boullement-d'Ingremard, Guezet-Ducoudray.
Parquet.—MM. Brière de Mondétour ✱, *procureur de la République* ; Dagallier, *substitut*.
Greffe.—MM. Noyon, *greffier* ; Desvaux, Litais, *commis greffiers*.
Avocats.—MM. Foulon, *bâtonnier* ; Quoniam, Vrac, Lechevalier, Boullement-d'Ingremard, Favier, Lefrançois, Alix, Ernest Vrac, Lemoigne.
Avoués.—MM. Leblond, Chevrel, *secrétaire* ; Orry, *syndic* ; Martin-Martinière, *président* ; Brière, *rapporteur*.
Huissiers.—*Audienciers* : MM. Mabire, Auvray, Lecarpentier, *syndic* ; Folliot.
Tribunal de commerce : MM. Agnès et Robine.
Justice de paix : M. Duval.
Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Hochet, à Omonville-la-Rogue ; Léger, aux Pieux ; Jean, Le Brequier, à Saint-Pierre-Eglise ; Lucas, à Octeville.
Assistance judiciaire (Séance le premier vendredi de chaque mois).—MM. N...... sous-préfet, *président* ; Perrotte, ancien greffier ; Bergeron, conservateur des hypothèques ; De La Chapelle, avocat ; Martin-Martinière, avoué ; Noyon, greffier, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Cherbourg.

Audiences le *vendredi*.

Président.—M. Dumont (Louis).
Juges.—MM. Ed. Mahieu, Canoville, Lucas, Le Jolis fils.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Menut, Th. Fenard, Bayard, (N.).
GREFFE.—M. Orry.
COMMIS-GREFFIER.—M. Mahaut.

Tribunal civil séant à Coutances.

PRÉSIDENT.—M. Bigard ; M. Blouet ✻, *président honoraire.*
VICE-PRÉSIDENT.—M. Vimond.
JUGES.—MM. Leloup (Richard), Faure-Beaulieu, Laigneau, *juge d'instruction*; Dalinbert et Le Favrais.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Viel, N..., N...
PARQUET.—MM. Lerebours-Pigeonnière, *procureur de la République;* Albert Trochon, Rabec, *substituts.*
GREFFE.—MM. Duchemin, *greffier;* Le Monnyer et Corbin, *commis-greffiers.*

PREMIÈRE CHAMBRE. — Audiences : *lundi, mardi* et *mercredi,* affaires civiles ; — *jeudi,* affaires sur rapports ; — *lundi,* audience des criées.
PRÉSIDENT.—M. Bigard.
JUGES.—MM. Leloup (Richard), Laigneau, Dalinbert, Le Favrais.
JUGES SUPPLÉANTS.—N..., N...

DEUXIÈME CHAMBRE.—Audiences : *mercredi,* affaires civiles sur rapports ; — *jeudi* et *samedi,* affaires correctionnelles ; — *vendredi,* affaires civiles sur plaidoiries.
VICE-PRÉSIDENT.—M. Vimond.
JUGES.—M. Faure-Beaulieu.
JUGES SUPPLÉANTS.—M. Viel, N...
AVOCATS.—MM. Lecordier, Leterrier, Barbier, Delcung, Guidon, Marie (Adolphe), Dubreul, *bâtonnier* ; Sarot, *secrétaire* ; Dudouyt, Duperrouzel, Chevalier, Scelle, Dubost.
Stagiaires.—MM. Hurel, Michau.
AVOUÉS. — MM. Roberge, *président* ; Blanchet, Jourdan, Mahé, Leloutre (Victor), *syndic* ; Delauney, Leloutre (Jules), Luce, Pimor,*rapporteur* ; Ozouet, *secrétaire.*
HUISSIERS. — *Audienciers :* MM. Pican, *syndic* ; Picot, Ledentu, Cauchard, *trésorier* ; Challe, Lenoir.
Tribunal de commerce.—MM. Dingouville, Voisin.
Huissiers résidant à Coutances.—MM. Néel, Laisney, *secrétaire.*
Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Harel, à Bréhal ; Nicole, à Cérences; Hodey, *rapporteur*; Duchemin, à Cerisy-la-Salle; Legouix, à Hambye ; Mabire, Vallet, à Gavray ; Billard, Aubert, à la Haye-du-Puits ; Gancel, à Prétot ; Navarre, à Lessay ; Bellée, à Gratot ; Duplessis, à Quettreville ; Le Guelinel, Desplanques, Lefranc, à Périers ; Lerouge, à Saint-Sauveur-Lendelin.
Assistance judiciaire.—MM. le baron d'Orgeval, sous-préfet, *président ;* Leloutre, ancien avoué, *vice-président ;* Dudouyt, avocat ; Roberge, Robin-Prévallée, receveur de l'enregistrement ; Duchemin, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Coutances.

Audiences, le *samedi,* à 10 heures du matin.

PRÉSIDENT.—M. Daireaux.
JUGES.—MM. Ygouf, Harel, Drieu-Larochelle.
Il n'y a pas d'agréés.

Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a point de juridiction consulaire : c'est le Tribunal de 1re instance qui juge les affaires commerciales.—Audiences : *lundi* et *mardi*, travaux divers en chambre du conseil ;—*mercredi*, affaires urgentes; —*jeudi* et *vendredi*, affaires civiles ;—*samedi*, police correctionnelle et affaires commerciales.

Président.—M. Quesnot ; M. de Mezange de Saint-André, *président honoraire*.

Juges.—MM. Gérard, *juge d'instruction* ; de Hauteville, *juge honoraire*.

Juges suppléants.—MM. Queslier, Tessier, Pellerin.

Parquet.— MM. Viallet, *procureur de la République*; Lavoix, *substitut*.

Greffe—MM. Hervieu, *greffier* ; Viel, Legeay, *commis-greffiers*.

Avocats. — MM. Helland , *bâtonnier* ; Champs , *secrétaire* ; de Marseul, Josset-Queslier, Lecrecq, Restoux, Thomas.

Stagiaires.—MM. Millet, Ozouf.

Avoués.—MM. Poullain, *président*; Théot, *syndic*; Amand, *rapporteur* ; Lesoudier, Vautier, *secrétaire* ; Bunel.

Huissiers.—*Audienciers* : MM. Norgeot, *syndic* ; Lahuppe, *trésorier* ; Legemble.

Huissiers résidant à Mortain : M. Martin, *secrétaire*.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Poupinet, Breillot, *rapporteur*, à Barenton ; Hamel, à Isigny; Bachelot, Martin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Costard, à Juvigny ; Gasnier-Hautteville, à Saint-Pois ; Legrandois, *rapporteur*; Gallouin, à Sourdeval ; Joubin, au Teilleul.

Assistance judiciaire. — MM. Poullain , avoué , *président* ; de Mezange, sous-préfet ; Dary, receveur de l'enregistrement ; Helland, avocat ; Viel, *secrétaire*.

Tribunal civil séant à Valognes.

L'arrondissement n'a point de juridiction commerciale : c'est le Tribunal de 1re instance qui juge les affaires de cette nature. — Audiences : *mardi*, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication ; — *mercredi* et *jeudi*, affaires du rôle général ; — *vendredi*, police correctionnelle; — *samedi*, rapports en toute matière ; jugements en chambre du Conseil.

Président.—M. Gallemand.

Juges.—MM. Mabire, *juge d'instruction*; Ernault d'Orval, Villault-Duchesnois, *juges*.

Juges suppléants.—MM. Leclerc, Costard.

Parquet.—MM. Bouvattier, *procureur de la République*; Duchesne, de la Sicottère, *substitut*.

Greffe.—M. Guimond, *greffier* ; Lemétais et Hamel, *commis-greffiers*.

Avocats.—MM. Daireaux, *bâtonnier* ; Rouland, Leclerc, Foulon, Lecacheux.

Stagiaire.—M. Lesachey.

Avoués.—MM. Campain, *président* ; Bitot, *rapporteur* ; Pergeaux,

Braflin, Pézeril, *secrétaire-trésorier* ; Hémon, Le Cannellier, *syndic*.

HUISSIERS. — Audienciers : MM. Lendormy, *syndic-président* ; Lepetit, *secrétaire*; Bouthreuil et Liot.

Huissiers résidant à Valognes.—MM. Couillard, Pottier, *trésorier*; Tardif.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Le Griffon, à Barneville ; Renouf, à Portbail ; Anthouard, à Bricquebec ; Lechartier, à Bricquebec ; Meudret et Butel, à Sainte-Mère-Eglise ; Morin, à Picauville ; Turgis, Burnouf, à Montebourg ; Lamache, à Quettehou ; Ragonde, à Saint-Vaast ; Fossey, N..., à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *rapporteur*.

Assistance judiciaire. — MM. Leledy, ancien avoué, *président* ; Valembourg, sous-préfet ; Guillemin, receveur de l'enregistrement ; Daireaux, avocat ; Thion, ancien notaire ; Guimont, *secrétaire*.

JUSTICES DE PAIX.

Noms des Juges de paix, des Suppléants et des Greffiers.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
	Arrondissement de Saint-Lo.		
	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo.......	Porquet	Gohier, Dieu..... ...	Lemonnier.
Canisy	Fouasse........	Lefèvre, Leconte......	Vieillard.
Carentan.......	Bottin ✻.......	Gouville, Lenoël......	Legrand.
Marigny	Lechevallier	Niobey, Gosset........	Legrand.
Percy..........	Leture.........	Daniel, Sévaux........	Lemaigre.
Saint-Clair......	Delacour.......	Letellier, Madeleine ...	Levard.
St-Jean-de-Daye.	Lemarquand. ...	Vaultier, Tricard......	Godard.
Tessy-sur-Vire ..	Payen de la Garanderie.	Gohier, Chasles.......	Ozenne.
Torigni-sur-Vire.	Duval-Duperron.	Hédouin, Prée.	James.
	Arrondissement d'Avranches.		
	MM.	MM.	MM.
Avranches	Godin.	Fontaine, Bataille.....	Lostier.
Brécey.........	Boudelet.. ...	Lefèvre, Lanos........	Piel
Ducey..........	Heudeline......	Juin-Duponcel, N	Dubreuil.
Granville..	Labarre.	Louvel, Dairou........	Lainé.
La Haye-Pesnel.	Morin.	Nelet, N.............	Fontaine.
Saint-James	Morel....	Chevallier, N.........	Ladvoué.
Pontorson.	Rouilly.........	Loyer, Allendy........	Goron.
Sartilly.	Maillard	Fresnel-Beunerie......	Lebasle.
Villedieu.	Guérin.........	Michel de Lépiney, Pigeon.	Huard.

Arrondissement de Cherbourg.

	MM.	MM.	MM.
Cherbourg	Queslin	Foulon, Quoniam	Leflambe.
Beaumont	Damourette	Fleury, Folliot-d'Urville	Millet.
Octeville	Marais	Poullet, Lemarquand	Porée.
Les Pieux	Madelaine	Folliot-d'Argence, Lequiéré des Rosiers	Hilaire (Félix).
St-Pierre-Eglise	Auvray	Rouxel, Michel	Garnier.

Arrondissement de Coutances.

	MM.	MM.	MM.
Coutances	Danguy	V. Leloutre, Scelle	Noël.
Bréhal	Porée	Allain, Maheut	Pichard.
Cerisy-la-Salle	Hébert	Lechevalier, Jehenne	Piel.
Gavray	Ernest Leroux	Lechevalier, Niobey	Leconte.
La Haye-du-Puits	Bouillon	Mottier, Levêque	Lecluze.
Montmart.-s.-M.	Lenoel	Dupray, Vray	Campain.
Lessay	Couraye	Guillard, Lemaresquier	Foucher.
Périers	Michau	Lecaudey - Magneville, Lecrosnier	Villedieu.
St-Malo-de-la-L.	Lair	Chapel, Niobey	Vigot.
St Sauveur-Lend.	Grandin	Depériers - Lavallée, Bois.	Guénon.

Arrondissement de Mortain.

	MM.	MM.	MM
Mortain	Leteinturier - Laprise	Poullain	Debraize.
Barenton	Quesnel.	Postel	Guytard.
St-Hilaire-du-H.	Coispellier	Millet, Porel	Mondher.
Isigny	Henzé	Le Bougre, Jouenne	Davalis.
Juvigny	Gesbert	Taborel, Pasturel	Petitpas.
Saint-Pois	Laurent	Lemardeley, N.	Danjou.
Sourdeval-la-B..		Lorier, Vaullegard	Picard.
Le Teilleul	Lalouet	Renault, Rouelle	Coupel.

Arrondissement de Valognes.

	MM.	MM.	MM.
Barneville	De Gournay	Renouf, notaire à Portbail.	Equillebecq.
Bricquebec	Viel	N.	Lerouvillois.
Montebourg	Lecouturier	Frigot	Lemarinel.
Quettehou	Hamelin	Duclouet	Laurent.
Ste-Mere-Eglise	Giron	N.	Carbonnel.
St-Sauv-le-Vte.	Delisle	Lesachey, Tirel	Roblot.
Valognes	Sanson	Dareaux	Simon.

NOTAIRES.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Thorel, *secrétaire;* Criquet, *trésorier;* Lehérissey, à Saint-Lo ; Girard, à Cerisy-la-Forêt ; Gervaise, *rapporteur,* à Domjean ; Courois, à Saint-Jean-de-Daye ; Dufour, à Pont-Hébert ; Rozey, N..., à Carentan ; Leconte, à Canisy ; N..., à Marigny ;

Denis, Hédouin, à Torigni-sur-Vire; Lebas, à Tessy-sur-Vire; Blouet, *syndic*, à Percy; Quillier, à la Chapelle-Enjuger; Regnault, à Montbray; Lechevalier, à Saint-Samson-de-Bonfossé; Ganeel, à Saint-Clair.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Le Conte-La Prairie, Jourdan, *secrétaire*, à Avranches; Barbey, Denis, à Brécey; Baron, Desfeux, à Ducey; Dairou, *président*; Durier, *trésorier*; Taurines, à Granville; Fontaine, Jouenne, à la Haye-Pesnel; Chevalier, Geffroy, à Saint-James; Loyer, Barbé, Pontorson; Lemoine-Lechesney, Dairou, à Sartilly; Rachine et Leféburé, à Villedieu; Levionnais, Foisil, *notaires honoraires*.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Mabire, aux Pieux, *président*; Le Bourgeois, aux Pieux, *syndic*; Gosse, à Cherbourg, *secrétaire*; Goulhot, à Octeville, *rapporteur*; Le Bailly, à Beaumont, *trésorier*; Le Bouteiller, Delaporte et Druet, à Cherbourg; Hamel et Leveillé, à Saint-Pierre-Eglise; Pouillart, à Tourlaville; Olivier, à Sainte-Croix-Hague.

Arrondissement de Coutances. — MM. Saillard, *secrétaire*; Angot, Poulain, à Coutances; Delille fils, à Bréhal; Maheut, à Cérences; Jehenne, à Cerisy-la-Salle; D. Desponts, à Roncey; Guernier, à Gavray; Fonnard, au Mesnil-Garnier; Cirou, à Hambye; Fauvel fils, à Lessay; Baudoin, à Pirou; Dauvin, Godin, à la Haye-du-Puits; N..., à Prétot; Lelièvre, à Montmartin-sur-Mer; Lemaresquier, à Quettreville, *syndic*; Lecrosnier, *président*; Lair, à Périers; Niobey, Severie, à Blainville, *rapporteur*; Delalande, Saffray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain. — MM. Vezard, *secrétaire*; Bazin, Le Bigot, à Mortain; Blin, Fiault, à Barenton; Datin, André, Levesque, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Lebougre-Barbière, à Isigny; Cruchet, au Buat; Lechaptois, *rapporteur*; Ollivier, à Juvigny; Datin, à Saint-Pois; Poisnel, à Coulouvray-Boisbenâtre; Rondel, *président*; Hardy, à Sourdeval, *trésorier*; Renault, au Teilleul; Colin, à Buais.

Arrondissement de Valognes. — MM. Huet-Bienville, Costard, Oury, à Valognes; Leroy, à Brix; Lesage, Hennequin, à Bricquebec; Lepelletier, Blandamour, à Montebourg; Lemarinel, Pain, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Duclouet, à Quettehou; Pannier-Lachaussée, à Saint-Vaast; Jourdan, à Barfleur; Félix, à Barneville; Renouf, à Portbail; Hairon-Desvaquants, à Sainte-Mère-Eglise; Leblond, à Pont-l'Abbé; Aubey, à Sainte-Marie-du-Mont.

ORDRE MILITAIRE.

10e Division,

Comprenant les départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, de la Mayenne et de la Manche.

M. de SONIS, général de division, commandant; M. Boscals de Réals, chef d'escadron, aide-de-camp.

ÉTAT-MAJOR DE LA DIVISION.

MM. Bonssenard, lieutenant colonel, chef d'état-major; Cartault, chef d'escadron; Chrétien, chef d'escadron; de Gibon, capitaine; de Kersauzon de Pennendreff, capitaine; Béziers-Lafosse, capitaine; Fortier de la Messelière, capitaine; Héry, capitaine, secrétaire-archiviste.

5e SUBDIVISION.

ÉTAT-MAJOR. — *Général commandant*, M. DU MOULIN C ✱.

Aide-de-camp. — M. Foulon, lieutenant au 73e de ligne.

INTENDANCE MILITAIRE. — *Adjoint de 1re classe, à Cherbourg* : M. Worms, ✱; sous-intendant de 2e classe, M. Lebouchu, à Saint-Lo.

Officiers d'administration des bureaux de l'intendance, N..., adjudant en 1er, à Cherbourg.

ÉTAT-MAJOR DES PLACES.—*Commandants de place*, MM. Courreck O✱, colonel, à Cherbourg; Lejosne O ✱, major de place; de la Bretesche O ✱, chef d'escadron à Granville.

Adjudants de place commandants des forts, MM. Guichard ✱, capitaine au fort de Querqueville, à Cherbourg; Watremetz ✱, capitaine au fort des Flamands, ; Carré ✱, capitaine au fort de l'île Pelée, à Cherbourg.

Adjudants de place, MM. Milet ✱ et Bainier ✱, capitaines; Lazillière ✱, lieutenant, secrétaire-archiviste, a Cherbourg.

Aumônier, M. Roïg dit de Bourdeville ✱, au fort de l'île Pelée.

ARTILLERIE. — *Directeur*, M. Hugon C ✱, colonel, à Cherbourg.

Sous-Directeurs, M. Pinczon du Sel ✱, chef d'escadron à Cherbourg ; M. Petit O ✱, chef d'escadron, à Granville.

Adjoints, M Mirguet ✱, capitaine, à Cherbourg.

GÉNIE. — *Directeur des fortifications*, M. Petit C ✱, colonel, à Cherbourg.

Chefs du génie, MM. Bourgeois O ✱, lieutenant-colonel, à Cherbourg ; Gardier ✱, chef de bataillon, à la Hougue ; N.., capitaine à Granville.

Chef de bataillon du génie, M. Houbigant O ✱, à Cherbourg.

Capitaines du génie, M. Marga, à Cherbourg.

RECRUTEMENT.—*Commandant du dépôt de la Manche*, M. Maignien ✱, chef de bataillon, à Saint-Lo.

Adjoint, N..., capitaine à Saint-Lo.

REMONTES GÉNÉRALES. — *Commandant du dépôt de Saint-Lo*, M. Becquet-Beaupré ✱, chef d'escadron à Saint-Lo.

Vétérinaire, N..., vétérinaire en 1er, à Saint-Lo.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES. — *Officier comptable de 1re classe*, M. Gourdoux, à Cherbourg.

GENDARMERIE.

16e LÉGION

Composée des compagnies d'Ille-et-Vilaine, de la Manche et de la Mayenne.

MM.
Roussel O ✱, lieutenant-colonel, à Rennes.
Bertrand de Laflotte ✱, chef d'escadron, à Saint-Lo.
Cochard ✱, capitaine, à Saint-Lo.
Molière, lieutenant-trésorier, à St-Lo.

MM.
Clémencet ✱, capitaine à Cherbourg.
Faure, capitaine à Coutances.
Conte, lieutenant, à Avranches.
Jean, lieutenant, à Mortain.
Antoine ✱, lieutenant, à Valognes.

Raymond, maréchal-des-logis, adjoint au trésorier, à Saint-Lo MM (1).

Service des Brigades.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE des BRIGADES.	BRIGADES À CHEVAL de 6 hommes.	BRIGADES À CHEVAL de 5 hommes.	BRIGADES à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS commandant les brigades.
Saint-Lo	»	»	»	MM. Cauquelin.
Idem	»	1	»	Bouvier.
Idem	»	1	1	Saint-Laurent.
Carentan	»	1	»	Humbert MM.
La Périne	»	1	»	Lecouillard MM.
Torigni-sur-Vire	»	1	»	Desprez.
Villebaudon	»	1	»	Jacqueline.
Bérigny	»	1	»	Goyvanier.
Marigny	»	1	»	Thumerel.
Canisy	»	1	»	Mahaut.
Tessy-sur-Vire	»	»	1	Vincenot.
Cherbourg	»	1	»	Leprevost MM.
Idem	»	»	1	Berthe.
Les Pieux	»	»	1	Eude.
Saint-Pierre-Eglise	»	»	1	Mesnil
Equeurdreville	»	»	1	Guinegault.
Beaumont	»	»	1	Horel MM.
Avranches	»	1	»	Martin.
Granville	»	1	»	Dorne.
Villedieu	»	1	»	Groult.
Pontorson	»	1	»	Thomas.
Ducey	»	1	»	Mangin.
Sartilly	»	1	»	Jauquet.
Brécey	»	»	1	Daveney.
Saint-James	»	»	1	Leclerc.
La Haye-Pesnel	»	»	1	Durel.
Mortain	»	1	»	Leyx MM.
Saint-Hilaire-du-Harcouët	»	1	»	Beauzemont.
Sourdeval	»	1	»	Journée.
Juvigny	»	1	»	Odet.
Le Teilleul	»	1	»	Hurel.
Saint-Pois	»	»	1	Lerévérend
Barenton	»	»	1	Barbedette.
Isigny	»	»	1	Ginod.
Coutances	»	1	»	Ingouf.
Idem	»	»	1	Cherrier
Périers	»	1	»	Le Maigre.
Gavray	»	1	»	Diguet.
Bréhal	»	1	»	Aubert.
Lessay	»	1	»	Royer.
Cerisy-la-Salle	»	1	»	Lerossignol.
La Haye du-Puits	»	1	»	Perrin.
Agon	»	»	1	Carlière MM.

(1) Les lettres MM indiquent les décorés de la Médaille militaire.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE des BRIGADES.	BRIGADES à cheval de 6 hommes.	BRIGADES à cheval de 5 hommes.	BRIGADES à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS commandant les brigades.
Montmartin-sur-Mer.........	»	»	1	MM. Pinel.
Saint-Sauveur-Lendelin......	»	»	1	Gersa MM.
Valognes.................	»	1	»	Bellin.
Sainte Mère-Eglise..........	»	1	»	Lechevallier.
Saint-Sauveur-le-Vicomte...	»	1	»	Letouzé.
Saint-Vaast...............	»	1	»	Desfeux.
Montebourg...............	»	1	»	Massonnet.
Portbail..................	»	»	1	Le Guelinel MM.
Bricquebec...............	»	»	1	Lemaître.

MARINE.

Premier arrondissement maritime.

PRÉFECTURE MARITIME.

MM.
PENHOAT GO ✻, vice-amiral, préfet maritime.
Salmon C ✻, capitaine de vaisseau, 1er aide-de-camp.
Viquet ✻, lieutenant de vaisseau, aide de-camp.
De la Bonnivière de Beaumont ✻, lieutenant de vaisseau, aide-de camp.
Thiébot ✻, sous commissaire, chef du secrétariat.
D'Haranguier de Quincerot ✻, aide-commissaire, attaché au secrétariat.

Majorité générale. — MM. Ducrest de Villeneuve C ✻, contre-amiral, major général ; Ricunier O ✻, capitaine de vaisseau, major ; Potestas O ✻, capitaine de frégate, aide-major ; Gardoni ✻, Vranken et de Neymet, lieutenants de vaisseau, sous-aides-majors ; Hanès ✻, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat ; Bodot O ✻, lieutenant de vaisseau, chargé de l'observatoire ; Grandin ✻, lieutenant de vaisseau, chargé des archives ; Jonnart ✻, capitaine de frégate, commissaire de la République, près le 1er Conseil de guerre permanent ; Fournier ✻, capitaine de frégate, inspecteur des sémaphores ; de Mornard ✻, lieutenant de vaisseau, commissaire de la République, près les Tribunaux maritimes ; Villemot ✻, lieutenant de vaisseau, rapporteur, près le 1er Conseil de guerre permanent.

Mouvement du port. — MM. Mottez C ✻, capitaine de vaisseau, directeur ; Guérin-Duvivier ✻ et de Fitz-James ✻, capitaines de frégate, sous-directeurs ; Boisnard ✻, Gourdan ✻, Maisse ✻, Becqué ✻, Dufour ✻ et Omnès, lieutenants de vaisseau.

Majorité de la flotte. — MM. Conrad O ✻, capitaine de vaisseau, major de la flotte ; Delalun ✻, lieutenant de vaisseau, adjoint ; Arnault ✻, lieutenant de vaisseau, secrétaire.

Division des équipages de la flotte. — MM. Auger O ✻, capitaine de frégate, commandant ; Baillond ✻, capitaine de frégate, commandant en second ; Godreinlle ✻, lieutenant de vaisseau, trésorier ; de Lauvens ✻, Piton, lieutenants de vaisseau, adjudants-majors ; Pigeard ✻, lieutenant de

vaisseau, capitaine d'habillement ; Salmon ✻, lieutenant de vaisseau, capitaine de casernement ; Dumont ✻, Le Canchon, Hardoin ✻, Martinant de Préneuf, Rendu ✻, Bonal-Lardaine, de Maubeuge, lieutenant de vaisseau, capitaines de compagnie ; Dugé de Bernouville O ✻, médecin principal.

Gendarmerie. — MM. Loréal ✻, chef d'escadron, commandant ; N...., capitaine trésorier ; Levallois, sous-lieutenant.

Direction d'artillerie — MM. Laurent O ✻, colonel, directeur ; Grassin-Lecat ✻, lieutenant-colonel, sous-directeur ; Brinster ✻, chef d'escadron ; Quernel ✻ et Bourdiaux ✻, capitaines en 1^er^ ; Laguarrigue de Survilliers ✻, capitaine en 2^e^, Vincent ✻, capitaine en résidence fixe.

Artillerie. — 3^e^ *compagnie d'ouvriers.* — MM. Martinie ✻, capitaine en 1^er^, Fournier ✻, capitaine en 2^e^ ; Manec ✻ et Laguarrigue de Survilliers, lieutenants en 1^er^.

Artillerie. — 25^e^ *batterie.* — MM. Marmier ✻, capitaine en 1^er^ ; Doucin, lieutenant en 1^er^ ; Bédel, sous-lieutenant.

Infanterie. — *Etat-major.* — MM. Colomb C ✻, colonel ; Azan O ✻, lieutenant colonel ; Marveraux O ✻, Herbillon O ✻, chefs de bataillon ; Outré O ✻, major ; Yvos ✻, Pernot ✻, Janelle ✻, capitaines adjudants-majors ; Ortus ✻, capitaine de tir ; Saudubray, lieutenant-trésorier ; Compienne ✻, capitaine d'habillement ; Senchet, lieutenant d'armement ; Jay, lieutenant adjoint au trésorier ; Bigallet, lieutenant adjoint à l'habillement, La Madeleine, sous-lieutenant, porte-drapeau ; Demoute ✻, médecin-major ; Mesny, Bertrand, médecins aides-majors.

1^re^ *compagnie.* — MM. Delpoux ✻, capitaine ; Vener, lieutenant ; May ✻, sous-lieutenant.

8^e^ *compagnie.* — MM. Arcis ✻, capitaine ; N...., lieutenant ; Cuthberb, sous-lieutenant.

10^e^ *compagnie.* — MM. N..., capitaine ; Soyer, lieutenant ; Rozet, sous-lieutenant.

11^e^ *compagnie.* — MM. N... , capitaine , Paillot ✻, lieutenant ; de la Tour-du-Pin de Chambly de la Charce, sous-lieutenant.

12^e^ *compagnie.* — MM. Farcy O ✻, capitaine ; N..., lieutenant ; Chaumet, sous-lieutenant.

13^e^ *compagnie.* — MM. Bruzard ✻, capitaine ; Zuumermann, lieutenant ; de Barberin, sous-lieutenant.

14^e^ *compagnie.* — MM. Sarret, capitaine ; Lambert, lieutenant ; de Mansœy de Blavour, sous-lieutenant.

15^e^ *compagnie.* — MM. Chalandre, capitaine ; Malézieux, lieutenant ; Triquet, sous-lieutenant.

16^e^ *compagnie.* — MM. N..., capitaine ; Bonnafont ✻, lieutenant ; Authié, sous-lieutenant.

17^e^ *compagnie.* — MM. Carrère, capitaine ; Soullat, lieutenant ; Dedour de Pierrelen, sous-lieutenant.

18^e^ *compagnie.* — MM. Rio, capitaine ; Guillemard, lieutenant ; N..., sous-lieutenant.

19^e^ *compagnie.* — MM. Durel ✻, capitaine ; Bauche, lieutenant ; Sizeler, sous-lieutenant.

20^e^ *compagnie.* — MM. Roux, capitaine ; N...., lieutenant ; Chatelain, sous-lieutenant.

21^e^ *compagnie* — MM. Lemaitre ✻, capitaine ; Thomas ✻, lieutenant ; Croquebois, sous-lieutenant.

22^e^ *compagnie* — MM. Deperry ✻, capitaine ; Durouchoux, lieutenant ; Jacquart, sous-lieutenant.

23^e *compagnie*. MM. Daumain, capitaine ; N.. , lieutenant ; Larivière, sous-lieutenant.

27^e *compagnie*. — MM. Lefebvre, capitaine ; Arnault, lieutenant ; Joubert, sous-lieutenant.

33^e *compagnie*. — MM. de Rattazi ✻, capitaine ; Huguet, lieutenant ; Bouvier, sous-lieutenant.

Génie maritime. — MM. Moll C ✻, directeur des constructions navales ; de Robert O ✻, de Roussel O ✻, Aurous O ✻, ingénieurs de 1re classe ; Carlet ✻, ingénieur de 2^e classe ; de Gérando ✻, Eynaud ✻, Bertin ✻, de Maupeou d'Ableiges, Vinot, Worhaye, Andrade, sous-ingénieurs de 1re et de 2^e classe ; Widmann, sous-ingénieur de 3^e classe.

Commissariat. — MM. Aubin O ✻, commissaire général ; Chaucrauinne O ✻, Le Brettevillois O ✻, Le Poittevin O ✻, Le Roy O ✻, commissaires ; Michelin ✻, Lavieille O ✻, Mondot ✻, commissaires-adjoints ; Rondeau ✻, Raoult ✻, Avoine ✻, Le Touzé ✻, Vaivre ✻, Joyau, Launay ✻, Pumpernéel ✻, Magnen ✻, Henry, Mainot, Edet, sous-commissaires ; Venard, Orange ✻, Le Jolis, Mesnage, Allanic, Delamer ✻, Clément, Prigent, Adam ✻, Kerdoneuf, Henry, Le Gallois, Léveillé, Garnier ✻, d'Haranguier de Quincerot ✻, Rossel, Gouet, Ledentu, Burgot, Vanryake, Chauvel, Sevés, Blanc, Barbaroux, Aube, Manoni, de la Ligerie, Leroux, aides-commissaires.

Travaux hydrauliques. — MM. Léonard, directeur ; Jeuner ✻, ingénieur ordinaire de 2^e classe ; Lestelle, ingénieur ordinaire de 3^e classe.

Inspection. — MM. Gourjon O ✻, inspecteur en chef ; Bouchet O ✻, Le Comte ✻, Reynaud ✻, inspecteurs ; Douville ✻, Schmitt ✻, inspecteur-adjoints.

Service de santé. — MM. Gourrier O✻, président du conseil de santé ; Richaud O✻, médecins en chef ; Vincent ✻, pharmacien principal, membres du conseil de santé ; Hernault ✻, Princeau ✻, Ducret ✻, médecins de 1re classe ; Coste, Martin, Andrieu, médecins de 2^e classe ; Villers ✻, pharmacien de 1re classe ; Egasse, pharmacien de 2^e classe ; Louvière, Prévot, pharmaciens de 3^e classe.

Service des manutentions. — MM. Le Sens ✻, chef de manutention principal ; Le Courtois, sous-chef.

Personnel administratif des directions de travaux. — MM. Prevost ✻, agent administratif principal ; Delaplace-Delange, Prouzat ✻, Gibert et Maignen, agents administratifs ; Pierrot, Rousel, Brissel, Morin, Desquesnes, Marchal et Plantard, sous-agents administratifs.

Comptables du matériel. — MM. Giot, agent comptable principal ; Gosselin, Couvin, Jourdan, Chardine, Moiry et Daniel, agents comptables ; Fontbonne, Coquard, Crouin, Le Pelley, Maillard, Marthe et Doucet, sous-agents comptables.

Trésorier des invalides. — M. Le Boucher ✻.

Ecole d'hydrographie. — M. Bornic ✻, professeur de 1re classe.

Aumoniers. — MM. Martin ✻, Lévesque ✻ et Néel.

Bibliothèques. — MM. Jaffrezic O✻, conservateur de la bibliothèque du port ; Augier ✻, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

Mécaniciens principaux. — MM. Tricard ✻ et Postec ✻, mécaniciens principaux de 1re classe ; Florentin ✻, mécanicien principal de 2^e classe.

Inscription maritime. — *Quartier de Cherbourg*. — MM. Dezert ✻, commissaire de l'inscription maritime ; Leclère, syndic à Fermanville ; Opron ✻, syndic à Cherbourg ; Leclère, syndic à Omonville-la-Rogue ; Letellier ✻, syndic à Diélette ; Enet, syndic à Carteret.

Quartier de la Hougue. — MM. Petit, commissaire de l'inscription mari-

time, Du Laurens, trésorier des invalides ; Chalette ✻, sous-commissaire administrateur du sous-quartier d'Isigny ; Dubos, syndic à Grandcamp ; Le Laige, syndic à Isigny ; Le Maltier, syndic à Barenton ; Le Biez ✻, syndic à la Hougue ; Lepart, syndic à Barfleur.

Deuxième arrondissement maritime.

QUARTIER DE GRANVILLE.—*Commissariat.*—MM. Trève ✻, commissaire adjoint de la marine, commissaire de l'inscription maritime, à Granville ; de la Fontaine, sous-commissaire, administrateur du sous-quartier de Regnéville ; N., aide commissaire ; Perrotte, Fleury, Maltier, commis de 3ᵉ classe ; Langronne, Guimont et Porcher, commis de 4ᵉ classe.

Trésorerie des Invalides.—MM. Marnier ✻, trésorier de 2ᵉ classe, à Granville ; A. Le Roy, préposé du trésorier à Regnéville.

Hydrographie —M. Audie, professeur de 3ᵉ classe.

Inspection des pêches.—M. Lamusse, inspecteur à Granville.

Syndics des gens de mer.—MM. La Bigne, à Granville ; Artigue, à Regnéville ; Buxe, à Avranches ; Coubrun, à Coutances ; Ermange, à Donville; Hennequin, à Genest ; Porée, à Bricqueville ; Le Coupé, à Saint-Pair ; Lissot, à Blainville ; Nicolle, à Agon ; Lesage, à Carolles.

Gardes maritimes.—MM. Brierre, à Granville ; Duperron, à Agon ; Couraleau, à Courtils; Daniel, à Gouville ; Jean (Emile), à Lingreville ; Laney, à Champeaux ; Durand, à Regnéville ; Thiberge, à Saint-Léonard-de-Vains.

Gendarmerie maritime.—MM. Walter, Roland, à Granville ; Hilaire, à Regnéville.

PONTS ET CHAUSSÉES.

Service ordinaire & hydraulique.

Ingénieur en chef de 2ᵉ classe.—M. ROUGEUL ✻, à Saint-Lo.

Ingénieur ordinaire de 1ʳᵉ classe.—M. Dinel, à Avranches.

Ingénieur ordinaire de 2ᵉ classe.—M. Fournier de Saint-Amand, à Cherbourg.

Ingénieurs ordinaires de 3ᵉ classe.—MM. Rocard, à Saint-Lo; Thevenet, à Granville.

Conducteur principal.—M. Langlois, à Avranches.

Conducteurs embrigadés de 1ʳᵉ classe.—MM. Becquet, Chrétien, Pigault, à Avranches ; Dreux, à Cherbourg , Levallois, à Mortain.

Conducteurs embrigadés de 2ᵉ classe.—MM. Rouault, Rouxel, à Cherbourg ; Godinet, à Saint-Lo.

Conducteurs embrigadés de 3ᵉ classe.—MM. Leroy (François), à Valognes ; Herbert, à Villedieu ; Lallemand, à Granville ; Olive, à Coutances ; Vallée, à Saint-Lo.

Conducteurs embrigadés de 4ᵉ classe.—MM. Sanson, à Carentan; Amade, à Cherbourg ; Hervieu, à Saint-Lo.

Conducteurs auxiliaires.—MM. Planté, Omond, Savary et Rubé, à Saint-

Lo : Lechevallier. Fleury, à Cherbourg; Mignan et Loiseau, à Avranches; Servain, à Granville.

Employés secondaires de 1re classe.—MM. Omond, Lemonnier et Vallée, à Saint-Lo; Amfray et Jebenne, à Granville; Goupil, à Avranches; Enquebecq, à Cherbourg.

Employés secondaires de 2e classe.—Desmares, à Cherbourg; Joret, à Granville; Benoist, à Avranches.

Service maritime.

Ingénieur en chef de 1re classe.—MM. DESLANDES O✻, à Cherbourg;

Ingénieur ordinaire de 1re classe.—M. Dinel, à Avranches.

Ingénieurs ordinaires de 3e classe.—MM. Dubois, à Cherbourg; Rocard, à Saint-Lo; Thévenet, à Granville.

Conducteurs embrigadés de 1re classe.—MM. Leloutre, à Cherbourg; Le Poittevin, à Carentan; Hulbert, à Granville.

Conducteurs embrigadés de 2e classe.—MM. Le Bossé, à Saint-Lo; Le Gentil, à Cherbourg.

Conducteurs embrigadés de 4e classe.—MM. Saint, à Avranches; Simon, à Cherbourg; Dupuis, à Granville; Fleury, à Saint-Lo.

Conducteurs auxiliaires.—MM. Paysant, Poteaux et Gardin, à Cherbourg; Fafin, à Granville.

Employés secondaires de 1re classe.—MM. Marie, à Isigny ; Marest, Héleine et Colas, à Cherbourg; Tison, à Saint-Lo; Le Couteur, à Carentan.

Employés secondaires de 2e classe.—MM. Flambart, Leluan, à Cherbourg ; Marie (Eug.), à Saint-Lo; Millard, à Avranches; Vivien, à Granville.

Agent temporaire.—N., à Pontorson.

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES FINANCES.

M. POISSON ✻, Trésorier général, à Saint-Lo.

M. Le Gout-Gérard, fondé de pouvoirs du Trésorier général.

M. G. Hébert, caissier.

Receveurs particuliers.—MM. Degouffes-Denucques, à Avranches ; de Nanteuil, à Cherbourg; Cusset, à Coutances; baron de la Rocque, à Mortain; Gaultier de Rigny, à Valognes.

Percepteurs surnuméraires.—MM. Leblanc et Jeanne, à Saint-Lo; Hervy, à Avranches; Le Brequier, à Cherbourg; Tardif, à Coutances; Herbin et Perrotte, à Mortain; N..., à Valognes.

SUCCURSALE DE LA BANQUE DE FRANCE, A SAINT-LO.

Directeur : M. TOUTAIN.

Censeurs : MM. Poisson ✻, Vieillard ✻, N...

Administrateurs : MM. Vibert, Levatois, I. Elie, Le Bas (A.), N... N...

ADMINISTRATION DES DOUANES.

Service administratif de perception.

Inspecteurs divisionnaires.—MM. Lenormant, à Granville; de Balsalle ✻, à Cherbourg; Simon, à Valognes.

Principalité de Granville.—MM. Le Roy de Brée, receveur principal, à Granville; Kervern, sous-inspecteur, à Granville; Barutaut, Truelle, Septans, vérificateurs, à Granville; Levanoye, Mirevaux, Lebas, Dairou, Dumoncel, commis, à Granville; Le Coupé, à Regnéville; Reulos, receveur, à Pontorson.

Principalité de Cherbourg—MM. Narrat ✻, receveur principal, à Cherbourg; Labe, sous-inspecteur; Potaire, contrôleur; Langevin, Chazot, Rey, vérificateurs; Houet, Cousin, de la Chapelle, commis principaux, à Cherbourg; Gouëlain, receveur, à Omonville; Le Moigne, receveur, à Barfleur; Hochet, receveur, à Saint-Vaast; Rondeau, commis, à Saint-Vaast; Lemonnier, receveur, à Portbail; Duhamelet, receveur, à Diélette; Thévenin, receveur, à Carentan; Hauville, commis, à Carentan.

Service des brigades.

MM. X..., capitaine, à Pont-Gilbert; Cardin, lieutenant, à Ardevon; Hamelin, lieutenant, à Saint-Jean-le-Thomas.

MM. Gallet de Santerre, capitaine, à Granville; Trotel, lieutenant, à Granville; Lestunff, lieutenant, à Regnéville; Picquot, lieutenant, commandant le cutter le *Coureur*.

MM. Lelay, capitaine, à Blainville; Le Gerriais, lieutenant, à Pirou.

MM. Halley, capitaine, à Portbail; Simon, lieutenant, à Carteret; Delacotte, lieutenant, à Glatigny.

MM. Hauvet, capitaine, à Diélette; Lebrun, lieutenant, au Rozel; Leneveu, lieutenant, à Siouville.

MM. Vautier, capitaine, à Omonville; Fleury, lieutenant, à Auderville; Butel, lieutenant, à Jobourg; Bellée, lieutenant, à Omonville.

MM. Simon, capitaine, à Cherbourg; Falaise et Deganne, lieutenants, à Cherbourg.

MM. Lépine, capitaine, à Barfleur; Lecler, lieutenant, à Fermanville; Dugardin, lieutenant, à Saint-Vaast.

MM. Boivin, capitaine, au Grand-Vey; Yver, lieutenant à Ravenoville; Le Canu, lieutenant, à Carentan.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

M. BRION, directeur.

MM. Fontanez, 1er commis, Lenoble, 2e commis, Cudrue, 3e commis, Guidet, 4e commis, Bosquet, surnuméraire.

MM. Leborgne, Tabourin, Podevin, inspecteurs.

Circonscription administrative de Saint-Lo.

Saint-Lo.—Marie, receveur principal entreposeur.
— Monnet, contrôleur.
— Laisney, Goupil, de Vocance, Frigot, Commis; Lemasurier et Desheulles, surnuméraires.
— Lemoigne, receveur à cheval; Le Pennetier, commis principal.

Carentan.—Lemoyne, receveur à cheval ; Morel, commis principal.

Marigny.—Fouqué, receveur à cheval ; Levéuard, commis principal.

Tessy.—Loyer, — Pitel, —

Torigny.—Lefrançois, — Guilbert, —

Coutances.—Huère, receveur entreposeur.
— Lecadet, commis principal de 1re classe, chef de poste.
— Lebodey, Garnier de la Villesbret, Constans, commis; Aubry, surnuméraire.
— De la Court, receveur à cheval; Marigny, commis principal.

Bréhal. — Mottay, receveur à cheval ; Daschers, commis principal.

Gavray.—Beaufils, — Clément, —

La Haye-du-Puits.—Leguelinel, — Loyer, —

Périers.—Dagorne, — Lelièvre, —

Sous-direction d'Avranches.

M. THÉBAULT ✠, sous-directeur.
MM. Carin, commis ; Gauvain, surnuméraire.

Avranches.—Bonnel, receveur principal.
— Bisson, contrôleur.
— Lesort, Etienne, Bernier, Martel, commis, Chevallier, surnuméraire.

Granville.—Duchez, contrôleur.
— Mulot, receveur particulier.
— Lemoigne, Hervieu, Choisnel, Lemasurier, Clément et Olivier, commis.

Brécey.—Leroy, receveur à cheval ; Pigeon, commis principal.

Ducey.—Guérin, — Dugué, —

Pontorson.—Clouard, — Lechartier, —

Sartilly.—Hamel, — Noblet, —

Villedieu.—Bréhier, — Lemoine, —

Mortain.—Lebourva, receveur entreposeur.
— Gourdel, Bessuand, commis.

Saint-Hilaire.—Roulier, receveur à cheval ; Fontaine, commis à cheval.

Sourdeval.—Michel, — Lefort, —

Le Teilleul.—Leboue de la Bouteillère, receveur à cheval ; Hamel, commis à cheval.

Service des papeteries.—Monmirel, commis, chef de poste.
— Lepésant, commis.

Sous-direction de Cherbourg.

M. CONSEIL, sous-directeur.
MM. Legrand, Lebedel, commis; Leguelinel, surnuméraire.

Cherbourg.—Lebedel, receveur principal entreposeur.
— Lelièvre, Philippe, contrôleur.
— Chuquet, Murat, Brothelande, Lecourt, Marchand, Nabucet, Fougeret, Bertho, Grivart, Masson, Salguez, Claston, commis ; Mocquet et Daireaux, surnuméraires.
— Fernagu, receveur à pied ; Oblin, commis principal à pied.

Beaumont. — Frigot, receveur à cheval ; Thonnet, commis principal.

Les Pieux. — Ledos, — Ferey, —

St-Pierre-Eglise. — Queudeville — Lagouche, —

Valognes. — Clerc, receveur entreposeur.
— Huon, commis principal, chef de poste.
— Lamy, commis.

Barneville. — Lecannelier, receveur à cheval ; Dupray-Beuzeville, commis principal.

Brioquebec. — Guidon, receveur à cheval ; Frémine, commis principal.

Montebourg. — Aubry, — Desrues, —

Ste-Mère-Eglise. — Gautier, — Larose, —

St-Sauv.-le-Vicomte. — Pinot, — Legendre, —

Saint Vaast. — Gravey, — Rouelle, —

ENREGISTREMENT, DOMAINES, TIMBRE
ET HYPOTHÈQUES.

MM. Thévenin, directeur ; Noël-Dumarais, inspecteur, à Saint-Lo.

Vérificateurs. — MM. Perrier, à Saint-Lo ; Boulard, à Avranches ; Fontanez, à Coutances ; Fauchet, à Cherbourg ; Quinette, à Valognes ; Leroy, à Mortain ; Le Campion (Paul), 1[er] commis de direction.

Employés du timbre. — MM. Cudrue, garde-magasin et contrôleur de comptabilité ; Gâté, timbreur.

Receveurs de l'enregistrement et des domaines. MM. Darras, à Canisy ; Le Bidois, à Carentan ; Orieux, à Marigny ; Gauthier, à Percy ; Letard de la Bouralière, à Pont-Hébert ; Piquot, à Tessy-sur-Vire ; Plouin, à Torigni-sur-Vire ; Vimont, à Avranches ; de Morelli, à Brécey ; Loyer, à Ducey ; Lemouël, à Granville ; Roques, à la Haye-Pesnel ; Jeffredo, à Pontorson ; Jégouic, à Saint-James ; Guillemin à Sartilly ; Mallet, à Villedieu ; Baveray, à Beaumont ; Lalué, à Saint-Pierre-Eglise ; Bargain, aux Pieux ; Mogno à Bréhal ; Ropert, à Cerisy-la-Salle, Dulouyt, à Gavray ; de Clamorgan, à la Haye-du-Puits ; Laurent, à Lessay ; Pitel, à Périers ; Dary, à Mortain ; Martine, à Barenton ; Lehuëron, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Poullain, à St-Pois ; Bonoust, à Sourdeval ; Guillemin, à Valognes ; Chaumet, à Barneville ; Guesdon, à Bricquebec ; Delisle, à Montebourg ; Durand, à Sainte-Mère-Eglise ; Jamet, à Saint Sauveur-le-Vicomte ; Morel, à Saint-Vaast.

Conservateurs des hypothèques. — MM. Couëtoux, à Saint-Lo, Pinart, à Avranches ; Bergeron, à Cherbourg ; Bouly de Lesdain, à Coutances ; Heurtevent-Premer, à Mortain ; Landeuzy, à Valognes.

Receveurs des actes civils et des successions. — M. Prouverre-Lapommerie, à Saint-Lo ; Cazeaux, à Cherbourg ; Le Quéré, à Coutances.

Receveurs des actes judiciaires et des domaines. — M. David, à Saint-Lo ; Robin-Prévallee, à Coutances ; Guerrand, à Cherbourg.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

M. Prestavoine, directeur de 3[e] classe, à Saint-Lo.

M. Lemains, inspecteur de 3e classe, à Saint-Lo.
Thomas, premier commis de 1re classe, à Saint-Lo.

Contrôleurs.

Saint-Lo. — MM. Le Gouas, contrôleur principal de 2e classe et Touzard, contrôleur de 1re classe.

Avranches. — MM. Lechault et Deschamps, contrôleurs de 1re classe.

Granville. — M. Bonhomme, contrôleur principal de 2e classe.

Cherbourg. — MM. Pacheu, contrôleur principal de 1re classe; Garnier, Contrôleur de 2e classe.

Coutances. — MM. Vallée, contrôleur de 1re classe et Lefebvrier, contrôleur hors classe.

Mortain. — M. Josset, contrôleur de 3e classe.

Valognes. — M. Le Gouix, contrôleur de 2e classe.

Surnuméraires.

MM. Lefévre et Bornic, à Saint-Lo.

PERCEPTEURS DES CONTRIBUTIONS.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTION ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT.

Arrondissement de Saint-Lo.

Faucon de la Londe, *Saint-Lo*, Agneaux.

Alix (Lucien), *Canisy*, Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé et Soules.

Lemperière, *Carentan*, Auvers, Méautis, Saint-Côme-du-Mont.

de Chirée, *Gourfaleur*, (résidence à Saint-Lo), la Mancellière, le Mesnil-Herman, Saint-Ebrémond-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Samson-de-Bonfossé.

Le Grand, *Guilberville* (résidence à Torigni-sur-Vire, Giéville, le Perron, Placy-Montaigu, Saint-Symphorien.

Dudouyt, *la Colombe* (résidence à Percy), Beslon, le Chefresne, Margueray, Montabot, Montbray, Morigny.

Leloup, *Lozon* (résidence à Marigny), la Chapelle-Enjuger, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, Montreuil, Remilly.

Desponts, *Marigny*, Carantilly, Hébécrevon, le Mesnil-Amey, Saint-Gilles.

Leloutre, *Moyon*, (résidence à Tessy-sur-Vire), Beaucoudray, Chevry, Fervaches, le Mesnil-Opac, le Mesnil-Raoult, Troisgots.

Méger, *Percy*, la Haye-Bellefonds, le Guislain, Maupertuis, Villebaudon.

Letellier, *Pont-Hébert*, Amigny, Cavigny, le Dézert, le Hommet-d'Arthenay, les Champs-de-Losque, Tribehou.

Pupin, *Saint-Clair*, Airel, Couvains, la Meauffe, Moon-sur-Elle, Saint-Jean-de-Savigny, Villiers-Fossard.

Dubois, *Sainte-Croix* (résidence à Saint-Lo), Baudre, la Barre-de-Semilly, la Luzerne, le Mesnil-Rouxelin, Rampan, Saint-Georges-de-Montcoq, Sainte-Suzanne-sur-Vire, Saint-Thomas.

Clavreul, *Sainteny*, Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, Saint-Georges-de-Bohon.

Laffoley, *Saint-Georges-d'Elle*, Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-André-de-l'Epine, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.

Courtel, *Saint-Hilaire-Petitville* (résidence Carentan), Brévands, Catz, les Veys, Saint-Pellerin.

Lécluze, *Saint-Jean-de-Daye*, Graignes, le Mesnil-Angot, le Mesnil-Véneron, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond.

Jean-Delamarre, *Saint-Jean-des-Baisants* (résidence à Torigni-sur-Vire) Biéville, Lamberville, Montrabot, Précorbin, Rouxeville, Vidouville.

Laforge, *Tessy sur-Vire*, Beuvrigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets, St-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts.

Letellier de Blanchart, *Torigni sur-Vire*, Brectouville, Condé-sur-Vire, la Chapelle-du-Fest, Saint-Amand.

Arrondissement d'Avranches.

MM.

De Clinchamp, *Avranches*, le Val-Saint-Pair.

Piogeb, *Brécey*, Cuves, la Chapelle-Urée, le Grand-Celland, le Petit-Celland, les Cresnays, les Loges-sur-Brécey, Saint-Nicolas-des-Bois.

Guérin, *Carnet*, (résidence à Saint-James), Argouges, la Croix-Avranchin; Montanel, Saint-Sénier-de-Beuvron, Vergoncey, Villiers.

Trincot, *Curey* (résidence à Pontorson), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey.

Boulot, *Ducey*, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Marcilly, Saint-Quentin.

Guérard, *Granville*, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, Saint-Pair, Saint-Planchers, Yquelon.

Gambier, *la Beslière* (résidence à la Haye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, la Lucerne, la Rochelle, le Mesnildrey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.

Carra, *la Haye-Pesnel*, Beauchamps, Champcervon, la Mouche, le Luot, le Tanu, les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subligny.

Chaillou de l'Etang, *Montviron* (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.

Groult, *Pontaubault* (résidence à Avranches), Céaux, Courtils, Crollon, Juilley, Poilley, Précey.

Angot, *Pontorson*, Ardevon, Beauvoir, Huisnes, le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey, Servon, Tanis.

de Tesson, *Ponts* (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la Haize, Vains.

Esneu, *Rouffigny* (résidence à Villedieu), Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, la Lande d'Airou, Saultchevreuil.

Girard, *Saint-Georges-de-Livoye* (résidence à Brécey), Braffais, la Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugienne, Saint-Jean-du-Corail, Tirepied, Vernix.

Dufouc, *Saint-James*, Hamelin, Montjoie, Saint-Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte.

Le Masson, *Saint-Senier-sous-Avranches* (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gohannière, Saint-Brice, Saint-Loup, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Ovin.

Larrouy, *Sartilly*. Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel des-Loups, Saint-Pierre-Langers.

Lemardeley, *Villedieu*, La Bloutière, Sainte-Cécile.

Arrondissement de Cherbourg.

MM.

De Masclary, *Cherbourg*.

Leblanc, *Beaumont*, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.

Tréhu, *Brillevast*, Canteloup, Clitourps. Gonneville, le Theil, le Vast.

Jean dit Pascal, *Equeurdreville* (résidence à Cherbourg), Hainneville, Nouainville, Octeville, Querqueville.

Mabire, *les Pieux*, Benoistville, Bricquebost, Grosville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville.

Mac-Auliffe, *Martinvast*, Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.

Bouthreuil, *Sainte-Croix-Hague*, Acqueville, Biville, Branville, Flottemanville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vrasville, Vauville.

N...., *Saint Germain-le-Gaillard*, le Rozel, Pierreville, Surtainville.

Marreller ✻, *Saint-Pierre-Eglise*, Carneville, Cosqueville, Fermanville, Maupertus, Théville.

Regnault, *Siouville*, Flamanville, Héauville, Helleville, Tréauville.

Pican, *Tocqueville*, Angoville, Gatteville, Gouberville, Néville, Réthôville, Varouville, Vrasville.

Tirel, *Tourlaville* (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, le Mesnil-Auval.

Arrondissement de Coutances.

MM.

Tuel, *Coutances*, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances.

Jehenne, *Agon*, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.

Leconte, *Baudreville* (résidence à la Haye-du-Puits), Canville, Denneville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Remy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Surville

Tanqueray, *Bréhal*, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Chanteloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.

Ribouet, *Cérences*, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquière, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.

Luce, *Cerisy la-Salle*, Belval, Cametours, Montpinchon, Ourville, Savigny.

Gilbert, *Courcy* (résidence à Coutances), Bricqueville-la-Blouette, Cambernon, Nicorps, Saussey.

Onfroy de Tracy, *Gavray*, le Mesnil-Amand, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.

Dupin de Grandpré, *Gorges* (résidence à Périers), Baupte, Gonfreville, Lastelle, le Plessis, Nay, Saint-Germain-sur-Sèves, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.

Legrand, *Hambye* (résidence à Gavray), Grimesnil la Baleine, Lengronne, le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois.

Lemière, *la Haye-du-Puits*, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobecq, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien.

Hermary, *Lessay*, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice de-Claids, Vesly.

Campain, *le Mesnil-Bus*, Montcuit, Camprond, Hauteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin-du-Perron.

Combe, *Montmartin sur-Mer*, Annoville, Hautteville sur-Mer, Hérenguerville, Lingreville, Montchaton, Regnéville.

Montier, *Périers*, Feugères, Marchésieux, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids.

Dujardin, *Pirou*, Anneville, Créances, Geffosses, la Feuillie, Millières.

Paris, *Prétot*, Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varenguebec, Vindefontaine.

Collibeaux, *Quettreville*, Contrières, Hyenville, Orval, Trelly.

Michel, *Roncey*, Guéhébert, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Denis-le-Vêtu, Saint-Martin-de-Cenilly.

Roguelin, *Saint-Malo-de-la-Lande* (résidence à Coutances), Ancteville, Boisroger, Brainville, Gratot, la Vendelée, Montsurvent, Servigny.

Patris, *Saint Sauveur-Lendelin*, la Ronde-Haye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

Arrondissement de Mortain.

MM.

Montembault, *Mortain*, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail.

Vezard, *Barenton*, Ger, Saint-Cyr, Saint-Georges-de-Rouelley.

Lelong, *Buais*, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.

Hervy, *Isigny* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), les Biards, le Buat, Chalandrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, Montgothier, Montigny, Naftel, Vézins.

Harlé, *Juvigny*, la Bazoge, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencey, le Mesnil-Adelée, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Reffuveille.

Vieillard, *Milly* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), Chevreville, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.

Pinel, *Notre-Dame-du-Touchet*, Fontenay, Romagny, Villechien.

Lebebours-Pigeonnière, *Saint-Hilaire-du Harcouët*, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.

Carré, *Saint-Pois*, Boisyvon, la Chapelle-Cécelin, Coulouvray-Boisbenâtre, Lingeard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurent, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.

Hervy, *Sourdeval*, Beauficel, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemo, Perriers, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Vengeons.

Paillard de Chénay, *le Teilleul*, Husson, Sainte-Marie-des-Bois.

Arrondissement de Valognes.

MM.

Baize, *Valognes*, Huberville, Lieusaint, Yvetot.

Cazin, *Barfleur*, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Geneviève, Valcanville.

Ferrand, *Barneville*, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont.

Lemperière (Charles), *Blosville*, Angoville-au-Plein, Carquebut, Hiesville, Houesville, Liesville, Sebeville.

LUCE, *Bricquebec*, les Perques, le Vrétot, Quettetot.

LEGOUIX, *Emondeville*, Azeville, Ecausseville, Fontenay, Fresville, Joganville, Saint-Marcouf.

BOLOT LE CERFF, *Lestre* (résidence à Montebourg), Ozeville, Quinéville, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-Floxel, Saint-Martin-d'Audouville, Vaudreville.

GUÉRIN, *Montebourg*, Eroudeville, Flottemanville, Hémevez, le Ham, Saint-Cyr, Sottosville, Urville.

ANTHOUARD *Négreville* (résidence à Bricquebec), Breuville, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.

AUVRAY, *Néhou*, Colomby, Golleville, Sainte-Colombe, Biniville, Hauteville, Orglandes.

LE BEY-TAILLIS, *Picauville*, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville.

ALIX (Florentin), *Portbail*, Fierville, le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.

BACO, *Quettehou* Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle, Teurthéville-Bocage, Videcosville.

VILLETTE, *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Besneville, Catteville, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Taillepied, Crosville, Etienville, la Bonneville, les Moitiers-en-Bauptois, Reigneville.

BERNARDEAU DE VALENCE, *Saint-Vaast*, la Pernelle, Morsalines, Réville.

BUCAILLE, *Sainte Marie-du-Mont*, Audouville-la-Hubert, Boutteville, Brucheville, Saint-Martin-de-Varreville, Vierville.

GARNIER, *Sainte-Mère-Eglise*, Beuzeville-au-Plain, Chef-du-Pont, Ecoquenéauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.

LATASTE, *Saussemesnil* (résidence à Valognes), Brix, Montaigu, Tamerville.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Service des Dunes.

M. POUPAULT, garde général, en résidence à Alençon.

ADMINISTRATION DES POSTES.

DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

MM.
CÉLÉRIÉ, *directeur*, à Saint-Lo.
Deslais, *contrôleur*, à Saint-Lo.
Cavalier, *commis de direction*, à Saint-Lo.
Buscail, *surnuméraire de direction*, à Saint-Lo.
Coquoin, *brigadier-facteur*, attaché à la direction, à Saint-Lo.

BUREAU DE SAINT-LO.

MM. Labro, *receveur principal* du Département ; Chatel, *commis de 1re classe ;* Hervieu, *commis de 2e classe ;* Le Bigot, *commis de 5e classe.*

BUREAU D'AVRANCHES.

MM. Coste de Champéron, *receveur ;* Boulloin, *commis de 1re classe ;* Pitel, *commis de 2e classe ;* Hec, *commis de 4e classe.*

BUREAU DE CHERBOURG.

MM. Pottier, *receveur;* Corbeau, *commis principal ;* Breuil, *commis de 3e classe ;* Raoult, *commis de 4e classe ;* Delanneau, *commis de 5e classe ;* Simon, *surnuméraire.*

BUREAU DE COUTANCES.

MM. Rocher, *receveur;* Bourges, *commis de 1re classe;* Cornet, *commis de 4e classe.*

BUREAU DE GRANVILLE.

MM. Arrivet, *receveur ;* Davy de Boisroger, *commis de 1re classe;* Combel, *commis de 5e classe.*

BUREAUX SIMPLES.

Agon, Mlle Michel.
Barenton, Mme Bouilliaut.
Barfleur, Mme Burnel.
Barneville-sur-Mer, Mlle Créances.
Beaumont, Mlle Malherbe.
Brécey, Mlle Barbe.
Bréhal, Mlle Bouzeran.
Bricquebec, Mlle Rivière.
Canisy, Mme Branche.
Carentan, Mlle Enée.
Cerisy-la-Forêt, Mme Laisney.
Cerisy-la-Salle, Mlle Leconte.
Ducey, Mlle Tournebois.
Gavray, Mme veuve Duprey.
Juvigny-le-Tertre, Mme Balais.
La Haye-du-Puits, Mme Godey.
La Haye-Pesnel, Mme veuve Delcour.
Lessay, M. Devaine.
Marigny, Mme Papoin.
Montebourg, Mme veuve Longepierre.
Mortain, M. Lebigot.
Percy, Mlle Masson.
Périers, Mme Dugué.
La Périne, Mlle de Grammont.
Les Pieux, Mme Hamel.
Pont-l'Abbé, Mlle Picoré.
Pontorson, Mlle Gauvain.
Portbail, Mlle Hinet.
Saint-Clair-sur-Elle, Mlle Loy.
Sartilly, Mlle Bazire.
Sourdeval, Mlle Gaignet.
St-Hilaire-du-Harcouët, M. Legrain.
Saint-James, Mme ve Lemuet.
St-Malo-de-la-Lande, Mlle Bourdet.
Sainte-Mère-Eglise, Mme Pelégri.
St-Pierre-Eglise, Mlle Duchevreuil.
Saint-Pois, Mme Auvray.
St-Sauveu.-Lendelin, M. Godefroy.
St-Sauveur-le-Vicomte, Mlle Luce.
St-Vaast-la-Hougue, Mlle Foucher.
Le Teilleul, Mlle Lompech.
Tessy-sur-Vire, Mme ve Leral.
Torigni-sur-Vire, Mlle Frault.
Valognes, M. Thomas.
Villedieu, Mlle Vassault.

DISTRIBUTIONS.

Cérences, Mme Teurtris.
Créances, M. Lefebvre.
Flamanville, Me ve Letourneur.
Ger, Mme Desvoyes.
Hambye, Mme Ternisien.
Isigny-le-Buat, Mlle Robert.
Martinvast, Mlle Viel.
Montmartin, Mlle Roumet.
Prétot, Mme Fortin.
Quettehou, M. Mahieu.
Regnéville, Mme ve Doguet.
Sottevast, Mlle Gesbert.
Sainteny, Mme Feuillet.
Sainte-Marie-du-Mont, Mlle Louail.
Le Vast, Mme Josse.
Villebaudon, Mlle Lefèvre.

RELAIS DE POSTE.

Saint-Lo, M. Hardel.
Avranches, Mme ve Boullier.
Bréhal, Mme ve Daigremont.
Carentan, M. Vaussy (gérant).
Cherbourg, Mme ve Launay.
Coutances, Me ve Daigremont (titulaire).
Granville, M. Lequeux.
Marigny, M. Loi.
Périers, M. Vaussy.
Pontorson, M. Pélé.
St-Hilaire-du-Harcouët, M. Bachelot.
Saint-James, M. Belloir.
Torigni-sur-Vire, M. Duval.
Villedieu, Mme Letellier.

PERSONNEL DE L'INSPECTION DES TÉLÉGRAPHES.

Inspection à Cherbourg.

MM. Cherbonnel ✻, inspecteur de 1re classe ; Routier, employé de 2e classe ; Martelet, chef surveillant de 3e classe.

Direction de Saint-Lo.

MM. Béraud, directeur des transmissions de 2e classe ; Amaranthe, Lefebvre, employés de 3e classe ; Lecoutey, Mariette, employés auxiliaires ; Buard, facteur auxiliaire.

Station de Cherbourg.

MM. Monbrun, chef de station de 2e classe ; Hervé, Bernière, employés de 3e classe ; Renié, Postel, Perrin, Mariette, Fouque, Mottin, Pignot, Lepoittevin, employés auxiliaires ; Boireau, Madec, Leblond, stagiaires ; Avoine, facteur de 3e classe ; Vacher, Schwertzler, facteurs auxiliaires.

Gare de Cherbourg.

MM. Fouque, Lefay, employés de 3e classe.

Station de Granville.

MM. Verdez ✻, chef de station de 1re classe ; de Saint-Méloir, employé de 3e classe ; Lemuet, employé de 5e classe ; Leforestier, employé auxiliaire ; Hay, stagiaire ; Becquet, employé auxiliaire ; Aupinel, facteur de 3e classe.

Bureau de Coutances.

M. Dupont, employé de 3e classe.

Bureau de Valognes.

M. Tallandeau, employé de 4e classe ; Mme Tallendeau, auxiliaire ; M. Launey, employé auxiliaire,

Bureau de Carentan.

M. Daujou, employé de 4e classe ; Mme Daujou, auxiliaire.

Bureau d'Avranches.

MM. Guillier, employé de 2e classe ; Hamelin, employé auxiliaire ; Jean, facteur auxiliaire.

Bureau de Mortain.

Mlle Main, agent auxiliaire.

17 Sémaphores, gérés chacun par un chef guetteur et un guetteur.

18 Bureaux municipaux, gérés chacun par un agent désigné par le Maire.

7 Surveillants chargés de l'entretien des lignes.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST.

LIGNE DE PARIS A CHERBOURG ET A SAINT-LO, ET LIGNE DE PARIS A GRANVILLE.

Service de la Compagnie.

M. Pierrard ✻, directeur de la Compagnie, rue d'Amsterdam, n° 5, et Saint-Lazare, 124.
M. Coindard ✻, secrétaire général de la compagnie.

Exploitation.

M. Fessard O ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef de l'exploitation, rue d'Amsterdam, n° 13, à Paris.

Service du Mouvement.

M. Protais ✻, } agents généraux du mouvement.
M. Bisson ✻, }
M. Tailleau, chef du mouvement, à Caen.

Service commercial.

M. Pingrez, chef du service.
M. Marteau, inspecteur commercial, à Caen.

Service de l'Entretien et de la Surveillance.

M. Clerc ✻, ingénieur des ponts et chaussées, chef du service, rue de Londres, 49, à Paris.
M. Delacour, chef de division, à Caen.

Service du Matériel et de la Traction.

M. Mayer ✻, ingénieur, chef du service, rue de Londres, 49, à Paris.

Service de la Construction.

M. Delaître ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef du service, rue de Londres, 49, à Paris.
M. Gaudin ✻, ingénieur des ponts et chaussées, faisant fonctions d'ingénieur en chef, à Vire.
MM. Lallemand, chef de section, à Villedieu ; Crazot, *idem*, au Tanu ; Armelin, *idem*, à la Haye-Pesnel ; Levallois, *idem*, à Granville.

Service du contrôle de l'Etat.

1° Pour l'exploitation.

M. Duparc O ✻, inspecteur général des ponts et chaussées, à Paris, rue Godot-de-Mauroy, 18.
M. Géraldy, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de 2e classe, à Caen.
M. Vieillard, ingénieur ordinaire des mines de 2e classe, à Caen.
M. Tannery, conducteur des ponts et chaussées de 1re classe, à Caen.
M. Fornier, garde-mines de 2e classe, à Caen.

Surveillance administrative.

M. Le Poultier, commissaire de 1re classe, à Saint-Lo.
M. Bourgogne, commissaire de 4e classe, à Cherbourg.

2° Pour la construction.

LIGNES DE PARIS A GRANVILLE, ET DE SAINT-LO A LAMBALLE.

M. Brame ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 71.

M. de la Tournerie ✻, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Domfront (Orne).

M. Rocard, ingénieur des ponts et chaussées, à Saint-Lo (Manche).

M. Foucault de Fourcroy, ingénieur des ponts et chaussées, à Saint-Malo (Ile-et-Vilaine).

M. Dinet ✻, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Avranches (Manche).

SERVICE VICINAL.

M. LEROY, agent-voyer en chef, à Saint-Lo.

AGENTS-VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

MM. Gosselin, à Saint-Lo; Langlois, à Avranches; Levallois, à Cherbourg; Le Capelain, à Coutances; Fleury, à Mortain; Duval, à Valognes.

Agents-Voyers et Employés attachés aux divers bureaux.

BUREAUX DE L'AGENT-VOYER EN CHEF.

MM. Lelièvre, agent-voyer, chef de bureau; Lemoigne, agent-voyer, dessinateur; Huguenin, agent-voyer, chargé de la comptabilité; Darnecourt, expéditionnaire.

BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS (Employés de comptabilité).

MM. Lacolley, agent-voyer surnuméraire, à Cherbourg; Thébault, agent-voyer surnuméraire, à Saint-Lo; Letondeur, à Avranches; Auger, a Coutances; Maillard, à Mortain; Moricet, à Valognes.

AGENTS-VOYERS CANTONAUX.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Pontis et Menant, à Saint-Lo; Lecomte, à Percy; Hermann, à Torigni; Guillouf, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Marie, à Granville; Lerebourg, à Villedieu; Lechanteur, à Saint-James; Lepine et Bénard, à Avranches.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Victor, à Cherbourg; Fortin, à Saint-Pierre-Eglise; Mesnage, aux Pieux.

Arrondissement de Coutances. — MM. Colibeaux et Lepelletier, à Coutances; Enquebecq, à la Haye-du-Puits; Roger, à Gavray; Lepuissant, à Périers; Jeanne, à Bréhal.

Arrondissement de Mortain. — MM. Hergault, à Saint-Pois; Durel, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Bernard, à Mortain; Martin, au Teilleul.

Arrondissement de Valognes. — MM. Pilard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Lecoquierre, à Bricquebec; Douchin, à Quettehou; Milkulicz, à Sainte-Mère-Eglise; Delabre, à Valognes.

L'Agent-Voyer en chef est chargé, sous l'autorité du Préfet, de la direction et de la haute surveillance du service vicinal dans le Département, sous toutes réserves des attributions des Sous-Préfets.

Il remplit toutes les missions qui lui sont confiées par le Préfet, en raison de son service.

Ses bureaux sont installés à la préfecture (au rez de chaussée, à droite en

entrant). Le public y est admis tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de dix heures du matin à trois heures du soir.

Les Agents-Voyers d'arrondissement sont spécialement chargés, sous la direction de l'Agent Voyer en chef, de l'étude des projets, de la rédaction des devis, de la surveillance et de l'exécution de tous les travaux concernant les chemins de grande communication et d'intérêt commun, et de la comptabilité y relative.

Ils exercent une surveillance directe sur toutes les opérations confiées aux Agents-Voyers cantonaux, dont ils dirigent et contrôlent le service.

Leurs bureaux sont installés dans les hôtels des Sous-Préfectures. Ceux de l'Agent-Voyer d'arrondissement de Saint-Lo sont à la Préfecture, près des bureaux de l'Agent-Voyer en chef.

Les Agents-Voyers cantonaux sont plus spécialement chargés des détails du service actif, qu'ils conduisent sous la direction et la surveillance de l'Agent-Voyer en chef et de l'Agent-Voyer d'arrondissement, et sous l'autorité du Préfet, du Sous-Préfet et du Maire.

En ce qui concerne les chemins vicinaux ordinaires, ils dressent les projets et devis, contrôlent, sous la surveillance du Maire ou de son délégué, l'emploi des prestations en nature, assistent aux adjudications, surveillent l'exécution des travaux et procèdent à leur réception, en présence du Maire ou de l'Adjoint, ou de tout autre conseiller municipal, délégué.

Ils émettent leur avis sur les demandes d'alignement, d'autorisation de construire ou de réparer des bâtiments et clôtures le long des chemins vicinaux de toutes classes.

Ils assurent l'exécution des arrêtés du Préfet et des Maires, relatifs à la vicinalité ; ils constatent, par des procès-verbaux, les infractions aux règlements, les entreprises commises sur les chemins, en résumé toutes les contraventions en matière de voirie vicinale.

Ils doivent se rendre dans les communes toutes les fois que leur présence y est nécessaire.

La résidence des Agents-Voyers cantonaux et la composition de chaque circonscription vicinale sont déterminées par l'arrêté préfectoral du 30 décembre 1868 (n° 70 du *Recueil des actes administratifs* pour l'année 1868).

Les Agents-Voyers cantonaux, dont le domicile est fixé au chef-lieu de Préfecture ou de Sous-Préfecture, ont leur bureau annexé à celui de l'Agent-Voyer d'arrondissement, et sont tenus d'y travailler lorsque leur service ne nécessite pas leur présence sur les chemins.

Enfin, toute mesure qui intéresse la conservation et la police des chemins vicinaux est confiée à la surveillance des Agents-Voyers en général, chacun dans les limites de ses attributions.

Mais il est formellement interdit aux Agents-Voyers de s'occuper d'affaires quelconques, mêmes communales, en dehors du service de la vicinalité, à moins d'une autorisation spéciale et personnelle, accordée par le Préfet, et qui leur serait transmise par l'intermédiaire de l'Agent-Voyer en chef.

CLERGÉ DU DIOCÈSE.

M^gr BRAVARD ✱ (Jean-Pierre), né à Husson (Loire), le 20 février 1811, sacré à Sens le 28 octobre 1862 ; 87e évêque.

Vicaires généraux.

MM. Croulebois ✱ et Caillemer, agréés par le Gouvernement ; Bénésit, supérieur du Grand-Séminaire ; Harel, chanoine.

Secrétariat de l'Evéché.

MM. Febvrier, secrétaire ; Joubin, pro-secrétaire.
MM. Doublet, trésorier ; Deligand, aumônier de M^gr l'Evêque.

Chanoines d'honneur.

NN. SS. Guynemer de la Haillandière, ancien évêque de Vincennes ; Dupont des Loges ✻, évêque de Metz ; Guilbert ✻, évêque de Gap.

Chanoines titulaires.

MM. Harel, grand-chantre ; Doublet, Truffaut, Deligand, Febvrier, Ameline, Laisney, Lecanu.

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.

MM. Buhot, Lucas Girardville ✻, Garnier, Paimblant, Adeline, Savary, Menant, Bénésit, Guesnon, Lepelley ✻, Avice, Oury, Lelaizant, Mauviel, Gournel, Gilles, Lair ✻, Godefroy, Lerenard, Colet, Lerendu, Louis, Lemardelé, Bitouzé, Legrand, Roquière, Duval, Martinière, Touzé, Langenais, Barenton, Besnard, Turgis ✻, Olivier, Mabire, Lebedel, Guérin, Dupont ✻, Mabier, Lemaignen, Lerouge, Lecaplain, Leroy ✻, Gillot, Poullain, Rihouey, Le Goupils, Barbenchon, Roger, Hirard, Jouenne, Clément, Hersent, Lecordier, Després, Thomas.

Chanoines honoraires hors du diocèse.

MM. Robert, Desprez ✻, Barret, Coubard, Mezière, Cousin, Gravey, Mey, Suchet, Durand, Patouillard, Collan, Brunois, Germain, Dumas.

Grand-Séminaire.

MM. Bénésit, supérieur ; Bizon, directeur, trésorier, professeur de morale ; Marquet, économe, professeur du cours de prédication ; Marty, professeur de dogme ; Coste, professeur de théologie (1re année) ; Olivier, professeur d'écriture sainte ; Decorbie, professeur de philosophie (2e année).

Bureau d'administration des Séminaires.

Mgr l'Evêque, président ; MM. Bénésit, supérieur du grand-séminaire ; Marquet, économe, ; Bizon, trésorier ; Febvrier, chanoine, secrétaire.

Missionnaires du diocèse.

A Périers. — MM. Geslon, supérieur ; Barbey-d'Aurevilly, Boucher, Gueuset, Courné, Tirhard, Desportes, Lengronne, Feret.

A Notre-Dame-sur-Vire. — MM. Yvetot, supérieur ; Regnault, Baudry, Lebedel, Divetain.

Dans l'ancienne Abbaye du Mont-Saint-Michel. — MM. Robert, supérieur ; Bourbon, Bernard, Bourgoin, Remond.

Chapelains de communautés religieuses

A Avranches, *Ursulines*, M. Vaultier ; *Sœurs de Notre-Dame du Mont-Carmel*, M. Richer ; à Saint-James, *Trinitaires*, M. Besnard ; à Ducey, *Trinitaires*, M. Guilmin ; à Granville, *Sœurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve*, M. Leroux ; à Cherbourg, *Sœurs de la Charité des SS. Cœurs de Jésus et de Marie*, M. Godefroy ; à Saint-Pierre-Eglise, *Augustines*, M. Dallain ; à Coutances, *Augustines*, M. Torquet ; à Coutances, *Sacré-Cœur*, M. Béatrix ; à Mortain, *Ursulines*, M. N.... ; à Barenton, *Augustines*, M. Gosse ; à Saint-Lo, *Bon-Sauveur*, MM. Lepoil, Ménard ; à Carentan, *Augustines*, M. Malenfant ; à Valognes, *Bénédictines*, M. Aubrais ; *Augustines*, M. Desprez ; à St-Sauveur-le-Vicomte, *Sœurs de la Miséricorde*, M. Lerenard ; à Picauville, *Bon-Sauveur*, MM. Allain, Leroux ; à Montebourg, *Etablissement et Ecole stagiaire des Frères de la Miséricorde*, M. Vasselin.

Aumoniers d'Hospices.

A Avranches, M. Massy ; à Granville, M. Lerouge ; à Pontorson, M. Lau-

glois ; à Saint-James, M. Deslandes ; à Cherbourg, M. Fafin ; à Coutances, M. Leguerrier ; à Périers, M. Pagny ; à Mortain, M. Gervais ; à Saint-Lo, M. Ollivier ; à Carentan, M. Goutière ; à Valognes, M. Leréverend ; à Montebourg, M. Pergeaux ; à Villedieu, M. Lebedel ; à Torigni, M. Rihouet.

Aumôniers de la Marine.

A Cherbourg, hôpital maritime, M. Levesque ✻ ; arsenal, M. Martin ✻ ; sur des navires de l'Etat, MM. Piel ✻, Néel ; à Toulon, hôpital maritime, M. Cleret ✻.

Aumônier des Prisons.

A Avranches, M. Letimonnier ; à Cherbourg, M. Viel-Hautmesnil ; à Coutances, M. Hersent ; à Saint-Lo, M. Binet ; à Mortain, M. Ameline ; à Valognes, M. Fauvel.

Prêtres du diocèse employés dans l'instruction publique.

A Coutances, MM. Lair ✻, proviseur du lycée, Pigeon, aumônier ; à Avranches, M. Roisille, aumônier ; à Cherbourg, M. Dupont, aumônier ; à Saint-Lo, M. Defonteney, aumônier de l'école normale.

Archiviste du diocèse : M. Hersent.

ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Petit-Séminaire et Collége diocésain de Saint-Lo.

MM. Supérieur : Durel, prêtre. — Directeur : Lemonnier, prêtre.— Philosophie : Bouscaillou, prêtre.— Rhétorique : Maquerel, prêtre.— Sciences : Cabart, prêtre ; Quesnel, diacre. — Histoire : Binet, prêtre. — Seconde : Deboskre, prêtre.— Troisième : Lemains, prêtre.— Quatrième : Viel, prêtre. — Cinquième : Mesnildrey, prêtre.—Sixième : Cochard, prêtre.—Septième : Poulain, diacre.—Huitième : Mesplet, prêtre.—Français : 3ᵉ année, Carrard, diacre ; 2ᵉ année, Saillard, diacre ; 1ʳᵉ année, un laïque. — Anglais : un laïque.—Présidents d'étude : Blin, prêtre ; Desjardins, prêtre ; Lenoir, prêtre ; Blin, diacre.

Nombre d'élèves : 356, dont 287 internes et 69 externes.

Petit-Séminaire de Mortain.

MM. Supérieur : Gillot, chanoine-honoraire. — Directeur : Maillard P., prêtre. — Philosophie : Dubois, prêtre. — Rhétorique : Boursin, prêtre. — Sciences : Maillard, Amand, prêtre ; Ameline, prêtre.—Histoire : Ameline, prêtre. — Seconde, chargé du cours : Lemesnager, prêtre. — Troisième ; Maillard, (Pierre), prêtre. — Quatrième : Lemasle, prêtre. — Cinquième et sixième : Prével, prêtre. — Septième et huitième : Lemoine, sous-diacre. — Cours professionnel : Cosson, prêtre, et un laïque. — Anglais : M. le supérieur. — Présidents d'étude : Abraham, prêtre ; Leboulenger, prêtre.

Nombre d'élèves : 180, dont 173 internes et 7 externes.

Petit-Séminaire et Collége diocésain de Valognes.

MM. Supérieur : Tessero, prêtre.— Directeur : Gillouard, prêtre.—Philosophie : Marie, prêtre. — Rhétorique : Gillouard, prêtre. — Sciences : Dufil, prêtre ; Plessis, prêtre. — Histoire : N... — Seconde : Truffaut, prêtre. — Troisième : Lecroisey, prêtre. — Quatrième : Evéno, prêtre. — Cinquième : Jollivel, prêtre. — Sixième : Morice, prêtre.— Septième : Bioche, prêtre. — Huitième : Longronne, (F.), prêtre. — Anglais : N...— Présidents d'étude : Boissel, prêtre ; Henry, prêtre ; Scelles, prêtre.

Nombre d'élèves : 202, dont 160 internes et 42 externes.

CULTE PROTESTANT.

Ministres du Saint Evangile.

MM. N.   , à Cherbourg et à Siouville ; Lourde de la Place, au Chefresne et à Saint-Lo.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ACADÉMIE DE CAEN

M. ALLOU O✻, Recteur de l'Académie.

SERVICE ACADÉMIQUE DE LA MANCHE.

MM. Guiot ✻, inspecteur d'Académie.
Steck, commis de l'inspection

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. Vaultier ✻, préfet, président ; Mgr Bravard, évêque de Coutances et d'Avranches ✻, ou en son absence, l'abbé Caillemer, vicaire-général, délégué ; Guiot ✻, inspecteur d'Académie ; Breuil, inspecteur primaire de l'arrondissement de Saint-Lo, secrétaire ; Duhamel ✻, président du tribunal civil de Saint-Lo, membre du Conseil municipal ; Hoffmann, procureur de la république, à Saint-Lo ; Gouville, membre du Conseil général, maire de Carentan ; Lucas-Girardville ✻, archiprêtre, curé-doyen de Notre-Dame de Saint-Lo ; Sanson ✻, membre du Conseil général, maire d'Avranches ; le comte de Kergorlay O✻, membre du Conseil général ; Lourde de la Place, pasteur protestant.

INSTRUCTION SECONDAIRE.

Lycée national de Coutances.

MM. l'abbé Lair ✻, proviseur.

Fierville, censeur des études ; l'abbé Pigeon, aumônier ; Glorget, économe ; Lecaplain, 1er commis d'économat.

Philosophie : Laforest ; rhétorique : Person ; Seconde : Lemarchand ; Troisième : Blier ; Sciences physiques : Harivel et Lemoine ; Mathématiques : Chatillon et Daligault ; Histoire : Héon ; Langue anglaise et langue allemande : Lecocq et Lebreton ; Dessin d'imitation : Quesnel ; Travaux graphiques : Harivel ; Quatrième : Leparquier ; Cinquième : Lemonnier ; Sixième : Lemaire ; Septième : Lemaître ; Huitième : Lelièvre ; Neuvième : Daireaux, (Louis). — Enseignement secondaire spécial : MM. d'Héral de Brisée ✻ d'Espagne ; Harivel ; Lemoine ; Héon ; Lebasnier ; Fauchon ; Muriel ; Classe primaire : Félix ; Surveillant général : Lebreton ; Maîtres répétiteurs : Carabeuf ; Priault ; Blin ; Caillet ; Lenoir ; Lesaulnier ; Chapdelaine.

Boursiers nationaux	13
— départementaux	7
— communaux	9
Pensionnaires libres	143
Demi-pensionnaires	8
Externes surveillés	13
Total des internes	193
Externes libres	124
Total des élèves au 31 décembre 1871	317

COLLÉGES COMMUNAUX.

Collége d'Avranches.

MM. Levesque, principal.

Salmon, sous-principal ; L'abbé Roisille, aumônier ; Philosophie : Benard ; Rhétorique : Lehéricher ; Seconde : Doutelleaux ; Troisiéme : Nelet ; Sciences physiques : Loyer ; Mathématiques : Minard et Vilquin ; Dessin : Fouqué ; Travaux graphiques : Pigault ; Langue anglaise : Lehéricher ; Quatrième : Doré ; Cinquième : Lemesle ; Sixième : Chesnay ; Septième : Lelandais ; Huitième : Gilbert, fils ; Enseignement secondaire spécial : Loyer ; Vilquin ; Doutelleaux ; Danjou ; Salmon ; Encoignard ; classe primaire : Créances.

Collége de Cherbourg.

MM. Vibert, principal.

Coquerel, sous-principal ; L'abbé Dupont, aumônier ; Philosophie : Favié ; Rhétorique : Allègre ; Seconde : Néel ; Troisième : Lebarrier ; Mathématiques : Le Barbé ; Denis et Jaffrès ; Sciences physiques : Coquerel ; Langue anglaise : Locway ; Langue allemande : N ....; Dessin : Jennet ; Quatrième : Lelièvre ; Cinquième : Lequesne ; Sixième : Wolf ; Septième : Quevillon ; Huitiéme : Lereverend ; Ecole préparatoire à l'école navale : Lebarbé ; Denis ; Jaffrès ; Frigoult ; Coquerel ; Enseignement secondaire spécial : Jeanne ; Lechevallier ; Ménard ; Coquerel ; Classe primaire : Pignet ; Duval.

Collége de Mortain.

MM. Duchemin, principal.

L'abbé Turgot, aumônier ; Philosophie et rhétorique : Pierre ; Seconde et troisième : Duchemin ; Quatrième et cinquième : Germain ; Sixième et septième : Guilmé ; Huitième : Delarocque ; Enseignement secondaire spécial : Robbes, (Pierre) ; Sciences mathématiques et sciences physiques : Retout ; Classe primaire : Troude ; Dessin et travaux graphiques : Robbes.

Collége de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM. Lebailly, principal.

Troisième et quatrième : Levallois ; Cinquième et sixième : Mottin ; Septième et huitième : Gallouin ; Sciences : Lebailly ; Cours primaire supérieur : Lecroisey ; Classe primaire : Dumont.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

MM. Desroziers, à Avranches ; Bréard, à Cherbourg ; Piquois, à Coutances ; Fouques, à Mortain ; Breuil, à Saint-Lo ; Lemarquand, à Valognes.

Jury d'examen des aspirants au brevet de capacité.

MM. Denis, avocat, président ; L'abbé Hamel, curé de Saint-Martin-de-Varreville ; L'abbé Durel, supérieur du collége diocésain de Saint-Lo ; Rougeul, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Rocard, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées ; Harivel, professeur de sciences physiques au lycée de Coutances ; Delaplanche, directeur à l'école normale de Saint-Lo, adjoint pour l'examen des aspirantes ; Breuil, inspecteur primaire, secrétaire.

Dames adjointes pour l'examen des travaux d'aiguille des aspirantes.

M^mes^ Vaultier, Duhamel, Guiot, et les deux Sœurs directrices de l'ouvroir à l'hospice de Saint-Lo.

Commission de surveillance de l'école normale de Saint-Lo.

MM. Dubois ✱, ancien membre du Conseil général, ancien maire de Saint-Lo, *président ;* Lemonnier de Gouville, juge du tribunal civil de

Saint-Lo, *commissaire ordonnateur des dépenses ;* Rougeul ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Lucas-Girardville ✻, archiprêtre, curé-doyen de Notre-Dame de Saint-Lo ; Vieillard ✻, ancien directeur des contributions directes.

Fonctionnaires de l'école.

MM. Delaplanche, directeur ; Labbé Defonteney, aumônier ; Daniel, Guilmin, (Nicolas), maîtres-adjoints : Steck, maître de chant ; Porcher, directeur de l'école primaire-annexe ; Kanapell, maître de dessin ; Brunin, maître de gymnastique.

COURS NORMAUX PRÉPARATOIRES D'INSTITUTRICES.

Commission de surveillance du cours normal d'Avranches.

MM. Lemarchand ✻, Sous-Préfet ; Sanson ✻, membre du Conseil général, maire d'Avranches ; Garnier, curé-doyen d'Avranches ; Duprateau, ancien professeur du collége ; Desroziers, inspecteur primaire de l'arrondissement d'Avranches ; Mme la directrice du cours normal.

Directrice du cours normal, Mme Hédou, sœur Saint-Stanislas, supérieure générale des Carmélites d'Avranches.

Commission de surveillance du cours normal de Coutances.

MM. d'Orgeval ✻, sous-préfet ; Plaine ✻, ancien sous-préfet, maire de Coutances, membre du Conseil général ; L'abbé Lair ✻, proviseur du lycée ; L'abbé Adeline, curé de Saint-Pierre ; Piquois, inspecteur primaire à Coutances ; Mme la directrice du cours normal

Directrice du cours normal, Mme Chausse, sœur Saint-Bernard, supérieure générale des religieuses du Sacré-Cœur de Coutances.

JURY DÉPARTEMENTAL

Chargé d'examiner les aspirants au diplôme d'études de l'enseignement secondaire spécial.

MM. Quénault ✻, ancien sous-préfet ; Harivel, professeur de sciences physiques du lycée ; Lebasnier professeur agrégé de l'enseignement spécial du lycée ; Glorget, secrétaire, agent comptable, économe du lycée.

JURY DÉPARTEMENTAL

Chargé d'examiner les aspirants aux bourses nationales, départementales, communales des lycées, des colléges communaux et du prytanée militaire.

MM. Guiot ✻, président, inspecteur d'académie ; Delaplanche, directeur de l'école normale ; Denis, avocat.

SCIENCES ET ARTS.

Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

Président : M. Houël O ✻, inspecteur général des haras, en retraite.— *Vice-Présidents :* MM. Th. Elie, imprimeur; Lucas-Girardville ✻, curé de Notre-Dame de Saint-Lo.—*Classificateurs de section :* MM. le comte de Kergorlay O✻, classificateur de la section d'agriculture ; Dubosc, archiviste du département, classificateur de la section d'archéologie ; Lemennicier, classificateur de la section d'histoire naturelle.—*Secrétaire :* M. Ed Lepin-

gard.—*Secrétaire adjoint :* M Hippolyte Douchin, architecte.—*Conservateur-archiviste :* M. E. Didier.—*Trésorier :* M. Doray, pharmacien.

Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts d'Avranches.

Président : M. Laisné, ancien principal.—*Vice-Président :* M. Bouvattier ✻, ancien sous-préfet —*Secrétaire :* M. Loyer (Philippe), professeur.—*Secrétaire adjoint :* M. Doutelleaux, professeur.—*Archiviste :* M. Halley, professeur.—*Trésorier :* M. N...—*Questeur :* M. N...—*Conservateurs :* MM. Loyer (Emile), médecin militaire en retraite ; Pigault, conducteur des ponts et chaussées.

Société nationale des Sciences naturelles de Cherbourg.

(Etablissement d'utilité publique par décret du 26 août 1865.)

BUREAU POUR 1872.

Président : M. Dr Auguste Le Jolis, négociant. — *Vice-Président :* M. Mottez, capitaine de vaisseau.—*Secrétaire :* M. Bertin, ingénieur des constructions navales.—*Trésorier :* M. Geufroy, architecte.

Société artistique et industrielle de Cherbourg

autorisée par M. le Préfet de la Manche, le 22 janvier 1872.

BUREAU ÉLECTIF POUR 1872.

Président : M. Henri de la Chapelle, commis principal des douanes.—*Vice-Présidents :* MM. Lemoigne-Dulongpré, propriétaire et agriculteur ; Onfroy, artiste peintre.—*Bibliothécaire archiviste :* M. Edouard de la Chapelle, officier de l'instruction publique.—*Secrétaire :* M. Dupont, fils aîné, graveur.—*Trésorier :* M. Rideau père, propriétaire.—*Conseillers :* MM. Rey, capitaine au long cours ; Thelot, sculpteur.

Société académique de Cherbourg.

BUREAU : MM. Digard de Lousta, *président ;* Le Chanteur de Pontaumont ✻, *trésorier-archiviste.*

BIBLIOTHÈQUES.

SAINT-LO —M Jules Dieu, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture : le mardi et le jeudi de chaque semaine, de 11 heures à 3 heures; et le jeudi et le vendredi, de 6 heures 1/2 à 9 heures du soir.

AVRANCHES.—M. Dupraieau, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture : les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures.

CHERBOURG.—M. Digard, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture: les lundi, mercredi et vendredi, de 6 à 9 heures du soir ; les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

COUTANCES.—M. Lavieille, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture : tous les jours non fériés, de 10 heures à 2 heures.

MORTAIN.—M. Germain, bibliothécaire —Jours et heures de l'ouverture : le jeudi de chaque semaine, de 2 heures à 5 heures.

VALOGNES.—M. Baude, bibliothécaire.

ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le Dr Lhomond, *médecin de l'établissement.*—Mme sœur Dramard, *directrice.*—M. l'abbé Menard, *aumônier.*

Prix de la pension.

1re classe (avec soins exceptionnels), 1,200 fr.;—2e classe, 600 fr.;—3e classe, 500 fr.;—4e classe, 400 fr.

ASILE DE PONTORSON.

M. le Dr Sizaret, *médecin préposé principal.*—Marie, *receveur économe.*

M. l'abbé Mesnard, *aumônier.*

Prix de la pension

1re classe (avec soins exceptionnels), 1,400 fr.;—2e classe, 1,000 fr.;—3e classe, 800 fr ;—4e classe, 600 fr.;—5e classe, 400 fr.

ASILE DU PONT-LABBÉ.

M. Legruel, *directeur-médecin.*—Madame sœur Lépée, *receveur-économe.*—MM. Allain et Leroux, *aumôniers.*

Prix de la pension.

1re classe, 1,500 fr.;—2e classe, 1,200 fr.;—3e classe, 1,000 fr.;—4e classe, 800 fr.;—5e classe, 600 fr.;—6e classe, 400 fr.

DÉPOT DÉPARTEMENTAL DE MENDICITÉ

ÉTABLI AU MANS PAR DÉCRET DU 3 MAI 1854.

M. Perrin O✻, directeur.

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

M. Gosset-Deslongchamps, inspecteur des enfants assistés, à Saint-Lo.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

VILLE DE SAINT-LO.

Société de secours mutuels entre les Patrons et les Ouvriers de la ville de Saint-Lo.

MM. le Préfet de la Manche ✻, Mgr l'Evêque de Coutances et d'Avranches ✻, le maire de Saint-Lo, le comte de Kergorlay O✻, le Curé de Notre-Dame ✻, Elie, imprimeur, *présidents d'honneur ;* Bauline, Conseiller général, *président ;* Douchin, architecte, *vice-président honoraire ;* Queillé, Didier, architectes, *vices-présidents ;* Fauchon, conducteur des bâtiments départementaux, *secrétaire ;* Didier fils, sous-officier du génie, *secrétaire adjoint ;* Nativelle, filateur et Conseiller municipal, *trésorier ;*

Bellamy, menuisier, *trésorier adjoint* ; Did'er père, propriétaire, *visiteur général des malades et contrôleur de la perception* ; Davy, marchand de chaux, Desaunette, filassier, Abraham, fumiste, Lecoustey, plafonneur, *administrateurs.*

Société de secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et Marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.

MM. Pezeril, *président* ; N..., *secrétaire.*

VILLE DE TORIGNI-SUR-VIRE.

MM. Prée, *président* ; Canu, vétérinaire, *vice-président* ; Harivel, secrétaire de la mairie, *secrétaire* ; Lemaunier, menuisier, *trésorier* ; Putot, chaudronnier et Letellier (Léonor), serrurier, *administrateurs.*

VILLE D'AVRANCHES.

MM. Sauson ✻, maire, juge honoraire, *président* ; Mgr Bravard ✻, évêque de Coutances et d'Avranches, de Saint-Germain C✻, député, *présidents d'honneur* ; Bouvattier ✻, sous-préfet honoraire, *vice-président* ; Besnier, ex-receveur des douanes, Payen de Chavoy ✻, *administrateurs* ; Laisné, ancien principal, *secrétaire* ; Barbedette, *trésorier* ; Cordon, receveur de l'hospice, *trésorier adjoint* ; Laurence, maître charpentier, Baubigny, jardinier, *contrôleurs* ; Ameline, *préposé à la recette.*

VILLE DE CHERBOURG.

Société de secours mutuels des Distributeurs et autres Employés et Ouvriers du port et de la ville de Cherbourg.

MM. Ricard (Ambroise), *président* ; Ludé (Etienne) ✻, *président honoraire* ; Lanièce (Jacques), Levavasseur (Alphonse), *vices présidents* ; Desseaux (Pierre), *trésorier* ; Noyon (Jacques), *secrétaire* ; Schowb (Henry), Grignard (Théophile), Anne (Alphonse), Lecarpentier (Léon), Tiphagne (François), *receveurs particuliers* ; Leneveu (Jean-Baptiste), Hamel (Aimable), Bocage (Jules), Lard (Bon), Jean (Thomas), Cuiret (Jules), Mouttier (Louis), Goubert (Pierre), Michel (Aimable), Lemarchand (Louis), Ruault (Jean), Juhel Michel), Cadel (François), Corbet (Charles), Groult (François), Assier (Auguste), Renouf (Pierre), Maheut (Arsène), Grard (Eugène), Philippe (Louis), Jennet (Louis), Conor (Victor), *administrateurs.*

Société de Secours mutuels la Cherbourgeoise.

MM. Estebé, entrepreneur, *président* ; Moll, directeur des constructions navales, Liais (Alfred), propriétaire, *présidents honoraires* ; Hochet, magasinier à la marine, *vice président* ; Boyard de la Motte, *trésorier* ; Amiot, Roger, *secrétaires* ; Allain, *archiviste* ; Farcy, Doré, Poirier, Le Brun, Bigoi, Pouppeville, Dubost, Blazot, *administrateurs.*

VILLE DE COUTANCES.

MM. Plaine, maire de Coutances, *président* ; Poisson, *vice-président* ; Le Pesant, *secrétaire* ; Lavieille, *trésorier* ; Duprey, Lemare, Robin, *administrateurs.*

VILLE DE VALOGNES.

MM. Sébire ✻, docteur-médecin, *président* ; Leledy, *vice président* ; Martin de Bouillon, *secrétaire* ; Lebunetel, *trésorier* ; Lecoquière, serrurier, Lucas, tailleur, Lecoquière, carrier, Flaux, carrier, Sorel, menuisier, Lerouge, peintre, Adelus, imprimeur, *administrateurs.*

COMMUNE DE BRICQUEBEC.

M. Viel, juge de paix, *président.*

PRISONS.

M. Marquet ✻, directeur des prisons de la Manche, à Beaulieu, près Caen.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Vaultier ✻, préfet, *président*; le Maire de Saint-Lo; de la Gonnivière, le Comte de Kergorlay ✻, *vice-présidents*; J. Lemaître, *secrétaire-trésorier*; Lascaux, *secrétaire-adjoint*.

Arrondissement d'Avranches.—MM. Bouvattier ✻, ancien sous-préfet, *président honoraire*; Hervé de Saint-Germain O✻, député, *président*; Godin, juge de paix, 1er *vice-président*; A. Payen de Chavoy, propriétaire, 2e *vice-président*; Langlois, *vice-secrétaire*; Bongard, *trésorier*; N..., *bibliothécaire*; Jules Bouvattier, avocat, Latouche, adjoint au maire, *conservateurs*.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. le sous-préfet, *président honoraire*; le comte de Tocqueville ✻, *président*; De Couville, à Querqueville; Serqueville et Desroziers, aux Pieux; Lebas, à Saint-Pierre-Église; Michel d'Annoville, à Jobourg, *vice-présidents*; Lemoigne-Dulongpré, à Cherbourg, *vice-président honoraire*; Chevrel et Lesage, *secrétaires adjoints*; Cappe, *conservateur archiviste*; N..., *trésorier*.

Arrondissement de Coutances. — MM. Blondel, *président*; Le Pesant, de Cabouet, *vice-présidents*; Poisson, ancien juge de paix, *secrétaire général*; Coulomb ✻ et N.., *vice-secrétaires*; Lansot, receveur municipal de Coutances, *trésorier*.

Arrondissement de Mortain. — MM. Bréhier, maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *président*; Dumarais, maire du Neufbourg, Laurent, juge de paix, à Saint-Pois, *vice-présidents*; Queslier, *secrétaire*; Bunel, avoué, *vice-secrétaire*; Ladvoué, propriétaire, à Mortain, *trésorier*; de Montbrun, propriétaire, à Mortain, *bibliothécaire*.

Présidents cantonaux: MM. Béchet, pour Barenton; Lebrun de Blon, pour Isigny; Delaunay (Léon), pour Juvigny; d'Avenel de Nantraye, pour le Teilleul; Silly, propriétaire à Mortain; le docteur Roullin, pour Saint-Hilaire-du-Harcouët; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois; Lorier, propriétaire, pour Sourdeval.

Arrondissement de Valognes.—MM. Sebire ✻, *président*; Roumy, propriétaire à Sainte-Mère-Eglise, *vice-président*; Gosselin, vétérinaire à Valognes, *secrétaire*; Lebunetel, propriétaire à Valognes, *trésorier*; Lemoigne-Dutaillis, maire, à Urville; Paul (Jean), cultivateur à Sainte-Marie-du-Mont; Maillard, Céran, propriétaires à Sainte-Marie-du-Mont.

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO. — *Canisy*, M. le Comte de Kergorlay O✻, propriétaire. — *Carentan*, M. Le Sage. — *Marigny*, M. Dudouyt, maire de la Chapelle-Enjuger. — *Percy*, M. Ganne de Beaucoudray. — *Saint-Clair*, M. Lebas (Auguste), propriétaire. — *Saint-Jean-de-Daye*, M. Lecocq, ancien juge de paix. — *Tessy-sur-Vire*, M. Leguédois, maire. — *Torigni-sur-Vire*, M. Pezeril, propriétaire, à Saint-Amand.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES. — *Avranches*, M. de Saint-Germain (Hervé) C✻, député. — *Brécey*, N. — *Ducey*, N. — *Granville*, N. — *La Haye-Pesnel*, N. — *Pontorson*, M. de Verdun de la Crenne. — *Saint-James*, N. — *Sartilly*, M. Lechault-Couvrie (Henri). — *Villedieu*, N.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG. — *Beaumont*, M. Michel d'Annoville. — *Cherbourg*, M. de Riencourt. — *Les Pieux*, N. — *Octeville*, N. *Saint-Pierre-Eglise*, MM. Rouxel, Michel, propriétaires.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES. — *Bréhal*, M. N. — *Cerisy-la-Salle*, M. Hébert, juge de paix. — *Coutances*, M. Quenault ✻, sous-préfet honoraire. — *Gavray*, M. Blouet ✻, président du tribunal. — *La Haye-du-Puits*, M. Lemperière, maire de Neufmesnil. — *Lessay*, M. Fauvel, ancien juge de paix. — *Montmartin-sur-Mer*, M. Blondel (Charles-François). — *Périers*, M. Lescaudey de Manneville, propriétaire. — *Saint-Malo-de-la-Lande*, M. Brohyer, ancien juge de paix — *Saint-Sauveur-Lendelin*, M. N.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN. — *Barenton*, M. Béchet, notaire. — *Isigny*, M. Lebrun de Blon, propriétaire. — *Juvigny*, M. Taborel, médecin, maire. — *Le Teilleul*, M. d'Avenel, propriétaire. — *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, M. Roullin. — *Saint-Pois*, N. — *Sourdeval*, M. Lorier, propriétaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES. — *Barneville*, M. du Châtel, maire de Carteret. — *Bricquebec*, M. Viel, juge de paix. — *Montebourg*, M. de Pontgibaud ✻, propriétaire, maire de Saint-Marcouf. — *Quettehou*, M. du Mesnildot, maire d'Anneville-en-Saire. — *Sainte-Mère-Eglise*, M. N. — *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, M. Hersan, propriétaire à Saint-Sauveur-le-Vicomte. — *Valognes*, M. Sebire ✻, docteur-médecin, à Valognes.

COMICES AGRICOLES.

Percy, *Tessy-sur-Vire et Torigni-sur-Vire*. — MM. Ganne de Beaucoudray, *président* ; Lemaître (Jean-Jacques), maire de Saint-Jean-des-Baisants, conseiller général, et Dadure, propriétaire, à Percy, *vices-présidents* ; Harivel, à Torigni-sur-Vire, *secrétaire* ; Tirard (Victor(, à Torigni-sur-Vire, *trésorier*.

Ducey. — MM. Legendre, *président* ; Dubreuil, greffier du juge de paix, *secrétaire-trésorier*.

La Haye-Pesnel. — MM. Le Moine des Mares, président du tribunal civil d'Avranches, *président* ; N., *vice-président* ; Morin, juge de paix de la Haye-Pesnel, *secrétaire* ; Desfeux, *trésorier*.

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—MM. le Préfet de la Manche et le maire de Saint-Lo, *présidents d'honneur*; Elie, imprimeur, *président*; Langevin, *vice président*; Ed. Lepingard, chef de division à la préfecture, *secrétaire*; G. Doray, pharmacien, *secrétaire adjoint*; N., *trésorier*; Lebailly, propriétaire, *conservateur*; Michel, horticulteur, Derbois, président du tribunal de commerce, *commissaires de section*.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES. — MM. le Préfet de la Manche, le sous-préfet, le maire d'Avranches, *présidents d'honneur*; N., *président*; Le Breton, père, horticulteur, *vice-président*; Mauduit, *secrétaire*; Jouenne ✱, ancien conducteur des ponts et chaussées, *trésorier*; Baubigny, conservateur du jardin des plantes, *conservateur-archiviste*; Juhel, horticulteur; Le Blastier, propriétaire; Bataille, horticulteur, *membres du comité d'administration*.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—MM. Emmanuel Liais, *président*; le Maire de la ville de Cherbourg, *président honoraire*; Duchevreuil, membre du conseil d'arrondissement, A. Dorange, propriétaire, à Cherbourg, le docteur Renaud, *vices-présidents*; Baud, lieutenant de vaisseau retraité, Roulland, courtier maritime, *conseillers d'administration*; Beaussieu, ancien greffier de la justice de paix, *secrétaire*; Heury, aide-commissaire de la marine, *secrétaire adjoint*; Giot, agent comptable de la marine, à Cherbourg, *trésorier*.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.—MM. N....., *président*; le docteur Dudouy, *vice-président*; Le Pesant, *secrétaire*; l'abbé Febvrier, *secrétaire-adjoint*; Poullain (Florent), *trésorier*; Le Pelletier (Florent), *conservateur-archiviste*.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. Piel (Jacques-Auguste), *président*; Mancel (père), *vice-président*; Lebel, *secrétaire*; Delatouche, *secrétaire adjoint*; Milan, *trésorier*; de la Chesnaye, *conservateur archiviste*; Guérin, *président honoraire*.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.— M. le sous-préfet de l'arrondissement de Valognes et M. le Maire de Valognes, *présidents d'honneur*; le général Meslin GO✱, maire, *président*; Sébire ✱, conseiller général, *vice-président*; Daireaux, *secrétaire*; Cossard, notaire, *trésorier*; Georgel, *bibliothécaire-archiviste*.

DÉPOT NATIONAL D'ÉTALONS DE SAINT-LO.

INSPECTION GÉNÉRALE DU 3e ARRONDISSEMENT.

MM. Baron DU TAYA ✱, *inspecteur général*, 142, rue de Rennes, à Paris; Froidevaux ✱, *directeur*; de Brouvery, *sous-directeur*; de Saunhac, *stagiaire*; Imbert, *vétérinaire*.

Stations.

Saint-Lo, Carentan, Sainte Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise,

Querqueville, Saint-Pierre-Eglise, Périers, Avranches, Villedieu, la Haye-Pesnel, la Chapelle-Urée, Quettehou, la Haye du-Puits.

VÉTÉRINAIRES BRÉVETÉS

ÉTABLIS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO. — MM. Beaufils (Pierre), Poisson (Albert-Martial), Manoury (Edouard), à Saint-Lo ; Canu (Gabriel), à Torigni-sur-Vire ; Lagalle (Bernardin-Théodore-François), à Saint-Côme-du-Mont ; Biard (François-Bienaimé), Cauville (Alexis-Edouard), à Carentan.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES. — MM. Beaufils (Michel-Joseph), Blin (Isidore-Jules), à Avranches ; Galland (Félix-Gabriel), à Pontorson ; Ollivier (Pierre-Edouard), à Granville ; Cassin, à Villedieu.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG. — MM. Mallard (Victor-Eugène), Pouppeville (Auguste), à Cherbourg ; Debroize (Louis-Auguste), à Tocqueville.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES. — MM. Hélouis (Amand-Pierre), Levionnais (Louis-Charles), Cauvin (Louis-Charles), à Coutances ; Seigneurie (Charles-Denis), à Agon ; Bernard (Stanislas), à la Haye-du-Puits.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. Hriniewiez (Paul), à Mortain ; Cassin (Auguste-François), à Saint-Pois ; Goubin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES. — MM. Gosselin (Bon-Hippolyte-Joseph), Hinet (Antoine), à Valognes ; Poisson (Lucien-Zacharie), Liot (Eugène-Donatien), à Sainte-Mère-Eglise ; Lemarquand (Auguste), à Valognes.

CHAMBRE CONSULTATIVE

des Arts et Manufactures établie à Saint-Lo.

MM. Derbois, Dugué, Dyvrande (père), Elie (Th.), Heurtaut, Lastelle, Lefèvre, Siney, Tariel.

CHAMBRE DE COMMERCE.

CHERBOURG.—MM. Dumont, *président;* Le Jolis (père), Th. Fenard et Armand Sorel, de Valognes, Cournerie, Edouard Mahieu, P. Costey, Th. Duhoramet.

GRANVILLE.—MM. Malicorne, *président* ; Beust, Boisnard-Grandmaison, Ch. Leclère, Adelus, Le Mengnonnet et Villars, Ricteau fils, Toupet, *secrétaire* ; O. Louvel.

AGENTS CONSULAIRES.

Cherbourg.—MM. Horace Hamond, consul d'Angleterre, Le Jolis (père), vice-consul; Eugène Liais, vice-consul de la confédération de l'Allemagne du Nord; Dumont, vice-consul de Portugal; Bonfils, consul du Brésil; Kirkam, vice-consul de Suède et de Norwége; Liais (Joseph-Alfred), vice-consul d'Espagne; Mauger (Victor), consul de Belgique; Mauger (Léon), agent consulaire d'Autriche-Hongrie; Emile Postel, vice-consul de Russie; Hauvet, vice-consul de la république de Vénézuéla; Postel (Emile), vice-consul des Etats-Unis; Félix-Emile Postel, vice-consul de la république de Salvador; Archambault, vice-consul du Mexique; Liais (Edouard), consul des Pays-Bas.

Granville.—MM. N..., vice-consul d'Angleterre; Ch. Leclère ✻, vice-consul d'Espagne; Boisnard-Grandmaison, vice-consul de Portugal; Malicorne, vice-consul de Suède et de Norwége; Le Mengnonnet, vice-consul de Danemark.

Saint-Vaast.—N..., vice-consul de Suède et de Norwége.

COMMISSIONS SANITAIRES.

Cherbourg.—MM. le Sous-Préfet, *président*; le directeur de la santé; le maire de Cherbourg; le préfet maritime; le général commandant le département; le major général de la marine; le président du conseil de santé de la marine; le commissaire de l'inscription maritime; l'inspecteur des douanes; Lamache, docteur-médecin; Monnoye, conseiller municipal; Duhommet, membre de la chambre de commerce; Postel (Emile), consul.

Granville.— MM. le Maire; le commandant de place; l'inspecteur des douanes; le commissaire de la marine; Malicorne, membre de la chambre de commerce; Dumoncel, docteur-médecin, membre du conseil municipal; Courtat, pharmacien; Cambernon, docteur-médecin.

Coutances.--MM. Dauvin, à Saint-Germain-sur-Ay; Le Ballois, à Regnéville.

Saint-Vaast.— MM. N..., maire, *président*; N..., directeur de la santé; Asselin, Lemieux, Bonamy, Dugardin.

TABLE DES MATIÈRES.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

45e ANNÉE.—1873.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DE LA MANCHE.

45e ANNÉE. — 1873.

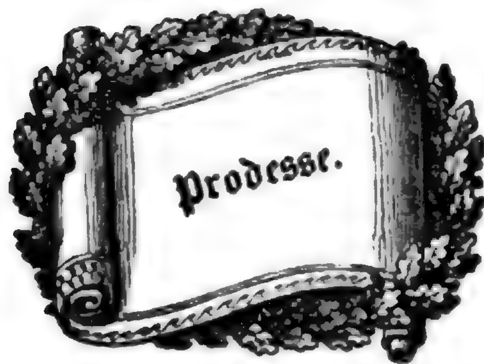

SAINT-LO,

IMPRIMERIE D'ELIE FILS, RUE DES PRÉS, 5.

MDCCCLXXIII.

PRÉFACE

Nous ne dirons que peu de mots sur cette nouvelle livraison. Ayant hâte d'achever l'impression des *Notes historiques et archéologiques sur les communes de l'arrondissement de Valognes,* nous en donnons un canton tout entier, et nous laissons le reste de l'espace dont nous pouvons disposer au Rapport présenté au Conseil général, en 1872, par le conservateur des archives du département, l'érudit M. Dubosc. L'étendue de ces deux morceaux nous force à supprimer des articles d'un intérêt incontestable, et dont la source se tarira du moment que leurs auteurs n'en verront plus l'emploi. L'amitié que ces collaborateurs bénévoles nous ont toujours témoignée n'en devra pas être affaiblie : ils savent que les limites imposées à notre recueil ne nous sont point imputables.

JULIEN TRAVERS.

Caen, 17 juin 1873.

Janvier 1873.

Premier Quartier le 5.
Pleine Lune le 13.
Dernier Quartier le 21.
Nouvelle Lune le 28.

1	mer.	Circoncision
2	jeu.	Oct. s. Etienne
3	ven.	Oct. s. Jean.
4	sam.	ss. Innocents.
5	*D.*	s. Télesphore.
6	lun.	Epiphanie.
7	mar.	s. Félix, m.
8	mer.	s. Lucien, m.
9	jeu.	s. Pierre, év.
10	ven.	s. Agathon, p
11	sam.	s. Hygin, p.
12	*D.*	s. Arcade, m.
13	lun.	Oct. Epiphanie.
14	mar.	s. Hilaire, év.
15	mer.	s. Paul, 1er er.
16	jeu.	s. Marcel, p.
17	ven.	s. Antoine, a.
18	sam.	Ch s. P. à R.
19	*D.*	s N. de Jésus.
20	lun.	s. Sébastien.
21	mar.	ste Agnès, m.
22	mer.	s. Vincent, m.
23	jeu.	s. Raymond.
24	ven.	s. Timothée.
25	sam.	C. de s. Paul.
26	*D.*	s. Polycarpe.
27	lun.	s. Jean Chry.
28	mar.	s. François S.
29	mer.	s. Savinien.
30	jeu.	ste Martine.
31	ven.	s. Gaud, év.

Février.

Premier Quartier le 6.
Pleine Lune le 12.
Dernier Quartier le 20.
Nouvelle Lune le 27.

1	sam.	s. Ignace, év.
2	*D.*	Purification.
3	lun.	s. Blaize, év.
4	mar.	ste Jeanne de Valois.
5	mer.	ste Agathe, v
6	jeu.	s. Vaast, év.
7	ven.	s. Romuald.
8	sam.	s. Jean de M
9	*D.*	Septuagés.
10	lun.	ste Scholast.
11	mar.	s. Gaudin, é.
12	mer.	s. Pierre N.
13	jeu.	s. André C.
14	ven.	s. Odilon, ab.
15	sam.	ste Bathilde.
16	*D.*	Sexagésime.
17	lun.	s. Faustin, m
18	mar.	s. Léonce, év.
19	mer.	s. Gabin, m.
20	jeu.	s. Eleuthère, é
21	ven.	se Vitaline, v.
22	sam.	Ch. s. P. à A.
23	*D.*	Quinquagés.
24	lun.	*s. Mathias.*
25	mar.	ste Honorine
26	mer.	*Les Cendres.*
27	jeu.	s. Léandre, é.
28	ven.	s. Macaire, m.

Lettre dominicale E.
Epacte I.

Mars.

Premier Quartier le 6.
Pleine Lune le 14.
Dernier Quartier le 21.
Nouvelle Lune le 28.

1	sam.	s. Léon, év.
2	*D.*	Quadragés.
3	lun.	s. Marin, s. m
4	mar.	s. Casimir, r.
5	mer.	*Quatre-Temps*
6	jeu.	s. Victor, m.
7	ven.	s. Thomas.
8	sam.	s. Jean de Dieu
9	*D.*	Reminiscere
10	lun.	Les 40 mart.
11	mar.	S. Candide, m
12	mer.	s. Grégoire, p.
13	jeu.	s. Nicephore.
14	ven.	s. Lubin, év.
15	sam.	s. Zacharie.
16	*D.*	Oculi.
17	lun.	s. Patrice, év.
18	mar.	s. Gabriel, a.
19	mer.	s. Joseph.
20	jeu.	s. Urbice, év.
21	ven.	s. Benoît, ab.
22	sam.	s. Basile, pr.
23	*D.*	Lætare.
24	lun.	s. Siméon, m.
25	mar.	Annonciat.
26	mer.	s. Théodore.
27	jeu.	s. Alexandre.
28	ven.	s. Hérodien.
29	sam.	s. Eustase, ab.
30	*D.*	Passion.
31	lun.	s. Benjamin.

Avril.

Prémier Quartier le 4.
Pleine Lune le 12.
Dernier Quartier le 20.
Nouvelle Lune le 26.

1	mar.	s. Hugues, é.
2	mer.	s. Franç. de P
3	jeu.	s. Xiste Ier, p.
4	ven.	Les 7 doul. de la Ste-V.
5	sam.	s. Vincent F
6	*D.*	Rameaux.
7	lun.	s. Hégésippe.
8	mar.	s. Gautier, a.
9	mer.	s. Marcel, év.
10	jeu.	Jeudi saint.
11	ven.	Vendr. saint
12	sam.	Sam.-saint.
13	*D.*	PAQUES.
14	lun.	s. Lambert, é.
15	mar.	s. Pierre G.
16	mer.	s. Pair, évêq.
17	jeu.	s. Anicet, p.
18	ven.	s. Parfait, p.
19	sam.	s. Léon IX, p.
20	*D.*	Quasimodo.
21	lun.	s. Anselme.
22	mar.	ss. Sostère et Caius.
23	mer.	s. Georges, m
24	jeu.	s. Fidèle de Sigmaria
25	ven.	s. Marc, év.
26	sam.	ss. Clet et M.
27	*D.*	s. Guillaume.
28	lun.	s. Paul de la C.
29	mar.	s. Pierre, m.
30	mer.	ste Catherine.

Mai.

Premier Quartier le 4.
Pleine Lune le 12.
Dernier Quartier le 19.
Nouvelle Lune le 26.

1	jeu.	*ss. Ph. et Jacq*
2	ven.	s. Marcouf, a.
3	sam.	Inv de la Ste C
4	*D.*	ste Monique.
5	lun.	s. Pie V, p.
6	mar.	s. Jean, P. L.
7	mer.	s. Stanislas.
8	jeu.	App. de s. M.
9	ven.	s. Grég. N.
10	sam.	s. Antonin.
11	*D.*	s. Athanase.
12	lun.	ss. Nérée et A.
13	mar.	s. Onésime.
14	mer.	s. Boniface.
15	jeu.	s. Victorin, m
16	ven.	s. Jean N.
17	sam.	s. Pascal Bay.
18	*D.*	s. Venant, m.
19	lun.	*Rogations.*
20	mar.	s. Bernardin.
21	mer.	s. Ortaire, ab.
22	jeu.	Ascension.
23	ven.	s. Yves, conf.
24	sam.	s. Afre, mart.
25	*D.*	s. Grég. VII.
26	lun.	s. Philippe N.
27	mar.	ste Marie M.
28	mer.	s. Manvieu.
29	jeu.	O. de l'Asc.
30	ven.	ste Christine.
31	sam.	ste Angèle, v.

Juin.

Premier Quartier le 3.
Pleine Lune le 10.
Dernier Quartier le 17.
Nouvelle Lune le 24.

1	*D.*	Pentecôte.
2	lun.	s. Pothin, év.
3	mar.	s. Marcellin.
4	mer.	*Quatre-Temps.*
5	jeu.	s. Boniface, é.
6	ven.	s. Norbert, é.
7	sam.	s. Robert, ab.
8	*D.*	Trinité.
9	lun.	ss. Prime, F.
10	mar.	ste Marguerit.
11	mer.	*s. Barnabé, a.*
12	jeu.	Fête-Dieu.
13	ven.	s. Antoine P.
14	sam.	s. Basile, év.
15	*D.*	ss. Guy, etc.
16	lun.	s. Jean F. R.
17	mar.	ste Julienne.
18	mer.	ss. Marc, M.
19	jeu.	s. Amand, é.
20	ven.	s. Macaire, é.
21	sam.	s. Louis G.
22	*D.*	S.-C de J.
23	lun.	s. Félix, p.
24	mar.	*s. Jean-Baptist*
25	mer.	s. Guillaume.
26	jeu.	ss. Jean et Paul
27	ven.	s. Ladislas.
28	sam.	s. Irénée, év.
29	*D.*	*ss. Pier. et Paul*
30	lun.	C. de s. Paul.

Juillet.		Août.		Septembre.		Octobre.		Novembre.		Décembre.	
Premier Quartier le 2. Pleine Lune le 10. Dernier Quartier le 16. Nouvelle Lune le 24.		Premier Quartier le 1er. Pleine Lune le 8. Dernier Quartier le 15. Nouvelle Lune le 23. Premier Quartier le 31.		Pleine Lune le 6. Dernier Quartier le 13. Nouvelle Lune le 21. Premier Quartier le 29.		Pleine Lune le 6. Dernier Quartier le 13. Nouvelle Lune le 21. Premier Quartier le 29.		Pleine Lune le 4. Dernier Quartier le 12. Nouvelle Lune le 20. Premier Quartier le 27.		Pleine Lune le 4. Dernier Quartier le 11. Nouvelle Lune le 19. Premier Quartier le 26.	
1 mar.	O. s. Jean-B.	1 ven.	s. Pierre ès-l.	1 lun.	s. Gilles, ab.	1 mer.	s. Remi, év.	1 sam.	TOUSSAINT.	1 lun.	s. Eloi, év.
2 mer.	V. de la S. V.	2 sam.	s. Alphonse.	2 mar.	s. Etienne, roi	2 jeu.	ss. Anges gar.	2 *D.*	*Stes Reliques.*	2 mar.	ste. Bibiane.
3 jeu.	s. Léon II, p.	3 *D.*	Inv. s. Etien.	3 mer.	s. Césaire, é.	3 ven.	s. Gérard, c.	3 lun.	C. d. Trépass.	3 mer.	s Franç. Xav.
4 ven.	s. Martin, év.	4 lun.	s. Dominique	4 jeu.	ste Rosalie, v.	4 sam.	s. Franç. d'As	4 mar.	s. Charles B.	4 jeu.	s. Pierre Chr.
5 sam.	s. Sever, év.	5 mar.	Déd. de N.-D.	5 ven.	s. Laurent J.	5 *D.*	Oct. de s. Lo.	5 mer.	ste. Elisabeth	5 ven.	*s. André, ap.*
6 *D.*	O. ss. P. et P.	6 mer.	Tr. de N.-S.	6 sam.	s. Donatien.	6 lun.	s. Bruno, c.	6 jeu.	s. Léonard, c.	6 sam.	s. Nicolas, év.
7 lun.	s. Allyre, év.	7 jeu.	s. Gaétan, c.	7 *D.*	s. Cloud, c.	7 mar.	s. Wenceslas.	7 ven.	s. Ruf, évêq.	7 *D.*	s. Aguan, é.
8 mar.	ste Elisabeth	8 ven.	s. Cyriaque.	8 lun.	NATIVITÉ.	8 mer.	ste Brigite.	8 sam.	O. de la T.	8 lun.	IM. CONCEPT.
9 mer.	s. Cyrille, m.	9 sam.	s. Exupère, é.	9 mar.	s. Gourgon.	9 jeu.	s. Denys, m.	9 *D.*	DÉDICACE.	9 mar.	s. Ambroise.
10 jeu.	7 frères mart.	10 *D.*	s. Laurent.	10 mer.	s. Aubert.	10 ven.	s. François B.	10 lun.	s. André Ars.	10 mer.	s. Melchiade.
11 ven.	s. Pie I, pap.	11 lun.	s. Germain, é.	11 jeu.	s. Nicolas de T	11 sam.	s. Nicaise, m.	11 mar.	s. Martin, év.	11 jeu.	s. Damase.
12 sam.	s. Jean Gual.	12 mar.	ste Claire, v.	12 ven.	s. Valérien.	12 *D.*	s. Wilfrid, é	12 mer.	s. Martin, p.	12 ven.	s. Corentin.
13 *D.*	s. Eugène, é.	13 mer.	ste Radegond.	13 sam.	s Nectaire, é.	13 lun.	s Edouard.	13 jeu.	s. Stanisl. K.	13 sam.	ste Lucie, v.
14 lun.	s. Bonaventur	14 jeu.	s. Eusèbe, pr.	14 *D.*	Ex. de la S. C.	14 mar.	s. Caliste.	14 ven.	s. Didace, c.	14 *D.*	ste Eutropie, v
15 mar.	s. Henri, c.	15 ven.	ASSOMPTION.	15 lun.	s. Nicomède.	15 mer.	ste Thérèse.	15 sam.	s. Malo, évêq.	15 lun.	s. Faustin, é.
16 mer.	s. Hélier, m.	16 sam.	s. Hyacinthe.	16 mar.	s. Corneille.	16 jeu.	D. du M.-S.-M	16 *D.*	O de la Dédic.	16 mar.	s. Eusèbe, é.
17 jeu.	s. Alexis, c.	17 *D.*	s. Anastase, é.	17 mer.	*Quatre-Temps*	17 ven.	s. Hedwige.	17 lun.	s. Grégoire T.	17 mer.	*Quatre-Temps.*
18 ven.	s. Clair, m.	18 lun.	ste Hélène, v.	18 jeu.	s. Sénier, év.	18 sam.	*s. Luc, évan.*	18 mar.	D. de la B. ss. P. et P.	18 jeu.	s. Gatien, év.
19 sam.	s. Vincent P.	19 mar.	s. Joachim.	19 ven.	s. Janvier, é.	19 *D.*	ss. év. Cont. et d'Av.	19 mer.	ste Elisabeth.	19 ven.	s. Avit, abbé.
20 *D.*	N.-D. du M-C	20 mer.	s. Bernard, d.	20 sam.	s. Eustache.	20 lun.	s. Jean K. c.	20 jeu.	s. Félix de V.	20 sam.	s. Philogone.
21 lun.	s. Victor, m.	21 jeu.	ste J. F. de C.	21 *D.*	*s. Mathieu.*	21 mar.	B. Thomas H.	21 ven.	Prés. de la V.	21 *D.*	*s. Thomas, a.*
22 mar.	ste Marie-M.	22 ven.	s. Hippolyte.	22 lun.	s. Thomas V.	22 mer.	s. Mellon, év.	22 sam.	ste Cécile, m.	22 lun.	s. Honorat, m.
23 mer.	s. Apollinaire	23 sam.	s. Philippe B.	23 mar.	s. Lin, pape.	23 jeu.	s. Pierre d'A.	23 *D.*	s. Clément I.	23 mar.	ste Victoire.
24 jeu.	s. Anaclet, p.	24 *D.*	*s. Barthélem.*	24 mer.	N. D. de la M.	24 ven.	s. Raphaël, a.	24 lun.	s. Jean de la C	24 mer.	ste Tharsille.
25 ven.	*s. Jacques, a.*	25 lun.	s. Louis, r. F.	25 jeu.	Stig. s. Franç.	25 sam.	ss. Crép. et C	25 mar.	ste Catherine.	25 jeu.	NOEL.
26 sam.	ste Anne.	26 mar.	s. Ouen, év.	26 ven.	s. Joseph, c.	26 *D.*	s. Rustique.	26 mer.	s. Romphaire	26 ven.	s. Etienne, m.
27 *D.*	s. Camille, c.	27 mer.	s. Joseph C.	27 sam.	ss Côme et Damien.	27 lun.	s. Magloire.	27 jeu.	s. Valérien.	27 sam.	*s. Jean, év.*
28 lun.	s. Nazaire, m.	28 jeu.	s. Augustin.	28 *D.*	s. LO, évêq.	28 mar.	*ss. Sim. et J.*	28 ven.	s. Sosthène.	28 *D.*	ss. Innocents.
29 mar.	ste Marthe, v.	29 ven.	D. de s. J.-B	29 lun.	s. Michel, ar.	29 mer.	s. Valentin, é.	29 sam.	s. Saturnin, é.	29 lun.	s. Thomas C.
30 mer.	s Abdon, m.	30 sam.	ste Rose de L.	30 mar	s. Jérôme, d.	30 jeu.	s. Maxime, m	30 *D.*	AVENT.	30 mar.	s. Sabin, év.
31 jeu.	s. Ignace de L	31 *D.*	s. Raymond.			31 ven.	s. Quentin, m			31 mer.	s. Silvestre, p.

HISTOIRE ET ANTIQUITÉS.

NOTES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

SUR

LES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE VALOGNES,

par M. Renault,

membre de l'Institut des Provinces, de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, ancien président de la Société des Antiquaires de Normandie et membre de la Société française pour la conservation des monuments historiques.

SUITE (1).

CANTON DE SAINTE-MÈRE-ÉGLISE.

Le canton de Sainte-Mère-Eglise renferme 26 communes qui sont :

Amfreville,
Angoville-au-Plain,
Audouville-la-Hubert,
Beuzeville-au-Plain,
Beuzeville-la-Bastille,
Blosville,
Boutteville,
Brucheville,
Carquebut,
Chef-du-Pont,
Ecoqueneauville,
Foucarville,
Gourbesville,
Hiesville,
Houesville,
Liesville,
Neuville-au-Plain,
Picauville,
Ravenoville,
Saint-Germain-de-Varreville,
Sainte-Marie-du-Mont,
Saint-Martin-de-Varreville,
Sainte-Mère-Eglise (chef-lieu),
Sébeville,
Turqueville,
Vierville.

Ce canton a une superficie de 1,702 hectares, et comprend une population de 12,684 habitants.

AMFREVILLE.

Amfreville. *Unfrevilla, Amfrevilla.*

L'église paroissiale d'Amfreville est cruciforme et se termine par un mur absidal à pans coupés, avec contreforts sur les

(1) Voir *Annuaire du département de la Manche*, années 1871-1872, pag. 9.

angles. La sacristie est placée au nord du chœur, et la tour au sud entre nef et transept.

Cette église est sous le vocable de saint Martin, et son patronage était laïque ; le seigneur du lieu présentait à la cure. Sa taxe pour les décimes était de 60 livres : elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes.

D'après le Livre noir, comme d'après le Livre blanc, l'évêque de Coutances avait le patronage de l'église, et le curé était seul décimateur. Mais, en 1665, ce patronage était laïque, et la cure valait 1400 livres. Il y avait dans la paroisse deux chapelles, l'une au château ; l'autre était connue sous le titre de *Chapelle de Saint-Jean-de-la-Lande*. L'une d'elles, d'après l'état de 1665, était d'un revenu de 150 livres.

Faits historiques. — On a trouvé dans cette paroisse des coins en bronze appartenant à l'époque gauloise.

Richard de Vernon, baron de Néhou, lors de la confection du registre des fiefs de Philippe-Auguste, tenait un fief à Amfreville. En l'année 1226, Guillaume de Reviers, fils de Baudouin, était seigneur d'Amfreville. Cette seigneurie fut possédée par Guillaume Cailletot, qui épousa Marie de Vernon, dont la fille se maria à Guillaume Avenel, sire des Biards, lequel devint ainsi seigneur d'Amfreville. Le sire des Biards possédait cette seigneurie, en 1329 ; et sa famille la conserva jusqu'en 1503, époque où elle se trouva entre les mains de Jean de Tardes : elle passa plus tard dans la famille du Poërier, qui a fourni deux présidents au parlement de Normandie, et ensuite dans celle des Davy, dont un des membres, Jacques Davy, chevalier, seigneur de Gourbesville, Sortosville et autres lieux, avait été bailli de Cotentin, de 1538 à 1559 (1). Jacques du Poërier, président à mortier, assista aux états généraux de la province de Normandie, tenus le 18 décembre 1623, sous la présidence de Monseigneur de Longueville, lieutenant général pour le roi en Normandie (2).

Charles-François Davy, lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, né au château d'Amfreville, assista aux plus importantes batailles du XVII^e siècle. Ce fut en faveur de cette famille que la terre d'Amfreville fut érigée en marquisat (3). Le marquis Charles-François Davy épousa, en 1691, Jeanne-Suzanne, fille du maréchal de Bellefonds.

(1) *Histoire de Néhou*, pag. 62 et suivantes, *Histoire de l'ancienne élection de Carentan*, par M. de Pontaumont, pag. 2. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. I, pag. 307, tom. IV, pag. 159.
(2) *Recueil de la Société libre de l'Eure*, année 1846-7, pag. 242 et 243.
(3) Masseville, *Etat géographique de Normandie*, tom. I, pag. 53, tom. II, pag. 663. Dumoulin, *Géographie de la France*, tom. III, pag. 116.

Digitized by Google

La seigneurie d'Amfreville est passée par héritage dans la famille du Mesnildot. Louis-Bernardin du Mesnildot, était, en 1789, seigneur et patron d'Amfreville, dans le bailliage de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Cette famille portait *d'azur au chevron d'argent, bordé de gueules, accompagné de trois croisettes d'or, deux en chef, une en pointe.*

Il existe à Amfreville une terre et ferme du nom de la Moinerie ; peut-être était-ce le fief d'une abbaye.

Amfreville avait des foires et des marchés ; car on trouve, en 1766, un acte de confirmation d'anciennes lettres patentes, portant établissement de ces foires et marchés (1), et, d'après les rôles normands, Jourdain de Cantelou donna un palefroi afin d'avoir annuellement une foire pendant deux jours.

L'ancien château est abandonné pour une habitation moderne, bâtie tout auprès, et qui a peu d'apparence. La poterne de l'ancien château est assez curieuse ; elle paraît dater du XVI[e] siècle (2).

Montfaut, en 1463, trouva noble, à Amfreville, Philippe du Bosc.

Chamillard, en 1666, y maintint noble et d'ancienne noblesse Robert de Percy.

La paroisse d'Amfreville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Pont-l'Abbé ; Masseville lui comptait 182 feux ; Dumoulin 148, et Expilly 670 habitants : elle en compte 759, en 1871.

CAUQUIGNY.— L'ancienne paroisse de Cauquigny, *Cauquigneum*, est réunie à celle d'Amfreville, pour le temporel.

L'église est un carré oblong avec un mur absidal à pans coupés et contreforts sur les angles. Les murs au sud et à l'occident sont percés d'une porte.

Cette église est sous le vocable de saint Ferréol ; sa taxe pour les décimes était de 29 livres ; elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes. Le patronage était laïque, et, lors de la rédaction du Livre noir, il était exercé par Jean de Tilly, chevalier : *patronus de Tillie miles.* Le curé était seul décimateur, il avait un manoir aumôné et trois acres de terre ; sa cure alors lui valait trente livres ; il payait pour la débite 3 sous 6 deniers.

D'après le Livre blanc, le patronage, dans le cours du XIV[e] siècle, était dans les mains du seigneur Henri de Tilly, et le

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 279, 1[re] col. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 3[e] série, tom. I, pag. 416, note 3.

(2) *Annuaire de la Manche*, année 1862, pag. 48.

curé continuait d'être seul décimateur et d'avoir des revenus en nature, même hors de la paroisse.

En 1665, la cure valait 400 livres de revenus.

On trouve qu'en l'année 1611, il y eut : « Création en quart » de fief de haubert des revenus que le roy a et possède en » la paroisse de Cauquigny, et réunion dudit fief au fief, terre » et seigneurerie d'Anfreville, possédé par Me Jacques Poirier, » sieur de Anfreville, président à la cour de parlement de » Rouen (1). »

En l'année 1633, on trouve comme seigneur, baron et patron de Cauquigny, Adrien Poërier, qui fut l'un des fondateurs de la maison des Capucins, à Valognes.

Montfaut, en 1463, trouva noble à Cauquigny, Robert Le Carpentier, et il maintint à la taille, pour l'année, Sevestre Le Sauvage, dont la noblesse n'était pas établie.

La paroisse de Cauquigny relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie du Val-de-Saire. Dumoulin lui comptait 24 feux. Aujourd'hui sa population fait partie de celle d'Amfreville.

ANGOVILLE-AU-PLAIN.

Angoville-au-Plain, *Angovilla de Plano*. Le *Plain* est un petit pays correspondant à une partie du canton de Sainte-Mère-Eglise ; plusieurs communes en ont tiré leur surnom. (2)

L'église paroissiale d'Angoville-au-Plain offre certaines parties datant du XIe ou XIIe siècle ; ainsi on remarque dans les murs des assises de maçonnerie en arêtes de poisson.

Le chœur est moins large que la nef ; le mur absidal est droit.

Le clocher est accolé au mur méridional de la nef, et une chapelle est placée au nord, entre chœur et nef.

Les murs sont percés de deux portes, l'une à l'occident et l'autre au sud.

Cette église est sous le vocable de saints Côme et Damien ; elle fut donnée, en 1188, à l'abbaye de Blanchelande, par Marguerite du Neufbourg, veuve de Simon de Varleville, donation qu'approuva Guillaume de Tournebut, évêque de Coutances, à la fin du XIIe siècle ; et elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain ; sa taxe pour les décimes était de 45 livres.

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 92, 1re col.

(2) M. L. Delisle, *Rapport sur le plan d'un dictionnaire géographique de la France ancienne et moderne.*

Le Livre noir attribue le patronage à l'évêque de Coutances: alors l'abbaye de Blanchelande avait deux gerbes et le curé la troisième, ce qui valait à l'abbé trente livres, et au curé vingt livres. Le Livre blanc donne le patronage à Guy d'Harcourt, évêque de Lisieux. Le curé, outre un tiers de la dîme des grains, avait tous les autres produits. En 1697, l'abbé de Blanchelande nommait une fois sur trois à la cure d'Angoville-au-Plain, le roi ayant les deux autres présentations.

Il y a à Angoville-au-Plain la terre et ferme de la Vauxelles.

La paroisse d'Angoville-au-Plain dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Marie-du-Mont. Masseville lui comptait 31 feux imposables, Saugrain 22, en 1735, et Expilly 100 habitants; elle en a 111 en 1871.

AUDOUVILLE-LA-HUBERT.

Audouville-la-Hubert, *Aldulfivilla, Audevilla, Audovilla, Audovilla-Huberti.*

L'église paroissiale d'Audouville est un carré oblong, et se compose d'un chœur et d'une nef; elle est en partie du XIe siècle: ainsi la nef appartient à l'architecture romane, et on remarque dans ses murs des assises de maçonnerie en arêtes de poisson; elle est plus large que le chœur. Le clocher s'élève dans le mur occidental, vers le sud.

Dans l'église, à droite, on lit sur un bronze l'inscription suivante:

LA MÉMOIRE DES BONS SOYT PERPETUELLE:
CY DEVANT GIST NOBLE DAME JEHNE LEJOLIVET
EN SON VIVANT DAME D'AUDOUVILLE,
FEME DE NOBLE HOMME GILLES DANCEL, SIEUR DE QUINÉVILLE,
CONSEILLER DU ROY ET SON LIEUT. AU BAILLIAGE DE COSTENTIN.
ET PAREILLEMENT Y GISENT GILLES ET JEAN
DICTS DANCEL, ENFANTS DUDICT S^{r}. ET DAME,
LAQUELLE DÉCÉDA AU MOIS DE JUIN 1569.

Au-dessous de cette inscription, on lit cette autre sur une pierre:

CY DEVANT LE GRAND AUTEL GYST FRANCOIS LEJOLIVET,
EN SON VIVANT ESC. FILZ DE NOBLE HOMME JEAN LEJOLIVET
ESC. S^{r}. DE CESTE PAROISSE D'AUDOUVILLE-LA-HUBERT
ET DE FONT.... ET PATRON DES ÉGLISES DESDITES
PAROISSES, ET DE DAMOISELLE GIRETTE LE CHEVALIER
SON ESPOUSE, LEQUEL TRESPASSA LE V^{e}. JOUR DAOUST
LAN MIL IIIICCIIIIXX ET SIX, EN BENEST REPOS
SOIENT LEURS AMES AMEN PR. N^{r}. — (1)

(1) Ces inscriptions ont été relevées par M. de Pontaumont, dans son *Histoire de l'ancienne élection de Carentan.*

L'église est sous le vocable de sainte Honorine. Le patronage, d'après le Livre noir, était laïque : *patronus Nicholaus de Audouvilla*. Le patron avait les deux tiers des grosses dîmes sur une partie de la paroisse ; l'abbé de Saint-Wandrille en avait autant sur le reste. Le curé avait l'autre tiers, et les menues dîmes sur toute la paroisse. La part du patron lui valait 35 livres, celle de l'abbé de Saint-Wandrille 22 livres, la Maison-Dieu de Saint-Lo avait 15 livres.

Le Livre blanc indique comme patron l'évêque de Coutances ; l'abbé de Saint-Wandrille avait alors les deux tiers de la dîme, et le curé l'autre tiers avec les novales et les menues dîmes.

Une chapelle avait été nouvellement édifiée sur la paroisse, en l'honneur de la Vierge Marie, et dotée par son fondateur de 20 livres de revenu et de cinq vergées de terre.

En 1665, la cure valait 600 livres et payait 50 livres pour les décimes ; elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

Guillaume, duc de Normandie, donna, en 1050, à l'abbaye de Saint-Wandrille, plusieurs églises, au nombre desquelles figure celle d'Audouville : *in maris prœripis ecclesias quinque..... et s. Honorinæ in Audulfivilla* (1).

On trouve Guillaume du Hommet donnant au XII^e siècle, aux moines de Saint-Wandrille, la dîme du nouveau dic d'Audouville, pour en jouir aux mêmes conditions qu'ils percevaient la dîme de l'ancien dic (2).

Jean Jolivet est cité comme seigneur d'Audouville, à la fin du XV^e siècle. Au cours du XVIII^e siècle, Jean Larcher, écuyer, sieur d'Audouville, et, en 1789, Alexandre-François-Maximilien de Longaunay, marquis de Longaunay, seigneur d'Audouville-la-Hubert.

Montfaut, en 1463, trouva, à Audouville, Georges Simon, avocat, dont la noblesse n'était pas suffisamment établie, et il l'imposa.

En 1599, Roissy y trouva nobles les Simon.

Chamillard, en 1666, trouva nobles à Andouville, Pierre du Mesnildot, les Simon, Louis Cadot et François d'Aigremont, patron d'Audouville.

Audouville-la-Hubert dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise ; Masseville lui comptait 46 feux imposables, et Expilly 194 habitants. Sa population, en 1871, est de 212 habitants.

(1) *Neustria pia*, pag. 168, *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XI, pag. 43.
(2) *Annuaire de la Manche*, année 1851, pag. 624.

BEUZEVILLE-AU-PLAIN.

Beuzeville-au-Plain. ***Bosavilla, Boscivilla, Beuzevilla de Plano.***

L'église paroissiale de Beuzeville-au-Plain se compose d'un carré oblong, qui contient une nef et un chœur plus large que la nef. Une porte s'ouvre dans le mur occidental, et une dans chaque mur de la nef, au sud et au nord.

Cette église est sous le vocable de saint Brice; son patronage était laïque, et le seigneur du lieu présentait à la cure; elle était taxée à 30 livres pour les décimes, et relevait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain. Le curé était seul décimateur, et sa cure, en 1665, lui valait 400 livres.

D'après la charte de fondation de l'abbaye de Lessay, ses fondateurs lui donnèrent des droits et des revenus à Beuzeville-au-Plain...... ***et terram ad unam carrucam et unum Vavassorem cum hoc quod tenet in eadem villa (de Cuneis) et in Bosavilla que est de Plano*** (1).

Il existait une foire à Beuzeville-au-Plain; on la trouve mentionnée dans des actes du XIIIe siècle; elle se tenait à la saint Clément. En 1237, un chanoine de Coutances était en procès avec Guillaume, connétable de Normandie, au sujet de 11 deniers qu'on lui réclamait pour achat de 7 porcs et de 4 bœufs, à la foire Saint-Clément, de Beuzeville. Cette foire est encore citée dans une charte de Jean d'Essey, en 1273 (2).

Une famille Scelles qui habitait la paroisse de Beuzeville-au-Plain, dès 1543, y possédait le fief d'Artilly (3). Jean d'Artilly avait été anobli en 1543.

Montfaut, en 1463, trouva noble à Beuzeville-au-Plain Jean Leroux.

En 1598, Roissy y maintient Jean et Jacques Leroux, qui justifièrent d'une charte de 1476, et d'un arrêt de la cour des Aides, de 1569; il y maintient encore Jean Simon, devenu Saint-Simon; Antoine de Gourmont, et Jean Scelles, sieur d'Artilly.

Chamillard, en 1666, trouva nobles à Beuzevile-au-Plain et à Ravenoville, Jean et François Scelles.

En 1789, messire Jacques-Antoine de Saint-Simon figure à l'assemblée des trois ordres du bailliage de Cotentin, comme seigneur de Beuzeville-au-Plain, et du fief du Port en Carquebut.

(1) Cette charte, dont je dois la communication à l'obligeance de M. Dubosc, archiviste, existe en original dans les archives de la Manche.

(2) *Annuaire de la Manche*, année 1850, pag. 534.

(3) De Pontaumont, *Histoire de l'élection de Carentan*, pag. 56.

La paroisse de Beuzeville-au-Plain, jadis réunie, pour le spirituel, à celle de Saint-Germain-de-Varreville, a maintenant son propre curé. Elle dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise. Masseville lui compte 28 feux imposables ; mais Saugrain et Dumoulin ne lui en comptent que 13 ; Expilly lui donne 59 habitants ; elle en a 100 en 1871.

BEUZEVILLE-LA-BASTILLE.

Beuzeville-la-Bastille, ***Boscivilla, Beuzevilla.***

Cette localité, avant le XIV^e^ siècle, se nommait *Beuzeville-la-Chaussée ;* depuis son surnom lui est venu d'une tour carrée qu'on voit sur le bord de l'Ouve, et qu'on a nommée *la Bastille.*

L'église paroissiale de Beuzeville-la-Bastille est cruciforme et appartient aux XIII^{e} et XIV^{e} siècles ; elle se compose du chœur, d'une nef et de deux chapelles formant transept. La nef a plus de front que le chœur.

La nef est éclairée par des fenêtres, les unes en lancettes, les autres en ogives trilobées, ou en ogives simples. Celles du chœur sont des lancettes géminées surmontées d'un oculus.

Le clocher, placé au nord, est octogone et se termine par un petit toit pyramidal.

La sacristie a été ajoutée ; ses murs sont butés par des contreforts placés sur les angles, ceux de la chapelle méridionale sont à pans coupés. La porte d'entrée de l'église est dans le mur occidental.

Il existe, dans cette église, plusieurs inscriptions tumulaires ; nous en avons relevé deux, nous emprunterons les autres à M. de Pontaumont (1).

CY GISENT NOBLES PERSONNES
ROGIER SIMON, SEIG. DE PLAINMARAIS ET DE GROSPARMY
DÉCÉDÉ LE 1er JOUR D'AOUST L'AN MIIII^{cc} ET XIX (1419)
ET DAMOISELLE PHILIPPINE DENIS DE THÉVILLE
SA FEME, DÉCEDÉE LE 7^{e} JOUR DE X^{re} MCCCC IIIXX IV (1464).
CY DEVANT GIST LE CORPS DE
NOBLE ET DISCREPTE PersonE MAITRE
PIERRE SIMON, PRESTRE LICENCIÉ
EN CHACUN DROICT, SEIGNEUR, PATRON
ET CURÉ DE DIGOVILLE ET DE BLOSVILLE
QUI TRESPASSA LE XI^{e} JOUR DE JANVIER
LAN MIL CINQ CENTZ LXII. PRIÉS DIEU POUR SON AME.

(1) *Histoire de l'élection de Carentan,* pag. 10.

CY GIST VÉNÉRABLE ET DISCRETTE
PERSONE M. THOMAS SYMON
EN SON VIVANT PRESTRE LEQUEL
TRESPASSA LE Ve JOUR D'AVRIL
LAN MVC LXX (1570).

CY GISENT NOBLES PERSONNES
ROGIER SIMON, SEIGr. ET PATRON
D'AUVILLE ET DE PLAINSMARAIS
QUI DÉCÉDA LE XXIXe JOUR D'OCTOBRE L'AN MVcLXX (1570)
ET DAMOISELLE CHARLOTTE DAUXAIS
DAME DE MEAUTYS, SA FEME QUI DÉCÉDA
LE XIIIe JOUR DE Xre MVcLX (1560).
PRIÉS DIEU POUR EUX.

L'église est sous le vocable de la Trinité ; son patronage appartint successivement à l'abbaye de Blanchelande et à celle de Lessay. En 1665, il était laïque et dans les mains du comte de Franquetot ; elle était taxée, pour les décimes, à 32 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Bauptois et du doyenné de Baupte.

En 1192, l'abbé de Blanchelande était patron de la paroisse. Richard de la Haye-du-Puits et Mathilde, sa femme, avaient donné à cette abbaye, le jour de sa fondation, les églises de Cretteville et de Beuzeville ; mais, cette même année, une contestation s'éleva entre les religieux de Lessay et ceux de Blanchelande, au sujet des droits que les uns et les autres prétendaient exercer sur l'église de Cambridge, en Angleterre, *super ecclesiam de Cambrigeham*. L'évêque de Coutances, Guillaume de Tournebu, termina le différend, en adjugeant l'église à l'abbaye de Blanchelande, qui céda à Lessay l'église de Beuzeville-en-Bauptois. La décision de l'évêque fut rendue à Coutances, *apud Constantiam*, le jour de la Sainte-Croix, *in festo exaltationis sanctæ crucis*, l'an du Seigneur 1192, *anno Domini mo. co. xco. secundo*.

Les dîmes se partageaient, d'après le Livre noir, entre le curé, l'abbé de Blanchelande et le prieur du Rocher, à Mortain. En 1369, le curé, outre son tiers des grosses dîmes, avait les menues dîmes.

FAITS HISTORIQUES.— Une voie romaine venant de *Grannonum*, Portbail, traversait l'Ouve au castel de Beuzeville, où il existait un gué pavé qui prenait dans le marais le nom de *chaussée Bacon*, suivait la direction connue sous le nom de *querière Bertrand*, pour se rendre à travers le Vey, à Bayeux (1).

Il existait une foire à Beuzeville dès le XIe siècle ; car

(1) *Recherches sur les voies romaines dans le Cotentin*, par M. de Gerville.

lorsqu'en l'année 1082, Robert, comte de Mortain, fonda sa collégiale, il lui donna la dîme de la foire de Beuzeville..... *et decimam ferie Bosonisville* (1).

D'après le registre des fiefs de Philippe-Auguste, Robert de Beuzeville tenait de la baronnie *(de honore)* de Lithaire, un quart de fief, et Henri de Beuzeville tenait de la même baronnie un demi-fief de chevalier.

La bastille ou tour carrée, dont la paroisse tire son surnom, existait dès le XIVe siècle; elle avait été élevée pour défendre le passage de la rivière d'Ouve. Les Anglais, en 1375, avaient, dans le château de Saint-Sauveur, qu'ils occupaient, une garnison qui, dans ses sorties, dévastait et pillait la presqu'île du Cotentin. Charles V chargea Jean de Vienne, amiral de France, d'assiéger cette place, et de chasser du pays les Anglais qui le rendaient inhabitable. Jean de Vienne s'empara d'abord *de la bastille de Beuzeville, ainsi que de la ville de Pierrepont et de la ville de Pont-l'Abbé;* il la fit fortifier en 1376 (2). Jean d'Arclais, en 1410, était capitaine du château de Beuzeville.

Les Anglais s'étant emparés du château et de la bastille de Beuzeville, pendant leur occupation de la Normandie, ils leur furent repris en 1449 (3), ainsi qu'une autre forteresse appelée *le Castel*, dont une partie de l'enceinte existait encore il y a quelques années; on pouvait à volonté remplir d'eau ses fossés. Un rôle sur parchemin, déposé aux archives de la Manche, fait connaître les *noms des parochiens de Prétot poyant quet à la bastille de Beuzeville pour le quartier de Saint-Jehan-Baptiste milccccl*v.

Lors de la construction d'un pont sur l'Ouve, on a reconnu que la bastille était construite sur des pilotis de chêne, devenus aussi noirs et aussi durs que l'ébène: on a trouvé une grande clé en fer, qui, par ses dimensions, paraît être celle de la tour, et une épée tranchante des deux côtés. Cette arme, cassée en deux, se trouve au château de Plain-Marais, appartenant à M. le comte de Beaufort (4).

La bastille était située sur le fief de Plain-Marais, et dépendait de la baronnie de Varenguebec. Le câtel relevait directement de la chatellenie de Varenguebec que le duc de Coigny réunit à son duché.

Le fief noble de Plain-Marais, depuis l'an 1400, a passé successivement dans les familles de Carbonnel, d'Orglandes,

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVII, pag. 335.

(2) *La Normandie, pays d'états*, par Dom Lenoir, pag. 59.

(3) *Histoire du connétable de Richemont*, par G. Gruel, pag. 139. — Masseville, *Histoire de Normandie*, tom. IV, pag. 205.

(4) *Bulletin monumental* de M. de Caumont, tom. XX, pag. 585.

Simon, de Gourmont, Thieuville, Thiboutot, de Juigné, et de Beaufort.

Montfaut, en 1464, imposa, à Beuzeville, Robert Simon.

Roissy, en 1598, imposa à Beuzeville-la-Bastille François d'Amours; il y trouva François d'Orglandes, noble d'ancienne noblesse, baron de Briouze, écuyer de Plain-Marais et fils du sieur de Prétot; Guillaume Le Jolly, sieur du Jonquet, anobli par une charte de 1595. Chamillard, en 1666, y maintint noble Jacques de Saint-Simon, chevalier, seigneur de Beuzeville. C'était sans doute le même qui, en 1643, était lieutenant général au bailliage de Cotentin.

On trouve, en 1789, messire Jean-Baptiste-Léon de Thiboutot, marquis de Thiboutot, seigneur du fief de Plain-Marais, à Beuzeville-en-Bauptois; il fut représenté, dans l'assemblée des trois ordres, par messire Pierre-Jacques Le Sens, chevalier, seigneur et patron de Neufmesnil.

La paroisse de Beuzeville-la-Bastille dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Varenguebec. Masseville lui compte 43 feux imposables, et Expilly 220 habitants. En 1871, elle en compte 293.

BLOSVILLE.

Blosville, *Blosvilla*.

L'église paroissiale de Blosville est un carré oblong. La tour est à l'extrémité du mur occidental, et la sacristie, avec des murs à pans coupés. est accolée au mur absidal qui est droit.

Cette église est sous le vocable de Notre-Dame; taxée à 50 livres pour les décimes, elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain. Lorsqu'au commencement du x^e siècle, le siége épiscopal de Coutances fut, à cause des malheurs du temps, transféré à Saint-Lo de Rouen, l'archevêque et Robert I^{er}, duc de Normandie, donnèrent à Thierry, évêque de Coutances, plusieurs églises au nombre desquelles figure celle de Blosville: plus tard l'abbaye de Blanchelande en avait le patronage, et faisait desservir l'église par un de ses religieux qui avait le titre de prieur-curé.

L'abbé de Blanchelande, patron de l'église de Blosville, prenait les deux tiers de la dîme des gerbes; le curé avait le reste, ce qui lui valait trente livres, dit le Livre noir; plus tard il avait un manoir et une acre de terre aumônée.

Il y avait, dans la paroisse, une chapelle sous le vocable de saint Jean-Baptiste, dans laquelle, deux fois par an, le curé devait célébrer la messe.

En 1665, la cure valait 400 livres, et l'abbé de Blanchelande avait encore le patronage de l'église.

En l'année 1166, Richard de Bohon, évêque de Coutances,

confirma à l'abbaye de Blanchelande la portion de l'église de Blosville, qui lui avait été donnée par Guillaume d'Angerville et par Bazire, sa femme (1).

Benoit d'Angerville et Emma, sa femme, donnèrent d'un commun accord, à l'abbé de Blanchelande la Chanterie, *cantoria*, de l'église de Blosville, avec ses appartenances, afin que cette abbaye, qui possédait par la donation de Guillaume d'Angerville, deux gerbes de l'église de Blosville, possédât toute cette église.

Richard, évêque de Coutances, Rotrou, archevêque de Rouen, et Henri II, roi d'Angleterre, confirmèrent les donations de l'an 1166 (2).

Jean d'Harcourt, d'après le registre des fiefs de Philippe-Auguste, tenait par investiture du roi le fief de Blosville, et devait fournir un chevalier : ***Johannes de Harecuria tenet inde de domini regis dono feodum Blouville quod excidit domino regi quod debet servicium unius militis.***

Blosville avait le titre de baronnie relevant de celle de Bricquebec; Robert Bertrand l'avait achetée, en l'année 1324; sa juridiction s'étendait, en 1787, aux paroisses de Boutteville, Brucheville, Ecoqueneauville, Carquebut et Vierville (3).

On trouve, en 1354, Jean de Blosville, écuyer : il acheta la terre de Picauville et mourut en 1368. Guillaume de Blosville, son fils, laissa une fille qui épousa Jean de Semilly.

La paroisse de Blosville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Marie-du-Mont. Masseville lui comptait 60 feux imposables, et Expilly 164 habitants ; elle en a 398, en 1871.

BOUTTEVILLE.

Boutteville, ***Butevilla, Botevilla, Boutevilla.***

L'église paroissiale de Boutteville est un quadrilatère oblong, et elle se compose du chœur, d'une nef et de deux chapelles qui, n'étant pas placées à la même hauteur, ne forment point transept. Elle est en grande partie du XIe siècle. On remarque dans la nef, qui est d'architecture romane, des chapiteaux offrant des sujets bizarres et des chimères de formes plus ou moins variées ; un chapiteau historié représente un serpent à deux têtes dévorant les entrailles d'un homme emprisonné dans ses chaînes.

(1) ***Mss. de M. Toustain de Billy et de M. Le Franc.***
(2) Ces renseignements sur la cure de Blosville sont extraits d'un registre rédigé en 1690 par le prieur de Blanchelande.
(3) ***Histoire de l'ancienne élection de Carentan***, par M. de Pontaumont.

Digitized by Google

Le portail est surtout très-remarquable ; il est à plein cintre, orné de zigzags ; ce portail et la nef annoncent la période romane secondaire.

Les murs de la chapelle méridionale sont à pans coupés, la tour est placée au nord.

Cette église est sous le vocable de saint Hermeland. Le patronage en était laïque, et le seigneur du lieu, dans les derniers temps, nommait à la cure ; elle avait eu deux portions, dont l'une, égale à l'autre, était à la nomination de l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Cette portion lui avait été donnée avec la foire par Ranulf Le Bouteiller; l'autre portion avait pour patron l'abbé de Saint-Lo. Les deux portions furent réunies en une seule, dans le cours du XVII[e] siècle. L'abbé de Saint-Sauveur, qui avait la grande portion, prenait les deux tiers de la dîme ; celui de Saint-Lo avait la petite portion, et prenait l'autre tiers. Après la réunion des deux portions, et en 1665, la cure valait 600 livres ; la taxe de l'église, pour les décimes, était de 10 livres ; elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

Le fief de Boutteville dépendait de l'honneur de Sainte-Mère-Eglise et devait au roi le service de deux chevaliers.

Henri II, roi d'Angleterre, duc de Normandie, confirma à l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte une foire à saint Hermeland, le jour de la fête de ce saint. A la fin du XII[e] siècle, Raoul Le Bouteiller, permit aux moines de la tenir sur sa terre (1). Il se tient encore à Boutteville une foire, le 15 octobre.

On signale les traces de l'emplacement du château de Boutteville, entre l'église et le manoir appelé la cour de Boutteville (2).

On cite, comme seigneur de Boutteville, François Cadot de Sebeville.

La paroisse de Boutteville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Marie-du-Mont. Masseville lui comptait 32 feux imposables, et Expilly 143 habitants : en 1871, elle en a 204.

BRUCHEVILLE.

Brucheville, *Buschiervilla*, *Buchiervilla*, *Bruchevilla*.

L'église paroissiale de Brucheville est du XI[e] ou XII[e] siècle : on

(1) *Annuaire de la Manche*, année 1850, pag. 534.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. I[er], pag. 311.

y trouve, en effet, certaines parties datant de l'architecture romane ; entre autres, des assises de maçonnerie en arête de poisson, et sur les chapiteaux des chimères sculptées et des têtes d'animaux.

Sa tour est très-curieuse, et le portail fermé au sud est d'un genre fort singulier.

Cette église présente un carré oblong, avec tour placée au nord, entre chœur et nef: une sacristie dont les murs sont à pans coupés, est placée derrière le mur absidal.

L'église est sous le vocable de saint Hilaire: ses patrons, d'après le Livre noir, étaient l'évêque de Coutances et l'abbé de Saint-Sauveur. Le curé n'avait que le tiers des dîmes ; le prieur de Beaumont-en-Auge prenait 20 livres sur les dîmes.

En 1283, le roi Philippe le Hardi, rendit à Eustache, évêque de Coutances, les dîmes de Brucheville qu'il avait saisies pendant la vacance du siége. Cette remise ne fut pas volontaire ; elle ne se fit qu'à la suite d'un procès entre l'évêque et le domaine du roi, et d'un arrêt de 1282 qui jugea que le roi n'avait droit qu'aux dîmes temporelles, que celles en litige étaient des dîmes spirituelles, c'est-à-dire provenant de bénéfices à charge d'âmes (1).

Lors de la rédaction du Livre blanc, l'évêque de Coutances avait seul le patronage ; il prenait les deux tiers des grosses dîmes, le curé avait l'autre tiers, avec des revenus et un manoir. Le prieur de Beaumont prélevait trente livres sur les dîmes.

En 1665, le patronage était alternatif entre l'abbaye de Montebourg et celle de Saint-Sauveur. La cure valait alors 900 livres ; elle était taxée à 72 livres pour les décimes, et relevait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

On trouve comme curé de Brucheville, de 1529 à 1538, noble et discrète personne messire François Aux Epaulles, protonotaire apostolique ; en l'année 1557, noble et discrète personne messire Jacques Pillegrain, chanoine de Coutances et de la Sainte Chapelle de Paris; il était seigneur temporel de Marmyon en Brucheville.

Un procès s'éleva entre Richard Osber et Guillaume Lejolis, sieur de Rochefort, pour les droits honorifiques que chacun d'eux prétendait avoir dans l'église de Brucheville. Osber soutenait que Lejolis n'était ni seigneur, ni patron de l'église ; que lui Osber était noble et d'ancienne race, qu'il était aussi plus ancien d'âge, et qu'à tous ces titres il devait être préféré à Lejolis pour la préséance et les honneurs dans l'église. Le bailli de Cotentin, ou son lieutenant à Carentan, avait donné

(1) Choppin, *De Domanio Franciæ*, pag. 55, 2ᵉ col.

gain de cause à Lejolis ; mais le parlement de Normandie, par arrêt du 22 mars 1602, réforma la sentence du bailli, et adjugea à Osber la préséance sur Lejolis, qui fut condamné aux dépens (1).

On découvrit, en 1834, dans un jardin de Brucheville, une marmite en bronze que l'on croit être romaine, et au même endroit beaucoup de débris d'anciennes constructions et de pavés (2).

Le registre des fiefs de Philippe-Auguste constate que Richard de Courcy tenait de la baronnie de Bricquebec un tiers de fief à Brucheville, et que Pierre du Hommet tenait de Raoul Tesson, dans le même lieu, un quart de fief. Une charte de Richard de Brucheville parle d'une pièce de terre située dans le vieux dic (3).

On trouve comme seigneur de Brucheville, en 1463, Jean Ledimerec, et Pierre Osber, en 1485 (4).

En 1463, Montfaut trouve noble à Brucheville Jean Le Danois, et y impose Jean Avenel.

En 1599, Roissy y trouva nobles Michel Couillard, sieur de Bellefontaine, Richard Osber, Pierre Leroux, Guillaume Le Joly, sieur du Jonquet.

Chamillard, en 1666, maintint nobles à Brucheville : Michel Simon, sieur de la Haye ; Jacques Le Coq, sieur de la Duquerie ; Gédéon Couillard ; Pierre Estard, sieur de Bascardon ; les Le Joly et les Le Roux.

La famille Couillard fut anoblie en 1578, celle d'Estard en 1577, les Le Joly en 1595, les Le Roux en 1550 ; la famille Osber était d'ancienne noblesse (5).

Cette grande quantité de nobles, dans la paroisse de Brucheville, explique les nombreuses armoiries qu'on voyait dans l'église.

La paroisse de Brucheville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Marie-du-Mont. Masseville lui comptait 91 feux imposables, et Dumoulin 75, Expilly 237 habitants ; en 1871, elle en compte 394.

CARQUEBUT.

Carquebut, *Kerquebu*, *Querquebu*, *Kerquebuc*. On sait qu'en langue germanique *kerk* signifie église. Cette paroisse tire son

(1) Berault, *Coutume de Normandie*, pag. 168.
(2) De Gerville, *Etudes sur le département de la Manche*, pag. 93.
(3) *Annuaire de la Manche*, année 1851, pag. 624.
(4) De Pontaumont, *Histoire de l'ancienne élection de Carentan*, pag. 16 et 17.
(5) Voir le *Journal de Valognes*, n° 37 de l'année 1863.

nom d'une ancienne église que visita saint Ouen, archevêque de Rouen, du temps de Bernuin, abbé de Nanteuil, vers l'an 650.

L'église paroissiale de Carquebut date du XI^e siècle et appartient, sauf les retouches, à l'architecture romane ; elle est classée au nombre des églises à conserver ; son mur absidal est droit, et une sacristie avec pans coupés y a été accolée. La largeur de l'église n'est pas uniforme.

Cette église est sous le vocable de saint Ouen. En 1278, le roi en avait le patronage, et le curé était seul décimateur, excepté sur un fief où le prieur de Saint-Côme dîmait. En 1665, la cure valait 1300 livres, et la Sainte-Chapelle de Paris avait le patronage de l'église et présentait à la cure ; elle était taxée à 140 livres de décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

En l'année 1557, Antoine, roi de Navarre, comme curateur des biens et de la personne de Henri de Rohan, son cousin, pourvut M^e Pierre Guillote, chanoine scholastique de Coutances, de la cure de Carquebut, dont le seigneur de Carentan était le patron.

Un aveu rendu par l'abbé de Blanchelande, en 1390, mentionne « la paroisse de Saint-Ouen de Querquebu (Carquebut) » ou clos de Cotentin. »

On trouve, en 1599, « création et érection en quart de fief » de haubert du fief nommé Laporte, composé des vavassoi- » res et ainesses frère Brache, Hubert, Burges, Bellières et » Michel, en la paroisse de Carquebu, avec cens vergers de » terre, assises en ladicte parroisse, appartenant à Jehan » Truffault, pour estre ledict fief teneu et mouvant du fief de » Estruville (1). »

En 1463, Montfaut trouva noble à Carquebut Jean du Buret, et y imposa à la taille Guillaume et Jean Gourmont. Dans les premières années du XV^e siècle, un Bernard de Buret possédait la seigneurie d'Agon (2). Gaultier de Silly épousa, en 1437, Colette, petite-fille de Bernard du Buret, fille de Jean du Buret, seigneur d'Agon et de Carquebut, et veuve de Jean Meurdrac.

Jean de Gourmont qui avait été, à cause de sa noblesse, inquiété par les habitants de Carquebut, obtint en 1477, un arrêt de maintien : il portait *d'argent au chef de gueules chargé de trois roses d'or, et en pointe un croissant de sable*. Richard son fils, renvoyé par Montfaut, fut déclaré noble par un arrêt de la cour des Aides du 24 février 1494.

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 50, 2^e col.
(2) Commune de l'arrondissement de Coutances, *Annuaire de la Manche*, année 1852, pag. 698 et 702.

Roissy, en 1599, trouva nobles, à Carquebut, Jean Truffaut, sieur de la Barre, anobli en 1576, Charles et Gilles, sieur de Fontaines, lieutenant général du bailli de Cotentin au siége de Carentan.

En 1666, Chamillard y maintint les Adam, Guillaume de Gourmont, sieur de Courcy ; Henri-François de Franquetot, seigneur de Carquebut, et les Hautchemail, anoblis en 1543.

La famille Guillotte fut anoblie en 1543 ; un de ses membres obtint, en 1603, de changer son nom de Guillotte contre celui de Franquetot. Louis, fils de Thomas, épousa, en l'année 1593, Françoise du Buret, de Carquebut (1).

On comptait, à la fin du XVIIIe siècle, plusieurs fiefs nobles à Carquebut ; la marquise de Premettier était dame du fief des Fontaines, à Carquebut ; et la marquise de Thieuville, dame du fief de Courcy ; de Couvert était seigneur de Querqueville et Boutemont en Carquebut ; Gabriel du Mesnildot, ancien capitaine au régiment du Colonel général Dragons, l'était du fief de la Porte, et Hervé du Bois, de Littry, était seigneur de celui de Vassy, à Carquebut (2).

La paroisse de Carquebut relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise ; Masseville lui compte 125 feux imposables, et Expilly 464 habitants. En 1871, elle en a 576.

CHEF-DU-PONT.

Chef-du-Pont, *Caput pontis*.

L'église paroissiale de Chef-du-Pont se compose d'un chœur et d'une nef avec bas côtés. Le chœur présente un certain intérêt; il peut dater du XIIe siècle ; il est voûté en pierre et ses arceaux sont croisés, leur retombée se fait sur des colonnettes en pierre. Le haut des murs est garni de modillons romans.

La nef, dans certaines parties, peut dater du XIe siècle; la tour et les bas côtés ont été l'objet de travaux de réfection.

Les bas côtés communiquent avec la nef par quatre arcades cintrées, que portent des piliers carrés.

Dans une ancienne porte méridionale du chœur, on remarque, dans le tympan, un curieux bas-relief qui parait être du XIIe siècle, et qui peut figurer saint Michel terrassant le démon, ou peut-être Samson déchirant la gueule d'un lion, figure symbolique qu'offrent souvent les monuments du XIIe siècle.

(1) Voir le *Journal de Valognes*, année 1863, n° 37.

(2) De Pontaumont, *Histoire de la ville de Carentan et de ses environs*, pag. 341.

L'église est sous le vocable de sainte Colombe ; elle était une des cinq églises comprises dans l'enclave du diocèse de Bayeux, dont Sainte-Mère-Eglise était le chef-lieu, et dépendait de l'archidiaconé des Vez et du doyenné de Trévières. L'évêque de Bayeux nommait à la cure. Cette église, depuis 1853, est classée au nombre des monuments historiques.

Louis d'Harcourt, évêque de Bayeux (1), fondant, en 1475, six obits dans son église, donna au chapitre les dîmes de la paroisse de Chef-du-Pont, avec un trait de dîmes dans la paroisse de Sainte-Mère-Eglise (2).

Une voie romaine venant de *Grannonum*, Portbail, passait par Chef-du-Pont, et prenait la direction connue sous le nom de *Quérière Bertrand*, et traversait le Grand-Vey pour se rendre à Bayeux (3).

En 1396, le fief du Homme, tenu par Jeanne d'Eully, veuve de Guillaume Aux-Epaules, avait une foire à Chef-du-Pont, le jour saint Simon et saint Jude. Le baron de Bricquebec y prenait une rente de 40 sous, et y exerçait sa juridiction (4); elle a été transférée à Sainte-Mère-Eglise où elle est encore nommée *la Chef du Pont*.

Pendant l'occupation anglaise, Chef-du-Pont était un point fortifié qui commandait le bas pays, dans la vallée de l'Ouve, depuis l'Ile-Marie et Picauville jusqu'à la bastille de Beuzeville. En 1463, Jean Duval était seigneur de Chef-du-Pont. Le fief de Chef-du-Pont arriva dans la famille de Bellefonds, en 1607, par le mariage de Bernardin Gigault avec Jeanne Aux-Epaules, fille de Robert, baron de Sainte-Marie-du-Mont. Dans les premières années du XVIII^e^ siècle, ce fief appartenait à Jacques-Antoine de Saint-Simon Courtomer. Le château actuel a été bâti par la famille Osbert, et appartient aujourd'hui à M. Tostain, ingénieur en chef en retraite des ponts et chaussées. Le colombier porte la date de 1702 (5).

Montfaut, en 1463, trouva noble à Chef-du-Pont Jean Duval, et y imposa Guillaume Sauvegrain.

En 1666, Chamillard y maintint noble Jean de Reviers.

Louis-Adrien d'Osbert était, en 1789, seigneur du fief Duval à Chef-du-Pont.

La paroisse de Chef-du-Pont dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise. Masseville lui comptait 30 feux imposables, et Expilly 299 habitants. En 1871, sa population est de 385 habitants.

(1) De 1453 à 1479.
(2) Hermant, *Histoire du diocèse de Bayeux*.
(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. V, pag. 31.
(4) *Annuaire du département de la Manche*, année 1850, pag. 536.
(5) De Pontaumont, *Histoire de l'ancienne élection de Carentan*, pag. 20, 33 et 84.

ECOQUENEAUVILLE.

Ecoqueneauville, *Escoquenauvilla, Equoqueneauvilla, Escoquevilla.*

L'église paroissiale d'Ecoqueneauville est un carré oblong. La tour et une chapelle sont au nord de la nef ; le mur absidal est droit, et la porte principale s'ouvre à l'occident.

Cette église est sous le vocable de saint Laurent ; elle était taxée à 20 livres pour décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain. L'abbé de Montebourg en avait le patronage ; il prenait les deux tiers des dîmes, le curé avait l'autre tiers avec d'autres produits, et un manoir ou presbytère ; l'abbé de Montebourg avait dans son manoir une chapelle dont le curé prenait toutes les offrandes.

En 1665, le patronage appartenait encore à l'abbé de Montebourg ; la cure valait alors 600 livres.

Dans le cours du XVII^e^ siècle, le partage des dîmes donna lieu à un procès entre Jean Ribet, curé d'Ecoqueneauville, et les religieux de Montebourg. Une sentence rendue par le bailli de Saint-Sauveur-le-Vicomte avait ordonné qu'il serait fait trois lots des grosses dîmes, et que l'abbé et les religieux de Montebourg, gros décimateurs, auraient le choix des lots ; mais, sur l'appel du curé, le parlement de Normandie, par arrêt du 17 juillet 1671, jugea que pour les dîmes entre un curé et les gros décimateurs, le choix appartenait au curé (1). On voyait souvent les abbayes chercher à amoindrir les prérogatives et les droits des curés qui, presque toujours, obtenaient gain de cause devant le parlement.

Sous le règne de Henri I^er^, roi d'Angleterre, Richard de Reviers donna à l'abbaye de Montebourg une terre sise à Ecoqueneauville.

En l'année 1328, le roi établit, en faveur des religieux de Montebourg, une foire le jour saint Laurent, à Ecoqueneauville (2).

Dans le cours du XVI^e^ siècle, on trouve comme seigneur d'Ecoqueneauville François Cadot de Sebeville, et, en 1789, Monseigneur Maximilien-Gabriel-Louis de Bethune, duc de Sully.

Roissy, en 1598, trouva noble à Ecoqueneauville Pierre Thomas, et Chamillard, en 1666, y maintint noble Louis Thomas.

(1) Basnage, *Coutume de Normandie*, tom. I^er^, pag. 29.
(2) *Annuaire du département de la Manche*, année 1850, pag. 537.

La paroisse d'Ecoqueneauville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise. Masseville lui compte 44 feux imposables, et Expilly 199 habitants. En 1871, elle en a 187.

FOUCARVILLE.

Foucarville, *Fucardivilla*, *Foucarvilla*.

L'église paroissiale de Foucarville appartient au XI^e ou XII^e siècle, si l'on en juge d'après les modillons, qui sont romans. On remarque surtout un chapiteau attribué à l'époque romane : il représente un personnage menacé d'être dévoré par un serpent, et qui semble succomber sous le poids d'une bourse pendue à son cou.

Des contreforts sont placés sur les angles du mur absidal.

La tour et une chapelle sont au sud, entre chœur et nef.

Cette église, après la mort de saint Lo, arrivée dans le courant du VI^e siècle, fut placée sous son invocation. L'abbaye de Saint-Wandrille en avait le patronage; c'était Robert, fils d'Onfroy, qui, en 1050, lui avait donné cette église : elle payait pour les décimes 50 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

Sous le règne de Henri I^{er}, roi d'Angleterre, Richard de Reviers donna à l'abbaye de Montebourg la dîme de Foucarville : mais, en 1278, l'abbé de Saint-Wandrille, qui avait le patronage de l'église, percevait deux gerbes de la dîme, excepté sur trois francs fiefs où le curé avait la totalité; celui-ci avait encore la troisième gerbe sur le reste de la paroisse, ce qui lui valait 40 livres.

En 1369, les revenus de l'église se partageaient à peu près dans la même proportion entre l'abbé de Saint-Wandrille et le curé, qui avait dans la paroisse une chapelle privée de revenus ; on indique comme patron, à cette époque, Guillaume Carbonnel, chevalier.

L'abbé de Saint-Wandrille, en 1665, avait le patronage, et la cure valait alors 700 livres.

Suivant M. de Gerville, on aurait découvert à Foucarville, en 1835, deux marmites en bronze du poids chacune d'environ 6 kilogrammes. L'une d'elles était accompagnée de tessons d'une poterie légère et de deux cruches entières de même nature. On remarquerait aussi, toujours d'après le même auteur, dans un lieu nommé les *Romaineries*, à l'est de l'église, des traces d'anciens retranchements ou de longues tombelles (1).

(1) *Etudes sur le département de la Manche*, pag. 119.

Au XVe siècle, on citait le vieux dic dans la paroisse de Foucarville (1).

Montfaut, en 1463, trouva noble à Foucarville Jean Maurice, et y imposa Pierre et Guillaume Bréart.

En 1598, Roissy y trouva nobles les Bréart et les Maurice.

Chamillard, en 1666, y trouva nobles les Bréart, les Coquet, les Maurice, et les Fabien anoblis en 1576.

Marie de Rouen de Bermonville, était en 1789, seigneur de Foucarville.

La paroisse de Foucarville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise. Masseville lui compte 40 feux imposables, et le dictionnaire d'Expilly lui donne 256 habitants. Elle en a 271, en 1871.

GOURBESVILLE.

Gourbesville, *Goesbevilla*, *Gourbesvilla*.

L'église paroissiale de Gourbesville est cruciforme : son mur à l'orient est droit, on y a accolé une sacristie dont les murs sont à pans coupés. La tour est placée au nord, et deux portes sont ouvertes ; l'une dans le mur méridional de la nef, et l'autre dans le mur occidental.

Cette église est sous le vocable de Notre-Dame. Son patronage se partageait entre les abbés de Montebourg et de Saint-Pierre de Chartres ; elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes, et payait 80 livres de décimes. L'abbé de Saint-Pierre de Chartres avait le patronage de la seconde portion ; le curé qu'il présentait à la cure avait tous les revenus de sa portion. L'abbé de Montebourg percevait sur le fief de Roger de Magneville, qui formait sa portion, les deux tiers des dîmes, le curé avait l'autre tiers avec le casuel. Les deux curés avaient en outre les menues dîmes provenant des portions de leurs patrons. En 1369, le patronage de la grande portion appartenait à un laïque ; l'abbé de Montebourg avait le patronage de la seconde, dont les revenus étaient partagés entre lui et le curé (2).

En 1665, les deux cures étaient réunies, et l'abbé de Montebourg en avait le patronage.

On trouve, en 1607, Pierre Leverrier, sieur de Gourbesville.

(1) *Annuaire du département de la Manche*, année 1851, pag. 624.
(2) Voir le Livre noir et le Livre blanc de l'évêché.

C'est dans la paroisse de Gourbesville que naquit, en 1704, Pierre-François Boudier, qui fut trois fois supérieur général des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, et qui mourut à l'abbaye de Saint-Denis, en 1783. Son père était seigneur de Soubrefaux.

Chamillard, en 1666, trouve noble à Gourbesville Philippe-Antoine de Lempérière.

La paroisse de Gourbesville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville lui compte 124 feux imposables, et Expilly 586 habitants. Sa population, en 1871, s'élève au chiffre de 370 habitants.

HIESVILLE.

Hiesville, *Hievilla;* on trouve écrit *Yeville, Hevilla.*

L'église paroissiale d'Hiesville est un carré oblong, et se compose d'un chœur et d'une nef qui déborde un peu sur le chœur : son mur à l'orient est droit.

Cette église est sous le vocable de saints Côme et Damien ; l'abbaye de Cérisy-la-Forêt en avait le patronage ; l'abbé avait deux gerbes de la dîme, ce qui lui valait 70 livres ; le curé avait la troisième, l'autelage, un manoir et deux vergées de terre, ce qui lui donnait un revenu de 30 livres. Cette église était taxée à 28 livres de décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

En 1665, d'après l'état des cures, le patronage appartenait encore à l'abbaye de Cerisy. Suivant M. l'abbé Lecanu (1), le patronage aurait été laïque et aurait appartenu au seigneur du lieu.

Cette paroisse a cessé d'être réunie à celle de Blosville pour le spirituel : elle a maintenant son propre curé.

Roissy, en 1599, trouva nobles à Hiesville les Estard, Guillaume Bellot, anobli en 1594 ; il y ajourne les du Prael et Jean d'Yvetot.

En 1666, Chamillard y trouve nobles Jacques Richier, sieur de Colombières, qui portait de *sinople à la bande d'argent,* Philippe et Jacques Bellot, sieur de Callouville, dont les armes étaient *d'azur au chevron d'or, accompagné de deux lions affrontés d'or en chef, et un fer de pieu d'argent en pointe ;* Jacques et Louis d'Yvetot, Pierre Leloup, sieur de Limarest, qui, en 1652, avait reçu pour armoiries *d'argent à trois roses*

(1) *Histoire des évêques de Coutances.*

de gueules, deux en chef et une en pointe, au chevron d'azur, chargé de deux hermines et d'une croix d'or (1). Le seigneur d'Hiesville, en 1789, était Joseph-Bon-Pierre Le Vavasseur.

La paroisse d'Hiesville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Marie-du-Mont. Masseville lui compte 36 feux imposables, et Expilly 109 habitants. Elle en a 148, en 1871.

HOUESVILLE.

Houesville, *Hoyvilla*, *Houesvilla*.

L'église paroissiale de Houesville était primitivement un carré oblong ; mais des additions faites au côté méridional du chœur et au côté septentrional de la nef lui ont enlevé son premier caractère. Ces additions consistent dans deux chapelles. Le mur occidental est percé d'une porte.—L'église est antérieure au XVI^e siècle ; car une des chapelles a été construite par Pierre Mangon, écuyer, sieur du Houguet, qui vivait de 1591 à 1640 ; il la fit construire à ses frais et plaça son écusson à une clef de voûte : il portait *d'or au chevron de gueules, accompagné de trois gonds de sable, au chef d'azur chargé d'une main d'or, sortant d'un nuage de même*. Pierre Mangon fut inhumé dans l'église des Cordeliers de Valognes.

Cette église est sous le vocable de saint Brice ; le patronage, en 1665, en était laïque, et le seigneur du lieu présentait à la cure : elle faisait partie de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain. Sa taxe, pour les décimes, était de 50 livres. D'après le Livre noir, le patronage appartenait, dans le XIII^e siècle, à l'abbé de Saint-Sauveur. Le curé percevait toutes les gerbes de la dîme de la paroisse, excepté sur quelques fiefs, où l'abbé avait deux gerbes et le curé la troisième.

On a trouvé à Houesville beaucoup de traces romaines, des médailles, et surtout une médaille en or du V^e consulat de Trajan avec un aigle au revers. On la découvrit en 1850, dans un terrain par où passait la voie romaine de *Grannonum*, Portbail, à *Crociatonum* Saint-Côme (2).

Pendant les guerres religieuses qui désolèrent le pays dans le cours du XVI^e siècle, les seigneurs d'Houesville et de Cosqueville furent massacrés par les protestants (3).

(1) De Pontaumont, *Histoire de l'ancienne élection de Carentan*, pag. 31.
(2) *Etudes sur le département de la Manche*, par M. de Gerville, pag. 131.
(3) *Histoire des guerres de religion dans la Manche*, par M. Delalande, pag. 33.

Roissy, en 1599, trouva nobles à Houesville, Charles Varroc, sieur de Houesville, et Guillaume Bauquet, fils de Thomas, anobli en 1543.

Chamillard, en 1666, y trouva nobles Joseph et Valentin Simon, dont la noblesse datait de 1579. En 1646, Jacques Simon était seigneur de Houesville.

Dans le cours du XVIIe siècle, l'un des membres de la famille de Varroc était seigneur d'Houesville. Cette famille portait de *gueules à six roses d'argent*. Cette seigneurie a passé dans les mains d'une famille Le Sauvage, car, en 1789, Pierre-Bon-Antoine Le Sauvage, était seigneur d'Houesville : il portait *d'azur au tronc de chêne d'argent à trois chicots, deux à droite et un à gauche, accompagné en chef de deux glands, le fruit d'argent et l'écorce d'or, et deux feuilles d'argent en pointe.*

La paroisse d'Houesville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Marie-du-Mont. Masseville lui comptait 70 feux imposables, et Expilly 308 habitants. En 1871, elle en compte 340.

LIESVILLE.

Liesville, *Linnevilla, Liesvilla, Levilla.*

L'église paroissiale de Liesville est cruciforme et comprend un chœur, une nef et deux chapelles, l'une au sud et l'autre au nord ; on a accolé au mur oriental une sacristie dont les murs sont à pans coupés. La tour s'élève vers le sud au bas du mur occidental.

Cette église est sous le vocable de saint Martin : elle faisait partie de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain. Elle est citée dans un acte comme comprise dans les biens appartenant à la cathédrale de Coutances. L'abbé de Saint-Sauveur avait le patronage de cette église ; il prenait les deux tiers de la dîme des gerbes, et le curé avait la troisième, avec toutes les menues dîmes, sept boisseaux de froment, mesure de Carentan. Elle était taxée à 20 livres de décimes. En 1665, la cure valait 300 livres.

Vers 1180, Alexandre de Liesville donna à l'abbaye de Saint-Sauveur un moulin à vent situé à Montmartin-en-Graignes (1).

Il y a eu dans un temps à Liesville un très-ancien château. On trouve, en 1588, comme seigneur de Liesville, Thomas

(1) Delisle, *Etudes sur les classes agricoles au XIIe siècle*, pag. 514.

Leloup. Judith Leloup, dame de Liesville, épousa Gédéon de Magneville, qui mourut en 1645. En 1700, Pierre de Varoc, sieur de Liesville, obtint des dispenses d'âge, pour l'office de conseiller-maître au parlement de Rouen (1).

En 1463, Montfaut y imposa Colin de Liesville, sergent du lieu.

La paroisse de Liesville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Marie-du-Mont. Masseville lui compte 80 feux imposables, et Expilly 386 habitants; en 1871, elle en a 345.

NEUVILLE-AU-PLAIN.

Neuville-au-Plain, *Novus vicus*, *Novavilla*, *Nouvilla de plano*.

L'église paroissiale de Neuville-au-Plain présente une nef qui peut dater du XIV^e siècle; son clocher est de construction récente, et une croix du XVII^e siècle s'élève dans le cimetière.

Cette église faisait partie de l'exemption de Bayeux, enclavée dans le diocèse de Coutances, et dépendait de l'archidiaconé des Vez et du doyenné de Trévières.

En l'année 1207, Philippe-Auguste donna à Robert des Ablèges, évêque de Bayeux (2), sa chapelle, qui est maintenant l'église paroissiale de Notre-Dame de Neuville, avec les dîmes et le patronage. Ce prélat en fit, quelque temps après, don à son chapitre, parce qu'il s'obligea de lui faire deux obits tous les ans, après sa mort, l'un pour le repos de son âme, et l'autre pour celle de son frère Drogon, et de donner aux pauvres 60 sous (3). Le chapitre de Bayeux avait une école à Neuville.

Le curé de Neuville, et ceux des autres paroisses comprises dans l'exemption de Bayeux, ont cherché souvent à se soustraire à la visite de l'archidiacre des Vez.

L'abbaye du Vœu, à Cherbourg, avait des revenus à Neuville. La ferme et gage pleige de sa baronnie de Neuville étaient affermées, en 1753, à Nicolas Simon, au prix de 1050 livres (4).

On a trouvé, à Neuville-au-Plain, des monnaies romaines près du pont, et, dans une pièce de terre nommée le *Catelet*,

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XXIII, pag. 226.

(2) Robert des Ablèges, XXXVIII^e évêque de Bayeux, de 1206 à 1230.

(3) *Histoire manuscrite du diocèse de Bayeux*, par Hermant, tom. I^er, pag. 222 et tom. II, n° 29 du doyenné des Vees.

(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XXII, pag. 160.

des tombelles, contenant des ossements calcinés et non calcinés, des puits et des débris d'habitations. On remarque encore, dans un endroit de cette paroisse, des retranchements fort anciens; tout porte à croire qu'à l'époque gallo-romaine deux voies traversaient Neuville ; l'une venant d'*Alauna* à *Crociatonum*, et l'autre du cap de la Hague au Grand-Vey (1).

En l'année 1629, la seigneurie de Neuville-au-Plain était possédée par Jacques de Fontaines, écuyer, seigneur de Cardonville ; Marie-Madelaine de Fontaines, fille de César, baron de Cardonville, la porta, en mariage, à Charles-Claude Andrey, écuyer, seigneur et patron de Fontenay, qui en fit hommage au roi, le 20 septembre 1680, en la chambre des comptes de Normandie, comme mouvante de sa majesté, par un huitième de haubert (2). Le lieutenant-général Louis-Charles-André de Fontenay est né au manoir de Baudieuville, connu aujourd'hui sous le nom de château de Neuville. Il est mort en 1774 (3).

On trouve comme seigneur de Neuville, en 1550, Simon de Brix, et, en 1558, Antoine de Brix.

Chamillard, en 1666, trouve nobles à Neuville, les de Brix, anoblis en 1543, et Jacques Le Prevost, dont la noblesse datait de 1594.

La paroisse de Neuville-au-Plain relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise. Masseville lui comptait 26 feux imposables, Saugrain 49, Dumoulin 78, et Expilly 172 habitants. En 1871, sa population est de 287 habitants.

PICAUVILLE.

Picauville, *Piquadvilla, Picquauvilla, Picauvilla.*

L'église paroissiale de Picauville est en forme de croix et se compose du chœur, d'une nef avec bas côtés, d'un transept et d'une tour centrale. Elle est en grande partie du XIIIe siècle ; mais le chœur fut construit dans le XIVe siècle par les chanoines de la Sainte-Chapelle; six arcades mettent la nef principale en communication avec les bas côtés ou nefs latérales. Le mur à l'occident est percé d'une porte, et un porche existe au sud de la nef, à l'extrémité du mur.

(1) De Gerville, *Etudes géographiques et historiques sur le département de la Manche*, pag. 169, et de Pontaumont, *Histoire de l'ancienne élection de Carentan*, pag. 50.

(2) Expilly, *Dictionnaire historique et politique de la Gaule et de la France*, tom. V, pag. 180.

(3) *Etrennes Coutançaises*, année 1835, pag. 41.

Cette église est sous le vocable de saint Candide : elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain, et payait 66 livres pour les décimes. La cure était divisée en deux portions. Le patronage, en 1250, appartenait à Bouchard de Marly, chevalier. Lors de la rédaction du Livre blanc, le patronage était encore dans la même famille. Les deux curés se partageaient les produits de la dîme, sur lesquels deux prieurs, celui du Fresne *(de Fraxino)* et celui de Bohon avaient des droits. En 1665, le patronage des deux portions appartenait à la Sainte-Chapelle.

La chapelle, sous le vocable de saint Christophe, qui existe du côté méridional de la nef, fut construite à la fin du XIV^e^ siècle, par les soins de Jean Pelerin, le curé de l'une des portions, et qui, pendant plusieurs années, remplit les fonctions de garde du scel des obligations de la vicomté de Valognes. Les chanoines de la Sainte-Chapelle, le curé de l'autre portion de l'église, Jean Bonté, et les trésoriers et paroissiens de Picauville approuvèrent cette fondation. Guillaume de Crèvecœur, évêque de Coutances, la confirma le 28 octobre de l'an 1404. Le fondateur se réserva, sa vie durant, le droit de présenter le chapelain, et il dota cette chapelle de 16 livres tournois. Ce revenu était assis sur plusieurs paroisses. Après la mort du fondateur, le droit de présentation devait être alternatif entre l'évêque de Coutances et le trésorier de la Sainte-Chapelle. D'après le pouillé du diocèse rédigé en 1665, le patronage était encore alternatif entre les mêmes dignitaires (1).

Il y avait eu dans la paroisse de Picauville une maison de Templiers dont les biens furent attribués à la Sainte-Chapelle.

FAITS HISTORIQUES.—Saint Louis, qui possédait la terre de Picauville, par suite sans doute d'une forfaiture, la donna à Mathieu de Mailly (2), dont la famille la possédait encore dans le XIV^e^ siècle ; car, en 1330, le patron de la paroisse était Louis de Mailly, chevalier. Ce fut lui qui vendit la terre de Picauville, 1354, à Jean de Bloville, moyennant 6,000 livres tournois, plus une rente de 150 livres. A la mort de Jean de Bloville, écuyer, la seigneurie de Picauville passa à son fils, Guillaume de Bloville, aussi écuyer, lequel, le 28 avril 1368, se reconnut débiteur de la rente de 150 livres. Guillaume laissa une fille mariée à Jean de Semilly, écuyer, qui, en 1376, jouissait de la terre de Picauville; mais la rente ne se payant

(1) Voir le Livre noir et le Livre blanc. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVII, pag. 320.
(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie* tom. XVI, pag. 78, n° 473.

pas, la terre fut saisie et vendue. Les exécuteurs testamentaires de Charles VI s'en rendirent adjudicataires, et la destinèrent à la fondation des heures canoniales dans la Sainte-Chapelle.

La prise de possession, par les chanoines de la Sainte-Chapelle, se fit en présence « de Guillaume Hamon, substitut » du procureur du roy nostre sire, en la dicte viconté, Thomas » Pierre, viconte de Carentan, messire Jehan Pelerin, messire » Jehan Bonté, curés de la dicte église de Piquiauville, messire » Guillaume Hebert, curé de Saint Cosme du Mont, Jehan » Yon, escuier, etc. » La terre de Picauville fut alors estimée valoir un revenu de 228 livres 14 sous un denier. Ce domaine se composait, entre autres choses, « d'une maison en laquelle » les plez et la juridiccion de la terre estoit tenue, près et » devant le moustier de Piqueauville....... item deux isles, » environnées d'eaux, dont l'une est appelée la Grant Isle, et » l'autre la Petite Isle, et contient la grant environ 111 acres, » et l'autre la petite isle, une acre ou environ..... item, le » patronage de l'église qui est en deux porcions....... etc.» Cette terre avait été vendue 5,800 francs d'or (1).

En l'année 1416, un tenement de cinq acres en herbages était loué pour un an, à Picauville, moyennant 20 sols tournois (2).

Henri II, duc de Normandie, à la demande des religieux de Blanchelande, établit à leur profit, à Picauville, une foire à la décollation de saint Jean, et un marché le vendredi. En 1394, une estimation de la terre de Picauville porte à cent sous tournois la valeur de la coutume de la foire saint André (3).

Le Pont-l'Abbé, dont l'agglomération avait le titre de bourg, était dans la paroisse de Picauville et formait le chef-lieu d'une sergenterie qui comptait 18 paroisses. Le pont qui se trouve sur l'Ouve, entre Picauville et les Moitiers-en-Bauptois, a été construit depuis 1720; car, Masseville, curé de Joganville, près de Montebourg, dit « Pont-l'Abbé, bourg et marché » de l'élection de Valognes, et de la paroisse de Picauville, » sur la rivière d'Ouves, qu'on y passe en bateau depuis la » destruction du pont qui y était autrefois (4). » C'est sans doute ce pont détruit dont on a attribué la construction à un abbé des Moitiers, *de Monasteriis*, d'où lui est venu le nom de Pont-l'Abbé.

L'amiral de Vienne, en 1378, s'empara de Pont-l'Abbé et

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVII, pag. 297 à 317.

(2) *Cartulaire de Montebourg*, pag. 585. Cité par M. L. Delisle, dans son ouvrage *Des revenus publics en Normandie*, au XII[e] siècle.

(3) *Annuaire de la Manche*, année 1850, pag. 544.

(4) Masseville, *Etat géographique de la Normandie*, tom. I[er], pag. 246.

le fit fortifier. Les protestants, en 1574, s'en emparèrent aussi.

On trouve à Picauville un établissement important, nommé le Bon-Sauveur, et dont la fondation est due à la généreuse piété de Madame veuve de Riou, née d'Agneaux, qui en fut la première supérieure. Il contient un pensionnat de jeunes personnes, une école pour les sourds-muets, et une maison pour les aliénés.

Montfaut, en 1463, imposa à Picauville Michel Jean, qui fut rétabli plus tard ; il y renvoya les Yon que, 200 ans après, Chamillard déclare nobles, vu leurs titres ; les Yon avaient été anoblis en 1487.

En 1598, Roissy y trouva les du Rosey, nobles en vertu d'une charte de 1541, les Fournier qui furent barons de Tournebut, de 1520 à 1580, les Jouan, Etienne de Ricarville, sieur du Revie ; et renvoya à trois mois Eustache de Pierrepont, à fin de justification.

Chamillard, en 1666, y maintint les Lecourtois, dont la noblesse datait de 1580, les Le Fournier, anoblis en 1471, et dont la famille portait *d'argent au sautoir de. . . cantonné de quatre roses de gueules*, les Yon, ceux que Montfaut avait renvoyés, et les Jouan.

La petite paroisse du *Houlme*, du *Home*, ou de l'Ile-Marie, est depuis longtemps réunie à celle de Picauville.

Holm, Hulmus, Holmus, signifient un lieu entre deux rivières ; on nommait autrefois cette paroisse Notre-Dame-du-Holm, ce qui veut dire la même chose qu'Ile-Marie, et aussi parce qu'elle est dédiée à la Vierge Marie. Dans le dotolicium de la princesse Adèle, *Holmus* indique le Home ou l'Ile-Marie (1).

L'église de cette ancienne petite paroisse date du XVII[e] siècle. Ce fut le maréchal de Bellefonds, qui, exilé à l'Ile-Marie, par suite d'une intrigue, la fit construire. Elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

Le tableau placé au-dessus de l'autel représente une Vierge à la chaise, peinte par Jules Romain, dans l'atelier même de Raphael, qui l'a retouchée ; il fut donné au maréchal de Bellefonds par le grand Dauphin, fils de Louis XIV, et élève de Bossuet. On conserve encore à l'Ile-Marie la lettre de ce prince, qui est l'authentique de ce tableau (2).

L'abbé Lecanu (3), dans son tableau des paroisses de l'évêché de Coutances, place le Home dans le doyenné d'Orglandes, et en attribue le patronage au seigneur du lieu ; mais le Livre

(1) Voir le *Glossaire* de Durange, v° HULMUS.
(2) *Normandie illustrée*, Manche, pag. 63.
(3) *Histoire des évêques de Coutances*.

noir et le Livre blanc placent l'église du Home dans le doyenné du Plain, et indiquent comme patron l'abbé de Saint-Sauveur, et comme seul décimateur le curé qui, en 1369, avait en plus un manoir. Une chapelle, qui ne donnait aucun revenu, était attachée à cette église. C'était Henri ou Hélie d'Agneaux qui, en 1150 ou 1162, avait donné l'église du Home à l'abbaye de Saint-Sauveur. Son fils et ses neveux ratifièrent cette donation que confirma aussi Vivien, évêque de Coutances (1).

Le Home que, pendant le XII[e] siècle, possédait la famille d'Agneaux, appartenait à la fin du XVI[e] siècle à la famille Aux Epaules *(ad Humeros)*, seigneurs de Sainte-Marie-du-Mont; Jeanne Aux Epaules, dame de l'Ile-Marie, fille de Robert Aux Epaules, baron de Sainte-Marie-du-Mont, épousa, en 1607, Bernardin Gigault de Bellefonds, gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Valognes, puis lieutenant du chevalier de Vendôme au gouvernement de la ville et château de Caen, et fit entrer ainsi l'Ile-Marie dans la famille des Gigault. Ils eurent plusieurs enfants, entre autres Henri-Robert Gigault, seigneur de l'Ile-Marie, gouverneur de Valognes, qui fut le père de Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, seigneur de l'Ile-Marie, gouverneur de Valognes, maréchal de France et chevalier des ordres du roi ; une de leurs filles devint la maréchale de Saint-Géran ; une autre, célèbre par les grâces de son esprit, fut la marquise de Villars, la mère du vainqueur de Denain ; une troisième, Judith de Bellefonds, née à Caen, en 1611, eut le plus grand succès à la cour de la reine Marie de Médicis ; jolie et spirituelle, elle possédait tout ce qu'il fallait pour plaire. Entrée aux Carmélites, à Paris, en 1629, à 17 ans, la veille de la Sainte-Agnès, elle prit le nom de sœur Agnès de Jésus-Maria, et fut plusieurs fois élue prieure des Carmélites (2).

En 1649, Matignon se déclara pour la fronde, et s'empara de l'Ile-Marie, appartenant à Bernardin Gigault, alors enfant mineur.

Jacques II, se rendant en Angleterre à la tête d'une armée que Louis XIV lui fournissait en grande partie, passa deux jours, au mois d'avril 1692 au château de l'Ile-Marie, chez le

(1) *Journal de Valognes*, année 1863, n° 42.

(2) Voir ce qu'en dit M Cousin dans son *Etude sur Madame de Longueville*.

Madame de Sévigné, dans une lettre à sa fille, 5 janvier 1680, lui dit : « je fus ravie de l'esprit de la mère Agnès ; elle me parla de vous, vous con- » naissant par sa sœur (la marquise de Villars); dans une autre lettre (22 no- » vembre 1688). Cette mère, dit-elle, sait bien mener la parole. » Voir aussi, dans M. Cousin, la lettre touchante de Bossuet à la prieure qui succédait à la mère Agnès.

maréchal de Bellefonds, qui était rentré en faveur, et devait l'accompagner dans son expédition d'Outre-Manche, à titre de commandant en chef des troupes françaises.

Le domaine de l'Ile-Marie, par suite d'acquisition, passa dans les mains de Georges-Adrien Feuillie, marié à une demoiselle d'Agneaux. On trouve, en 1789, comme faisant partie des trois ordres qui s'assemblèrent à Coutances, messire Léon-Georges Feuillie, seigneur du Hom ou Ile-Marie, et des fiefs du Roncer et aux Mortières, et du Riou, à Sainte-Mère-Eglise. Ce domaine appartient aujourd'hui à M. le comte d'Agneaux, neveu de Madame de Riou, membre du Conseil général de la Manche, et Inspecteur de l'association normande.

Le Home avait, dans le XIVe siècle, le titre de ville ; du moins, dans le mois de février 1336-37, et après enquête faite au Home, à Carentan, Montebourg, la Haye-du-Puits et Varenguebec, le duc de Normandie accorda à Richard Canète, sire du Homme, un marché hebdomadaire en la *ville* du Home (1). Ainsi ce n'est pas une formalité nouvelle que celle de consulter les communes voisines de celle où l'on veut établir une foire ou un marché, et d'ouvrir des enquêtes de *commodo* et d'*incommodo* ; on en agissait ainsi dans le moyen âge.

Les paroisses du Home et de Picauville dépendaient de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville, en 1722, donne 7 feux imposables à la paroisse du Home, Dumoulin, en 1765, dit qu'elle n'avait pas d'autres habitants que ceux du château. Masseville compte à la paroisse de Picauville 200 feux, et Dumoulin 298. Expilly lui donne 1341 habitants. La population des deux paroisses réunies est, en 1871, de 2507 habitants.

L'Ile-Marie a vu mourir, le 4 juillet 1679, à l'âge de 62 ans, Antoine Garaby, qui naquit le 18 octobre 1617, au château de la Luzerne, dans la paroisse de Montchaton (2); il eut pour père et mère Bernard Garaby de la Luzerne et Françoise de Pierrepont ; il épousa Anne de Vassé ; il mourut sans laisser d'enfants. Sa famille, propriétaire du fief de la Luzerne, portait *d'azur à trois pals d'or, au chef cousu de gueules chargé d'un lion léopardé d'argent.*

Antoine Garaby de la Luzerne, qui prit aussi les noms de Garaby Pierrepont de la Luzerne, sans être au nombre des poëtes dont les noms appartiennent à l'histoire générale de la littérature française, n'est cependant pas un écrivain à dédai-

(1) *Notes sur les anciennes foires du département de la Manche*, par M. L. Delisle. *Annuaire de la Manche*, année 1850, pag. 539.
(2) Commune de l'arrondissement de Coutances.

gner ; il avait des aptitudes variées, un style facile et un esprit observateur. Il se lia d'une manière étroite avec Samuel Bochart, des Yveteaux, Moisant de Brieux, le peintre de la Haie et Daniel Huet, évêque d'Avranches. Ces noms prouvent qu'il aimait les gens de lettres, et qu'il en faisait ses principaux amis. Ses ouvrages ne sont pas nombreux ; ils se réduisent à trois : *Recueil de ballades et sonnets, les Miscellanées, et les Sentiments chrestiens, politiques et moraux* (1).

RAVENOVILLE.

Ravenoville, *Ravenotivilla, Ravenouvilla, Ravenovilla.*

L'église paroissiale de Ravenoville est cruciforme, et se compose d'un chœur, d'une nef avec deux chapelles, l'une au nord et l'autre pratiquée dans la partie basse de la tour placée à l'extérieur, entre chœur et nef. Les murs sont garnis de modillons des XI[e] et XII[e] siècles.

Cette église est sous le vocable de Notre-Dame. L'abbaye de Blanchelande en avait le patronage que Richard de Bohon, évêque de Coutances, lui avait accordé à la prière de Henri du Neubourg et de Raoul de la Haye (2). L'abbé était seul décimateur, et le curé n'avait que l'autelage et les aumônes, ce qui valait, d'après le Livre noir, 120 livres à l'abbé, et 30 livres au curé. Lors de la rédaction du Livre blanc, le patron était le même, et la dîme lui appartenait ; mais les revenus de la cure avaient augmenté ; le curé avait 18 vergées de terre, 16 boisseaux de froment et d'avoine à la mesure de *Cibrantot*, avec d'autres produits en nature.

En 1665, le patronage était toujours à l'abbé de Blanchelande; la cure valait alors 500 livres. Sa taxe pour les décimes était de 35 livres, et elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

Les abbayes se montraient toujours jalouses de leurs droits, et l'église de Ravenoville donna occasion à Philippe Troussey, abbé de Blanchelande, de faire valoir ceux de son abbaye.

« Le 12 mars 1631, Charles de Gourmont, escuyer, sieur » des Fonteynes et d'Adeville, baron de Gyé, conseiller du » roy, lieutenant général civil et criminel au bailliage de » Cotentin, est requis par l'abbé de Blanchelande, Philippe

(1) Voir sur Antoine Garaby, un excellent article de M. de Robillard de Beaurepaire dans les *Mémoires de la société d'archéologie, etc., d'Avranches*, tom. IV, pag. 439 ; *Annuaire de la Manche*, année 1829, pag. 301 ; 1853, pag. 47, et 1856, pag. 65.

(2) Mss. de M. Toustain de Billy et de M. Lefranc. *Gall. christ.* tom. XI, pag. 876.

» Troussey, conseiller et aumonier du roy, patron présentant » de Sainte-Marie de Ravenoville, assigner François Scelles, » escuyer, sieur de Cibrantel, pour voir dire et juger qu'il » sera tenu de faire abattre une ceinture funèbre mise avec » ses armes à l'entour de la dite église, et l'écusson mis à la » maitresse vitre du chœur, et a oster le banc de la dame sa » femme dans le chœur d'icelle église, l'y ayant fait mettre » sans droit ni qualité et au préjudice de la commodité du » clergé qui ne peut pas se remuer dans le chœur et avoir la » liberté de passer, parquoi ledit escuyer sans motifs préten- » dait s'attribuer les droits de patron. » Aucun acte n'apprend si l'abbé réussit dans sa prétention.

Robert Blondel, poëte, historien et moraliste, qui vivait sous Charles VII, naquit à Ravenoville, de 1380 à 1400, d'une famille noble et ancienne, établie depuis 1216 dans le pays : il était l'arrière petit-fils de Guillaume Blondel, écuyer, sieur de Ravenoville. Charles VII, après avoir reconquis son royaume, et replacé le Cotentin sous son autorité, voulant récompenser Robert Blondel des services qu'il lui avait rendus et des sages conseils qu'il lui avait donnés, lui fit don d'un *hostel et héritage, tenu par Thomas Croffort à Ravaunouville*, aujourd'hui Ravenoville (1).

Jacqueline Pitteboust, veuve de François de Grimouville, était, en 1588, dame de Ravenoville.

On trouve, dans les terres et fermes dépendant du domaine du roi dans l'élection de Carentan, en 1601, la terre de Robert de Lestre, à Ravenoville.

En 1676, le sieur Berrys, secrétaire ordinaire au Conseil, obtint, en vertu d'un arrêt du Conseil, de jouir « des droits » seigneuriaux des échanges et contre échanges de la terre de » Sibrantot, compris les fiefs de Ravenoville et de Marmion, » baillé en échange audit sieur Berrys, pour la terre de Pon- » trilly-Nigreville et autres fiefs (2). »

En 1463, Montfaut imposa à Ravenoville Jean Le Guilbert, dont le fils justifia en 1523.

Roissy, en 1599, y trouva nobles les Scelles, sieurs de Ravenoville, les Couillard, anoblis en novembre 1578, et François Simon.

Chamillard, en 1666, y mentionne les Scelles et les Couillard, et Jean du Prael, sieur de Surville.

(1) Voir une excellente notice sur Robert Blondel, par M. A. Vallet de Viriville, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 161.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 210, 2e col.

En 1789, messire Chrétien-François de Lamoignon, était seigneur de Ravenoville.

La paroisse de Ravenoville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise. Masseville lui comptait 123 feux, et Expilly 473 habitants. Sa population, en 1871, est de 670 habitants.

SAINT-GERMAIN-DE-VARREVILLE.

Saint-Germain-de-Varreville, *Sanctus Germanus de Watredivilla, Warrevilla, Varrenvilla, Varrevilla.*

L'église paroissiale de Saint-Germain-de-Varreville est cruciforme ; elle date du XIIIe siècle; sa tour s'élève au sud, entre chœur et nef. L'église a deux portes, l'une dans le mur méridional de la nef, et l'autre dans le mur occidental; une sacristie, dont les murs sont à pans coupés, a été accolée au mur absidal qui est droit.

L'église qui est sous le vocable de saint Germain, payait pour les décimes une taxe de 50 livres et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

Cette église et celle de Saint-Martin furent données par Guillaume-le-Conquérant à l'abbaye de Saint-Wandrille, sur la demande de Robert, fils d'Onfroi de Vieilles, à qui précédemment il les avait données (1). Le Livre noir indique comme patron l'abbé de Saint-Wandrille ; il percevait deux gerbes de la dîme sur certaines parties où le curé n'avait que la troisième avec l'autelage, ce qui lui valait 41 livres ; il payait pour la débite 8 sols 5 deniers.

En 1283, Eustache, évêque de Coutances, donna mandement au doyen du Plain, pour partager en deux la paroisse de Varreville ; une des portions prit le nom de Saint-Germain, et l'autre celui de Saint-Martin (2). Mais son successeur, Robert de Harcourt, réunit les deux paroisses, et ensuite, à la demande des religieux de Saint-Wandrille, il remit les choses dans leur premier état, et donna l'une des paroisses à Richard Aux Epaules, et l'autre à Jean Le Campion.

Lors de la rédaction du Livre blanc de l'évêché de Coutances, l'évêque avait le patronage de Saint-Germain ; le curé avait toutes les dîmes et autres revenus ; mais il payait à l'abbé de Saint-Wandrille une rente de 30 livres. Il y avait, dans le ci-

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XI, pag. 43. *Neustria pia*, pag. 68.

(2) *Histoire des évêques de Coutances*, par l'abbé Lecanu, pag. 198.

metière, une chapelle dont l'entretien incombait au curé, c'était du moins la prétention des paroissiens : *secundum quod dicunt parrochiani*.

En 1665, la cure valait 1,000 livres; l'abbé de Saint-Wandrille avait le patronage de l'église.

Richard Cœur-de-Lion, donne, la première année de son règne, en 1190, à Richard du Hommet et à Gille, sa femme, Poupeville et Varreville (1).

Les religieux de Blanchelande avaient des revenus à Saint-Germain ; car, en 1467, ils avouent tenir la dîme des manoirs de Poupeville et de Varreville, y compris la dîme de la foire, et excepté la dîme du marché (2).

En 1463, Montfaut trouva noble à Saint-Germain Jean de Vastonne, et y imposa Guillaume Le Demandé, dont les descendants justifièrent plus tard de leur noblesse.

Roissy, en 1599, y trouva noble Raoul Gourmont, fils de Pierre, déclaré noble par arrêt de la cour des Aides du 18 juillet 1493 ; y maintint les Michel, *veu leurs titres*, et ajourna Guillaume Maurice.

Chamillard , en 1666 , y maintint les de Gourmont et Nicolas Couillard, dont la noblesse datait de 1578.

On trouve comme ayant été appelé à l'assemblée des trois ordres, à Coutances, en 1789, le président de Bermonville, seigneur de Saint-Germain-de-Varreville ; Robert de Gourmont de Saint-Clair, seigneur du fief du Mesnil, en la paroisse de Saint-Germain-de-Varreville , et Alexis-Christophe d'Arot, écuyer. chevalier de Vaugoubert, capitaine d'artillerie au régiment de Strasbourg, à Saint-Germain-de-Varreville.

La paroisse de Saint-Germain-de-Varreville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise. Masseville lui donne 86 feux imposables. En 1871, sa population est de 301 habitants.

SAINTE-MARIE-DU-MONT.

Sainte-Marie-du-Mont, *Sancta Maria de Monte*.

La paroisse de Sainte-Marie-du-Mont doit son nom à son église dédiée à la Vierge Marie, et à sa situation sur un point très-élevé, d'où l'on découvre un des horizons les plus vastes et les plus variés du Cotentin.

L'église paroissiale de Sainte-Marie-du-Mont est cruciforme, et se compose du chœur, d'une nef avec bas côtés, d'un tran-

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 7, n° 22.

(2) *Annuaire de la Manche*, 1850, pag. 548.

sept et d'une tour. Elle présente des caractères d'architecture appartenant au roman du XI^e^ ou XII^e^ siècle, et au style ogival des XIII^e^, XIV^e^ et même XVI^e^ siècles.

La nef, sauf les retouches ou additions, est du XI^e^ siècle. On remarque, dans le mur méridional, des assises de maçonnerie en arête de poisson, et une porte d'un caractère roman. Les fenêtres qui primitivement éclairaient cette partie de l'église étaient petites et étroites à l'extérieur et ébrasées à l'intérieur. Il existe dans le bas côté sud une ogive romane ornée de zig-zags. Les modillons qui ornaient le haut des murs et qu'on voit encore, présentent des figures grimaçantes, des têtes grotesques et autres sujets appartenant évidemment à l'époque romane. On remarque sur un des chapiteaux un centaure qui décoche un trait contre un cerf dont il n'est séparé que par un arbre : c'est sans doute un sujet symbolique. Sur un autre, c'est Jésus-Christ nimbé que soutiennent deux anges : il porte d'une main sa croix et bénit de l'autre ; à ses côtés se tiennent saint Pierre et saint Paul, qu'on reconnait l'un à ses clefs, l'autre à son épée. Sur un autre, c'est l'avarice figurée dans un homme qui tient à la main une large bourse, et qui semble interroger un dragon ailé qui se tient près de lui. L'avarice ainsi symbolisée se trouve souvent sur les chapiteaux des églises du XI^e^ siècle.

La nef communique avec les bas côtés au moyen de plusieurs grandes arcades cintrées. Ces nefs latérales, sauf les retouches, sont aussi du XI^e^ ou XII^e^ siècle.

Le chœur voûté en pierre est du XVI^e^ siècle.

Un clocher composé d'une tour carrée reposant sur quatre piliers s'élève au-dessus du transept. La tour devient octogone, et se termine par une coupole qui, renversée par la foudre, a été reconstruite il y a quelques années. Cette tour, dans sa partie inférieure, accuse le XIV^e^ siècle ; mais la partie supérieure depuis l'octogone est du XVI^e^ siècle.

Plusieurs fenêtres offrent des armoiries qui appartiennent aux familles Aux Epaules et Beaugendre.

Sous le chœur de l'église, il existe une crypte, caveau funéraire, qui renferme les restes des membres de la famille Aux Epaules, et notamment ceux de Henri-Robert Aux Epaules, capitaine des gardes de Henri IV, et lieutenant-général de Normandie ; de Jean-François de la Guiche Saint-Géran, maréchal de France, et de Suzanne Aux Epaules, sa femme ; de Marie de la Guiche, leur fille, mariée à Charles de Levy, duc de Ventadour.

On remarquait, avant la révolution, dans cette église un groupe en marbre représentant Henri-Robert Aux Epaules, accompagné de deux gardes à genoux sur un coussin, dans une attitude suppliante, les mains jointes sur la poitrine et couvertes de leurs gantelets. Ce monument fut arraché au

vandalisme révolutionnaire et conservé par un ami des beaux-arts.

L'une des cloches porte l'inscription suivante :

D. S. A. TRÈS HAUT, TRÈS PUISSANT ET TRÈS ILLUSTRE PRINCE
Mgr CHARLES DE ROHAN, PRINCE DE ROHAN, DE SOUBISE,
D'EPINOY ET DE MAUBUISSON, PREMIER PEER ET CONNÉTABLE
HÉRÉDITAIRE DE FLANDRE, COMTE DE SAINT PAUL, DE VENTADOUR,
DE TOURNON ETC., BARON, SEIGNEUR CONSERVATEUR ET
FONDATEUR DE L'ÉGLISE ET PAROISSE DE SAINTE-MARIE-DU-MONT,
REPRÉSENTÉ PAR FRANÇOIS DESPORTES, ÉCUYER, SEIGNEUR ET PATRON
DE GOUBERVILLE ET MARIE-THÉRÈSE MASSON, SON ÉPOUSE,
M'ONT NOMMÉE MARIE, EN 1737. NOUS AVONS ÉTÉ
REFONDUE A LA DILIGENCE DE NOBLE HOMME
LOUIS SYMON DE FRANQUEVILLE ET DE MESSIRE CHARLES LESIEUR, PRÊTRES.

Au bas de cette cloche, on lit ces mots :

ECCE MARIA VOCOR, SUM PRIMA ET SACRA MARIÆ;
LAUDO DEUM VERUM, FULMEN FUGO, FESTA DECORO,
DEFUNCTOS PLORO, PLEBEM VOTO, CONGREGO CLERUM,
CUNCTAS ET SEMPER RAPIDO SONO TEMPORIS HORAS.

Il y avait dans la paroisse deux chapelles ; l'une était désignée sous le nom de chapelle des lépreux ou des ladres. Elle était sous le vocable de saint Antoine ; le curé en avait le patronage ; elle a existé jusqu'au commencement du XVII^e^ siècle.

L'autre chapelle était sous le vocable de sainte Marie-Madelaine ; elle a dû, dans le XVI^e^ siècle, en remplacer une qui datait du XI^e^ siècle : on trouve dans ses environs des restes de construction. On s'y rend en pélerinage dans les temps de maladies, de sécheresses ou de calamités publiques.

L'église de Sainte-Marie-du-Mont dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain. Le patronage appartenait au chapitre de Coutances, et le curé qu'il présentait était archiprêtre, et jouissait à ce titre de plusieurs priviléges. Les dîmes appartenaient à l'évêque et au chapitre de Coutances, qui étaient les gros décimateurs. Cependant les abbés de Blanchelande, de Montebourg et de Saint-Wandrille avaient chacun un *trait* de dîme. Le trésor de l'église avait la dîme de la partie de la paroisse nommée Etaville ; le seigneur du lieu avait la 12^e^ gerbe.

En 1665, le patronage appartenait à l'archiprêtre ; l'évêque et le chapitre avaient les dîmes et payaient les décimes et les charges. La cure valait 400 livres avec les novales en sus. Le curé, plus tard, obtint, en outre, le quart des dîmes que percevaient l'évêque et le chapitre.

La paroisse qui nous occupe est appelée *Poupevilla*, dans le pouillé du diocèse de Coutances, rédigé dans le cours du

XIIIe siècle, et désignée sous le nom de Sainte-Marie-du-Mont, dans celui du XIVe siècle. Aujourd'hui Poupeville n'est plus qu'un hameau de la paroisse de Sainte-Marie-du-Mont. Son église abandonnée, et en partie ruinée, a servi à des usages domestiques. Cet abandon remonte sans doute à l'époque où l'église de Sainte-Marie-du-Mont put réunir tous les paroissiens.

Les domaines de Poupeville et de Varreville paraissent avoir appartenu, au XIe siècle, à Robert de Vieilles, fils d'Onfroy. Ce fut à sa prière que Guillaume, duc de Normandie, transféra à l'abbaye de Saint-Wandrille les églises qu'il avait précédemment données à ce seigneur, et au nombre desquelles figurent celles de Sainte-Marie-de-Poupeville...... *et S. Mariæ de Popevilla* (1).

Le pape Eugène III, confirmant, en l'année 1145, à Algare, évêque de Coutances, les biens de sa cathédrale, mentionne Poupeville en ces termes : *ecclesiam Sanctæ Marie de Pupevilla, cum cimeterio, decimis, terra Radulphi de Spalda et aliis pertinentiis* (2). Cette paroisse est ainsi nommée dans plusieurs actes de donations ou de confirmations.

Henri II concéda les terres de Poupeville et de Varreville à Richard de la Haie ; on voit, en 1190, Richard Cœur-de-Lion, donner à Richard du Hommet et à Gille, sa femme, Poupeville et Varreville (3)

Les fiefs, terre et seigneurie de Poupeville dépendaient de l'ancienne baronnie de la Luthumière. Cette seigneurie, appelée aussi le *Lorey*, avait une basse justice, exercée par un sénéchal que le seigneur nommait. Ce fief du Lorey devait un oiseau de rivière et deux tiers de poule.

Un autre grand fief dépendant aussi de la baronnie de la Luthumière, était l'ancienne seigneurie de Sainte-Marie-du-Mont, appelée la seigneurie de la Rivière, sous la chatellenie de la vicomté de Carentan. C'était un plein fief de haubert, avec basse justice, cour et usage, exercée par un sénéchal, nommé par le seigneur ou la dame du lieu. Cette seigneurie avait aussi un marché chaque semaine, trois foires annuelles et le patronage honoraire de l'église de Sainte-Marie-du-Mont.

Le domaine et le château de Sainte-Marie-du-Mont ont appartenu à une ancienne et puissante famille nommée Aux Humières ou Aux Epaules, *ad Humeros*.

En 1095, un membre de cette famille, le sire Aux Epaules, suivit Robert Courte-Heuse, fils du Conquérant, lorsqu'il

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XI, pag. 43.
(2) *Gall. Christ*, tom. XI. *Inst. Const. Eccl.* col. 240.
(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 7, n° 22.

partit pour la croisade avec *grant foison de chevaliers, barons et aultres gens de Normandie* (1).

Un autre épousa Denise de la Haie, et un de leurs fils épousa, en l'année 1253, Luce du Hommet, fille du connétable héréditaire de Normandie.

Un Philippe Aux Epaules fut fait chevalier à la bataille de Crécy (2).

Un autre membre de la même famille fut aussi fait chevalier à la glorieuse bataille de Marignan, que François Ier gagna, le 15 septembre 1515, sur les Suisses et Sforce, duc de Milan.

Cette famille, pendant plusieurs siècles, s'allia aux plus grandes maisons de France. Ses membres figurèrent dans les guerres où les appelèrent les intérêts et l'honneur de la France. Ils se montrèrent les bienfaiteurs des églises et des abbayes; mais ceux qui vécurent à l'époque des guerres de religion, dans le XVIe siècle, oublièrent la conduite et les exemples de leurs aïeux, et se déclarèrent les ennemis de la religion. Une salle de l'ancien château servit de lieu de réunion ou de prêche aux protestants.

Le château de Sainte-Marie-du-Mont était un des plus anciens du pays ; il avait donjon, fossés, ponts-levis, grande cour et colombier au milieu ; quelques parties encore existantes du château, qui a remplacé celui du XIe ou XIIe siècle, datent du XVIIe siècle (3).

Après la famille Aux Epaules, les principales familles de Sainte-Marie-du-Mont, furent les Fortescu, les Osbert, les Beaugendre dont le château, connu sous le nom de château Saint-Martin, n'existe plus.

Suzanne Aux Epaules, dame de Sainte-Marie-du-Mont, y fonda, en 1610, une maison d'école; et la duchesse de Ventadour, en 1688, un hospice pour les pauvres, desservi par des religieuses.

Les armes de la famille Aux Epaules étaient *d'or à la fleur de lis de gueules remplissant tout l'écu* (4).

(1) Duchesne et la *Chronique de Normandie*.

(2) Bataille où Philippe de Valois fut battu, en 1346, par Edouard III, roi d'Angleterre.

(3) On peut consulter sur la paroisse de Sainte-Marie-du-Mont une *notice historique*, par M. l'abbé Louis, ancien curé de cette paroisse, et un travail plus étendu du même auteur, intitulé : *Recherches sur la paroisse de Sainte-Marie du-Mont*, publié dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. IX, pag. 524, et tom. XIV, pag. 190. Voir aussi un article de M. de Gerville, dans les mêmes *Mémoires*, tom. Ier, pag. 312, et ses *Etudes historiques sur le département de la Manche*, pag. 185, *l'Histoire de l'ancienne élection de Carentan*, par M. de Pontaumont, pag. 75.

(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. Ier, pag. 315.

Philippe VI, en 1346, donna à son amé et féal écuyer, Guillaume Pocaire, une terre que Godefroy d'Harcourt, possédait à Sainte-Marie-du-Mont, et qui pouvait valoir, dit l'acte de donation, quatre-vingt-dix livres quatorze sols et quatre deniers tournois de rente annuelle (1).

ANTIQUITÉS.—La paroisse de Sainte-Marie-du-Mont avait été, sous les Romains, une localité qui était le rendez-vous de toutes les voies du Cotentin pour se rendre au passage du Grand-Vey. Aussi y a-t-on trouvé des médailles romaines, une grande quantité de tuiles et de briques gallo-romaines.

En 1823, au village de Poupeville, on découvrit, dans les décombres d'une vieille maison, une vingtaine de pièces d'or à l'effigie des rois de France Jean dit *le Bon* et de Charles V, dit *le Sage*.

Dans un autre lieu nommé *le Quartier de la guerre*, on a signalé des ossements, et parmi quelques autres objets, une lance et une épée.

En 1463, Montfaut trouva nobles, à Sainte-Marie-du-Mont, les Fortescu, les Osbert, les de Beaugendre et messire Richard Aux Epaules, chevalier; Jehan Fortescu, seigneur de Saint-Evremont, était, en 1400, capitaine de la forteresse des ponts d'Ouve. Richard Fortescu; en 1417, était gouverneur de cette même forteresse. En 1540, Guillaume Fortescu, sieur du Buisson, habitait encore la paroisse de Sainte-Marie-du-Mont. Cette famille portait *d'argent à trois bandes d'azur*.

La famille Osbert possédait le château de la Maillardière, près de l'église de Sainte-Marie-du-Mont; elle fit bâtir celui du Val, à Chef-du-Pont. En 1585, messire Robert Osbert était prieur, doyen et patron de Saint-Côme et Morsalines. En 1422, on trouve Guillaume Osbert, écuyer, obtenant de Henri V, roi d'Angleterre, l'office de garde des sceaux des obligations de la vicomté de Carentan. Adrien d'Osbert, seigneur du fief du Val, fit partie de l'Assemblée des trois ordres du Cotentin, en 1789. Cette famille portait *d'argent, à la croix de gueules cantonnée de quatre lions de sable*.

Roissy, en 1599, mentionne, à Sainte-Marie-du-Mont, Guillaume Osbert, et Simon Bollée anobli par une charte de 1576.

En 1666, Chamillard y maintient nobles les Beaugendre, les Osbert, et les Hautchemail dont la noblesse datait de 1543, ainsi que Jean-François Simon et Julien Tardif, qui justifièrent de leurs quatre degrés.

On trouve, en 1668, Claude-François Beaugendre, écuyer,

(1) *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, par M. L. Delisle, pag. 108, pièces justificatives.

sieur des Essarts, et, en 1695, Robert Beaugendre, écuyer, sieur de Vaucelle. La famille Beaugendre portait de *gueules au chevron d'argent, accompagné de trois coquilles d'or.*

La paroisse de Sainte-Marie-du-Mont fut jadis le siége d'une cour de justice dépendant du bailliage de Saint-Sauveur-le-Vicomte ; elle relevait de l'intendance de Caen et était le chef-lieu d'une sergenterie. En 1765, le prince de Rohan, aux droits de la feue duchesse de Vantadour, en était le seigneur. Masseville lui comptait 276 feux, et Expilly 1265 habitants. En 1871, sa population s'élève à 1413 habitants.

SAINT-MARTIN-DE-VARREVILLE.

Saint-Martin-de-Varreville, *Watredivilla, Wadrevilla, Warrevilla, Varreavilla, Varrevilla.*

L'église paroissiale de Saint-Martin-de-Varreville se fait remarquer par sa nef et ses modillons du XI^e^ ou XII^e^ siècle. Le mur à l'orient est droit, et celui à l'occident est percé d'une porte. La tour s'élève au sud.

Cette église, placée sous le vocable de saint Martin, était taxée pour les décimes à 80 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain. Elle était une de celles que Guillaume, duc de Normandie, à la demande de Robert, fils d'Onfroy de Vieilles, transféra à l'abbaye de Saint-Wandrille (1).

L'église avait deux curés ; l'abbé de Saint-Wandrille avait le patronage de l'une des portions, et Pierre de Varreville, écuyer, le patronage de l'autre portion. L'abbé de Saint-Wandrille avait deux gerbes sur toute la paroisse, sauf quelques terres où les curés étaient seuls décimateurs ; ils avaient la troisième gerbe sur le surplus de la paroisse. Plus tard, en 1369, l'abbé de Saint-Wandrille avait le patronage des deux portions, et les dîmes se partageaient comme précédemment.

On trouve que Robert, archevêque de Rouen (2), possédait des moutons à Varreville ; qu'il en donna la dîme à l'abbaye de Saint-Wandrille, et que Hugues, l'un de ses successeurs, confirma l'acte de donation du duc Guillaume (3).

(1) *Neustria pia*, pag. 168. Toustain de Billy, *Histoire des évêques de Coutances. Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XI, pag. 43.

(2) Il le fut de 989 à 1037.

(3) Voir le *Journal de Valognes* de 1863, n° 43.

Il existait, dans cette paroisse, une chapelle dédiée à saint Martin, et dont les curés avaient les produits. On la trouve indiquée sur une carte du diocèse.

Saint-Martin-de-Varreville était une dépendance de l'abbaye de Saint-Marcouf ; c'est sans doute pourquoi l'acte qui sépare les deux églises de Saint-Martin et de Saint-Germain porte que l'une d'elles restera sous l'invocation de saint Martin, *patron du monastère de ce lieu.*

Cette localité est traversée par la voie romaine allant de la presqu'île du Cotentin à Bayeux. Au hameau des Maizières, on a découvert des médailles romaines en argent et en billon, depuis Gordien jusqu'à Probus (238 à 276).

Un Guillaume de Varreville était à la croisade avec Robert Courte-Heuze. Le même, ou un autre, Guillaume de Varreville, contribua, en l'année 1142, à la prise de Cherbourg, par Geoffroy Plantagenest.

Il paraît que les huguenots se sont trouvés en grand nombre à Saint-Martin-de-Varreville ; car une pièce de terre porte encore le nom de *Cimetière des Huguenots.*

En 1463, Montfaut y trouve noble Jean Mauduit.

Roissy, en 1599, y mentionne comme nobles : les de Gourmont, les Simon et Jacques de Monts ; il y ajourne Guillaume Maurice.

En 1666, Chamillard y trouve nobles : les de Gourmont, les Couillard, anoblis en 1578, les Simon, Jean Lamperière et Jean Le Fauconnier, anoblis en 1593 ou 1595.

Richard Le Berceur et Robert de Gourmont étaient seigneurs de Saint-Martin-de-Varreville, le premier en 1577, et l'autre en 1666.

La paroisse de Saint-Martin-de-Varreville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise. Masseville lui comptait 90 feux imposables, Dumoulin 103, et Expilly 730 habitants. En 1871, elle en a 469.

SAINTE-MÈRE-ÉGLISE.

Sainte-Mère-Eglise, *Fanum Matricis ecclesiæ, Sancte Marie ecclesie, Sancta Maria ecclesia.*

L'église paroissiale de Sainte-Mère-Eglise appartient, partie au XI^e ou XII^e siècle, et partie au XIV^e siècle. Elle se compose d'un chœur, d'une nef, de bas côtés et d'un transept. Des arcades surhaussées ou en fer à cheval mettent la nef en communication avec les bas côtés ; une porte est percée dans le mur occidental, et une autre dans le mur méridional de la

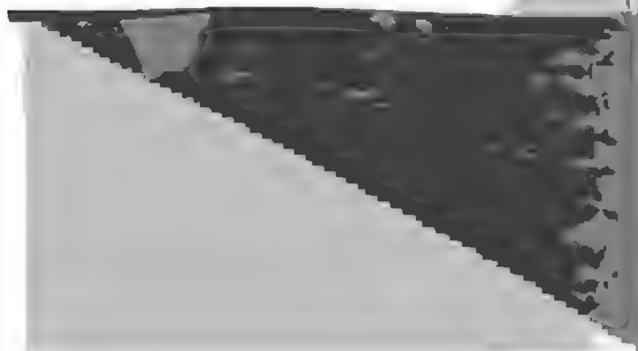

nef. Le mur absidal est droit, et les murs de la sacristie qu'on y a accolée sont à pans coupés.

Les colonnes et les arcades qui soutiennent la tour sont dans le style roman ; sur l'un des chapiteaux, qui appartient au XII^e siècle, on remarque un personnage dont les bras sont tendus et la figure bouffie ; il tient un poisson dans chaque main ; sur un autre chapiteau on distingue un lapin et un coq qui semblent broûter la feuille servant de volute au chapiteau.

On remarque dans le cimetière une croix que forment une base attique évidemment romaine, et deux morceaux dont l'un parait appartenir à une colonne miliaire (1).

Cette église, classée au nombre des monuments historiques, est sous le vocable de la Sainte Vierge. Elle était le chef-lieu d'une exemption ou enclave du diocèse de Bayeux. On nommait anciennement *exemption* des églises situées dans la circonscription d'un diocèse, et soumises cependant à un autre diocèse (2). Ainsi les paroisses de Sainte-Mère-Eglise, Lieusaint, Neuville-au-Plain, Vierville et Chef-du-Pont, situées dans le diocèse de Coutances, formaient une exemption dépendant du diocèse de Bayeux, sous le titre d'exemption de Sainte-Mère-Eglise. Ces paroisses étaient restées au diocèse de Bayeux pour attester que ses évêques avaient envoyé saint Marcouf et ses compagnons évangéliser le Cotentin. Ils avaient dû attacher en effet un grand prix à posséder les lieux qui avaient été sanctifiés par les travaux ou témoins des miracles de ces pieux missionnaires, sortis de leur diocèse (3). Une autre origine est attribuée à cette exemption ou enclave. Ainsi saint Lo, issu d'une riche famille, aurait possédé comme domaine patrimonial cinq paroisses qui se trouvaient dans le diocèse de Bayeux. Devenu évêque de Coutances (4), il donna à son évêché ces cinq paroisses, qui étaient Sainte-Croix, Saint-Georges-de-Montcocq, Baudre, le Mesnil-Rouxelin et N. D. de Saint-Lo ; en échange, on aurait cédé au diocèse de Bayeux cinq autres paroisses, qui formèrent l'enclave du diocèse de Bayeux dans celui de Coutances. L'évêque de Bayeux avait des dîmes importantes dans la paroisse de Sainte-Mère-Eglise (5). Le seigneur du lieu avait le patronage de la cure qui, en 1765, valait 2,000 livres, et se rattachait à l'archidiaconé des Vez et au doyenné de Trévières.

(1) M. de Caumont a donné un dessin de cette croix dans le *Bulletin monumental*, tom. XXIX, pag. 288.

(2) Denizart, *Collection de Jurisprudence*, v° EXEMPTION.

(3) Hermant, *Histoire manuscrite du diocèse de Bayeux*, tom. I^er, pag 222 et tom. II, n° 29

(4) Saint Lo fut évêque de Coutances, de l'an 525 à l'an 565.

(5) Voir le *Journal de Valognes*, année 1863, n° 31.

ANTIQUITÉS DE L'ÉPOQUE ROMAINE. — En l'année 1853, on trouva, en défonçant un terrain, un grand vase en terre qui contenait environ 4500 monnaies romaines, appartenant, à très-peu d'exceptions, au commencement du IVe siècle de l'ère chrétienne. Ces monnaies, petit bronze, étaient bien conservées. On y a reconnu : 1 *Alexandre Sevère*, 1 *Gallien*, 1 *Victorin*, 1 *Aurélien*, 2 *Probus*, 2 *Constance-Chlore*, dont une Consécration ou médaille commémorative, 1 *Galère Maximien*, 32 *Maximin Duza*, 3 *Maxence*, 900 *Constantin-le-Grand*, la majeure partie avec le revers : *Soli invicto comiti;* 160 *Licinius*, père, collègue de Constantin, 35 *Crispus César*, fils de Constantin et de Minervine, 42 *Constantin-le-Jeune*, premier fils de Constantin et de Fausta.

Tout porte à penser que le vase aura été enfoui par le possesseur de ce trésor, entre l'année 317 et 323 ; et que ces pièces sortent des ateliers établis dans les Gaules par les Romains (1).

FAITS HISTORIQUES.—Dans les grands rôles de l'échiquier de Normandie, pour l'année 1180, on lit : *Ricardus Baignart et Robertus de Terrascona reddunt compotum de 140 lib. de firma de Ste Marie ecclesia in thesauro 138 lib. pro terra data Riulfo in Sancte Marie ecclesia 40 sol. per cartam regis, et quieti sunt* (2). Cette ferme de Sainte-Mère-Eglise figure souvent dans ces grands rôles de l'échiquier. Sainte-Mère-Eglise faisait partie du domaine ducal.

Henri Ier, duc de Normandie, donna à l'abbaye et aux moines de Sainte-Marie-de-Montebourg, la terre de Sainte-Mère-Eglise et la vacherie de Barnavast : *et terram de sancte Marie ecclesia et vaccarium de Bernewast* (3).

Il exista pendant longtemps, en Normandie, une famille du nom de Sainte-Mère-Eglise. Lors de la rédaction du registre des fiefs de Normandie, Gauthier de Sainte-Mère-Eglise et Thomas de la Fière (4), tenaient chacun un fief de chevalier qui dépendait de l'honneur de Lithaire : *Galterus de Sancte Marie ecclesia et Thomas de la Fiere tenent inde* (de Lithaire) *feodum unius militis*.

On trouve siégeant aux assises de Valognes, le 9 octobre 1231, Gauthier de Sainte-Mère-Eglise (5).

(1) *Mémoires de la Société impériale académique de Cherbourg*, année 1856, pag. 89.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XV, pag. 12, 2me col.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 164, n° 737.

(4) *Feria ;* Voir le *Glossaire* de Ducange.

(5) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XV, pag. 205, 2me col.

Guillaume de Sainte-Mère-Eglise, doyen d'Avranches et protonotaire de Richard Cœur-de-Lion, devint le 31[e] évêque d'Avranches, en 1236 (1).

La paroisse de Sainte-Mère-Eglise a donné trois abbés à l'abbaye de Blanchelande ; Thomas de Sainte-Mère-Eglise, mort le 10 septembre 1262 ; Pierre de Sainte-Mère-Eglise, et Guillaume Aubert de Sainte-Mère-Eglise, qui mourut dans le mois de novembre 1271 (2), et un évêque à Avranches, Guillaume de Sainte-Mère-Eglise, prélat très-éloquent et homme d'une vertu éprouvée et d'une science profonde.

Un Gauthier de Sainte-Mère-Eglise, et Lucie, sa femme, se montrèrent les bienfaiteurs de Blanchelande; ils donnèrent à cette abbaye et lui confirmèrent, par une charte de 1294, l'aumône que lui avait faite Robert de Flamanville (3). Cette famille de Sainte-Mère-Eglise portait *d'azur à six aigles d'or éployées.*

Henri V, roi d'Angleterre, occupant la Normandie, présenta, le 11 octobre 1418, à l'évêque de Bayeux, Jean Poisson, pour la cure de Sainte-Mère-Eglise, vacante par la mort d'Antoine de Waregny (4).

En l'année 1479, la seigneurie de Sainte-Mère-Eglise appartenait à la famille Ferrières. Dans un aveu de la baronnie de Ferrières, située dans la vicomté d'Orbec, les fiefs de Sainte-Mère-Eglise, Saint-Marcouf et Fontenay, sont désignés comme faisant partie de cette baronnie. Les armes de la famille Ferrières sont *d'hermines et de fers à cheval d'or* (5).

N. Desbarres, sieur de Sainte-Mère-Eglise, donna, en 1233, et aumôna aux religieux de Blanchelande, plusieurs tenements et rentes, avec le droit de sieurie qu'il pouvait avoir sur ces tenements : plus tard les religieux, et Simon, sieur de Sainte-Mère-Eglise, furent en procès au sujet de la *droiture et juridiction, gage plège, cour et usage que les dits religieux disent avoir en la dite paroisse de Sainte-Mère-Eglise ;* et à l'appui de leurs prétentions ils invoquaient, entre autres titres, la donation de 1233 ; mais le parlement de Normandie jugea, le 27 mars 1555, que *la sieurie de Sainte-Mère-Eglise avec le patronage estoit tenu nuement et sans moyen du roy en sa vicomte et chatellenie de Carentan par un plain fief de*

(1) *Gallia Christiana*, tom. XI, col. 485.
(2) *Gallia Christiana*, tom. XI, col. 946.
(3) Voir l'acte de donation et de confirmation dans l'excellent travail de M. Ch. Fierville, intitulé : *Monographie des communes et des familles de Fierville*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XXV, pag. 155 et 189.
(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom XXIII, pag. 268, n° 1443.
(5) *Bulletin monumental*, tom. XXVII, pag. 357 et 358.

haubert; qu'ainsi les religieux ne pouvaient prétendre droit de fief ou seigneurie : ils perdirent donc leur procès et furent condamnés à 20 sous d'amende (1).

Une autre contestation s'éleva entre Louis de Sainte-Mère-Eglise, sieur du Tourp, et Guillaume de Surtainville ; il avait été jugé, le 22 décembre 1601, que Louis de Surtainville serait maintenu dans la dénomination et qualité de seigneur d'Omonville-la-Rogue, au préjudice de Louis de Sainte-Mère-Eglise, sauf à celui-ci à prendre la dénomination du fief du Tourp, ou toute autre que celle d'Omonville-la-Rogue. Sur l'appel de Louis de Sainte-Mère-Eglise, le parlement de Normandie dit que Guillaume de Surtainville pourrait se nommer et qualifier en tous actes sieur d'Omonville-la-Rogue, et que Louis de Sainte-Mère-Eglise pourrait se qualifier de sieur d'Omonville-la-Rogue en partie (2).

Jean de Pirou figure comme seigneur de Sainte-Mère-Eglise, en 1523, et Arthur de Saint-Simon, en 1588 ; il épousa Eléonore de Beauvoisin, et obtint par ce mariage la baronnie de Courtomer (3).

Le roi Louis XIII, en 1611, permit, par lettres patentes, la « réunion des fiefs de Féville (Fauville) et Samboville (Gam-
» boville) au fief, terre et seigneurie de Sainte-Mère-Eglise,
» appartenant au sieur baron de Courtaumer, et establisse-
» ment d'un marché au jour de jeudy, au bourg dudict
» Sainte-Mère-Eglise. » On trouve aussi qu'en 1740, il y eut
» érection de la terre de Sainte-Mère-Eglise en comté, sous
» le nom de Courtomer, avec union à icelle de plusieurs fiefs,
» domaines et heritages, en faveur du sieur de Saint-Simon de
» Courtomer. »

Jacques-Antoine de Saint-Simon de Courtomer était, en 1686, en procès devant le bailliage de Falaise, avec François de Clinchamps, marquis de Bellegarde, au sujet de la grange de Sainte-Mère-Eglise. En l'année 1725, il était seigneur et propriétaire des fiefs de Sainte-Mère-Eglise, Chef-du-Pont et Bohon (4). Dans le courant du XVIII^e siècle, de Saint-Simon, seigneur de Courtomer, l'était aussi de Méautis et de Plain-Marest ; Guy-Antoine de Saint-Simon entra dans les chevaliers de Malte.

(1) Berault, *sur la Coutume de Normandie*, art. C, pag. 129, et Basnage, sur l'art. C, tom. I, pag 168 et 169.

(2) Berault, *sur la Coutume de Normandie*, art. 137, pag. 159, et Basnage, tom Iᵉʳ, pag. 169.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 92 et 260.

(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. VIII, pag. 271 ; de Pontaumont, *Histoire de l'ancienne élection de Carentan*, pag. 80 et suiv.

Léon-Marguerite Leclerc, baron de Juigné, comte de Courtomer et seigneur de Sainte-Mère-Eglise, prit part, en 1789, à l'assemblée des trois ordres du grand bailliage de Cotentin.

Le protestantisme avait fait des prosélites dans le Cotentin ; car, en 1656, on supprima un prêche à Sainte-Mère-Eglise ; au village de la Capellerie, il y avait pour les protestants un lieu de sépulture. En 1685, on comptait encore à Sainte-Mère-Eglise trois familles nobles protestantes.

Sainte-Mère-Eglise vit naître, le 16 octobre 1615, Henri Basnage de Fraquenay, fils du célèbre protestant Benjamin Basnage : il fut un des plus habiles et des plus éloquents avocats du parlement de Rouen. Il mourut âgé de 80 ans, laissant un *Commentaire sur la coutume de Normandie*, en 2 volumes in-folio, et *un traité des hypothèques* (1).

Montfaut, en 1463, trouve noble à Sainte-Mère-Eglise, Jean de Paris, et les de Sainte-Mère-Eglise à Omonville et à Hémevez.

Roissy, en 1599, y mentionne comme nobles les Hurel, anoblis en 1523, les Marcadé anoblis en 1543, Jean Coquet, Robert de la Haulle, et y ajourne François et Robert Le Sauvage.

En 1666, Chamillard y trouve nobles les Hurel, Jean d'Auxais, les Marcadé et les de Brix, anoblis en 1543.

La paroisse de Sainte-Mère-Eglise dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie dont elle était le chef-lieu. Masseville lui donnait 276 feux, et Expilly 1195 habitants. En 1871, sa population est de 1513 habitants.

SÉBEVILLE.

Sébeville, *Sebvilla*.

L'église paroissiale de Sébeville est cruciforme, et se compose du chœur, d'une nef et de deux chapelles, l'une au sud et l'autre au nord.

Cette église est sous le vocable de saint Pierre et de saint Paul. Le patronage en était laïque, et le seigneur du lieu présentait à la cure. Sa taxe, pour les décimes, était de 55 livres ; elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain. En 1665, la cure valait 600 livres ; le patron était le seigneur de la paroisse.

La seigneurie de Sébeville fut érigée en marquisat, en 1641, en faveur de François Cadot, mort vers 1704. On trouve que

(1) *Annuaire du département de la Manche*, année 1839, pag. 392.

la famille Cadot de Sébeville a figuré dans les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Charles-Louis-Frédéric Cadot, marquis de Sébeville, fut enseigne dans les mousquetaires du roi ; François Cadot de Sébeville était un de ceux qui commandaient dans Carentan, dans le mois de mars 1574, quand Montgommery, après trois jours de siége, força la garnison et lui imposa d'assez dures conditions. Antoinette-Françoise Cadot de Sébeville épousa Louis, marquis de Mailly, maréchal de camp, et sa sœur, Madelaine-Bernardine Cadot de Sébeville, se maria à Louis-Arthur Timoléon, comte de Gouffier.

Sous Henri Ier, roi d'Angleterre, Richard de Reviers donna à l'abbaye de Montebourg une masure à Sébeville.

En 1640, François Cadot, marquis de Sébeville, épousa Jeanne-Gigault de Bellefonds. On trouve, en 1672, une demoiselle Cadot de Sébeville, Carmélite à Paris, sous le nom de sœur Charlotte de Saint-Jean. Judith de Bellefonds, fille de Bernardin de Bellefonds, seigneur de la Haye, de l'Ile-Marie, de Chef-du-Pont et du Guislain, et de Jeanne Aux Epaules, et qui fut prieure des Carmélites, dit de la sœur Charlotte de Saint-Jean « quoiqu'elle eût beaucoup d'avantages naturels, jamais » elle ne parut les connaître, se tenant toujours au-dessous » de toutes, intérieurement et extérieurement (1). »

Jean-François Cadot, marquis de Sébeville, entra, en 1657, dans l'ordre des chevaliers de Malte.

Le domaine de Sébeville resta dans la famille Cadot jusqu'à la révolution ; son château seigneurial offre encore un certain intérêt avec ses nombreuses fenêtres de façade, et sa tourelle à toit conique, renfermant un escalier.

Roissy, en 1599, trouva nobles à Sébeville, Jean Meurdrac, sieur de Cimes, et Michel Cadot, sieur de Sébeville.

En 1666, Chamillard y trouva nobles messire François Cadot, seigneur de Sébeville, et Michel Mangon, anobli en 1576.

Lorsque les trois ordres du bailliage de Cotentin se réunirent, en 1789, pour la nomination des députés aux Etats généraux, Guillaume-Remi-Charles Cadot, comte de Sébeville, capitaine au régiment de Bourbon-dragons, fit partie de cette Assemblée, comme seigneur de Savigny.

Le comte de Sébeville Cadot, figure au nombre des familles titrées dont la liste fut dressée quelques années avant la révolution (2).

(1) V. Cousin, *Etudes sur les femmes illustres et la société du XVIIe siècle ; la jeunesse de Madame de Longueville.*

(2) Voir les renseignements donnés sur cette famille, par M. de Pontaumont, dans son *Histoire de l'ancienne élection de Carentan ;* Voir *Gerville* et *Sebeville.* Masseville, *Histoire de Normandie*, tom. IV, pag. 381 et tom. VI, pag. 473, et Vo SÉBEVILLE, *passim.*

La paroisse de Sébeville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Marie-du-Mont.

Masseville lui comptait 44 feux imposables, et Expilly 185 habitants. En 1871, sa population est de 119 habitants.

TURQUEVILLE.

Turqueville, *Esturquevilla, Torchevilla, Turgisvilla, Tergisvilla.*

L'église paroissiale de Turqueville se compose du chœur, d'une nef et de bas côtés, avec une chapelle au sud de la nef, qui a deux travées de chaque côté ; le mur absidal est droit.

Cette église est sous le vocable de Notre-Dame. Sa taxe pour les décimes était de 20 livres ; elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

On trouve qu'Aresfaste ou Herfaste, oncle de Richard II, duc de Normandie, concéda à Saint-Pierre-de-Chartres la tierce partie de Turqueville, avec un moulin situé à Barneville ; *concedo etiam de Torgis-Villa, iii^am partem....*(1).

Guillaume, comte de Sussex, donna à l'abbaye de Montebourg ses droits sur l'église de Turqueville (2).

Le Livre noir indique comme patron les abbés de Montebourg et de Saint-Sauveur ; l'abbé de Montebourg, le vicaire, l'abbé de Saint-Sauveur, et le prieur de Sainte-Croix de Virandeville se partageaient, mais d'une manière inégale, les revenus de l'église ; la part du vicaire était insuffisante, celle de l'abbé de Montebourg valait 80 livres, celle du prieur 40 livres 10 sous, et celle de l'abbé de Saint-Sauveur 18 livres.

D'après le Livre blanc, le patronage appartenait encore aux deux abbés de Montebourg et de Saint-Sauveur. Le curé, qui avait des droits sur la part de chaque abbé, était seul décimateur sur quelques vergées de terre, sur les novales, et avait les menues dîmes sur toute la paroisse.

En 1665, l'abbé de Montebourg avait seul le patronage de l'église, et la cure valait alors 600 livres.

Le prieuré de Sainte-Croix, qui avait des droits de dîmes, avait été fondé, en 1099, par Roger de Turqueville ; on trouve ce même Roger parmi les bienfaiteurs de l'abbaye de Saint-Sauveur.

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XI, pag. 42.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 20.

Richard de Bohon, en 1157, Guillaume de Tournebut, en 1187, évêques de Coutances ; Hugues, vers 1160, et Gautier, en 1201, archevêques de Rouen, confirment successivement à l'abbé de Montebourg, une pension de 30 sous d'Angers sur l'autelage de Turqueville. En 1214, Hugues de Morville, évêque de Coutances, déclare que le curé de Turqueville devait à l'abbaye de Montebourg une pension de 30 sous tournois ou de monnaie usuelle (1).

Les Ligueurs, sous la conduite de Raffoville, battirent le pays, incendièrent les maisons et dévastèrent les châteaux, au nombre desquels figure celui de Turqueville.

Le seigneur de Turqueville, en 1789, était Jean-François Yon.

Montfaut, en 1463, y trouva noble Colin Le Cerf.

Roissy, en 1599, y trouva nobles les Lhermite, anoblis en 1525 ; les de Gourmont, René Payen et Henri Achier, sieur de Turqueville.

Chamillard, en 1666, y mentionne comme nobles Henri Douessé, d'une ancienne noblesse ; Pierre Bauquet, dont la noblesse datait de 1543, et qui était sieur de Turqueville, et les Simon.

La paroisse de Turqueville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise. Masseville lui comptait 98 feux imposables, et Dumoulin 107. Expilly lui attribue 486 habitants. En 1871, sa population est de 353 habitants.

VIERVILLE.

Vierville, *Virevilla, Viervilla*. On trouve aussi *Virville en Cotentin*.

L'ancienne paroisse de Vierville a longtemps été réunie à Angoville-au-Plain ; mais aujourd'hui elle a son curé. L'église est sous le vocable de saint Eloi, et dépendait de l'archidiaconé des Vez et du doyenné de Trévières, comme comprise dans l'enclave du diocèse de Bayeux. Son patronage était laïque et le seigneur du lieu présentait à la cure.

En 1273, Richard de Vierville rendit hommage pour sa terre de Vierville entre les mains de Pierre de Benais, évêque de Bayeux (2).

(1) L. Delisle. *Des revenus publics en Normandie au* XII^e *siècle.*

(2) Hermant. *Histoire manuscrite du diocèse de Bayeux*, tom. 1^er, pag. 222 et tom. II n° 32 de l'archidiaconé des Vez.

L'église est un carré oblong avec une tour au sud, entre chœur et nef. Il existe une chapelle au nord. Le mur absidal est à pans coupés.

La voie romaine de *Crociatonum*, Saint-Côme-du-Mont, allant au Grand-Vey, devait passer par Vierville. On a trouvé entre l'église et le pont Pourot ou *Perrut*, ou *Pera*, un tumulus qui ouvert a donné des ossements humains qui n'avaient pas été brûlés, et des débris d'armes. On a aussi découvert des médailles romaines de grand et de petit bronze dont quelques-unes de Tetricus et de Victorin.

Jean de Vierville faisait partie de la montre de Guillaume Louvel, écuyer, reçue à Carentan, le 4 octobre 1415.

En 1558, mourut Regnault Davy, sieur de Vierville et du Bois, lieutenant-général du bailli de Cotentin au siége de Carentan. Dans la même année, Nicolas Bazin était seigneur de Vierville.

En 1665, Louis Dufay, sieur de Vierville, marié à Anne de Magneville, chevalier et conseiller du roi, était président à mortier au parlement de Rouen.

En 1692, Charles de Champrépus, écuyer, sieur de Vierville, épouse Suzanne Faullain, fille d'un conseiller, avocat du roi, à Carentan.

A la fin du XVII^e siècle, Adrien Davy était seigneur de Vierville, et, en 1789, c'était Nicolas-Anne Morin de la Rivière.

En 1599, Roissy trouva nobles à Vierville les du Mesnildot.

Chamillard les y trouve encore, en 1666, et il y mentionne aussi Pierre Davy, sieur de Vierville.

La paroisse de Vierville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Marie-du-Mont. Masseville lui comptait 10 feux imposables, Dumoulin 14, et Expilly 65 habitants. En 1871, elle en a 94.

RAPPORT

SUR LES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Saint-Lo, le 15 juillet 1872.

MONSIEUR LE PRÉFET,

Cartulaire de la Manche.

Le Conseil général a voté, dans sa session de 1871, la publication du Cartulaire de la Manche, en affectant à cette opération un premier crédit de mille francs.

Je me suis donc mis à l'œuvre et, suivant le conseil de M. Léopold Delisle, j'ai commencé notre publication par le cartulaire de l'abbaye de la Luzerne, dont le programme appuyé de transcriptions et soumis précédemment à la Commission des Archives, instituée près du Ministère de l'Intérieur, avait reçu une approbation des plus encourageantes.

La 17e feuille de notre Cartulaire est sous presse, et le crédit porté au budget de 1872 se trouve épuisé.

Mais il existe au budget de report un crédit de 1,000 francs, dont la moitié pourrait être ainsi employée : 500 francs à poursuivre cette publication ; 500 francs à la publication de l'Inventaire qui serait reprise, conformément au désir de M. le Ministre de l'Intérieur. On ferait ainsi marcher de front deux travaux importants destinés à mettre en lumière nos richesses historiques et à en assurer, pour ainsi dire, la perpétuité.

Vous m'avez autorisé, Monsieur le Préfet, à prêter mon concours au savant M. Godefroy, qui a entrepris la rédaction d'un dictionnaire historique de la langue française. J'ai ainsi pu remettre à cet homme éminent un certain nombre d'extraits d'actes du XIIIe et du XIVe siècles, dont la plupart proviennent du cartulaire de la Luzerne, et j'espère lui adresser vers la fin de l'année un 2e fascicule qui ne manquera pas d'intérêt.

La rédaction de notre Cartulaire ne m'a pas empêché de poursuivre la rédaction de l'Inventaire, qui comprend un millier d'articles nouveaux.

Le classement et l'inventaire des dossiers administratifs se

poursuivent également avec activité par mes collaborateurs qui ont droit à des éloges bien mérités.

Leur tâche devient de plus en plus fatiguante ; mais leur traitement demeure depuis longtemps stationnaire.

J'ose donc vous prier, Monsieur le Préfet, d'appeler sur cette situation l'attention du Conseil général, qui voudra, quand vous plaiderez une aussi juste cause, assurer aux employés du département des moyens d'existence.

Il voudra aussi, à votre demande, admettre ces employés à jouir du bénéfice de la Caisse des Retraites.

Plusieurs fois jusqu'ici cette question a été introduite devant l'assemblée, sans avoir été résolue. Heureusement, il n'y a eu là qu'un oubli facile à réparer, et c'est à vous, Monsieur le Préfet, que les intéressés en devront la réparation.

La Commission d'administration générale a constaté, l'an dernier, l'encombrement qui existe dans les deux locaux affectés au logement des Archives. Depuis ce temps cet encombrement a augmenté et souvent il rend le service fort difficile.

La vente de 6 ou 700 liasses de papiers qui ont fini leur temps de présence règlementaire ne fera pas disparaître nos embarras. Les apports de la Trésorerie générale, de la Direction des Contributions directes et des bureaux de la Préfecture, combleront promptement le vide que cette vente pourra produire. Il devient donc indispensable de mettre à ma disposition un local supplémentaire dans lequel on puisse reporter au moins les pièces qui ne doivent être conservées que temporairement.

Don de M Sauvage.

Dans mes rapports précédents, j'ai eu à signaler les nombreux documents dont M. Sauvage avait enrichi notre dépôt. Ce vieil ami nous continue ses libéralités. Les nouveaux envois se composent de plus de 200 titres, dont j'analyse sommairement les principaux :

« Charte de frère Raoul, abbé de Savigny, fieffant quelques portions de terre situées dans la paroisse de Villiers-Fossard. — 1308. — *Sceau de l'abbé.*

Aveux rendus par l'abbé de Savigny aux ducs de Bretagne, de tous les biens que possédait l'abbaye dans cette province. — 1475-1494.

Déclaration donnée à l'assemblée générale du clergé de France par J.-B. Massillon, évèque de Clermont, abbé commendataire de N.-D. de Savigny. Ladite déclaration passée par Jean Lemenuet, ancien maire de la ville de Saint-Lo, porteur de procuration dudit seigneur.— 1729.

Charte d'Adam Servain, chevalier (*Adam Silvani miles*), donnant au couvent de Mortain 20 sous de rente sur le fief de Henri Dodeman, de Montjoie (*de Monte Gaudii*); sans date, fin du XII^e siècle (*Vidimus de 1377*).

Charte de Roger de Milly, chevalier, donnant aux religieuses de Mortain le champ du Loup pendu (*Campus de Lupo pendu*), fin du XIIe siècle (*Vidimus de 1326*).

Charte de Alicie de Talevende, veuve de Roger de Talevende, chevalier, donnant aux mêmes religieuses six quartiers de froment de rente dans la paroisse de Brécey.— 1241.

Charte d'Aliz de Lapalu, veuve de Guillaume de Lapalu, chevalier, fille de Juhel de Louvigny, donnant aux mêmes la moitié de la masure de la Martinière dans la paroisse de Saint-Germain-de-Talevende.— 1242.

Charte d'Edmond de Biaufort, comte de Mortain, en faveur de l'Abbaye-Blanche.— 1427.

Aveux rendus au roi par l'abbesse de Notre-Dame de la Blanche-lez-Mortain, en 1679 et 1720.

Ces deux aveux contiennent les copies de l'acte de fondation de ladite abbaye en l'année 1105 par Guillaume, comte de Mortain.

Registre de prises d'habit, professions et sépultures de l'Abbaye-Blanche de Mortain, pour les années 1773-1789.

Extrait de la charte de fondation de l'église collégiale de Mortain et actes des XIVe, XVe et XVIe siècles, relatant les droits du chapitre de Saint-Evroul et de Saint-Guillaume dans la forêt de Landepourie.

Lettres-patentes du roi Louis XV, portant confirmation des lettres de garde-gardienne dudit chapitre.

Lettres du XVIIe siècle concernant la prébende de Bion, fondée en l'église collégiale de Mortain et attribuée aux prieurs du Rocher.

Etat du bois de chauffage fourni en 1706 aux officiers du comté, aux doyen et chanoines du chapitre, aux religieuses de l'Abbaye-Blanche.

Mémoire sur le comté de Mortain, rédigé en 1726, sur le moyen de faire rendre aux vassaux des aveux généraux pour tout le domaine, et particulièrement pour les terres aliénées aux dépens de la forêt de Landepourie.

Certificat de noblesse pour la famille du Mesnil-Adelée, tiré de la recherche de Montfaut de 1463.

Pièces nombreuses concernant la famille de Poilvilain avec des autographes d'un homme qui fut en Corse le protecteur de la famille Bonaparte, surtout le protecteur d'un enfant qui s'appela plus tard Napoléon Ier. Il n'est pas besoin de nommer M. du Rosel de Beaumanoir.

Notice sur le fief de la Cocherie, situé dans la paroisse de Lapentis et appartenant à la famille Avenel.

Extraits d'actes du XVe et du XVIe siècles s'appliquant aux vavassories de la Bourdonnière et des Trois-Epis, situées en la paroisse de Romagny.

Titres du XVIIe siècle, concernant la cure de Romagny.

Estat et contrôle du bailliage ou élection de Mortaing, pour tous les gentilshommes qui se peuvent équiper pour le service du Roy ; et estat des noms et surnoms des gentilshommes qui ne peuvent servir sans ayde.

Etat des gentilshommes détachés d'Avranches et Mortain.

Mémoires des gentilshommes de l'élection de Mortain qui ont comparu tant en Cotentin qu'aux revues faites depuis leur retour. »

Ces documents, de la fin du XVII^e siècle, nous fournissent des renseignements des plus intéressants sur la noblesse du pays de Mortain.

Nous devons aussi à M. Sauvage un ancien plan gravé de la ville de Rouen, et un plan manuscrit du château de Saint-Hilaire.

Il nous a communiqué le plan de l'abbaye de Savigny, dressé en l'an III et devenu la propriété de M. Le Bel. Ce plan comprend l'église, les bâtiments et les terrains environnants.

Lorsque l'église abbatiale a disparu, lorsque tout ce qui fut Savigny a reçu une transformation complète, j'ai considéré comme une bonne fortune cette communication, et j'ai fait faire pour nos Archives une copie de ce plan, devenu pour nous un véritable monument.

Ecole de Saint-Fromond.

Il m'a été donné de rencontrer une centaine de titres du XII^e au XVII^e siècle, concernant le prieuré de Saint-Fromond, et au nombre desquels j'ai remarqué une liasse intitulée : *Ecole de la paroisse.*

L'acte principal de cette liasse est la fondation et la dotation en l'année 1630 d'une école gratuite de garçons par un membre d'une des plus vieilles familles de la province.

En voici le sommaire :

« Joachim de Mathan, conseiller du Roy au parlement de Normandie, reconnaissant à Dieu des bienfaits, des grâces et des miséricordes qu'il en a reçus, donne, quitte et cède à Jacques Raoul, prestre, licencié aux droits, natif de la Mancellière, la maison et la terre appelée le lieu de la Boidrerie, pour par ledit Raoul s'y habituer et tenir l'école le temps advenir, luy et ses successeurs. » Il ajoute à cette donation une maison et 45 vergées de terre situées en Saint-Fromond ; 16 vergées de terre en Saint-Georges-d'Elle ; et il ajoute encore 35 boisseaux de froment, 38 boisseaux d'avoine et 50 sols tournois, le tout de rente.

« L'acceptant et ses successeurs seront tenus de tenir école ouverte pour tous les enfants et la jeunesse de la paroisse de Saint-Fromond aux jours ouvriers et sans intermission, les instruire à lire, écrire, leur monstrer à craindre et honorer Dieu, leur apprendre leur service et croyance, les catéchiser et leur montrer en quoy consiste la foy, la loy et l'obéissance qu'ils doivent à Dieu, à l'Eglise, à leurs pères, parents, anciens,

ecclésiastiques et magistrats, notamment combien ils sont obligés à prier Dieu pour la Couronne et Etat de la France.

» Ils sont tenus encore à montrer à ceux qui seront jugés propres à chanter en l'église et à psalmodier le plain chant avec tout le soin et peine qu'il sera possible, sans y rien obmettre par négligence, et le tout sans pouvoir rien exiger des enfants, de leurs parents ou de leurs tuteurs.

» Ledit acceptant pour luy et ses successeurs s'oblige de dire deux messes la semaine à heure commode à la chapelle du pont de Saint-Fromond. Après son déceds les messes seront dites au prieuré dudit lieu a perpétuité, pour la redemption de ses péchés et le soulagement de son âme.

» Il ne pourra être rien permuté, changé, ni altéré aux conditions de cette donation faite à l'advancement, bien et honneur de la jeunesse, à la charge au mesme acceptant que luy ny autres de ses successeurs ne pourront prendre à Rome, ailleurs ny par authorité, aucune érection en titre de la présente donation qu'il ne puisse estre dépossédé en abusant ou estant de mauvaise vie et de pernicieux exemple, saouf aux prieurs de Saint-Fromond, prenant l'advis des plus notables de la paroisse jusques au nombre de douze, y en établir un autre, sans laquelle clause le donateur n'entend avoir fait la présente donation ; et lors du contraire de son intention il donne le tout à l'hostel Dieu de Saint-Lo. »

Autorisez-moi, Monsieur le Préfet, à vous parler, à cette occasion, de la fondation ancienne de quelques autres écoles sur divers points du diocèse de Coutances.

Je parlerai d'après des documents qui étaient épars et que j'ai pu réunir.

Ecole de Montebourg.

Un abbé résignataire de Montebourg, Messire Bon de Broé, conseiller au parlement et président aux enquêtes, charge, par testament du mois d'octobre 1587, Jacques de Serres, son neveu et son successeur sur le siége abbatial, « de faire construire et accomoder une escholle à Montebourg pour l'instruction de la jeunesse. »

Nous voyons plus tard cette école se bâtir et acquérir l'importance d'un collége pourvu de régents, enseignant le latin aux enfants qui marquaient de la disposition et les mettant ainsi en état de s'avancer dans le monde. L'instruction primaire et l'instruction secondaire s'y donnaient gratuitement à tous les pauvres.

En même temps qu'il fonde l'école de Montebourg, Messire Bon de Broé fonde quatre anniversaires en la ville de Tournon, lieu de sa nativité.

« Il donne cent livres tournois de rente à l'hostel Dieu de Tournon ; pareille rente à l'hostel Dieu de Paris ; il fait fonda-

tion perpétuelle de sept pauvres escoliers estudiant au collége et université de Tournon.

» Il fonde une rente de 350 livres pour le mariage de sept pauvres filles orphelines de Tournon et lieux voisins ; il affecte une rente de 60 livres à secourir les pauvres boursiers du collége du cardinal Bertrand dit d'Authun, à Paris ; il donne une rente de 60 livres aux pauvres enfants de la Trinité de Paris, et pareille somme aux Enfants Rouges ; il lègue une somme de 16 escus deux tiers à la grande confrairie des Bourgeois de Paris ; une somme de 700 livres pour le mariage de sept pauvres filles orphelines de Paris ; cent escus pour acheter du drap pour vestir en hiver tant de pauvres qu'on pourra. »

Tels sont les articles les plus importants du testament d'un homme qui vécut au Cotentin avec nos ancêtres, et qui fut leur bienfaiteur.

Ecole de Cherbourg (garçons).

En 1590, Berthelot Pinabel donne à l'école ou collége de la ville de Cherbourg trente livres de rente pour aller au profit des maîtres, à charge par eux de recevoir tous pauvres enfants orphelins natifs de l'endroit qui n'auraient pas moyen de payer leur écolage.

Les maîtres et les écoliers sont tenus de prier pour le donateur tous les vendredis au soir, en l'église, à l'heure où l'on chante le salut accoutumé pour impétrer la rémission des péchés du peuple.

En 1650, nous trouvons comme bienfaiteur des écoles de Cherbourg, maistre François Lagalle, prestre, qui laisse à la communauté de la ville toute la liberté d'élire non-seulement un maistre d'école, mais deux ou plusieurs, s'ils le jugent à propos, pour instruire la jeunesse aux lettres humaines seulement, et non à la philosophie qui se peut apprendre dans les universités.

Le 17 octobre 1736, maistre Michel Lehériccy, curé de Cherbourg et doyen de la Hague, donne à la communauté des frères des écoles chrétiennes et charitables de Saint-Yon, établie en la ville de Rouen, la somme de 6,500 livres, pour vertir à la pension, nourriture et entretien de deux frères de ladite communauté, chargés de tenir dans la ville de Cherbourg des écoles chrétiennes et charitables, et instruire gratuitement les garçons dudit lieu. Le curé déclare que la somme par lui versée lui a été mise aux mains par des personnes qui ne veulent point être nommées.

Louis Girard, prêtre, de Cherbourg, ajoute à cette donation une maison à lui appartenant, assise en la place du Calvaire, avec deux cours et un jardin, le tout estimé à 45 livres de revenu.

Ecole

Jean de Saint-Simon, archiprestre, sieur et prieur des

de Sainte-Mère-Eglise. Bouhons, curé de Sainte-Mère-Eglise, est le fondateur de l'école de cette paroisse.

« En l'année 1602, il donne par don gratuit et libéral, au bien et profit de la paroisse de Sainte-Mère-Eglise, pour l'instruction des enfants d'icelle paroisse et autres qui y pourront et vouldront venir pour estre instruits aux lettres divines et humaines, une maison manable à trois pignons, avec salle basse, deux celliers, trois chambres, le tout situé sur une pièce de terre de vergée et demie, au village de la Capellerie. »

« Item, il donne cent sols de rente et l'aumône qui anciennement servait de léproserie pour la paroisse, assise à Saint-Thomas, tant en rentes qu'en terres. »

C'était le seigneur de la paroisse qui nommait le précepteur de la jeunesse sur la présentation des paroissiens. C'est ainsi que fut nommé, en 1653, par messire René de Cordouen, ayant épousé Marie de Saint-Simon, maistre Laurens Lagouche, prestre, suivant la recommandation qui en avait été faite par les habitants.

En janvier 1743, le curé et les paroissiens agréent la nomination faite à l'école de la personne de M. Bucaille, par M. le comte de Courtomer. Mais cet agrément parait peu du goût de son procureur qui proteste de nullité de tout ce qui pourrait dans cette affaire préjudicier aux droits dudit seigneur.

C'est sur la présentation des habitants qu'en la même année messire Raoul de Saint-Simon, commandant le second bataillon du régiment des gardes françaises, nomme Jean-Thomas de Brix, prestre, de la paroisse d'Amfreville, précepteur de la jeunesse en la paroisse de Sainte-Mère-Eglise. Cette nomination est écrite de la main du comte de Courtomer, au camp de Drusnem, le 8 octobre 1743. Elle est scellée du cachet des armes du nominateur.

En 1746, Raoul-Antoine de Saint-Simon, comte de Courtomer, lieutenant-général des armées du roy, lieutenant-colonel du régiment des gardes françaises, seigneur et patron de Sainte-Mère-Eglise, nomme pour précepteur de la jeunesse, en cette paroisse, maistre Pierre Mauger, prestre, de la paroisse de Donville, suivant la recommandation qui lui en a été faite par les habitants.

Cette nomination est datée du 1er octobre 1746, au camp de Tongre, à l'armée du roy.

Ces documents nous démontrent que si les seigneurs de Sainte-Mère-Eglise sont fondateurs de l'école paroissiale, ils ne sont les nominateurs du précepteur que sur la présentation des habitants.

Ecole de Sainte-Marie-du-Mont.

« Noble seigneur messire Jean de Longauney, capitaine et gouverneur de Carentan, seigneur de Sainte-Marie-du-Mont,

et noble dame Suzanne Aux Epaules, son épouse, voulant le maintien à l'avenir du collége de la paroisse de Sainte-Marie, afin que les enfants soient instruits et enseignés aux bonnes lettres, mœurs et instructions requises et nécessaires pour l'augmentation de la foy, entretien de la religion catholique, apostolique et romaine, et stabilité du bien public, s'engagent à faire construire une maison manable, propre pour l'habitude et demeure du maître d'école, et donnent au maître un jardin et une pièce de terre. Cette donation est acceptée par les paroissiens; le curé pourra changer le maître quand il ne sera pas trouvé suffisant, mais seulement par l'advis et du consentement desdits seigneur et dame ou de leurs successeurs, ainsi que de quelques-uns des plus solvables paroissiens. 4 janvier 1610. »

En 1639, dame Suzanne Aux Epaules fait une donation de 150 livres de rente en faveur de l'église de Sainte-Marie, pour un prestre qu'elle charge de dire tous les jours une messe en ladite église, et d'enseigner la musique et le plain-chant à six enfants de la paroisse.

En 1669, le curé, les gentilshommes et les autres principaux habitants de la paroisse s'assemblent pour délibérer au sujet de la vacance de l'école.

Ayant reconnu la nécessité qu'il y a de pourvoir à la nomination d'un prestre qui ait les qualités requises pour enseigner la jeunesse de la paroisse, sous le titre de maistre des écoles, instruire les enfants de chœur et faire les offices destinés par les fondations de feue madame la maréchale de Saint-Géran, tant pour l'école que pour les enfants de chœur, les délibérants se retirent par devant madame Marie de La Guiche, duchesse de Ventadour, comtesse de Saint-Géran, et dame dudit lieu de Sainte-Marie, pour la supplier d'y vouloir pourvoir avec eux ; il est arrêté que le titre sera conféré à maistre Michel de La Mache, prestre, maistre aux arts en l'Université de Paris, et professeur en icelle, lequel a témoigné s'en vouloir charger aux conditions des fondations, et parce qu'il percevra les rétributions des écoliers jugés capables de payer.

En 1671, madame la comtesse de Saint-Géran ajoute aux libéralités de ses prédécesseurs différents herbages nommés le clos à Trois-Corniers, l'herbage de la Buissonnerie, l'herbage d'Estocquebutte, les champs des Fresnes, le tout loué pour une somme de 313 livres. Elle y ajoute encore 35 livres de rente foncière.

« Mais, considérant que la pauvre noblesse ne peut, par défaut d'instruction, s'élever aux emplois où elle pourrait prétendre, elle donne en charge à l'instituteur ou régent l'entretien et l'instruction en ladite école, par chacun an, de deux pauvres gentilshommes qui ne pourront estre âgés de moins de dix ans ni de plus de seize ans. L'entretien annuel de chacun de

ces deux jeunes écoliers consistera en un habit, un justaucorps, un chapeau, deux paires de souliers, deux chemises et quatre collets. L'habit et le justaucorps seront de drap de Vallognes. Pour l'esté un pourpoint de toile. Si pendant le cours des études aucun d'eux tombe malade, le maître d'école le nourrira et fera traiter convenablement, sans estre obligé au fournissement d'aucuns remèdes, mais seulement à en donner avis aux Sœurs de charité. Si la maladie dure plus de dix jours, les Sœurs feront la dépense de la nourriture, du traitement et des remèdes nécessaires, aux dépens de la fondation faite audit Sainte-Marie, par ladite dame maréchale de Saint-Géran. »

Les Sœurs de Charité ! c'était aussi à la comtesse de Saint-Géran qu'en était dû l'établissement en Sainte-Marie-du-Mont. La noble châtelaine avait voulu que les pauvres et les infirmes de la paroisse fussent secourus de nourriture et de médicaments, tant à domicile qu'en une maison de charité qu'elle avait établie sur les dépendances du château, et qu'elle avait dotée.

La bienfaisance de la comtesse de Saint-Géran s'étendait à tout. « Considérant le grand nombre de pauvres damoiselles, dont les parents n'ont pas le moyen de leur faire donner une éducation chrétienne et conforme à leur naissance ; qu'elles sont en danger de tomber dans des désordres où bien souvent la pauvreté expose de jeunes personnes qu'on élève dans l'oisiveté et dans l'ignorance des principes du salut et de la morale chrestienne ; touchée du malheur de cette noblesse, elle fonde, dans le chasteau de Sainte-Marie-du-Mont, un séminaire de dix jeunes filles, née damoiselles, en légitime mariage, et de parents de bonne réputation, qui se trouveront dépourvues des biens et commodités de la vie, âgées au moins de sept ans et de douze ans au plus. Elle affecte un revenu de deux mille livres à l'entretien de ce séminaire, qui, après sa mort, pourra être réuni à la maison des nouvelles catholiques de Rouen. » La date de cette fondation est du 9 juin 1686.

Le nom de cette illustre bienfaitrice, connue généralement sous le nom de comtesse de Saint-Géran, était Marie de La Guiche, duchesse de Ventadour, comtesse de Saint-Géran, marquise de Chitain, dame d'Auvilly, Durbize, Saint-Loup, Gouize, baronne et patronne de Sainte-Marie-du-Mont. Elle avait épousé Charles de Levi, duc de Ventadour, pair de France, gouverneur et lieutenant-général, pour le roi, du haut et bas Limozin.

Collége de Bérigny.

En l'année 1616, Jean Lecocq, curé de Bérigny, sa paroisse natale, chanoine de Poligny, en l'église cathédrale de Bayeux, crée, dote et érige un collége audit lieu de Bérigny, auquel il veut qu'il y ait deux régents suffisants et capables pour ins-

truire aux bonnes lettres les jeunes gens qui n'auraient pas le moyen d'aller étudier dans les villes voisines. Le règlement porte : « l'un des régents sera principal et aura l'administration de l'établissement. Il sera prestre, de bonnes mœurs et de condition libre. Le doyen et chapitre de la cathédrale de Bayeux le présenteront à l'évêque qui lui baillera la collation; le 29 juillet de chaque année, il comparaîtra au Chapitre général pour rendre raison de ses actions. Il représentera sous son seing l'état des maisons et du revenu, le nom des écoliers étudiants audit collége et la liste des livres dans lesquels ils auront lu. »

Le collége de Bérigny existait encore à l'époque de la révolution et quoiqu'il eût dégénéré en école primaire, il fut vendu, avec toutes ses dépendances, par la nation, le 29 janvier 1793.

En 1635, dame Marthe de Faoucq, veuve de messire Jacques d'Auxais, seigneur du Bosc, fonde à Carentan une communauté de religieuses de la congrégation de Notre-Dame, et leur impose l'obligation d'instruire gratuitement les jeunes filles des familles pauvres de la ville, des faubourgs, villages et paroisses circonvoisines, et de leur apprendre à travailler à divers ouvrages qui les mettent à même de gagner leur vie et de devenir de bonnes femmes de ménage. Ecole de Carentan (filles).

C'est à deux filles du peuple, Jeanne Langlois et Barbe Rauld, qu'on doit la fondation, dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, de l'école de Périers. Elles mirent en commun leurs économies et leurs efforts pour assurer aux petites filles pauvres de la paroisse l'instruction gratuite, c'est-à-dire l'écriture et le catéchisme. Ecole de Periers.

Leur établissement s'appela la maison des Filles-Associées, où l'école de l'Institution-Chrétienne de Périers. Le supérieur du grand séminaire de Coutances fut chargé de la visite et de la direction.

Messire Laurens Colombel, curé de Beuzeville-sur-le-Vey, donne et aumône pour la fondation et dotation de la chapelle Saint-Sébastien étant dans la nef de l'église dudit lieu de Beuzeville, du côté de l'évangile, une pièce de terre nommée la Pièce Neuve, de valeur de 200 livres de revenu annuel, laquelle il a acquise par le prix de 4,467 livres 7 sols de principal et 200 livres pour vin : « Et désire ledit sieur fondateur que ladite chapelle soit doresnavant fondée sous l'invocation de trois saints, savoir : de saint Sébastien, qui en a toujours été le patron, de saint Joseph, qui en a été de temps immémorial invoqué en ladite église, et de saint Laurens qui est le patron dudit sieur donateur. Ecole de Beuzeville-sur-le-Vey.

Le chapelain sera à la nomination dudit donateur et de ses

successeurs curés de la paroisse. Il dira et célébrera, chaque semaine, cinq messes dans ladite chapelle : l'une pour les seigneurs du lieu, bienfaiteurs du donateur, et généralement pour tous les paroissiens, laquelle se dira le dimanche et servira de première messe ; la seconde messe pour les bienfaiteurs de l'église dont les intentions sont frustrées par la négligence des curés ou par le malheur des temps ; les trois autres pour le salut de l'âme du donateur, de ses parents et amis.

Sera aussi obligé ledit chapelain de tenir l'école en ladite paroisse aux jours ouvrables, sans intermission. le mois d'août seulement excepté, pour l'instruction des enfants ; ce qu'il fera gratuitement pour le regard des pauvres de ladite paroisse, et de faire le catéchisme une fois par semaine.

Le chapelain devra avoir le talent et les conditions requises pour bien enseigner la jeunesse. Celui qui y sera pourvu sera au préalable interrogé par le curé et le seigneur du lieu en la présence de telles personnes qu'ils voudront y appeler. Au moyen de laquelle charge d'école la chapelle ne pourra être censée pour un bénéfice simple, mais pour une obligation très-étroite d'instruire les enfants, la première et principale intention du donateur ayant esté de pourvoir ladite paroisse d'un maistre qui enseignât à lire et écrire et à chanter et même la grammaire aux enfants qui s'en trouveront capables et aspireront à la cléricature, pour les disposer à rendre service à l'église, si Dieu les y appelle, étant très-certain que plusieurs perdent leur vocation faute d'instruction.

Et d'abondant ledit Colombel, curé, a donné six vergées et demie de terre à prendre dans une pièce en forme de hache, nommée les Epinettes, de valeur de 50 livres de revenu. Et pour le logement du vicaire, le curé lui donne, pour lui et ses successeurs, une maison qu'il a fait bâtir proche le cimetière, en laquelle sera tenue l'école.

Le donateur retient pour lui et ses héritiers, à l'exclusion de tous autres, le droit de sépulture dans ladite chapelle de saint Sébastien. 16 janvier 1667.

26 juin 1683. — Fondation en l'église de Beuzeville par Messire Guy César de la Luzerne, seigneur et patron de Beuzeville, Auville, le Lorey et autres lieux : 1° d'une chapelle du Saint-Sacrement et d'un vicaire ; 2° de la chapelle de Notre-Dame. Il est exprimé dans l'acte de fondation de cette dernière chapelle que le chapelain tiendra l'école dans le temps où le chapelain pour ce fondé par Mᵉ Laurens Colombel se trouverait malade.

C'est au même seigneur que l'on doit la fondation et la dotation d'une école de filles. Cette fondation est du 13 juillet 1706.

La maîtresse sera tenue de faire gratis l'école pour les pauvres filles de Beuzeville et d'Auville.

En 1685, frère Jean Hélye, curé de Saint-Pierre de Coutances, achète une maison et un jardin dans la rue Saint-Pierre et y établit une école ; mais cet établissement ne produisant pas le bien que le fondateur s'en était promis, Messire Pancrace Dubreuil, docteur de Sorbonne, chanoine théologal de Coutances, donne la somme de 8,600 livres aux frères des écoles chrétiennes de la maison de Saint-Yon, qui prennent l'obligation de fournir à l'avenir et à perpétuité deux frères de leur communauté pour enseigner et instruire les pauvres jeunes garçons de la ville, fauxbourgs et villages des paroisses de Saint-Pierre et Saint-Nicolas de Coutances, des premiers éléments et principaux devoirs de leur religion, leur apprendre à lire et à écrire, l'orthographe et l'arithmétique, le tout gratuitement et sans aucune rétribution ni récompense.—1er octobre 1732. **Ecole de Coutances.**

Le 12 mai 1692, « Maître Louis Noël, prestre, bachelier en théologie, conseiller, lecteur et professeur du Roy en philosophie au collége royal de France, natif du bourg de la Haye-du-Puits, fonde irrévocablement et à perpétuité dans ledit bourg une école publique pour y estre continuellement et gratuitement enseignés tous les enfants tant dudit lieu que de la paroisse par un prestre de capacité et de probité recongneue, qui sera choisi et nommé par le sieur fondateur de son vivant et après son déceds par M. François Noël, advocat au parlement, son neveu, et par les aisnez masles de ses enfants et descendants en ligne directe, et après eux par Michel Noël, aussy son neveu, marchand bourgeois de Paris et les aisnez masles de ses enfants et descendants, et après eux par Jean Noël, bourgeois de la Haye et les aisnez masles de ses enfants et descendants aussy en ligne directe, et après l'extinction de tous lesdits enfants et descendants masles desdits François, Michel et Jean Noël, la nomination appartiendra de plein droit à perpétuité au principal du collége de Coutances, au curé de la Haye et au doyen du doyenné de la Haye, ou à celui de Saint-Sauveur-le-Vicomte, au cas que le curé de la Haye fust doyen de son doyenné. **Ecole de la Haye-du-Puits (Garçons).**

» Et afin que le maistre d'école ne soit point distrait de son emploi qui doit être continuel, ledit fondateur veut et entend expressément qu'il ne puisse être ny curé, ni vicaire de ladite paroisse de la Haye, ni d'aucune autre paroisse ; autrement il serait destitué de son dit employ.

« Ce maistre enseignera à lire et à escrire et montrera les principes de la langue latine à ceux qui voudront les apprendre. »

Les paroissiens acceptent cette fondation par l'intermédiaire de leur procureur Maître Pancrace Dubreuil, prestre, escuier, sieur de la Mancellière, bachelier en théologie de la faculté de Paris.

Ecole de Cherbourg (Filles).

C'est sur la fin du XVII[e] siécle que se fait à Cherbourg l'établissement d'une école de filles ; Maître Antoine Pasté, curé, assure avec le concours de personnes charitables, un logement aux maîtresses choisies par lui pour enseigner gratis les pauvres filles de la ville.—1693.

L'enseignement gratuit est encore assuré par une libéralité d'Elizabeth Paris, veuve de Pasquet La Nelle, en 1695.

En 1696, M. Pasté donne à l'hôpital général une rente de 20 livres, à charge de laisser tenir l'école des petites filles, les jours ouvrables, dans une salle joignant à la chapelle de l'établissement.

En 1732, les maîtresses sont les sœurs de la Providence.

On compte au nombre des bienfaiteurs de l'école des filles M[lle] Quiévatre de la Roche, qui, en 1789, donne une maison pour l'établissement d'une deuxième sœur pour l'école du faubourg.

En 1784, elle avait donné 265 livres de rente pour cette même école.

Ecole de Marigny.

On ne doit pas passer sous silence le nom de Philippe Hérouard, médecin, originaire de Marigny. Par son testament, en date du 8 novembre 1739, il lègue quinze livres de rente à la maîtresse de l'école de charité des pauvres filles de sa paroisse natale ; de plus, il assure au maître de l'école de charité des garçons de la même paroisse la possession d'une maison, d'un jardin et de diverses portions de terre.

Ecole d'Avranches.

Damoiselle Marie Lancezeur, demeurant en la paroisse de Saint-Saturnin d'Avranches, voulant contribuer à l'instruction et éducation des jeunes écoliers qui sont pauvres, donne et délaisse par donation entre vifs, à perpétuité, aux frères des écoles chrétiennes établis en cette ville, le nombre de cent sols de rente pour la fourniture des livres nécessaires à remplir le but qu'elle se propose.—(13 octobre 1748).

Ce n'était pas seulement des livres que l'on fournissait aux pauvres écoliers d'Avranches. Il est établi, par une lettre de l'instituteur, le citoyen Julien, du 22 thermidor an III, qu'on leur fournissait du pain et du papier.

Ecoles de Bricquebec.

Les écoles de Bricquebec furent fondées par le Marquis de Matignon avant 1750. Le 25 mars de cette année, l'évêque de Coutances approuve le règlement qui lui a été soumis par le fondateur.

Il est intitulé :

Règlement pour les écoles de charité de garçons de Bricquebec et dépendances.

Il porte que :

» Il y aura deux écoles de charité de garçons tenues dans le

bourg de Bricquebec par les chapelains du château, la petite par l'un d'eux, la grande par l'autre.

» La durée des écoles sera de deux heures et demie le matin, de deux heures l'après-midi.

» On donnera un jour de congé par semaine lorsqu'il ne se rencontrera point de feste.

» Les vacances commenceront le 15 juillet et finiront le dernier août.

» On ne pourra montrer le latin à qui que ce soit pendant la tenue des écoles, afin que les maistres ne soient point détournés, ni surchargés, sauf aux autres ecclésiastiques du bourg à vaquer à cette bonne œuvre.

» Tous ceux qui se présenteront aux écoles y seront receus sans qu'on puisse exiger d'eux ni de leurs parents aucune rétribution ni récompense.

» Les veilles des dimanches et des festes, à l'issue de l'école de l'après-midi, on enseignera le plain chant à ceux en qui l'on trouvera les dispositions requises. »

Ecole de Montmartin-en-Graignes.

En 1764, Messire Marie-Thomas-Auguste, Marquis de Matignon, qui avait fondé des écoles dans ses bourgs et paroisses de Bricquebec et Gacé, fonde à perpétuité, dans la paroisse de Montmartin, deux maisons d'école pour l'instruction gratuite des pauvres filles de ladite paroisse, l'une dans le bourg, l'autre dans le canton de Saint-Nicolas. Les maisons affectées aux écoles avec les cours, les jardins et les dépendances serviront au logement des maitresses, de leurs parents, amis et domestiques et des pensionnaires qu'elles voudront prendre, même au logement et usage d'une seconde maitresse que chacune des maitresses pourra prendre, si bon lui semble, pour l'aider à tenir l'école, et aussi au logement et usage de toute autre maitresse qui, par la suite, pourrait être prise pour faire travailler, dans chacune desdites maisons, les filles et femmes de ladite paroisse à quelque ouvrage des mains qui les occupe et leur fasse gagner leur vie ; et attendu que le donateur veut que l'union et la paix règnent dans lesdites maisons, cette dernière maitresse sera également choisie, dans chacune d'icelles, par la maitresse d'école sous ses ordres et destituable à sa volonté, et celle qui présidera au travail des mains ne pourra jamais y employer les enfants de ladite école pendant la tenue d'icelle, mais seulement avant et après, les jours de congés et pendant le temps des vacances ; et afin que l'appât du gain, que les enfants pourraient faire audit travail, ne porte pas leurs parents à leur faire quitter l'école à demeure, avant qu'elles soient suffisamment instruites, celles qui n'auront point été à ladite école ne seront reçues au travail pendant la tenue d'icelle, que lorsqu'elles auront atteint l'âge de 15 ans ; et celles qui la fréquenteront ne pourront pareille-

ment y être reçues pendant la tenue de l'école avant ledit âge, si ce n'est seulement lorsqu'elles seront dans la première bande de la grande classe désignée au règlement, et sur le certificat de la maitresse d'école qu'elles sont suffisamment instruites pour quitter l'école à demeure, sauf à recevoir en tout temps, audit travail toutes les autres femmes et filles de ladite paroisse qui voudront s'y présenter, et sauf aussi le renvoi de celles que la maitresse du travail conjointement avec la maitresse d'école estimeraient être dans le cas de ce genre de punition.

Acceptation de cette libéralité par le curé, le trésorier, les deux syndics et 27 habitants de Montmartin, assemblés pour délibérer des affaires de leur communauté, tous composant la plus saine partie de ladite paroisse.

Le règlement dressé pour la tenue des écoles de charité des filles de Montmartin est très-curieux à étudier.

Les maitresses s'occuperont uniquement de l'éducation de toutes les femmes et filles pauvres ou riches de la paroisse qui voudront aller à l'école, sans que lesdites maitresses puissent prendre des pauvres ni de leurs parents, aucune rétribution ni récompense, quand même elles seraient offertes, ni rien exiger de celles dont les parents sont en état de reconnaitre leurs peines et soins, sauf à ces derniers à faire sur cela ce qu'ils jugeront à propos selon leur pouvoir, à quoi ils seront exhortés.

Et néanmoins comme les pauvres sont le véritable objet de la fondation desdites deux écoles, et comme ces écoles ne sont point dotées pour les riches qui n'y sont admis que par tolérance, les seigneurs fondateurs demeurent réservés à perpétuité d'ordonner le renvoi de celles dont les parents connus pour aisés auraient assez peu de sentiments pour profiter desdites écoles sans reconnaitre, suivant l'usage du lieu, les peines et soins desdites maitresses.

Et afin d'éviter toute équivoque sur la valeur du terme de *pauvre*, lesdites maitresses reputeront pauvres tous manœuvres ou autres qui ne vivent que du travail de leurs journées ou qui ne peuvent plus travailler, à cause de leur âge ou de leurs infirmités, ainsi que ceux dont la pauvreté est notoire.

L'école se fera tous les jours de la semaine, excepté le jeudi. Les vacances commenceront le 15 août et finiront le dernier septembre.

La durée de la classe pour les maitresses sera de 3 heures le matin, de 8 heures à 11, et d'autant l'après-midi, depuis une heure jusqu'à quatre.

La première demi-heure, tant du matin que de l'après-midi, sera toute consacrée aux filles de quinze à seize ans et au-dessus, et même aux femmes qui, n'ayant point eu d'instruction dans leur enfance, auront la bonne volonté de s'en procurer, sans être confondues avec les enfants ordinaires, qui

seront comprises de quatre à cinq ans jusqu'à celui de 15 ou 16.

Celles-ci et même celles qui le désireront ainsi quoique au-dessus de 16 ans, n'entreront donc le matin qu'à 8 heures et demie et l'après-midi qu'à une heure et demie.

La demi-heure, destinée le matin aux grandes personnes, sera employée à leur apprendre la lecture et le catéchisme, la demi-heure de l'après-midi sera employée à l'écriture et à quelques règles de l'arithmétique.

Les enfants seront distribués dans chacune des deux écoles en deux classes, l'une dite la petite classe, l'autre la grande classe.

La petite classe sera divisée en trois différentes bandes, et la grande classe en deux bandes.

Suivent de longs détails sur la méthode de l'instruction... de l'article 9 à l'article 25 du règlement.

L'article 26 concerne la distribution des prix.

Pour encourager au travail tous les enfants des deux écoles, qu'ils soient riches ou pauvres, les maitresses distribueront, à la fin de chaque année scholastique, trente prix de mémoire à celles qui se seront les plus distinguées, à raison de 15 en chacune desdites écoles, savoir : trois dans chacune des cinq bandes de chacune des écoles.

Les maitresses fourniront et entretiendront leurs écoles de toutes les choses nécessaires à la tenue d'icelles, armoires, tablettes, tables, bancs, cornets de plomb ou écritoires, porte-feuilles, pupitres, bois, chandeliers, chandelle, canifs, exemples, papiers, plumes et encre, livres, manuscrits, sentences, images, cartes murales et tableaux.

....

On ne souffrira point que celles dont les parents sont aisés méprisent les pauvres, d'autant que les écoles sont fondées pour les pauvres, et que les autres n'y sont admises que par tolérance.

Ce règlement, en date du 20 mai 1765, signé le Marquis de Matignon, fut remis le 23 septembre suivant aux deux institutrices Barbe Colas et Elisabeth Gaultier.

Quel soin des pauvres de la paroisse de Montmartin ! Mais ce n'est pas tout encore. — En même temps qu'il assure l'instruction gratuite à leurs enfants, le Marquis de Matignon s'étant fait rendre compte des différents biens qui sont à faire dans la paroisse, y établit, en 1765, un chirurgien résidant qui aura une pharmacie et qui visitera, gratuitement, tous les pauvres malades et leur donnera les secours qui sont de son ministère, sans exiger aucune rétribution ni récompense.

Précédemment, et dès 1753, M. de Matignon payait 60 livres par an au sieur de La Bottelière, médecin à Carentan, pour la visite des pauvres malades de Montmartin.

Antérieurement aussi à 1764, deux compagnes vivaient en commun, tenant l'école des filles dans une maison que leur donnait le curé, et elles recevaient une subvention annuelle du seigneur présentateur.

La première fondation de l'école de Montmartin est due à demoiselle Anne du Chastel qui, dès le commencement du XVIII[e] siècle, donnait une rente de 50 livres pour vertir au bénéfice d'une maitresse qui devait être établie pour instruire gratis les pauvres filles de la paroisse.

Au nombre des bienfaiteurs de Montmartin on doit compter le curé, M. François Belley, que M. de Matignon tenait en grande estime, et qu'il avait pris pour conseiller dans l'accomplissement de ses libéralités.

Ecole de la Haye-du-Puits (Filles).

En 1762, dame Catherine Lemouton, veuve de M. de la Houssaye, fonde une école de charité pour l'instruction gratuite des jeunes filles de la Haye-du-Puits. M. le Marquis de Thieuville, s'associant à cette bonne œuvre, achète, en 1764, une maison située dans le bourg, maison dans laquelle sera donnée l'instruction à toutes les jeunes filles de la paroisse.

En 1780, le Marquis de Caillebot La Salle, lieutenant général des armées du Roi, sollicite l'octroi de lettres patentes qui confirment la fondation.

Ecole de Carentan.

« En 1772, la jeunesse de Carentan, qui était très-nombreuse manquait absolument d'éducation et était abandonnée à elle-même, n'y ayant dans la ville aucun commerce, ni manufacture où les pères et les mères pussent occuper leurs enfants qui se livraient sur le pavé, du matin au soir, aux excès les plus condamnables. »

Touché de cette situation, Maitre Pierre Lecouvey, curé de la ville, achète une maison propre à loger des maitres et à recevoir des écoliers ; de plus, il offre de doter l'école d'un revenu de 500 livres. De leur côté, le Maire et les échevins s'engagent à ajouter à cette libéralité le revenu nécessaire pour l'entretien de trois frères de la maison de Saint-Yon, qui tiendront une école publique où tous les habitants pourront envoyer leurs enfants, pour être instruits gratuitement, et où les pauvres seront pourvus de livres, d'encre, de plumes et de papier.

Des lettres patentes du mois de février 1773 autorisent l'établissement d'une école de charité en la ville de Carentan.

Au mois de novembre 1774, le curé fournit aux frères qui viennent la diriger un mobilier complet pour la chambre des exercices, l'oratoire, le dortoir, le réfectoire, la cuisine, l'infirmerie, le cellier, la grande classe et la petite classe. Il fournit de plus un bois de bibliothèque et 22 volumes.

Saint-Lo.

On lit dans un état des Ecoles du diocèse de Coutances,

dressé vers 1690, que les dames de la Communauté de la Propagation instruisent les jeunes filles de la ville de Saint-Lo.

L'union chrétienne ou propagation.

C'est à une femme des plus spirituelles et des plus accomplies du XVIIe siècle, que Saint-Lo fut redevable de cet établissement. Anne de Malon, veuve de François de Matignon, comte de Thorigny, de Gacé et de Montmartin, baron de Saint-Lo, veut fonder en 1680 dans la ville qu'elle affectionne une corporation de religieuses, dont les unes s'occupent à donner aux jeunes filles des instructions qui les conduisent à la pratique de la vertu et des bonnes mœurs, les autres à montrer aux filles externes de la ville à lire et à écrire, à coudre et à broder et autres semblables ouvrages, et enfin à procurer du soulagement aux pauvres malades et surtout aux pauvres mères de famille.

Que le nom de cette bienfaitrice reste inscrit dans notre mémoire et notons que, il y a quelques années, à l'heure même où l'on achevait de niveler la place où s'était élevé le monument de sa bienfaisance, on posait à Saint-Lo la première pierre d'un autre établissement religieux d'instruction publique.

Bon-Sauveur de Saint-Lo.

Elizabeth Surville, Marie-Louise Auvray, Marguerite Bretot et Marie Foucher, quatre filles appartenant au tiers état, s'associent en l'an 1712, à Saint-Lo, pour s'y consacrer à l'instruction gratuite de la jeunesse et soulager les pauvres malades de la paroisse de Notre-Dame.

En 1726, l'évêque de Coutances les voyant occupées à ces actes de charité ainsi qu'à la formation de maitresses d'école destinées à repandre l'instruction dans les campagnes, sollicite et obtient des lettres patentes qui confirment leur établissement. Ces lettres sont datées de Fontainebleau, au mois de septembre 1726.

Les règles et constitutions données par l'évêque sont de l'année 1733.

Nous ne prétendons pas faire l'historique de la Communauté du Bon-Sauveur : nous avons voulu seulement dire ses commencements, afin qu'en voyant son importance actuelle on puisse admirer l'intervention constante de la Providence dans les œuvres humaines, quand elles sont œuvres d'abnégation et de dévouement.

Saint-Lo. — La Providence.

Catherine Scelles, de Saint-Lo, Gillette Paquier, de Quibou, Françoise Dufresne, d'Evreux, s'associent pour fonder à Saint-Lo un établissement de petites écoles gratuites, où les jeunes filles pauvres de la ville et des environs puissent apprendre à lire, à écrire, à calculer et à travailler annuellement, afin d'être mises en état de gagner plus facilement leur vie.

Cette association date de l'année 1749.

Plus tard, Anne-Marie Damemme, de Saint-Georges, devient associée de Catherine Scelles. L'évêque de Coutances, considérant sa capacité et son zèle pour l'instruction gratuite des pauvres filles, approuve en 1759 cette association.

Nous trouvons encore, vers la fin du XVII^e siècle, des écoles gratuites à Courcy, Cambernon, Saint-Sauveur-Lendelin, Feugères, Saint-Aubin-de-la-Pierre, Hauteville-la-Guichard, Mesnilbus, Dangy, Carantilly, Montpinchon, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Pair, Saint-Aubin-des-Préaux, Barneville, Fierville, Besneville, Gouey, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Néhou, Lithaire, Saint-Patrice-de-Claids, Gorges, Cretteville, Saint-Jores, Brévands, Catz, Cavigny, Graignes, Hébécrévon, Mesnil-Durand, Saint-Aubin-de-Losque, Tribehou, Mesnil-Vigot, Saint-Gilles, Canisy, Quibou, Saint-Samson-de-Bonfossé, Le Guislain, Villebaudon, Rauville-la-Bigot, Beuzeville-en-Cotentin, Sottevast, Quettetot, Pierreville, Vasteville, Tréauville et Siouville (*ces trois paroisses réunies*), Flottemanville, Picauville, Etienville, Amfreville, Gourbesville, Colomby, Orglandes, la Bonneville, Biniville, Fontenay, Saint-Martin-de-Varreville, Fresville....

....

....

J'abandonne cette nomenclature pour affirmer que partout où nos prédécesseurs avaient pu établir une école, l'instruction était donnée gratuitement. — Les titres sont là pour le prouver.

Nous en trouvons encore la preuve dans les déclarations, passées en 1790, des revenus appartenant aux écoles de filles et de garçons dans le département de la Manche. Elles mentionnent toutes l'obligation pour les institutrices et les instituteurs d'instruire gratuitement les enfants des pauvres.

Etats généraux en 1614.

Il a été donné à notre dépôt un cahier des Etats du bailliage de Cotentin, réunis à Saint-Lo, pendant la minorité du roi Louis XIII.

Ce cahier est intitulé :

Moïens pour aquiter le Roi, teus et délibérés en la convention des trois estats du bailliage de Costentin, à Saint-Lo.

« L'assemblée est d'avis qu'il soit prins le revenu du temporel pour six ans, ou plus longtemps, si besoin, des évêchés, abbayes, prieurés, églises cathédrales et collégiales, ainsi que des commanderies du Roiaume, delaissant aux ministres le revenu des dixmes pour les nourrir, entendant que les biens ecclésiastiques soient réduits en leur vray et légitime usage.

» Que tout or et argent estant aux temples, à quelque usage qu'il soit dédié, soit prins pour la dellivrance du domaine du Roy et pour le soulagement de son peuple, sans qu'on puisse aucune chose prendre ou lever sur les vins ou le sel sur lesquels est levé le quart denier, qui est somme excessive ;

» Que toutes les greffes, tant des cours souveraines, siéges présidiaux, bailliages, vicomtez que aultres jurisdictions roiales, soient réunies et remises à la couronne de France et baillées à terme à personnes suffisanz et capables comme du domaine du Roi, selon qu'il a esté fait et observé anciennement, pendant les guerres contre les Anglois, ainsi qu'il apparoist par les comptes rendus en la chambre des Comptes;

» Que pour la supérintendance des affaires d'Estat et de justice durant la minorité du Roi tout soit administré par les princes du sang, selon leur rang et degré, avec l'advis de la Roine mère et qu'il y ait un seul conseil gouverné par les dessusdicts, appelés avec eux les ducs de Guise et de Nevers, connestables, admiral, les mareschaux de France, chancelier et deux présidents, sans y admettre aucuns cardinaux ni evesques;

» Que tout fait d'importance soit délibéré et arrêté par l'advis dudit conseil et expédié à la relation d'iceluy, présents et dénommés quatre des dessusdits pour le moins;

» Que pour mettre trève aux schismes et divisions qui sont pour la religion soit assemblé un concile libre pour toutes les églises de ce royaume, avec permission donnée à tous, mesmes aux estrangiers, d'y assister, et que toutes autres choses soient disputées et décidées selon la vérité des sainctes escriptures; qu'il plaise au Roy et à Messieurs de son Conseil y présider avec gens doctes et de bonne vie, non ayant interest particulier en une si bonne et saincte refformation;

» Que nul ne soit persécuté pour la religion et que les athéistes, libertins, anabaptistes et autres semblables mocqueurs de Dieu soient punis;

» Qu'il soit permis de s'assembler pour ouïr la prédication de la parole de Dieu en lieu public qui sera destiné et ordonné par le magistrat, afin que toutes calomnies cessent, et mesme que aucuns des magistrats soient ordonnés pour y assister et rendre tesmoignage de ce qui s'y faict, tant pour l'instruction du peuple en la crainte de Dieu qu'en l'obéissance du Roi;

» Qu'il soit permis à chascune ville d'avoir ung collége et des eschollès pour l'instruction de la jeunesse et que, à ceste fin les bourgeois, manants et habitants des villes pourvoient par élection de personnes ydoines. ....

....

» Que aux offices roiaulx tant de judicature que aultrement soit pourveu à l'advenir, advenant vaccation, par ellection des personnes des villes ou lesdits offices seront vacquants et sans user de résignation ou survivance et sans paier finance.

....

....

» Que les comptes de la recepte des finances du Royaume

depuis le décès du feu roi Henry soient veus et examinés par les personnes que les Etats ordonneront ;

» Que les tailles soient réduites et modérées à la raison du temps de celles du roi Louis XII ; sans qu'elles puissent être haussées sinon par l'advis des Estats ;

» Que les impôts soient appelés le TRIBUT DU PRINCE, selon qu'il est ordonné et permis de Dieu, et soient assis non sur les personnes mais sur leurs biens, sans que l'un puisse être exécuté pour l'autre. »

Tels sont en partie les curieux articles de nos Etats du Cotentin.

Ils ne sont pas signés : doivent-ils être considérés comme un projet ?

S'ils ont été arrêtés, ce que nous découvrirons peut-être, il faut reconnaître que les catholiques n'y figuraient pas en majorité, et que la question des réformes y était hardiment abordée.

Envoi de M. le Préfet d'Ille-et-Vilaine

M. le Préfet d'Ille-et-Vilaine nous a fait parvenir divers documents ayant appartenu aux chartriers des abbayes de Cherbourg, du Mont-Saint-Michel, du chapitre de Mortain et du couvent de Notre-Dame-des-Anges de Coutances.

Il nous est venu du même département une charte grand format du milieu du XI[e] siècle.

C'est la donation faite par le chevalier Mainon (Maino homo militie seculari deditus) à l'abbaye de Marmoutiers de l'église de Savigny. Adelaïde, femme du donateur, et leur fils Juthal consentent cette donation qui est ratifiée par le comte des Normands, Guillaume, dans la souveraineté duquel se trouvait l'église (comes Willelmus de cujus est ecclesia illa casamento).

Guillaume le bâtard a apposé sa croix (manus proprie signaculum) sur ce vénérable parchemin, en présence des grands feudataires qui composaient sa cour.

Le chevalier Mainon était seigneur de Fougères. Nous l'apprenons de sa signature : *signum Mainonis de Felgeriis.*

Le Savigny dont il est ici question est le Savigny du comté de Mortain, où l'abbaye de ce nom fut fondée en 1112 par Raoul de Fougères, le fils de Mainon.

Charte de Raoul Murdac pour l'église de Sainte-Marguerite sur la Mer 1270.

Il nous a été offert une copie ancienne sur papier d'une charte par laquelle Raoul Murdac, chevalier, donne à l'église et à la fabrique de l'église de Sainte-Marguerite sur la Mer une rente de trois boisseaux de froment pour l'entretien d'une lampe devant le maître-autel de cette paroisse, pour la fabrication des hosties et la réfection pascale. Ce document est de l'année 1270.

Comparons-le avec un autre document qui vient de nous

être également offert et qui concerne la même paroisse. Il ne s'agit plus de luminaire, des hosties et de la réfection pascale : il s'agit de la violation et de la destruction de l'église.

Lettre du juge de paix du canton de Bréhal annonçant la violation et la spoliation de l'église de Sainte Marguerite sur la Mer 1793.

« A Marguerite près la mer ce 15 pluviôse de l'an 2 de la » République française, une et indivisible et impérissable.

» Le Citoyen. . . . . . Juge de paix du Canton de Bréhal au » Citoyen. . . . . . . agent national près le district de Coutances, salut et fraternité.

» Citoyen, j'ai fait hier la visite du temple de la raison de » notre commune où il n'y a plus aucun signe de superstition. » La pucelle à Saint Joseph et tous ses camarades ont dansé la » carmagnole hier dans le cimetière. Ensuite nous les avons » fait disparaître. Il faudra qu'on en fasse autant de la maison » qui les abritait. Je te fais passer tout le cuivre et tout le » métal qui y était reposté.

» Tu diras à nos camarades bien des choses de ma part et » quand tu auras besoin d'un exécuteur, tu me le manderas » et ça ira. Vive la République ! ça va et ça ira. »

Par considération pour les familles, nous nous abstenons de citer les noms de ces énergumènes.

J'ai pu réunir des tableaux authentiques comprenant le nombre des mariages, des naissances et des décès, pour les années 1770 à 1780, dans 34 paroisses de l'arrondissement de Valognes, dans 26 paroisses de l'arrondissement de Cherbourg, et dans 5 de l'arrondissement de Coutances.

Ces tableaux dont la copie est ci-jointe nous donnent pour ces 11 années 2,653 mariages, 11,384 naissances, 8,018 décès.

J'ai composé des tableaux de comparaison pour 11 années, dans le XIX[e] siècle, de 1853 à 1863, et j'ai trouvé pour résultat 2,832 mariages, 8,737 naissances, 8,545 décès.

Ainsi, dans une période de 11 ans, au XVIII[e] siècle, l'excédant des naissances sur les décès est de 3,366, tandis que dans une période de 11 ans, au XIX[e] siècle, cet excédant est de 192 seulement.

(Voir ces tableaux à la fin de ce rapport.)

Les 65 paroisses ou communes dont il s'agit n'ont pas été choisies pour les besoins de la cause.

La proportion me paraît être la même sur les autres points du Département.

Dans 12 paroisses du bailliage de Thorigny, on compte dans deux années du XVIII[e] siècle, en 1747 et 1748, 80 mariages, 398 naissances, 218 décès. Dans deux années du XIX[e] siècle, en 1847 et 1848, 104 mariages, 297 naissances, 331 décès.

A Gourfaleur, en 8 ans, au XVII[e] siècle, il y a 37 mariages, 148 naissances, 81 décès. En 8 ans, au XIX[e] siècle (1833-1841), 28 mariages, 131 naissances, 115 décès.

Pendant 10 ans du XVII[e] siècle, entre 1600 et 1634, il y a eu à la Mancellière, 33 mariages, 144 naissances, 57 décès. De 1832 à 1843, 36 mariages, 130 naissances, 116 décès.

A Canisy :

	Mariages.	Naissances.	Décès.
De 1601 à 1611.........	70	221	138
De 1833 à 1843.........	77	202	194

Des relevés faits sur les registres de l'état civil de Montmartin-en-Graignes, nous démontrent que le nombre des décès au XVII[e] siècle, était loin d'égaler dans cette paroisse le nombre des naissances.

	Mariages.	Naissances.	Décès.
De 1603 à 1611.........	85	475	97
De 1612 à 1620.........	74	375	266
De 1646 à 1665.........	100	451	384

Le XVIII[e] siècle nous donne aussi à Montmartin un excédant de naissances sur les décès.

Ainsi, de 1746 à 1765, on y compte 82 mariages, 376 naissances, 311 décès.

L'excédant n'est pas aussi important dans le XIX[e] siècle : de 1846 à 1865, 85 mariages, 352 naissances, 344 décès.

Dans la commune de Moyon, l'excédant des naissances atteint, dans le XVII[e] siècle, un chiffre qui s'abaisse dans le XVIII[e] et le XIX[e].

	Mariages.	Naissances.	Décès.
1631-1640	101	402	255
1731-1740	67	346	224
1831-1840	114	409	301

Il en est de même dans la commune de Montbray :

	Mariages.	Naissances.	Décès.
1653-1662..............	94	340	201
1753-1762	70	283	216
1853-1862	101	302	294

Nous constatons à Montreuil :

	Mariages.	Naissances.	Décès.
De 1653 à 1660.........	28	134	100
De 1853 à 1860.........	33	104	82

A Saint-André-de-Bohon :

	Mariages.	Naissances.	Décès.
De 1651 à 1660	55	158	105
De 1751 à 1760.........	43	.166	159
De 1851 à 1860.........	48	123	133

A Saint-Jean-des-Baisants :

	Mariages.	Naissances.	Décès.
De 1753 à 1762.........	77	342	266
De 1853 à 1862.........	75	210	233

A Tamerville :

	Mariages.	Naissances.	Décès.
De 1770 à 1779	132	437	287
De 1853 à 1862.........	78	232	225

A Saint-Sauveur-le-Vicomte :

	Mariages.	Naissances.	Décès.
De 1770 à 1779.........	150	679	495
De 1853 à 1862.........	192	595	691

J'ai pu me procurer des tables décennales des registres de l'état civil de la commune de l'Aune, à partir de 1678, et j'ai constaté que, depuis cette époque jusqu'en 1740, c'est-à-dire pendant une période de 63 années, du XVII^e et du XVIII^e siècle, il y a eu 293 mariages, 1380 naissances, 945 décès ;

Que pendant une période de 60 ans, dans le XIX^e siècle, c'est-à-dire de 1803 à 1862, il y a eu 293 mariages, 959 naissances, 778 décès, et dans une période intermédiaire de 50 ans, de 1741 à 1790, il y a eu 298 mariages, 1127 naissances et 702 décès.

Ces groupes se trouvent ainsi décomposés :

	MARIAGES.	NAISSANCES.	DÉCÈS.
1678-1687...............	46	189	132
1688-1697...............	47	213	148
1698-1709...............	51	339	138
1710-1719...............	48	222	193
1720-1729...............	54	186	186
1730-1740...............	47	221	148
1741-1750...............	57	228	149
1751-1760...............	57	226	88
1761-1770...............	65	203	147
1771-1780...............	61	234	147
1781-1790...............	58	236	171
1803-1812...............	47	211	123
1813-1822...............	59	200	197
1823-1832...............	61	171	145
1833-1842...............	40	130	118
1843-1852...............	48	136	160
1853-1862...............	36	111	125

On le voit, pendant 113 ans, le nombre des naissances dans la commune de l'Aune, a été grandement supérieur au nombre des décès ; et c'est à partir seulement de 1843 que le nombre des décès excède le nombre des naissances.

Des documents qui précèdent, il résulte que le nombre des mariages a presque toujours été le même depuis le commencement du XVII^e siècle, et que le nombre des naissances a été.

dans ce siècle et le XVIIIe, constamment supérieur au nombre des décès.

Il devait en être de même dans le reste du royaume.

Nous trouvons, en effet, qu'en l'an X de la République, le Préfet de la Lozère portait la population de son Département à 140,000 âmes, et disait que le recensement de 1789 présentait une population de 146,700 âmes.

Le département des Deux-Sèvres comptait, en 1790, 275,219 habitants; en l'an VIII, 241,916; en 1821, 279,845.

Une statistique porte la population de l'Yonne à 364,900 âmes, en 1789; à 313,000, en l'an IV; à 329,000, en l'an XI; la population de la Haute-Vienne, à 269,000, en 1789; à 245,000, en 1801.

En l'an IX, M. de Barante, Préfet de l'Aude, avançait que, dans le Département, les naissances de l'année 1786 avaient été plus nombreuses que celles de l'an VIII.

Pour 1751.	Les mariages étaient au nombre de..	1,829
	Les naissances....................	8,102
	Les décès.........................	6,411
En 1786..	Mariages	1,773
	Naissances........................	7,782
	Décès.............................	6,243

De 1800 à 1835, les mariages sont, par an, au nombre de 1,500, 1,600 à 2,000 et 2,400.

Les naissances varient de 7,500 à 8,900.

Les décès, de 5 à 7,000.

Il n'y a donc pas, pour le département de l'Aude, un écart considérable entre la population du XVIIIe siècle et la population du XIXe.

D'après des statistiques officielles, les naissances dans les départements du Cher, de la Charente et de l'Ille-et-Vilaine, étaient avant la révolution plus nombreuses que de 1815 à 1836.

En l'an X, le Préfet du Ger, avance hardiment que la *population croissait à vue-d'œil dans le ressort du Département avant la Révolution, et que, depuis cette époque, elle n'a cru ni décru d'une manière sensible.*

Lorsque nous affirmons que les naissances étaient autrefois plus nombreuses que les décès, on nous objecte la moyenne de la vie humaine, et l'on dit naïvement en admettant nos chiffres, que, dans le temps passé, la moyenne de la vie était inférieure à la moyenne actuelle.

Ce raisonnement ne supporte pas l'examen.

Nous voyons, d'ailleurs, dans le XVe siècle, par exemple, par les enquêtes qui nous sont parvenues, que les hommes de 60 à 90 ans composent le tiers au moins des témoins qui

viennent déposer. Nous rencontrons même dans une enquête de 1424, en la paroisse de Vaudreville, un homme de 100 ans, et à Montebourg, un homme de 120 ans. En 1336, à l'abbaye de Montmorel, un homme venant déposer devant le lieutenant du bailli du Cotentin, déclare que Sanson Martel était mort à l'âge de 140 ans.

Et la constitution ou, suivant une expression pittoresque d'un autre siècle, la charpente des générations passées ne valait-elle pas la charpente de la génération actuelle !

Jugeons-en par la taille des habitants de la Hague, dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle.

Sur 1035 hommes âgés de 18 à 45 ans, 30 seulement mesurent 1 pouce ou 2 au-dessous de 5 pieds; tous les autres mesurent de 5 pieds à 5 pieds 11 pouces. La taille de 5 pieds 4, 5 et 6 pouces est la taille la plus commune.

Je tire ces renseignements de cahiers officiels que j'ai recueillis dans l'arrondissement de Cherbourg.

Nombre d'hommes âgés de 18 à 45 ans, non classés dans la marine, 1785.

		Taille de
Helleville..........	15 h.,	5 pieds 1 pouce à 5 pieds 3 pouces.
Gréville...........	60 h.,	5 pieds 1 pouce à 5 pieds 11 pouces.
Héauville	29 h.,	5 pieds à 5 pieds 3 pouces.
Flottemanville	40 h.,	5 pieds 1 pouce à 5 pieds 4 pouces.
Urville	32 h.,	5 pieds à 5 pieds 11 pouces.
Martinvast	44 h.,	4 pieds 10 pouces à 5 pieds 7 pouces.
Octeville	26 h.,	4 pieds 10 pouces à 5 pieds 7 pouces.
Sideville...........	22 h.,	5 pieds à 5 pieds 5 pouces.
Nacqueville	20 h.,	5 pieds à 5 pieds 7 pouces.
Nouainville	12 h.,	4 pieds 10 pouces à 5 pieds 10 pouces.
Tonneville.........	15 h.,	5 pieds 2 pouces à 5 pieds 6 pouces.
Equeurdreville	32 h.,	4 pieds 10 pouces à 5 pieds 5 pouces.
Hainneville	20 h.,	5 pieds à 5 pieds 6 pouces.
Querqueville	37 h.,	4 pieds 11 pouces à 5 pieds 6 pouces.
Tourlaville.........	50 h.,	5 pieds à 5 pieds 6 pouces.
Digosville..........	54 h.,	4 pieds 11 pouces à 5 pieds 6 pouces.
Bretteville	40 h.,	id. id.
Omonville-la-Rogue.	28 h.,	5 pieds à 5 pieds 5 pouces.
Biville.............	30 h.,	5 pieds à 5 pieds 4 pouces.
Beaumont..........	25 h.,	4 pieds 10 pouces à 5 pieds 6 pouces.
Sainte-Croix	35 h.,	5 pieds à 5 pieds 7 pouces.
Branville	14 h.,	4 pieds 11 pouces à 5 pieds 3 pouces.
Digulleville	44 h.,	5 pieds 1 pouce à 5 pieds 7 pouces.
Teurthéville-Hague .	79 h.,	4 pieds 10 pouces à 5 pieds 6 pouces.
Acqueville..........	19 h.,	5 pieds à 5 pieds 6 pouces.
Vasteville..........	50 h.,	id. id.
Vauville...........	40 h.,	4 pieds 10 pouces à 5 pieds 5 pouces.
Auderville.........	20 h.,	5 pieds à 5 pieds 6 pouces.
S[t]-Germain-des-Vaux	20 h.,	5 pieds à 5 pieds 4 pouces.
Omonville-la-Petite.	32 h.,	4 pieds 10 pouces à 5 pieds 5 pouces.
Jobourg...........	27 h.	id. id.
Herqueville........	15 h.,	5 pieds à 5 pieds 5 pouces.
Eculleville.........	9 h.,	4 pieds 10 pouces à 5 pieds 3 pouces.

D'autres cahiers semblables remontant à 1750 nous sont promis.

Il nous est promis encore plusieurs centaines de titres provenant des abbayes de Montebourg et de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Déjà nous avons reçu dernièrement 295 pièces des XIIIe, XIVe et XVe siècle, qui avaient été détachées en 1790 du chartrier de cette dernière abbaye. Elles concernent toutes la baronnie du Ham, et offrent des détails pleins d'intérêt sur les fiefs qui composaient cette baronnie, sur l'état de l'agriculture et le prix des denrées alimentaires.

Le goût des recherches historiques se développe; il a été demandé depuis un an aux fonds de nos abbayes de nombreux renseignements, et les extraits délivrés s'élèvent au nombre de 340.

Le nombre des recherches dans le fonds de l'administration a été de 230, celui des communications de 178.

Je pense, Monsieur le Préfet, n'avoir rien à ajouter à ce qui précède, touchant la situation de nos archives départementales, et je vous prie d'agréer l'hommage de mon profond respect.

DUBOSC.

…	1780.		
Décès.	Mariages.	Naissances.	Décès.
1	1	3	2
11	4	2	11
3	1	5	2
2	2	4	4

…	1863.		
Décès.	Mariages.	Naissances.	Décès.
0	0	1	0
18	2	18	17
3	2	3	4
1	1	3	1

ADMINISTRATIONS.

LISTE CHRONOLOGIQUE

des Préfets du département de la Manche.

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.
MM.		
MAGNYTOT	12 ventôse an VIII	1 an 1 mois 15 jours.
MONTALIVET	29 germinal an IX	2 ans 11 mois 23 jours.
COSTAZ	10 germinal an XII	2 ans 10 mois 16 jours.
BOSSI	12 février 1810	5 ans 5 mois 4 jours.
DE VANSSAY	17 juillet 1815	5 ans 2 jours.
ESMANGART	19 juillet 1820	3 ans 8 mois 17 jours.
D'ESTOURMEL	7 avril 1824	6 ans 4 mois.
BAUDE	10 août 1830	Non installé.
GATTIER	19 août 1830	6 ans 2 mois.
MERCIER	21 octobre 1836	6 ans 8 jours.
BONNET	29 novembre 1842	5 ans 3 mois.
HAVIN (Commissaire)	26 février 1848	2 mois 2 jours.
VIEILLARD (Commissaire)	2 mars 1848	2 mois.
LE HODEY (Commissaire par intérim)	2 mai 1848	8 mois 22 jours.
LE HODEY (Préfet)	23 juillet 1848	
DE TANLAY	24 janvier 1849	2 ans 10 mois.
JOURDAIN	26 novembre 1851	1 mois 26 jours.
PAULZE-D'YVOY	22 janvier 1852	1 an 6 mois 8 jours.
DUGUÉ	30 juillet 1853	6 ans.
DE BOUVILLE	27 juillet 1859	2 ans 5 mois 15 jours.
GUILLAUME D'AURIBEAU	16 janvier 1862	Non installé.
PRON	1er février 1862	3 ans 9 mois 20 jours.
LEVAINVILLE	12 novembre 1865	4 ans 3 mois 4 jours.
Vte MALHER	17 février 1870	6 mois 18 jours.
LENOEL	6 septembre 1870	15 jours.
LEMERCIER	22 septembre 1870	7 jours.
LENOEL	29 septembre 1870	4 mois 5 jours.
FRÉMONT	4 février 1871	1 mois 10 jours.
VAULTIER	7 mars et 2 avril 1871	M. Vaultier, nommé Préfet intérimaire le 7 mars 1871, et Préfet le 2 avril suivant, a été installé les 14 mars et 2 avril 1871.

DÉPUTÉS DU DÉPARTEMENT.

Députés : d'Auxais (Comte).—Daru (Comte).—Foubert.—Gaslonde.—de la Germonière.—Legrand (Arthur).—Lenoël (Emile).—de Saint-Germain (Hervé). — de Saint-Pierre (Louis).—Savary.—de Tocqueville (Comte).

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE.

Académie Française : *Membre*, M. Feuillet (Octave) O✻.
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : *Membre*, M. Delisle (Léopold) ✻.
Académie des Sciences : *Membre*, M. Le Verrier GO✻.

PRÉFECTURE.

Préfet : M. VAULTIER ✻, Officier de l'Instruction publique.

Audiences —M. le Préfet donne audience : le mercredi et le samedi de chaque semaine, de une heure à quatre heures.

Les chefs des différents services sont reçus aux mêmes heures tous les jours sur demande. Les Instituteurs et Institutrices sont reçus le jeudi.

M. le Secrétaire général reçoit les mêmes jours et aux mêmes heures.

Secrétaire général : M. d'Auvergne.

Conseil de Préfecture.

Vice-Président : M. Galliot.
Conseillers : MM. de Bar, de Courson, Toussenel.
Commissaire du Gouvernement : M. d'Auvergne, Secrétaire général.

Bureaux de la Préfecture.

Audiences dans les bureaux.—Le public est admis dans les bureaux : Les mardi, jeudi et samedi, de midi à deux heures.—Le bureau des passeports, visas et légalisations est seul ouvert tous les jours, de dix à trois heures.

Les personnes qui se présentent dans les bureaux sont prévenues que MM. les Chefs de division sont seuls autorisés à répondre aux communications ou demandes de renseignements.

CABINET DU PRÉFET.

Chef : M. Avinaud.

Ouverture des dépêches.—Distribution de la correspondance.—Sous-Préfets, Conseillers de préfecture.—Conseillers généraux et d'arrondissement.—Maires et Adjoints.—Commissaires de police.—Personnel du clergé,·Secours aux prêtres en retraite.—Demandes d'audiences et de congés.—Légion d'honneur et décorations étrangères.—Secours aux anciens militaires.—Affaires confidentielles et non classées.—Personnel de tous les services et de toutes les administrations.— Prestation de serment des fonctionnaires.— Honneurs et préséances. — Fêtes et cérémonies publiques. — Beaux-Arts. — Bureaux de tabac. — Médailles et récompenses pour belles actions.— Théâtres. — Recueil administratif. — Haute police administrative.— Propositions de grâces. — Réfugiés politiques. — Loteries. — Presse périodique et annonces judiciaires.—Nomination des Présidents des Sociétés de secours mutuels, des Membres des Bureaux de bienfaisance et des Commissions administratives des établissements de

bienfaisance, des officiers de la garde nationale et des sapeurs-pompiers.—Police politique et débits de boissons.

PREMIÈRE DIVISION ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Chef : M. Lepingard.

Secrétariat général.

Réception et transmission du *Bulletin des Lois* et de toutes les publications officielles. — Imprimerie et Librairie, Colportage, Estampes et Gravures.—Garde du sceau de la Préfecture.— Surveillance des bibliothèques administratives. — Abonnements et envois périodiques.—Brevets d'invention.— Dépôts de tous documents destinés à être communiqués au public. — Statistique générale. — Registres des arrêtés du Préfet.—Procès-verbaux du Conseil général. —Légalisations.

Archives.—Classement et dépouillement des archives; Inventaire; Rapports annuels ; Délivrance et expédition d'anciens titres.

Première Division.

Rappel des affaires arriérées. — Elections. — Garde nationale et affaires militaires, Gendarmerie, Poudres et Salpêtres. — Ponts et chaussées, Chemins de fer, Navigation, Usines, Cours d'eau ; Dessèchements, Mines et Carrières, Bacs et Bateaux. — Lignes télégraphiques. — Propriétés, Mobiliers, Bâtiments civils, Dons et Legs, Contentieux, en ce qui concerne le département et l'Etat.— Bureaux d'enregistrement et Affaires domaniales.—Police municipale.—Police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances, de la salubrité et de la sûreté publiques.— Etablissements insalubres.—Médecins, Pharmaciens, Vétérinaires.— Prisons, surveillance des condamnés. — Divisions administratives et ecclésiastiques. — Poste aux lettres et poste aux chevaux.— Associations.—Jury.— Population.— Passeports.— Poids et mesures.—Agriculture.— Haras.— Industrie, Commerce et Manufactures. — Marque de garantie des matières d'or et d'argent. — Ecoles spéciales et nationales.—Répertoire des actes sujets à l'enregistrement.

DEUXIÈME DIVISION.

. *Chef :* M. Gambillon.

Administration et comptabilité des Communes et des Etablissements de bienfaisance.—Session des Conseils municipaux.—Archives et Bibliothèques communales.— Budgets et Comptes des communes et des établissements de bienfaisance, Autorisations supplémentaires à ces budgets.— Remboursements de fonds placés au Trésor.—Cotisations municipales. — Octrois : Règlements, Tarifs, Frais de perception.—Frais de casernement et d'occupation de lits militaires.— Droits de location de places dans les foires et marchés. — Droits de pesage, mesurage et jaugeage publics. — Droits de voirie et autres dont la perception est autorisée au profit des communes. — Impositions extraordinaires et Emprunts communaux.—Biens communaux. — Dons et Legs aux communes, aux établissements de bienfaisance, aux fabriques. — Placement et remboursement de capitaux appartenant aux communes et aux établissements ci-dessus désignés. — Actions judiciaires et Transactions intéressant les communes et les établissements publics.—Bâtiments communaux.— Secours pour les maisons et le mobilier des écoles. — Distraction pour services com-

munaux des parties superflues des presbytères. — Monuments historiques. — Cimetières : Police, Translation, Agrandissement, Règlement et Tarif des concessions.—Voirie urbaine, Plans d'alignement. — Hospices et Bureaux de bienfaisance. — Règlements du service intérieur, Traités avec les congrégations religieuses, Régie des propriétés, Adjudications et marchés. — Secours aux établissements de bienfaisance.—Pensions de retraites, ou autre mode de rémunération des services des employés communaux et hospitaliers. — Instruction primaire et secondaire : Ensemble du service, Bourses dans les lycées et colléges, Caisse d'épargnes et de prévoyance des Instituteurs communaux. — Chemins vicinaux de grande communication, d'intérêt collectif et de petite vicinalité ; Chemins ruraux. — Prestation en nature. — Fabriques d'églises : Nomination des membres, Révision des comptes en cas de contestation entre ces établissements et leurs trésoriers.—Répartition du fonds commun des amendes de police.

TROISIÈME DIVISION.

Chef : M. Lascaux.

Comptabilité générale et départementale : Mandatement des dépenses de toute nature, Comptes et Budgets départementaux, Virements de crédits, Réimputations, Reversements, Situations périodiques, Comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice. —Colons réfugiés.—Réfugiés politiques, Comptabilité.—Télégraphie. Comptabilité.— Etablissements sanitaires, Comptabilité.—Chambres de commerce, Comptabilité. — Service des gens de mer : Solde arriérée, Secours sur la caisse des invalides de la marine. — Traitements administratifs. — Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures. — Trésor public : Transport de fonds, Refonte de monnaies.—Dette publique, Rentes sur l'Etat.—Pensionnaires de l'Etat et Rentiers viagers.—Contributions directes : Sous-Répartition, Recouvrement, Réclamations, Poursuites. — Cadastre. — Contributions indirectes.— Douanes.— Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux. — Liquidation des pensions des employés des prisons et du service de la vérification des poids et mesures.—Caisse d'épargnes. —Caisse des retraites de la vieillesse.— Comptoirs nationaux.— Visa des récépissés.— Frais de justice.-- Assistance publique ; Extinction de la mendicité ; Aveugles et Sourds-Muets ; Secours à divers titres. —Aliénés et enfants trouvés : Personnel et ensemble du service.

GREFFE DU CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Greffier : M. Labrèque.

Attributions : Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances. — Requêtes, Exploits et procès-verbaux. — Communication aux parties ou à leurs mandataires des pièces de procédure.— Etablissement des rôles. — Enregistrement et notification des décisions du Conseil.

Le Conseil de Préfecture se réunit, en séance publique, le mardi et le vendredi de chaque semaine, à midi.

Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

Les parties peuvent présenter elles-mêmes leurs moyens de défense ou se faire représenter par un mandataire qui, s'il n'est officier ministériel, doit être chargé de pouvoirs réguliers.

Le Conseiller chargé du rapport d'une affaire prévient les parties intéres-

sées lorsqu'elle est mise au rôle. Les renseignements ou communications que les parties jugent utile de lui adresser, doivent lui parvenir par l'intermédiaire de M. le Préfet.

Le greffe est ouvert, chaque jour, de neuf heures à onze heures du matin.

Il y est donné communication, sans déplacement, des dossiers et pièces concernant les affaires en instance.

ATTRIBUTIONS DU GREFFIER.—Réception et enregistrement de tous actes introductifs d'instances, Requêtes, Procès-verbaux, etc. — Lecture des arrêtés en séance publique et tenue des écritures des audiences.—Transcription des arrêtés sur les registres du Conseil.— Délivrance des expéditions de ces arrêtés.— Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance. — Communication des pièces aux parties, Réception des conclusions qu'elles déposent ou des déclarations qu'elles jugent utile de passer. — Autorisation de plaider.—Correspondance.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

M. DUBOSC, archiviste.

Attributions : Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des communes et des hospices.—Classement, inventaires, récolements, rapports.— Communication et délivrance des titres.— Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives.—Publication d'ouvrages historiques.

INSPECTION DES ARCHIVES COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES.

Inspecteur, M. DUBOSC, archiviste du Département.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

des bâtiments civils.

MM. le Préfet ✻, *président;* Rougeul ✻, ingénieur en chef, *vice président ;* Duhamel ✻, président du tribunal civil ; N...; De Bar, conseiller de préfecture ; Charpentier, inspecteur d'académie ; Leroy, agent-voyer en chef; Queillé, architecte du département; Didier, architecte de l'arrondissement de Saint-Lo; Gambillon, chef de la 2e division à la Préfecture, *secrétaire.*

BATIMENTS CIVILS.

Architecte du département.—M. Queillé, à Saint-Lo.
Conducteur.—M. Fauchon.

ARCHITECTES D'ARRONDISSEMENT.

MM. Didier, chargé de l'arrondissement de Saint-Lo ; Cheftel, fils, chargé des arrondissements d'Avranches et de Mortain ; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances ; Vitard, chargé de l'arrondissement de Cherbourg ; Gouy, chargé de l'arrondissement de Valognes.

Les architectes d'arrondissement sont placés sous la direction de M. l'architecte du département pour tout ce qui concerne le service des bâtiments départementaux.—L'architecte de l'arrondissement de Saint-Lo est dispensé de ce service.

POIDS ET MESURES.

Vérificateurs : MM. Dalimier, à Saint-Lo ; Duclos, à Avranches ; Hédiard, à Cherbourg ; Adde, à Coutances ; Lambert, à Mortain ; Jacob, à Valognes.

CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

MM. Vaultier ✻, préfet, *président ;* Letouzé, docteur-médecin, *vice-président;* le Maire de Saint-Lo; Rougeul ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Queillé, architecte du département; Lepingard, chef de division à la Préfecture; Marin, médecin; Frestel, Scelles-Mondézert, Lhomond, docteurs-médecins; Doray, Pommier, pharmaciens; Beaufils, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

MM. le Sous-Préfet d'Avranches, *président ;* Sanson ✻, maire d'Avranches ; De Pracontal ; Leclère, armateur à Granville ; Cochet, Perrotte, Béchet, Fremin, Dumoncel, docteurs-médecins; Cauquelin, Pinel, Deniaud, Lemesle, pharmaciens ; Beaufils, P. Ollivier, vétérinaires.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

MM. de Bray, sous-préfet, *président;* Liais, maire de Cherbourg; l'ingénieur ordinaire des ponts et chaussées ; Richaud, chirurgien en chef de la marine ; Loysel, Delafosse, Monnoye fils, docteurs-médecins ; Guiffart, directeur de la santé ; Pluquet, Levionnais, Robe, pharmaciens ; Pouppeville, vétérinaire; Cournerie père, industriel.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

MM. le baron d'Orgeval, sous-préfet, *président;* Quenault ✻, sous-préfet honoraire ; Plaine, maire de Coutances ; le baron Fremin du Mesnil ; Dudouit, Laisney, Tanqueray, Avril, Vigot, docteurs-médecins; Marquez, Jamel, Drieu la Rochelle, pharmaciens; Hélouis, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

MM. Demezange, sous-préfet, *président ;* Leteinturier-Laprise, juge de paix; Trochon, procureur de la République ; Renault, receveur municipal; Lemonnier, de la Houssaye, docteurs-médecins ; Taborel, médecin des épidémies; Coupeau, Pinot, pharmaciens; Hryniewiez, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

MM. le sous-préfet, *président;* Leneveu, Roulot, Lebel, Dansos, Sébire✻, Bonamy, docteurs-médecins; Pesnel, Leclerc, pharmaciens; Hinel, Gosselin, vétérinaires.

CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Le comte de Kergorlay O ✻, propriétre à Canisy.	Canisy.
Gouville, maire de Carentan.	Carentan.
Le comte de Sainte-Marie, propriétre à Agneaux.	Marigny.
Blouet, maire de Percy.	Percy.
Bernard, docteur-médecin.	Saint-Clair.
Emile Lenoël, député.	Saint-Jean-de-Daye.
G. Rauline, propriétaire à Saint-Lo.	Saint-Lo
Leguédois, docteur-médecin.	Tessy-sur-Vire.
Lemaître, maire de de St-Jean-des-Baisants.	Torigny-sur-Vire.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.

Arrondissement d'Avranches.

MM.	
Bouvattier O ✻, sous-préfet honre, propriétaire.	Avranches.
De Brécey, propriétaire.	Brécey.
Sanson ✻, juge honoraire, maire d'Avranches.	Ducey.
Le Mengnonnet, maire de Granville.	Granville.
Le comte de Canisy.	La Haye-Pesnel.
Loyer (Félix) ✻, notaire à Pontorson.	Pontorson.
Morel, propriétaire à Saint-James.	Saint-James.
De Saint-Pierre O ✻, ancien préfet.	Sartilly.
De St-Germain (François-Charles-Hervé) C ✻, maire de St-Senier-sous-Avranches, député.	Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg.

MM.	
Comte de Tocqueville ✻.	Beaumont.
De Gasté ✻, ancien ingénieur de la marine.	Cherbourg.
Comte Hervé de Sesmaisons.	Les Pieux.
De Couville (Henry).	Octeville.
Vicomte de Tocqueville O ✻.	Saint-Pierre-Eglise.

Arrondissement de Coutances.

MM.	
Plaine, maire de Coutances.	Bréhal.
Savary, député, maire de Cerisy-la-Salle.	Cerisy-la-Salle.
Le Pesant, conseiller municipal de Coutances, propriétaire.	Coutances.
Piel-Ferronnière, maire du Mesnil-Amand.	Gavray.
Lavoisy, maire de Lithaire.	La Haye-du-Puits.
Gaslonde O✻, député.	Lessay.
Deguelle, adjoint de Contrières.	Montmartin sur-Mer.
Regnault, propriétaire à Périers.	Périers.
Pignard-Dudezert, maire de Brainville.	St-Malo-de-la-Lande.
Comte d'Auxais, maire de Saint-Aubin-du-Perron et député.	St-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain.

MM.	
Legrand (Arthur) ✻, député de la Manche.	Barenton.
Fauchon, propriétaire à St-Hilaire-du-Harcouët.	Isigny.
Legrand (Anatole) ✻.	Juvigny.
Ferré des Ferré ✻, maire.	Le Teilleul.
Laigre de Grainville, propriétaire.	Mortain.
Bréhier (Hippolyte) ✻, propriétaire.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Comte d'Auray, maire.	Saint-Pois.
Labiche (Jules), propriétaire.	Sourdeval.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Foubert, maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte.	Barneville.
Vicomte Le Marois, maire du Vicel.	Bricquebec.
Comte de Pontgibaud ✻, maire de St-Marcouf.	Montebourg.
Du Mesnildot, propriétaire.	Quettehou.
Dufresne O✻, inspecteur général des ponts et chaussées.	Sainte-Mère-Eglise.
Pain, notaire à Saint-Sauveur-le-Vicomte.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Sébire ✻, docteur-médecin.	Valognes.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Léon Yver, propriét^re à St-Martin-de-Bonfossé.	Canisy.
Le Sage, propriétaire à Sainteny.	Carentan.
Niobey, propriétaire.	Marigny.
Cahours, propriétaire.	Percy.
Deshameaux, maire de Cerisy-la-Forêt.	Saint-Clair.
Courois, notaire.	Saint-Jean-de-Daye.
Frestel, docteur-médecin.	Saint-Lo.
Ozenne, greffier de la justice de paix.	Tessy-sur-Vire.
Canu, vétérinaire.	Torigny-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Latouche, adjoint au maire d'Avranches.	Avranches.
D^r Brehin, à Brécey.	Brécey.
Baron, notaire à Ducey.	Ducey.
Boust fils, avocat à Granville.	Granville.
Desfeux, maire de la Lucerne.	La Haye-Pesnel.
Marquis de Verdun de la Crenne.	Pontorson.
Chevalier, propriét^re à St-Aubin-de-Terregatte.	Saint-James.
Lemoine Lechesnay, maire à Sartilly.	Sartilly.
Tetrel, maire de Villedieu.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Picquot, propriétaire à Gréville.	Beaumont.
Lavieille O✻, commissaire de marine.	Cherbourg.
Gosse, notaire.	Cherbourg.
Houel-Desmonts, propriétaire.	Les Pieux.
Hamel-Dumilly, prop^re à St-Germain-le-Gaillard.	Les Pieux.
Lemarquand, maire de Virandeville.	Octeville.
Périaux, à Querqueville.	Octeville.
Levallois, maire de Fermanville.	Saint-Pierre-Eglise.
Allain, maire de Gatteville.	Saint-Pierre-Eglise.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
Briens, ancien maire de Cérences.	Bréhal.
Guillemette, ancien notaire.	Cerisy-la-Salle.
Chevalier, avocat, adjoint au maire de Coutances.	Coutances.
Luce, ancien maire de la Haye-du-Puits.	La Haye-du-Puits.
De Gourmont, maire du Mesnil-Villeman.	Gavray.
Fauvel, maire de Lessay.	Lessay.
Leclerc, ancien maire de Regnéville.	Montmartin-sur-Mer.
Le Rendu, maire de Périers.	Périers.
Doublet, maire de Gouville.	St-Malo-de-la-Lande.
De la Conté, maire de St-Sauveur-Lendelin.	St-Sauveur-Lendelin.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Béchet, ancien notaire à Barenton.	Barenton.
Le Brun de Blon.	Isigny.
De Verdun, maire de Chasseguey.	Juvigny.
Regnault, notaire au Teilleul.	Le Teilleul.
Queslié, juge suppléant au tribunal de 1re instance de Mortain.	Mortain.
Raulin, manufacturier à St-Hilaire-du-Harcouët.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Roullin, médecin à St-Hilaire-du-Harcouët.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Lair, propriétre, maire de St-Martin-le-Bouillant.	Saint-Pois.
P. Le Nicolois aîné, manufacturier.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Lecannelier, docteur-médecin à Barneville.	Barneville.
Hébert, notaire à Bricquebec.	Bricquebec.
Lemor, maire à Montebourg.	Montebourg.
Duclouet, notaire à Quettehou.	Quettehou.
Hamelin, maire de Saint-Vaast.	Quettehou.
Legruel, docteur-médecin à Picauville.	Ste-Mère-Eglise.
Hersan, propriétaire à St-Sauveur-le-Vicomte.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Daireaux, maire de Valognes.	Valognes.
Le Ledy, avoué honoraire à Valognes.	Valognes.

SOUS-PRÉFECTURES.

1er ARRONDISSEMENT.

SAINT-LO, chef-lieu ; population : 9,287.

M. le Préfet remplit les fonctions de sous-préfet.

2e ARRONDISSEMENT.

AVRANCHES, chef-lieu ; population : 8,642 habitants.

M. Le Marchand ✻, *sous-préfet.*

M. Sarlin, secrétaire.

3e ARRONDISSEMENT.

CHERBOURG, chef-lieu ; population : 41,812 habitants.

M. DEBRAY, *sous-préfet*.
M. Boivin, secrétaire.

4e ARRONDISSEMENT.

COUTANCES, chef-lieu ; population : 8,159 habitants.

M. le baron R. D'ORGEVAL, *sous-préfet*.
M. Mathieu, secrétaire.

5e ARRONDISSEMENT.

MORTAIN, chef-lieu ; population : 2,490 habitants.

M. DEMEZANGE, *sous-préfet*.
M. Lenourry, secrétaire.

6e ARRONDISSEMENT.

VALOGNES, chef-lieu ; population : 5,899 habitants.

M. DAUPHIN-VALEMBOURG, *sous-préfet*.
M. Macé, secrétaire.

MAIRIES.

MAIRIE DE SAINT-LO.

MM. HOUSSIN-DUMANOIR, *Maire* ; BERNARD, LEMÉNICIER, *Adjoints* ; Rauline, Letouzé, Criquet, Nativelle, Heurtaut, Duhamel, Follin, Elie, Vibert, Lecomte, Pottier, Queillé, Vengeon, Frestel, Rougeul, Vieillard, Lehérissey, Didier.

Bureaux.—M. Lerendu, secrétaire.

Jours et heures d'ouverture : Tous les jours non fériés, de 9 heures à 4 heures.

Recette municipale.—M. Duvernay-Duplessis O✻, rue du Neufbourg.

Jours et heures d'ouverture de la recette : Tous les jours non fériés, de 11 heures à 4 heures.

Travaux communaux.—M. Douchin, architecte, place du Champ-de-Mars.

Octroi.—MM. Féron, préposé en chef ; Riglet, brigadier.

Caisse d'épargne.—M. Colin, receveur.

Jours et heures de l'ouverture : Le dimanche, de 9 heures à midi.

MAIRIE D'AVRANCHES.

MM Vor SANSON ✻, *Maire* ; LATOUCHE et BARBÉ, avoué, *Adjoints* ; Delouche, Gilbert, Langlois, Bouvattier, Cauquelin, Hébert, Briens, Lebocey, Perrotte, Gillain, Bataille, Lemaistre, Cheminant, Le Moine des Mares, de Pracontal, Becquet, Le Bourlier, Frémin, Pinel, Lefillâtre.

Bureaux.—MM. Bongard et Cruchon.

Recette municipale.—M. Fouqué.

Voirie urbaine.—M. Cheftel, architecte.

Octroi.—M. Chapon, préposé en chef.

MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. LE MENGNONNET, *Maire*; ADELUS, CAMBERNON, *Adjoints*; Augé, Arnaudin, Bavent, Benoist, Beust, Binet, Boisnard-Grandmaison, Chesnais, Dairou, Dumoncel, Delacour, Gombert, Leclère ✱, Le Maniché, Riotteau, Thevenet, Toupet, Touzé et Trocheris.
Bureaux.—M. Dupont, secrétaire.
Recette municipale.—M. L. Durier.
Voirie urbaine.—M. Allain, architecte.
Octroi.—M. Aubry, directeur.

MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. ALFRED LIAIS, *Maire*; DESHAMEAUX, BOULLEMENT-D'INGREMARD, *Adjoints*; Amiot, Leblanc, Livois, Séhier, Deslandes ✱, Mauger, Canoville, Henry, Hamel, Gosse, Favier, Baude, Laurens, Buhot, Daniel, Viel, Leroy, Le Barbé, Pigeon.
Bureaux.—M. Le Bacheley, secrétaire.
Recette municipale.—M. J. Dupont.
Voirie urbaine.—MM. Geufroy, architecte de la ville; Le Jéal, architecte des entretiens; Drouet, agent-voyer.
Octroi.—M. Raoult, préposé en chef.
Archives.—M. Digard, archiviste.

MAIRIE DE COUTANCES.

MM. PLAINE, *Maire*; BOISSEL-DOMBREVAL et CHEVALIER, *Adjoints*; Le Pesant, Jehenne, Plaine, Fremin du Mesnil, Hélène, Quenault ✱, Boissel-Dombreval, Avril, Daireaux, Gallien, Grandin, Chevalier, Dudouy, Blouet ✱, Coulomb ✱, Duprey, Vimond, Chauvet, Dubois ✱, Leloup, Lemare, Le Pelletier, Poisson ✱.
Bureaux.—M. Chapet, secrétaire.
Recette municipale.—M. Lansot.
Voirie urbaine.—MM. Desheulles, architecte de la ville; Delalande, conducteur.
Octroi.—MM. Piton ✱, préposé en chef; Jolivet, brigadier.

MAIRIE DE MORTAIN.

MM. MOULIN, *Maire*; DELAPORTE, *Adjoint*; Lemonnier, Queslier, Piel, Delaporte, Castille, Broux, Poullain, Levallois, Champs (fils), Coupeau, Amand, Moulin, Bizet, Boursin, Hervieu, de Vaufleury.
Bureaux.—M. Jamon, secrétaire.
Recette municipale.—M. Montembault.
Voirie urbaine.—M. Bernard.
Octroi.—MM. Dupont et Aumon.

MAIRIE DE VALOGNES.

MM. DAIREAUX, *Maire*; DE FOLLEVILLE et N..., *Adjoints*; Daireaux, Sébire ✱, Leledy, Lebunetel, Leneveu, Sanson, Martin de Bouillon, d'Abel de Libran, Lelaidier, Henry, Née, Rouelle, Flaux, Costard, Pesnel, Bricquebec, Le Vaillant de Folleville, Goubaux, Bernard, Sorel, Oury, Lande, Lemeland (Pierre).
Bureaux.—M. Tollemer, secrétaire.
Recette municipale.—M. Lafolley, receveur.

TABLEAU STATISTIQUE

Indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes, et la population du département, d'après les deux derniers recensements.

NOMBRE DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE PAR ARRONDISSEMENT DE		POPULATION EN	
	Cantons.	Communes.	1860.	1872.
Saint-Lo	9	117	92,905	88,950
Avranches	9	124	111,953	106,840
Cherbourg	5	73	92,801	87,954
Coutances	10	138	120,428	113,742
Mortain	8	74	71,026	67,926
Valognes	7	117	84,706	79,364
TOTAUX	48	643	573,899	544,776

Différence en moins, en 1872. 29,123

TABLEAU DES COMMUNES

PAR ARRONDISSEMEN

Contenant la population par arrondissement, canton et commune ; — La superficie territoria distance au chef-lieu du départen.ent, judiciaire, d'arrondissement, de canton ; les noms d

Les bureaux de poste sont indiqués par ⊠ et les relais par 🐎 ; le signe ¶ placé à la suite Curés sont en italique.

NOMS DES COMMUNES	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondis-sement	du canton.
ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO								
CANTON DE SAINT-LO ¶. Population								
SAINT-LO 🐎	9287	656	⊠	89021 17	»	28	»	»
Agneaux	786	691	Saint-Lo.	10106 »	2	26	2	2
Baudre	282	376	*Idem*	4087 »	4	32	4	4
La Barre-de-Semilly	510	771	*Idem.*	6521 »	5	33	5	5
La Luzerne	85	196	*Idem.*	1552 »	5	33	5	5
Le Mesnil-Rouxelin	320	476	*Idem.*	3916 »	5	33	5	5
Rampan	251	411	*Idem.*	3326 50	6	34	6	6
Sainte-Croix-de-Saint-Lo	715	1187	*Idem.*	11443 25	»	28	»	»
Saint-Georges-Montcocq	588	895	*Idem.*	9490 75	2	30	2	2
Sainte-Suzanne-sur-Vire	384	506	*Idem.*	4667 50	7	33	7	7
Saint-Thomas	330	430	*Idem.*	3989 25	»	28	»	»
CANTON DE CANISY ¶. Population								
CANISY	770	625	⊠	6624 50	9	22	9	»
Dangy	933	973	Canisy.	6795 59	15	19	15	6
Gourfaleur	500	845	Saint-Lo.	7160 50	6	27	6	5
La Mancellière	438	680	*Idem.*	4746 50	7	30	7	9
Le Mesnil-Herman	177	192	Canisy.	1235 50	12	28	12	8
Quibou	1344	1713	*Idem.*	13883 75	12	21	12	3
St-Ebrémond-de-Bonfossé	668	1198	*Idem.*	9509 »	8	24	8	3
Saint-Martin-de-Bonfossé	801	1253	*Idem.*	6242 25	10	27	10	3
Saint-Romphaire	803	997	*Idem.*	6359 75	9	29	9	10
St-Samson-de-Bonfossé	614	629	*Idem.*	4935 25	9	27	9	5
Soulles	943	1487	*Idem.*	7437 50	16	23	16	11
CANTON DE CARENTAN ¶. Population								
CARENTAN	3020	1567	⊠	40383 08	28	34	28	»
Auvers	1077	1872	Carentan.	16468 75	32	35	32	6
Auxais	357	776	Sainteny.	6073 50	29	30	29	14
Brévands	443	921	Carentan.	8518 »	29	42	29	8
Catz	156	278	*Idem.*	3313 75	26	39	26	5
Les Veys	631	1243	*Idem.*	13424 25	28	41	28	7

J DÉPARTEMENT

PAR CANTON.

chaque commune;—les bureaux de poste;—le principal des quatre contributions directes;—la ires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.

,que canton indique que toutes les communes sont desservies tous les jours. Les noms des

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
pulation : 88,950 habitants.				
533 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM^lles
ussin-Dumanoir.	Bernard, Leménicier.	*Lucas* - *Girardville* ✻.	N...; Frères de la doctrine chrétienne.	Fromentin.
er.	Lefèvre.	Cousin.	Godard.	Belhaire.
uet dit Cotils.	Goulet.	Tiphagne.		Lefresne.
oult.	De Saint-Laurent.	Pierre.	Postel.	Pichard.
ël.	Lamy.	Féuille.	*réunie à St-André-de-l'Epine.*	
rnard.	Surget.	Lebarbey.		Hédouin.
ilbert.	Hulmel.	Leroux.		Lebarbey.
splanques.	Lesaulnier.	*Blanchet.*	Le Hodey.	Bonnesœur.
ilbert.	Brouard.	Héon.	Ruffenach.	Lemennicier.
avel.	Boivin.	Desurvire.	Vigot.	Cailliet.
lin.	Hamey.			
01 habitants (11 communes).				
nard.	Osmont.	*Louis.*	Rivet.	Thomas.
conte.	Ernault.	Vermont, Lorance.	Jouet.	Diesnys, s^r Marie-Clotilde; Lepellier
ente.	Tréfeu.	Leredde.	Heubert.	Scelles.
barbey.	Legrand.	Lemétayer.	Lesouef.	Bailleul.
Châtel.	Le Coustey.	Potel.		Voisin.
rond.	Cocaigne.	Briant.	Herman.	Vaufleury.
oualle.	Brioult.	Lemétayer.	Duquesnay.	Mahias.
nchet.	Simonne.	Leboulanger, Maheus.	Goquelin.	Néel; Holley.
érard.	Aumont.	Paris.	Gosselin.	Biard.
osse.	Bernard.	Rainfroy.	Sauvage.	Legrand.
ilbert.	Fossard.	Desmonts.	Thiébot.	Lesouef.
528 habitants (14 communes).				
uville.	Lenoël, Houel.	*Lecler.*	Lebarbier, Bertrand	Wassebled, Trincot
uzard.	Lhotellier.	Hamel.	Geslin.	Pacary.
guelin.	Martin.	Sébline.		Corbet.
ncel.	Bucaille.	Pouchard.	Briens.	Martin.
Rue.	Folliot.	Vautier.	N...	
aisnel.	Gosselin.	Leroux.	Lamoureux.	Galliot.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondis-sement.	du canton.
Suite du CANTON								
Méautis	878	1698	Carentan.	16616 75	27	31	27	6
Raids	507	667	Sainteny.	5809 25	30	22	30	12
Saint-André-de-Bohon	616	1042	*Idem.*	9575 »	21	30	21	10
Saint-Côme-du-Mont	731	1256	Carentan.	15438 58	32	38	32	4
Sainteny	1691	2132	☒	21449 08	26	26	26	10
Saint Georges-de-Bohon	649	1398	Sainteny.	9457 50	24	31	24	8
Saint-Hilaire-Petitville	376	995	Carentan.	9946 75	27	35	27	1
Saint-Pellerin	393	437	*Idem.*	4831 58	25	39	25	5
CANTON DE MARIGNY ¶. Population :								
MARIGNY	1364	1032	☒	11465 42	13	16	13	»
Carantilly	1001	1070	Marigny.	8558 50	16	19	16	4
Hébécrevon	868	1328	Saint-Lo.	9863 »	7	26	7	7
La Chapelle-Enjuger	975	1502	Marigny.	9409 34	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey	233	281	*Idem.*	2230 »	10	20	10	3
Le Mesnil-Eury	280	346	*Idem.*	2818 50	13	22	13	6
Le Mesnil-Vigot	476	326	*Idem.*	2609 »	17	18	17	9
Lozon	541	886	*Idem.*	6231 25	17	18	17	6
Montreuil	502	646	*Idem.*	4616 75	15	21	15	6
Remilly	870	956	*Idem.*	8617 »	18	23	18	11
Saint-Gilles	604	783	Saint-Lo.	6514 »	7	21	7	6
CANTON DE PERCY ¶. Population :								
PERCY	2974	3705	☒	22039 59	25	26	25	»
Beslon	1014	1726	Villedieu.	7190 »	34	35	34	9
La Colombe	960	1448	*Idem.*	6230 75	31	32	31	6
La Haye-Bellefond	235	285	Villebaudon.	1995 50	19	23	19	9
Le Chefresne	799	1130	Percy.	4790 »	28	29	28	3
Le Guislain	366	539	Villebaudon.	3313 »	21	20	21	9
Margueray	317	465	Percy.	1829 »	29	29	29	4
Maupertuis	343	541	Villebaudon.	2826 50	23	23	23	6
Montabot	669	1154	Percy.	4355 »	25	31	25	5
Montbray	1175	1405	St-Sever (Calvados).	8449 83	30	33	30	7
Morigny	266	435	*Idem.*	2411 »	31	36	31	11
Villebaudon	516	469	☒	3156 »	20	25	20	6
CANTON DE SAINT-CLAIR ¶. Population :								
SAINT-CLAIR	606	800	☒	6647 09	12	40	12	»
Airel	726	1017	Saint-Clair.	10139 17	15	37	15	6
Bérigny	603	1217	Cerisy-la-Forêt.	7316 50	12	40	12	12
Cerisy-la-Forêt	1794	2383	☒	18481 58	18	46	18	9
Couvains	767	1503	Saint-Clair.	9864 50	10	38	10	4
La Meauffe	722	1022	*Idem.*	8093 25	9	37	9	6
Moon-sur-Elle	754	980	*Idem.*	8475 95	13	41	13	3
Notre-Dame-d'Elle	230	285	Cerisy-la-Forêt.	1245 »	11	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine	335	724	Saint-Lo.	4066 75	9	37	9	7
Saint-Georges-d'Elle	648	896	Cerisy-la-Forêt.	5185 83	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle	514	889	*Idem.*	5047 50	13	41	13	15

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE CARENTAN.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Caillemer.	Perrotte.	Lecointre.	Lemière.	Lecaplain.
Lemeltier.	Finel.	Lepage.	Lemaître.	Daniel.
Moricet.	Boissel.	Fauvel.	Lechevallier.	Bartel, Sr Sainte-Thècle.
Belin.	Hervieu.	Esline.	Marie.	Regnau't.
Delagonivière.	Deméautis.	Rapilly.	Loquet.	Grossin.
Boissel-Dombrev.	Colette.	Vigier.	Pottier.	Madelaine.
Butel.	Hérout.	Legouche.	Leterrier.	
Beaurepaire.	Jean.	Bonnel.	Ollivier.	Leroux.
7,814 habitants (11 communes).				
Salles.	Menant.	*Ollivier.*	Gobin.	Menant.
Giret.	Rihouey.	Leroy.	Chrétienne.	Gambillon.
Menant-Lesprés.	Langlois.	Benoist.	Legouet.	Macé.
Dudouyt.	Dumont.	Miquelot.	Poullain (Ferdind).	Fauchon.
Asselin.	Lemoigne.	Dinard.		Lecardonnel.
Darondel.	Lebaron.	Gosselin.		Delalonde.
Rose.	Robin.	Legastelois.	Mahey.	Moulin.
Frémond.	Duperrouzel.	Vivier.	Delacour.	Olivier.
Volley.	Legrand.	Lafosse.	Duval.	Yger.
Rauline.	Desfontaines.	Hécan.	Lemarié.	Encoignard.
Guillot.	Hardy.	Lesaulnier.	Lefèvre.	Letellier.
9,634 habitants (12 communes).				
Blouet.	Houel, Lehérissey.	*Legoupils.*	Lemonnier.	Bazin, sr Louis de Gonzag; Mauray.
Lucas.	Pichard.	Lecanu.	Lucas.	Lucas.
Lepesant.	Desbrosses.	Duval.	Fautrad.	Gallouin.
Estur.	Carrey.	Leroy.		Rabel.
Hinet.	Levallois.	Hervy.	Dujardin.	Lemaître.
Delafosse.	Durand.	Trincot.	Lainé.	Alliet.
Martin.	Lebrun.	Moutier.		Lebiguais.
Chapelle.	Voisin.	Tesnière.		Blanchet.
Bossard.	Varin.	Forest.	Delaune.	Levilain.
Regnault.	Fizel.	Pousset.	Cirou.	Guérin.
Tostain-Ménage.	Deschamps.	Lemonnier.		Robillard.
Canuet.	Sebire.	Vaultier.	Menard.	Danguy.
9,140 habitants (14 communes).				
Bernard.	Pothier.	*Rihouey.*	Dupré.	Le Verdier.
Lecanu.	Jehanne.	Lebreton.	Gobin.	Levilly.
Sansrefus.	Marie dit Lespérance.	Fontaine.	Bertin.	Eury.
Deshameaux.	Malherbe.	Legallais.	Loisel.	Guérin.
André.	Lempérière.	Hamelin.	Fremond.	Le Mennier.
Leclerc.	Enouf.	Lehérichon.	Blin.	Leconte.
Gilles.	Heussebroc.	Née.	Tiphaine.	Renard.
Jeannette.	Lecot.	Pigasse.		Langlois.
Lefèvre.	Putot.	Vivier		Legrand.
Pacary.	Angot.	Dolbet.	Desmoulins.	Delafosse.
Leclerc.	Youf.	Letenneur.		Rachine.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
				Suite du CANTON				
Saint-Jean-de-Savigny....	487	755	Saint-Clair.	6253 75	13	41	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly..	351	461	Saint-Lo.	3450 »	7	35	7	9
Villiers-Fossard.........	605	869	*Idem.*	6564 08	6	34	6	5
			CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE ¶. Population :					
SAINT-JEAN-DE-DAYE....	261	421	La Périne (le Dézert).	4095 41	15	33	15	»
Amigny	193	370	*Idem.*	3342 75	8	25	8	11
Cavigny	622	678	*Idem.*	6453 »	11	35	11	7
Graignes................	1158	1415	*Idem.*	10248 »	21	33	21	6
Le Dézert..............	777	1459	*Idem.*	11309 »	14	29	14	4
Le Hommet-d'Arthenay ...	552	1486	*Idem.*	10737 56	13	27	13	7
Le Mesnil-Angot.........	137	408	*Idem.*	4105 »	18	31	18	5
Le Mesnil-Véneron.......	188	283	*Idem.*	2755 »	18	33	18	3
Les Champs-de-Losque....	455	931	*Idem.*	8885 25	17	24	17	9
Montmartin-en-Graignes...	1379	3032	*Idem.*	24289 41	21	39	21	6
Pont-Hébert	957	1499	*Idem.*	10391 »	7	31	7	8
Saint-Fromond..........	914	1551	*Idem.*	18871 25	15	37	15	4
Tribehou	1004	997	*Idem.*	8454 25	19	28	19	13
			CANTON DE TESSY-SUR-VIRE ¶. Population :					
TESSY-SUR-VIRE	1482	1586	⊠	13076 26	18	34	18	»
Beaucoudray	314	469	Villebaudon.	1987 50	21	27	21	7
Beuvrigny..............	350	669	Tessy-sur-Vire.	2757 »	21	40	21	6
Chévry	261	364	Villebaudon.	1915 50	19	29	19	6
Domjean................	1180	1656	Tessy-sur-Vire.	7997 63	18	37	18	3
Fervaches...............	541	489	*Idem.*	3238 »	15	33	15	3
Fourneaux..............	178	234	*Idem.*	1620 50	21	37	21	3
Gouvets	739	1101	Villebaudon.	4540 25	24	34	24	6
Le Mesnil-Opac.........	366	557	Tessy-sur-Vire.	3180 50	12	31	12	6
Le Mesnil-Raoult.......	383	399	Torigny-sur-Vire.	3025 75	12	32	12	10
Moyon..................	1250	2334	Tessy-sur-Vire.	10279 75	14	30	14	6
Saint-Louet-sur-Vire	341	733	*Idem.*	3422 50	21	40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts.....	960	1574	Villebaudon.	8555 25	27	37	27	9
Troisgots..............	515	753	Tessy-sur-Vire.	4287 10	14	33	14	6
			CANTON DE TORIGNI-SUR-VIRE ¶. Population :					
TORIGNY-SUR-VIRE	2008	292	⊠	17719 76	14	39	14	»
Biéville................	402	553	Torigny-sur-Vire.	3841 50	17	45	17	11
Brectouville	167	375	*Idem.*	2434 75	14	40	14	4
Condé-sur-Vire	1780	2489	*Idem.*	21629 50	9	34	9	5
Giéville	647	1033	*Idem.*	6342 »	17	43	17	3
Guilberville	1600	2215	*Idem.*	11401 25	21	45	21	7
La Chapelle-du-Fest.....	165	374	*Idem.*	1503 »	12	40	12	4
Lamberville.............	401	706	*Idem.*	4968 25	17	45	17	9
Le Perron..............	338	459	*Idem.*	3100 50	20	43	20	7
Montrabot	239	386	Percy.	2049 »	16	44	16	19

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE SAINT-CLAIR.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Marguerite de Rochefort	Duchemin.	Templer.	Lefèvre.	Charbonnel.
Saint-Laurent.	Lebourgeois.	Mustel.		Lemonnier.
Raoult.	Perrette-Lamarche.	Lebarbey.	Melot.	Boullot.
8,597 habitants (13 communes).				
Courois.	Le Bas.	*Gilbert.*		Blondel.
Desdevises.	Rauline.	Aubert.		Valentin.
Desfaudais.	Heussebrot.	Vallée.	Bailleul.	Mesnildrey.
Bayeux.	Voydie.	Beaumont.	Lenesley.	Lesauvage.
Lebas.	Duclouet.	Gardin.	Leprovost.	Marie.
Delille.	Haupois.	Fontaine.	Lebas.	Bigrel.
Angot.	Vautier.	Brodin.		Lemains.
Pottier.	Thouroude.	Levieux.		Houssin.
Thouroude.	Dujardin.	Bertaux.	Painchaud.	Lecardronnel.
Lenoël.	Maillard.	Langenais.	Lenoir.	Delacour, Lesongeur.
Thouin.	Horel.	Duval ; Delarue ; Lechevalier.	Michel.	Lemonnier; Gancel; Lechartier.
Lainé.	N...	Hue.	Brothelande.	Delaville.
Bonnet.	Guilbert.	Lechevallier.	Lepetit.	Aubry.
8,865 habitants (14 communes).				
Leguédois.	Cochard.	*Mabire.*	Le Pauvre, fr. de la doct. chrét.	Godard, Sr Marie de St-Roch.
Le Gablier.	Joret.	Lebailly.		Canuet.
De Laville.	Hue.	Ménard.		Martin.
Ladroue.	Gosselin.	Lesoul.		Barbé.
Regnault de Boultemont.	Godard.	Camus.	Lemaître.	Delaroque.
Beaufils.	Bouligny.	Brion.	Fauvel.	Lefranc.
Lemélorel.	Lemasurier.	Abraham.		Dufour.
Loisel.	Bisson.	Montaigne.	Julienne.	Restout.
Houssin.	Roulland.	Desvages.		Bosquet, sr Ste-Olympe.
Leloutre.	Julien.	Chaignon.		Delafosse.
Auvray.	Lepeley.	Langenais.	Ravenel.	Lenordez.
Massier.	De Poëlley.	Lebel.		Boutemy.
Lemélorel-Desmonts.	Chasles.	Manson.	Levallois.	Lemercère.
Delafosse.	Vallée.	Pantin.	Paris.	Marie.
11,843 habitants (17 communes).				
Prée.	Léger.	*Leroy*; Darondel.	Bucaille.	Godey.
Tillard.	Flaust.	David.	Postel.	Mottet.
Suzanne.	Lepringard.	Leroy.		Lecointre.
Chardine.	Embard.	Lemaître.	Bréard.	Navet.
Massier.	Lepage.	Queudeville.	Lécot.	Lechevalier.
Cordhomme.	Lesouëf.	Margueritte.	Godefroy.	Ernouf.
Mariette.	Savarre.	Mourocq.		Guérin.
Godey.	Flaust.	Delaunay.		Templer.
Joret.	De Laville.	Collin.		Sanson.
Lamoureux.	Lohier.	Briard.		Boutemy.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
				Suite du CANTON DE				
Placy-Montaigu	503	899	Torigny-sur-Vire.	4718 25	20	45	20	6
Précorbin	646	721	*Idem.*	5403 50	11	39	11	6
Rouxeville	395	576	*Idem.*	3607 50	12	39	12	9
Saint-Amand	1231	2162	*Idem.*	12243 »	15	41	15	2
Saint-Jean-des-Baisants	1003	1336	*Idem.*	7979 »	10	37	10	7
Saint-Symphorien	209	387	*Idem.*	1903 »	18	43	18	4
Vidouville	289	445	*Idem.*	3088 »	15	43	15	10
				ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.				
				CANTON D'AVRANCHES ¶. Population :				
AVRANCHES	8137	444	⊠	74824 48	55	47	»	»
Chavoy	206	371	Avranches.	2205 25	50	42	6	6
La Godefroy	273	364	*Idem.*	1692 »	63	52	5	5
La Gohannière	185	380	*Idem.*	1775 25	61	52	9	9
Le Val-Saint-Pair	1092	1110	*Idem.*	9361 94	58	50	3	3
Marcey	824	673	*Idem.*	6124 58	56	49	3	3
Plomb	627	819	*Idem.*	4984 75	50	46	8	8
Pontaubault	374	195	*Idem.*	1898 08	66	54	7	7
Ponts	503	670	*Idem.*	5683 25	53	45	5	5
Saint-Brice	158	255	*Idem.*	1581 75	57	48	5	5
Saint-Jean-de-la-Haize	665	895	*Idem.*	6125 50	55	45	5	5
Saint-Loup	504	646	*Idem.*	4018 »	62	54	6	6
Saint-Martin-des-Champs	644	649	*Idem.*	5164 75	59	50	3	3
Saint-Ovin	557	679	*Idem.*	3972 75	63	55	7	7
St-Senier-sous-Avranches	845	1253	*Idem.*	6242 75	57	49	5	5
Vains	885	858	*Idem.*	6545 »	59	52	6	6
				CANTON DE BRÉCEY ¶. Population :				
BRÉCEY	2300	2103	⊠	19848 05	49	48	17	»
Braffais	422	581	Brécey.	2615 75	46	35	13	9
Cuves	769	969	*Idem.*	6987 »	54	53	22	5
La Chaise-Baudoin	851	1203	*Idem.*	4355 »	48	43	16	8
La Chapelle-Urée	383	459	*Idem.*	1701 »	57	57	17	9
Le Grand-Celland	1031	1249	*Idem.*	4648 »	60	54	14	6
Le Petit-Celland	510	657	*Idem.*	2710 »	63	54	13	5
Les Cresnays	739	978	*Idem.*	5652 50	54	52	21	4
Les Loges-sur-Brécey	430	527	*Idem.*	2782 50	45	44	19	5
Notre-Dame-de-Livoye	270	354	*Idem.*	1854 »	48	47	15	4
Sainte-Eugienne	116	179	*Idem.*	804 »	51	43	10	10
Saint-Georges-de-Livoye	410	552	*Idem.*	3360 50	53	48	14	5
Saint-Jean-du-Corail	187	362	*Idem.*	944 50	44	41	21	6
Saint-Nicolas-des-Bois	284	357	*Idem.*	1881 50	46	45	18	5
Tirepied	1195	1697	Avranches.	11039 50	59	52	9	8
Vernix	342	584	Brécey.	4020 »	54	51	12	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Torigny-sur-Vire.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM.
Auvray.	Poret.	Huard.		Guyot, Sr Ste-Radegonde.
Saffray.	Violet.	Delaroche.	Poullain.	Charbonnel.
Mariette.	Thomasse.	Lefillastre.	Poterie.	Lesongeur.
Duchemin.	Lescot.	Bréhier.	Lebaindre.	Blier.
Lemaître.	Marie.	Voisin.	Liot.	Denis.
Renouf.	Moulin.	Bochin.		Duchemin.
Guernier (P).	Guernier (F).	Mourocq.		Anne.

Population : 106,840 habitants.

16,479 habitants (16 communes).

Samson ✻.	Barbey, Latouche.	*Martinière*, à St-Gervais; *Barenton*, à N.-D.-des-Champs; Guérin, à St-Saturnin	Primaux.	Religieuses ursulines.
Trochon.	Couétil.	Resbeut.		Besnard.
Brière.	Hubert.	Desplanches.		Viel.
Lamy.	Doublet.	Havard.		Yvon.
Langlois-Nouerie	Desplanches.	Piquois.	Houllier.	Béguin.
Besnier.	Oursin.	Duclos.	Lemaître.	Davy.
Jamard	Jouenne.	Resbeut.		Juin.
Primaux.	Godard.	Challier.		Couret, Sr Saint-Joseph.
Haupais.	Gautier.	Loisel.	Anger.	De Guette.
Dubois.	Chaignon.	Bigot.		Jubré.
Roussel.	Pichard.	Provost.	Aumont.	Lebiguais.
Ruault.	Blier.	Morin.	Lemoine.	Duchemin.
Lemasle.	Demonts.	Belloir.		Peslin.
Duchemin.	Aubert.	Ruby.	Chapin.	Marie.
De St-Germain C✻.	Lechoisne.	Guyot.		Leloutre.
Lelorieux.	Lancesseur.	Dupont ✻.	Dupard.	Olivier.

10,240 habitants (16 communes).

Boudier.	Augeard.	*Guesnon.*	Piel.	Herpin.
Camax.	Gauquelin.	Le Tellier.		Blin.
Lemardeley.	Bunel.	Bunel.	Primault.	Constantin.
Masselin.	Morin.	Leconte.	Lerouge.	Joubault.
Turquetil.	Resbeut.	Lecharpentier.		Royer.
Jouenne.	Lefillâtre.	Fortin.	Aumont.	Lebrun, Sr St-Augustin.
Jouenne.	Sanson.	Gautier.		Ruault.
Laurent.	Harivel.	Queslier.		Esnoult.
Bidois.	Lair.	Leroy.		Fauvel.
Laurence.	Cahu.	Langlois.		Dechérencé.
Aumont.	Fillâtre.	Lenormand.		Jouault.
Loiret.	Debieux.	Bernard.		Leroux.
Robine.	Lepron.	Guesdon.		Cordon.
Debesne.	Rigot.	Blanchais.		Hurel.
Letréguilly.	Bouffaré.	Lefranc.	Geffroy.	Belloir.
Rubé.	Guérin.	Louise.		Mazure.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
				Canton de Ducey ¶. Population :				
Ducey	1760	1120	⊠	11119 39	67	56	9	»
Céaux	592	786	Avranches.	4951 50	68	59	12	9
Courtils	525	614	*Idem.*	3767 »	69	60	13	10
Crollon	411	468	*Idem.*	2618 50	70	61	13	10
Juilley	811	1122	*Idem.*	6479 »	68	58	11	5
La Boulouze	155	218	*Idem.*	995 50	62	60	13	10
Le Mesnil-Ozenne	326	460	*Idem.*	2108 50	68	58	11	9
Les Chéris	492	591	*Idem.*	3644 50	74	59	12	8
Marcilly	851	886	*Idem.*	5784 »	70	57	10	5
Poilley	951	1270	*Idem.*	8517 75	67	58	10	2
Précey	612	773	*Idem.*	4084 58	67	59	11	8
Saint-Quentin	1340	1668	*Idem.*	11783 »	61	53	6	4
				Canton de Granville ¶. Population :				
Granville	14747	268	⊠	108410 56	49	29	26	»
Bouillon	544	639	Granville.	3900 »	60	39	20	10
Donville	893	296	*Idem.*	3245 50	46	26	28	4
Saint-Aubin-des-Préaux	518	824	*Idem.*	6116 50	57	35	19	8
St-Nicolas-près-Granville	1190	737	*Idem.*	10415 82	51	31	24	2
Saint-Pair	1346	1510	*Idem.*	11550 »	52	35	23	5
Saint-Planchers	1084	1197	*Idem.*	9326 »	56	23	21	7
Yquelon	426	214	*Idem.*	2998 50	48	27	26	4
				Canton de la Haye-Pesnel ¶. Population :				
Haye-Pesnel (La)	935	629	⊠	6596 76	44	32	15	»
Beauchamps	630	411	La Haye-Pesnel.	4018 51	56	31	21	6
Champcervon	407	558	*Idem.*	2913 75	48	35	16	2
Folligny	437	410	*Idem.*	3079 25	43	39	19	4
Hocquigny	283	305	*Idem.*	1875 50	44	30	18	3
La Beslière	273	349	*Idem.*	2266 25	44	31	20	5
La Lucerne-d'Outremer	796	1451	*Idem.*	6798 25	44	35	15	3
La Mouche	301	443	*Idem.*	2372 50	45	33	14	4
La Rochelle	576	751	*Idem.*	4280 75	49	37	13	5
Le Luot	446	851	Avranches.	4075 50	46	41	13	8
Le Mesnil-Drey	352	421	La Haye-Pesnel.	2897 »	45	31	18	2
Les Chambres	228	418	*Idem.*	1857 50	48	38	13	4
Le Tanu	582	694	*Idem.*	4005 75	44	37	20	5
Noirpalu	177	819	*Idem.*	1352 »	44	37	15	5
Sainte-Pience	658	868	Avranches.	3458 50	45	42	11	10
Saint-Jean-des-Champs	958	1202	La Haye-Pesnel.	8390 25	47	33	21	6

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
8,825 habitants (12 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM^lles
Fleury.	Champion.	*Gournel.*	Larcher.	Danguet.
Colet.	Gilbert.	Miquelard.	Mazier.	Despas.
Perier.	Dupont.	Gournel.		Boisroux.
Ysabel.	Juin.	Laurent.		Duguépéroux.
Fardin.	Datin.	Guesnon.	Prével.	Anger.
Barbey.	Mazure.	Champion.		Coursin, Sr St-François.
Trochon.	Loqué.	Leprovost.		Pinel, Sr Ste-Anne.
Gilbert.	Fortin.	Gallouin.		Etienvre.
Poullain.	Lechevalier.	Lemouland.	Roblin.	Bernard.
Dupont.	Morin.	Goron.	Fras.	Baisnée.
Tabourel.	Lebrun.	Bouillet.	Martel.	Mazier.
Dupont.	Lebedel.	Béatrix.	Lejamtel.	Lhôtellier.
20,748 habitants (8 communes).				
Lemengnonnet.	Adelus, Cambernon.	*Le Caplain;* Allain.	Tafféry (fr. Laval Pierre). Boissier.	Delabarre, Luloy et Josseaume.
Digée.	Frétel.	Debroise.	Lebasnier.	Dauguet, Sr Mélanie.
Fissadam.	Pellerin.	Garnier.	Blouin.	Lebrun
Dairou.	Malenfant.	Lebocey.	Leloutre.	Hamon.
Chemin.	Chevalier.	*Mabire.*	Carnet.	Borel, Sr Clémentine.
Chesnay.	Besnard.	Thébault.	Fouque.	Legrand; Prével.
Chemin.	Méquin.	Raulin.	Anquetil.	Rosselin.
Cambernon.	Lepelley.	Dufresne.	Potier.	Lemière.
9,166 habitants (19 communes).				
Lanos.	Avril.	*Vignon.*	Legallais.	Hulmer.
Augrain.	Simonne.	Jamont.	Leblanc.	Hochard.
Maillard.	Le Gros.	Noblet.		Lemazier.
Laurence.	Marion.	Huvé.		Poidevin.
Lemains.	Duval.	Bliard.		Gloria.
Hédouin.	Lhomme.	Lahuppe.		Maillard.
Desfeux.	Lebretien.	Davy.	Gautier.	Lehodey.
Dugué (Chair).	Vivier.	Hulmel.		Levallois.
Lempereur de St-Pierre (Léon).	Hurel.	Paillette.	Painchaud.	Peslin.
Dugué.	Tetrel.	Le Duc.		Lemercier.
Dulin.	Genvresse-Lafosse.	Perrouault.		Perrouault.
Anfray.	Seigneul.	Guérin, Anger.		Boucé.
Allain.	Micouin.	Raulin.	Bouillon.	Lelandais.
Langelier.	Jeannot.	Lenorais.		Goudal.
Lempereur de St-Pierre (Louis).	Besnier.	Pitel.	Follain.	Rose.
	Herpin.	Mauviel.	Tardif.	Desfoux.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondis-sement.	du canton.
								Suite du CANTON
Saint-Léger...............	179	196	Sartilly.	1311 50	60	38	17	8
Saint-Ursin..............	364	537	La Haye-Pesnel.	3057 50	47	36	18	3
Subligny.................	584	790	Avranches.	4055 »	50	40	9	8
				CANTON DE PONTORSON ¶.	Population :			
PONTORSON	2234	415	☒	13119 08	79	69	22	»
Ardevon..................	386	830	Pontorson.	3875 »	77	68	20	8
Aucey.....................	763	951	*Idem.*	5793 17	83	74	26	5
Beauvoir..................	436	857	*Idem.*	2933 16	84	69	21	8
Boucey....................	622	1083	*Idem.*	6044 50	81	72	23	2
Cormeray..................	136	190	*Idem.*	1186 50	76	68	21	6
Curey.....................	350	574	*Idem.*	2857 66	77	67	20	4
Huisnes...................	361	654	*Idem.*	3545 33	75	66	19	10
Les Pas...................	339	460	*Idem.*	2972 »	77	67	19	5
Macey.....................	306	587	*Idem.*	2652 50	76	67	19	6
Moidrey...................	312	636	*Idem.*	3838 50	82	69	22	3
Mont-Saint-Michel.......	193	258	*Idem.*	1067 75	89	72	24	9
Sacey.....................	1225	1527	*Idem.*	8824 75	86	72	25	7
Servon....................	622	923	*Idem.*	5486 17	71	62	14	10
Tanis.....................	544	746	*Idem.*	3786 »	73	64	16	10
Vessey....................	976	1261	*Idem.*	6885 50	79	71	23	7
				CANTON DE SAINT-JAMES ¶.	Population :			
SAINT-JAMES..............	3199	1819	☒	21155 »	77	67	20	»
Argouges..................	1294	1639	Saint-James.	8387 »	82	71	23	6
Carnet....................	894	1012	*Idem.*	5897 42	80	70	23	3
Hamelin...................	204	246	*Idem.*	1487 25	86	78	22	8
La Croix-Avranchin.......	878	1082	*Idem.*	6054 »	74	65	17	5
Montanel..................	1053	1548	*Idem.*	5989 75	80	71	24	10
Montjoie..................	506	745	*Idem.*	3621 50	76	67	19	3
Saint-Aubin-de-Terregatte.	1628	2098	*Idem.*	13395 25	71	63	15	7
St-Laurent de-Terregatte..	1154	1641	*Idem.*	6297 25	74	62	16	9
Saint-Senier-de-Beuvron..	726	1114	*Idem.*	6414 08	71	62	14	10
Vergoncey.................	541	774	*Idem.*	4149 59	74	64	16	7
Villiers..................	460	791	*Idem.*	3907 »	77	67	20	7
				CANTON DE SARTILLY ¶.	Population :			
SARTILLY..................	1285	1151	☒	9352 83	41	39	11	»
Angey.....................	235	247	Sartilly.	1421 »	53	42	14	3
Bacilly...................	1297	1587	Avranches.	10633 50	57	46	8	7
Carolles..................	423	383	Sartilly.	2382 75	62	41	19	8
Champcey..................	309	324	*Idem.*	2443 50	54	43	9	4
Champeaux.................	506	422	*Idem.*	3323 »	63	45	17	6
Dragey....................	676	1015	*Idem.*	6526 25	57	44	12	5
Genest....................	776	696	Avranches.	5422 67	58	47	11	8
Lolif.....................	907	1248	*Idem.*	8675 75	53	42	7	7

Maires.	Adjoints.	Curés et desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE LA HAYE-PESNEL.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Picot.	Le Couffe.	Guilbert.		Girre.
Delongueville.	Le Tourneur.	Lorin.		Navet.
Lebourgeois.	Jean.	Lebreuilly.	Levesque.	Aumont.
,805 habitants (16 communes).				
Bellet.	Piel.	*Havard.*	Marie.	Bussard.
Théault.	Cornicard.	Breillot.		Tessière, Sr Ste-Joséphine.
De Verdun de la Crenne.	Pivert.	Vaudouer.	Maheux. Le Lièvre.	Lesage.
Gaillard.	Maillaud.	Hamon.		Lethimonnier.
Soudée.	Allix.	Quesnel.		Marion.
Faguais.	Verdier.	Forget.		Sarrazin.
Piquerel.	Doré.	Théberge.		Lotin.
Provost.	Duprey.	Aubrée.		Dauguin.
Chauvière.	Royer.	Ruault.		Nicolle.
Mis de Cacqueray.	Dauguet.	Cluche.		Charuel.
Tardif de Moidrey.	Lair.	Ameline.		Poulais.
Yger.	Leplat.	Dauguet.		Lenormand.
Guillard.	Dardenne.	Thébault.	Lellèvre.	Barbé.
Provost.	Jamaux.	Labigue.	Poirier.	Carnet.
Ysabel.	Cloche.	Maheux.	Doré.	Bouillon.
Louiche-Loumel.	Guillard.	Bigrel.	Goron.	Follain.
12,537 habitants (12 communes).				
Belloir.	Gautier, Chevalier.	*Legrand*; Guérin, à Saint-Benoît.	Delabroise.	Boudant et Leprieur.
Berthelot.	Jourdan.	Poirier.	Gerard, fr. Ortaire.	Rouxel; Abraham.
Maheux.	Fouasse.	Esnoult.	Roblin.	Gillot.
Lemonnier.	Rault.	Lemonnier.		Chenot.
Desgranges.	Douettée.	Brazard.	Godefroy.	Goron.
Costentin.	Jouanne.	Fougeray.	Duval.	Fontaine.
Despréaux.	Gautier.	Chevallier.		Lechevalier.
Chevallier.	Chauvois.	Langlois.	Leroy.	Ameline.
Delacour.	Portier.	Templer.	Datin.	Yvon.
Duhomme.	Langlois.	Nicolle.	Tasset.	Gilbert.
Gautier.	Guérin.	Delaporte.	Letourtrois.	Barbedette.
Tiffaine.	Renault.	Durand.		Lurois.
8,766 habitants (14 communes).				
Lemoine-Lechesnay.	Esnault.	*Mauviel.*	Laurence.	Tesnière.
Sicot.	Jacquet.	Peslin.		Morel.
Dupont.	Lemaître.	Bougourd.	Hébert.	Chauvin.
Geffroy.	Girard.	Poulain.		Couétil.
Le Métayer.	Le Breton.	Hamelin.		Helleu.
Lemaréchal.	Letellier.	Lair.	Elin.	Blandin.
Leplat-Lapallière	Leplat (Prosper-Lt).	Tabard.	Guérard.	Pillevesse.
Piton.	Lefèvre.	Trochon.	Durand.	Gournay.
Gombert.	Bellet.	Lefebvre.	Orange.	Durand.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON DE								
Montviron	408	593	Sartilly.	3815 »	52	42	9	4
Ronthon	363	484	*Idem.*	3539 75	56	43	13	4
Saint-Jean-le-Thomas	258	238	*Idem.*	1971 25	64	45	14	6
Saint-Michel-des-Loups	539	1426	*Idem.*	4344 33	54	40	18	7
Saint-Pierre-Langers	784	840	*Idem.*	6106 50	56	39	16	5
CANTON DE VILLEDIEU ¶. Population:								
VILLEDIEU	3572	82	☒	23043 08	34	32	22	»
Bourguenolles	443	764	Villedieu.	3672 »	41	40	18	8
Champrépus	710	912	*Idem.*	6029 »	41	29	22	8
Chérencé-le-Héron	784	955	*Idem.*	4239 »	40	38	21	6
Fleury	894	1259	*Idem.*	8256 »	38	30	27	5
La Bloutière	578	923	*Idem.*	5069 »	33	28	28	6
La Lande-d'Airou	965	1509	*Idem.*	7140 25	39	38	19	6
La Trinité	678	917	*Idem.*	4444 »	42	40	18	8
Rouffigny	457	670	*Idem.*	3525 »	39	38	17	6
Sainte-Cécile	668	1149	*Idem.*	5777 50	37	35	25	3
Saultchevreuil-du-Tronchet	525	707	*Idem.*	4451 »	36	34	20	2
ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.								
CANTON DE CHERBOURG ¶. Population:								
CHERBOURG	37215	651	☒	283521 62	76	75	»	»
CANTON DE BEAUMONT ¶. Population:								
BEAUMONT	679	789	☒	4818 08	93	82	18	»
Acqueville	347	579	Beaumont-Hague.	3512 »	84	75	11	10
Auderville	489	433	*Idem.*	4251 50	102	91	27	9
Biville	410	870	*Idem.*	3022 »	89	83	18	8
Branville	138	212	*Idem.*	1125 »	89	79	14	4
Digulleville	532	789	*Idem.*	6112 »	98	87	22	4
Eculleville	142	233	*Idem.*	1517 »	96	86	17	4
Flottemanville-Hague	466	1139	Cherbourg.	4615 »	86	77	9	11
Gréville	505	1003	Beaumont-Hague.	7473 »	98	82	16	4
Herqueville	212	291	*Idem.*	1437 »	97	86	22	4
Jobourg	593	1015	*Idem.*	6702 50	98	88	24	6
Nacqueville	442	844	*Idem.*	6881 50	86	81	10	9
Omonville-la-Petite	378	614	*Idem.*	4131 »	100	88	24	6
Omonville-la-Rogue	511	429	*Idem.*	3950 »	98	88	22	5
Sainte-Croix-Hague	455	984	*Idem.*	4223 »	89	78	13	6
Saint-Germain-des-Vaux	684	635	*Idem.*	7391 75	102	91	26	8
Tonneville	200	383	Cherbourg.	2368 »	85	80	9	11
Urville-Hague	340	312	Beaumont-Hague.	8458 50	86	81	11	9
Vasteville	608	1672	*Idem.*	7824 25	87	78	12	10
Vauville	475	1138	*Idem.*	4569 »	94	84	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Sartilly.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Durand.	Dargenne.	Sellier.		Pigeon.
Gosse.	Leroy.	Lhoste.		Méril.
Souldtre (Ambroise).	Lebreton.	Le Sénéchal.		Guilmin.
Marie.	Postel.	Dollé.	Jouault.	Salmon.
Gond.	Levallois.	Couenne.	Carouge.	Lhôtellier.
10,274 habitants (11 communes).				
Tetrel.	Villain-Ledot.	*Lebedel.*	Cucu.	Ruault.
Le Grand (Ferd.).	Le Grand (Alexand.).	Landelle.		Aufray.
Le Mare.	Olive.	Renault.	Cervelle.	Leblond.
Anquetil.	Anquetil.	Carouge.	Bazile.	Milcent.
Datin.	Bliens.	Le Chevallier.	Delanoë.	Anfray.
Crespin.	Le Noir les Prés.	Bailleul (Franç.).	Esnouf.	Coursin.
Potrel.	Lepeltier.	Bailleul (Pierre).	Manet.	Gastebois.
James.	Nové.	Bastard.	Douchin.	Plaine.
Debroize.	Massue.	Lemarre.		Allix.
Michel-Lépiney.	Vivien.	Denot.	Sebire.	Belloir.
Salles.	Lemière dit Hervière.	Desheulles.		Letourneur; Loyer.
Population, 87,954 habitants.				
35,680 habitants (1 commune).				
Liais.	Gourdier-Deshameaux; Boulmont d'Ingremard.	*Lepelley* ✻, à S.-T; Hamel, à N.-D.-d.-R.; *Besnard*, à N.-D.-d.-V., Roger, à St-C.	Gomas, Ravenel; Thomine, Fontaine, fr. de la doctrine chrétienne.	Sœurs Bellevallée, Lebas, Lehuby, Leprêtre et Boucher.
8,606 habitants (20 communes).				
Héleine.	Le Marinel.	*Tesson.*	De Saint-Jores.	Cauchard.
Voisin.	Avoine.	Groult.	Lebailly.	Bailleul.
Michel-d'Annoville.	Piquot.	Desvergez.	Le Hardelay.	Langevin.
Bourget.	Déquilbec.	Leparquier.	Cosnefroy.	Deschamps.
Lesdos.	Hamelin.	Vaultier.	Réunie à Ste-Croix-Hague.	
Paris.	Lecostey.	David.	Poupeville.	Esnol.
Paris (Bernard).	Paris.	Digard.		Lechevallier.
Le Tesson-Deslongchamps.	Dumoncel.	Lemarinel.	Maurouard.	Mouchel.
Canoville.	Fouardent-Dubutrel.	Lanon.	Picquot.	Gautier.
Le Boulanger.	Bigot.	Lemière.		Leroy.
Digard.	Sanson.	Hérout.	Jean.	Leboisselier.
Comte de Tocqueville ✻.	Liot.	Launey.	Martin.	Lenoir.
Mesnil.	Falaize.	Corbin.	Duvard.	Maillard.
Hochet.	Racine.	Leroy.	Duhoux.	Fleuret.
Paris-Lesfontaines.	Encolvey.	Lebrun.	Clément.	Hébert.
Tesson.	Ladvenu.	L'Hullier.	Leneveu.	Caillard.
Fleury.	Orange.	Puiney.		Legendre.
Folliot-d'Urville ✻.	Paris (Prévallée).	Depériers.	Anger.	Richer.
Jourdan.	Cosnefroy.	Nicollet.	Beaumont.	Yvetot.
Legrand.	Simon.	Hamel.	Tison.	Roblot.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
				CANTON DES PIEUX ¶. Population:				
LES PIEUX	1444	1531	⊠	13801 26	86	65	20	»
Benoitville	522	828	Les Pieux.	5269 75	89	68	18	3
Bricquebosq	472	805	*Idem.*	4543 »	83	65	16	8
Flamanville	1301	736	⊠	8411 75	93	71	26	6
Grosville	870	1351	Les Pieux.	8726 25	81	62	20	5
Héauville	501	1079	Flamanville.	4236 25	97	75	15	10
Helleville	328	588	Les Pieux.	3157 16	92	71	17	6
Le Rozel	328	558	*Idem.*	3308 50	91	63	24	4
Pierreville	636	1012	*Idem.*	7349 50	91	60	25	6
Saint-Christophe-du-Foc	216	358	*Idem.*	2660 50	83	73	14	8
Saint-Germain-le-Gaillard	758	1382	*Idem.*	87·6 75	90	62	23	4
Siouville	619	639	Flamanville.	5182 50	93	71	21	6
Sotteville	297	614	Les Pieux.	5180 59	91	71	17	6
Surtainville	942	1483	*Idem.*	9818 91	93	59	28	8
Tréauville	875	1237	Fermanville.	10677 50	89	68	20	3
				CANTON D'OCTEVILLE ¶. Population:				
OCTEVILLE	2268	775	Cherbourg.	11963 08	78	72	3	»
Bretteville	545	578	*Idem.*	5009 67	84	82	7	16
Couville	533	862	Martinvast.	4186 »	76	64	13	10
Digosville	604	927	Cherbourg.	5140 59	83	70	7	10
Equeurdreville	4429	507	*Idem.*	15364 75	78	77	2	3
Hardinvast	469	729	Martinvast.	3261 »	79	67	10	7
Henneville	1050	767	Cherbourg.	6624 »	82	79	5	5
Le Mesnil-Auval	420	1342	*Idem.*	2701 58	72	67	10	12
Martinvast	769	1104	⊠	6198 05	80	69	7	4
Nouainville	236	381	Cherbourg.	2035 08	82	76	5	4
Querqueville	887	553	*Idem.*	5171 50	82	78	8	7
Saint-Martin-le-Gréard	235	286	Martinvast.	1373 50	73	66	12	9
Sideville	401	763	*Idem.*	4625 »	82	71	9	6
Teurthéville-Hague	865	1273	*Idem.*	7896 50	81	71	13	10
Tollevast	604	1162	*Idem.*	4507 »	74	69	11	9
Tourlaville	5543	3287	Cherbourg.	33816 »	80	79	4	7
Virandeville	625	822	Martinvast.	4928 50	81	74	12	9
				CANTON DE SAINT-PIERRE-EGLISE ¶. Population:				
SAINT-PIERRE-EGLISE	2167	802	⊠	15567 52	71	76	17	»
Angoville	77	108	Saint-Pierre-Eglise.	1289 »	75	79	20	2
Brillevast	561	909	*Idem.*	5253 24	74	72	16	5
Canteloup	352	428	*Idem.*	3124 25	68	74	19	5
Carneville	436	688	*Idem.*	3732 75	79	75	16	4
Clitourps	321	630	*Idem.*	4204 58	70	75	19	4
Cosqueville	770	860	*Idem.*	8885 45	74	79	20	3
Fermanville	1780	1166	*Idem.*	8535 93	74	77	21	4
Gatteville	975	972	*Idem.*	14949 03	77	81	26	9
Gonneville	964	1535	*Idem.*	6835 83	74	71	13	6
Gouberville	348	279	*Idem.*	3756 87	78	79	24	7
Le Theil	921	1383	*Idem.*	5798 25	71	66	14	11
Le Vast	1251	1304	⊠	9874 66	65	71	21	7

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
10,109 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM^lles
Lequerié-Desroziers.	Buhot les Fontaines.	*Roquière.*	Groult.	Leprince.
Houel.	Ingouf.	Bedel.	Leloup.	Lerogueur.
Martin.	Quenault.	Clément.	Cosnefroy.	Guérin.
Courtois.	Courtois (François).	Godefroy.	Lecointey.	Daniel.
Mabire.	Héron.	Leroux.	Duval.	Aubry.
Messent.	Quentin.	Mouchel.	Bertrand.	Hairon.
Belhoste.	Hamel.	Bernard.	Leroy.	Barbe.
Bignon.	Desvergez.	Mautalent.	Lenelley.	Gaillard.
Lefiliastre (Desmares).	Simon.	Dacier.	Lurienne.	Martin.
Lecacheux.	Adam.	Pagnier.		Godfroy.
Hamel.	Sorel.	Biard.	Yvetot.	Voisin.
Lenoir.	Avoine.	Villot.	Philippe.	Sorel.
De Beaudrap.	Bourget.	Vastel.	Dubost.	Jugon.
Denis-Dumont.	Tollemer.	Mosqueron.	Bocage.	Sauvage.
Folliot-d'Argence	Leledier.	Canoville.	Houel.	Delanoë.
20,483 habitants (17 communes).				
Delafée.	Alaterre.	*Foucard.*	Levallois.	Jacquet.
Levallois.	Message.	Anne.	Rouxel.	Boulland.
Lecourt.	Mauruard.	Laurence.	Herbert.	Lecacheux.
Le Marquant.	Lemaître.	Saillard.	Adam.	Michel.
Le Pigeon.	Bouin-Lepetit.	Digard.	Mottin.	Guillemet.
Leroux.	Lerouvillois.	Bonnemains.	Anne.	Langlois.
Nicollet.	Belhomme.	Desmares.	Dessoulles.	Geffrain.
Thomas.	Leterrier.	Mariage.		Prével.
Hervieu.	Alexandre.	Lucas.	Née.	Bataille.
Robine.	Destrès dit Monturbet.	Mauger.		Martin.
Lucas de Couville	Cauvin.	Fontaine.	Diguet.	Aubey.
Requier.	Orange.	Adam.		Lemennicier.
Legranché.	Lebarbenchon.	Lucas.	Baudry.	Damourette.
Pouilly.	Chauvin.	Sebline.	Le Chevalier.	Voidie.
Drouet.	Eustache.	Renard.	Beilhard.	Leguerrier.
V^ve de Tocqueville	Letanchon-Lebrun.	*Forcel ;* Chauvin.	Mesnil, Simon.	Thomas, Drouin.
Le Marquand.	Lemarinel.	Hasne.	Le Long.	Choisnel.
3,176 habitants (20 communes).				
Le Bas.	Touzé.	*Le Maignen.*	Creuilly.	Audouard.
Bordel.	Novince.		*réunie à Vrasville*	
Daboville.	Lemarequier.	Hamel.	Laloë.	Gilles.
Folliot.	Lemieux.	Bouillon.	Lefèvre.	Le Hérissier.
Planques.	Dudouet.	Mesnil.	Poidor.	Ameline.
Delisle.	Sorin.	Delisle.		Duhamel.
Michel.	Jourdan.	Levesque.	Leflambe.	Lepetit.
Levallois.	Gallien.	Vignon.	Delalande.	Lehuby.
Allain.	Dorey.	Duvivier.	Lemonnier.	Menant.
Pellier.	Vastel.	Crosville.	Poirier.	Osouf.
Hamel.	Anquetil.	Leclère.		Belliard.
…uetteville.	Lallemand.	Couppey.	Anne.	Durel.
…ermonière.	Fichet.	Allain.	Simon.	Pilard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondis-sement.	du canton.
				Suite du CANTO[illegible]				
Maupertus	273	335	Saint-Pierre-Eglise.	3856 25	70	73	11	7
Néville	295	348	*Idem.*	4039 08	78	83	24	7
Rétoville	237	340	*Idem*	2903 »	77	82	23	6
Théville	392	777	*Idem.*	5081 50	76	74	15	2
Tocqueville	502	590	*Idem*	7136 08	76	77	22	5
Varouville	403	418	*Idem.*	3470 16	75	79	20	3
Yrasville	149	143	*Idem.*	1368 »	76	80	21	4
				ARRONDISSEMENT DE COUTANCE[illegible]				
				CANTON DE COUTANCES ¶. Populatio[illegible]				
COUTANCES ⚖	8027	333	☒	65491 90	28	»	»	»
Bricqueville-la-Blouette	532	635	Coutances.	6857 50	33	5	5	5
Cambernon	1155	1701	*Idem.*	10989 50	27	6	6	6
Courcey	943	1145	*Idem.*	9409 33	34	4	4	4
Nico ps	3351	563	*Idem.*	4807 »	34	5	5	5
St-Nicolas-de-Coutances	825	881	*Idem.*	9753 »	28	»	»	»
St-Pierre-de-Coutances	216	439	*Idem.*	3953 50	28	»	»	»
Saussey	735	891	*Idem.*	5633 75	35	6	6	6
				CANTON DE BRÉHAL ¶. Populatio[illegible]				
BRÉHAL ⚖	1439	1362	☒	12984 50	44	19	19	[illegible]
Ancteville	202	215	Granville.	1782 25	50	27	27	[illegible]
Bourey	182	360	Bréhal.	1770 50	41	22	22	[illegible]
Bréville	409	688	*Idem.*	3506 »	50	26	26	[illegible]
Bricqueville-sur-Mer	1433	1464	*Idem.*	10370 50	46	18	18	[illegible]
Cérences	1942	2243	*Idem.*	19485 50	38	18	18	[illegible]
Chanteloup	376	417	*Idem.*	3110 25	43	21	21	[illegible]
Coudeville	830	872	*Idem.*	6541 25	46	21	21	[illegible]
Equilly	440	566	Gavray.	3860 50	44	29	29	[illegible]
Hudimesnil	1223	1877	Bréhal.	10752 25	50	24	24	[illegible]
La Meurdraquière	475	762	Gavray.	4113 75	43	26	26	[illegible]
Le Loreur	320	323	Bréhal.	1686 84	44	23	23	[illegible]
Le Mesnil-Aubert	500	596	Gavray.	3671 75	36	14	14	[illegible]
Longueville	503	411	Granville.	4171 »	50	26	26	[illegible]
Muneville-sur-Mer	638	728	Bréhal.	6245 75	48	15	15	[illegible]
St-Sauveur-la-Pommeraye	468	527	*Idem.*	3886 »	47	27	27	[illegible]
				CANTON DE CERISY-LA-SALLE ¶. Populatio[illegible]				
CERISY-LA-SALLE	1775	1685	☒	13576 92	21	14	14	[illegible]
Belval	448	567	Coutances.	4119 50	27	6	6	[illegible]
Cametours	923	722	Marigny.	6430 25	17	14	14	[illegible]
Guéhebert	370	629	Cerisy-la-Salle.	4296 »	40	14	14	[illegible]
Montpinchon	1383	1693	*Idem.*	12554 08	23	12	12	[illegible]
Notre-Dame-de-Cenilly	1708	2542	*Idem.*	14951 75	21	18	18	[illegible]
Ouville	821	12·0	Coutances.	6437 67	31	9	9	[illegible]
Roncey	1024	1216	Cerisy-la-Salle.	9819 91	29	12	12	[illegible]
Saint-Denis-le-Vêtu	1306	1317	Coutances.	10959 75	38	9	9	[illegible]
Saint-Martin-de-Cenilly	512	677	Cerisy-la-Salle.	4910 25	23	18	18	[illegible]
Savigny	728	1016	Coutances.	6464 »	24	9	9	[illegible]

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
de Saint-Pierre-Eglise.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM^lles
Noyon.	Le Brettevillois.	Philippe.		Oger.
Pontus.	Roblot.	Bigot.	Quévillon.	Fortin.
Laurens.	Gosselin.	Paumier.	Henry.	Bouillon.
Gibon.	Lemaître.	Mauduit.		Coursin.
Rouxel.	Birette.	Bedel.	Lefèvre.	Liron.
Trobel.	Féron.	Leneveu.	Quoniam.	Marie.
Gervais (Jean).	Gervais (Nicolas).	Letourneur.		Guesnon.
Population : 113,742 habitants				
12,768 habitants (8 communes).				
Plaine.	Boissel – Dombreval et Chevalier.	*Truffaut; Feburier.*	Frères de la doctrine chrét^nes.	Deflandre.
Mahé (Bapt.-F^ois).	Mahé (Jules).	Billard.	Lebigot.	Levallois.
Labarbe.	Lechevallier.	Feuillet	Perra.	Lemierre.
Savary.	Legardinier.	Costey.	Lecaplin.	Lefilleul.
Yonnet.	Fauvel.	Legraverend.		Lebreton.
Leloup.	Danlos.	*Lemoine.*	*réunie à Coutances*	
Potier du Parc.	Menard.	*Adeline*	*Idem.*	
Tanqueray.	Heurtault.	Lefèvre.	Leriverend.	Adeline.
11,373 habitants (16 communes).				
Le Breton.	Legraverend.	*Langlois.*	Levigoureux.	Lucas.
Herpin.	Dry-Dupré.	Huet.		Turgot.
Lebouchet.	Lenoir.	Année.		Pichon.
Lecoupe.	Louvel.	Menant.		Lebedel.
Costentin.	Juillé.	Germain.	Lelièvre.	Guérard.
Mahieu.	Duval.	*Touroude.*	Villedieu.	Guérin, S^r St-Zacharie.
Boudier de la Valleurie.	Vallet	Durier.		Guesnier.
Garnier	Lemarié.	Leclère.	Lebailly.	Boisivon.
Bougon.	Cacquevel.	Duval.		Anger.
Lhérissey.	Lemonnier.	Coulomb.	Chauvin.	Dubosq.
Février.	Helie.	Lehodey.		Yvon.
Tanqueray.	Legallet.	Bochet.		Herpin.
Fauchon.	Jourdan	Harel.		Dubuisson.
De Mary de Longueville.	Crespin.	Boileau.	Robine.	Cheval.
Giron.	Lebas-les-Creules.	Gobin.	Pasturel.	Duchesne.
Bourey.	Allain.	Templer.	Guérin.	Chauvin.
10,998 habitants (11 communes).				
Savary.	Jéhenne.	*Turgis.*	Letassey.	Mangon.
Lemosquet.	Vimond.	Soismier.	Duroquier.	Moulin.
Le Chevallier.	Hinard.	Poulay.	Hinard.	Renouf.
Le Compte.	Letarouilly.	Hermon.	Morin.	Lefebvre.
Leconte.	Menard.	Blin.	Perrodin.	Rouland.
Varin de la Brunelière. ✻	Leconte.	Legoupils.	Letenneur.	Gelée.
Pacquet de Beauvais.	Rouley.	Auvray.	Sévaux.	Chardot.
Le Touzey.	Durand.	Letousey.	Troude.	Voisin.
Lebodey.	Larue.	Gougeon.	Sollier.	Herpin.
Le Brun les Bouillons.	Deshogues-Fontérie.	Boulay.	Rault.	Debien.
Demons.	Rabec.	Lechevalier.	Cuquesnay.	Ourselin.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondis-sement.	du canton.
				Canton de Gavray ¶. Population :				
Gavray	1655	1601	✉	10996 50	34	18	18	»
Grimesnil	203	261	Gavray.	1702 »	31	15	15	6
Hambye	2690	2957	*Idem.*	23500 50	25	19	19	8
La Baleine	303	463	*Idem.*	1893 50	32	20	20	4
Le Mesnil Amand	493	675	*Idem.*	4111 »	38	22	22	4
Le Mesnil-Bonant	306	239	*Idem.*	1186 »	38	23	23	5
Le Mesnil-Garnier	658	923	*Idem.*	4784 »	41	25	25	7
Le Mesnil-Hue	861	334	*Idem.*	2060 75	39	24	24	6
Le Mesnil-Rogues	456	478	*Idem.*	3064 »	41	26	26	8
Le Mesnil-Villeman	817	1071	*Idem.*	5619 75	40	24	24	6
Lengronne	901	1208	*Idem.*	8947 50	33	15	15	4
Montaigu-les-Bois	590	665	*Idem.*	3894 75	40	24	24	6
Saint-Denis-le-Gast	1456	1671	*Idem.*	12145 75	29	18	18	4
Sourdeval-les-Bois	475	585	*Idem.*	2585 50	30	26	26	8
Ver	903	1376	*Idem.*	9182 »	38	22	22	4
				Canton de la Haye-du-Puits ¶. Population :				
La Haye-du-Puits	1420	517	✉	10505 34	44	29	29	»
Appeville	579	1321	Prétot.	12596 50	38	46	46	17
Baudreville	307	464	La Haye-du-Puits.	3129 50	51	36	36	7
Bolleville	454	623	*Idem.*	4193 »	45	31	31	2
Canville	397	534	*Idem.*	4714 75	54	39	39	10
Coigny	341	412	Prétot.	4245 50	40	42	42	13
Cretteville	622	682	*Idem.*	7801 25	46	43	43	14
Denneville	558	832	La Haye-du-Puits.	6158 »	54	39	39	10
Doville	522	1018	*Idem.*	5374 25	47	33	33	4
Gerville	199	582	*Idem.*	2774 25	44	28	28	5
Glatigny	407	499	*Idem*	3079 75	52	37	37	8
Houtteville	233	448	Prétot.	4687 25	41	44	44	15
Lithaire	822	1414	La Haye-du-Puits.	6488 75	42	30	30	5
Mobecq	457	816	*Idem.*	6388 50	44	28	28	3
Montgardon	770	1331	*Idem*	6939 25	46	32	32	2
Neufmesnil	279	532	*Idem.*	3362 75	46	32	32	2
Prétot	617	811	⊠	6260 17	46	39	39	10
St-Nicolas-de Pierrepont	662	813	La Haye-du-Puits.	5001 27	49	34	34	5
Saint-Remi-des-Landes	540	816	*Idem.*	4854 50	52	36	36	7
St-Sauveur-de-Pierrepont	441	819	*Idem.*	5660 25	50	35	35	6
Saint-Symphorien	384	581	*Idem.*	4655 25	45	30	30	1
Surville	358	746	*Idem.*	3100 »	53	39	39	10
Varenguebec	868	2120	*Idem.*	10193 75	50	36	36	7
Vindefontaine	709	838	Prétot.	7351 25	45	41	41	12
				Canton de Lessay ¶. Population :				
Lessay	1500	2246	✉	11659 10	36	21	21	»
Angoville-sur-Ay	605	672	Lessay.	5873 »	40	26	26	5
Anneville	327	435	St-Malo-de-la-Lande.	2786 50	41	13	13	13
Bretteville-sur-Ay	570	980	Lessay.	5912 »	48	30	30	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
12,167 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Lefebvre-Gosset ✻.	Durville.	*Morin.*	Letenneur.	Leroyer.
Le Brun.	Quesnel.	Leroux.		Vimont.
Niobey ✻.	Havel, Delarue.	*Guilgaud.*	Saugrain, Pignet.	Cresté et Jean.
Le Grand.	Dupont.	Letousey.	Cervelle.	Leconte.
Piel.	Auvray.	Savary.		Quesnel.
Michel.	Lansard.	Passais.		Vimond.
Fonnard.	Massue.	Godefroy.	De Saint-Denis.	Hédouin.
Benâtre.	L'Hermitte.	Menard.		Guillotin.
Le Breton.	Boudier.	Le Légard.	Legoubey.	Girault.
De Gourmont.	Foucher.	Anquetil; Duchemin.	Lebailleux.	Lebigot; Dairou.
Le Chevalier.	Le Caplain.	Menard.	Addes.	Victor.
Le Bosq.	Durand.	Talbot.	Caresmel.	Vibert.
Letourneur.	Lecomte.	Morin.	Goulet.	Godefroy.
Sorel.	Dupont.	Piron, Vallée.	Robine.	Aubert.
Auvray.	Dupont.	Lemoigne.	Pignet.	Tétrel.
12,936 habitants (24 communes).				
Benoit.	Ducloux.	*Clément.*	Frères de la doctrine chrétnes.	Guillot.
Mesnage.	Alexandre.	Mabire.	Lemarquand.	Fosse.
Jean.	Housset.	Drieu.		Reffuveille.
Osouf.	Moulin.	Gautier.	Lefrançois.	Laisney.
Canu.	Leconte.	Portais.		Gaffre.
Vaultier.	Loquet.	Hallot.		Barbey.
Bricquebec.	Lemoigne.	Bizet.	Gallot.	Biard.
De Beaudrap.	D'Aigremont.	Dubosq.	Lefèvre.	Lebiguais.
Lesage.	Lesage.	Riquier.	Regnault.	Hostingue.
Vichard.	Pitance.	Lepoittevin.		Baisnée.
Butel.	Lemonnier.	Auger.	Boursin.	Holley.
Luce.	Adam.	Allain.		Gentés.
Lavoisy.	Dorléans.	Gobier.	Tahot.	Vichard.
Dolbet.	Dolle.	Lelièvre.	Larronneur.	Godard.
Roptin.	Lepoittevin.	Lebréton.	Maupas.	Juin.
Lemperière.	Leroux.	Lemonchois.		Bataille.
Le Mesley.	Comte de Ste-Marie.	Lebert.	Plantegenest.	Regnault.
Letourneur.	Levrange.	Baudry.	Lamy.	Fuvrie.
Roulland.	Grossin.	Godefroy.	Pâquet.	Deslandes.
Quetteville.	Fauquet.	Leroux.	Rose.	Duval.
Violette.	Tirel.	Lemière.		Laurens.
Jacques.	Navarre.	Turpin.	Harache.	Villain.
Marie.	Girard.	Massieu.	Esnault.	Lepeley.
Leconte.	Travers.	Godefroy.	Lerouge.	Lemaître.
12,035 habitants (13 communes).				
Cauvel.	Navarre.	*Buhot.*	Lesigne.	Esnouf.
Luce.	Butel.	Leguédois.	Provost.	Lion.
Luce.	Dauvin.	Héronard.		Barré.
Escolivet.	Luce.	Desmottes.	Morin.	Letellier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU: du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Créances	2105	2150	Lessay.	8994 25	39	21	21	3
Geffosses	1050	2031	St-Malo-de-la-Lande	9810 75	39	14	14	12
La Feuillie	604	1384	Périers.	4252 25	32	18	18	6
Laulne	505	888	Lessay.	6580 50	36	25	25	6
Millières	1109	2030	Périers.	7685 25	31	20	20	8
Pirou	1420	2811	Lessay.	11166 75	42	19	19	5
Saint-Germain-sur-Ay	695	1876	*Idem.*	7452 25	44	26	26	5
Saint-Patrice-de-Claids	400	559	Périers.	3628 25	32	22	22	9
Vesly	1136	1637	Lessay.	13824 »	41	26	26	5
CANTON DE MONTMARTIN-SUR-MER ¶. Population:								
MONTMARTIN-SUR-MER	1066	1002	⊠	7276 42	41	10	10	»
Annoville	910	851	Montmartin-sur-Mer	6736 »	43	13	13	3
Contrières	641	913	Coutances.	8567 50	38	8	8	7
Hautteville-sur-Mer	630	339	Montmartin-sur-Mer	3019 75	40	12	12	2
Hérenguerville	277	271	*Idem.*	2200 50	43	13	13	2
Hyenville	344	331	Coutances.	3022 »	37	7	7	4
Lingreville	1496	923	Bréhal.	9425 »	45	15	15	5
Montchaton	686	689	Coutances.	4851 50	38	7	7	4
Orval	1066	1231	*Idem.*	11554 »	36	6	6	8
Quettreville	1529	1586	*Idem.*	13182 »	40	10	10	5
Regnéville	1955	1029	⊠	11397 32	40	11	11	3
Trelly	1104	1175	Coutances.	10628 75	43	13	13	8
CANTON DE PÉRIERS ¶. Population:								
PÉRIERS	2515	1453	⊠	26262 91	26	16	16	»
Baupte	272	226	Prétot.	2805 25	37	34	34	18
Feugères	735	832	Périers.	7539 25	21	15	15	8
Gonfreville	423	898	*Idem.*	4511 75	35	23	23	7
Gorges	1165	2269	*Idem.*	13185 42	38	25	25	9
Lastelle	181	398	Prétot.	2234 50	38	28	28	12
Le Plessis	633	1096	*Idem.*	6492 »	35	28	28	12
Marchésieux	1351	1975	Périers.	15258 87	23	20	20	8
Nay	212	249	*Idem.*	1775 »	34	23	23	7
Sainte-Suzanne	165	352	Prétot.	2304 75	44	32	32	16
St-Germain-le-Vicomte	452	819	Périers.	6864 »	32	22	22	6
Saint-Jores	733	1275	Prétot.	10965 41	40	30	30	14
Saint-Martin d'Aubigny	850	1501	Périers.	10620 50	22	18	18	5
Saint-Sébastien-de-Raids	505	520	*Idem.*	4535 75	26	19	19	3
CANTON DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE ¶. Population								
SAINT-MALO-DE-LA-LANDE	406	399	⊠	2782 17	40	9	9	»
Agon	1600	1237	⊠	8060 83	41	11	11	4
Ancteville	464	773	St-Malo-de-la-Lande	4907 25	38	8	8	8
Blainville	1703	1288	*Idem.*	9822 76	43	12	12	3

Maires.	Adjoints.	Curés et desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE LESSAY.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM^lles
Larose.	Parquet.	Allain ; Helland.	Loquet, fr. Maurice.	Desloges; Herson.
Varin.	Godefroy-Longchamps.	Duhamel.	Mariette.	Beaufils.
Le Bel.	Lebreton.	Surville.	Le Danois.	Lorel.
Lechevalier.	Jouninet.	Leroux.	Jeanne.	Lehuby.
Le Colley.	Fautrel.	Fras.	Brotelande.	Delaroque.
De Clamorgan.	Sohier.	Girot.	Sohier.	Charbonnel.
Burée.	Mahault.	Hostingue.	Dieudonné.	Lebarbier.
Cavey.	Eude (R.).	Le Goubey.	Lainé.	Jean.
Goquelin.	Hardel.	Tabard.	Villette.	Leprovost.
11,664 habitants (12 communes).				
Pannier.	Dupont.	*Folliot.*	Leprince.	Crouzat.
Hébert.	Leconte.	Beuchet ; Olivier.	Le Mennier.	Briens.
De Cahouët.	Deguelle (F.).	Gasté.	Cléraux.	Pézeril.
Michel d'Annoville.	Viard.	Anquetil.	Lepeu.	Loison.
Delalande.	Cléreaux.	Billard.		Etur.
Pesnel.	Suzanne.	Foucard		Lerosey.
Davenet ✻.	Frémin-les-Marais.	Lecaplain.	Folliot.	Angé.
Delamare.	Carouge.	Perdriel.	Esnol.	René.
Coulomb.	Legraverend.	Pignel.	Baudry.	Ameline.
Paumier.	Ollivier.	Lelandais.	Lainé.	Eudes.
Bucaille.	Esnol.	Rapilly ; Legouix ; Delarue.	Lerond.	Lamy ; Legardinier; Addes.
Mesnage.	Founard.	Gombert.	Labaye.	Coubrun.
10,192 habitants (14 communes).				
Lerendu.	Voidie ; Lecrosnier.	*Bitouzé.*	Marie.	Bary.
Mariage.	Laperruque.	Couvert.		Vauprès.
Rauline.	Laugeard.	Regnault.	Delacour.	Auvray.
Bezard.	Cochard.	Guénier.	Thouroude.	Burguet.
Leloutre.	Hurvingt	Leblond	Holley.	Jean.
Regnault.	Dolbet.	Lenoir.		Lecesne.
Vaultier.	Rouland.	Lepeltier.	Touroude.	Février.
Oger.	Morice.	Bouteloup.	Lebedel.	Lefillâtre.
Ferey.	Lemelletier.	Vichard.		Enée.
Lebœuf.	Faudemer.	Philippe.	Ecole libre.	Mantel.
Dujardin.	Leconte.	Savary.	Durel.	Lecesne.
Bagot (J.).	Dorléans.	Marie.	Alexandre.	Choux.
Delaune.	Maresq.	Lehideux	Lambart.	Provost.
Leguelinel.	Pacary.	Viard.	Regnault.	Auvray.
10,128 habitants (13 communes).				
Coulomb.	Vigot.	*Hamel.*	Saussey.	Journaux.
Pottier.	Jehenne.	Guidon.	Lechevallier.	Esnault.
Lesaulnier.	Lécluse.	Beaufils.		Auvray.
Lefournier.	Lebreton.	Dupont.	Ozouf.	Calenge.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.		DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
									Suite du CANTON
Boisroger	535	529	St-Malo-de-la-Lande	3251	50	41	10	10	4
Brainville	303	319	*Idem.*	2632	25	37	7	7	4
Gouville	1668	1285	*Idem.*	8701	25	44	13	13	5
Gratot	767	1069	*Idem.*	8551	17	35	5	5	4
Heugueville	705	674	Agon.	6849	67	42	7	7	6
La Vendelée	398	503	Coutances.	3657	25	35	6	6	8
Montsurvent	511	833	St-Malo-de-la-Lande	6082	»	41	9	9	6
Servigny	318	395	Coutances.	2712	33	38	7	7	7
Tourville	750	903	Agon.	6591	»	40	8	8	4
CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LENDELIN ¶. Population :									
SAINT-SAUVEUR-LENDELIN.	1658	1689	☒	14977	»	29	10	10	»
Camprond	564	619	Coutances.	3781	50	22	9	9	8
Hautteville-la-Guichard	1072	1198	Marigny.	8662	75	22	14	14	10
La Ronde-Haye	587	665	St-Sauveur-Lendelin	4696	25	31	12	12	2
Le Lorey	1114	1456	Marigny.	11583	50	19	12	12	10
Le Mesnil-Bus	851	498	St-Sauveur-Lendelin	4494	50	24	14	14	5
Montcuit	459	384	*Idem.*	3004	50	22	13	13	5
Monthuchon	565	764	Coutances.	5650	50	32	6	6	5
Muneville-le-Bingard	1201	2000	St-Sauveur-Lendelin	10616	10	34	11	11	5
Saint-Aubin-du-Perron	536	750	*Idem.*	5018	»	28	15	15	5
Saint-Michel-de-la-Pierre	354	481	*Idem.*	2678	75	22	12	12	5
Vaudrimesnil	520	603	Périers.	3582	25	31	13	13	13
ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.									
CANTON DE MORTAIN ¶. Population :									
MORTAIN	2378	684	☒	16915	62	62	68	»	»
Bion	692	1264	Mortain.	5381	50	66	72	4	4
Fontenay	449	685	*Idem.*	3312	»	67	68	8	8
Le Neufbourg	679	223	*Idem.*	1849	33	62	68	2	2
Notre-Dame-du-Touchet	1340	1765	*Idem.*	8530	25	71	78	10	10
Rancoudray	443	852	*Idem.*	1614	50	68	75	7	7
Romagny	1469	2946	*Idem.*	9946	75	67	71	4	4
Saint-Barthélemy	517	679	*Idem.*	2852	76	59	64	4	4
Saint-Clément	1049	2382	*Idem.*	5324	50	68	76	8	8
Saint-Jean-du-Corail	599	1404	*Idem.*	4916	58	67	44	6	6
Villechien	584	1082	*Idem.*	5235	25	69	78	10	10
CANTON DE BARENTON ¶. Population :									
BARENTON	2584	3525	☒	19600	83	72	78	10	»
Ger	2386	1936	Barenton.	10139	91	73	79	14	11
Saint-Cyr-du-Bailleul	1633	2341	*Idem.*	13480	42	77	83	15	5
Saint-Georges-du-Rouelley	1482	2044	*Idem.*	8977	08	77	83	15	5
CANTON D'ISIGNY ¶. Population :									
ISIGNY	324	425	☒	2324	»	67	68	20	»
Chalandrey	548	768	Isigny.	3658	»	67	65	20	5
La Mancellière	542	750	*Idem.*	3605	12	60	60	18	4
Le Buat	401	457	*Idem.*	2744	41	61	61	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM[lles]
Blaisot.	Fauvel.	Taforel.	Letourneur.	Lebrun.
Pignard-Dudezert.	Lerond.	Menard.		Esnouf.
Doublet.	Laisney.	Groult ; Bataille.	Gaffre.	Vadet et Doublet.
Leforestier.	Lemière.	Bouley ; Duval.	Daubrée.	Gilbert et Poirier.
Caruel.	Leroux.	Lemétais.	Pontrel.	Marie.
Jean.	Ozon.	Cardin.		Lecouvey.
Bouté.	Euvremer.	Cléret.	Legigan.	Deshogues.
Corbet.	Lecaudey.	Loisel.		Doucet.
Robiquet.	Cardin.	Lemesnager.	Defontenay.	Grandin.
9,481 habitants (12 communes).				
Ferrand de la Conté ✱.	Faiou.	*Burnel.*	Brunet.	Le Sens.
Lecluze.	Clément.	Hue.	Renouard.	Bernard.
Rihouet.	Le Rouxel.	Auvray.	Leliepvre.	Travers.
De Saint Denis.	Bouillon.	Lecarpentier.	Patrix.	Sublin.
Turgis.	Lechevalier.	Auvray.	Godard.	Plantegenest.
Marie.	Le Jeune.	Delarocque.	Rault.	Le Reculey.
Grould.	Frémond.	Gosselin.	Lemarinel.	Crouin.
Amourette.	Tesson.	Bonissent.	Acquebec.	Hardy.
Fourey.	Toulorge.	Falaise.	Auvray.	Heuguey.
D'Auxais ✱.	Ledot.	Legrand.	Larouche.	Gosselin.
Fauny.	Lefot.	Huard.		Dubois.
Gosset.	Jouninet.	Fautrad.	Jean.	Larsonneur.
Population : 67,926 habitants.				
10,199 habitants (11 communes).				
Moulin.	Delaporte.	*Menant.*	Cayron.	
Amand.	Danguy.	Delarue.	Godefroy.	Auvray.
Pinot.	Couette.	Chesnel.	Leterrier.	Letenier, Sr Françoise.
Poulain-Dumarais.	Picquois.	Colas-Lavigne.	*Réuni à Mortain*	
Deboa.	Julien.	Portais.	Lebas.	Gosselin, Sr Mélanie.
Ledenois.	Milet.	Jehel.		Labigne.
Bochin.	Delaunay.	Rénault.	Bizault.	Letenneur et Nicolle.
Alix.	Girault.	Maillard.	Alexandre.	Delaunay.
Bochin.	Delaunay.	Maupas.	Painblanc.	Pasquer.
Gautier de Carville.	Gaudin.	Roblin.		Desgranges.
Heurtault.	Monther.	Pasquer.	Leduc.	Jouault.
8,085 habitants (4 communes).				
Bechet.	La Brousse ; Breillot.	*Gilles.*	Gesbert.	Foinet, Sr Sainte-Marie.
Mauger.	Lemoine ; Dumaine.	*Bidault.*	Gosselin.	Noël ; Leroy.
Levêque.	Montécot.	Leriche.	Mommirel.	Desfeux et Hirbec.
Mâlon.	Ruault.	Loyzon.	Grandorge.	Lerer.
5,583 habitants (11 communes).				
Dubreuil.	Tencère.	*Delarue.*		Abraham.
Jouenne (J.)	Jouenne (I.)	Seigneul.	Hollande.	Gondoin.
Danguy.	Gudmin.	Pioline.	Lurienne.	Mary.
Blouin.	Lechérissey.	Lemoine.		Cauchon.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF LIEU du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondis-sement.	du canton.
								Suite du CANTON
Le Mesnil-Bœufs	390	461	Isigny.	2345 »	63	62	19	5
Le Mesnil-Thébault	510	669	*Idem.*	3691 »	65	66	24	4
Les Biards	911	1060	St-Hilaire-du-Harc.	5913 75	70	71	23	3
Montgothier	578	750	Isigny.	3982 »	63	63	21	6
Montigny	534	903	St-Hilaire-du-Harc.	4104 87	29	60	15	8
Naftel	250	276	Isigny.	1529 »	64	65	17	4
Vézins	595	775	*Idem.*	4288 »	73	63	27	5
					CANTON DE JUVIGNY ¶. Population :			
JUVIGNY	819	750	⊠	3795 74	60	60	10	»
Bellefontaine	388	673	Juvigny.	2127 75	62	62	»	4
Chasseguey	217	306	*Idem.*	1171 33	66	63	11	9
Chérencé-le-Roussel	903	1099	*Idem.*	5444 33	57	57	11	5
La Bazoge	338	580	*Idem.*	2148 08	64	64	8	4
Le Mesnil-Adelée	399	678	*Idem.*	2867 »	58	56	18	8
Le Mesnil-Rainfray	692	1147	*Idem.*	4092 25	63	65	15	5
Le Mesnil-Tôve	720	1174	*Idem.*	5272 83	57	57	13	3
Reffuveille	1383	2334	*Idem.*	7734 17	58	57	17	7
					CANTON DU TEILLEUL ¶. Population :			
LE TEILLEUL	2358	3018	⊠	16094 43	74	82	14	»
Buais	1380	1779	Le Teilleul.	7895 58	80	80	17	8
Ferrières	190	315	*Idem.*	1722 50	77	80	14	6
Heussé	819	1457	*Idem.*	4716 25	79	86	18	4
Husson	796	1356	*Idem.*	7258 50	72	78	10	4
Sainte-Marie-du-Bois	283	477	*Idem.*	2591 50	73	80	12	4
Saint-Symphorien	430	675	St-Hilaire-du-Harc.	7122 17	81	76	14	11
Savigny-le-Vieux	1215	1716	*Idem.*	3149 50	85	76	19	14
					CANTON DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET ¶. Population :			
ST-HILAIRE-DU-HARC.	3786	995	⊠	25279 73	77	69	15	»
Chevreville	275	441	St-Hilaire-du-Harc.	2505 75	68	69	13	6
Lapenty	952	1488	*Idem.*	7602 41	75	79	11	7
Le Mesnillard	651	977	*Idem.*	4378 83	67	68	11	7
Les Loges-Marchis	1550	1988	*Idem.*	8832 75	81	73	19	4
Martigny	704	888	*Idem.*	5002 »	63	65	16	6
Milly	666	964	*Idem.*	5586 »	75	72	11	7
Moulines	439	731	*Idem.*	3028 »	83	75	17	6
Parigny	1162	1162	*Idem.*	6978 »	74	69	13	2
Saint-Brice-de Landelle	1140	1525	*Idem.*	6870 59	84	77	23	8
Saint-Martin de-Landelle	1740	1965	*Idem.*	10057 58	84	77	23	8
Vi ey	1294	1693	*Idem.*	8972 25	80	69	18	5

d'Isigny.

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Thouroult.	Goupil.	Brazard.		Lebeurier.
Guérin.	Mahé.	Mesnil.		Nicolle.
Davy.	Martin.	Fouasse.	Trochon.	Hamel.
Piquois.	Serrant.	Ménard.	Trochon.	Morin.
Jouenne.	Le loux.	Davy		Gautier.
Jouenne.	Serrant.	Berry.		Lecaplain.
Morin.	Pelchat.	Bernier.		Desrues.

5,859 habitants (9 communes).

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Taborel.	Raulin.	*Boursin.*	Morel.	Pierre.
Gleyo de la Chesnaye	Lejembe.	Bonnel.		Duval.
De Verdun de la Crenne.	Martin.	Clouard.		Desfeux.
Pasturel.	Lecomte.	Cordon.	Lemonnier.	Prével.
Touyer de la Chesnardière.	Letavernier.	Vivier.		Robert.
Voisin.	B[illegible]del.	Fromentin.		Lebreton.
Sauvé.	Bouillant.	Miette.	Sequard.	Laloi.
Détan.	L[illegible]ot.	Lethimonnier.	Provost.	Hamel.
Lemardeley.	Desfoux.	Dugué.	Loyvet.	Semery.

7,471 habitants (8 communes).

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Ferré des Ferris ✱.	Regnault.	*Duval.*	Hébert.	Adélie; Dumont; Lair.
Couillabin.	Le Painteur.	Genson.	Delente	Gazengel.
Amette.	Ménage.	Poulain.		Poulin, Sr Ste-Marie.
Davenel.	Potier.	Gaudin.	Launay.	Couette.
Demongodin.	Boisson.	Houssard.	Marie.	Truelle.
Grandin.	Gontier.	Delafosse.		Lebougre.
Hamon.	Guillemin.	Delaunay.	Ecole libre.	
Dior.	Hamel.	Lemesle.	Robert.	Davoux.

14,359 habitants (12 communes).

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Bréhier ✱.	Lerebours, Porel.	*Mahier.*	Lecroisey.	Littée.
Viel.	Dupont.	Lechevretel.		Biard, Sr Ste-Marie.
Peignon.	Hamel.	Iger.	Montgodin.	Dugué, Sr Rosalie
Lucas.	Bouteloup.	Petitpas.	Bagot.	Pinard.
Hantraye.	Leroux.	Bailleul.	Deschamps.	Théault.
Gate.	Demirleau.	Lehurey.	Villedieu.	Herson.
Legrand.	Boiton.	Veron.	Le Capitaine.	Gastebois.
Guérin.	Frémin.	Auger.		Letavernier.
De Lorgeril.	Muriel.	Dubois.	Cousin.	Leprieur.
oiveut du Lalay.	Badiche.	Corbe.	Desdevises.	Duclos.
Boucey.	Julienne.	Philippe.	Goron.	Constantin.
Dupont.	Normand.	Larouelle.	Jebenne.	Lebecq, Sr St-Augustin.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
			CANTON DE SAINT-POIS ¶. Population:					
SAINT-POIS	7812	778	⊠	4009 33	51	50	17	»
Boisyvon	267	385	Villedieu.	1502 »	45	43	27	10
Coulouvray-Boisbenâtre	1503	1725	Saint-Pois.	5746 66	45	44	23	6
La Chapelle-Cécelin	386	522	Villedieu.	1993 50	40	39	28	11
Le Mesnil-Gilbert	458	785	Saint-Pois.	3647 50	60	54	15	4
Lingeard	238	363	*Idem.*	1249 »	54	54	15	4
Montjoie	980	1437	*Idem.*	3758 50	54	67	19	3
Saint-Laurent-de-Cuves	1143	1480	*Idem.*	6887 50	55	50	22	5
Saint-Martin-le-Bouillant	800	1237	Villedieu.	3490 25	42	40	28	11
Saint-Maur-des-Bois	350	497	*Idem.*	1840 »	41	37	29	12
			CANTON DE SOURDEVAL ¶. Population:					
SOURDEVAL	3943	3648	⊠	24411 81	52	67	11	»
Beauficel	527	911	Sourdeval.	4059 13	57	61	13	5
Brouains	577	379	*Idem.*	3386 70	57	60	10	8
Gathemo	724	1040	*Idem.*	3828 41	49	57	18	7
Le Fresne Poret	812	1001	*Idem.*	4572 »	57	75	19	8
Perriers-en-Beauficel	810	931	*Idem.*	4090 17	53	61	14	12
Saint-Martin-de-Chaulieu	535	788	*Idem.*	2931 75	52	68	18	7
Saint-Sauveur-de-Chaulieu	166	270	*Idem.*	1298 50	52	68	19	8
Vengeons	1360	1569	*Idem.*	6741 08	50	62	16	5
			ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.					
			CANTON DE VALOGNES ¶. Population:					
VALOGNES	5584	1748	⊠	60271 57	68	54	»	»
Brix	2289	3357	Valognes.	17150 67	67	64	10	10
Huberville	290	576	*Idem.*	4565 75	61	58	4	4
Lieusaint	281	522	*Idem.*	5063 50	62	50	4	4
Montaigu	821	1471	*Idem.*	7188 50	66	62	8	8
Saussemesnil	1436	2144	*Idem.*	9851 15	65	62	8	8
Tamerville	991	1933	*Idem.*	11985 »	61	57	3	3
Yvetot	980	1246	*Idem.*	13495 57	62	53	4	4
			CANTON DE BARNEVILLE ¶. Population:					
BARNEVILLE	953	573	⊠	6315 58	69	48	29	»
Beaubigny	269	644	Barneville.	2188 50	77	56	33	8
Carteret	533	509	*Idem.*	2826 75	73	51	30	3
Fierville	566	745	*Idem.*	4645 25	69	47	23	8
La Haye-d'Ectot	373	730	*Idem.*	3286 75	71	52	28	4
Le Mesnil	317	345	*Idem.*	2451 »	66	44	26	6
Les Moitiers-d'Allonne	891	1712	*Idem.*	7065 »	73	52	29	4
Le Valdécie	263	398	Bricquebec.	1659 50	73	51	19	11
Ourville	706	1184	Portbail.	7841 50	62	41	28	8

Maires	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.

6,916 habitants (10 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Le Cte d'Auray.	Lemardeley.	*Chesnel.*	Liot.	Tibault.
Gautier de Carville.	Lebas.	Georges.		Boché.
Le Breton.	Le Chaptois.	N...	Lerogeron.	Pautrel.
Benoist.	Martin	Heslouis.		Carnet.
Lemardeley.	Delabroize.	Anquetil.		Vigot.
De Saint-Paul.	David.	Villain.		Labbé.
Béchérel (P.).	Le Goupil.	Gautier.	Lebécherel.	Catherine.
Peslin.	Béhier.	Vénisse.	Lecaudey.	Gautier.
Lair.	Mochon.	Piquerel.	Plantegenest.	Edouard, sr Virginie
Benoist (Ch.)	Benoist (P.)	Lebrun.		Dior.

9,454 habitants (9 communes).

Lorier.	Rondel, Heurtault.	*Poullain*	Serrant.	Badeline; Desplanques.
Danguy.	Desmasures.	Pierre.		Besnier.
Guesdon.	Delabrouaize.	Anfray.	Delafontaine.	Coursin.
Chardin.	Lavy.	Bonnel.	Leclerc.	Abraham, Sr Ste-Félicité.
Juhel.	Debon.	Hébert.	Sébert.	Maloizel.
Geslin.	Lelandais.	Bailleul.	Benoist.	Ameline.
Bazin.	Fougeray.	Lemcolais.		Primault.
Bazin (D.)	Jouault.	Legendre.		Michel.
Le Jembie.	Esmoult.	Leroy.	Coquelin.	Vonken.

Population : 79,364 habitants.

12,672 habitants (8 communes).

Daireaux.	Levaillant de Folleville; N.	*Leroy* ✻; *Thomas;* Duhommet, à St-Joseph.	Hersent; Oury.	Dabosville.
Leroy.	Launay-Dupuis; Langevin.	*Dupont.*	Hadoy.	Fonaud.
Mouchel.	Lefrançois.	Viel.		Lemarchand.
Lecrivain.	Troude.	Dusaut.		Yvetot.
Lemonnier.	Lepoittevin.	Morisset.	Ricard.	Agnès.
Mouchel-Vichard	Mouchel-Grosdos.	Lesauvage; Lamy.	Durel.	Louet.
Jaunet.	Ozenne.	Couppey.	Dorange.	Hinckelbein.
Renouf.	Touraine.	Lecler.	Leprieur.	Bellée.

8,617 habitants (16 communes).

Barbey.	Lecannellier.	*Maillard.*	Brault.	Poulain.
Lacquemin.	Sibran.	Lemarié.		Lequertier.
Lepelletier.	Langlois.	Hervieu.	Viac.	Vautier.
Rouale.	Duval.	Lequertier.	Surcouf.	Cousin.
Lechevalier.	Leroy.	Digard.	Mabire.	Néel.
Dolbet.	Noël.	Gentès.		Langlois.
Levieux.	Mabire.	Louis; Durel.	Holley.	Dujardin.
Roberge.	Pignot.	Collette.		Dumoncel.
Sanson.	Brouault.	Fortin.	Cahour.	Letourneur.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondis-sement.	du canton.
Suite du CANTON D								
Portbail	1740	2107	⊠	15722 99	64	43	29	6
St-Georges-de-la-Rivière	346	377	Barneville.	2340 75	67	46	32	3
Saint-Jean-de-la-Rivière	230	358	*Idem.*	2241 »	68	47	31	2
Saint-Maurice	396	745	*Idem.*	3741 60	69	48	26	5
Saint-Pierre-d'Arthéglise	247	539	*Idem.*	1541 25	74	51	23	8
Sénoville	332	717	*Idem.*	3050 75	77	55	33	8
Sortosville-en-Beaumont	455	1024	*Idem.*	3672 50	75	57	24	7
CANTON DE BRICQUEBEC ¶. Population								
BRICQUEBEC	3622	5142	⊠	36429 75	70	52	13	»
Breuville	452	841	Bricquebec.	3547 »	78	62	16	10
Les Perques	300	485	*Idem.*	2357 50	74	53	18	5
Le Vrétot	940	2056	*Idem.*	9491 50	77	59	20	7
Magneville	599	949	*Idem.*	7381 50	62	51	10	9
Morville	405	708	Valognes.	6332 »	63	51	6	11
Négreville	1127	1642	*Idem.*	11566 50	63	55	6	7
Quettetot	702	1243	Bricquebec.	5786 »	74	56	17	4
Rauville-la-Bigot	878	1716	*Idem.*	7016 50	78	60	17	8
Saint-Martin-le-Hébert	221	213	*Idem.*	1468 »	75	57	32	5
Sottevast	894	1085	Valognes.	7116 13	70	62	16	7
CANTON DE MONTEBOURG ¶. Population :								
MONTEBOURG	2172	588	⊠	18097 61	51	56	7	»
Azeville	202	300	Montebourg.	2305 »	49	54	14	7
Ecausseville	206	524	*Idem.*	2911 50	49	55	11	4
Emondeville	459	529	*Idem.*	6297 50	48	54	11	4
Eroudeville	220	487	*Idem.*	4023 83	50	58	9	2
Flottemanville	286	485	*Idem.*	4809 »	56	51	4	5
Fontenay	505	814	*Idem.*	7381 13	52	58	12	5
Fresville	685	1389	*Idem.*	13551 42	47	51	13	6
Hémevez	269	430	*Idem.*	4548 »	59	49	6	6
Joganville	158	287	*Idem.*	2812 50	49	53	10	3
Le Ham	267	387	*Idem.*	4292 83	56	50	10	5
Lestre	590	759	*Idem.*	7182 50	60	64	11	8
Ozeville	248	469	*Idem.*	2981 »	56	60	11	4
Quinéville	313	460	*Idem.*	3869 50	57	63	14	7
Saint-Cyr	215	570	*Idem.*	3724 25	54	60	5	4
Saint-Floxel	552	846	*Idem.*	8073 95	53	58	9	2
St-Germain-de-Tournebut	677	1391	Montebourg.	9004 09	58	62	8	6
Saint-Marcouf	676	1353	Valognes.	11718 »	50	56	15	8
Saint-Martin-d'Audouville	277	361	*Idem.*	3809 »	56	61	9	5
Sortosville	182	348	*Idem.*	2067 »	56	52	6	4
Urville	345	515	*Idem.*	4608 50	59	48	7	7
Vaudreville	172	302	*Idem.*	2108 75	55	60	10	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Barneville.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Renouf.	Duval.	Mahieu ; Moulin.	Hoobet.	Lesaulnier.
Lefévre.	André dit Desjardins	Fourmage.	Giot.	Lerond.
Lecannelier.	Giot.	Delanoë.		Lemiére.
Leboyer.	Lecacheux.	Prével.		Couillard.
Lechevalier.	Lay.	Gillet.		Bataille.
Osmont.	Mauger.	Goutiére.		Dupont.
Lechevalier.	Langlois.	Leroux.	Desplanques.	Desplanques.
10,140 habitants (11 communes).				
Mabire.	Hubert; Lecoquière.	*Février;* Blard; Tollemer.	Durand.	Asse, Leboisselier, Tallée.
Bonnissent dit Deslongchamps.	Hamel.	Digard.		Beuve.
Anquetil.	Cosnefroy.	Heulin.		Delacotte.
Meindret.	Lepesqueur.	Renouf.	Tollemer.	Levêque.
Perine.	Piedagnel.	Mahé.	Baudry.	Lemonnier.
Larquemin.	Besnard.	Foliot.	Legoupil.	Lecouillard.
Dagoury.	Folliot.	Hérauville.	Avoine.	Travert.
Lerouvillois.	Hamel.	Guerard.	Simon.	Leconte.
Pellerin.	Brisset.	Renard.	Sorel.	Foliot.
Couppey.	Delacotte.	Poisson.		Lesavourey.
De Chivré.	Letellier.	Godan.	Lemoyne.	Pézeril.
9,676 habitants (22 communes).				
Lemor.	Mauger.	*Gohin.*	Goubier.	Houet.
Dufresne.	Birette.	Leconte.		Dupont.
Groult.	Quesnel.	Caillebotte.		Leroux.
Leconte.	Legoupil.	Guérin.	Simon.	Osmond.
Belliard.	Bertaux.	Vrac.		Lépine.
Lecacheux.	Lebreton.	Durel.		Mahaut.
Lepron de la Fossardière.	Biestel.	Dossier ; Leroy.	Poincheval.	Tiphaine.
Lelaidier.	Touraine.	Gardye.	Leverdier.	Chaignon.
Folliot.	Villard.	Hasley.		Bezard.
Macé.	Desquesnes.	Levallois.		Bonnel.
Mouchel.	Navet.	Levallois.		Bosquet.
Renouf.	Duval.	Martin.	Bigard.	Moulin.
Leboulanger.	Hamel.	Morisset.		Pinel.
Du Mesnildot.	Lelong.	Delacour.	Blaisot.	Lequertier.
Mariette.	Fortin.	Lecanu.		
Le Goupil.	James.	Villain dit Marais.	Liot.	Lucas.
Rolland.	Enault.	Saillard.	Thomelin.	Durand.
De Moré de Pontgibaud (le Cte) ✳.	Lemétais.	Couillard.	Adam.	Barbé, Dupré, sœur Marie.
Dubosq (Charles).	Duboscq (Jean).	Benoist.		Roulois.
Dupont.	Leridez.	Chasles.	*Réuni à St-Cyr.*	
Lemoigne du Taillis.	Bouchard.	Roulland.		Laurent.
Leroy.	Ferrand.	Ogé.		Bernard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
			CANTON DE QUETTEHOU ¶. Population :					
QUETTEHOU	1436	1691	[•]	18326 77	65	70	16	»
Anneville-en-Saire	600	600	Barfleur.	9523 50	70	75	21	5
Aumeville-Lestre	217	244	Quettehou.	1870 75	60	64	13	6
Barfleur	1218	95	[•]	5031 75	74	79	25	9
Crasville	381	717	Quettehou.	5602 »	59	64	11	6
La Pernelle	452	715	*Idem.*	5821 50	69	74	20	4
Le Vicel	365	474	Le Vast.	3198 75	71	75	21	5
Montfarville	1313	517	Barfleur.	10737 74	73	77	24	8
Morsalines	390	365	Quettehou.	3668 50	63	68	15	3
Octeville-la-Venelle	543	686	*Idem.*	5592 50	58	63	11	7
Réville	1740	1064	St-Vaast-la-Hougue.	15385 »	71	76	22	7
Sainte-Génevièvе	567	495	Barfleur.	8933 42	74	78	24	8
Saint-Vaast	3664	630	[•]	30048 64	68	73	19	3
Teurthéville Bocage	1272	2146	Le Vast.	17163 78	65	68	12	7
Valcanville	863	645	*Idem.*	9131 34	73	74	20	7
Videcosville	145	251	Quettehou.	1532 50	59	65	12	7
			CANTON DE SAINTE-MÈRE-EGLISE ¶. Population :					
SAINTE-MÈRE-EGLISE	1474	1770	[•]	24798 77	41	47	17	»
Amfreville	726	1010	Ste-Mère-Eglise.	8706 75	47	44	16	6
Angoville-au-Plain	96	565	*Idem.*	5091 50	34	40	26	9
Audouville-la-Hubert	210	640	*Idem.*	6143 »	42	48	24	6
Beuzeville-au-Plain	86	204	*Idem.*	2495 »	45	50	19	3
Beuzeville-la-Bastille	301	433	Pont-l'Abbé-Picau-[ville].	4319 »	46	39	21	8
Blosville	368	422	Ste-Mère-Eglise.	4543 17	37	42	21	4
Boutteville	160	182	*Idem.*	2408 »	41	44	24	7
Brucheville	274	1139	*Idem.*	11720 75	43	45	27	10
Carquebut	480	825	*Idem.*	10104 25	42	46	22	5
Chef-du-Pont	368	376	*Idem.*	4396 50	41	44	20	3
Ecoqueneauville	178	352	*Idem.*	3489 »	41	47	20	3
Foucarville	263	505	*Idem.*	5828 »	47	52	19	7
Gourbesville	371	816	*Idem.*	6809 25	52	44	15	8
Hiesville	126	403	*Idem.*	4755 25	38	43	23	7
Houesville	345	499	*Idem.*	4179 »	35	40	24	7
Liesville	327	618	*Idem.*	4644 »	36	43	28	11
Neuville-au-Plain	255	470	*Idem.*	4066 »	44	34	15	3
Picauville	2555	1906	[•]	25979 91	47	41	18	10
Ravenoville	639	1167	Ste-Mère-Eglise.	10070 08	48	54	17	7
St-Germain-de-Varreville	292	583	*Idem.*	5583 »	46	51	19	7
Saint-Martin-de-Varreville	411	836	*Idem.*	7052 »	46	51	21	9
Sainte-Marie-du-Mont	1314	2797	*Idem.*	24327 73	38	44	26	9
Sebeville	99	288	*Idem.*	2929 50	38	44	22	5
Turqueville	298	520	*Idem.*	5696 50	43	49	21	4
Vierville	77	376	*Idem.*	3396 »	36	41	27	10

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
15,155 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM[lles]
Duclouet.	Caen.	*Lenoir.*	Mahieu.	Farry.
Du Mesnildot.	Onfroy.	Hamel.	Michel.	Lemarinel.
Viel.	Chisland.	Havel.		Godard.
Dalidan.	Hay.	Regnault.	Hurel.	Pascal.
Creuly.	Capon.	Larose ; Forget.		Layne, sr Ste-Rosalie
Hamel.	Lapierre.	Gouellain.	Lecanu.	Legrand.
Vve Le Marois.	Barraux.	Savary.	Renouf.	Lesigne.
Debrix.	Lebaron.	Goutière.	Enquebec.	Bretel.
Typhaigne.	Hamel	Thin.	Dusignet.	Rondel.
Leconte.	Folliot.	Leroulley.	Lecanu.	Maupas.
Lescrnel-Després.	Lefauconnier.	Leroy.	Auvray.	Maigné.
Marois.	Pesnel.	Quentin.	Drouet.	Lesaulnier.
Hamelin.	Bonamy-Asselin.	*Jouenne.*	Baudry.	Picot.
Magdeleine le Tailly	Rouxel.	Mangon.	Eury.	Suzanne.
Autouard.	Danneville.	Delacour.	Vimont.	Luce.
Godefroy.	Delisle.	Legruel.	Leconte.	Ledézert.
12,096 habitants (26 communes).				
Hays.	Viel.	*Gautier.*	Enguebec.	Tetrel.
Besnard.	Alexandre.	Dufresne ; Pezet.	Letourneur.	Dubois.
Bordel.	Truffert.	Bléhou.		Lemichelet.
Brohier.	Henry.	Josse.		Bérard.
Barbey.	Mouton.	Durand.	*Réuni à St-Germain-de-Var.*	
De Beaufort.	Pontis.	Pagny.	Cariot.	Hérouard.
Fiquet.	Caillemer.	Villette.	Suzanne.	Hulmer.
Lecauf.	Leloup.	Ribet.		Messent.
Le Jolis de Villiers	Pottier.	Roublot.		Legros.
Lécuyer.	Jeanne.	Gambillon.	Thiébot.	Lefèvre.
Nicolle.	Gouilhet.	Viel.	Roualle.	Houssin.
Compère.	Boëtard.	Bellot.		Nicolle.
Lefèvre.	Marie des Manneteaux.	Joly.	*Réuni à St-Germain-de-Var.*	
Bouffard.	Levavasseur.	Lenoir.	Le Charpentier.	Girard.
Corbin des Manneteaux.	Desplanques.	Diesnis.		Lucas.
Frigoult de Liesville	Lecuyer.	Leduc.		Perrodin.
Larue.	Pepin.	Leterrier.	N.	Tirel.
Barbe.	Rabé.	Halley.	N.	Bernard.
Le Gruel.	Lavavasseur.	Godefroy ; Sebline.	Lebedel.	Gauthier.
Lesénécal.	Masson.	Lequertier.	Lemoigne.	Lurienne.
De la Gonnivière.	Huet.	Hamel.	Lucas.	Guérin.
Bertot.	Mauger.	Hamel.	Lechevalier.	Leconte.
Prémont.	Lesénécal.	Lecaplain.	Eudine.	Brunet.
Carel.	Larose.	Gautier.	*Réuni à Blosville*	
Maillard.	Morel.	Beilliard.	Lahaye.	Datin.
Levert.	Allain.	Lefresne.	*Réuni à Angoville.*	

Canton de Saint-Sauveur-le-Vicomte ¶. Population :

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.		DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
St-Sauveur-le-Vic. ...	2542	3523	⊠	28988	32	55	39	15	»
Besneville	1086	1825	St-Sauveur-le-Victe.	10901	75	62	36	23	8
Biniville	477	298	*Idem.*	2201	25	54	47	10	6
Catteville	206	456	*Idem.*	2780	75	61	35	19	4
Colomby	730	1116	Valognes.	9955	25	57	48	»	9
Crosville	193	406	St-Sauveur-le-Victe.	3302	»	52	43	18	5
Etienville	643	738	Pont-Labbé (Picauville)	6731	»	40	40	16	8
Golleville	381	646	St-Sauveur-le-Victe.	5475	75	61	49	11	7
Hautteville	215	422	*Idem.*	3065	»	54	46	11	7
La Bonneville	383	631	*Idem.*	5092	50	50	42	14	7
Les Moitiers-en-Bauptois	474	776	Pont-Labbé (Picauville)	5413	75	49	37	19	11
Néhou	1877	3742	St-Sauveur-le-Victe.	19826	15	59	49	15	7
Neuville-en-Beaumont	142	168	*Idem.*	1432	50	64	33	22	7
Orglandes	616	926	*Idem.*	9692	»	53	44	10	8
Rauville-la-Place	832	1188	*Idem.*	10167	20	54	41	16	3
Reigneville	73	227	*Idem.*	1063	»	52	49	13	7
Sainte-Colombe	300	499	*Idem.*	3564	75	58	44	13	6
Taillepied	138	214	*Idem.*	1499	67	61	44	26	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.

11,008 habitants (18 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	MM[lles]
Foubert.	Jacqueline; Bataille.	*Avice;* Aubert; Levaché.	Becquet.	Saliot et Legendre
Levast.	Leloup.	Moulin.	Truffert.	Lecerf.
Obé.	Josse.	Larsonneur.	*Réuni à Hautteuil.*	
Cousin.	Langlois.	Hébert.		Marie.
Le Pelley de la Houssairie.	Lebarbenchon.	Leclère.	Jeanne.	Baudin.
Hamel.	Burnouf.	Frétel.		Lamperière.
Josset.	Lavavasseur.	Vallognes.	Roulland.	Garnier.
De la Bretonnière	Michel.	Calvy.	Pillet.	Guénier.
Abaquesné de Parfouru.	Picquenot.	Fras.	Guilbert.	Folliet.
Lecler.	Baudouin.	Adelée.	Lesage.	Beillard.
André.	Cottin.	Boscher.	Mauger.	Mottin.
Papillon.	Blandamour.	Destrés; Marguerite	Legoupil; Troude	Fleury.
Falaise.	Renouard.	Bréard.		Hérouard.
Dorléans.	Le François.	Marguerie.	Courtois.	Marguerie.
Gamas.	Fleury.	Mariette.	Mariette.	Thomine.
Leroux.	Burguet.		*Réuni à Orglandes*	
Picquenot.	Coupey.	Lerosey.	Lesigne.	Vaultier.
Couppey.	Lebiez.	Vautier.		Bouillet.

POLICE GÉNERALE.

Commissaires de police.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Diacre, commissaire de police, à Saint-Lo ; Glémarec, *id.*, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches.—MM. Lebeuf, commissaire de police, à Avranches ; Boulestein, *id.*, à Granville ; Millon, commissaire spécial de police, chargé de la surveillance du port ; Roucel, inspecteur spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest, à Granville ; Pons, *id.*, à Pontorson ; Didion, *id.*, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. Richard, commissaire central de police, à Cherbourg ; Hañus et Franco, commissaires de police, à Cherbourg ; Humbert, commissaire spécial de police des chemins de fer de l'Ouest et du port, à la résidence de Cherbourg ; Bandon d'Issoncourt et Sainton, inspecteurs spéciaux de police sur les chemins de fer de l'Ouest à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances.—M. Pillet, commissaire de police, à Coutances.

Arrondissement de Mortain.—MM. N., commissaire de police, à Mortain ; Cazenave, *id.*, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Arrondissement de Valognes.—MM. Mouroux, commissaire de police, à Valognes ; Arrachard, *id.*, à Portbail.

ORDRE JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE CAEN.

M. Edmond Olivier O✱, premier président ; M. Delise, procureur général.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siége à Coutances, sous la présidence d'un Conseiller à la Cour d'appel de Caen ; elle tient au moins quatre sessions par an ; l'ouverture de chacune de ces sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de *mars*, *juin*, *septembre* et *décembre*.

TRIBUNAL CIVIL SÉANT A SAINT-LO.

Audiences : *mardi*, police correctionnelle ; — *mercredi*, rapports, affaires venant à bref délai ; — *jeudi* et *vendredi*, affaires du rôle, suivant la fixation ; — *samedi*, affaires de prompte expédition, publications et ventes.

Président.—M. Duhamel ✻.
Juges.—MM. Lemonnier de Gouville, *juge d'instruction*; Fleury, Paillard-Fernel; Paris, *juge honoraire*.
Juges suppléants.—MM. Lecampion, Bellencontre.
Parquet.—MM. Théry, *procureur de la République*; Pignard-Dudezert, *substitut*.
Greffe.—MM. Adeline, *greffier*; Kerver, Dudouy, Aubraye, Le Guélinel, *commis greffiers*.
Avocats.—MM. Dieu-Labrasserie, Legohier de Précaire, Denis, Gohier, Douchin, Dieu, *bâtonnier*; Aumont, Roquière, Boucley.
Stagiaire.—Enguehard.
Avoués.—MM. Dussaux, Mirey, Voisin, *syndic*; Simon aîné, Simon (Adolphe), *secrétaire*; Lehieulle, *président*; Lemasson, Pottier, *rapporteur*.
Huissiers.—*Audienciers* : MM. Boscher, *syndic*; Lélot, *trésorier*; Aubril, Ecolasse, *secrétaire*.—*Tribunal de commerce* : MM. Gautier, *rapporteur*; Théry.—*Justice de paix* : M. Sanson jeune.
Huissiers résidant à Saint-Lo : MM. Lemasurier, Cardin, Lucas, Sanson aîné, N., N.
Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Marguerite, à Saint-Clair; Fauvel, à Cerisy-la-Forêt; Huet, à Canisy; Letourneur, Biard, à Carentan; Marcout, à Saint-Jean-de-Daye; Barbier, à Marigny; Terry, Genvrin, à Percy; Pezeril, Sinel, à Torigni-sur-Vire; Lohier, Voisin, à Tessy-sur-Vire.
Assistance judiciaire.—MM. Galliot, vice-président du Conseil de Préfecture, *président*; Dieu-Labrasserie, avocat, Lebas, ancien avoué, Couëtoux, conservateur des hypothèques et Noël, ancien notaire, Adeline, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Saint-Lo.

Audiences le *mardi*, à 2 heures de l'après-midi.

Président.—M. Derbois.
Juges.—MM. Dyvrande fils, Lescot et Tariel.
Juges suppléants.—MM. Bosq et Dary.
Greffe.—M. Frémin, *greffier*.
Il n'y a pas d'agréés; ce sont les avocats et les avoués qui défendent.

Tribunal civil séant à Avranches.

Audiences : *mercredi*, police correctionnelle;—*jeudi* et *vendredi*, affaires civiles; —*samedi*, affaires urgentes sur requête, rapports, référés et adjudications.

Président.—M. Le Moine des Mares ✻.
Juges.—MM. Lance, *juge d'instruction*; Deschamps, *juge*; Rioult de Montbray et Sanson ✻, *juges honoraires*.
Parquet.—MM. Lahougue, *procureur de la République*; Dadin, *substitut*.
Greffe.—MM. Baineule, *greffier*; Leroy et Rélet, *commis greffiers*.
Avocats.—MM. Fontaine, Delouche, *bâtonnier*; Barenton, Bataille, Simon, Carnet, Ygouf, Bouvattier, *secrétaire*.

Avoués.—MM. Hurel, *rapporteur*; Barbé, *secrétaire*; Fontaine-Laporte, Levavasseur, *syndic*; Lepaulmier, Hingan, *président*; Tesnière, Lemardeley.

Huissiers. — *Audienciers* : MM. Lemardeley, Guérin, *trésorier* ; Pottier, Lemasle, Cassin.

Huissiers résidant à Avranches : MM. Jacques, *syndic* ; Lainé, *secrétaire*.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Bidois, Helleu, à Brécey; Blanchet, Abraham, à Ducey; Barré, Ruel-Lacavée, Heneux, et Domin, à Granville; Avril et Geoffroy, à la Haye-Pesnel; Euguehard et Guichard, à Pontorson; Poisnel, Patrix, à Saint-James; Le Bedel, Le Fresne, à Sartilly; Loyer, Béatrix, *rapporteur*; Leroux, à Villedieu.

Assistance judiciaire.—MM. Le Marchand, sous-préfet, *président* ; Vimont, receveur de l'enregistrement; Piel-Desruisseaux, ancien notaire ; Bataille, avocat; Lemardeley, avoué; Bameule, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches.
Audiences le *jeudi*.

Président. —M. Toupet.

Juges.—MM. Beust fils, Trocheris (Olivier), Quernel.

Juges suppléants.—MM. Riotteau, Dior.

Greffier.—M. Guillot.

Il n'y a pas d'agréés; MM. Louvel, Tencé et Chesnais, avocats, Cambernon, Guillot, défendent habituellement.

Tribunal civil séant à Cherbourg.

Audiences : *lundi*, affaires correctionnelles;—*mardi* et *mercredi*, affaires civiles; —*jeudi*, adjudications.

Président.—M. Brière de Mondétour ✻; Asselin ✻, *président honoraire*.

Juges.—MM. Jaubert, *juge d'instruction*; Fuzellier, Fanet.

Juges suppléants.—MM. Boullement-d'Ingremard, Guezet-Ducoudray, N...

Parquet.—MM. Hoffmann, *procureur de la République*; Dagallier, *substitut*.

Greffe.—MM. Noyon, *greffier*: Desvaux, Mahaut, *commis greffiers*.

Avocats. — MM. Foulon, *bâtonnier* ; Eugène Vrac, Lechevalier, Boullement-d'Ingremard, Favier, Lefrançois, Alix, Ernest Vrac, Lemoigne.

Avoués.—MM. Leblond, Chevrel, *secrétaire*; Orry, *syndic*; Martin-Martignière, Brière, *président*.

Huissiers. — *Audienciers* : MM. Mabire, Auvray, Lecarpentier, *syndic*; Folliot.

Tribunal de commerce : MM. Agnès et Robine.

Justice de paix : M. Duval.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Hochet, à Omonville-la-Rogue ; Léger, aux Pieux ; Jean, Lebrequier, à Saint-Pierre-Eglise; Lucas, à Octeville.

Assistance judiciaire (séance le premier vendredi de chaque mois).

—MM. De Bray, sous-préfet; Perrotte, ancien greffier; Bergeron, conservateur des hypothèques, *président*; Le François, avocat; Chevrel, avoué; Noyon, greffier, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Cherbourg.

Audiences le *vendredi*.

PRÉSIDENT.—M. Dumont (Louis).
JUGES.—MM. Ed. Mahieu, Canoville, Lucas, Salley.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Menut, Th. Fenard, Bayard, Hainneville.
GREFFE.—M. Orry.
COMMIS-GREFFIER.—M. Mahaut.

Tribunal civil séant à Coutances.

PRÉSIDENT.—M. Bigard ; M. Blouet ✻, *président honoraire*.
VICE-PRÉSIDENT.—M. Vimond.
JUGES.—MM. Leloup (Richard), Faure-Beaulieu, Laigneau, *juge d'instruction* ; Dalmberg et Lefaverais.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Viel, N..., N...
PARQUET.—MM. Lerebours-Pigeonnière, *procureur de la République*; Rabec, Duchesne de la Sicotière, *substituts*.
GREFFE.—MM. Duchemin, *greffier*; Le Monnyer et Corbin, *commis-greffiers*.

PREMIÈRE CHAMBRE.—Audiences : *lundi*, *mardi* et *mercredi*, affaires civiles; — *jeudi*, affaires sur rapports; — *lundi*, audience des criées.
PRÉSIDENT.—M. Bigard.
JUGES.—MM. Leloup (Richard), Laigneau, Lefaverais.
JUGES SUPPLÉANTS.—N..., N...

DEUXIÈME CHAMBRE.—Audiences : *mercredi*, affaires civiles sur rapports ; — *jeudi* et *samedi*, affaires correctionnelles ; — *vendredi*, affaires civiles sur plaidoieries.
VICE-PRÉSIDENT.—M. Vimond.
JUGES.—MM. Faure-Beaulieu et Dalmberg.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Viel, N...
AVOCATS.—MM. Lecordier, Leterrier, Barbier, *bâtonnier*; Delcung, Guidon, Marie (Adolphe), Dubreul, Sarot, *secrétaire*; Dudouyt, Duperrouzel, Chevalier, Scelle, Dubost, Hurel.
Stagiaires.—MM. Michau, Lemontois-Duprey.
AVOUÉS.—MM. Leloutre (Victor), *président*; Blanchet, Jourdan, Mahé, Leloutre (Jules), *syndic* ; Ozouet, *secrétaire* ; Delauney, *rapporteur*.
HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Pican, *syndic* ; Ledentu, Gauchard, *trésorier*; Challe, Lenoir, Lainé.
Tribunal de commerce.—MM. Dingouville, Voisin.
Huissiers résidant à Coutances.—MM. Néel, N...
Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Harel, à Bréhal ; Nicole, à Cérences; Hodey, Duchemin, à Cerisy-la-Salle ; Legouix, à Hambye; Mabire, Vallet, à Gavray ; Billard, Aubert, à la Haye-du-Puits; Gancel, à Prétot ; Navarre, à Lessay ; N..., à Gratot ; Duplessis, à Quettreville; Leguelinel, *rapporteur*; Desplanques, Lefranc, à Périers; Lerouge, à Saint-Sauveur-Lendelin, *secrétaire*.
Assistance judiciaire.—MM. le baron d'Orgeval, sous-préfet, *pré-*

sident; Roberge, *vice-président*; Dudouyt, avocat; Leloutre (Jules), Robin-Prévallée, receveur de l'enregistrement; Duchemin, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Coutances.

Audiences le *samedi*, à 10 heures du matin.

Président.—M. Daireaux.
Juges.—MM. Ygouf, Harel, Drieu-Larochelle.
Il n'y a pas d'agréés.

Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a point de juridiction consulaire; c'est le Tribunal de 1re instance qui juge les affaires commerciales.—Audiences : *lundi* et *mardi*, travaux divers en chambre du conseil ; — *mercredi*, affaires urgentes ; — *jeudi* et *vendredi*, affaires civiles ; — *samedi*, police correctionnelle et affaires commerciales.

Président.—MM. Quesnel; Demezange de Saint-André, *président honoraire*.
Juges.—MM. Gérard, *juge d'instruction* ; Pellerin, *juge*; de Hauteville, *juge honoraire*.
Juges suppléants.—MM. Queslier, Tessier.
Parquet.—MM. Trochon, *procureur de la République*; Nicolas, *substitut*.
Greffe.—MM. Hervieu, *greffier*; Viel, Legeay, *commis-greffiers*.
Avocats.—MM. Helland, de Marseul, Thomas, Lecrecq, Champs, Restoux, Jossel.
Stagiaires.—MM. Millet, Ozouf, Queslier, Clouars.
Avoués.—MM. Amand, *président*; Poullain, *syndic*; Théot, *rapporteur*; Lesoudier, *secrétaire*; Vautier, Bunel.
Huissiers.—*Audienciers* : MM. Norgeot, *syndic*; Lahuppe, *trésorier*; Le Jemble, résidant à Mortain.
Huissiers résidant à Mortain : M. Martin.
Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Poupinet, Breillot, *secrétaire*, à Barenton; Hamel, à Isigny; Bachelot, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Costard, à Juvigny; Gasnier-Hautteville, à Saint-Pois; Legrandois, *rapporteur*, et Gallouin, à Sourdeval; Joubin, au Teilleul; Le Bouc-Laforest, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.
Assistance judiciaire.—MM. Poullain, ancien avoué, *président* ; Demezange, sous-préfet; Dary, receveur de l'enregistrement; Helland, avocat; Hervieu, *secrétaire*.

Tribunal civil séant à Valognes.

L'arrondissement n'a point de juridiction commerciale : c'est le Tribunal de 1re instance qui juge les affaires de cette nature.—Audiences : *mardi*, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication ; — *mercredi* et *jeudi*, affaires du rôle général ; — *vendredi*, police correctionnelle ; — *samedi*, rapports en toute matière ; jugements en chambre du Conseil.

Président.—M. Gallemand.
Juges.—MM. Mabire, *juges d'instruction*; Ernault d'Orval, Villault-Duchesnois, *juges*.
Juges suppléants.—MM. Leclerc, Costard.

Parquet.—MM. Bouvattier, *procureur de la République*; de la Fortinière, *substitut*.

Greffe.—MM. Guimond, *greffier*; Lemétais et Hamel, *commis-greffiers*.

Avocats.—MM. Daireaux, Rouland, Leclerc, *bâtonnier*; Foulon, Lecaudey, Lecacheux, Lesachey.

Avoués.—MM. Campain, *président*; Bitot, *rapporteur*; Pergeaux, Bralin, Pézeril, *secrétaire-trésorier*; Hémon, Le Cannellier, *syndic*.

Huissiers.—*Audienciers* : MM. Lendormy, *syndic-président*; Lepetit, *secrétaire*; Bouthreuil et Liot,

Huissiers résidant à Valognes.—MM. Couillard, N..., *trésorier*; Tardif.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Lemarquand, à Barneville; Renouf, à Portbail; Anthouard, à Bricquebec; Lechartier, à Bricquebec; Meudret et Butel, à Sainte-Mère-Eglise; Morin, à Picauville; Turgis, Burnouf, à Montebourg; Lamache, à Quettehou; Ragonde, à Saint-Vaast; Fossey, N..., à Saint Sauveur-le-Vicomte, *rapporteur*.

Assistance judiciaire. — MM. Leledy, ancien avoué, *président*; Valembourg, sous-préfet; Guillemin, receveur de l'enregistrement; Daireaux, avocat; Oury, notaire; Guimont, *secrétaire*.

JUSTICES DE PAIX.

Noms des Juges de paix, des Suppléants et des Greffiers.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
	Arrondissement de Saint-Lo.		
	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo	Porquet	Gohier, Dieu	Lemonnier.
Canisy	Leturc	Lefèvre, Leconte	Dufour.
Carentan	Hamelin	Gouville, Lenoël	Legrand.
Marigny	Lechevallier	Niobey, Gosset	N...
Percy	Poret-Lacouture	Daniel, Sévaux	Lemaigre.
Saint-Clair	Delacour	Letellier, Madeleine	Levard.
St-Jean-de-Daye	Lemarquand	Vaultier, Tricard	Godard.
Tessy-sur-Vire	Payen de la Garanderie	Gohier, Chasles	Ozenne.
Torigni-sur-Vire	Duval-Duperron	Hédouin, Prée	James.
	Arrondissement d'Avranches.		
	MM.	MM.	MM.
Avranches	Godin	Fontaine, Bataille	N.
Brécey	Rondel	Lefèvre, Lanos	Piel.
Ducey	Heudeline	Juin-Duponcel, N	Dubreuil.
Granville	Labarre	Louvel, Dairou	Lainé.
La Haye-Pesnel	Morin	Nelet, N	Fontaine.
Saint-James	Butheil	Chevallier, N	Ladvoué.
Pontorson	Cadet	Loyer, Bouley	Goron.
Sartilly	Frestel	Beunerie	Lebasle.
Villedieu	Guérin	Michel de Lépiney, Pigeon	Huard.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
Arrondissement de Cherbourg.			
	MM.	MM.	MM.
Cherbourg......	Queslin	Foulon, Chevrel........	Leflambe.
Beaumont......	Damourette	Folliot et Falome	Millet.
Octeville.......	Marais.........	Pouillat, Lemarquand...	Porée.
Les Pieux......	Madelaine......	Folliot-d'Argence, Lequiérié des Rosiers ...	Hilaire (Félix)
St-Pierre-Eglise..	Auvray........	Michel et Lebas........	Garnier.
Arrondissement de Coutances.			
	MM.	MM.	MM.
Coutances......	Danguy........	V. Leloutre, Scelle.....	Noël.
Bréhal.........	Porée..........	Allain, Maheut........	Pichard.
Cerisy-la-Salle...	Hébert.........	Lechevalier, Jehenne....	Piel.
Gavray.........	Ernest Leroux...	Lechevalier, Niobey....	Leconte.
La Haye-du-Puits	Bouillon	Moitier, Levêque.......	Lecluze.
Montmart.-s.-M	Lenoel.........	Dupray, Vray.........	Campain.
Lessay.........	Couraye........	Cuillard, Lemaresquier..	Foucher.
Périers........	Michau	Lecaudey — Manneville, Lecrosnier	Villedieu.
St-Malo-de-la-L.	Lair..........	Chapel, Niobey........	Vigot.
St-Sauv-Lend ..	Grandin	Depériers-Lavallée, Bois.....	Guénon.
Arrondissement de Mortain.			
	MM.	MM.	MM.
Mortain........	Leteinturier-Laprise	Poullain	Debraize.
Barenton.......	Quesnel........	Postel................	Guytard.
St-Hilaire-du H.	Coispellier	Millet, Porel..........	Moutdher.
Isigny	Heuzé.........	Lebougre, Jouenne.....	Davalis.
Juvigny........	Gesbert........	Taborel, Pasturel......	Petitpas.
Saint-Pois......	Laurent........	Lemardeley, N.........	Danjou.
Sourdeval-la-B..	Leprovost......	Lorier, Vaullegard.....	Picard.
Le Teilleul	Lalouel........	Renault, Rouelle.......	Coupel.
Arrondissement de Valognes.			
	MM.	MM.	MM.
Barneville......	De Gournay....	Renouf, notaire à Portbail...	Equillebecq.
Bricquebec.....	Viel...........	N....................	Lerouvillois.
Montebourg.....	Lecouturier.....	Frigot................	Lemarinel.
Quettehou......	Hamelin	Duclouet..............	Laurent.
Ste-Mère-Eglise.	Cirou..........	N....................	Carbonnel.
St-Sauv. le-Vic^{te}.	Delisle.........	Lesachey, Tirel........	Roblot.
Valognes.......	Sanson	Daireaux	Simon.

NOTAIRES.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—MM. Guillemin, Criquet, Lebérissey

secrétaire, à Saint-Lo; Girard, à Cerisy-la-Forêt; Gervaise, *rapporteur*, à Domjean; Courois, à Saint-Jean-de-Daye; Dufour, à Pont-Hébert; Rozey, Ingoult, à Carentan; Leconte, à Canisy; De la Rue, à Marigny; Denis, Hédouin, à Torigni-sur-Vire; Lebas, *rapporteur*, à Tessy-sur-Vire; Blouet, à Percy; Quillier, à la Chapelle-Enjuger; Regnault, *syndic*, à Montbray; Lechevalier, à Saint-Samson-de-Bonfossé; Gancel, à Saint-Clair.

Arrondissement d'Avranches.—MM. Le Conte-La Prairie, Jourdan, à Avranches, *secrétaire;* Barbé (Jules), Denis-Thieudière, à Brécey; Baron, Desfeux, à Ducey, *membre de la chambre;* Dairou, *président;* Taurines, Lamort, à Granville; Fontaine, Jouenne, à la Haye-Pesnel; Loyer, Barbé (Alphonse), à Pontorson, *syndic;* Chevalier, *rapporteur;* Geffroy, à Saint-James, *trésorier;* Dairou (Alex.), Lemoine-Lechesnay, à Sartilly; Rachine, Lefebure, à Villedieu, *membre de la chambre.*

Arrondissement de Cherbourg.—MM. Mabire, aux Pieux, Ozendem, Le Bourgeois, aux Pieux, *doyen;* Le Bouteiller, à Cherbourg, *secrétaire;* Delaporte, Gosse et Druel, à Cherbourg; Goulhot, à Octeville, *rapporteur;* Pouillet, à Tourlaville, *trésorier;* Le Bailly, aux Pieux, *syndic;* Olivier, à Sainte-Croix-Hague; Hamel et Leveillé, à Saint-Pierre-Eglise.

Arrondissement de Coutances.—MM. Saillard, Angot, Poulain, à Coutances, *secrétaire;* Delille fils, à Bréhal; Maheut, à Cérences; Jehenne, à Cerisy-la-Salle; D. Desponts, à Roncey; Guernier, à Gavray; Fonnard, au Mesnil-Garnier; Cirou, à Hambye; Fauvel fils, à Lessay, *trésorier;* Baudoin, à Pirou; Dauvin, Godin, à la Haye-du-Puits; Brioult, à Prétot; Lelièvre, à Montmartin-sur-Mer; Lemaresquier, à Quettreville, *syndic;* Lecrosnier, *président;* Lair, à Périers; Nlobey, Severie, à Hauteville, *rapporteur;* Delalande, Saffray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain.—MM. Vezard, Bazin, *secrétaire;* Le Bigot, à Mortain; Blin, Fiault, Besnard, à Barenton; Levesque, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Lebougre-Barbière, *président;* à Isigny; Cruchet, au Buat; Lechaptois, *rapporteur;* Poullain, à Juvigny; Datin, à Saint-Pois; Poisnel, à Coulouvray-Boisbenâtre; Rondel fils, Hardy, à Sourdeval, *trésorier;* Renault, au Teilleul; Colin, à Buais.

Arrondissement de Valognes.—MM. Huet-Bienville, Costard, Oury, à Valognes; Bouchard, à Brix; Lesage, Hennequin, à Bricquebec; Lepelletier, Blandamour, à Montebourg; Lemarinel, Pain, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Duclouet, à Quettehou; Pannier-Lachaussée, à Saint-Vaast; Jourdan, à Barfleur; Félix, à Barneville; Renouf, à Portbail; Hairon-Desvaquants, à Sainte-Mère-Eglise; Leblond, à Pont-l'Abbé; Aubey, à Sainte-Marie-du-Mont.

ORDRE MILITAIRE.

16e Division,

Comprenant les départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, de la Mayenne et de la Manche.

M. de SONIS, général de division, commandant; M. Boscals de Réals, chef d'escadron, aide-de-camp.

ÉTAT-MAJOR DE LA DIVISION.

MM. Bonssenard, lieutenant-colonel, chef d'état-major, Cartault, chef d'escadron; Chrétien, chef d'escadron; de Gibon, capitaine;

de Kersauson de Pennendreff, capitaine ; Béziers-Lafosse, capitaine ; Frotier de la Messelière, capitaine ; Héry, capitaine, secrétaire-archiviste.

5e SUBDIVISION.

Etat-major.—*Général commandant*, M. du Moulin C✻.

Aide-de-Camp.—M. de Clédat, lieutenant au 47e de ligne.

Intendance militaire. — *Adjoint de 1re classe de Cherbourg* : M. Worms ✻ ; sous-intendant de 2e classe, M. Lehouchu, à Saint-Lo.

Officiers d'administration des bureaux de l'intendance, M. Hatt, adjudant en 2e, à Cherbourg.

État-major des places. — *Commandants de place*, MM. Courrech O✻, colonel, à Cherbourg ; Lejosne O✻, major de place ; de la Bretesche O✻, chef d'escadron à Granville.

Adjudants de place commandants des forts, MM. Guichard ✻, capitaine au fort de Querqueville, à Cherbourg ; Watremetz ✻, capitaine au fort des Flamands ; Carré ✻, capitaine au fort de l'île Pelée, à Cherbourg.

Adjudants de place, MM. Milet ✻ et Bainier ✻, capitaines ; Sendret, lieutenant secrétaire-archiviste, a Cherbourg.

Aumônier, M. Roïg dit de Bourdeville ✻, au fort de l'île Pelée.

Artillerie.—*Directeur*, M. Hugon C✻, colonel, à Cherbourg.

Sous-Directeurs, M. Pinczon du Sel ✻, chef d'escadron à Cherbourg ; M. Petit O✻, chef d'escadron, à Granville.

Adjoints, M. Viala ✻, capitaine, à Cherbourg.

Génie.—*Directeur des fortifications*, M. Petit C✻, colonel, à Cherbourg.

Chefs du génie, MM. Bourgeois O✻, lieutenant-colonel, à Cherbourg.

Chef de bataillon du génie, M. Michelet ✻, à Granville.

Capitaine du génie en 1er, M. Béral ✻, à Cherbourg.

Capitaine du génie en 2e, M. de Villèles, à Cherbourg.

Recrutement.— *Commandant du dépôt de la Manche*, M. Maignien O✻, chef de bataillon, à Saint-Lo.

Adjoint, M. Dubois ✻, capitaine, à Saint-Lo.

Remontes générales. — *Commandant du dépôt de Saint-Lo*, M. Becquet-Beaupré ✻, chef d'escadrons, à Saint-Lo.

Vétérinaire, M. Bonnet, vétérinaire en 1er, à Saint-Lo.

Service des subsistances militaires. — *Officier comptable de 1re classe*, M. Gourdoux ✻, à Cherbourg.

GENDARMERIE.

16e LÉGION

Composée des compagnies d'Ille-et-Vilaine, de la Manche et de la Mayenne.

MM.

Petitjean ✻, lieutenant-colonel, à Rennes.

Bertrand de Laflotte ✻, chef d'escadron, à Saint-Lo.

Cochard ✻, capitaine, à Saint-Lo.

Mollère, lieutenant-trésorier, à St-Lo.

MM.

Clémencet ✻, capitaine à Cherbourg.

Faure, capitaine, à Coutances.

Ferté, sous-lieutenant, à Avranches.

Baumes, lieutenant, à Mortain.

Antoine ✻, lieutenant à Valognes.

Raymond, maréchal-des logis, adjoint au trésorier, à Saint-Lo Mm (1).

Service des Brigades.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE des BRIGADES.	BRIGADES à cheval de 6 hommes.	BRIGADES à cheval de 5 hommes.	BRIGADES à pied de 4 hommes.	SOUS-OFFICIERS commandant les brigades.
Saint-Lo	1	»	»	MM. Cauquelin.
Idem	»	1	»	Jacqueline.
Idem	»	»	1	Saint-Laurent.
Carentan	»	1	»	Hombert Mm.
La Périne	»	1	»	Bouvier.
Torigny-sur-Vire	»	1	»	Desprez.
Villebaudon	»	1	»	Clément.
Cerisy-la-Forêt	»	1	»	Dupont.
Marigny	»	1	»	Thamerelle.
Canisy	»	1	»	Mahaut.
Tessy-sur-Vire	»	»	1	Vincenot.
Cherbourg	»	1	»	Leprevost Mm.
Idem	»	»	1	Lecaplain.
Les Pieux	»	»	1	Eude.
Saint-Pierre-Eglise	»	»	1	Mesnil.
Equeurdreville	»	»	1	Guinegault.
Beaumont	»	»	1	Horel Mm.
Avranches	»	1	»	Martin.
Granville	»	1	»	Dorne.
Villedieu	»	1	»	Pitel.
Pontorson	»	1	»	Thomas.
Ducey	»	1	»	Maugin.
Sartilly	»	1	»	Jacquet.
Brécey	»	»	1	Daveney.
Saint-James	»	»	1	Leclerc.
La Haye-Pesnel	»	»	1	Jeanson.
Mortain	»	1	»	Leyx Mm.
Saint-Hilaire-du-Harcoët	»	1	»	Beauzemont.
Sourdeval	»	1	»	Journée.
Juvigny	»	1	»	Odet.
Le Teilleul	»	1	»	Hurel.
Saint-Pois	»	»	1	Lerévérend.
Barenton	»	»	1	Barbedette.
Isigny	»	»	1	Ginod.
Coutances	»	1	»	Ingouf.
Idem	»	»	1	Cherrier.
Périers	»	1	»	Le Maigre.
Gavray	»	1	»	Diguet.
Bréhal	»	1	»	Aubert.
Lessay	»	1	»	Royer.
Cerisy-la-Salle	»	1	»	Lerossignol.
La Haye-du-Puits	»	1	»	Perrin.

(1) Les lettres MN indiquent les décorés de la Médaille militaire.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE des BRIGADES.	BRIGADES à cheval de 6 hommes.	BRIGADES à cheval de 5 hommes.	BRIGADES à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS commandant les brigades.
Agon	»	»	1	MM. Carlière Mм.
Montmartin-sur-Mer	»	»	1	Pinel.
Saint-Sauveur-Lendelin	»	»	1	Ragueneau.
Valognes	»	1	»	Bellin.
Sainte-Mère-Eglise	»	1	»	Lechevallier.
Saint-Sauveur-le-Vicomte	»	1	»	Letouzé.
Saint-Vaast	»	1	»	Desfeux.
Montebourg	»	1	»	Massonnet.
Portbail	»	»	1	Le Guelinel Mм.
Bricquebec	»	»	1	Lemaître.

MARINE.

Premier arrondissement maritime.

PRÉFECTURE MARITIME.

MM.

PENHOAT G. O. ✱, vice-amiral, préfet maritime.
Salmon C ✱, capitaine de vaisseau, 1er aide-de-camp.
Fiquet ✱, lieutenant de vaisseau, aide-de-camp.
De la Bonninière de Beaumont ✱, lieutenant de vaisssau, aide-de-camp.
Thiébot ✱, commissaire adjoint, chef du secrétariat.
D'Haranguier de Quincerot ✱, sous-commissaire, attaché au secrétariat.

Majorité générale.—MM. Ducrest de Villeneuve C ✱, contre-amiral, major général ; Rieunier O ✱, capitaine de vaisseau, major ; Luce ✱, capitaine de frégate, aide-major ; Picot O ✱, Garnier et Aubry de la Noë, lieutenants de vaisseau, sous-aides majors ; Hanés ✱, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat ; Bodot O ✱, lieutenant de vaisseau, chargé de l'observatoire; Grandin ✱, lieutenant de vaisseau, chargé des archives; Jonnart ✱, capitaine de frégate, commissaire de la République, près le 1er Conseil de guerre permanent ; Fournier ✱, capitaine de frégate, inspecteur des sémaphores ; de Mornard ✱, lieutenant de vaisseau, commissaire de la République, près les Tribunaux maritimes ; Villeniot ✱, lieutenant de vaisseau, rapporteur, près le 1er Conseil de guerre permanent.

Mouvement du port.—MM. Pierre C ✱, capitaine de vaisseau, directeur ; Guérin-Duvivier ✱ et de Fitz-James ✱, capitaines de frégates, sous-directeurs ; Boisnard ✱, Maisse ✱, Becqué ✱, Dorlodot des Essarts ✱, Ferrand de la Conté ✱ et Omnès, lieutenants de vaisseau.

Majorité de la flotte.—MM. Conrad O ✱, capitaine de vaisseau, major de la flotte ; Delalun ✱, lieutenant de vaisseau, adjoint ; Arnault ✱, lieutenant de vaisseau, secrétaire.

Division des équipages de la flotte.—MM. Auger O ✱, capitaine de frégate, commandant; Bonjour ✱, capitaine de frégate, commandant en second ; Godreuille ✱, lieutenant de vaisseau, trésorier ; de Cherval ✱, Piton, lieutenants de vaisseau, adjudants-majors ; Pigeard ✱, lieutenant de

vaisseau, capitaine d'habillement ; Salmon ✱, lieutenant de vaisseau, capitaine de casernement ; de Chapdelaine ✱, Boueil, Delaunay ✱, Martinant de Préneuf, Rendu ✱, Moye, Robert, Habermann, lieutenants de vaisseau, capitaines de compagnie; Dugé de Bernonville O ✱, médecin principal.

Gendarmerie.—MM. Loréal ✱, chef d'escadron, commandant ; Carbonnet, lieutenant trésorier ; Levallois, lieutenant.

Direction d'artillerie. — MM. Laurent O ✱, colonel, directeur ; Grassin-Lerat ✱, lieutenant-colonel, sous-directeur; Denis ✱ et Groussard ✱, chefs d'escadron ; Quernel ✱ et Fournier ✱, capitaines en 1er; Vincent ✱, capitaine en résidence fixe.

Artillerie. — 5e *compagnie d'ouvriers*.—MM. Dutoit, capitaine en 2e; Manec ✱, lieutenant en 1er; Martin, sous-lieutenant.

Artillerie.—25e *batterie*.—MM. Marnier ✱, capitaine en 1er; Kuncler, capitaine en 2e; Diéres-Montplaisir, sous-lieutenant.

Infanterie. — *Etat-major.* — MM. Colomb C ✱, colonel ; Azan O ✱, lieutenant-colonel ; Bonnet O ✱, chefs de bataillon; Outré O ✱, major; Berlier ✱, Pernot ✱, Janelle ✱, capitaines adjudants-majors ; Cullard ✱, capitaine de tir ; Saudubray, capitaine-trésorier ; Compienne ✱, capitaine d'habillement ; Parcoot, lieutenant d'armement ; N., lieutenant adjoint au trésorier; Bigallet, lieutenant adjoint à l'habillement ; La Madeleine, sous-lieutenant, porte-drapeau ; Demoute ✱, médecin-major ; Bœuf et Bernard, médecins aides-majors.

1re *compagnie*.—MM. N.., capitaine ; Vener, lieutenant ; Ottomani, sous-lieutenant.

8e *compagnie*.—MM. Brouillard ✱, capitaine; Bigallet, sous lieutenant.

10e *compagnie*.—MM. M..., capitaine ; Soyer, lieutenant ; Rozet, sous-lieutenant.

11e *compagnie*.—MM. Jolliet, capitaine; Arnault, lieutenant; Croquelois, sous-lieutenant.

12e *compagnie* —MM. Martz, capitaine ; Leheu, lieutenant; Chatelain, sous-lieutenant.

13e *compagnie*.—MM. André ✱, capitaine; Cottiaux, lieutenant; Thomas, sous lieutenant.

14e *compagnie*.—MM. Comeiras, capitaine; Lambert, lieutenant; Rozet, sous-lieutenant.

15e *compagnie*. — MM. Chalandre, capitaine ; Malézieux, lieutenant ; Triquet, sous-lieutenant.

16e *compagnie* —MM. Thomas, capitaine ; Bonnafont ✱, lieutenant; Authié, sous-lieutenant.

17e *compagnie*.—MM. Brazard, capitaine; Goullat, lieutenant ; Perard, sous-lieutenant.

18e *compagnie*.—MM Bartet, capitaine ; Guillemard, lieutenant; Pujol, sous-lieutenant.

19e *compagnie*.—MM. Pauvert ✱, capitaine ; Lebouner, lieutenant ; Devansay et Blavous, sous-lieutenant.

20e *compagnie*.—MM. Roux, capitaine ; Devon et Pierrefeu, sous-lieutenant.

21e *compagnie*.—MM. Rollin ✱, lieutenant; de la Tour et Pinchambly de la Charse, sous-lieutenants.

22e *compagnie*.—MM. Deperry ✱, capitaine ; Durouchoux, lieutenant ; Jacquart, sous-lieutenant.

23e *compagnie*.—MM. Daumain, capitaine; Pierron, lieutenant; Larivière, sous-lieutenant

24e *compagnie*.—MM. Giraud, capitaine; Crémazy, lieutenant; Lalanne, sous-lieutenant.

27e *compagnie*. —MM. Lefebvre, capitaine; Paillot, lieutenant; Joubert, sous-lieutenant.

43e *compagnie*.—MM, Gouin, capitaine; Cottard, lieutenant ; Bouvier, sous-lieutenant.

GÉNIE MARITIME.—MM. Moll C ✻, directeur des constructions navales; de Robert O ✻, de Roussel O ✻, Aurous O ✻, ingénieurs de 1re classe; Carlet ✻, ingénieur de 2e classe; de Gérando ✻, Eynaud ✻, Bertin ✻, Winhaye, Andrade et Desdouits, seus-ingénieurs de 1re et de 2e classe; Widmann, Finaz et Delattre, sous-ingénieurs de 3e classe.

Ecole d'application du génie maritime. — Sollier O ✻, directeur; Boden ✻, Lemaire ✻, professeurs.

COMMISSARIAT. — MM. Aubin O ✻, commissaire général; Chauceaulme O ✻, Le Poittevin O ✻, Robert de Rougemont, ✻ commissaires; Michelin ✻, Mondot ✻, commissaires-adjoints; Rondeau ✻, Raoult ✻, Avoine ✻, Le Touzé ✻, Faivre ✻, Joyau, Launay ✻, Mainot, Edet, Fenard et Guichon de Grandpont, sous-commissaires; Orange ✻, Le Jolis, Mesnage, Delamer ✻, Clément, Prigent, Adam ✻, Kerdoncuf, Henry, Le Gallois, Léveillé, Rossel, Gouet, Ledentu, Burgot, Vanrycke, Chauvet, Blanc, Barbaroux, Aube, Massoni, de la Ligerie, Leroux et Griffon, aides-commissaires.

TRAVAUX HYDRAULIQUES.—MM. Léonard, directeur; Jenner ✻, ingénieur ordinaire de 2e classe; Lestelle, ingénieur ordinaire de 3e classe.

INSPECTION.—MM. Gourjon O ✻, inspecteur en chef; Bouchet O ✻, Le Comte ✻, Reynaud ✻, inspecteurs; Douville ✻, Schmitt ✻, inspecteurs-adjoints.

SERVICE DE SANTÉ.—MM. Gourrier O ✻, président du conseil de santé; Richaud O ✻, médecins en chef; Vincent ✻, pharmacien principal, membres du conseil de santé; Hernault ✻, Princeau ✻, Ducret ✻, Mathis, Jean et Méry, médecins de 1re classe; Coste, Martin, Andrieu, Maurel, Hodoul, médecins de 2e classe; Egasse, pharmacien de 1re classe; Louvière, Prévot, pharmaciens de 3e classe.

SERVICE DES MANUTENTIONS.—MM. Le Sens ✻, chef de manutention principal; Le Courtois, sous-chef.

PERSONNEL ADMINISTRATIF DES DIRECTIONS DE TRAVAUX.—MM. Prevost ✻, agent administratif principal; Delaplace-Delange, Prouzat ✻, Morgant et Le Mignon, agents administratifs; Pierrot, Rouxel, Brisset, Morin, Desquesnes, Maurice, Bigot et Plantard, sous-agents administratifs.

COMPTABLES DU MATÉRIEL.—MM. Giot, agent comptable principal; Gosselin ✻, Cauvin, Jourdan, Chardine, Daniel et Le Pelley, agents comptables; Fontbonne, Coquard, Crouin, Maillard, Marthe et Doucet, sous-agents comptables.

TRÉSORIER DES INVALIDES.—M. Le Boucher ✻.

ECOLE D'HYDROGRAPHIE.—M. Bornic ✻, professeur de 1re classe.

AUMONIERS.—MM. Martin ✻, Carnus ✻ et Neel.

BIBLIOTHÈQUES.—MM. Jaffrezi CO ✻, conservateur de la bibliothèque du port; Augier ✻, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

MÉCANICIENS PRINCIPAUX.—MM. Tricard ✻ et N., mécaniciens principaux de 1re classe; Florentin ✻, mécanicien principal de 2e classe.

INSCRIPTION MARITIME.—*Quartier de Cherbourg.*—MM. Schmitt ✻, commissaire de l'inscription maritime; Leclère, syndic à Fermanville; Opron ✻, syndic à Cherbourg; Leclère, syndic à Omonville-la-Rogue; Letellier ✻, syndic à Diélette; Enet, syndic à Carteret.

Quartier de la Hougue.—MM. Petit, commissaire de l'inscription maritime; Du Laurens, trésorier des invalides; Chalette ✻, sous-commissaire administrateur du sous-quartier d'Isigny; Dubos, syndic à Grandcamp; Le Large, syndic à Isigny; Le Mallier, syndic à Barenton; Le Biez ✻, syndic à la Hougue; Lepart, syndic à Barfleur.

Deuxième arrondissement maritime.

QUARTIER DE GRANVILLE.—*Commissariat.*—MM. Trève ✻, commissaire adjoint de la marine, commissaire de l'inscription maritime à Granville; de la Fontaine, sous-commissaire, administrateur du sous-quartier de

Regnéville ; N..., aide commissaire ; Perrotte, Fleury, Mallier, commis de 3e classe ; Langronne, Guimont et Porcher, commis de 4e classe.

Trésorerie des invalides.—MM. Marnier ✻, trésorier de 2e classe, à Granville ; A. Le Roy, préposé du trésorier à Regnéville.

Hydrographie.—M. Audic, professeur de 3e classe.

Inspection des pêches.—M. Lamusse, inspecteur à Granville.

Syndics des gens de mer.—MM. Labigne, à Granville ; Artigue, à Regnéville; Buxe, à Avranches; Coubrun, à Coutances; Ermange, à Donville; Hennequin, à Genest; Porée, à Bricqueville; Le Coupé, à Saint-Pair; Lissot, à Blainville; Nicolle, à Agon; Lesage, à Carolles.

Gardes maritimes.—MM. Brierre, à Granville; Duperron, à Agon; Couraleau, à Courtils; Daniel, à Gouville; Jean (Emile), à Lingreville; Laney, à Champeaux; Durand, à Regnéville; Thiberge, à Saint-Léonard-de-Vains.

Gendarmerie maritime.—MM. Walter, Roland, à Granville ; Hilaire, à Regnéville.

PONTS ET CHAUSSÉES.

Service des mines.

Arrondissement minéralogique de Rouen. — Ingénieur en chef de 2e classe, M. Roger ✻, à Rouen ; ingénieur ordinaire de 2e classe, M. Vieillard, à Caen.

Garde-mines de 2e classe.—M. Fornier, à Caen.

Service de la carte géologique.—M. Vieillard, à Caen.

Service ordinaire & hydraulique.

Ingénieur en chef de 2e classe.—M. ROUGEUL ✻, à Saint-Lo.

Ingénieur ordinaire de 1re classe.—M. Dinet, à Avranches.

Ingénieur ordinaire de 2e classe.—MM. Fournier de Saint-Amand, à Cherbourg; Rocard, à Saint-Lo.

Ingénieur ordinaire de 3e classe.—M. Thevenet, à Granville.

Conducteur principal.—N...

Conducteurs embrigadés de 1re classe.—MM. Pigault, à Avranches ; Dreux, à Cherbourg; Levallois, à Mortain.

Conducteur embrigadé de 2e classe—M. Leroy (François), à Valognes.

Conducteurs embrigadés de 3e classe.—MM. Herbert, à Villedieu ; Lallemand, à Granville; Olive, à Coutances; Vallée, à Saint-Lo; Sanson, à Carentan; Amade, à Cherbourg.

Conducteurs embrigadés de 4e classe.—MM. Hervieu, à Saint-Lo; Lechevalier, à Cherbourg.

Conducteurs auxiliaires.— MM. Planté, Omond, Savary et Rubé, à Saint-Lo ; Fleury, à Cherbourg; Mignan, Loiseau et Goupil, à Avranches ; Servain, à Granville.

Employés secondaires de 1re classe.—MM. Omond, Le Monnier et Vallée, à Saint-Lo; Anfray et Jehenne, à Granville; Enquebecq, à Cherbourg.

Employés secondaires de 2e classe.—MM. Desmares, à Cherbourg ; Joret, à Granville; Benoist et Aubry, à Avranches; Lelong, à Saint-Lo.

Service maritime.

Ingénieur en chef de 1re classe.—MM. DESLANDES O ✻, à Cherbourg.

Ingénieur ordinaire de 1re classe.—M. Dinet ✻, à Avranches.

Ingénieurs ordinaires de 3e classe.—MM. de Saint-Amand, à Cherbourg; Rocard, à Saint-Lo; Thévenet, à Granville.

Conducteurs embrigadés de 1re classe.—MM. Leloutre, à Cherbourg ; Le Poittevin, à Carentan; Hulbert, à Granville.

Conducteurs embrigadés de 2e classe.—MM. Le Bossé, à Saint-Lo; Le Gentil, à Cherbourg.

Conducteur embrigadé de 3e classe —M. Saint, à Avranches.

Conducteurs embrigadés de 4e classe.—MM. Simon, Gardin et Paysant, à Cherbourg; Dupuis, à Granville; Fleury, à Saint-Lo.

Conducteurs auxiliaires. — MM. Poteaux, à Cherbourg ; Fafin, à Granville.

Employés secondaires de 1re classe.—MM. Marie, à Isigny; Marest, Tison et Coias, à Cherbourg; Le Couteur à Carentan.

Employés secondaires de 2e classe.—MM. Flambart, Leluan, à Cherbourg; Marie (Eug), à Saint-Lo; N., à Avranches; Vivien, à Granville.

Agent temporaire.—N., à Pontorson.

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES FINANCES.

M. POISSON ✻, trésorier général, à Saint-Lo.

M. Le Gout-Gérard, fondé de pouvoirs du trésorier général.

M. Levoy, caissier.

Receveurs particuliers.—MM. Degouve-Denucques, à Avranches ; de Nanteuil, à Cherbourg; Cluseret, à Coutances; baron de la Rocque, à Mortain; Gaultier de Rigny, à Valognes.

Percepteurs surnuméraires.—MM. Perrotte et Hervy, à Saint-Lo; Lebel, à Avranches; Le Fortier, à Cherbourg; Leheuzey, à Coutance ; Herbin, à Mortain; Tardif, à Valognes.

SUCCURSALE DE LA BANQUE DE FRANCE, A SAINT-LO.

Directeur : M. H. Carré.

Censeurs : MM. Poisson ✻, Vieillard ✻, N.

Administrateurs : MM. Vibert, Levatois, I. Elie, Le Bas, N., N.

ADMINISTRATION DDS DOUANES.

Service administratif de perception.

Inspecteurs divisionnaires.—MM Lenormant, à Granville; de Batsalle ✻, à Cherbourg; Simon, à Valognes.

Principalité de Granville.—MM. Le Roy de Brée, receveur principal, à Granville; Kervern, sous-inspecteur, à Granville; Barutaut, Truelle, Septans, vérificateurs, à Granville ; Levanoye, Lebas, Dairou, Dumoncel, commis principaux, à Granville ; Lasade, surnuméraires, à Granville ; Le Coupé, à Regneville; Reulos, receveur, à Pontorson.

Principalité de Cherbourg.—MM. Narrat ✻, receveur principal, à Cherbourg ; Labe, sous-inspecteur ; Potaire, contrôleur ; Langevin, Tricot, Rey, vérificateurs ; Houet, Cousin, de la Chapelle, commis principaux, à Cherbourg ; Lemoigne, surnuméraire, à Cherbourg ; N., receveur, à Omonville ; Le Moigne, receveur, à Barfleur ; Hochet, receveur, à Saint-Vaast ; Voisin, commis, à Saint-Vaast; Roudeau, receveur, à Portbail; Duhamelet, receveur, à Diélette; Thévenin, receveur, à Carentan; Lefebvre, commis, à Carentan.

Service des brigades.

MM. Lelay, capitaine, à Pont-Gilbert ; Cardin, lieutenant, à Ardevon ; Hamelin, lieutenant, à Saint-Jean-le-Thomas.

MM. Hauvel, capitaine, à Granville ; Trotel, lieutenant, à Granville ; Lestunff, lieutenant, à Regnéville; Picquot, lieutenant, à Granville.

MM. Falaise, capitaine, à Anneville; Dumas, lieutenant, à Blainville ; Le Gerriais, lieutenant, à Pirou.

MM. Halley, capitaine, à Portbail; Simon, lieutenant, à Carteret; Delacotte, lieutenant, à Glatigny.

MM. Béthouard, capitaine, à Diélette ; Lebrun, lieutenant, au Rozel ; Leneveu, lieutenant, à Siouville.

MM. Vautier, capitaine, à Omonville; Lecler, lieutenant, à Auderville ; Butel, lieutenant, à Jobourg; Bellée, lieutenant, à Omonville.

MM. Simon, capitaine, à Cherbourg ; Lecanu et Deganne, lieutenants, à Cherbourg.

MM. Lépine, capitaine, à Barfleur ; Coursaut, lieutenant, à Fermanville; Dugardin, lieutenant, à Saint-Vaast.

MM. Boivin, capitaine, au Grand-Vey ; Vautier, lieutenant, à Ravenouille; Mongnet, lieutenant, à Carentan.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

M. BRION, directeur.

MM. Fontanez, 1er commis ; Lenoble, 2e commis ; Cudrue, 3e commis ; Guidet, 4e commis ; Lecouley, surnuméraire.

MM. Venard, Tabourin, Podevin, inspecteurs.

Circonscription administrative de Saint-Lo.

Saint-Lo. — Marie, receveur principal entreposeur.
— Monnet, contrôleur.
— Laisney, Pomés, Tarry-Ruellan, commis; Fissadame et N., surnuméraires.
— Lemoigne, receveur à cheval ; Le Pennetier, commis principal.

Carentan.—Lemoyne, receveur à cheval ; Morel, commis principal.
Marigny.—Fouqué, — Levénard, —
Tessy.—Loyer, — Pitel, —
Torigny.—Lefrançois, — Guilbert, —

Coutances.—Wallet, receveur entreposeur.
— Lecadet, commis principal de 1re classe, chef de poste.
— Lehodey, Lemasurier, Leboulanger, commis ; Danjou, surnuméraire.
— De la Court, receveur à cheval ; Marigny, commis principal.

Bréhal. — Mottay, receveur à cheval ; Daschers, commis principal.
Gavray. — Beaufils, — Clément, —
Haye-du-Puits.—Leguelinel, — Loyer, —
Périers. — Dagorme, — Lelièvre, —

Sous-direction d'Avranches.

M. LEBORGNE, sous-directeur.
MM. Cazin, commis ; Pignet, surnuméraire.

Granville.—Frénaux, receveur principal.
— Bisson, contrôleur.
— Lesort, Etienne, Dugardin, Lefoulon, commis ; Fouqué, surnuméraire.

Granville.—Lemasson, contrôleur.
— Mulot, receveur particulier.

— Mocquet, Choisnel, Lemasurier, Vilquin, Bebin, Ropert, commis.
Brécey.—Leroy, receveur à cheval; Pigeon, commis principal.
Ducey.—Guérin, — Dugré, —
Pontorson.—Clouard, — Lechartier, —
Sartilly.—Hamel, — Noblet, —
Villedieu.—Bréhier, — Lemoine, —
Mortain.—Lebourval, receveur entreposeur.
— Frigot, Aubry, commis.
Saint-Hilaire.—Roulier, receveur à cheval; Fontaine, commis à cheval.
Sourdeval —Michel, — Lefort. —
Le Teilleul —Leboue de la Bouteillère, receveur à cheval.
— Duchemin, commis à cheval.
Service des papeteries.—Lemoigne, commis, chef de poste.
— Bosquet, commis.

Sous-direction de Cherbourg.

M. CONSEIL, sous-directeur.
MM. Legrand, Lebedel, commis; Raciquot, surnuméraire.
Cherbourg.—Lebedel, receveur principal entreposeur.
— Lelièvre, Degord, contrôleur.
— Lecourt, Murat, Lequin, Grivart, Fougeray, Moulin, Garabis, Salguez, Masson, Brothelande, Tilloy.
Beaumont. — Frigot, receveur à cheval; Thonnet, commis principal.
Les Pieux.—Ferey, — Mabire, —
St-Pierre-Eglise.—Queudeville— Legendre, —
Valognes.—Clerc, receveur entreposeur.
— Huon, commis principal, chef de poste.
— Daireaux, commis.
Barneville.—Lecannelier, receveur à cheval; Duprey-Beuzeville, commis principal.
Bricquebec —Guidon, receveur à cheval; Frémine, commis principal.
Montebourg.—Aubry, — Desrues, —
Ste-Mère-Eglise.—Gaulier, — Larose, —
St-Sauveur-le-Vicomte.—Pinot,— Garcelle, —
Saint-Vaast —Gravey, — Rouelle, —

ENREGISTREMENT, DOMAINES, TIMBRE

ET HYPOTHÈQUES.

MM. de Labrosse, directeur; Noël-Dumarais, inspecteur, à Saint-Lo.

Vérificateurs.—MM. Perrier, à Saint-Lo; Boulard, à Avranches; Le Roy, à Coutances; Fauchet, à Cherbourg; Quinette, à Valognes; Mathey, à Mortain; Le Campion (Paul), 1er commis de direction.

Employés du timbre.—MM. Cudrue, garde magasin et contrôleur de comptabilité; Gâté, timbreur.

Receveurs de l'enregistrement et des domaines.—MM. Provost, à Canisy; Le Duc, à Carentan; Orieux, à Marigny; Gauthier, à Percy; Badin, à Pont-Hébert; Picquot, à Tessy-sur-Vire; Plouin, à Torigny-sur-Vire; Vimont, à Avranches; de Morelli, à Brécey; Loyer, à Ducey; Lemouël, à Granville; Roques, à la Haye-Pesnel; Jeffredo, à Pontorson; Jégonic, à Saint-James; Guillemin, à Sartilly; Millet, à Villedieu; Baveray, à Beaumont; Lainé, à Saint-Pierre-Eglise; Burgain, aux Pieux; Moigno, à Bréhal; Ropert, à Cerisy-la-Salle; Dudouyt, à Gavray; de Clamorgan, à la Haye-du-Puits; Laurent, à Lessay; Lepetit, à Périers; Dary, à Mortain; Marheu, à Ba-

renton; Collin, à St-Hilaire-du-Harcouët ; Poullain, à Saint-Pois ; Bunoust, à Sourdeval ; Guillemin, à Valognes ; Chaumel, à Barneville ; Guesdon, à Bricquebec ; Delisle, à Montebourg ; Leguernet, à Sainte-Mère-Eglise ; Jamet, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Grignart, à Saint-Vaast.

Conservateurs des hypothèques.—MM. Couëtoux, à Saint-Lo ; Pinart, à Avranches; Bergeron, à Cherbourg; Bouly de Lesdain; à Coutances ; Heurtevent-Premer, à Mortain; Lebiez, à Valognes.

Receveurs des actes civils et des successions.—MM Prouverre-Lapommerie, à Saint-Lo ; Cazeaux, à Cherbourg; Cavelier, à Coutances.

Receveurs des actes judiciaires et des domaines.—MM. David, à Saint-Lo; Robin-Prévallée, à Coutances; Guerrand, à Cherbourg.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

M. Prestavoine, directeur de 3e classe, à Saint-Lo.
M. Revault, inspecteur de 2e classe, à Saint-Lo.
M. Hardyau, premier commis de 1re classe, à Saint-Lo.

Contrôleurs.

Saint-Lo.—MM. Le Gouas, contrôleur principal de 1re classe et Touzard, contrôleur de 1re classe, à Saint-Lo.

Avranches.—MM Lechault et Deschamps, contrôleurs de 1re classe.

Granville.—M. Bonhomme, contrôleur principal de 2e classe.

Cherbourg.—MM. Pacheu, contrôleur principal de 1re classe ; Garnier, contrôleur de 2e classe.

Coutances.—MM. Vallée, contrôleur hors classe et Lefebvrier, contrôleur hors classe.

Mortain.—M. Jossel, contrôleur de 3e classe.

Valognes.—M. Le Gouix, contrôleur de 2e classe.

Surnuméraires.

MM. Lefèvre et Bouvattier, à Saint-Lo.

PERCEPTEURS DES CONTRIBUTIONS.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTIONS ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT.

Arrondissement de Saint-Lo.

Faucon de la Londe, *Saint-Lo*, Agneaux.
Leloutre, *Canisy*, Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé et Soules.
Lempérière, *Carentan*, Auvers, Méautis, Saint-Côme-du-Mont.
Le Cerff, *Gourfaleur* (résidence à Saint-Lo), la Mancellière, le Mesnil-Herman, Saint-Ebrémond-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Samson-de-Bonfossé.
Le Blanc, *Guilberville* (résidence à Torigny-sur-Vire), Giéville, le Perron, Placy-Montaigu, Saint-Symphorien.
Dudouyt, *la Colombe* (résidence à Percy), Beslon, le Chefresne, Margueray, Montabot, Montbray, Morigny.
Leloup, *Lozon* (résidence à Marigny), la Chapelle-Enjuger, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, Montreuil, Remilly.
Desponts, *Marigny*, Carantilly, Hébécrévon, le Mesnil-Amey, Saint-Gilles.
Jeanne, *Moyon* (résidence à Tessy-sur-Vire), Beaucoudray, Chevry, Fervaches, le Mesnil-Opac, le Mesnil-Raoult, Troisgots.

Le Mardelet, *Percy*, la Haye-Bellefonds, le Guislain, Maupertuis, Vilbaudon.
Letellier, *Pont-Hébert*, Amigny, Cavigny, le Dézert, le Hommel-d'Arthenay, les Champs de-Losque, Tribehou.
Pupin, *Saint-Clair*, Airel, Couvains, la Meauffe, Moon-sur-Elle, Saint-Jean de-Daye, Villiers-Fossard.
Dubois, *Sainte-Croix*, (résidence à Saint-Lo), Baudre, la Barre-de-Semilly, la Luzerne, le Mesnil-Rouxelin, Rampan, Saint-Georges de Montcoq, Sainte-Suzanne sur-Vire, Saint-Thomas.
Clavreul, *Sainteny*, Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, St-Georges-de-Bohon.
Laffolet, *Saint-Georges-d'Elle*, Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-André-de-l'Epine, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.
Courtel, *Saint-Hilaire-Petitville* (résidence à Carentan), Brévands, Catz, les Veys, Saint-Pellerin.
Lécluze, *Saint-Jean-de-Daye*, Graignes, le Mesnil-Angot, le Mesnil-Véneron, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond.
Jean-Delamarre, *Saint-Jean-des-Baisants* (résidence à Torigny-sur-Vire), Biéville, Lamberville, Montabot, Précorbin, Rouxeville, Vidouville.
Laforge, *Tessy-sur-Vire*, Beuvrigny, Fomjean, Fourneaux, Gouvets, St-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts.
Le Grand d'Anerville, *Torigny-sur-Vire*, Brectouville, Condé-sur-Vire, la Chapelle-du-Fest, Saint-Amand.

Arrondissement d'Avranches.

MM.

De Clinchamp, *Avranches*, le Val-Saint-Pair.
Piogêr, *Brécey*, Cuves, la Chapelle-Urée, le Grand-Celland, le Petit-Celland, les Cresnays, les Loges-sur-Brécey, Saint-Nicolas-des-Bois.
Guérin, *Carnet* (résidence à Saint-James), Argouges, la Croix-Avranchin ; Montanel, Saint-Sénier-de-Beuvron, Vergoncey, Villiers.
Trincot, *Curey* (résidence à Pontorson), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey.
Boulot, *Ducey*, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Marcilly, Saint-Quentin.
Guérard, *Granville*, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, Saint-Pair, Saint-Planchers, Yquelon.
Gambier, *la Beslière* (résidence à la Haye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, la Lucerne, la Rochelle, le Mesnildrey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.
Carra, *la Haye-Pesnel*, Beauchamps, Champcervon, la Mouche, le Luot, le Tanu, les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subligny.
Chaillou de l'Etang, *Montviron* (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.
Groult, *Pontaubault* (résidence à Avranches), Céaux, Courtils, Crollon, Juilley, Poilley, Précey.
Angot, *Pontorson*, Ardevon, Beauvoir, Huisnes, le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey, Servon, Tanis.
De Tesson, *Ponts* (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la-Haize, Vains.
Girard, *Saint-Georges de Livoye* (résidence à Brécey), Braffrais, la Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de Livoye, Sainte-Eugienne, Saint-Jean-du-Corail, Tirepied, Vernix.
Dufouc, *Saint-James*, Hamelin, Montjoie, Saint-Aubin-de-Terregatte, Saint-Aubin-de-Terregatte.
Le Masson, *Saint Senier-sous-Avranches* (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gohannière, Saint-Brice, Saint-Loup, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Ovin.

Labrouy, *Sartilly*, Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre-Langers.
Letellier de Blanchard, *Villedieu*, la Bloutière, Sainte-Cécile, Rouffigny, Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, la Lande-d'Airou, Saultchevreuil.

Arrondissement de Cherbourg.

MM.

Stoeber, *Cherbourg*.
Leblanc, *Beaumont*, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.
Tréhu, *Brillevast*, Canteloup, Clitourps, Gonneville, le Theil, le Vast.
Jean dit Pascal, *Equeurdreville* (résidence à Cherbourg), Hainneville, Nouainville, Octeville, Querqueville.
Joyau, *les Pieux*, Benoistville, Bricquebost, Grosville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville.
Mac-Auliffe, *Martinvast*, Couville, Hardinvast, Saint-Martin le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.
Le Bry-Taillis, *Sainte-Croix-Hague*, Acqueville, Biville, Branville, Flottemanville Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vrasville, Vauville.
Le Bréquier, *Saint-Germain le-Gaillard*, le Rozel, Pierreville, Surtainville.
Marcille ✻, *Saint-Pierre Eglise*, Carneville, Cosqueville, Fermanville, Maupertus, Théville.
Regnault, *Siouville*, Flamanville, Héauville, Helleville, Tréauville.
Pican, *Tocqueville*, Angoville, Gatteville, Gouberville, Néville, Réthoville, Varouville, Vrasville.
Tirel, *Tourlaville* (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, le Mesnil-Auval.

Arrondissement de Coutances.

MM.

Jehenne, *Agon*, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.
Leconte, *Baudreville* (résidence à la Haye-du-Puits), Canville, Denneville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Remy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Surville.
Tanqueray, *Bréhal*, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Chanteloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.
Rihouey, *Cérences*, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquière, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.
Luce, *Cerisy la-Salle*, Belval, Cametours, Montpinchon, Ourville, Savigny.
Gilbert, *Courcy* (résidence à Coutances), Bricqueville-le-Blouette, Cambernon, Nicorps, Saussey, Saint-Nicolas-de Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances.
Onfroy de Tracy, *Gavray*, le Mesnil-Amand, le Mesnil Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.
Dupin de Granpré, *Gorges* (résidence à Périers), Baupte, Gonfreville, Lastelle, le Plessis, Nay, Saint-Germain-sur-Sèves, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.
Alix (Lucien), *Hambye* (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Lengronne, le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois.
Lemière, *la Haye-du-Puits*, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobecq, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien.
Hermary, *Lessay*, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly.
Campain, *le Mesnil-Bus*, Moncuit, Camprond, Hauteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin-du-Perron.

Combe, *Montmartin-sur-Mer*, Annoville, Hautteville-sur-Mer, Hérenguerville, Lingreville, Montchaton, Regnéville.

Montier, *Périers*, Feugères, Marchésieux, Saint-Martin d'Aubigny, Saint-Sébastien de-Raids.

Dujardin, *Pirou*, Anneville, Créances, Geffosses, la Feuillie, Millières.

Paris, *Prétot*, Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varenguebec, Vindefontaines.

Collibeaux, *Quettreville*, Contrières, Hyenville, Orval, Trelly.

Michel, *Roncey*, Guéhébert, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Denis-le-Vêtu, Saint-Martin-de-Cenilly.

Roguelin, *Saint Malo de-la-Lande* (résidence à Coutances), Ancteville, Boisroger, Brainville, Gratot, la Vendelée, Montsurvent, Servigny.

Patris, *Saint Sauveur-Lendelin*, la Ronde-Haye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

Arrondissement de Mortain.

MM.

Montembault, *Mortain*, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, St-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail.

Vezard, *Barenton*, Ger, Saint-Cyr, Saint-Georges-de-Rouelley.

Lelong, *Buais*, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.

De Chirée, *Isigny* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), les Biards, le Buat, Chalandrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, Montgothier, Montigny, Naftel, Vézins.

Harlé, *Juvigny*, la Bazoge, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencey, le Mesnil-Adelée, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Reffuveille.

Vieillard, *Milly* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouet), Chevreville, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.

Pinel, *Notre Dame-du-Touchet*, Fontenay, Romagny, Villechien.

Hervy, *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.

Miger, *Saint-Pois*, Boisyvon, la Chapelle-Cécelin, Coulouvray-Boisbenâtre, Lingeard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurent, Saint Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.

Legrand, *Sourdeval*, Beauficel, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemo, Perriers, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Vengeons.

Paillard de Chênay, *le Teilleul*, Husson, Sainte-Marie-des-Bois.

Arrondissement de Valognes.

MM.

Baize, *Valognes*, Huberville, Lieusaint, Yvetot.

Carré, *Barfleur*, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Geneviève, Valcanville.

Ferrand, *Barneville*, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont.

Lempérière (Charles), *Blosville*, Angoville-au-Plein, Carquebut, Hiesville, Houesville, Liesville, Sebeville.

Luce, *Bricquebec*, les Perques, le Vrétot, Quettetot.

Legouix, *Emondeville*, Azeville, Ecausseville, Fontenay, Fresville, Joganville, Saint-Marcouf.

Mustière, *Lestre* (résidence à Montebourg), Ozeville, Quinéville, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-Floxel, Saint-Martin-d'Audouville, Vaudreville.

Guérin, *Montebourg*, Eroudeville, Flottemanville, Hémevez, le Ham, Saint-Cyr, Sortosville, Urville.

Antiouard, *Négreville* (résidence à Bricquebec), Breuville, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.

Auvray, *Néhou*, Colomby, Golleville, Sainte-Colombe, Biniville, Hauteville, Orglandes.
Bouthreuil, *Picauville*, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville.
Alix (Florentin), *Portbail*, Fierville, le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.
Baco, *Quettehou*, Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle, Teurthéville-Bocage, Videcosville.
Hervy, *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Besneville, Catteville, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Taillepied, Crosville, Etienville, la Bonneville, les Moitiers-en-Bauptois, Reigneville.
Cazin, *Saint-Vaast*, la Pernelle, Morsalines, Réville.
Bucaille, *Sainte-Marie-du-Mont*, Audouville-la-Hubert, Boutteville, Brucheville, Saint-Martin-de-Varreville, Vierville.
Garnier, *Sainte-Mère-Eglise*, Beuzeville-au-Plain, Chef-du-Pont, Ecoqueneauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.
Lataste, *Saussemesnil* (résidence à Valognes), Brix, Montaigu, Tamerville.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département de la Manche fait partie de la 15ᵉ conservation, dont le siége est à Alençon, et relève directement de M. LE ROUYER, sous-inspecteur, en résidence à Balleroy (Calvados).

Une partie de la forêt domaniale de Cerisy, dite le *Bois l'Abbé*, d'une contenance de 332 hect. 06 ares 50 cent., se trouve située dans le département de la Manche.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

MM.

SERVILLE, *directeur*, à Saint-Lo.
Deslais, *contrôleur*, à Saint-Lo.
Rattazzi, *commis de direction*, à Saint-Lo.
Antoni, *surnuméraire de perception*, à Saint-Lo.
Coquoin, *brigadier-facteur*, attaché à la direction, à Saint-Lo.

RECETTE PRINCIPALE DE SAINT-LO.

MM. Labro, *receveur principal* du département ; Chatel, *commis de 1ʳᵉ classe* ; Hervieu, *commis de 2ᵉ classe* ; Lebigot, *commis de 4ᵉ classe*.

RECETTE D'AVRANCHES.

MM. Coste de Champéron, *receveur* ; Roulloin, *commis de 1ʳᵉ classe*, Pitel, *commis de 2ᵉ classe* ; Hec, *commis de 4ᵉ classe*.

RECETTE DE CHERBOURG.

MM. Pottier, *receveur* ; Davy de Boisroger, *commis principal* ; Breuil, *commis de 3ᵉ classe* ; Raoult, *commis de 4ᵉ classe* ; Bulot, *commis de 4ᵉ classe* ; Lhotellier, *surnuméraire*.

RECETTE DE COUTANCES.

MM. Rocher, *receveur* ; Bourges, *commis de 1ʳᵉ classe* ; Cornet, *commis de 4ᵉ classe*.

RECETTE DE GRANVILLE.

MM. Corbeau, *receveur ;* Combet, *commis de 4e classe ;* Butel, *commis de 4e classe.*

RECETTES SIMPLES.

Agon, Mlle Michel.
Barenton, Mme Bouilliaut.
Barfleur, Mme Burnel.
Barneville-sur-Mer, Mlle Créances.
Beaumont, Mlle Malherbe.
Brécey, Mlle Barbe.
Bréhal, Mlle Bouzeran.
Bricquebec, Mlle Rivière.
Canisy, Mme Branche.
Carentan, Mlle Enée.
Cerisy-la-Forêt, Mme Laisney.
Cerisy-la-Salle, Mlle Leconte.
Ducey, Mlle Tournebois.
Gavray, Mme ve Duprey.
Juvigny-le-Tertre, Mme Balais.
La Haye-du-Puits, Mme Godey.
La Haye-Pesnel, Mlle Maillard.
Lessay, M. Devaine.
Marigny, Mme Popoin.
Montebourg, Mme ve Longepierre.
Mortain, M. Lebigot.
Percy, Mme Delcour.
Périers, Mme Dugué.
La Périne, Mlle de Grammont.
Les Pieux, Mme Hamel.
Pont-l'Abbé, Mlle Picoré.
Pontorson, Mlle Gauvain.
Portbail, Mlle Hinet.
Prétot, Mme Fortin.
Quettehou, Mme Josse.
Sartilly, Mlle Bazire.
Sourdeval, Mlle Gaignet.
St-Clair-sur-Elle, Mlle Loy.
St-Hilaire-du Harcouët, M. Legrain.
Saint-James, Mme ve Lemuet.
St-Malo-de-la-Lande, Mlle Bourdet.
Ste-Mère-Eglise, Mlle Masson.
St-Pierre-Eglise, Mlle Duchevreuil.
Saint-Pois, Mme Auvray.
St-Sauveur-Lendelin, M. Godefroy.
St-Sauveur-sur-Douves, Mlle Luce.
St-Vaast-la-Hougue, Mlle Foucher.
Le Teilleul, Mlle Lompech.
Tessy-sur-Vire, Mme ve Lerat.
Torigny-sur-Vire, Mlle Frault.
Valognes, M. Thomas.
Villedieu, Mlle Vassault.

DISTRIBUTIONS.

Buais, Mlle Joubin.
Cérences, Mme Teurtris.
Créances, M. Lefebvre.
Flamanville, Mme ve Letourneur.
Ger, Mme Desvoyes.
Hambye, Mme Anfray.
Isigny-le-Buat, Mlle Robert.
Martinvast, Mlle Lemasson.
Montmartin, Mlle Roumet.
Pont-Hébert, Mlle Houel.
Regnéville, Mme ve Doguet.
Sottevast, Mlle Gesbert.
Sainteny, Mme Feuillet.
Ste-Marie-du-Mont, Mlle Louail.
St-Samson-de-Bonfossé, Mlle Guérin.
Le Vast, Mlle Herclat.
Villebaudon, Mlle Lefèvre.

RELAIS DE POSTE.

Saint-Lo, M. Hardel.
Avranches, Mme ve Boullier.
Bréhal, Mme ve Daigremont.
Carentan, M. Vaussy (gérant).
Cherbourg, Mme ve Launay.
Coutances, Mme ve Daigremont (titulre).
Granville, M. Lequeux
Marigny, M. Loi.
Périers, M. Vaussy.
Pontorson, M. Pété.
St-Hilaire-du-Harcouët, M. Bachelot.
Saint-James, M. Belloir.
Torigny-sur-Vire, M. Duval.
Villedieu, Mme Letellier.

PERSONNEL DE L'INSPECTION DES TÉLÉGRAPHES.

Inspection à Cherbourg.

MM. Cherbonnel ✻, inspecteur de 1re classe ; Roulier, employé de 2e classe; Martelet, chef surveillant de 3e classe.

Direction de Saint-Lo.

MM. Béraud, directeur des transmissions de 2e classe; Amaranthe, Lefebve, employés de 5e classe; Hellequin, Buache, surnuméraires; Mariette, employé auxiliaire; Buard, facteur auxiliaire

Station de Cherbourg.

MM. Montbrun, chef de station de 2e classe; Hervé, employé de 5e classe; Mariette, Perrin, Fouque, Lepoittevin, employés auxiliaires; Boireau, employé auxiliaire; Avoine, facteur de 2e classe; Vacher, Schwertzler, facteurs auxiliaires.

Gare de Cherbourg.

MM. Fouque, Lefey, employés de 3e classe.

Station de Granville.

MM. Verdez ✻, chef de station de 1re classe; de Saint-Méloir, employé de 3e classe; Lemuet, employé de 5e classe; Leforestier, Hay, employés auxiliaires; Aupinel, facteur de 3e classe; Gauvin, facteur auxiliaire; Béchu, surveillant de 2e classe, faisant fonction de facteur.

Bureau de Coutances.

M. Dupont, employé de 2e classe.

Station de Valognes.

M. Tallendeau, employé de 3e classe; Mme Tallendeau, auxiliaire; M. Launey, employé auxiliaire.

Bureau de Carentan.

M. Daujon, employé de 3e classe; Mme Daujon, auxiliaire.

Bureau d'Avranches.

MM, Guillier, employé de 2e classe; Lemoine, stagiaire; Jean, facteur auxiliaire.

Bureau de Mortain.

Mlle Bartel, agent auxiliaire.

17 sémaphores, gérés chacun par un chef guetteur et un guetteur.

18 bureaux municipaux, gérés chacun par un agent désigné par le Maire.

7 surveillants.

MM. Berthelot, Travers, surveillants de 1re classe; Jouanne, surveillant de 2e classe, à Cherbourg; Flaux, surveillant de 1re classe, à Valognes; Desmoulins, surveillant de 1re classe, à Saint-Lo; Salmon, surveillant de 2e classe, à Coutances; Durand, surveillant de 3e classe, à Avranches.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST.

Ligne de Paris à Cherbourg et à Saint-Lo, et ligne de Paris à Granville.

Service de la Compagnie.

M. Pierrard ✻, directeur de la Compagnie, rue d'Amsterdam, n° 5, et Saint-Lazare, n° 124.

M. Coindard ✻, secrétaire général de la Compagnie.

Exploitation.

M. Fessard *, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef de l'exploitation, rue d'Amsterdam, n° 13, à Paris.

Service du Mouvement.

M. Protais *, } agents généraux du mouvement.
M. Bisson *, }
M. Tailleau, chef du mouvement, à Caen.

Service commercial.

M. Pingrez, chef du service.
M. Marteau, inspecteur commercial, à Caen.

Service de l'Entretien et de la Surveillance.

M. Clerc *, ingénieur des ponts et chaussées, chef du service, rue de Londres, 49, à Paris.
M. Delacour, chef de division, à Caen.

Service du Matériel et de la Traction.

M. Mayer *, ingénieur, chef du service, rue de Londres, 49, à Paris.

Service de la Construction.

M. Delaître *, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef du service, rue de Londres, 49, à Paris.
M. Gaudin *, ingénieur des ponts et chaussées, faisant fonctions d'ingénieur en chef, à Vire.
MM. Lallemand, chef de section, à Villedieu ; Crazot, *idem*, au Tanu ; Armelin, *idem*, à la Haye-Pesnel ; Levallois, *idem*, à Granville.

Service du contrôle de l'Etat.

1° Pour l'exploitation.

M. Duparc O*, inspecteur général des ponts et chaussées, à Paris, rue Godot-de-Mauroy, 18.
M. Géraldy, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de 2e classe, à Caen.
M. Vieillard, ingénieur ordinaire des mines de 2e classe, à Caen.
M. Tannery, conducteur des ponts et chaussées de 1re classe, à Caen.
M. Fornier, garde-mines de 2e classe, à Caen.

Surveillance administrative.

M. Le Poullier, commissaire de 1re classe, à Saint-Lo.
M. Bourgogne, commissaire de 4e classe, à Cherbourg.

2° Pour la construction.

Lignes de Paris à Granville, et de Saint-Lo à Lamballe.

M. Brame *, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 71.
M. de la Tournerie *, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Domfront (Orne).
M. Rocard, ingénieur des ponts et chaussées, à Saint-Lo (Manche).

M. Floucaud de Fourcroy, ingénieur des ponts et chaussées, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

M. Dinet ✻, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Avranches (Manche).

SERVICE VICINAL.

M. LEROY, agent-voyer en chef, à Saint-Lo.

AGENTS-VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

MM. Gosselin, à Saint-Lo ; Langlois, à Avranches ; Levallois, à Cherbourg ; Le Capelain, à Coutances ; Fleury, à Mortain ; Duval, à Valognes.

Agents-Voyers et Employés attachés aux divers bureaux.

BUREAUX DE L'AGENT-VOYER EN CHEF.

MM. Lehèvre, agent-voyer, chef de bureau ; Lemoigne, agent-voyer, dessinateur ; Huguenin, agent-voyer, chargé de la comptabilité ; Damecourt, expéditionnaire.

BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS (Employés de comptabilité).

MM. Laisné, agent-voyer surnuméraire, à Cherbourg ; Troude, agent-voyer surnuméraire, à Saint-Lo ; Letondeur, à Avranches ; Anger, à Coutances ; Maillard, à Mortain ; Moricet, à Valognes.

Un agent-voyer auxiliaire est en outre attaché à chacun des bureaux d'arrondissement.

AGENTS-VOYERS CANTONAUX.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Pagel et Menant, à Saint-Lo ; Becker, à Percy ; Hermann, à Torigny ; Guillouf, à Carentan ; Thébault, auxiliaire.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Marie, à Granville ; N..., à Villedieu ; Lechanteur, à Saint-James ; Lepine et Bénard, à Avranches ; N..., auxiliaire.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. Victor, à Cherbourg ; Fortin, à Saint-Pierre-Eglise ; Mesnage, aux Pieux ; N..., auxiliaire.

Arrondissement de Coutances. — MM. Colibeaux et Lacolley, à Coutances ; Enquebecq, à la Haye-du-Puits ; Roger, à Gavray ; Lepuissant, à Périers ; Jeanne, à Bréhal ; N..., auxiliaire.

Arrondissement de Mortain.—MM. Bergault, à Saint-Pois ; Durel, à Saint-Hilaire-Harcouët ; Bernard, à Mortain ; Martin, au Teilleul ; N..., auxiliaire.

Arrondissement de Valognes.—MM. Pilard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; N..., à Bricquebec ; Douchin, à Quettehou ; Milkulicz, à Sainte-Mère-Eglise ; Delabre, à Valognes ; N..., auxiliaire.

L'Agent-Voyer en chef est chargé, sous l'autorité du Préfet, de la direction et de la haute surveillance du service vicinal dans le Département, sous toutes réserves des attributions des Sous-Préfets.

Il remplit toutes les missions qui lui sont confiées par le Préfet, en raison de son service.

Ses bureaux sont installés à la préfecture (au rez-de-chaussée, à droite en entrant). Le public y est admis tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de neuf à onze heures du matin et de deux à quatre heures du soir.

Les Agents-Voyers d'arrondissement sont spécialement chargés, sous la direction de l'Agent-Voyer en chef, de l'étude des projets, de la rédaction des devis, de la surveillance et de l'exécution de tous les travaux concernant les chemins de grande communication et d'intérêt commun, et de la comptabilité y relative.

Ils exercent une surveillance directe sur toutes les opérations confiées aux Agents-Voyers cantonaux, dont ils dirigent et contrôlent le service.

Leurs bureaux sont installés dans les hôtels des Sous-Préfectures. Ceux de l'Agent-Voyer d'arrondissement de Saint-Lo sont à la Préfecture, près des bureaux de l'Agent-Voyer en chef.

Les Agents-Voyers cantonaux sont plus spécialement chargés des détails du service actif, qu'ils conduisent sous la direction et la surveillance de l'Agent-Voyer en chef et de l'Agent-Voyer d'arrondissement, et sous l'autorité du Préfet, du Sous-Préfet et du Maire.

En ce qui concerne les chemins vicinaux ordinaires, ils dressent les projets et devis, contrôlent, sous la surveillance du Maire ou de son délégué, l'emploi des prestations en nature, assistent aux adjudications, surveillent l'exécution des travaux et procèdent à leur réception, en présence du Maire ou de l'Adjoint, ou de tout autre conseiller municipal, délégué.

Ils émettent leur avis sur leurs demandes d'alignement, d'autorisation de construire ou de réparer des bâtiments et clôtures le long des chemins vicinaux de toutes classes.

Ils assurent l'exécution des arrêtés du Préfet et des Maires, relatifs à la vicinalité ; ils constatent, par des procès-verbaux, les infractions aux règlements, les entreprises commises sur les chemins, en résumé toutes les contraventions en matière de voirie vicinale.

Ils doivent se rendre dans les communes toutes les fois que leur présence y est nécessaire.

La résidence des Agents-Voyers cantonaux et la composition de chaque circonscription vicinale sont déterminées par l'arrêté préfectoral du 30 décembre 1868 (n° 70 du *Recueil des Actes administratifs* pour l'année 1868).

Les Agents-Voyers cantonaux, dont le domicile est fixé au chef-lieu de Préfecture ou de Sous-Préfecture, ont leur bureau annexé à celui de l'Agent-Voyer d'arrondissement, et sont tenus d'y travailler lorsque leur service ne nécessite pas leur présence sur les chemins.

Enfin, toute mesure qui intéresse la conservation et la police des chemins vicinaux est confiée à la surveillance des Agents-Voyers en général, chacun dans les limites de ses attributions.

Mais il est formellement interdit aux Agents-Voyers de s'occuper d'affaires quelconques, mêmes communales, en dehors du service de la vicinalité, à moins d'une autorisation spéciale et personnelle, accordée par le Préfet, et qui leur serait transmise par l'intermédiaire de l'Agent-Voyer en chef.

CLERGÉ DU DIOCÈSE.

Mgr BRAVARD * (Jean-Pierre), né à Husson (Loire), le 20 février 1811, sacré à Sens le 28 octobre 1862 ; 87e évêque.

Vicaires généraux.

MM. Croulebois * et Caillemer, agréés par le Gouvernement ; Harel, chanoine ; Bizon, supérieur du Grand-Séminaire.

Secrétariat de l'Evêché.

MM. Febvrier, secrétaire ; Joubin, pro-secrétaire.
MM. Doublet, trésorier ; Deligand, aumônier de Mgr l'Evêque.

Chanoines d'honneur.

NN. SS. Guynemer de la Hallandière, ancien évêque de Vincennes; Dupont des Loges *, évêque de Metz ; Guilbert *, évêque de Gap.

Chanoines titulaires.

MM. Harel, grand-chantre ; Doublet, Truffaut, Deligand, Febvrier, Ameline, Laisney, Lecanu.

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.

MM. Buhot, Lucas-Girardville *, Paimblanc, Adeline, Menant, Guesnon, Lepelley *, Avice, Oury, Mauviel, Gournel, Gilles, Lair *, Godefroy, Lerenard, Colet, Louis, Lemardelé, Bitouzé, Legrand, Roquière, Duval, Martinière, Touzé, Langenais, Barenton, Besnard, Turgis *, Ollivier, Mabire, Lebedel, Guérin, Dupont *, Malhier, Lemaignen, Lerouge, Lecaplain, Leroy *, Gillot, Poullain, Rihouey, Le Goupils, Barbenchon, Roger, Jouenne, Clément, Hersent, Lecordier, Desprès, Thomas, Dallain, Bizon.

Chanoines résidant hors du diocèse.

MM. Robert, Desprez *, Barret, Coubard, Mezière, Cousin, Gravey, Mey, Suchet, Durand, Patouillard, Collan, Brunois, Germain, Dumas, Janault-Desgris, prélat romain.

Grand-Séminaire.

MM. Bizon, supérieur ; Marquet, directeur-économe, professeur du cours de prédication ; Marty, professeur de morale ; Coste, professeur de dogme ; Olivier, trésorier, professeur d'écriture sainte ; Decorbie, professeur de théologie (1re année) ; Brin, professeur de philosophie (1re année).

Bureau d'administration des Séminaires.

Mgr l'Evêque, président ; MM. Bizon, supérieur du grand-séminaire ; Marquet, économe ; Ollivier, trésorier ; Febvrier, chanoine, secrétaire.

Missionnaires du diocèse.

A Donville.—MM. Geslon, supérieur ; Barbey-d'Aurevilly, Féret, Boucher, Courné, Tirhard, Leugronne.
A Notre-Dame-sur-Vire.—MM. Yvetot, supérieur, Regnault, Baudry, Lebedel, Divetain.
Dans l'ancienne abbaye du Mont-Saint-Michel. — MM. Robert, supérieur ; Bourbon, Bernard, Remond, Hamelin, Couillard.

Chapelains de communautés religieuses.

A Avranches, *Ursulines*, M. Vaultier ; *Sœurs de Notre-Dame du Mont-Carmel*, M. Richer ; à Saint-James, *Trinitaires*, M. Besnard ; à Ducey, *Trinitaires*, M. Guillemin ; à Granville, *Sœurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve*, M. Leroux ; à Cherbourg, *Sœurs de la Charité des SS. Cœurs de Jésus et de Marie*, M. Godefroy ; à Saint-Pierre-Eglise, *Augustines*, M. Dallain ; à Coutances, *Augustines*, M. Lecampion ; *Sacré-Cœur*, M. Béatrix ; à Mortain, *Ursulines*, M. Lemonnier; à Barenton, *Augustines*, M. Gosse ; à Saint-Lo, *Bon-Sauveur*, MM. Lepoil, Ménard ; à Carentan, *Augustines*, M. Malenfant ; à Valognes, *Bénédictines*, M. Aubrais ; *Augustines*, M. Desprez ; à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Sœurs de la Miséricorde*, M. Lerenard ; à Picauville, *Bon-Sauveur*, MM. Allain, Leroux ; à Montebourg, *Etablissement et Ecole stagiaire des Frères de la Miséricorde*, M. Vasselin.

Aumôniers d'Hospices.

A Avranches, M. Massy ; à Granville, M. Lerouge ; à Pontorson, M. Langlois ; à Saint-James, M. Deslandes ; à Cherbourg, M. Fafin ; à Coutances, M. Leguerrier ; à Périers, M. Pagny ; à Mortain, M. Gervais ; à Saint-Lo, M. Ollivier ; à Carentan, M. Henry ; à Valognes, M. Lerévérend ; à Montebourg, M. Pergeaux ; à Villedieu, M. Lebedel ; à Torigny, N... ; à Périers, orphelinat, M. Jouninet.

Aumôniers de la Marine.

A Cherbourg, hôpital maritime, M. Levesque ✻; arsenal, M. Martin ✻; sur des navires de l'Etat, MM. Piel ✻, Néel, Cleret ✻.

Aumôniers des Prisons.

A Coutances, M. Letimonnier ; à Cherbourg, M. Viel-Hautmesnil; à Avranches, M. Hersent ; à Saint-Lo, M. Binet ; à Mortain, M. Ameline ; à Valognes, M. Fauvel.

Prêtres du diocèse employés dans l'instruction publique.

A Coutances, MM. Lair ✻, proviseur du Lycée; Pigeon, aumônier ; à Avranches, M. Roisille, aumônier ; à Cherbourg, M. Dupont, aumônier, à Saint-Lo, M. Defontenay, aumônier de l'école normale.

Archiviste du diocèse : M. Hersent.

ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

Petit-Séminaire et Collège diocésain de Saint-Lo.

MM. Supérieur : Durel, prêtre.—Directeur : Lemonnier, prêtre.—Philosophie : Bouscaillou, prêtre.—Rhétorique : Maquerel, prêtre.—Sciences : Brière ; Cabart, prêtre ; Pontis, prêtre.—Histoire : Binet, prêtre.—Seconde : Deboskre, prêtre.—Troisième : Lemains, prêtre.—Quatrième : Viel, prêtre.—Cinquième : Mesnildrey, prêtre.—Sixième : Cochard, prêtre.—Septième : Poulain, prêtre.—Huitième : Mesplet, prêtre.—Français : 3e année, Lenoir, prêtre ; 2e année, Chardot, prêtre ; 1re année, Pelchat.—Anglais : Guidon-Lavallée.—Allemand : Guidon-Lavallée.—Dessin : Kanapell.—Musique : Gibon, prêtre ; Enouf ; Steck. — Présidents d'études : Blin (Jacques), prêtre ; Desjardins, prêtre ; Blin (Adfred), prêtre ; Durand, prêtre.

Nombre des élèvees : 373, dont 296 internes et 77 externes.

Petit-Séminaire de Mortain.

MM. Supérieur : Gillot, chanoine honoraire.—Directeur : Maillard (Pierre), prêtre. — Philosophie : Dubois, prêtre. — Rhéto-

rique : Boursin, prêtre. — Sciences : Maillard, prêtre ; Ameline, prêtre.—Histoire : Ameline, prêtre.—Seconde : Lemesnager, prêtre. —Directeur, troisième : Maillard, prêtre.— Quatrième : Lemasle, prêtre. — Cinquième : Lemoine, prêtre. — Sixième et septième : Laurent, prêtre.—Professeur de huitième et du cours préparatoire : Leboulenger, prêtre.—Directeur du cours spécial : Cosson, prêtre.— Professeur adjoints au cours spécial : Martin.—Anglais : M. le Supérieur.—Présidents d'étude : Gautran, prêtre ;—Tabard, prêtre.

Nombre d'élèves : 187, dont 180 internes et 7 externes.

Petit-Séminaire de Valognes.

MM. Supérieur : Tessero, prêtre.—Directeur : Gillouard, prêtre. Philosophie : Marie, prêtre. — Rhétorique : Gillouard, prêtre.— Sciences : Dufil, prêtre ; Plessis, prêtre. — Histoire : N.....— Seconde : Truffaut, prêtre. — Troisième : Lecroisey, prêtre. — Quatrième : Evéno, prêtre.—Cinquième : Jollivel, prêtre.—Sixième : Morice, prêtre.—Septième : Lengronne, prêtre.—Huitième : Roullier, clerc minoré.— Français, cours spéciaux, première année : Boissel, prêtre ; classes élémentaires : Hublër.—Langues vivantes (anglais et allemand) : Un laïque.—Présidents d'étude : Mahé, clerc minoré ; Henry, prêtre ; Scelles, prêtre.

Nombre d'élèves : 223, dont 182 internes et 41 externes.

CULTE PROTESTANT.

Ministres du Saint Evangile.

MM. Martin, à Cherbourg et à Sionville ; Lourde de la Place, au Chefresne et à Saint-Lo.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ACADÉMIE DE CAEN.

MM. ALLOU O✵, Recteur de l'Académie.
Hébert-Duperron, Inspecteur d'Académie (3e classe).
Fournier, Secrétaire de l'Académie (2e classe).
Carlet, commis d'Académie (1re classe).
Chaussade, commis d'Académie (2e classe).
Gervais, commis de l'inspection académique (1re classe).

SERVICE ACADÉMIQUE DE LA MANCHE.

MM. Charpentier, inspecteur d'Académie.
Steck, commis de l'inspection.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. Vaultier ✵, préfet, président ; Mgr Bravard, évêque de Coutances et d'Avranches ✵, ou en son absence, l'abbé Cailleimer, vicaire-général, délégué ; Charpentier, inspecteur d'Académie ; Breult, inspecteur primaire de l'arrondissement de Saint-Lo, secrétaire ; Duhamel ✵, président du tribunal civil de Saint-Lo, membre du Conseil municipal ; Théry, procureur de la République, à Saint-

Lo ; Gouville, membre du Conseil général, maire de Carentan ; Lucas-Girardville ✻, archiprêtre, curé-doyen de Notre-Dame de Saint-Lo ; Sanson ✻, membre du Conseil général, maire d'Avranches ; le comte de Kergorlay O✻, membre du Conseil général ; Lourde de la Place, pasteur protestant.

INSTRUCTION SECONDAIRE.

Lycée national de Coutances.

MM. l'abbé Lair ✻, proviseur.

Fierville, censeur des études ; l'abbé Pigeon, aumônier ; Glorget, économe ; Lecaplain, 1er commis d'économat.

Philosophie : Laforest ; rhétorique : Lemarchand ; Seconde : Blier ; Troisième : Leparquier ; Sciences physiques : Cauvin et Lemoine ; Mathématiques : Daligault et Hervieux ; Histoire : Héon ; Langue anglaise et allemande : Lecocq et Lebreton ; Dessin d'imitation : Quesnel ; Travaux graphiques : Daligault ; Quatrième : Nicollet ; Cinquième : Lemonnier ; Sixième : Lemare ; Septième : Lemaître ; Huitième : Lelièvre ; Neuvième : Daireaux (Louis). — Enseignement secondaire spécial : MM. d'Héral de Brisis ✻ d'Espagne ; Lemoine ; Hervieux ; Héon ; Prioult ; Girard ; Muriel ; Classe primaire : Félix ; Surveillant général : Lebreton ; Maîtres répétiteurs : Carabeuf ; Lesaulnier : Rebut ; Deschamps ; Duval ; Lenoir ; Foisson ; Avoine.

COLLÉGES COMMUNAUX.

Collége d'Avranches.

MM. Boucheron, principal.

Créances : sous-principal ; l'abbé Roisille, aumônier ; Philosophie : Lehodey ; Rhétorique : Lehéricher ; Seconde : Doutelleaux ; Troisième : Nelet ; Sciences physiques : Loyer ; Mathématiques : Ménard et Vilquin ; Dessin : Fouqué ; Travaux graphiques : Pigault ; Langue anglaise : Lehéricher ; Quatrième : Doré ; Cinquième : Lemesle ; Sixième : Chesnay ; Septième : Lelandais ; Huitième : Blot ; Enseignement secondaire spécial : Loyer ; Vilquin ; Nelet ; Danjou ; Encoignard ; Créances ; Classe primaire : Chevrel.

Collége de Cherbourg.

MM. Vibert, principal.

Coquerel, sous-principal ; Dupont, aumônier ; Philosophie : Favié ; Rhétorique : Allègre ; Seconde : Néel ; Troisième : Lebarrier ; Physique : Coquerel ; Mathématiques : Denis ; Le Barbé ; Joffrès ; Dessin : Jennet ; Anglais : Lowcay ; Allemand : Edelmann ; Professeur de lettres pour la marine : Frigoult ; Lefèvre (Louis) ; Quatrième : Lefèvre (Jean) ; Cinquième : Lequesne ; Sixième : Wolf ; Septième : Quévillon ; Huitième : Lereverend ; Troisième et quatrième, enseignement spécial : Jeanne ; Deuxième, *id.*, Lechevalier ; Première, *id.*, Menard ; Deuxième, enseignement primaire : Desprez ; Première, *id.*, Houelle ; Maîtres d'étude : Bonvoisin ; Mesnage ; Vieillot ; Jolinet.

Collége de Mortain.

MM. Duchemin, principal.

L'abbé Turgot, aumônier ; Philosophie et rhétorique : Pierre ; Seconde et troisième : Duchemin ; Quatrième et cinquième : Germain ; Sixième et septième : Guilmé ; Huitième : Delarocque ; Enseignement secondaire spécial : Robbes (Pierre) ; Sciences mathé-

mathiques : Retout ; Sciences physiques : Gallée ; Classe primaire : Troude ; Dessin et travaux graphiques : Robbes.

Collège de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM. Lebailly, principal.

Troisième et quatrième : Levallois ; Cinquième et sixième : Mottin ; Septième et huitième : Gallouin ; Sciences : Lebailly ; Cours primaire supérieur : Lecroisey ; Classe primaire : Dumont.

INSPECTION PRIMAIRE.

MM. Desroziers, à Avranches ; Bréard, à Cherbourg ; Piquois, à Coutances ; Fouques, à Mortain ; Breult, à Saint-Lo ; Lemarquand, à Valognes.

Jury d'examen des aspirants au brevet de capacité.

MM. Denis, avocat, président ; l'abbé Hamel, curé de Saint-Martin-de-Varreville ; l'abbé Durel, supérieur du collège diocésain de Saint-Lo ; Rougeul, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Rocard, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées ; Delaplanche, directeur à l'école normale de Saint-Lo, adjoint pour l'examen des aspirantes ; Breult, inspecteur primaire, secrétaire.

Dames adjointes pour l'examen des travaux d'aiguilles des aspirantes.

Mmes Vaultier, Duhamel, Guiot, et les deux Sœurs directrices de l'ouvroir à l'hospice de Saint-Lo.

ÉCOLES NORMALES.

École normale d'Instituteurs de Saint-Lo.

Commission de surveillance de l'école normale de Saint-Lo.

MM. Lemonnier de Gouville, juge du tribunal civil de Saint-Lo, *commissaire ordonnateur des dépenses* ; Rougeul ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Lucas-Girardville ✻, archiprêtre, curé-doyen de Notre-Dame de Saint-Lo ; Vieillard ✻, ancien directeur des contributions directes.

Fonctionnaires de l'école.

MM. Delaplanche, directeur ; Labbé Defonteney, aumônier ; Daniel, Guilmin, Nicolas, maîtres-adjoints : Porcher, directeur de l'école primaire-annexe ; Steck, maître de chant ; Brunin, maître de dessin ; Kanapell, maître de gymnastique.

Cours normaux préparatoires d'Institutrices.

Commission de surveillance du cours normal d'Avranches.

MM. Lemarchand ✻, sous-préfet ; Sanson ✻, membre du Conseil général, maire d'Avranches ; Garnier, curé-doyen d'Avranches ; Duprateau, ancien professeur du collège ; Desroziers, inspecteur primaire de l'arrondissement d'Avranches ; Mme la directrice du cours normal.

Directrice du cours normal, Mme Hédou, sœur Saint-Stanislas, supérieure générale des Carmélites d'Avranches.

Commission de surveillance du cours normal de Coutances.

MM. d'Orgeval ✻, sous-préfet ; Plaine ✻, ancien sous-préfet, maire de Coutances, membre du Conseil général ; l'abbé Lair ✻, proviseur du lycée ; l'abbé Adeline, curé de Saint-Pierre ; Piquois, inspecteur primaire à Coutances ; Mme la directrice du cours normal.

Directrice du cours normal, M^me^ Chausse, sœur Saint-Bernard, supérieure générale des religieuses du Sacré-Cœur de Coutances.

JURY DÉPARTEMENTAL.

Chargé d'examiner les aspirants aux bourses nationales, départementales, communales des lycées, des collèges communaux et du prytanée militaire.

MM. Charpentier, président, inspecteur d'Académie ; Delaplanche directeur de l'école normale ; Denis, avocat.

SCIENCES ET ARTS.

Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

Président : M. N...—*Vice-Présidents* : MM. Th. Elie, imprimeur ; Lucas-Girarville ✻, curé de Notre-Dame de Saint-Lô.—*Classificateurs de section* : MM. le comte de Kergorlay O✻, classificateur de la section d'agriculture ; *sous-classificateur* : M. Desplanques ; M. Dubosc, archiviste du département, classificateur de la section d'archéologie ; *sous-classificateur* : M. Kanapell, professeur de dessin ; M. Leménicier, classificateur de la section d'histoire naturelle ; *Sous-classificateur* : M. Denis, avocat.—*Secrétaire* : M. Ed. Lepingard.—*Secrétaire adjoint* : M. Hippolyte Donchin, architecte.—*Conservateurs* : MM. E. Didier, architecte ; A. Dieu, avocat.—*Trésorier* : M. Doray, pharmacien.

Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts d'Avranches.

Président : M. Laisné, ancien principal.—*Vice-Président* : M. Bouvattier ✻, ancien sous-préfet.—*Secrétaire* : M. Loyer (Philippe), professeur.—*Secrétaire adjoint* : M. Doutelleaux, professeur.—*Archiviste* : M. Halley, professeur.—*Trésorier* : M. N...—*Questeurs* : M. N...—*Conservateurs* : MM. Loyer (Emile), médecin militaire en retraite ; Pigault, conducteur des ponts et chaussées.

Société nationale des Sciences naturelles de Cherbourg.

(Etablissement d'utilité publique par décret du 26 août 1865).

BUREAU POUR 1872.

Président : M. le D^r^ Auguste Le Jolis, négociant.—*Vice-Président* : M. Mottez, capitaine de vaisseau.—*Secrétaire*, M. Bertin, ingénieur des constructions navales.—*Trésorier* : M. Geufroy, architecte.

Société artistique et industrielle de Cherbourg

autorisée par M. le Préfet de la Manche, le 22 janvier 1872.

BUREAU ÉLECTIF POUR 1872.

Président : M. Henri de la Chapelle, commis principal des douanes.—*Vice-Présidents* : MM. Lemoigne-Dulongpré, propriétaire et agriculteur ; Onfroy, artiste peintre.—*Bibliothécaire archiviste* : M. Edouard de la Chapelle, officier de l'instruction publique.—*Secrétaire* : M. Dupont, fils aîné, graveur.—*Trésorier* : M. Rideau père, propriétaire.—*Conseillers* : MM. Rey, capitaine au long cours ; Thélot, sculpteur.

Société académique de Cherbourg.

Bureau : MM. Digard de Lousta, *Président* ; Frigoult, *Secrétaire* ; de Pontaumont, *archiviste trésorier*.

BIBLIOTHÈQUES.

Saint-Lo.—M. Jules Dieu, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture : le mardi et le jeudi de chaque semaine, de 11 heures à 3 heures ; et le lundi et le vendredi, de 6 heures 1/2 à 9 heures du soir.

Avranches.—M. Duprateau, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture : les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures.

Cherbourg.—M. Digard, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture : les lundi, mercredi et vendredi, de 6 à 9 heures du soir ; les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

Coutances.—M. Lavieille, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture : tous les jours non fériés, de 10 heures à 2 heures.

Mortain.—M. N..., bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture le jeudi de chaque semaine, de 2 heures à 5 heures.

Valognes. M. Baude, bibliothécaire.

ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le Dr Lhomond, *médecin de l'établissement*.—Mme sœur Dramard, *directrice*.—M. l'abbé Ménard, *aumônier*.

Prix de la Pension.

1re classe (avec soins exceptionnels), 1,200 fr. ;—2e classe 600 fr. ;—3e classe, 500 fr. ;—4e classe, 400 fr.

ASILE DE PONTORSON.

M. le Dr Bellet, *médecin préposé principal*.—Marie, *receveur économe*.—M. l'abbé Langlois, *aumônier*.

Prix de la Pension.

1re classe (avec soins exceptionnels), 1,400 fr. ;—2e classe, 1,000 fr. ;—3e classe, 800 fr. ;—4e classe, 600 fr. ;—5e classe, 400 fr.

ASILE DU PONT-LABBÉ.

M. Legruel, *directeur-médecin*.—Madame sœur Lépée, *Receveur économe*.—MM. Leroux et Bolbard, *aumôniers*.

Prix de la Pension.

1re classe, 1,500 fr. ;—2e classe, 1,200 fr. ;—3e classe, 1,000 fr. ;—4e classe, 800 fr. ;—5e classe, 600 fr. ;—6e classe, 400 fr.

PERSONNEL DU DÉPOT DÉPARTEMENTAL DE MENDICITÉ

ÉTABLI AU MANS PAR DÉCRET DU 3 MAI 1854.

M. Perrin O✻, *directeur*.—Foulard, *receveur économe*.—Fisson ✻, *médecin*.—Bataille, *aumônier*.

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

M. Gosset-Deslongchamps, inspecteur des enfants assistés à Saint-Lo.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

VILLE DE SAINT-LO.

Société de secours mutuels entre les Patrons et les Ouvriers de la ville de Saint-Lo.

MM. le Préfet de la Manche ✻, Mgr l'Evêque de Coutances et d'Avranches ✻, le maire de Saint-Lo, le comte de Kergorlay O✻, le Curé de Notre-Dame ✻, Elie imprimeur, *présidents d'honneur* ; Rauline, Conseiller général, *président* ; Douchin, architecte, *vice-président honoraire* ; Queillé, Didier, architectes, *vice-présidents* ; Fauchon, conducteur des bâtiments départementaux, *secrétaire* ; Didier fils, sous-officier du génie, *secrétaire adjoint* ; Nativelle, filateur et Conseiller municipal, *trésorier* ; Bellamy, menuisier, *trésorier adjoint* ; Didier père, propriétaire, *visiteur général des malades et contrôleur de la perception* ; Davy, marchand de chaux, Desaunette, filassier, Abraham, fumiste, Lecousley, plafonneur, *administrateurs*.

Société de secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et Marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.

MM. Pézeril, *président* ; N..., *secrétaire*.

Société de secours mutuels entre les cantonniers du service vicinal.

(Approuvée par arrêté préfectoral du 8 juillet 1867).

Administration centrale :

Président : MM. Leroy, Agent-Voyer en chef du département ; *Vice-Président* : Gambillon, Chef de division à la Préfecture, Membre honoraire de la Société ; *Secrétaire* : Lelièvre, Agent-Voyer, Chef du bureau de l'Agent-Voyer en chef ; *Secrétaire adjoint* ; Lemoigne, Agent-Voyer, attaché au bureau de l'Agent-Voyer en chef ; *Trésorier* : Huguenin, Agent-Voyer auxiliaire, chargé de la comptabilité au bureau de l'Agent-Voyer en chef.

Administrateurs principaux d'arrondissement :

Saint-Lo : MM. Gosselin ; *Avranches* : Langlois ; *Cherbourg* : Levallois ; *Coutances* : Lecapelain ; *Mortain* : Fleury ; *Valognes* : Duval, Agents-Voyers d'arrondissement.

VILLE DE TORIGNY-SUR-VIRE.

MM. Canu, *président* ; Philippe-Desportes (Michel), *vice-président* ;

Harivel, secrétaire de la mairie, *secrétaire*; Lemainier, menuisier, *trésorier*; Putot, chaudronnier, et Letellier (Léonor), serrurier, *administrateurs*.

VILLE D'AVRANCHES.

MM. Sanson ✻, maire, juge honoraire, *président*; Mgr Bravard ✻, évêque de Coutances et d'Avranches, de Saint-Germain C✻, député, *présidents d'honneur*; Bouvattier ✻, sous-préfet honoraire, *vice-président*; Besnier, ex-receveur des douanes, Payen de Chavoy ✻, *administrateurs*; Laisné, ancien principal *secrétaire*; Barbedette, *trésorier*; Cordon, receveur de l'hospice, *trésorier adjoint*; Laurence, maître charpentier, Baubigny, jardinier, *contrôleurs*; Ameline, *préposé à la recette*.

VILLE DE CHERBOURG.

Société de secours mutuels des Distributeurs et autres Employés et Ouvriers du port et de la ville de Cherbourg.

MM. Ricard (Ambroise), *président*; Ludé (Etienne) ✻, *président honoraire*; Lanièce (Jacques), Levavasseur (Alphonse), *vices-présidents*; Desseaux (Pierre), *trésorier*; Noyon (Jacques), *secrétaire*; Schowb (Henry), Grignard (Théophile), Anne (Alphonse), Lecarpentier (Léon), Ricard, *receveurs particuliers*; Leneveu (Jean-Baptiste), Hamel (Aimable), Bocage (Jules), Liard (Bon), Jean (Thomas), Cuiret (Jules), Moittier (Louis), Goubert (Pierre), Michel (Aimable), Lemarchand (Louis), Ruault (Jean), Jubel (Michel), Cadet (François), Corbet (Charles), Groult (François), Assier (Auguste), Renouf (Pierre), Mahier (Arsène), Grard (Eugène), Philippe (Louis), Jennet (Louis), Connor (Victor), *administrateurs*.

Société de Secours mutuels la Cherbourgeoise.

MM. Estebé, propriétaire, *président*; Blaizot, maître entretenu à la marine, *vice-président*; Perrel, chef ouvrier à la marine, Ledoux, *id.*, Poirier, ouvrier à la marine, Lebrun, retraité de la marine, Mouginot, chef ouvrier à la marine, Lebiez, *id.*, Chatellier, contre-maître à la marine, Varenque, *id.*, Dubost, écrivain à la marine, Lecoutour, caissier de commerce, *administrateurs*; Quentin, *archiviste*; Lecoutour, *trésorier par intérim*; Amiot, *secrétaire*.

VILLE DE COUTANCES.

MM. Plaine, maire de Coutances, *président*; Poisson, *vice-président*; Le Pesant, *secrétaire*; Lavieille, *trésorier*; Duprey, Lemare, Robin, *administrateurs*.

VILLE DE VALOGNES.

MM. Sébire ✻, docteur-médecin, *président*; Leledy, *vice-président*; Martin de Bouillon, *secrétaire*; Lebunetel, *trésorier*; Lecoquière, serrurier, Lucas, tailleur, Lecoquière, carrier, Flaux, carrier, Sorel, menuisier, Lerouge, peintre, Adelus, imprimeur, *administrateurs*.

VILLE DE BRICQUEBEC.

M. Viel, juge de paix, *président*.

PRISONS.

M. Marquet ✻, directeur des prisons de la Manche, à Beaulieu, près Caen.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—MM. Vaultier ✻, préfet, *président*; Rauline, de la Gonnivière, le comte de Kergorlay O✻, *vices-présidents*; J. Lemaître, *secrétaire*; Lascaux, *trésorier*.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—MM. H. de Saint-Germain, Député à l'Assemblée nationale, *président*; Bouvattier, sous-préfet honoraire *président honoraire*; Godin, juge de paix, Adrien de Payen de Chavoy, *vices-présidents*; Bouvattier (Jules), avocat, *secrétaire*, Langlois, Clouet, *vices-secrétaires*; Le Marchand (Jules), A. M. Laisné, *secrétaires honoraires*; Bougard, secrétaire de la mairie d'Avranches, *trésorier*; A Latouche, adjoint au maire d'Avranches, *conservateur*; Bataille, avocat, *bibliothécaire*; Sanson, maire d'Avranches; Daucé, à Brécey; Périer, maire de Courtils; Leclère, ancien maire de Granville; Lemoine des Mares, président du tribunal; Morel, à Pontorson; A. Lempereur de Saint-Pierre, ancien préfet; A. de Peyronny, à la Lande-d'Airou, *membres du comité d'administration*.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—MM. le sous-préfet, *président honoraire*; le comte de Tocqueville ✻, *président*; de Couville, à Querqueville; Chevrel, Desroziers, aux Pieux; Lebas, à Saint-Pierre-Eglise; Michel d'Annoville, à Jobourg, *vice-présidents*; Lemoigne-Dulongpré, à Cherbourg, *vice-président honoraire*; Chevrel, *secrétaire*; Lesage et Lucas, *secrétaires adjoints*; Cappe, *conservateur archiviste*; N..., *trésorier*.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES. — MM. Blondel, *président*; Le Pesant, de Cabouel, *vice-présidents*; Poisson, ancien juge de paix, *secrétaire général*; Quenault ✻ et Dubois ✻, *vice-secrétaires*; Lansot, receveur municipal de Coutances, *trésorier*.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN. — MM Bréhier, maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *président*; Dumarais, maire du Neufbourg, Laurent, juge de paix, à Saint-Pois, *vice-présidents*; Queslier, *secrétaire*; Bunel, avoué, *vice-secrétaire*; Ladvoué, propriétaire, à Mortain, *trésorier*; de Montbrun, propriétaire, à Mortain, *bibliothécaire*.

Présidents cantonaux : MM. Béchet, pour Barenton; Lebrun de Blon, pour Isigny; Delaunay (Léon), pour Juvigny; d'Avenel de Nantraye, pour le Teilleul; Piel, propriétaire à Mortain; le docteur Roullin, pour Saint-Hilaire-du-Harcouët; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois: Lorier, propriétaire, pour Sourdeval.

ARRONDISSSEMENT DE VALOGNES. — MM. Sébire ✻, *président*; Roumy, propriétaire à Sainte-Mère-Eglise, *vice-président*; Gosselin, vétérinaire à Valognes, *secrétaire*; Lebunetel, propriétaire à Valognes, *trésorier*; Lemoigne-Dutaillis, maire, à Urville; Paul (Jean), cultivateur à Sainte-Marie-du-Mont; Maillard, Céran, propriétaire à Sainte-Marie-du-Mont.

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO. — *Canisy*, M. le comte de Kergorlay O✻.

propriétaire.—*Carentan*, M. Le Sage.—*Marigny*, M. Dudouyt, maire de la Chapelle-Enjuger.—*Percy*, M. Ganne de Beaucoudray.—*Saint-Clair*, M. Lebas (Auguste), propriétaire.—*Saint Jean-de-Daye*, M. Lecocq, ancien juge de paix.—*Tessy-sur-Vire*, M. Leguédois, maire.—*Torigny-sur-Vire*, M. Pézeril, propriétaire, à Saint-Amand.

Arrondissement d'Avranches. —*Avranches*, M. de Saint-Germain (Hervé) C✱, député.—*Brécey*, N.—*Ducey*, N.—*Granville*, N. —*La Haye-Pesnel*, N. —*Pontorson*, M. de Verdun de la Crenne.—*Saint-James*, N.—*Sartilly*, M. Lechault-Courtie (Henri) —*Villedieu*, N.

Arrondissement de Cherbourg.—*Beaumont*, M. Michel d'Annoville.—*Cherbourg*, M. Potier, marchand de chaux.—*Les Pieux*, M. Desroziers.—*Octeville*, M. Delalée.—*Saint-Pierre-Eglise*, M. Lebas.

Arrondissement de Coutances.—*Bréhal*, M. Plaine, Conseiller général.—*Cerisy-la-Salle*, M. Hébert, juge de paix.—*Coutances*, M. Quénault ✱, sous-préfet honoraire.—*Gavray*, M. Blouet ✱, président honoraire du tribunal.—*La Haye-du-Puits*, M. Lempérière, maire de Neufmesnil.—*Lessay*, M. Fauvel, ancien juge de paix. — *Montmartin-sur-Mer*, M. Blondel (Charles-François).—*Périers*, M. Lescaudey de Manneville, propriétaire.—*Saint-Malo de-la-Lande*, M. Brohyer, ancien juge de paix. —*Saint-Sauveur-Lendelin*, M. de la Conté, maire de Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain.—*Barenton*, M. Béchet, notaire.—*Isigny*, M. Lebrun de Blon, propriétaire.—*Juvigny*, M. Taborel, médecin, maire. —*Le Teilleul*, M. Ferré des Ferris, maire du Teilleul.—*Saint-Hilaire-du-Harcouët*, M. Roulin.—*Saint-Pois*, le comte d'Auray, maire de Saint-Pois. *Sourdeval*, M Lorier, propriétaire.

Arrondissement de Valognes.—*Barneville*, M. du Châtel, maire de Carteret.—*Bricquebec*, M. Viel, juge de paix.—*Montebourg*, M. de Pontgibaud ✱, propriétaire, maire de Saint-Marcouf.—*Quettehou*, M. du Mesnildot, maire d'Anneville-en-Saire.—*Sainte-Mère-Eglise*, M. N.—*Saint-Sauveur-le-Vicomte*, M. Hersan, propriétaire à Saint-Sauveur-le-Vicomte. —*Valognes*, M. Sébire ✱, docteur-médecin, à Valognes.

COMICES AGRICOLES.

Percy, Tessy-sur-Vire et Torigny-sur-Vire.—MM. Ganne de Beaucoudray, *président*; Lemaître (Jean-Jacques), maire de Saint-Jean-des-Baisants, conseiller général, et Daduire, propriétaire, à Percy, *vices-présidents*; Harivel, à Torigny-sur-Vire, *secrétaire*; Tirard (Victor) à Torigny-sur Vire, *trésorier*.

Brécey.—M. de Brécey, conseiller général, *président*.

Ducey.—M. Dupont, maire de Saint-Quentin, *président*.

La Haye-Pesnel.—M. le Moine des Mares, président du tribunal civil, *président*; M. Morin juge de paix, *vice-président*.

Sartilly.—M. Lempereur de Saint-Pierre, député à l'Assemblée nationale, maire de Saint-Jean-des-Champs, *président*.

Saint-James.—M. Guérin, percepteur de Carnet, *président*.

Villedieu.—M. Tétrel, maire de Villedieu, *président*.

La Haye-du-Puits et Lessay.—M. Gaslonde, *président*; MM. Lempérière, maire de Neufmesnil, et Luce, membre du conseil d'arrondissement de la Haye-du-Puits, *vice-présidents*; M. Piquot, propriétaire, *secrétaire*.

Bréhal.—N..., *président*; M. Plaine, Membre du Conseil général, *vice-président*; M. Briens, membre du conseil d'arrondissement de Bréhal, *secrétaire*; M. Allain, propriétaire à Bréville, *trésorier*.

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. le Préfet de la Manche et le maire de Saint-Lo, *présidents d'honneur;* Elie, imprimeur, *président;* Langevin, *vice-président;* Ed. Lepingard, chef de division à la préfecture, *secrétaire;* G. Doray, pharmacien, *secrétaire adjoint;* N..., *trésorier;* Lebailly, propriétaire, *conservateur;* Michel, horticulteur, Derbois, président du tribunal de commerce, *commissaires de section.*

Arrondissement d'Avranches.—MM. le Préfet de la Manche; le Sous-Préfet d'Avranches; le Maire d'Avranches; Bouvattier, Sous-Préfet honoraire, *présidents d'honneur;* Pinel, pharmacien, *président;* Le Marchand (Jules); A. M. Laisné, *présidents honoraires;* Roussel, horticulteur, *vice-président;* Le Breton, père; Morel (Paul), horticulteurs, *vice-présidents honoraires;* Saint, conducteur des ponts et chaussées, *secrétaire;* Lottin, horticulteur, *secrétaire-adjoint;* Semery, *trésorier;* Baubigny, conservateur du jardin botanique, *conservateur archiviste;* Cheftel, père, architecte; Juhel, horticulteur; commandant Louvel; Vachon, horticulteur, *comité d'administration.*

Arrondissement de Cherbourg.—MM. Liais (Alfred), maire de la ville de Cherbourg, *président honoraire;* Liais (Emmanuel) directeur de l'Observatoire impérial du Brésil, ancien membre de l'Observatoire de France, *président;* Docteur Renault; Orry, avoué, *vice-présidents;* Docteur Griffart, conseiller d'administration; Baud, lieutenant de vaisseau retraité, conseiller d'administration; Orange, agent comptable de la marine retraité, *trésorier;* Rossel (Alfred), *secrétaire;* Lelièvre (Paulin), *secrétaire-adjoint;* Devinck; Ternisien (Pierre), *bibliothécaire;* Balmont (Amédée), *bibliothécaire-adjoint;* Vastel, *garde magasin;* Marquand (Olympe), délégué spécial chargé d'adresser les invitations pour l'inhumation des sociétaires.

Arrondissement de Coutances.—MM. le docteur Dudouy, *président;* Le Pesant, *vice président;* l'abbé Febvrier, *secrétaire;* Poullain (Florent), *trésorier;* Le Pelletier (Florent), *conservateur-archiviste.*

Arrondissement de Mortain.—MM. Piel (Jacques-Auguste), *président;* Mancel (père), *vice président;* Lebel, *secrétaire;* Delatouche, *secrétaire adjoint;* Milan, *trésorier;* de la Chesnaye, *conservateur archiviste;* Guérin, *président honoraire*

Arrondissement de Valognes.—M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Valognes et M. le Maire de Valognes, *présidents d'honneur;* Sébire ✻, conseiller général, *président;* Daireaux, *secrétaire;* Cossard, notaire, *trésorier;* Georgel, *bibliothécaire archiviste.*

DÉPOT NATIONAL D'ÉTALONS DE SAINT-LO.

Inspection générale de l'arrondissement.

MM. de CORMETTE ✻, *inspecteur général,* à Abbeville; Froidevaux ✻, *directeur;* de Beuvry *sous directeur;* de la Motte, *stagiaire;* N..., *vétérinaire.*

Stations.

Saint-Lo, Carentan, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise, Querqueville, Saint-Pierre-Eglise, Périers, Avranches, Villedieu, la Haye-Pesnel, la Chapelle-Urée, Quettehou, la Haye-du-Puits.

VÉTÉRINAIRES BRÉVETÉS

ÉTABLIS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO. — MM. Beaufils (Pierre), Manoury (Edouard), à Saint-Lo; Canu (Gabriel), à Torigny-sur-Vire; Lagalle (Bernardin-Théodore-François), à Saint-Côme-du-Mont; Biard (François-Bienaimé); Cauville (Alexis-Edouard), à Carentan.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES. — MM. Beaufils (Michel-Joseph), Blin (Isidore-Jules), à Avranches; Galland (Félix-Gabriel), à Pontorson; Ollivier (Pierre-Edouard), à Granville; Cassin, à Villedieu.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG. — Poupeville (Auguste), à Cherbourg; Debroise (Louis-Auguste), à Torqueville.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES. — MM. Hélouis (Amand-Pierre), Levionnais (Louis-Charles), Cauvin (Louis-Charles), à Coutances; Seigneurie (Charles-Denis), à Agon; Bernard (Stanislas), à la Haye-du-Puits.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN. — MM. Hriniewiez (Paul), à Mortain; Cassin (Auguste-François), à Saint-Pois; Goubin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES. — MM. Gosselin (Bon-Hippolyte-Joseph), Hinet (Antoine), à Valognes; Poisson (Lucien-Zacharie), Liot (Eugène-Donatien), à Sainte-Mère-Eglise; Lemarquand (Auguste), à Valognes.

CHAMBRE CONSULTATIVE

des Arts et Manufactures établie à Saint-Lo.

MM. Derbois, Dugué, Dyvrande (père), Elie (Th.), Hertaut, Lastelle, Lefèvre, Siney, Tariel.

CHAMBRES DE COMMERCE.

CHERBOURG. — MM. Dumont, *président;* Le Jolis (père), Th. Fenard, Armand Sorel, de Valognes, Cournerie, Edouard Mahieu, Le Guay, de Saint-Vaast.

GRANVILLE. — N..., *président;* Beust, *vice-président;* Boisnard-Grandmaison, Ch. Leclère, Adelus, Le Mengnonnet et Villars, Riotteau fils, Toupet, *secrétaire;* O. Louvel.

AGENTS CONSULAIRES.

CHERBOURG.—MM. Horace Hamond, consul d'Angleterre; Le Jolis (père), vice-consul ; Dumont, vice-consul de Portugal ; Bonfils, consul du Brésil ; Kirkam, vice-consul de Suède et de Norwége ; Liais (Joseph-Alfred), vice-consul d'Espagne ; Mauger (Victor), consul de Belgique ; Mauger (Léon), agent consulaire d'Autriche-Hongrie ; Emile Postel, vice-consul de Russie et d'Italie ; Hauvet, vice-consul de la république de Vénézuéla ; Postel (Emile), vice-consul des Etats-Unis, chargé par intérim des sujets de l'Allemagne du Nord ; Félix-Emile Postel, vice consul de la république de Salvador ; Archambault, vice-consul du Mexique ; Liais (Edouard), consul des Pays-Bas.

GRANVILLE.—MM. N..., vice-consul d'Angleterre ; Ch. Leclère ✱, vice-consul d'Espagne ; Boisnard-Grandmaison, vice-consul de Portugal ; Riotteau, vice-consul de Suède et de Norwége ; Le Mengnonnet, vice-consul de Danemark.

SAINT-VAAST.—N..., vice-consul de Suède et de Norwége.

COMMISSIONS SANITAIRES.

CHERBOURG.—MM. le sous-préfet, président ; le directeur de la santé ; le maire de Cherbourg ; le commandant de place ; le président du conseil de santé de la marine ; Letimbre et Pichot de la Marandais, capitaines de frégate ; l'inspecteur des douanes ; Monnoye (père), docteur-médecin ; Postel (Emile), agent consulaire.

COUTANCES.—MM. N..., à Saint-Germain-sur-Ay ; Le Ballois, à Regnéville.

GRANVILLE.—MM. le Maire ; le commandant de place ; l'inspecteur des douanes ; le commissaire de la marine ; Dumoncel, docteur-médecin, membre du conseil municipal ; Courtat, pharmacien ; Cambernon, docteur-médecin.

SAINT-VAAST.—Hamelin, maire, président ; Guiffard, directeur de la santé ; Asselin, Lemieux, Bonamy, Dugardin.

TABLE DES MATIÈRES.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

(Dans cette partie de l'*Annuaire* sont gratuitement annoncés tous les ouvrages dont nous avons reçu un exemplaire, toutes les feuilles périodiques que leurs rédacteurs prennent l'engagement de nous envoyer pendant une année.

N. B.—Les lettres et paquets qui ne sont pas affranchis restent à la poste.

Journaux et ouvrages périodiques.

La Gazette hebdomadaire, *journal littéraire, paraissant le jeudi.* Rédacteur en chef : Jules Poulailler. Bureaux d'abonnement : rue St-Honoré, 257. Prix : 3 mois, 2 fr ; 6 mois, 3 fr. 50 c. ; un an, 5 fr.

Bulletin du bouquiniste, publié par Aubry, libraire, à Paris, rue Séguier, 18, paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. Prix : 4 fr. par an dans les départements.

Le Messager de la Manche, *journal politique, religieux, littéraire, scientifique, agricole et d'annonce, paraissant le mercredi et le samedi.* Prix : 14 fr. par an.

Journal de l'arrondissement de Valognes, *paraissant le vendredi.* Prix : 6 fr. par an.

Journal de Valognes, *paraissant le jeudi.* Prix : 6 fr. par an.

Journal de Falaise, *paraissant le vendredi.* Prix : 8 fr. par an.

L'Ordre et la Liberté, *journal quotidien, politique, religieux, commercial et littéraire, Caen, rue de la Monnaie.* Prix : 9 fr. 50 c. par trimestre.

Le Moniteur du Calvados, *journal quotidien des intérêts de la basse Normandie, à Caen, place Royale.* Prix : 10 fr. par trimestre.

Ouvrages divers.

Le Vocabulaire illustré *des mots usuels français, anglais, allemands*, par Armand Le Brun, licencié ès lettres, professeur de l'Université, H. Hamilton, professeur d'anglais, ex-professeur au collége Stanislas, et G. Haumann, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole pratique des hautes études, professeur au lycée Corneille. Ouvrage illustré de 3,350 gravures. Paris; Furne, Jouvet et Cie, éditeurs, in-4° rel. Prix : 12 fr.

Charlotte de Corday et les Girondins, pièces classées et annotées par M. Charles Vatel, avocat à la Cour d'appel de Paris ; ouvrage accompagné d'un album contenant treize portraits gravés d'après les originaux authentiques, des vues et plans explicatifs des lieux et des fac-simile d'autographes. Paris, Henri Plon, 1864-1872, 3 vol. grand in-8° et album in-4°. Prix : 24 fr.

Dossier historique de Charlotte de Corday. La maison de la rue du Bégle à Argentan. — Documents inédits avec deux gravures et deux plans, publiés par M. Charles Vatel. Paris, Rouquette, 1872, in-8°.

Alfred Neymarck. *Aperçus financiers.* T. 1er 1868-1872. T. 2e 1872-1873. Paris, Dentu, 2 v. grand in-8°. 15 fr.

Alfred Rambaud. *L'Empire grec au Xe siècle, Constantin Porphyrogénète ;* ouvrage qui a remporté à l'Acad. française le prix triennal de 3,000 fr. fondé par M. Thiers.

Le Même. *Les Français sur le Rhin* (1792-1804). Paris, Didier, in-12, 3 fr. 50 c.

Hippeau. L'instruction publique en Angleterre. Paris, Didier, in-12, 1 fr. 25 c.

Le Même. L'instruction publique en Allemagne. Id., id., id. 3 fr. 50 c.

Hortensius de Saint-Albin. Tablettes d'un rimeur. Paris, Maillet, 1869 ; 6 fr.

Documens relatifs à la Révolution française, extraits des œuvres inédites de A. R. C. de Saint-Albin, publiés par son fils H. de Saint-Albin. Paris, Dentu, 1873, in-8°. 7 fr. 50 c.

Le comte Hector de la Ferrière. *La Normandie à l'étranger.* Documens inédits relatifs à l'histoire de Normandie, tirés des Archives étrangères (16e et 17e siècles.) Caen, Goussiaume de Laporte, in-8°, 1873. Prix : 10 fr.

L'abbé Mabire. *Discours sur l'éducation*, prononcés à la distribution des prix de l'institution Sainte-Marie de 1851 à 1870. Caen, Le Blanc-Hardel, in 8°, 1872. Prix : 6 fr.

L. Delisle. *Note sur le catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départemens, suivie du Catalogue de 50 manuscrits de la Bibliothèque nationale*. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur, 1873, 8°.

Jules Lair et E. Legrand. *Documens inédits sur l'histoire de la Révolution française*. Correspondances de Paris, Vienne, Berlin, Varsovie, Constantinople. Paris, Maisonneuve, 1872, 8°.

E. de Robillard de Beaurepaire. Rapport sur le concours pour le prix Lair. Caen, Le Blanc-Hardel, 1871, 8°.

Le Même. Notice sur Georges Besnard. Id., id., 1873, id.

Le Même. Notice biographique et littéraire sur F.-G.-S. Trebutien. Id. 1872, id. Prix : 3 fr.

Les premiers vers de Malherbe, traduction de l'épitaphe de Geneviève Rouxel, publiés d'après le manuscrit de J. de Cahaignes par Trebutien. Id., id. Prix: 3 fr.

Is. Pierre. Recherches théoriques et pratiques sur la valeur nutritive des fourrages et d'autres substances destinées à l'alimentation des animaux, 4e éd., in-12. Pr. 2 f. 50 c.

C. James. Des causes de la mort de l'Empereur, avec quelques développemens sur le chloroforme, la pierre, la taille, la lithotritie, les maladies de la vessie et des reins. Paris, Masson, 1872, in-12.

Héguin de Guerle. Les loisirs d'un octogénaire. Au bénéfice des Alsaciens et Lorraine restés français. Caen, Le Blanc-Hardel, 1873, in-18. Prix : 1 fr.

G. Lavalley. Notice sur M. Lefèvre, commandant du génie. Id. 8°.

J. Morière. Notice biographique sur S.-R. Lenormand. Id., id.

A. Joly. Notice biographique sur Edmond Legrain, de Vire. Id. Id. id.

Canel. Pont-Audemer, poëme. Rouen, Deshays, 1872, 8°.

Lanfran de Panthou, avocat général. Le jury en matière criminelle, ses origines, son organisation dans les temps anciens et modernes. Caen, Le Blanc-Hardel, 1872, 8°.

Girault. Les étoiles et l'hypothèse de Laplace. Id., id., id.

Le Même. Cinématique : De la transmission de l'accélération par contact immédiat entre corps solides mobiles autour d'axes concourants ou parallèles. Id., id., id.

E. Caillemer. Etudes sur les antiquités juridiques d'Athènes. Dixième étude. Le contrat de société à Athènes Id., id., id.

E. Lenoël. Qu'est-ce que la République ? Paris, A. Le Chevalier, 1872, 8°. Prix : 1 fr.

L. Wiesener. Nicolas Machiavel. Etude sommaire. Meulan, Masson, 8°.

E. De Lépinois. Le voiturier de Provins, conte en vers. Rouen, Boissel, 1872, 8°.

L. Besnou. Catalogue raisonné des plantes composant l'école botanique du jardin d'Avranches, reconstitué entièrement en 1864. Avranches, Tribouillard, 8°.

J. Carlez. Grimm et la musique de son temps. Caen, Le Blanc-Hardel.

De Pontaumont. Récits d'une soirée d'hiver dans la Hague. Cherbourg, Mouchel, s. d.

Digard (de Lousta). Deux célébrités de village. Le voyeur d'anges. Jacques le Rimeur. — Le poète Michel Legoupil. — Célébrités de village. Sir Richard, baron d'Oxford. Id., id , id.

A. Tissot. Etude biographique sur Jean Le Fèvre, ouvrier tisserand, astronome, membre de l'Académie des sciences. Lisieux, Lajoye-Tissot, 1872, in-18.

G. Le Hardy. Etudes sur le principe aristocratique. Caen, Le Blanc-Hardel, 1872, 8°.

L'abbé Hébert-Duperron. Rapport sur la situation de l'instr. primaire dans le Calvados pendant l'année 1871. In-8°.

E. Cougny. Le capitaine de la Noue, dit Bras-de-Fer. Versailles, Aubert, 1872, 8°.

Debled. Quelques réflexions sur l'instruction gratuite, obligatoire et laïque. Caen, Le Blanc-Hardel, 1872, 8°.

H. Dotin. Rimes morales. Laval, Bonnieux, 1873, 8°.

Théodomire Geslain La littérature contemporaine en province. Portraits biographiques et littéraires. Mouvement littéraire. Paris, Douniol, 1873. Prix : 3 fr. 50 c.

Henri Faure. Les femmes dotées, au théâtre et dans le monde, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Paris, Lachaud, 1872, 2 fr.

5° LIVRES D'ENSEIGNEMENT POPULAIRE. Cours de langue française, par M. Marty-Laveaux, etc.

La Pléiade. OEuvres de Du Bellay, 2 v. 8°.
de Jodelle, 2 v. 8°.

Restent à publier, Baïf, Belleau, Dorat, Pontus de Tyard et Ronsard. La Pléiade formera 15 volumes.

Ouvrages divers des diverses collections.

Les Œuvres de Maistre François Rabelais, accompagnées d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, d'une Etude bibliographique, de Variantes, d'un Commentaire, d'une Table des noms propres et d'un Glossaire, par M. Ch. Marty-Laveaux. Prix de chaque demi-volume : 5 fr.

En souscription, 15 eaux-fortes dessinées par Bracquemond pour illustrer les OEuvres de Rabelais. Prix sur papier vergé : 20 fr.
Sur grand papier de Hollande.. 30
Sur papier de Chine, 1res épreuves 50
Sur papier Whatman, tirées en bistre, 1res épreuves............ 50

Ces quinze eaux-fortes ont paru en même temps que le portrait de Rabelais.

Daphnis et Chloé, tr. par Amyot, texte de 1559, suivi de la traduction revue par Courier. Prix : 5 fr.

Œuvres de Molière, avec notes et variantes, par A. Pauly, 8 v. 40 fr.

La Bruyère, annoté par Ch. Asselineau, 2 v. 10 fr.

La Rochefoucauld. Réflexions ou sentences et maximes morales, textes de 1665 et 1678, revus par Ch. Royer. 4 fr.

L'abbé Prévost. *Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaux.* 4 fr.

Anthologie *des poètes français depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours ;* Edition pour les écoles, 2 fr. 50. Edition d'amateur, 6 fr.

François Coppée. *Poésies.* 1864-1869. 5 fr.
Théâtre. 1869-1872. 5 fr.
Le rendez-vous, com. en 1 acte, en vers. 1 fr.
Les humbles, poésies. 3 f.

André Lemoyne. 1855-1870. *Poésies. Les Charmeuses. Les roses d'Antan* (couronnées par l'Académie française). 5 fr.

Joséphin Soulary. Sonnets, poèmes et poésies. 1847-1871. 2 v. 12 fr.

Sully Prudhomme 1865-1872. 2 v. 12 fr.

Barbey d'Aurevilly (de Saint-Sauveur-le-Vicomte). *L'Ensorcelée.* 6 fr.

Alphonse Daudet *Contes du lundi.* 3 fr.

Marty-Laveaux. *Cours de langue française. De l'enseignement de notre langue.* 1 fr. En préparation : Grammaire élémentaire. Grammaire historique. Prononciation. Orthographe. Ponctuation. Origine et formation de la langue française. La langue française au 16e siècle, — au 17e, — au 18e, — au 19e. Principes d'étymologie. Noms de lieux et noms de personnes. Dialectes et patois. Langage populaire et proverbial. Langage des Précieuses. Langage de la Révolution.

Leconte de Lisle. Traductions du grec, grand in-8°, à 7 fr. 50 c. le vol.

Iliade. — Odyssée — Hésiode, Hymnes Orphiques, Théocrite, Bion, Moschus, Tyrtée, Odes anacréontiques. — Eschyle.

Œuvres d'Horace, traduction nouvelle avec le texte latin, 2 v. in-12. 10 fr.

En préparation : *OEuvres de Virgile :* latin-français.

Poèmes barbares, édition définitive, revue et considérablement augmentée. 1872, grand in 8°. 7 fr. 50 c.

De telles publications, qui nous arrivent coup sur coup, prouvent l'activité de M. Alphonse Lemerre; le choix de ses collaborateurs atteste sa sagacité intelligente et l'estime qu'il inspire. Quel que soit l'avenir des entreprises hardies et multipliés de notre compatriote, il aura contribué à répandre le goût des chefs-d'œuvre édités sous des formes dignes du génie de leurs auteurs, — il aura bien mérité des lettres françaises.

JULIEN TRAVERS.

Digitized by Google

Digitized by Google